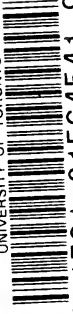


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01564541 9













762  
A<sup>2</sup>  
NOBILIAIRE

UNIVERSEL

DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL  
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ DE L'ESPINES, DE SAINT-PONS  
ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

TOME PREMIER

PREMIÈRE PARTIE



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORÉENNE

3, QUAI MALAQUAIS, 3

—  
MDCCLXXII



NOBILIAIRE UNIVERSEL  
DE FRANCE

---

IMPRIMERIE DE E. CORNILLAC

A CHATILLON-SUR-SEINE (CÔTE-D'OR)

---

# NOBILIAIRE UNIVERSEL

DE FRANCE,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE CE ROYAUME,

Par M. DE SAINT-ALLAIS, auteur des *Généalogies historiques des Maisons souveraines de l'Europe*; et par M. DE LA CHABEAUSSIÈRE.

---

TOME PREMIER.

---

A PARIS,

Au Bureau du NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE,  
rue de la Vrillière, n° 10.

*Réimprimé en 1872,*

A LA LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE,  
3, Quai Malaquais.

## AVIS DU NOUVEL ÉDITEUR

Nous avons trouvé dans deux exemplaires du Tome premier de l'ouvrage de M. DE SAINT-ALLAIS, des préfaces différentes que nous nous faisons un devoir de réunir ici. Il nous paraît, qu'après s'être associé à M. DE LA CHABEAUSSIÈRE pour la publication du *Nobiliaire Universel de France*, M. DE SAINT-ALLAIS rompit cette association, ce qui l'amena à faire un *carton* rectificatif pour les titres des exemplaires qui lui restaient du Tome premier. Ce fait n'étant mentionné par aucun bibliographe, il nous semble utile de le signaler.

BACHELIN-DEFLORENNE.





## PRÉFACE

---

LA Noblesse, qui, par la nature de son institution, est l'honneur de la patrie, l'ornement du trône, et le plus ferme appui du roi, saura apprécier tout le mérite d'un ouvrage qui compose ses véritables archives, et dans lequel on trouve tout ce qui tend à sa gloire et à son illustration.

Ce travail ne pouvait paraître dans une circonstance plus heureuse; il mettra sous les yeux du prince chéri et éclairé qui gouverne aujourd'hui la France, le tableau des familles qui, de tout temps, se sont fait un devoir de se dévouer pour le service du souverain et celui de l'état; et chaque gentilhomme, à l'exemple de ses pères, viendra se précipiter au pied du trône, pour y déposer l'hommage de sa fortune et de sa vie.

Si, dans la composition de notre premier volume, nous nous sommes montrés rigoureux, en exigeant l'exhibition des titres originaux qui constituent l'état des familles nobles, on ne peut que nous en savoir gré: notre ouvrage acquerra, par ce seul moyen, un degré de confiance et d'estime qu'on accorde toujours à la vérité et jamais à la complaisance.

Pour faire marcher notre ouvrage plus rapidement, nous ne nous astreignons pas à suivre l'ordre alphabétique; les retards que les familles, dont les noms commencent par les dernières lettres de l'alphabet, pourraient apporter, nous forceraient à suspendre l'émission d'un ou de plusieurs volumes, qui seraient attendus par d'autres avec la plus vive

impatience ; mais la table alphabétique qui se trouvera à la fin de chaque volume remplacera le même but qu'un dictionnaire, et indiquera de suite l'article qu'on désirera trouver.

Nous prions toutes les Maisons nobles de nous faire parvenir, le plus tôt possible, les mémoires et titres qui les concernent ; elles y joindront aussi l'explication de leurs armoiries, parce que, en les mentionnant dans notre travail, il offrira de plus et sans dépense, les articles qu'on recherche dans l'*Armorial général*.

A LA

## NOBLESSE FRANÇAISE

MESSIEURS,

LA noblesse est, par la nature de son institution, l'honneur de la patrie, l'ornement du trône et le plus ferme appui du roi.

Elle compose la première classe de la nation, et c'est de ce rang élevé qu'elle donne au peuple l'exemple de toutes les vertus sociales et politiques sur lesquelles repose la solidité des empires.

Notre histoire offre des périodes qui jettent le plus grand éclat sur la noblesse française; mais, Messieurs, sans replacer sous vos yeux ces époques qui sont loin de nous, je me contenterai de retracer à votre mémoire ce qui s'est passé de nos jours, pendant le malheureux interrègne qui vient de finir.

Des milliers de gentilshommes, fidèles à la voix de l'honneur et à l'exécution de leurs devoirs, n'ont-ils pas signalé d'une manière ineffaçable leur amour et leur dévouement pour nos princes? Privations de toute espèce, ruine entière de leur fortune, délaissement de leur famille, le danger même de perdre la vie, rien ne leur a coûté pour se rapprocher, de corps et d'esprit, de l'auguste chef de la famille de leur dernier souverain.

Cet illustre chef est devenu aujourd'hui notre roi; et si, dans des circonstances marquées par le malheur, ce prince chéri a su apprécier tous les sentiments de la noblesse française, combien n'aimera-t-il pas à la voir se ranger autour de sa personne sacrée, dans un moment où il vient de se rasseoir sur un trône dont elle forme naturellement les premiers degrés!...

Je me suis fait un devoir, dans le cours de cet ouvrage, de rappeler au respect et à la reconnaissance de la nation les actes éclatants qui se sont multipliés, depuis vingt ans, de la part des gentilshommes français; c'était une justice d'autant plus grande à leur rendre, qu'ils sont autant de monuments élevés à la gloire et à l'illustration de leurs familles.

Si la noblesse a essuyé des pertes irréparables depuis nombre d'années, il faut au moins qu'elle retrouve, dans un ouvrage qui forme ses *archives*, les moyens de retracer au souvenir du peuple tous les faits qui doivent servir d'exemple à la génération présente et à la postérité; il faut que chaque famille puisse dire à ses neveux : *Nous avons tout fait pour l'honneur et le roi, c'est à vous de nous imiter*; et votre cri d'armes ne doit jamais cesser d'être : *Dieu et les Bourbons*. Voilà le seul moyen d'assurer de nouveau le bonheur de la France et de cicatrizer les plaies ouvertes par notre funeste révolution.

Je m'estimerai infiniment heureux, Messieurs, si, en continuant des travaux auxquels je me suis entièrement consacré depuis dix-huit ans, je réussis à mériter vos suffrages et votre estime; c'est le seul but de mon ambition : et si parfois je me suis montré trop rigoureux, trop exigeant, pour l'exhibition des titres qui constituent la noblesse, il ne faut pas croire que j'aye été mu par aucune autre passion que celle de l'amour de la vérité et des devoirs de mon état. L'ouvrage que je vous présente ne doit même en avoir que plus de prix à vos yeux.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SAINT-ALLAIS,

Auteur des *Généalogies historiques des maisons souveraines de l'Europe*.

# NOBILIAIRE UNIVERSEL,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE FRANCE,

Formant les matériaux du DICTIONNAIRE UNIVERSEL  
de la NOBLESSE.

---

AUBUISSON (D'), famille noble d'extraction, et d'ancienne chevalerie, établie en Languedoc, où elle possède, depuis plusieurs siècles, les seigneuries de Nailhoux et de Ramonville-Saint-Aigne.

I. Antoine d'AUBUISSON, premier du nom, chevalier, figura en 1444 dans un tournoi près la ville de Saumur, avec René d'Anjou, roi de Sicile, Ferri, duc de Lorraine, le seigneur de Beauveau, Giron de Laval, le comte de Nevers, Jacques de Clermont, le comte d'Eu, le comte de Tonnerre, le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, et une infinité d'autres seigneurs. L'honneur d'être admis parmi les chevaliers qui assistaient à ce tournoi, nous démontre qu'Antoine d'Aubuisson était d'une origine très-ancienne, puisqu'il fallait dès ce tems faire preuve de seize quartiers de noblesse paternels et maternels pour être admis dans un tournoi (\*). Il testa le 2 janvier 1445, époque à laquelle on peut rapporter sa mort. Il avait épousé *Marie de Poitiers*, fille de Guillaume de Poitiers,

---

(\*) Voyez Wulson de la Colombière, en son Théâtre d'honneur et de chevalerie, t. I, p. 100.

seigneur de Nailhoux, et de Louise de Château-Verdun; de ce mariage vinrent :

- 1.° Guillaume, qui suit :
- 2.° Jean-Germain.
- 3.° Germain.
- 4.° Guillemette.

II. Guillaume d'AUBUISSON, premier du nom, qualifié de chevalier, noble et puissant homme, testa à Nailhoux le 5 octobre 1516. Dans son contrat de mariage il prend le titre de chevalier, et mentionne Antoine d'Aubuisson son père, à qui il donne la même qualité de chevalier. Il épousa, l'an 1485, noble demoiselle Mathilde-Charlotte d'Escandillac, fille de noble Simeon d'Escandillac et de noble demoiselle Catherine de Tournemire; de ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre, qui suit :
- 2.° Antoine, mort sans postérité.
- 3.° Guillemette.

III. Pierre d'AUBUISSON, premier du nom, chevalier, capitaine de cinquante hommes d'armes à l'armée de Jean d'Albret, fut fait prisonnier de guerre en Espagne, où il épousa Claire-Eugenie de Velasco, de l'illustre maison de Velasco, dont les rois de Portugal et d'Espagne descendent par les femmes. Ce Pierre d'Aubuisson jouissoit en Espagne et en France de la considération la plus distinguée ce qui est attesté par les lettres qu'on lira plus bas (\*),

(\*) *Première Lettre.*

« Monsieur d'Aubuisson, ayant été adverti, tant par le sieur  
 « de Montataire que d'autres, des vertus qui sont en vous et de  
 « l'expérience que vous avés en beaucoup de choses qui s'offrent  
 « tous les jours près de moi pour mon *service*, je vous prie de  
 « me vouloir venir trouver le plutôt que vous pourrés, et en  
 « meilleur équipage qu'il vous sera possible, pour être assisté  
 « de vos bons conseils, et accompagné de personnes de tels  
 « *moyens*, ce que vous ferés, vous pouvant assurer du plaisir  
 « que vous me ferés de mē venir trouver; je vous le reconnaîtrai  
 « de bon cœur, priant le Créateur de vous donner, monsieur  
 « d'Aubuisson, santé et longue vie, et vous tenir en sa sainte  
 « garde. — Le mois de juillet 1557.

» Votre bon ami HENRI.

« A monsieur d'Aubuisson, archer de notre garde. »

*Deuxième Lettre.*

« Monsieur d'Aubuisson, ayant assurance, pour le respect  
 « de monsieur le prince de Condé, mon frère, que messieurs

qui lui ont été adressées par le roi de France Henri II, en 1557, et par Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui fut depuis le bon Henri IV.

Le mariage de Pierre d'Aubuisson avec Claire-Eugénie de Velasco, a causé l'erreur de certains généalogistes, qui ont fait descendre la maison d'Aubuisson d'une origine espagnole, ce qui eut bien lieu pour les femmes, mais non pas du chef des mâles; de ce mariage vinrent :

- 1.° Jean d'Aubuisson, qui épousa Guillemette Delzert, dont il n'eut point d'enfans.
- 2.° Guillaume d'Aubuisson, mort sans postérité.
- 3.° Jean d'Aubuisson, qui suit :

IV. Jean d'AUBUISSON (susnommé), premier du nom, chevalier, archer de la garde du roi, épousa, en février 1590, demoiselle Guillemette Delzert, fille et héritière de Paul Delzert et de dame Jaquette de Brun; de ce mariage vinrent :

- 1.° Jean-Germain d'Aubuisson, évêque *in partibus* de Césarée, coadjuteur de l'évêché de Barcelone, qui mourut assassiné quelques jours après sa nomination.
- 2.° Germain d'Aubuisson, qui suivra :
- 3.° Jean.
- 4.° Germain, le jeune, qui a fait la branche des d'Aubuisson de Voisins, qui existe aujourd'hui en Languedoc.

V. Germain d'AUBUISSON, chevalier, servait sous le maréchal de Schomberg. Il épousa, en novembre 1641,

« de la religion et leurs capitaines ne devaient aucun déplaisir  
 « ni à mes serviteurs et sujets, de quelque condition qu'ils  
 « soient, ce qu'il m'a encore mandé depuis peu de temps, et  
 « ne me fâchasse de rien; par quoi vous prie conserver et tout  
 « ce qu'il m'appartient, ainsi qu'espère feront les autres capi-  
 « taines, lesquels prie de le faire et d'avoir égard pour toutes  
 « mes terres et maisons là où ils passeront, pareillement du  
 « lieu de Bram, à présent à moi seul appartient, et le plaisir  
 « me ferés, et le ferai entendre à mondit seigneur et frère, et  
 « là vous reconnaîtrai où aurai puissance. En tant supplierai  
 « mon Sauveur, monsieur d'Aubuisson, pour vous donner  
 « en santé ce que désirés. — De Prouilhe, le sixième dé-  
 « cembre 1573. La toute votre à vous faire plaisir.

HENRI DE BOURBON.

« A monsieur le capitaine d'Aubuisson, jadis archer de  
 « la garde. »

Madeline de Siviez, fille de N... de Siviez, écuyer, et de Marguerite de Bonal. Il testa le 25 août 1673; il laissa les enfans qui suivent :

- 1.° Géraud d'Aubuisson, qui suit :
- 2.° Jean-Germain, officier au régiment de Normandie, mort des blessures qu'il reçut à l'armée.
- 3.° Guillemette d'Aubuisson, mariée à François de Vabres, marquis de Castelnaud d'Estrètefond, baron des états de la province de Languedoc. Lorsque Philippe V, petit-fils de Louis XIV, passa à Toulouse pour aller prendre possession de la couronne d'Espagne, cette dame eut l'honneur d'ouvrir le bal avec le roi, dans la fête que la ville de Toulouse donna à ce monarque.

VI. Géraud d'AUBUISSON, chevalier, épousa, le 22 mars 1679, Marie de Fargues, fille de noble Arnaud de Fargues et de noble Catherine du Cup-de-Ricaud; il eut de ce mariage :

- 1.° Arnaud, seigneur de Ramonville-Saint-Aigne, qui épousa demoiselle Marguerite de Coulommiers, de laquelle il n'eut point de postérité. Il fit son testament le 20 mai 1752, par lequel il institue son héritier universel Jean-Germain-Marie d'Aubuisson, son petit-neveu, dont l'article viendra.
- 2.° Jean-Germain d'Aubuisson, qui suit :
- 3.° Guillemette, mariée à noble Joseph de Ferrand, écuyer, seigneur de S.-Jean.

VII. Jean-Germain d'AUBUISSON, chevalier, seigneur de Duffort, mousquetaire de la garde du roi, puis lieutenant au régiment de Boulonnais en 1704; épousa, le 12 août 1704, noble demoiselle Germaine Duffort-d'Encuns, fille de noble Gabriel Duffort, chevalier, seigneur d'Encuns et de noble dame Claire de Gardia. Il eut de ce mariage :

- 1.° Arnaud-Germain d'Aubuisson, qui suivra :
- 2.° Pierre d'Aubuisson, chevalier, capitaine au régiment de la Couronne, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis. Il se trouva à la bataille de Fontenoi, aux sièges de Tournai et de Dendermonde. Ce fut à ce dernier qu'il se distingua, ayant, à la tête de ses grenadiers, enlevé la redoute nommée *l'Enfer*, gardée par les grenadiers ennemis. Il y fut blessé. Il assista depuis à la bataille de Rocoux, où il fut encore blessé, et si



dangereusement, que le roi lui accorda sa retraite avec pension. Il mourut sans postérité en 1783.

- 3.° Marie, femme de noble Jean-Baptiste d'Hébrail, chevalier, seigneur de Canast.
- 4.° Claire-Marie, mariée à noble Joseph de S.-Aigne, chevalier.
- 5.° Guillemette, mariée à noble de Baunaur, seigneur du Cordier.
- 6.° Barthélemie, religieuse ursuline à Toulouse.

VIII. Arnaud-Germain d'AUBUISSON, chevalier, seigneur de Nailhouz et de Ramonville-S.-Aigne, lieutenant au régiment de la Couronne. Il épousa, le 13 octobre 1737, demoiselle Jeanne-Germaine de Durand, fille de noble Arnoud de Durand, seigneur de Nougared et de Monestrole. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean-Germain-Marie d'Aubuisson, qui suit :
- 2.° Charles, seigneur de Duffort, mort sans postérité.
- 3.° Pierre, gendarme ordinaire du roi en 1765.
- 4.° Guillemette-Honorée, morte.
- 5.° Jeanne-Françoise-Thècle, morte.
- 6.° Claire-Louise, morte.
- 7.° Rose.

IX. Jean-Germain-Marie d'AUBUISSON, chevalier, marquis d'Aubuisson, mousquetaire du roi, puis capitaine de cavalerie en 1773, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Nailhouz et de Ramonville-S.-Aigne, fut chargé de la procuration de madame la marquise de Spinola, pour la représenter aux états du Languedoc, en sa qualité de baronne de Murvielle, en 1783. Ce fut à cette même époque que les preuves de noblesse de la maison d'Aubuisson furent vérifiées, par MM. les commissaires des états du Languedoc. Il émigra en 1791. Il a épousé, le 29 novembre 1779, demoiselle Marie-Thérèse de Rigaud, fille de noble Pierre de Rigaud, chevalier, seigneur du Bousquet, la Garde-Lanta et autres lieux, et de noble dame du Ga et de Monperoux. Il eut de ce mariage :

- 1.° Pierre-Gabriel-Germain, né en 1784.
- 2.° Pierre-Joseph-Henri-Germain, mort sans postérité;
- 3.° Julien-Honoré-Germain, dont l'article viendra :
- 4.° Jeanne-Germaine-Marie-Thérèse, morte en bas âge.
- 5.° Françoise-Mélanie, née en 1790, mariée à M. le chevalier de S.-Sernin.

X. Julien-Honoré-Germain d'AUBUISSON, chevalier, né le 17 novembre 1786, fut admis dans l'ordre de Malte en 1787. Il a épousé, en septembre 1805, noble demoiselle de Besaucelle. De ce mariage est issu :

Louis-Germain-Ranulphe, né au mois d'août 1806.

Les armes : « écartelées de Velasco.

« Au premier et troisième d'or, à l'aigle de sable, fondant sur un buisson de sinople, au chef de deux croix de gueules ancrées, qui est d'Aubuisson; au deuxième et quatrième de huit points d'or équipolés à sept de vair, « bordure composée de Léon et de Castille, qui est de « Velasco.

« Le tout surmonté d'une couronne ducal, avec la légende de *Ricos-Hombres*; deux lions pour supports. »

LA LANCE (DE), seigneurs de MORANVILLE, famille très-ancienne et noble d'extraction, originaire de l'Anjou, puis établie dans la Lorraine et les trois évêchés depuis environ l'an 1430, que Jehan de La Lance, chevalier, commandant un corps de cavalerie pour le duc René de Lorraine, le suivit dans ce pays.

I. Didier DE LA LANCE, écuyer, seigneur de Moranville, vivant avant l'an 1500, était reconnu gentilhomme au quinzième siècle, comme il est justifié par les mémoires; ces titres présentés à M. le président d'Hozier, juge d'armes de France, et généalogiste de la maison de leurs majestés, par Nicolas-Joseph-Louis de La Lance, gentilhomme, retenu pour être page de S. M. dans sa petite écurie, en l'année 178.. Il fut compris, en l'an 1525, au nombre des gentilshommes possédant fiefs à Moranville. Il épousa Nicole des Ancherins de Trougnon, d'une des plus anciennes maisons de l'évêché de Verdun, ayant la même tige que celle des Saintignons. Il eut de son mariage :

1.° Robert, qui suit :

2.° Gérard, tige de la branche des seigneurs de Moranville et d'Ancemont, rapportée ci-après.

II. Robert DE LA LANCE, écuyer, seigneur de Moranville, comparut, en l'an 1571, au nombre des gentilshommes lors de la convocation des états du baillage de Saint-Mihiel, pour la rédaction de la coutume. Il obtint certificat de Didier Richier, dit Clermont, poursuivant d'armes de Lorraine et Barrois, du 12 septembre 1577, avec ses armes

blasonnées au bas d'icelui, et fut porté sur l'état dressé sous le règne du grand-duc Charles III, des gentilshommes déclarés tels par les maréchaux de Lorraine et Barrois, ensuite de la preuve faite de quatre races nobles, paternelles et maternelles, sans mésalliances. Il reçut aussi, le 9 novembre 1576, une lettre mandataire pour venir aux états de Lorraine, signée du duc Charles. Il épousa, le 15 janvier 1551, demoiselle Nicole de Peuchet, fille de messire Nicolas de Peuchet, maître échevin du palais de Verdun, et de dame Barbe-Marie d'Orcy. Il eut de ce mariage :

1.° Christophe.

2.° Pierre.

3.° Perrin, auteur de la branche établie dans la Lorraine allemande, et que nous rapporterons plus bas.

4.° Nicolas, qui va suivre :

5.° Jacques.

6.° François.

III. Nicolas DE LA LANCE, écuyer, fit, avec Christophe, Pierre, Perrin, Jacques et François de La Lance, ses frères, le 8 mars 1604, pardevant le juge de Vitri-le-Français, une enquête dans laquelle les témoins entendus attestèrent que « Robert de La Lance, marié à dame Nicole de Peuchet, avait toujours été tenu et réputé gentilhomme et vivant noblement, sans avoir jamais été jeté à taille, mais tenu pour noble d'extraction ancienne, et avoir été de son tems appelé comme tel, par S. A. de Lorraine, aux états et affaires, etc. » Il épousa, le 15 février 1596, demoiselle Nicole de Blanchi, et en eut :

1.° Nicolas II, qui suit :

2.° Charles de La Lance,

IV. Nicolas II, DE LA LANCE, écuyer, seigneur de Moranville, épousa, le 20 avril 1626, Marguerite de Grèz, fille de messire Jacques de Grèz, écuyer, et de dame N. de Saint-Remi. Il eut de ce mariage :

V. Mathieu DE LA LANCE, écuyer, seigneur de Moranville en partie, lequel obtint, les 12 février 1666 et 25 février 1667, deux décrets du duc de Lorraine, dans lesquels : « Vu au conseil la présente requête, nous, ayant égard à la qualité et condition du suppliant, nous l'avons déchargé et déchargeons des assises personnelles y mentionnées, avec très-expresses défenses au nommé Billy, fermier des domaines, de l'inquiéter pour cause desdites

« assises personnelles, etc. » Il obtint aussi de M. Bazin, intendant de la généralité de Metz, un décret du 5 décembre 1681, par lequel, « D'après les preuves de la noblesse de Mathieu de La Lance, il est ordonné que le cavalier qui lui avait été envoyé sera incessamment délogé par les maire et habitans de Béchamps; défense à eux de comprendre à l'avenir le suppliant dans aucune charge de leur communauté. » Il épousa, le 18 février 1653, Jeanne de Clairette, et en secondes noces, le 20 janvier 1666, demoiselle Françoise des Oudets. Il eut du premier lit :

- 1.° Nicolas.
- 2.° Christophe.
- 3.° Elisabeth.
- 4.° Claude.

Et du second lit :

- 5.° François.
- 6.° Louis, guidon des cheveu-légers de la garde de S. A. de Lorraine.
- 7.° Françoise.
- 8.° Louise.
- 9.° Jacques, qui va suivre :

VI. Jacques de LA LANCE, écuyer, obtint un arrêt de la chambre des comptes de Bar, du 16 mars 1701, par lequel, ladite chambre cour des comptes, « Tout considéré, même les conclusions du procureur-général, a ordonné que Jacques de La Lance jouira, lui et ses hoirs, mâles et femelles, nés et à naître en loyal et légitime mariage, des privilèges, prérogatives, immunités, franchises et exemptions attribuées à noblesse, etc. » Il épousa, le 16 février 1696, demoiselle Françoise de Pérelle, fille de messire Alexandre de Pérelle, écuyer, seigneur de Tillot, et de demoiselle Claude de Grèz; il eut de ce mariage :

- 1.° François-Florimond qui va suivre :
- 2.° Anné de La Lance.

VII. François-Florimond de LA LANCE, écuyer, seigneur du fief de La Lance et de Villers, lieutenant de la compagnie des grenadiers de la garde de S. A. R. madame, duchesse de Lorraine et souveraine de Commerci, et gentilhomme de S. A. R. monseigneur le duc Charles de Lorraine, épousa le 14 juillet 1744, demoiselle Marie-Louise-Frédérique de la Marche, fille de messire Nicolas-Alphonse-François de la Marche, écuyer, lieutenant-colonel du

régiment du prince de Saxe-Meinungen, commandant à Bürkenfeldt, et de dame Euphrosine de Reïssen; il eut de ce mariage :

VIII. Paul-Joseph de LA LANCE, chevalier, seigneur des terres et fiefs de La Lance, de Villers, de Tillot et de la Chaussée, gentilhomme de S. A. R. monseigneur le duc Charles de Lorraine; il fit les preuves de noblesse admises par sa majesté, le 20 février 1762, pour sa réception dans les cadets gentilshommes de S. M. le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Il épousa, le 4 juillet 1772, Françoise-Henriette-Catherine de Fériet, fille de Jean-Nicolas, chevalier de l'ordre de S.-Louis, seigneur de Crévie, et de demoiselle Elisabeth de Montauban; il eut de ce mariage :

- 1.° Nicolas-Joseph-Louis, dont l'article viendra :
- 2.° Joseph-Gabriel-Henri de La Lance, né en 1778, qui épousa, en 1801, demoiselle-Marie-Anne-Thérèse Mathieu de Dombasle, sœur de la femme de son frère, et en eut :  
Joseph-Gustave de La Lance, né en 1802.

IX. Nicolas-Joseph-Louis de LA LANCE, né en 1775, gentilhomme retenu pour être page du roi dans sa petite écurie, fit, pardevant M. le président d'Hozier, juge-d'armes de France et généalogiste de la maison et des écuries de S. M. et de celle de la Reine, les preuves exigées pour être reçu page du roi en l'année 178....; il a épousé, en 1798, demoiselle Charlotte Mathieu de Dombasle; il a de ce mariage :

- 1.° Paul-Eugène de La Lance, né en 1802.
- 2.° Plusieurs autres enfans.

*Branche établie dans la province des Trois-Evêchés.*

I. Gérard de LA LANCE, écuyer, seigneur de Moranville en partie, second fils de Didier de La Lance, écuyer, seigneur de Moranville, par lequel nous avons commencé cet article, et de dame Nicole des Ancherins de Trougnon, fut homme d'armes de S. A. monseigneur le marquis du Pont et gentilhomme de la maison du duc François de Lorraine. Il fut porté, sous le règne du grand duc Charles III de Lorraine, sur l'état dressé des gentilshommes, déclarés tels par les maréchaux de Lorraine et Barrois, ensuite de la preuve faite de quatre race nobles, paternelles et maternelles, sans mésalliance. Il épousa demoiselle Antoinette de Peuchet,

sœur de Nicole, laquelle fut femme de Robert de La Lance, frère germain dudit Gérard, et eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Nicolas.

2.<sup>o</sup> Mathieu, écuyer, seigneur de Moranville et de Souilly, gentilhomme de la maison du duc Charles III de Lorraine, lequel obtint, le 7 mai 1601, de Callot, hérault d'armes de Lorraine, un certificat qui déclare : « l'avoir trouvé sur les registres « de l'*ancienne noblesse* de Lorraine, qu'il est « issu de noblesse paternelle et maternelle; qu'il « est descendu d'*ancienne noblesse* de père en fils; « que les armes de la maison sont : *d'azur, à trois « annelets d'argent, posés deux en chef et un « en pointe, avec la devise, HAC VIRTUTIS ITER, « et pour cimier, un anneau de l'écu accompagné « de trois panaches d'argent, le tout issant d'un « casque contourné, et grillé, orné de son bourlet et « lambrequins aux métal et couleur dudit écu.* » Il mourut sans postérité, en 1602, à Valladolid en Espagne, où S. M. C. l'avait attaché à son service en qualité de capitaine de ses vaisseaux.

3.<sup>o</sup> Claude.

4.<sup>o</sup> Robert de La Lance qui va suivre :

II. Robert de LA LANCE, écuyer, seigneur de Moranville, Monthairon et de la maison-forte d'Ancemont, gentilhomme de la maison du duc de Lorraine et capitaine de deux cents hommes d'armes, pour son service obtint du duc Henri de Lorraine des lettres-patentes, données le 29 mai 1608, portant érection du fief et maison-forte d'Ancemont; afin, y est-il dit, « que l'impétrant reconnaisse « par cet effet de combien nous désirons le gratifier, en « faveur des bons et fidèles services de ses pères, frères et « les siens, et aussi pour l'encourager de bien en mieux à « notre service, etc. » Il épousa, le 17 mars 1599, Barbe de Bardelet, fille de messire Sébastien de Bardelet, écuyer, seigneur du petit Monthairon, et de dame Catherine des Gabets; il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Mathieu, qui va suivre :

2.<sup>o</sup> Catherine de La Lance.

III. Honoré-Seigneur-Mathieu, baron de LA LANCE, chevalier, seigneur de Moranville, Fromeréville, Germonville, et de la maison-forte d'Ancemont, capitaine de deux cents hommes d'armes pour le service de S. A. de

Lorraine, et gentilhomme de sa maison, obtint, le 17 juin 1655, un décret daté de Bruxelles, et signé du prince François de Lorraine, frère de S. A. le duc régnant, » qui « le maintient dans toutes les immunités, exemptions de « contributions, franchises et privilèges, desquels il a « toujours joui et a droit de jouir en vertu de sa naissance « qualité, etc. » Il épousa, le 16 février 1632, demoiselle Catherine de Pérignon, fille de messire Mathieu de Pérignon, écuyer, seigneur de Fromeréville et Germonville, et de dame Anne-Reine de Romé. Il eut de ce mariage :

- 1.° François, qui va suivre :
- 2.° Claude-Thérèse de La Lance.

IV. François I.<sup>er</sup>, baron DE LA LANCE, chevalier, seigneur de Moranville, Fromeréville, S.-André, Choatel, et de la maison-forte d'Ancemont, capitaine pour le service de France, puis de deux compagnies, l'une de cheveau-légers et l'autre d'infanterie, pour le service de S. A. le duc Charles IV de Lorraine, obtint de ce duc, le 4 décembre 1669, des lettres-patentes, portant cession à son profit des portions de la seigneurie de Moranville, confisquées sur les héritiers de Vaultrain Galavaux, qui ne pouvaient les tenir, comme étant de condition roturière. Cette cession fut faite moyennant la somme de soixante pistoles d'or, à laquelle, disent les lettres-patentes, « nous avons réglé, réduit et modéré « le prix de la finance desdits biens, procédant pour la « plupart des parens et prédécesseurs desdits sieurs de La « Lance, lui ayant remis, quitté et donné libéralement « le surplus, tant en considération des services qu'il nous « a rendus, que de ceux que nous en espérons à l'avenir, « etc. » Il obtint aussi, le 4 juin 1671, du sieur Charruel, intendant des armées du roi de France en Lorraine, un décret qui le « maintient, en sa qualité de gentilhomme, en « ses privilèges, exemptions de logemens, impositions, « charges, etc. » Il épousa, le 8 février 1685, demoiselle Gabrielle de Gestas de La Lanne, fille de puissant seigneur, messire Nicolas comte de Gestas, chevalier, seigneur de La Lanne au comté de Comminge; il eut de ce mariage :

- 1.° Claude-Antoine, lieutenant des gardes de S. A. R. le duc Léopold de Lorraine.
- 2.° François-Nicolas;
- 3.° Marie-Thérèse;
- 4.° Antoine qui va suivre :  
Et deux autres enfans morts en bas âge.

V. Antoine, baron DE LA LANCE, chevalier, seigneur de Fromeréville, Choatel, et de la maison-forte d'Ancemont, épousa, le 30 avril 1715, Marie-Anne-Scolastique de Janson, et eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jean-François, baron de La Lance, seigneur de la maison-forte d'Ancemont, officier au régiment de cavalerie de Lévis, puis capitaine au régiment de Piémont infanterie, chevalier de l'ordre royal de S.-Louis, marié en 1751 à Marie-Françoise-Henri d'Aulnois, dont deux filles.
- 2.<sup>o</sup> Marie-Anne, mariée, en 1766, à messire Ignace, comte de Bermond du Caylar, seigneur d'Espondeilhan en Languedoc, officier supérieur au corps royal de l'artillerie.
- 3.<sup>o</sup> Gabriel-Antoine, qui va suivre :
- 4.<sup>o</sup> Claude-Nicolas, capitaine au régiment d'infanterie de Piémont, chevalier de l'ordre de S.-Louis, fut élu, en 1789, député de l'ordre de la noblesse du bailliage de Verdun, et député suppléant, pour l'ordre de la noblesse, des bailliages réunis de Verdun et de Clermont, aux états-généraux du royaume. Il épousa, en 1754, demoiselle Anne-Marie-Françoise du Bois de Riocour, fille de messire Nicolas-Joseph, baron du Bois de Riocour, premier président de la chambre et cour des comptes de Lorraine.

VI. Gabriel-Antoine, chevalier DE LA LANCE, chevalier, seigneur de Choatel, Villers, Nouillonpont, etc., officier au régiment de Piémont, puis au corps de cavalerie des carabiniers, obtint sur requête, le 24 mars 1779, un arrêt de la chambre et cour des comptes de Bar, qui lui donne acte de la production par lui faite du titre par lui employé à l'effet de justifier de son état et condition de noblesse, dont la teneur suit : « Notredite chambre du conseil, cour  
 « des comptes et des aides du duché de Bar, a donné et donne  
 « acte audit Gabriel-Antoine de La Lance, de la production  
 « par lui faite des titres par lui employés à l'effet de justifier  
 « de son état et condition de noblesse ; ce faisant, a déclaré  
 « que ledit Gabriel-Antoine de La Lance a bien et dûment  
 « vérifié sa descendance de Didier de La Lance, bien et dûment  
 « vérifié de son état et condition de noblesse, tant de lui  
 « que de ses ancêtres paternels ; en conséquence a ordonné  
 « et ordonne que son nom sera inscrit au catalogue des  
 « nobles reconnus par notredite chambre cour des comptes,  
 « et que l'arbre généalogique de la maison sera déposé ès



« archives de notredite chambre cour des comptes, comme a  
 « permis et permet audit Gabriel-Antoine de La Lance, de  
 « lever au greffe de notredite chambre cour des comptes  
 « telles expéditions il avisera bon être, du présent arrêt,  
 « ensemble expédition de sa généalogie, titres, aveux et dé-  
 « nombremens qui reposent ès archives et trésor des chartres  
 « de notredite chambre, yceux justifiens l'ancienneté de  
 « la noblesse dudit Gabriel-Antoine de La Lance et de ses  
 « ancêtres, etc. » Il obtint aussi pour François de La Lance  
 son troisième fils, le 1<sup>er</sup> avril 1784, de M. Bernard Chérin,  
 généalogiste des ordres du roi, un certificat de noblesse dé-  
 livré sur la production de ses titres et des preuves de sa no-  
 blesse, faite par devant ledit généalogiste. Il épousa, en  
 1763, demoiselle Marie-Claire Tabouillot, fille de Claude,  
 conseiller du roi, receveur de ses finances, et de dame  
 Elisabeth de Bignicourt, il a eu de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Jean-François, baron de La Lance, dont l'article  
 viendra :

2.<sup>o</sup> Claude, chevalier de La Lance, officier au régi-  
 ment de Bresse, infanterie; il a émigré en 1792,  
 fait deux campagnes dans l'armée de S. A. R. M. le  
 prince de Condé. Il a épousé, le 19 février 1797,  
 à Falkenberg, dans la Silésie prussienne, dame  
 Marie-Anne-Philippine-Népomucène-Caroline-  
 Vilhelmine, baronne de Stentzsch, chanoinesse-  
 comtesse du chapitre de Brünn en Moravie, et a  
 de ce mariage :

a. Guillaume..... né à Verdun le 14 août 1809.

b. Henriette-Caroline-Eugénie, née au château  
 de Falkenberg en Silésie prussienne, le 29  
 novembre 1797.

c. Jeanne-Florianne-Joséphine-Eustache, née  
 au château de Frideck en Silésie autrichienne,  
 le 3 mars 1801.

d. Marie-Anne-Claire, née à Verdun, le 1<sup>er</sup> août  
 1810.

e. Marie-Mathilde, née à Verdun le 5 novembre  
 1812.

3.<sup>o</sup> François de La Lance de Villers, né en 1768, offi-  
 cier au corps royal de l'artillerie, a émigré en 1792,  
 a fait toutes les campagnes de l'armée de M. le  
 prince de Condé.

4.<sup>o</sup> Marie-Françoise de La Lance, et deux autres en-  
 fans morts en bas âge.

VII. Jean-François baron DE LA LANCE, seigneur d'Au-trécourt, né en 1764, officier au corps royal de l'artillerie, l'un des commissaires nommés pour la rédaction des cahiers de doléances pour la noblesse du bailliage de Verdun en 1789; a émigré en 1791; a fait toutes les campagnes dans l'armée de monseigneur le prince de Condé; a été reçu chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis en 1796, avec rang de lieutenant-colonel dans les armées de France. Il a épousé, en 1786, demoiselle Marie-Victoire-Antoinette-Regnault de Raulecourt, de laquelle il a eu :

Marie-Claire-Elisabeth de La Lance, mariée en 1808, à messire Charles-Louis-Nicolas du Mesnil de Fienne, dont Marie-Claire-Charlotte, née le 5 octobre 1810.

*Branche établie dans la Lorraine allemande.*

I. Perrin DE LA LANCE, écuyer, troisième fils de Robert de La Lance, seigneur de Moranville, et de Nicole de Peuchet, épousa Jeanne de Humont, et en eut :

II. Henri DE LA LANCE, écuyer, seigneur de la Neuville, qui épousa le 20 mars 1622, demoiselle Anne de L'Isle, de laquelle il a eu :

III. Claude-Ancelin DE LA LANCE, écuyer, seigneur de La Neuville, qui épousa, le 3 février 1654, demoiselle Barbe de Vanesson, dont il a eu :

IV. Claude DE LA LANCE, écuyer, seigneur de La Neuville, lequel a laissé pour héritier :

V. Claude-Charles de LA LANCE, écuyer, seigneur de Moranville en partie, demeurent à Bitche, qui fut maintenu dans sa noblesse par lettres-patentes du duc de Lorraine, du 20 juillet 1723, comme étant issu d'une maison noble et ancienne, établie en Lorraine, depuis plusieurs siècles. Il épousa Marie-Cunégonde de Leuffer, fille de Jean Leuffer, conseiller à la cour des comptes de Strasbourg.

*Nota.* On ne peut, faute de mémoires sur cette branche, donner la suite de sa généalogie; mais il est certain qu'elle subsiste dans la Lorraine Allemande et en Alsace. Il existe particulièrement un descendant de cette branche, lequel servait en France, avant la révolution, au régiment d'infanterie étrangère de Salm-Salm, et y était connu sous le

nom de Moranville; il est aujourd'hui colonel au service du grand-duc de Darmstatt, adjudant de ce prince, et est connu sous le nom de baron de Moranville.

Les armes : « d'azur, à trois annelets d'argent, posés « deux en chef et un en pointe. Pour devise : *Hac virtutis* « *iter*; et pour cimier, un anneau sur l'écu, accompagné « de trois panaches d'argent; le tout issant d'un casque « contourné et grillé, orné de son bourrelet et lambrequins aux métal et couleur dudit écu. »

---

CONIDEC (LE) Guillaume, fit les guerres de son tems dans la compagnie de messire Bertrand du Guesclin, connétable de France; cette maison, issue d'ancienne chevalerie est aujourd'hui subdivisée en plusieurs branches, savoir : celles des comtes de Fraissan; des seigneurs de Penlan, Kerhaly, Kerloc, Kerdaniel, Roscoat, Keramel.

Armes : « D'argent, à trois bandes d'azur. »

---

LE GRIX DE BELLEUVRE et DE NEUVILLE, famille originaire de Normandie, province dans laquelle elle réside encore de nos jours, fut anoblie en 1643 dans la personne de Charles Le Grix, lieutenant du vi-comté de Pontaudemer, par lequel nous allons commencer cet article :

I. Charles LE GRIX de NEUVILLE, premier du nom, fut anobli, ainsi que Charles son fils, qui est dénommé dans les lettres-patentes, en 1643, pour services militaires importants, rendus pendant la minorité de Louis XIV, il laissa :

- 1.° Charles, deuxième du nom, qui viendra :
- 2.° Jean, curé de Berthouville.
- 3.° Hercule, receveur des tailles à Pontaudemer, tous les trois mentionnés dans l'acte d'anoblissement de leur père.

II. Charles LE GRIX de NEUVILLE, deuxième du nom, est anobli, avec son père, pour services rendus au roi, pendant les troubles arrivés en Normandie, il laissa :

III. Bernard HERCULE, marié à Marie-Anne-Françoise d'Houel de la Pommeraie; de ce mariage vinrent :

- 1.° Charles-Bernard, né 12 juin 1695.
- 2.° Philippe-Réné, né 7 janvier 1700.
- 3.° Jean-Charles, dont l'article suit :

IV. Jean-Charles LE GRIX de NEUVILLE, chevalier, seigneur de Belleuvre, major de la capitainerie, garde-côte d'Honfleur, mort le.....; il avait épousé noble demoiselle Madeleine-Elisabeth de Maquaine, de laquelle il laissa :

- 1.° François-Charles-Henri le Grix de Neuville, chevalier, seigneur de Belleuvre, ancien officier au régiment de Beauvoisis, marié en 1772 à demoiselle Marie-Anne-Françoise de Boctey, fille du vicomte de ce nom, seigneur de Moyaux, de laquelle il est né :
  - a. Henri le Grix de Belleuvre, qui émigra en octobre 1791, fut reçu volontaire dans la cinquième compagnie des gentilshommes de Normandie, servit à l'armée de Bourbon, et fut tué à Nieuport, dans la légion de Lachâtre en 1794.
  - b. Caroline, née en 1773.
- 2.° Philippe-Auguste-César, dont l'article viendra :
- 3.° Françoise-Elisabeth, mariée à M. de Bois-l'Evêque, seigneur de Saint-Martin.
- 4.° Marguerite-Elisabeth de Belleuvre.
- 5.° Marie-Anne-Jeanne de Bailleul.
- 6.° Marie-Anne.

V. Philippe-Auguste-César LE GRIX de NEUVILLE, chevalier, seigneur de Moyaux, second fils de Charles, mentionné à l'article premier; il a été capitaine au régiment de Beauvoisis, et est demeuré au service du roi pendant vingt-quatre ans; lors de la révolution il émigra (1791), et fut nommé capitaine en second de la cinquième compagnie des gentilshommes de Normandie, servit dans l'armée de Bourbon en 1792, fut chef de section dans la légion de *Beon* au service de la Hollande, à la conquête de ce pays, passa au service de l'Angleterre, et fut fait prisonnier à Quiberon, échappa miraculeusement à la mort, et commanda en second une division, y reçut l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; mais fut condamné à mort, à Rennes en 1798, par jugement révolutionnaire, qui confisqua ses biens.

Il avait épousé demoiselle Marie-Catherine-Charlotte-Nicole de Boctey, sa belle-sœur, de laquelle il laissa :

- 1.° Charles-Philippe César, dont l'article viendra :
- 2.° Marie-Françoise-Emilie, morte en....
- 3.° Marie-Hortense, mariée à M. Edouard Asse.
- 4.° Sophie-Victoire, épouse du chevalier de Classé-Gardin.

VI. Charles-Philippe-César, fils du précédent, né le 3 juillet 1773, émigré en 1791, volontaire à l'armée des princes, ensuite dans la légion de Beon, et dans les hus­sards du duc d'Yorck, au service d'Angleterre, capitaine de grenadiers dans l'armée de la Vendée sous le comte de Frotté, nommé chef des cantons de Cormeilles, Beureville et Blangi, département de l'Eure, arrêté et détenu à Sainte-Pélagie comme accusé de complicité avec le général Moreau.

Il a épousé Marie-Joséphine Meyer, d'une famille noble d'Allemagne, de ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Marie-Louise-Joséphine, 26 juillet 1807.

2.<sup>o</sup> Marie-Emilie, née le 16 mars 1814.

Les armes : « Porte d'azur, à un chevron d'or, accom­pagné de trois serres d'aigles d'argent, onglés d'or, deux « en chef, une en pointe. »

BERTRAND (DE), maison originaire de Lorraine.

Il y a eu en France plusieurs familles illustres de ce nom; sans nous arrêter à prouver l'analogie et la filiation qui peuvent exister entre elles, nous men­tionnons celle qui était fixée en Lorraine, avec les honneurs de la noblesse, dès l'an 1594.

I. Jean DE BERTRAND, premier du nom, surnommé le Capitaine Cadet, ayant rendu des services militaires im­portans à Charles III, duc de Lorraine, dit le grand, en reçut des lettres-patentes sous la date du 18 septembre 1594, par lesquelles ce prince lui accordait tous les privilèges, droits et honneurs dont jouissait la noblesse de Lorraine, pour lui et ses descendans légitimes. Il avait épousé Isabeau de Vincent, de laquelle il laissa, entre autres enfans :

1.<sup>o</sup> Georges, dont l'article viendra.

2.<sup>o</sup> Suzanne, mariée à noble homme, Pierre de Sau­vage, écuyer.

II. Georges DE BERTRAND, premier du nom, qualifié de noble homme, épousa Gabrielle Toussaint, issue de condi­tion noble, et en laissa :

1.<sup>o</sup> Jean II, qui viendra.

2.<sup>o</sup> Joseph-George de Bertrand.

III. Jean DE BERTRAND, deuxième du nom, qualifié de

noble et d'écuyer, lieutenant de cavalerie, se dévoua au service de Charles IV, duc de Lorraine, son souverain; il mourut le 14 mars 1691; il avait épousé, dans le pays de Liège, demoiselle Barbe Bloxe, qui mourut à Courcelles le 21 février 1689. De ce mariage est né :

IV. Jacques DE BERTRAND, premier du nom, né en 1678 à Courcelles, marié, le 4 octobre 1706, à demoiselle Catherine-Françoise Gauçon. De ce mariage vint :

V. Jacques DE BERTRAND, deuxième du nom, né le 21 juin 1717, à S.-Nicolas en Lorraine, avocat au conseil du roi de Pologne, souverain du duché de Lorraine et de Bar; il mourut à Nancy le 6 novembre 1763, et avait épousé, le 10 novembre 1742, demoiselle Elisabeth de Riston, morte à Nancy en septembre 1812. De ce mariage sont nés :

- 1.° Jacques Remy, dont l'article viendra.
- 2.° François, chanoine de la Trinité, vivant à Nancy en 1814.
- 3.° Marie, morte religieuse.
- 4.° Elisabeth, mariée à messire Louis-Antoine Dejean, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, capitaine au corps des grenadiers de France, puis lieutenant-colonel et commandant des places de Marsal, Vic, Moyenvic et Dieuze, tous deux vivant à Nancy en 1814.

VI. Jacques-Remy DE BERTRAND, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, capitaine d'infanterie au régiment de S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis et de celui de la Réunion, breveté du grade de lieutenant-colonel, marié à demoiselle Julie-Félicité-Joseph le Vasseur de la Thieuloy, fille de messire Louis-Joseph le Vasseur de la Thieuloy, président au conseil souverain d'Artois, et de dame Ernestine de Croix. De ce mariage sont nés :

- 1.° Charles-François-Jacques-Joseph-Aimé-Louis de Bertrand, né à Versailles en mai 1792.
- 2.° Jean-Jacques-Joseph, né à Paris en février 1803.
- 3.° Julie-Félicité-Joseph, née à S.-Omer en décembre 1786, mariée à Jean-Cosmes-Damiens-Fénis de la Combe, fils de messire Etienne-Bernard-Fénis de la Combe, officier aux gardes de Louis XVI, et de dame Françoise de Murat.

Les armes: « D'or, à la face d'azur, surmontées d'un lion naissant de gueules, accompagné en pointe de trois roses de même pointées d'argent, timbrées d'un lion naissant de l'écu, tenant à ses pattes une épée d'argent emmanchée d'or, le tout porté d'un armet morne d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux et couleurs dudit écu. »

HOOKE (DE), famille d'une très-ancienne noblesse, originaire de Normandie, et connue dans les premiers tems sous le nom de *La Hougue*, seigneurie de cette province. Les seigneurs de La Hougue passèrent en 1066 en Angleterre, avec Guillaume le Conquérant. Ils s'établirent dans ce royaume, d'où Florence de La Hougue se retira en Irlande avec Henri II d'Angleterre, environ l'an 1172 et fixa sa résidence auprès de Waterford, dans un bourg qui de son nom fut appelé *Hooke-Toun*, parce que, pour se conformer à l'orthographe anglaise, le nom de la Hougue fut transformé en celui de Hooke, ainsi que cela est prouvé dans les lettres patentes de Louis XV, du mois de janvier 1720. Cette famille, qui a fourni plusieurs amiraux à l'Angleterre, fut élevée à la pairie d'Irlande par le roi Jacques III, dans la personne de Nathaniel Hooke, qui vint ensuite s'établir en France, où il se fit naturaliser par Louis XIV, qui l'employa dans diverses ambassades, et l'honora du cordon rouge. Le baron de Hooke, seul rejeton de cette famille, qui était ci-devant établi à Saint-Domingue et à la Martinique, où il a toujours été appelé dans les différentes assemblées de la noblesse, s'est retiré en Normandie, à Gatteville, dans une baronnie qui appartient à sa maison.

I. Eustache HOOKE DE HOOKE-CASTLE, au comté de Waterford, écuyer, vivant vers l'an 1590. Il épousa Hélène Brenne-Alias O Byrne, du comté de Wicklou, au royaume d'Irlande. Il eut pour héritier :

II. Thomas I.<sup>er</sup> HOOKE DE HOOKE-CASTLE, écuyer, qui épousa Eléonore O Kelli d'Aghrim, au comté de Galway. Il eut trois fils.

1.<sup>o</sup> Jean, qui suit :

2.<sup>o</sup> Un fils qui mourut fort jeune.

3.<sup>o</sup> Pierre, qui forme une branche qui continue la lignée, et qui viendra plus bas.

III. Jean HOOKE DE SYRREL-SPASSJAU, comte de Westmeath, écuyer, a épousé Marguerite Hooke de Hooke, dans Hamshire, en Angleterre. Il en eut :

1.<sup>o</sup> Jean II, dont l'article suit :

2.<sup>o</sup> Nathaniel, qui passa en France avec le roi Jacques II, y fut créé pair d'Irlande par le roi Jacques III, sous le titre de *baron de Hooke de Hooke-Castle*, au comté de Waterford, naturalisé français avec conservation de noblesse; créé ensuite maréchal des camps et armées du roi, commandeur de l'ordre de S.-Louis, plénipotentiaire pour S. M. Louis XIV en Hollande et à Aix-la-Chapelle; deux fois envoyé en Ecosse, en 1705 et 1707; envoyé auprès des princes et états de l'Empire et du Nord, en 1711 et 1712; nommé, pendant la régence, à l'ambassade de Prusse; mort à Paris le 25 octobre 1738, âgé de soixante-quinze ans. Il avait épousé Eléonore Mac-Carthy, fille aînée de Denis Mac-Carthy et de Catherine Downs, qui descendait, du chef de son père, des anciens souverains de Carbery, au comté de Cork. Il ne laissa qu'un fils, Jacques Nathaniel, tué à l'armée en 1741, dans la Bavière, et sans postérité.

IV. Jean II DE HOOKE, écuyer, eut pour fils :

1.<sup>o</sup> Nathaniel Hook, qui suit :

2.<sup>o</sup> N.... mariée à M. Dalo, en Angleterre, et qui fut mère de lady Forbes.

V. Nathaniel HOOKE, écuyer, épousa Marie Baynes. De son mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Thomas, dont l'article suit :

2.<sup>o</sup> Lucius Hooke, docteur en théologie, mort et inhumé à S.-Cloud.

3.<sup>o</sup> Jeanne Hooke.

4.<sup>o</sup> Marie Hooke, abbesse des dames bénédictines de Cambrai.

VI. Thomas HOOKE, premier du nom, mort sans postérité.

*Seconde branche, qui a continué la postérité.*

I. Pierre HOOKE, troisième fils de Thomas I<sup>er</sup>, disparaît après la réduction de l'Irlande par Cromwel, en 1652. Il avait épousé demoiselle Eléonore Hooke, petite-fille de Thomas, et en avait eu :



II. Jean HOOKE, écuyer, lieutenant de cavalerie, proscrit par les cromwelistes après la réduction de l'Irlande. Il se retira à l'île S.-Christophe, où il demeura jusqu'à la prise de cette île par les Anglais, tems auquel il se retira à la Guadeloupe. Il avait épousé demoiselle Elisabeth Mélou, et en eut :

- 1.° Guillaume, dont l'article suit :
- 2.° Pierre.
- 3.° Marcel.
- 4.° Julien. Ces trois derniers sont morts sans postérité.

III. Guillaume HOOKE, écuyer, mort en septembre 1759, à la Martinique, où il s'était fixé. Il avait épousé demoiselle Marie-Françoise Girardin de Champmeslé, fille de messire Claude Girardin de Champmeslé, lieutenant de cavalerie à la Martinique. De son mariage vinrent :

- 1.° Jean-Baptiste-Claude, baron de Hooke, capitaine au régiment irlandais de Fitz-James, cavalerie, né le 15 novembre 1738; retiré à S. - Domingue; veuf sans enfans.
- 2.° Pierre-Joseph Régis, capitaine au régiment de Dillon, infanterie, irlandais; chevalier de S.-Louis, mort sans postérité, à Paris, le 8 juillet 1788.
- 3.° Guillaume-Séraphin, dont l'article suit :
- 4.° Marie-Françoise, mariée à messire Alexandre Poirier, chevalier de Courcy, lieutenant des vaisseaux du roi.
- 5.° Magdeleine-Agathe, mariée à messire Frédéric-Laure de Kearney, écuyer, enseigne de vaisseau et chef de brigade des gardes de la marine à Rochefort.
- 6.° Claire-Elizabeth, mariée à messire Jean-Pierre Girardin, écuyer, sieur de Mortgérald.

IV. Guillaume-Séraphin, baron DE HOOKE, chevalier de l'Étang, colonel à la suite du régiment de Berwick infanterie irlandaise, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; mariée, le 18 juin 1776, à demoiselle Marie-Françoise-de-Paule Cadeau. De ce mariage sont nés :

- 1.° Jean-Paul Guillaume, lieutenant d'artillerie de la marine. Mort.
- 2.° Françoise-Agathe, née le 15 avril 1777, mariée à messire François-Gilbert de Carruyer, page de la chambre de monseigneur le comte d'Artois, et depuis officier aux gardes. De ce mariage sont issus :

- a. Hippolyte, né en juillet 1793.
  - b. Désirée Stéphanie.
- 3.° Joséphine-Guillielmine, née le 16 avril 1781, mariée à messire Nithier-Gérard Badouillier de S.-Sène, écuyer, émigré, ayant servi dans la garde noble de monseigneur le prince de Condé, et résidant à Salins, en Franche-Comté; duquel mariage sont issus:
- a. François-Théodore-Ernest.
  - b. Marie-Valentine.

Les armes: « D'argent et de sable, à la croix mi-partie de  
« même, accompagnée, au premier et quatrième canton,  
« d'une coquille de sable sur argent; au deuxième et troi-  
« sième, de deux coquilles d'argent sur sable, à la fleur de lis  
« d'or, percée en cœur, avec la devise: *Signa fortium.* »

LE CONTE DES GRAVIERS, famille originaire de Paris, où elle existe encore de nos jours.

I. Jacques LE CONTE, premier du nom, quartinier de la ville de Paris, au nom duquel il fut frappé, en 1567, une médaille portant pour légende: *Abit victoria pacem.*

II. Jacques LE CONTE, deuxième du nom, échevin de Paris en 1580, eut également une médaille frappée en son nom, portant pour légende: *Ut capit unitos navis pelitque rebelles.*

III. Jacques LE CONTE, troisième du nom, échevin de Paris en 1595, eut également une médaille, dont la légende était: *Sic Henricus mereuntibus.*

IV. Charles LE CONTE, premier du nom, échevin de Paris, conseiller du roi, maître ordinaire des comptes, eut aussi la médaille frappée en son nom, avec cette légende: *Nobilitas unica virtus.* Celui-ci épousa demoiselle Bonne-Espérance, dont il eut un fils, qui suit:

V. Nicolas LE CONTE, premier de nom, conseiller du roi, contrôleur des domaines de Paris, marié à Anne Piques, dont il eut:

- 1.° Claude Le Conte, dont l'article suit:
- 2.° Six enfans sans postérité.

VI. Claude LE CONTE, premier du nom, auditeur des comptes, marié à Marie Gaigne, dont il eut:

- 1.° Cinq enfans morts sans postérité.

2.<sup>o</sup> Augustin LE CONTE, qui suit :

3.<sup>o</sup> Nicolas LE CONTE, chef d'une seconde branche, qui viendra.

VII. Augustin LE CONTE, premier du nom, conseiller à la cour des aides, marié à Anne de Bragelongne (\*), veuve de M. Cléret, seigneur de Rempat, écuyer ordinaire du roi. De ce mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Claude-François Le Conte, qui suit :

2.<sup>o</sup> Françoise, épouse de messire Robert, maître des comptes, dont est née une fille, mariée à messire de Boucherville, capitaine de vaisseau, laquelle eut aussi une fille, mariée à messire Démétrius de Comnène, issu des anciens rois de Corse.

VIII. Claude-François LE CONTE, premier du nom, conseiller au parlement de Paris, marié à Marie-Eléonore Wiebbeking, dont il a eu trois enfans :

1.<sup>o</sup> Claude-Eléonore, qui suit :

2.<sup>o</sup> Augustin, chevalier des Graviers, gentilhomme de S. A. S. monseigneur le prince de Conti, chevalier de Saint-Louis, capitaine de dragons, mort sans enfans.

3.<sup>o</sup> Augustine-Eléonore, qui a épousé messire Fournier de la Chateigneraie, écuyer de main de la feuë reine; duquel mariage est issue une fille, mariée à M. Lacart de Saumeri, fils du gouverneur de Chambort.

IX. Claude-Eléonore LE CONTE DES GRAVIERS, chevalier de S.-Louis, mousquetaire noir, ensuite capitaine au régiment de dragons Conti, gentilhomme de S. A. S. monseigneur le prince de Conti, commandant de ses véneries; a épousé demoiselle Marie-Louise-Jeanne Cœuret d'Ozigny. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Augustin-Claude-Marie-Eléonore, officier de cavalerie.

---

(\*) La famille de Bragelongne est, avec celle de Sens, une des plus anciennes et des plus illustres familles de France. Louis IX, ou S. Louis, roi de France, qui avait fait un vœu, charge M. de Bragelongne de l'accomplir. Sa majesté le lui remet de sa main. M. de Bragelongne s'agenouille, le reçoit, en lui présentant sa femme et ses enfans. Ce tableau existe entre les mains de Claude-Eléonore Le Conte des Graviers (dont il va être parlé ci-après), petit-fils d'Augustin Le Conte et d'Anne de Bragelongne. Il existe aussi à la galerie des tableaux, au Louvre.

- 2.<sup>o</sup> Mêmes prénoms, chevalier des Graviers.
- 3.<sup>o</sup> Augustine-Eléonore, mariée à messire Achille-Joseph-Abdon de Sens de Morsan.
- 4.<sup>o</sup> Augustine-Eléonore.
- 5.<sup>o</sup> Augustine-Eléonore.
- 6.<sup>o</sup> Augustine-Eléonore.

*Seconde branche.*

I. Nicolas LE CONTE, fils de Claude Le Conte, premier du nom, et de Marie Gaigne, fut lieutenant criminel au châtelet de Paris sous Louis XIV, qui, satisfait de ses services, lui donna le livre des médailles frappées sous son règne. Ce livre est entre les mains de Claude-Eléonore des Graviers, ci-dessus mentionné. Il a épousé demoiselle Anne-Julienne Lottin, fille d'un conseiller du roi, maître-d'hôtel de S. M. De son mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Nicolas, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Anne-Florence, qui a épousé M. de Bretignière, conseiller au parlement. Elle a eu une fille, mariée à M. de Murard, président au parlement de Paris. De ce mariage vint une fille, mariée à M. de Saint-Roman, conseiller au parlement.

II. Nicolas LE CONTE, fils du précédent, fut son successeur dans la charge de lieutenant criminel au châtelet de Paris. Il est mort sans postérité. Il avait épousé mademoiselle Bonneau, aussi décédée.

Armes : « Porte d'azur chargé d'un chevron d'or, deux « fleurs de soucis en chef; une sphère en pointe entre les « côtés du chevron. »

CLAYBROOKE ALIAS HANMER, ou HANMER CLAYBROOKE (\*), maison illustre, originaire d'Angleterre, où elle possédait les terres de Fulham et Hamersmith, dans le comté de Middlesex, près Londres, dans le seizième siècle.

Le principal héraut et roi d'armes de sa majesté la reine Elisabeth établit ainsi sa généalogie, par titre du 3 août 1574.

I. N. CLAYBROOKE, descendant d'une branche de l'illustre

(\*) Cette maison a porté indifféremment les noms de CLAYBROOKE, CLAIBROKE ou CLAIBROK.

maison de Brooke, vivant en 1150, qui eut pour fils :

II. N. N. CLAYBROOKE, vivant en 1200, eut pour fils :

III. Joseph CLAYBROOKE, qualifié du titre de baron, par ce titre; vivant vers 1250. De son mariage est issu :

IV. Dominique CLAYBROOKE, né vers 1249, duquel vient :

V. Gabriel CLAYBROOKE, né vers 1299. Il épousa, en 1334, noble demoiselle Marie Wiltern. Ils eurent pour fils :

VI. Robert CLAYBROOKE, gentleman, marié à l'âge de 60 ans, vers 1420, à noble demoiselle Jeanne Beswornd, d'où sort :

VII. Gilles CLAYBROOKE DE FULHAM, chevalier banneret, né vers 1430, marié en secondes noces, en 1490, avec noble demoiselle Marie Goring. Il est mort dans un âge très-avancé, vers 1524, suivant les termes du titre du 3 août 1574. Ils eurent pour fils :

VIII. Etienne CLAYBROOKE DE FULHAM, chevalier baronnet, né en 1506, lequel possédait de grands biens audit lieu de Fulham en 1574, ainsi qu'il est dit au diplôme du 2 février 1664, dont sera parlé ci-après; marié à noble demoiselle Elisabeth Basset, suivant le diplôme généalogique du 9 février 1702, dont sera également parlé ci-après.

Ce fut lui qui obtint le titre du 3 août 1574, lequel contient la preuve de sa descendance par Gilles Claybrooke, chevalier banneret, son père, depuis, Joseph Claybrooke, qualifié baron par ledit titre, à l'époque de 1250; et celle que ses ancêtres tiraient alors leur origine de la ville de Cantorbery, où l'un d'eux était établi et regardé comme très-noble en 1150, et venait d'une branche de l'ancienne et illustre maison de Brooke.

Ce même Etienne Claybrooke obtint un autre titre du 3 novembre même année 1574, qui constate ses armoiries ainsi qu'elles sont désignées ci-après.

*Nota.* Les deux diplômes des 2 février 1664 et 9 février 1702, et les lettres patentes de Louis XVI, du mois d'août 1778, ci-après, portent la même désignation d'armes et la même filiation. Ils eurent pour fils :

IX. Thomas I<sup>er</sup> CLAYBROOKE DE FULHAM, chevalier baronnet, marié, en 1554, à noble demoiselle Jeanne Rattcliffe. Ils eurent pour fils :

X. Thomas II CLAYBROOKE DE FULHAM et DE HAMERSMITH, ainsi dénommé aux diplômes des 2 février 1664 et 9 février 1702, chevalier baronnet, marié, en 1594, à noble de-

moiselle Marie Hanmer, dite Chaloner, du nom de sa mère.

La maison Hanmer est très-illustre, on trouve sa généalogie dans un auteur anglais, à la bibliothèque du roi; on y voit qu'elle remonte au huitième siècle, et qu'elle a eu des alliances avec des fils et des filles de la maison royale alors régnante en Angleterre. Un diplôme en français, signé de la main de Jacques II, roi d'Angleterre, daté du 30 août 1695, atteste l'ancienne noblesse de cette maison, et qu'elle a joui de tems immémorial de tous les titres, honneurs et prérogatives attachés à l'ordre des chevaliers baronnets du royaume d'Angleterre. De ce mariage naquit :

XI. Thomas III CLAYBROOKE ALIAS HANMER, chevalier, baron, seigneur de Bethencourt en Cambresis, né le 13 septembre 1619, en Angleterre, suivant son acte de naissance de la paroisse de Fulham, du 17 dudit mois. Il avait un frère né également à Fulham, d'après son acte de naissance du 4 février 1602. Passés tous deux en France au tems de l'usurpateur Cromwel, le plus âgé fut prêtre et chanoine de Cambrai. Il tint lieu de père à son frère, et lui légua tous ses biens, et notamment la terre de Bethencourt, par lui acquise en 1665. Thomas III joignit à son nom celui de sa mère, usage fréquent en Angleterre. Il obtint de Charles II un diplôme, du 2 février 1664, dans lequel il est nommé *vir nobilis* Thomas Claybrooke Alias Hanmer, *filius nobilis* Thomæ Claybrooke de Fulham, *generosi filii secundi cujusdam prioris* Thomæ Claybrooke de Fulham, *generosi, qui quidem erat filius secundus* Stephani Claybrooke de Fulham *generosi (in eo loco circa annum salutis M. LXXIII. patrimonio amplo dilati florentis) qui quidem Stephanus filius etiam fuit et hæres egidii Claybrooke equitis aurati*. Suit, au titre, la description des armoiries, comme à celui du 3 novembre 1574. Il épousa noble demoiselle Marie-Claude Desmaizières, le 26 janvier 1666. Il est mort et a été enterré à Cambrai, paroisse Saint-Martin, le 3 avril 1687. Ils ont eu pour fils :

XII. Guillaume-Antoine HANMER CLAYBROOKE, chevalier, baron, seigneur de Bethencourt, né le 9 janvier 1668, à Cambrai, suivant son acte de naissance de la paroisse Saint-Gengulphe.

Il obtint de Jacques III, roi d'Angleterre, les lettres patentes et diplôme du 9 février 1702, ayant en tête les générations, alliances et armoiries, en arbre généalogique,

jusques et y compris Gilles Claybrooke, chevalier baronnet, né en 1430. On y voit, par les alliances avec les plus illustres maisons d'Angleterre, qu'il n'y a jamais eu de mésalliance dans cette famille.

Il épousa noble demoiselle Elisabeth Renel de Savreux, par contrat devant Coyraux et Ballets, notaires à Mons, du 22 octobre 1697. La célébration fut faite le lendemain, à la paroisse S.-Waudrud de ladite ville. Il est mort et a été enterré à S.-Martin de Cambrai, le 22 juillet 1709.

Ils ont eu pour fils :

XIII. François-Albert-Joseph HANMER CLAYBROOKE, chevalier, baron, seigneur de Bethencourt, né à Mons, en Hainaut, suivant son acte de naissance de la paroisse Saint-Germain de ladite ville, du 15 janvier 1699. Il épousa noble demoiselle Marie-Joseph Luytens de Bossu, le 19 février 1718. Il fut reçu membre de l'assemblée de la noblesse aux états du Cambresis, et convoqué en cette qualité le 30 mai 1723. Il est mort et a été enterré à Cambrai, paroisse Saint-Martin, le 30 août 1751. Il eut pour fils :

XIV. Maximilien-Albert-Joseph HANMER CLAYBROOKE, chevalier, seigneur de Bethencourt, né le 7 septembre 1726, suivant son acte de naissance de la paroisse S.-Jacques de Valenciennes. Membre né de la chambre de la noblesse aux états du Cambresis, il y a siégé toute sa vie, fut capitaine au régiment de Boufflers-Wallon en 1745, et épousa noble demoiselle Hélène-Antoinette Dufeu, le 9 février 1750. C'est cette terre, que sa femme lui apporta en dot, qui fut, ainsi que plusieurs autres environnantes, érigées en baronnie et réunies sous le nom d'*Hanmer-Claybrooke*, par lettres patentes du roi, en juillet 1778, insinuées à Péronne le 13 août, enregistrées au parlement de Paris le 21 dudit mois d'août, et en la chambre des comptes le 5 septembre de la même année, héréditairement pour les aînés mâles, et pour perpétuer le titre de baron qu'ils ont hérité de leurs ancêtres depuis 1250.

De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Antoine-Albert-Joseph, qui suit :

2.<sup>o</sup> Gabriel-Jean, qui fait la seconde branche, rapportée plus bas.

XV. Antoine-Albert-Joseph D'HANMER CLAYBROOKE, chevalier, baron, seigneur de Bethencourt, aîné de la maison, né à Liéramont, près Péronne en Picardie, le 23 novembre 1750; reçu conseiller au Parlement de Paris le

21 juillet 1769, membre né du corps de la noblesse aux états du Cambresis, y fut reçu en octobre 1775, et y a siégé jusqu'en 1789, ainsi qu'au parlement; a épousé noble demoiselle Marie-Françoise-Charlotte Hugueny de Novion, le 8 février 1781, et possède les terres érigées en baronnie, près Péronne. Ils ont pour fils :

XVI. Edouard d'HANMER CLAYBROOKE, chevalier, baron, né à Paris, paroisse S.-Paul, le 3 août 1787; entré au quinzième régiment de dragons, le 4 mars 1803; sous-lieutenant dans le même corps le 19 avril 1806; blessé grièvement, à Vivero en Galice, le 7 février 1809; lieutenant le 4 juin 1810; aide-de-camp du général de division comte de Saint-Sulpice, en mai 1813; capitaine au mois d'août suivant. Il a épousé noble demoiselle Adèle Bernard, le 4 janvier 1813.

*Seconde branche, au quinzième degré.*

I. Gabriel-Jean d'HANMER CLAYBROOKE, chevalier, fils de Maximilien-Albert-Joseph, né à Liéramont, près Péronne en Picardie, le 13 mai 1759; sous-lieutenant; lieutenant; capitaine au régiment de la Reine, dragons, le 3 juin 1779; chef d'escadron audit régiment le 28 avril 1788; dénommé dans ses brevets, signés de la main du roi, chevalier comte d'Hanmer Claybrooke, et chevalier de S.-Louis le 1<sup>er</sup> avril 1791. A épousé noble demoiselle Charlotte-Jeanne-Camille Ballet de la Chenardière, le 1<sup>er</sup> octobre 1787. Ils ont pour fils :

II. Camille d'HANMER CLAYBROOKE, chevalier, né à Laon, en Vermandois, paroisse S.-Jean, le 16 octobre 1788; entré à l'école militaire de Fontainebleau le 13 août 1805; nommé sous-lieutenant au septième régiment de chasseurs à cheval le 23 septembre 1806; lieutenant le 11 juillet 1810; aide de camp du général de division comte de Lauriston le 10 septembre 1811; capitaine le 3 octobre 1812; chevalier de la légion d'honneur le 18 juin 1813; chef d'escadron le 5 octobre suivant; et enfin officier de la légion d'honneur le 25 février 1814.

Armes : « D'argent, à la croix pattée de gueules; l'écu  
« surmonté d'une couronne ducale d'or, d'où sort une  
« autruche à demi-corps, les ailes d'or étendues, le corps  
« herminé, et tenant à son bec un fer à cheval de sable;  
« le tout environné d'un manteau ducal de gueules doublé  
« d'argent. »

---



LANGLOIS DE CRIQUEBEUF, famille établie en Normandie, dont les lettres de noblesse ont été expédiées en septembre 1701.

I. Nicolas-François LANGLOIS, seigneur et patron de Criquebeuf-la-Campagne, a servi gendarme de la garde, ensuite a exercé la charge de conseiller au parlement de Normandie. Il eut quatre enfans mâles; mais l'aîné seul, qui suit, a fourni postérité.

II. François-Ferdinand-David LANGLOIS, écuyer, seigneur d'Auteuil, seigneur et patron de Criquebeuf-la-Campagne, a servi, en 1747, lieutenant au régiment Royal-Vaisseau, et fut blessé au siège de Maestricht. Capitaine en 1760, il fait prisonnier en 1761 le général du génie des armées du roi de Prusse, à l'arrière-garde du prince Ferdinand, ce qui lui fait obtenir l'ordre royal et militaire de S.-Louis. Réformé à la paix, il exerce au parlement de Normandie la place de son père, et n'a eu qu'un fils, qui suit :

III. Jacques Ferdinand LANGLOIS DE CRIQUEBEUF, surnuméraire des gendarmes de la garde en 1786, réformé en 1787, vivant en 1814. Il a un fils, qui suit :

IV. Edmond LANGLOIS, né en 1793.

Armes : « Porte d'argent au lion de gueule, chef d'azur, « chargé de trois molettes d'or; casque orné de lambrequins d'or, azur, argent et gueule. »

FABBRONI ou FABRONI, maison originaire d'Italie. Des membres de cette famille passèrent en France avec la reine Marie de Médicis, femme du roi Henri IV, dont il était premier ministre. L'un d'eux fut garde-meuble de cette reine, et épousa une demoiselle de Sillery. Il fut fait vicomte de Domant par le roi Henri IV. Le testament de Marie de Médicis, en 1604, fait mention de lui.

Il y a des Fabbroni en Toscane, à Pistoia, Marradi et Florence; ils dérivent de la même tige, et forment d'autres branches.

Leur parenté a été reconnue et prononcée par sentence du suprême tribunal de Florence.

Jean-Valentin-Mathias FABBRONI, de la famille de Florence, vint à Paris en 1810, comme membre du corps

législatif. Il a été fait chevalier de la légion d'honneur à la fin de la session, et fut chargé de la direction des ponts et chaussées au-delà des Alpes, maître des requêtes, commandant de l'ordre de la réunion, et baron. Ce dernier titre lui fut donné par le décret qui le charge de la rectification des limites entre la France et le royaume d'Italie. Il a épousé demoiselle Ciamagnini Pelli.

Armoiries : « Porte d'azur, avec barre transversale en argent, portant trois marteaux, surmontée d'une croix rouge, le quart de l'écu en gueule. Il y a ajouté la croix d'honneur depuis son admission dans la légion. Ces armes sont écartelées de celles de sa femme, portant d'argent avec trois roues d'or, deux en chef, une en pointe, séparées par une barre d'or. »

---

BOUCHARD DE LA POTERIE, famille noble d'extraction, originaire d'Anjou, dont la filiation, d'après les titres originaux communiqués en 1788, remonte à Michel, qui suit :

I. Michel BOUCHARD, premier du nom, écuyer, ainsi qualifié dans un titre du 5 mai 1465; a épousé noble demoiselle Françoise du Verdier, de laquelle il eut :

II. René-Claude BOUCHARD, second du nom, écuyer, seigneur de la Mothe, se trouve qualifié de *messire* et d'*écuyer*, et de *seigneur de la Mothe*, dans un acte du 24 avril 1547. Il épousa Marie Foucault de la Mothe, de laquelle il laissa.

III. René BOUCHARD, sieur de la Mothe, porte-manteau ordinaire et valet-de-chambre de la reine-mère et du duc d'Anjou; épousa, le 3 novembre 1579, demoiselle Julienne Jacquelot, de laquelle il eut :

1.° Claude, dont l'article suit :

2.° Anne, femme d'Hierôme Cousin en premières noces, et en secondes, en 1633, de noble sire René Foureau, sieur de Ségrais, conseiller-avocat du roi.

IV. Claude BOUCHARD, écuyer, sieur de la Gélière, sénéchal et juge ordinaire, civil et criminel en la juridiction de S.-Denis-d'Anjou, mort le 19 septembre 1654, épousa en premières noces, le 9 août 1605, demoiselle Marie Le Breton, fille de Baruel le Breton, écuyer, secrétaire

du roi, et maître des eaux et forêts du duché de Beaumont, dont il ne paraît pas avoir eu d'enfans; remarié depuis, en 1624, le 8 décembre, à demoiselle Renée Blanchet de la Jarrage et de Tugalle-Bouttier. Il eut de ce mariage :

- 1.° Hiérome, écuyer, sieur de la Gélinière, marié à noble demoiselle Françoise Rouvraye, et mort sans enfans.
- 2.° Claude, dont l'article suit :
- 3.° Renée Bouchard, femme de noble homme François Beloce de la Rongère.

V. Claude BOUCHARD, sieur de La Haye, conseiller du roi, receveur des traites à Château-Gontier, mourut le 27 mai 1719. Il avait épousé, le 12 janvier 1663, demoiselle Claude-Marie de Cévillé, fille de René de Cévillé et de Marie Le Voyer, morte le 30 novembre 1707; en a plusieurs enfans sans lignée, et pour fils aîné :

VI. René BOUCHARD, écuyer, seigneur de la Poterie, né en 1668, le 12 novembre; conseiller du roi; élu gardescel de la juridiction de l'élection de Château-Gontier, par lettres patentes du 15 novembre 1698, mort en 1746, le 3 mai. Il avait épousé, en 1700, le 12 janvier, noble demoiselle Françoise-Marie Le Cercler. De ce mariage sont issus :

- 1.° Jean - Baptiste - Toussaint, seigneur de Cévillé, mort sans alliance le 27 octobre 1760.
- 2.° Claude-Mathieu, qui suit :
- 3.° Marie-Françoise, mariée à messire Pierre-Martin Maumousseau, seigneur de Levarai.

VII. Claude-Mathieu BOUCHARD DE LA POTERIE, écuyer, seigneur de Coudrai, Laigne, Alhée, la Cheallardière, Chauvigny et autres lieux; épousa, à l'île Marie-Galande, le 6 juillet 1734, noble demoiselle Gabriel Quentin du Plessis, dont il a :

- 1.° Claude - René, écuyer, mort sans postérité, en décembre 1785, à Marie-Galande.
- 2.° Claude-Louis, qui suit :
- 3.° Gabrielle-Jeanne, mariée, en 1759, à messire Gabriel Cler, comte de Razilly, seigneur de Beaumont, Avoine et Savigny.
- 4.° Félicité, épouse, en 1768, 19 septembre, de messire Bourdon de Gramont, chevalier de l'ordre de S.-Lazare.

VIII. Claude-Louis BOUCHARD DE LA POTERIE, seigneur

du Coudrai, Laigné, etc., né le 19 août 1746, capitaine commandant au régiment de Beauvoisis, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, le 14 septembre 1788, avait épousé, le 22 octobre 1786, par dispense authentique, sa nièce, Gabrielle-Louise de Razilly, fille de Gabriel Cler de Razilly, chef des escadres navales, et morte à Wertheim en 1795; a émigré en 1791, et a servi dans l'armée de monseigneur le prince de Condé; il est aujourd'hui président du canton de Saint-Aignan. De son mariage sont issus :

- 1.° René-Gabriel Armand, dont l'article suit :
- 2.° René-Gabriel Romain, né le 24 mars 1790, capitaine au premier régiment d'artillerie de la marine, chevalier de la légion d'honneur.
- 3.° René-Jean-Louis Constantin, né à Wertheim en Allemagne, chez le prince de Lœwenstheim, le 27 décembre 1794.

IX. René-Gabriel-Armand BOUCHARD DE LA POTERIE, chevalier, né à Château-Gontier le 5 janvier 1788, maire de la commune d'Alhée, près de Craon, département de la Mayenne.

Armoiries : « Porte d'azur à trois léopards d'argent, « passant l'un sur l'autre. »

LA BORDE (DE), maison originaire du Béarn.

I. Jean-Etienne DE LA BORDE, receveur général des domaines et bois du roi, dans la généralité d'Auch, puis administrateur général des domaines et bois du roi, a été créé et nommé citoyen noble et immatriculé de la ville de Perpignan, par lettres patentes en forme de charte, données par le roi, à Versailles, au mois de février 1788; et le 2 avril suivant, M. d'Hozier de Sérigny, en qualité de juge d'armes de la noblesse de France, a expédié audit sieur Jean-Etienne de La Borde un brevet en parchemin contenant le règlement de ses armoiries. Jean-Etienne de La Borde, mort en 1793, a laissé les enfans qui suivent :

- 1.° Dominique Jean-Jacques-Etienne de La Borde de Laas, receveur général, puis administrateur général des domaines et bois du roi, mort à Paris. Il a laissé deux fils.
- 2.° Louis de La Borde, receveur général des domaines et bois du roi dans la généralité d'Auch, vivant à Paris.

3.<sup>o</sup> Plusieurs demoiselles, dont, entre autres, Alexandrine, Rosalie et Elisabeth.

Armoiries : « D'or à trois palmiers, au pied de sinople ;  
« celui du milieu supérieur. »

VÉRON, famille originaire de Troyes en Champagne, mais établie à Paris depuis le siècle dernier.

I. Louis Henri VÉRON, premier échevin de Paris en 1737, écuyer, a prêté serment entre les mains du roi Louis XV, le 16 août de la même année. Il a épousé Marie-Madeleine Masse. De ce mariage :

1.<sup>o</sup> Louis-Grégoire Véron, dont l'article suit :

2.<sup>o</sup> Louis-Jean Véron, écuyer décédé en 1755, sans postérité.

II. Louis-Grégoire VÉRON, écuyer receveur général des finances de Franche-Comté, mort le 25 juin 1780. Il avait épousé demoiselle Jeanne-Marguerite de Niquet, fille d'Antoine-Joseph de Niquet, premier-président au parlement de Toulouse, et de dame Marguerite-Aimée de Tifault. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Aimée-Louis Véron de Cérame, dont l'article suit :

2.<sup>o</sup> Antoinette-Joséphine-Gabrielle Véron, mariée à messire Charles-Joseph Duplex de Mézy.

III. Aimé-Louis VÉRON DE CÉRAME, chevalier, né le 6 septembre 1754, ancien régisseur général des étapes et convois militaires pour le compte du roi, vivant à Paris.

Les armes sont : « D'azur au chevron d'or, accompagné  
« de trois trèfles de même, et d'un véron d'argent mis en  
« pointe. »

GUIOT DE SAINT-REMI, maison noble, originaire de Lorraine, où elle est encore établie de nos jours.

I. René GUIOT, avocat en la cour souveraine de Lorraine et de Barrois, obtint de S. A. R. Léopold, duc de Lorraine, des lettres de noblesse, le 1<sup>er</sup> mai 1714, en récompense des services militaires de ses pères. Claude Guiot, son aïeul, étant un des plus riches notables de Nanci, avait sacrifié ses biens pour servir à ses frais le duc Charles IV dans toutes ses guerres, en qualité d'archer de ses gardes.

Par suite de cet attachement pour ce prince, il avait consommé toute sa fortune, tant pour le paiement de ses rançons, ayant été plusieurs fois fait prisonnier, que pour subvenir aux dépenses d'un service gratuit. Claude et Nicolas-François Guiot, l'un père de René et l'autre son oncle, avaient suivi avec le même dévouement le duc Nicolas-François, l'un en qualité de garde du corps, et l'autre en qualité d'écuyer. René Guiot avait épousé Jeanne Doridant. De ce mariage vint, entre autres enfans :

II. Nicolas-François GUIOT, premier du nom, écuyer, seigneur de S.-Remi, conseiller des ducs de Lorraine, avait épousé N... Jeanmaire, de laquelle il eut, entre autres enfans :

III. Nicolas-François GUIOT, second du nom, écuyer, seigneur de S.-Remi, mort le 6 janvier 1806, avait épousé Marie-Charlotte de Saulcourt, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Philippe-Nicolas-François Guiot de S.-Remi, lieutenant au régiment de dragons de S. A. R. monseigneur le comte d'Artois, émigré à l'armée des princes en 1791, mort le 11 mai 1811, sans postérité.

2.<sup>o</sup> Emmanuel-Jean-Charles, dont l'article suit :

3.<sup>o</sup> René-Philippe-de-Néry Guiot de S.-Remi, a émigré en 1791, et servi dans l'armée de monseigneur le prince de Condé jusqu'en 1801; a épousé Joséphine-Antoinette Rollin. De ce mariage viennent :

a. Hippolyte, né en septembre 1804.

b. Eugène, né en octobre 1807.

c. René, né en avril 1811.

IV. Emmanuel-Jean-Charles GUIOT, seigneur de Saint-Remi, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, a émigré en 1791, et servi dans l'armée de monseigneur le prince de Condé jusqu'en 1801. Il a été, ainsi que son frère, un des premiers gentilshommes de la Lorraine qui se réunirent à monsieur, frère du roi, lors de son arrivée à Nanci en 1814. Il a épousé Marie-Sophie de La Cour, morte le 11 mai 1812. De ce mariage vient :

Nicolas-Victor, né le 3 septembre 1803.

Armes : « D'azur, à une ruche d'or, semé d'abeilles d'argent, de même au chef cousu de gueule, chargé d'une couronne d'or. »

BOURCEL DE MAISONBLANCHE, famille originaire de la Lorraine, et auparavant établie à Château-Thierry, fut anoblie dans la personne de Jean Bourcel, par lettres patentes de Charles duc de Lorraine, données à Mirecourt, le 9 novembre 1662, en récompense de 30 années de services, dix en qualité de cavalier, puis de quartier-maître de régiment, ensuite de lieutenant de cavalerie, de capitaine-lieutenant, de capitaine en chef, et enfin de quartier-maître-général de l'armée.

Il existe de cette famille :

Jean-Florentin DE MAISONBLANCHE, écuyer, né en 1775, qui a pour enfans :

- 1.° Adolphe, né le 15 mai 1802.
- 2.° Paul, né le 17 septembre 1803.
- 3.° Charles, né en 1805.
- 4.° Joséphine, née en novembre 1810.

Armes : « D'azur, à trois tours d'argent, percées deux et une; et pour cimier un lévrier au naturel. »

CHALENDAR (DE), famille noble d'extraction, et très-ancienne, originaire du Vivarais, divisée aujourd'hui en deux branches, dont l'aînée est fixée dans le Velay, et la cadette en Lorraine.

I. Jacques DE CHALENDAR, premier du nom, vivant en 1389, a épousé Jeannette de Chassier, famille noble du Vivarais, de laquelle il a eu :

II. Pierre DE CHALENDAR, premier du nom, vivant en 1432, a épousé Marguerite de La Prade, de laquelle il laissa :

III. Bertrand DE CHALENDAR, premier du nom, vivant en 1449, a épousé Hélie de Borne, veuve de noble Louis de Montort, de laquelle il eut :

IV. Armand DE CHALENDAR, premier du nom, vivant en 1481, marié 1.° à Louise Estagette, 2.° à Marguerite Le Franc. Il laissa :

V. Guillaume DE CHALENDAR, premier du nom, vivant en 1482, a épousé Françoise de la Tour en 1506, de laquelle il eut :

VI. Guillaume DE CHALENDAR, second du nom, marié à Catherine du Roure, le 2 décembre 1556. De ce mariage vinrent :

1.° Antoine, qui continue la branche aînée, établie dans le Vivarais.

2.° Claude, qui fonde la branche établie dans le Velay, et dont nous allons parler.

VII. Claude DE CHALENDAR, premier du nom, épousa, en 1589, dans le Velay, où il fixa sa résidence, Gabrielle Bonnet, de laquelle il laissa :

VIII. Charles DE CHALENDAR, premier du nom, marié le 12 janvier 1614, à Marguerite Le Blanc, de laquelle il eut :

IX. Charles DE CHALENDAR, second du nom, épousa en 1635 Anne Véron, de laquelle il laissa :

X. Joseph DE CHALENDAR, premier du nom, qui épousa, le 27 mai 1682, Claire Jourdan de Veaux, de laquelle il eut :

XI. Jean-François DE CHALENDAR, premier du nom, vivant en 1683. Il épousa Marie Véron de Villette, de laquelle il laissa :

XII. Claude-Joseph DE CHALENDAR, premier du nom, épousa en 1744 Jeanne Forel. De ce mariage vinrent :

1.° François-Mathieu, qui a été sous-lieutenant dans le régiment d'Auvergne en 1777, puis lieutenant des maréchaux de France au Puy en Velay.

2.° Jean-Baptiste-Marguerite, qui suit :

XIII. Jean-Baptiste-Marguerite DE CHALENDAR, né le 15 mars 1751, capitaine au régiment de Royal-Auvergne en 1781; a émigré et a servi dix ans dans l'armée des princes français, où il a commandé la compagnie des officiers de son régiment. Il est lieutenant-colonel à dater du 5 janvier 1797, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis : il a épousé Marie-Thérèse de la Barthe. De ce mariage sont nés :

1.° Arsène-Joseph-Frédéric-Vincent, né le 23 janvier 1792, lieutenant dans le neuvième régiment de cuirassiers, chevalier de la légion d'honneur.

2.° Marie-Françoise-Amélie, née le 21 janvier 1789.

Armes : « De sinople, à un lévrier passant d'argent, accolé de gueules, bouclé d'argent, surmonté d'un lambel à trois pendans d'or; un croissant d'or en pointe, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or. »



BELLEMARE DE CARREY, famille ancienne, originaire d'Irlande, résidant successivement en Normandie et en la province du Maine, y étant de nos jours encore résidente, et à Paris.

En l'année 1066, Jean de Carrey était du nombre des nobles qui passèrent en Angleterre avec le duc Guillaume de Normandie et Robert son fils, comme il est prouvé dans les archives de la chambre de Rouen.

Ce Jean fit souche en Angleterre, dont sont issus les barons de Horn et les comtes de Fernishaest.

Ce Nicolas de Carrey, grand-écuyer d'Angleterre, chef de la cavalerie, chevalier de l'ordre de la Jarretièrre et de Saint-Georges, était parent d'Anne de Boulen, femme de Henri VIII, mère de la reine Elisabeth. Ledit Nicolas fut décollé en 1533, sous le règne de Henri VIII.

Dudit Nicolas de Carrey vint Pierre de Carrey, milord, lequel fut d'une conspiration contre la reine Marie, fille de Henri VIII, avec le prince de Devonshire, le duc de Suffolk, Thomas Hacuet, seigneur de Ken. Le duc de Suffolk et Hacuet furent pris et exécutés.

Ledit Pierre milord de Carrey se sauva en France avec son fils, à cet effet, sur la fin du règne de Henri II. Il se tint long-tems caché du côté de Rouen et de Lisieux : les affaires étaient toujours brouillées en Angleterre. Ce Pierre de Carrey avait trois fils, dont l'aîné s'appelait Jean, qui avait épousé Anne de La Porte, dont était issu Nicolas de Carrey et deux frères qui servirent le roi. Tous les trois entretenrent des compagnies à leurs dépens dans les tems des guerres civiles, et il y en eut deux de tués; il ne restait plus que Jean, et Nicolas son fils. Ce fut dans ce tems que ces deux derniers se firent connaître au roi. Il était nécessaire que cela fût, puisqu'ils avaient fait leur domicile en France et en Normandie, que leurs biens étaient confisqués en Angleterre, qu'ils étaient catholiques, que la religion contraire régnait en Angleterre. Ils obtinrent du roi Henri III, en 1588, une déclaration par laquelle il les reconnaît nobles d'ancienne race, et leur accorde les mêmes privilèges qu'aux anciens nobles de la Normandie. Sous Henri IV, on fit la taxe des nouveaux nobles de Normandie; le roi donna des lettres patentes, en 1598, audit Nicolas de Carrey de Bellemare, par lesquelles il l'exempte de cette taxe, comme n'étant point dans le rang des nouveaux nobles du règne précédent.

I. Jean DE CARREY DE BELLEMARE, a épousé Anne de La Porte.

II. Nicolas DE CARREY DE BELLEMARE, fils du précédent, décédé en 1624. Il avait épousé Marie Beaudouin du Bassec, fille d'un conseiller au parlement de Rouen, dont la famille est encore dans la magistrature. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Nicolas, décédé sans alliance.
- 3.<sup>o</sup> Louise, établie en Normandie.

III. Jean DE CARREY DE BELLEMARE, décédé en 1623. Il avait épousé, en 1611, Antoinette Costard, fille de Michel Costard, sieur de La Quèze, et de Jeanne Mauduit. De ce mariage naquirent :

- 1.<sup>o</sup> Nicolas, qui marcha à l'arrière-ban de la noblesse de Normandie, et a servi en Lorraine, ce qui est constaté par le certificat du duc de Longueville, du 18 octobre 1635, décédé chanoine de l'église de Lisieux, en 1658.
- 2.<sup>o</sup> Pierre, qui suit :
- 3.<sup>o</sup> Charles, décédé en bas âge.

IV. Pierre DE CARREY DE BELLEMARE, écuyer, sieur de la Bretèche, fils du précédent, né en 1616, a servi avec distinction dans les gardes du corps en 1635; capitaine au régiment de Picardie en 1648; commandant ledit régiment à la bataille de Rocroy, où il fut blessé. Décédé le 27 juillet 1695, il avait épousé, en 1653, demoiselle Marie Dubois de Courciers, fille de Guillaume, sieur des Bordeaux, et de Nicolle Duplessis-Châtillon, décédée le 12 janvier 1713. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Guillaume, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Jean, que l'on nommait le chevalier de Bellemare, a été successivement lieutenant au régiment de Bourbonnais, infanterie, le 11 novembre 1685; passé dans le régiment du comte de Tessé; lieutenant de la Colonelle le 28 mai 1689; capitaine par commission le 4 septembre 1691; chevalier de Saint-Louis, avec une pension de 500 liv.; il est mort, le 3 juillet 1705, des blessures qu'il avait reçues au siège de Chyvey, étant capitaine des grenadiers.
- 3.<sup>o</sup> René, décédé curé de Colombiers, au Maine.
- 4.<sup>o</sup> Nicolle, née le 11 septembre 1660, mariée à messire René de Faudoas de Serillac.

V. Guillaume DE CARREY DE BELLEMARE, fils du précédent, né le 26 septembre 1656, page de la reine depuis 1670 jusqu'en 1674; lieutenant au régiment de Normandie le 16 décembre 1674; cornette de la compagnie colonelle au régiment de Tessé dragons, le 11 février 1676; blessé à la bataille de Reinsfeld le 3 juillet 1693; décédé le 29 octobre 1726. Il avait épousé, en 1680, Gabrielle-Françoise Laudier de la Crochardière, fille de feu Guillaume, président de l'élection d'Alençon, et de Marguerite de la Fournerie, décédée le 31 décembre 1732. De ce mariage sont issus :

- 1.° Guillaume-René, né le 2 janvier 1683, lieutenant au régiment de Tessé le 4 mars 1705; mort, en 1710, des blessures qu'il reçut au siège de Turin.
- 2.° Pierre-François, qui suit:
- 3.° Jacques-François, né le 20 avril 1686, décédé en bas âge.
- 4.° François, né le 25 juin 1690, décédé chanoine de l'église du Mans le 2 février 1751.
- 5.° Joseph, né le 7 septembre 1692, décédé en bas âge.
- 6.° Marie-Gabrielle, née le 22 décembre 1681, mariée, en 1702, à Jean-Antoine Dubouchet de la Forterie.
- 7.° Anne, née le 30 juin 1687, mariée à Jacques Barbot, conseiller élu à Alençon, décédée sans postérité.
- 8.° Françoise-Guillielmine, née le 26 août 1688, décédée sans alliance.
- 9.° Jeanne-Nicolle, née le 8 octobre 1691, décédée sans alliance.
- 10.° Renée-Marguerite, née le 6 mars 1695, mariée à N... de Gastines, décédée sans postérité.
- 11.° Marie-Madeleine, née le 6 mai 1697, décédée sans alliance, en 1781.

VI. Pierre-François DE CARREY DE BELLEMARE, fils du précédent, né le 23 juin 1684, page de monsieur, frère unique de Louis XIV, et de monseigneur le duc d'Orléans, régent en 1701; lieutenant au régiment d'Orléans infanterie en 1705; capitaine audit régiment l'année suivante; décédé le 7 février 1760. Il avait épousé, en 1713, Marguerite Bondonnet de Parence, fille d'Antoine, conseiller du roi et son avocat au siège présidial du Mans, et de Marguerite Legendre, décédée le 2 juin 1740. De ce mariage sont issus :

- 1.° Pierre-Guillaume-Nicolas, qui suit ;

- 2.<sup>o</sup> Antoine-Gabriel, né le 10 avril 1715, décédé le 23 mai 1720.
- 3.<sup>o</sup> François-Augustin, dont viendra l'article :
- 4.<sup>o</sup> Jean-Guillaume, né le 18 septembre 1719, décédé sans alliance le 17 février 1775.
- 5.<sup>o</sup> Jean-Antoine, dont il sera parlé page 42 :
- 6.<sup>o</sup> Marguerite, née le 12 mai 1717, élève de S.-Cyr, près Versailles, y décédée en octobre 1733.
- 7.<sup>o</sup> Marie-Gabrielle, née le 7 juillet 1718, décédée le 30 novembre 1800, ayant été mariée, en 1757, à Charles-Jacques d'Herbelin de La Reveillière; de ce mariage sont issus deux garçons.
- 8.<sup>o</sup> Anne-Constance, née le 8 novembre 1722, religieuse bénédictine à l'abbaye du Pré, du Mans, décédée le 10 février 1779.
- 9.<sup>o</sup> Antoinette-Marie-Anne, née le 5 décembre 1723.
- 10.<sup>o</sup> Nicolle-Françoise, née le 12 mai 1725, décédée fille en 1761.
- 11.<sup>o</sup> Madeleine-Marie, née le 15 août 1728, décédée sans postérité en 1764, ayant été mariée, en 1763, à François le Normand de Chevigné.
- 12.<sup>o</sup> Elisabeth-Françoise, née le 12 novembre 1729, décédée sans alliance en 1741.
- 13.<sup>o</sup> Victoire-Françoise, née le 4 mars 1733, décédée le 20 novembre 1774, ayant été mariée, en 1764, à Joseph-François Sorgan de la Courbe, conseiller du roi à l'élection du Mans; de ce mariage est issue :  
Victoire-Anne, née le 17 janvier 1765, décédée le 19 octobre 1791, ayant aussi été mariée en 1782, à Charles-François Le Clerc de Sainte-Croix; de ce mariage est issu :  
Augustin-Charles, né le 1<sup>er</sup> mai 1787.
- 14.<sup>o</sup> Marguerite-Catherine, née le 7 juillet 1735, décédée, sans alliance, en 1747.

VII. Pierre-Guillaume-Nicolas DE CARREY DE BELLEMARE, fils du précédent, né le 2 février 1714, cadet gentilhomme à Metz, au mois de janvier 1731; lieutenant dans le bataillon d'Alençon le 1<sup>er</sup> juin; lieutenant au régiment de la Couronne, infanterie, au mois de décembre 1733; capitaine par commission, le 13 juillet 1743; retiré en 1745; décédé le 24 avril 1781. Il avait épousé, en 1748, Jacqueline-Françoise de Renusson, fille de Pierre Denis, conseiller au présidial du Mans, et de Marguerite Olivier, décédée en

février 1751. De ce mariage est issu : Pierre-Gaspard-François-Gabriel, qui suit :

VIII. Pierre-Gaspard-François-Gabriel DE CARREY DE BELLEMARE, fils du précédent, né le 6 janvier 1751, décédé sans postérité le 8 décembre 1806, ayant été marié deux fois ; la première, en 1783, à Geneviève-Charlotte-Françoise de Vanssay, fille de Charles-Joseph-René, capitaine de cavalerie, chevalier de St.-Louis, et de Denise-Françoise de Renusson, décédée le 2 mai 1794 ; la deuxième, le 12 février 1795, à Françoise la Flèche de Grandpré, fille de feu François Pantaléon, et de Françoise-Elisabeth Bivet.

En lui finit la branche aînée, qui se trouve actuellement continuée par Augustin-Pierre René, dont il va être parlé plus bas, après l'article qui suit :

IX. François-Augustin DE CARREY DE BELLEMARE, troisième fils de Pierre-François et de Marguerite Bondonnet de Parence, né le 26 mars 1716, lieutenant au régiment de la Couronne infanterie, au mois de janvier 1734 ; lieutenant en premier en 1738 ; réformé, puis rentré lieutenant audit régiment, le 1<sup>er</sup> avril 1744 ; capitaine le 8 octobre 1745 ; chevalier de Saint-Louis le 1<sup>er</sup> janvier 1755 ; retiré avec pension en 1760 ; décédé le 4 février 1792 : il avait épousé, le 5 février 1767, Angélique-Renée-Françoise de Jupilles, fille de feu Alexandre Léonard, et de Bonne-Angélique Desvaulx de Lévaré, décédée le 8 septembre 1804. De ce mariage sont issus :

1.° Augustin-Pierre-René, qui suit.

2.° François-Joseph, dont l'article viendra :

X. Augustin-Pierre-René DE CARREY DE BELLEMARE, fils du précédent, né le 3 mai 1769, sous-lieutenant de remplacement au régiment d'Orléans infanterie le 1<sup>er</sup> septembre 1784 ; sous-lieutenant le 21 octobre 1785 ; lieutenant le 15 septembre 1791 ; retiré le 1<sup>er</sup> décembre suivant : il a épousé, en 1796, Madeleine-Renée le Proust de Chevaigné, fille de René, écuyer, ancien officier du roi, et de Madeleine-Françoise Lambert de la Vannerie. De ce mariage est issu René-Augustin, qui suit :

XI. René-Augustin DE CARREY DE BELLEMARE, fils du précédent, né le 21 décembre 1797 ; élève au lycée de Henri IV, à Paris, le 16 avril 1812 jusqu'en septembre 1813.

François-Joseph DE CARREY DE BELLEMARE, fils puiné de François-Augustin et d'Angélique-Renée-Françoise de

Jupilles, né le 29 septembre 1770; page de la reine depuis le 1<sup>er</sup> avril 1785 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1788, qu'il est entré au régiment d'Anjou infanterie; retiré en 1791; a épousé, le 23 janvier 1806, Elisabeth-Marie-Michelle Riballier-Desilles, fille d'Urbain et de feu Elisabeth-Louise Percheron. De ce mariage sont issus :

- 1.° Félix-Louis, né le 16 septembre 1809.
- 2.° Elisabeth-Françoise-Joséphine, née le 5 novembre 1806, décédée le 23 novembre 1808.
- 3.° Honorine-Marie-Françoise, née le 9 juin 1813.

Jean-Antoine DE CARREY DE BELLEMARE, troisième fils de Pierre-François et de Marguerite Bondonnet de Parence, dont il est question page 39, né le 4 mars 1727, volontaire au régiment de la Couronne, infanterie, en 1748 : lieutenant au régiment de Rouergue, infanterie, en 1749; capitaine audit régiment, par commission, en 1757; blessé à l'affaire de Varbourg le 31 juillet 1760; s'est retiré chevalier de Saint-Louis avec appointemens; décédé le 30 août 1784. Il avait épousé, en 1764, Marie-Etiennette-Louise Jannart de Medemanche, fille d'Etienne-Nicolas, trésorier de France, et de Marie Le Rouge de Beaufeu. De ce mariage sont issus :

- 1.° Antoine-Augustin, décédé en bas âge.
- 2.° Augustin-Henri, qui suit :
- 3.° Marie-Jeanne-Perrine, née le 31 juillet 1765, mariée, le 20 avril 1789, à Jacques-Marie Corbin de La Beaussonnière. De ce mariage sont issus :
  - 1.° Arsène-Marie-Charlotte, née le 20 juillet 1790.
  - 2.° Marie-Zoé, née le 6 avril 1795.
  - 3.° Antoinette-Etiennette-Claire, née le 12 août 1766, élève à Saint-Cyr, près Versailles, depuis 1777 jusqu'en 1786; mariée, en 1800, à François Bellard, ancien militaire.
  - 4.° Adélaïde-Joséphine-Perrine, née en 1772, décédée en bas âge.

Augustin-Henri DE CARREY DE BELLEMARE, fils du précédent, né le 9 février 1780, élève du roi au collège royal de La Flèche, depuis 1790 jusqu'en 1793; retiré du service militaire depuis plusieurs années.

Armes : « Une bande d'or au champ d'azur, deux étoiles « d'or, trois carreaux bordés de sables; pour supports, « deux licofnes. »

---

GAIGNEAU DE CHATEAU-MORAND, maison originaire de Bourgogne.

I. Claude GAIGNEAU, seigneur de Château-Morand, gendarme de la compagnie qui auparavant existait sous le titre de compagnie du duc d'Orléans, fut anobli, en 1676, par lettres-patentes de Louis XIV, qui mentionnent honorablement, lui et ses trois fils, pour les belles actions faites par eux en différens sièges et batailles; il eut donc trois fils :

- 1.° Jean Gaigneau de Château-Morand, mort au service.
- 2.° Claude Gaigneau Duplessis.
- 3.° Pierre Gaigneau, qui suivra ;

II. Pierre GAIGNEAU DE CHATEAU-MORAND, écuyer, sieur de Champrenault, capitaine au régiment de la Marine; pourvu, le 28 mars 1672, de la charge de conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts du duché d'Orléans, se fixa, en 1679, à Orléans, et épousa, le 6 novembre de la même année, demoiselle Marie Vaillant de Champvallius, fille d'Antoine Vaillant, écuyer, S.<sup>r</sup> de Champvallius, et de demoiselle Elisabeth Le Grand; il a eu pour fils :

- 1.° Alexandre, qui suit :
- 2.° Elisabeth-Marguerite Gaigneau de Château-Morand, qui épousa, en 1711, François de Paule Dèhère, chevalier, seigneur de Villermain de l'Hespère et du Coudrai, onzième degré de la famille Dèhère; ancienne noblesse de la Flandre autrichienne.

III. Alexandre DU GAIGNEAU DE CHATEAU-MORAND, écuyer, sieur de Champvallius, conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts du duché d'Orléans en 1707; a épousé, le 18 août 1709, demoiselle Madeleine Simonot, fille de Denis Simonot, écuyer, sieur de Choiseau, et de dame Madeleine Vaillant; il eut pour fils :

IV. Alexandre-Pierre DU GAIGNEAU DE CHATEAU-MORAND, chevalier, sieur de Champvallius, pourvu, le 10 juillet 1771, de la charge de maître particulier des eaux et forêts; épousa, le 13 octobre 1739, demoiselle Marie-Anne Colas Danjouan, fille de Charles Colas, écuyer, sieur Danjouan, conseiller, juge, magistrat au bailliage et siège présidial d'Orléans, et de dame Claude Rousseau; il eut pour fils :

- 1.° Alexandre Charles, dont l'article viendra :
- 2.° Alexandre-François-Marie du Gaigneau, chevalier, lieutenant en second à l'école de Mézières en 1771,

lieutenant du génie en 1774; capitaine du génie en septembre 1785; chef de bataillon, sous-directeur des fortifications, en 1793; fait prisonnier en avril 1793; échangé en 1795; retraité avec pension le 22 juin 1796, et existant en 1814.

V. Alexandre-Charles DU GAIGNEAU DE CHATEAU-MORAND, ci-dessus nommé, sieur de Champvallius, conseiller du roi, pourvu, le 10 août 1775, de la charge de maître particulier des eaux et forêts, existant en 1814; il avait été nommé, en janvier 1792, conservateur dans la même partie à la résidence d'Orléans; mais cette nomination n'eut point d'effet, par suite de la révolution de France, qui supprima cette place et les autres; il a épousé, le 18 avril 1784, Marie-Félicité Tassin, de Villepiou-Damoiselle, fille de Prosper-Guillaume Tassin, écuyer, seigneur de Villepiou, intendant des finances de monseigneur le duc d'Orléans, conseiller du roi et son procureur au bailliage, siège présidial et châtelet d'Orléans, et de dame Suzanne-André Leclerc de Douy-Damoiselle; il en eut un fils, qui suit :

VI. Alexandre-Désiré DU GAIGNEAU, chevalier, sieur de Champvallius, substitut du procureur du roi au tribunal de première instance d'Orléans; il a épousé, le 2 décembre 1810, demoiselle Marie-Madeleine-Pauline de Saint-Mesmin, fille de feu M. Léon de Saint-Mesmin, garde du corps du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Marie-Jeanne de Loynes de Milbert.

Armes : « Porte de gueule et d'azur à la face d'hermine, « brochant sur le tout, timbre d'écuyer d'argent grillé « d'or, bourlet et lambrequins d'hermine de gueule et « d'azur; pour devise : *Quo fata.* »

---

BONET, famille noble, d'extraction ancienne, établie depuis plusieurs siècles dans la ville de Sarlat en Périgord, où les cadets prennent le nom de La Chapoulie; ceux de ce nom ont servi sans interruption le roi et l'état en différentes occasions, entre autres :

I. Raymond DE BONET, écuyer, seigneur de La Geneste et de Laygue, consul et avocat du roi au siège présidial de Sarlat, qui, lors de la prise de cette ville, en 1652, fit secrètement assurer le roi de la bonne volonté et du désir



qu'avaient tous les habitans de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour chasser les ennemis de leur ville, qui n'aurait pas été prise s'ils avaient été secourus. La réponse fut favorable, et on lui fit savoir que les ordres avaient été donnés au duc de Candale pour envoyer des troupes en état de seconder le zèle des habitans. Raymond de Bonet, assuré du jour et de l'heure que le secours devait arriver, se chargea de la porte par où M. Marin, lieutenant-général des armées du roi, devait entrer à la tête de sa troupe, et commanda lui-même celle qui devait forcer le corps-de-garde, qu'il emporta l'épée à la main, au grand contentement de ses concitoyens. MM. de *Coste* et de *S.-Clar*, conseillers et consuls de ladite ville, se portèrent aussi au quartier de l'évêché, et ne montrèrent pas moins d'ardeur et de zèle dans ce poste qui leur fut assigné, que Raymond de Bonet en fit voir dans celui qui lui avait été confié. C'est par le soin et la vigilance de ces trois magistrats que la ville de Sarlat fut délivrée, après avoir resté trois mois sous l'obéissance du prince de Condé. Cette heureuse époque, arrivée le 24 mars 1653, fut consacrée par un vœu solennel en l'honneur de S. Joseph, dans l'église des Récollets, et se renouvelle tous les ans à pareil jour. Raymond de Bonet testa en 1693; il avait épousé Louise de Besse, de laquelle il laissa, entre autres enfans :

- 1.° Joseph-Raymond de Bonet, chevalier et seigneur de Laygue, conseiller du roi, receveur des tailles à Figeac, mort sans postérité en 1788.
- 2.° N\*\*\* de Bonet, écuyer, prêtre docteur en théologie, et archidiacre du chapitre abbatial de Figeac en Querci.
- 3.° Jean-Baptiste, dont l'article suit :

II. Jean-Baptiste DE BONET, chevalier, seigneur de La Chapoulie et de La Vayserie, garde du roi, avait épousé Marie de Maraval, de laquelle il laissa :

III. Joseph-Jérôme DE BONET, chevalier, seigneur de La Chapoulie et de La Vayserie, reçu, le 4 mai 1762, gendarme de la garde du roi, mort en 1787; il avait épousé Marie-Françoise Loudieu de La Calprade, morte en 1813. De ce mariage sont nés :

- 1.° David-Joseph, dont l'article suit :
- 2.° Jean-Baptiste, seigneur de Laygue, né en 1781, vivant à Sarlat.

IV. David-Joseph DE BONET, chevalier, seigneur de La

Chapoulie et de La Vayserie, né en 1780, député par la ville de Sarlat près de S. M. Louis XVIII, à l'occasion de son retour au trône en 1814.

Il y a une autre branche qui réside au Carlou, dont ils sont seigneurs, près de Belves en Périgord, qui a aussi rendu de grands services au roi et à l'état.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par M. Bazin de Bezons, intendant de Bordeaux, le 28 juin 1697, lors de la recherche par édit de septembre 1696. On trouve la généalogie de cette famille dans le dictionnaire de La Chesnaye-des-Bois, qui fait mention des titres originaux.

Armes : « Portent de gueule à un lion d'or, et un chef « cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent. »

Voyez armorial de France, 1699, tome II, page 716, art. 122.

BEAUGENDRE (DE), famille noble d'extraction, établie dans le Cotentin, et comprise dans la recherche faite par Raimond Montfauouq, en 1463, sergenterie de Sainte-Marie du Mont, élection de Carentan. Les Beaugendre, les Aux-Epaules, les Fortescu et les Osber étaient les quatre familles nobles qui avaient fondé et doté l'église de Sainte-Marie du Mont. Les armoiries de ces quatre familles étaient sculptées en carreau sur les angles de la tour de cette église, et n'ont disparu qu'à la révolution. On voyait encore, en 1740, l'écusson des Beaugendre peint sur les vitres de l'église de Colleville en Bessin. L'acte le plus ancien qui soit resté dans les titres de cette famille est un contrat de fief ou d'acquet fait par Robert Beaugendre, écuyer, en 1375, le 18 septembre; les Beaugendre étaient au nombre des gentilshommes qui, en 1424 et en 1425, défendirent la place du Mont Saint-Michel contre les Anglais.

I. Robert I<sup>er</sup>, qui épousa demoiselle Perrine de Beuzeville.

II. Nicolas.

III. Charles I.<sup>er</sup>, qui épousa Mariette de Fortescu.

IV. Charles II.<sup>e</sup>, qui épousa Jeanne Desmoutiers.

V. Richard, qui épousa Marie d'Hauchemail.

VI. Pierre, qui épousa Anne Avice de la Fresnée.

VII. Robert II.<sup>o</sup>, lieutenant-général à Carentan, qui épousa Anne Duquesnel.

VIII. Pierre II.<sup>o</sup>, qui épousa Marguerite Morin en 1672.

IX. Bernardin Robert, qui épousa Claude Bernardine Lemignot de Jamelot.

X. Pierre-Félix, qui épousa, en 1774, Bonne-Françoise Degourmont; de ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Pierre-François-Charles, qui suit :

2.<sup>o</sup> Robert-Bernardin-Félix, prêtre.

XI. Pierre-François-Charles, qui a épousé Marie-Bernardine-Sophie Degourmont; de ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Paul-Bernardin.

2.<sup>o</sup> Sophie-Hyacinthe-Charlotte.

Armes : « De gueules à deux chevrons brisés d'argent, « trois coquilles, deux en chef et une en pointe. »

ROSTAING-CHAMPFERRIER (DE), à Valence en Dauphiné; famille noble, originaire de Liviers, paroisse de Lias, mandement de Tournoy-les-Privas en Vivarais, qui remonterait les preuves de sa noble extraction aux siècles les plus reculés, si partie de ses titres et papiers n'eussent été brûlés, lorsque le roi Louis XIII s'empara de la ville de Privas, le 27 mai 1629, et la livra aux flammes. La branche aînée y faisait sa résidence, et la cadette, établie à Valence, a encore assez de titres originaux pour prouver sa filiation depuis Pierre, qui suit :

I. Pierre DE ROSTAING (qu'on dira premier du nom parce qu'on n'a pas de plus anciens titres), obtint, en 1084, une sentence confirmative de sa noblesse et des privilèges dont lui et ses ancêtres avaient toujours joui.

II. PONS DE ROSTAING, son fils, prêta hommage, en fief franc noble et honorable, de tout ce qu'il possédait dans le mandement de Montagu, en 1308, en faveur du noble Giraud de Montagu. Cet hommage, écrit en latin, a été trouvé dans les archives du château de la Tour, près dudit Privas. Il fit encore hommage noble d'homme lige au comte de Valentinois et de Diois, en 1328, lequel hommage est énoncé dans un autre de l'an 1551. La filiation de Pons, fils de Pierre I.<sup>er</sup>, est prouvée par l'hommage que fit Pierre II, son fils, qui suit :

III. Pierre DE ROSTAING, deuxième du nom, fit hommage

noble, en 1354, où il est dit fils de Pons; il testa en 1410, et institua héritier son fils Antoine, qui suit:

IV. Antoine DE ROSTAING prouve sa filiation et descendance par deux quittances, l'une sans date, l'autre de 1434, d'Agnès de Rostaing, à noble Jean de Rostaing, son frère, qui suit, le quittant de ses droits paternels et maternels; et ils sont qualifiés, dans lesdits acquits, enfans d'Antoine.

V. Jean DE ROSTAING, premier du nom, fut père de Jean qui suit, comme il est justifié par un vieux inventaire de l'an 1501, de la famille de Rostaing, dans lequel il est dit, au bas de la cinquième page, que Jean I.<sup>er</sup> avait laissé à Jean son fils, etc.

VI. Jean DE ROSTAING, deuxième du nom, eut pour enfans:

1.<sup>o</sup> Louis.

2.<sup>o</sup> Mathieu, qui suit:

Louis de Rostaing eut pour fils Laurent de Rostaing, qui transigea, le 4 août 1553, avec Mathieu son oncle, au sujet de la portion héréditaire des biens de Jean II, père et grand-père des deux contractans. Louis, frère aîné dudit Mathieu, resta dans le Vivarais, où il subsiste encore des descendans.

VII. Mathieu DE ROSTAING vint s'établir à Valence en Dauphiné, en 1536, ce qui conste par une enquête signée de nombre de gentilshommes des plus qualifiés du Vivarais, attestant la noblesse de la famille de Rostaing, que Mathieu Rostaing s'était marié, 1.<sup>o</sup> à Paris, vers l'an 1522, à Geneviève de Dole, et 2.<sup>o</sup>, en 1533, avec Anne de Bonas. Il obtint des inhibitions du parlement de Dauphiné aux consuls de Valence, de ne jamais comprendre la famille de Rostaing à aucunes charges et impositions que celles que payaient les nobles d'extraction. Mathieu de Rostaing était juge de la baronnie de la Voulte, et bailli de la comté de Crussol, charges qui ne pouvaient alors être possédées que par un gentilhomme, comme représentant et baron dans les états du Languedoc, ce qui est prouvé par une enquête faite par un des descendans de cette famille, en 1616, et qui se trouve dans ses archives. Mathieu de Rostaing eut de son premier mariage:

1.<sup>o</sup> Job, qui suit; et du second:

2.<sup>o</sup> Jacqueline de Rostaing, mariée à messire Allard.

VIII. Job DE ROSTAING, conseiller-clerc au parlement du Dauphiné, se distingua dans les affaires dont il fut chargé par S. M. et par plusieurs princes de son sang. Le roi Henri II lui donna ensuite la charge de conseiller laïque, qu'il exerça avec la plus grande distinction. Le comte de Levis, duc de Ventadour, le chargea par procuration d'assister au mariage de son fils, Gilbert de Levis, avec demoiselle Catherine de Montmorency, fille du connétable, ce qu'il fit en présence de sa majesté, à Saint-Germain-en-Laië, en 1553. Il épousa, le 15 janvier de la même année, demoiselle Marguerite de Villèle, fille de feu noble honorable Jean de Villèle, citoyen d'Avignon, dont il eut :

- 1.º Michel, qui suit :
- 2.º Jean,
- 3.º Mathieu.
- 4.º André.
- 5.º Antoine de Rostaing.

IX. Michel DE ROSTAING servit à l'arrière-ban avec le corps de la noblesse, jusqu'à la prise de la Savoie en 1600; acquit des biens considérables dans le Valentinois, aux mandemens de Fiançay et de Montéléger, de la maison de Bressac, le 10 mars 1589; fit encore l'acquisition de la maison-forte et du fief de Champferrier, le 10 mai 1609, dont il rendit hommage noble en la chambre des comptes du Dauphiné. Il avait épousé, le 10 janvier 1580, demoiselle Catherine d'Yseran, fille de feu puissant seigneur messire Philibert d'Yseran, et de demoiselle Françoise de Lemps, de laquelle il eut :

- 1.º Louis, qui suit :
- 2.º Charles.
- 3.º Nicolas-François.
- 4.º Marguerite.

X. Louis DE ROSTAING, premier du nom, dit sieur de Champferrier, fit avec le corps de la noblesse le voyage de Casal en 1634, ainsi que son frère Charles, qui se distingua en plusieurs rencontres au service du roi. Louis fut nommé syndic de la noblesse, dans une assemblée de ce corps où était le seigneur marquis de Sassenage, tenue le 8 janvier 1655. Il avait épousé, 1.º, le 17 avril 1616, demoiselle Susanne Patin, fille de Jean Patin et de feu Louise Reymond, habitans de Chabéuil, près de Valence

en Dauphiné, et 2.<sup>o</sup>, le 1<sup>er</sup> février 1639, demoiselle Marguerite de Fayn; du premier lit {sortirent :

- 1.<sup>o</sup> Jean, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Claude.
- 3.<sup>o</sup> Antoine.

Et du second lit :

- 4.<sup>o</sup> Agathange, auteur de la branche établie à Lyon, rapportée ci-après :
- 5.<sup>o</sup> Charles, mort grand-vicaire de l'évêque de Béziers, et en odeur de sainteté.
- 6.<sup>o</sup> Claudine.
- 7.<sup>o</sup> Marguerite.

XI. Jean DE ROSTAING, troisième du nom, sur la présentation de ses titres, de concert avec son père, obtint, le 10 août 1667, de M. du Gué, conseiller du roi et commissaire départi par sa majesté, un certificat signé de lui, par lequel, après avoir examiné leurs titres de noblesse, il les déclara bons et valables; ce certificat est dans les archives de la famille. Il avait épousé, le 28 août 1658, demoiselle Claudine Le Bon, fille de N... Le Bon, conseiller du roi, son professeur en l'université de Valence, et de Jeanne de La Forest, habitans de cette ville; de ce mariage naquirent :

- 1.<sup>o</sup> Louis, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Marie-Charlotte, mariée, en 1696, à noble Laurent d'Allard, commissaire provincial d'artillerie.
- 3.<sup>o</sup> Claudine, { religieuses.
- 4.<sup>o</sup> Isabelle, }

XII. Louis DE ROSTAING, deuxième du nom, produisit ses titres de noblesse à Nicolas-Prosper Banyng, conseiller du roi, chevalier, intendant de justice, police et finances en Dauphiné, qui les trouva valables, et en conséquence le maintint, par jugement du 28 juillet 1706, lui et ses enfans nés et à naître, dans la qualité de noble, rang, privilèges et prérogatives dont jouit la noblesse du royaume, et qu'à cet effet, il sera inscrit dans le catalogue des gentilshommes de la province de Dauphiné. Il se maria, le 25 décembre 1692, avec demoiselle Marie-Madèle Hébrais, fille de Marc-Antoine Hébrais, écuyer de S. A. S. le prince de Condé, et de feu Louise Barnaud, habitans de la ville de Romans en Dauphiné, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Claude, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Hugues-Louis, chanoine, sacristain de la cathédrale de S.-Appollinaire de Valence.

- 3.<sup>o</sup> Claudine-Marie, religieuse de la Visitation de cette ville.
- 4.<sup>o</sup> Isabelle-Madeleine, prieure de l'abbaye royale de S.-Bernard, en la même ville.

XIII. Claude DE ROSTAING, officier de cavalerie, épousa, 1.<sup>o</sup>, le 24 avril 1723, Louise de Clavayson, comtesse de Dortan, fille de feu messire Guy de Claveyson, et de Benoîte de Mitaillier, de laquelle il n'eut point d'enfans; elle était veuve de messire Victor Amédée, chevalier, comte de Dortan; et 2.<sup>o</sup>, le 16 décembre 1730, demoiselle Anne de Bovet de La Bretonnière, fille de Jacques Joseph de Bovet de La Bretonnière, seigneur dudit lieu, et de Françoise Corteille de Vornas, de Ville-Franche en Baujolais. De ce second mariage sont nés :

- 1.<sup>o</sup> Annet-Jacques-Joseph, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Hugues-Louis, appelé le chevalier de La Bretonnière.
- 3.<sup>o</sup> Victor, chanoine de la cathédrale de Valence, mort en 1755.
- 4.<sup>o</sup> Barthelemi, dit le chevalier de Rostaing, officier du corps royal d'artillerie, tué en 1758, à la déroute de l'attaque du pont de Cologne.
- 5.<sup>o</sup> Philippe-Ignace, dit le chevalier de Fiançay, aussi officier du corps royal d'artillerie, mort en 1759, à Nantes, étant près de s'embarquer.
- 6.<sup>o</sup> Henri-Lucrèce, dit le chevalier de Porte, officier au régiment de Lanau, dragons.
- 7.<sup>o</sup> Claudine, religieuse à la Visitation de Sainte-Marie de Valence.

XIV. Annet-Jacques-Joseph DE ROSTAING de Champferrier, seigneur de Porte et de Fiançay, héritier de madame la marquise de Saint-Silvestre, sa grand'tante, veuve d'un lieutenant-général de ce nom, épousa, le 28 février 1764, Madeleine-Gabrielle de la Tour-du-Pin-Montauban, fille de René-Louis-Henri de la Tour-du-Pin, chevalier, marquis de Soyans, Montauban, baron de la Chaux, seigneur de Saon, etc., et de feu Marie-Gabrielle de Monferant. Il mourut en 1798, et laissa :

- 1.<sup>o</sup> Armand-Louis-Achille, mort jeune.
- 2.<sup>o</sup> Henri-Paulin, né le 12 septembre 1770, lieutenant dans le régiment de Rouergue infanterie. Il a émigré en 1791, et a servi dans l'armée de monseigneur le duc de Bourbon.

- 3.<sup>o</sup> Antoine-Marie-Sigismond, dont l'article viendra :
- 4.<sup>o</sup> François-Alexandre, mort officier de marine.
- 5.<sup>o</sup> Lucrece-Angélique, née le 11 juillet 1765, morte.
- 6.<sup>o</sup> Claudine-Sophie, née le 23 juin 1766, morte.
- 7.<sup>o</sup> Louise-Madeleine-Victoire, née le 5 mai 1767, mariée à M. de Fombelle.
- 8.<sup>o</sup> Alexandrine-Félicité, née le 15 octobre 1775, mariée à M. de Latour-Bozac.
- 9.<sup>o</sup> Joséphine, mariée à Marc-Antoine de Planta-Wil-denderg, ancien officier au régiment de Barrois infanterie.
- 10.<sup>o</sup> Sophie, mariée à N\*\*\* de Mourgues, seigneur de Saint-Germain.

XV. Antoine - Marie - Romain - Sigismond, comte DE ROSTAING, né le 14 novembre 1771, officier dans le régiment d'infanterie Rouergue, émigré en 1791, a fait les campagnes dans l'armée de monseigneur le duc de Bourbon pendant 1792 et 1793; député de la ville de Valence en Dauphiné, pour porter aux pieds du roi l'hommage de cette cité à son avènement au trône, en 1814; il a reçu à cette occasion la décoration du lys. Il a épousé Adelaïde-Suzanne Ithier; il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Sigismond-Joseph-Amédée, né le 14 avril 1806.
- 2.<sup>o</sup> Charles-Marie, né le 13 décembre 1809.
- 3.<sup>o</sup> Antoine-Réné, né le 24 octobre 1813.
- 4.<sup>o</sup> Ernestine-Pauline, née le 25 novembre 1810.

Les armes : « D'azur, à une tour d'argent donjonnée, « mouvante du côté droit de l'écu, posée sur un rocher de « même de trois coupeaux, et un lion d'or couronné d'ar- « gent; au côté gauche, appuyé contre la tour, ledit écu « timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins « d'or, d'azur et d'argent. »

BOT (DU), en Bretagne, ancienne noblesse qui remonte au quinzième siècle, et dont le nom se retrouve souvent dans l'ordre de l'ancienne chevalerie; sa filiation est authentiquement prouvée depuis quatre cents ans.

I. Jehan du Bot, écuyer, prêta hommage à la dame de Retz, le 7 janvier 1332, et eut pour enfans :

II. Guillo ou Guillaume du Bot, seigneur de la Villepelote, qui rendit hommage au vicomte de Rohan, le 17



juillet 1396; il fut du nombre des écuyers de la revue de Jean de Kardion, le 10 janvier 1415, et parut en la même qualité à celle de Hervé du Chatel, à Paris, 10 novembre même année. Il fut père de Jehan, qui suit :

III. Jehan du Bor, accompagna le duc en France en 1418; il vivait encore en 1437, et eut pour fils :

IV. Lancelot du Bor, écuyer, seigneur de la Villepelote. Il fut un des gentilshommes particulièrement attachés au vicomte de Rohan. Ses enfans furent :

1.° Jean, qui suit :

2.° Connet.

V. Jean du Bor, seigneur de la Villepelote, fut, en 1466, capitaine de cent dix-sept francs archers dans l'armée de Bretagne. Il est mentionné dans l'histoire de Bretagne, par dom Lobineau, tome II, page 1485, comme étant près du roi avec le sire de Rohan. Il eut de son mariage, avec Bienvenue de La Fretaye :

1.° Guillaume, décédé sans enfans.

2.° Vincent, qui suit :

VI. Vincent du Bor, devenu l'aîné par la mort de son frère, épousa, le 20 avril 1506, Marguerite d'Avaugour, de l'illustre maison des barons d'Avaugour, sortie des anciens souverains de Bretagne. De ce mariage vinrent :

1.° Guillaume, qui suit :

2.° Louis, rapporté après son frère aîné.

VII. Guillaume du Bor, épousa Jeanne Choan de Cocandé, dont René, écuyer, seigneur de la Villepelote, mort sans postérité; et Jeanne, femme de Bertrand de Beaudouin, écuyer, dont un fils, nommé Jean, mort sans alliance.

VIII. Louis du Bor, épousa Isabeau de Talhouet, dame de Talhouet, d'une maison très-distinguée; dont, entre autres enfans :

1.° Guillaume, qui suit :

2.° Alain, tige des seigneurs de Talhouet, rapportés ci-après :

IX. Guillaume du Bor, chevalier, seigneur de la Villepelote, épousa Jeanne Phelipot, dame de Keointe, dont plusieurs enfans morts en bas âge, et Jeanne qui suit : Jeanne du Bot épousa Jean de La Chapelle, allié aux Rohans, aux Maletrois; elle porta aux La Chapelle la terre de la Villepelote.

X. Alain du Bor, second fils de Louis et d'Isabeau de Talhouet, seigneur de Talhouet, épousa Briande de La Chapelle, et eut pour seul et unique héritier :

XI. Henri du Bor, seigneur de Talhouet et de Serent, qui épousa, le 11 octobre 1588, Madeleine de Launay, dame de Saint-Vincent et de la Grée-Calac; de ce mariage vinrent :

1.° Georges, décédé sans enfans.

2.° Jean, qui suit :

3.° Isabeau, mariée au seigneur de Lieuzelermar, maison alliée aux Rohans, Rioux et Maletroits.

XII. Jean du Bor, chevalier, seigneur de Talhouet, épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> octobre 1622, Jeanne Le Bontec de Cessac, de la maison des seigneurs de Couessal, dont Olivier, qui suit :

XIII. Olivier du Bor, chevalier, seigneur de La Grignonais, de Talhouet, de la Terbrée, et gouverneur de Pontivy, fut élu par la noblesse, pour la commander pendant l'absence du marquis de Lavardin, après la descente et défaite des Anglais à Camaret, en 1694. Lors de la dernière réformation, il fut déclaré, reconnu et maintenu de l'ancienne maison de Villepelote, par arrêt du parlement de Rennes, rendu contradictoirement le 25 juin 1669, sur requête appuyée de la production des titres. Il épousa Catherine Botherel de Quintin, dont la maison, ainsi que celle de Rohan et d'Avaugour, était sortie des souverains de Bretagne. De ce mariage sont issus :

1.° Jean-Louis, qui suit :

2.° Louis.

3.° Jérôme, tué au siège de Barcelone, en 1714.

4.° Alexis-François prêtre, recteur de Serent.

5.° François, prêtre, doyen de Peaulo.

6.° René-Alain, tige des seigneurs de la Grignonais.

7.° Marie, religieuse ursuline à Josselin.

XIV. Jean-Louis du Bor, chevalier, seigneur de Talhouet, major de la noblesse de l'évêché de Vannes, épousa Bonne Yvonne de Charmois, dont il eut :

1.° François, qui suit :

2.° Jacques, qui épousa, par dispense, sa parente, Marie-Joseph de Cambont-Coaslin, de la maison des ducs et pairs de France de ce nom; et en secondes noces, Alexandrine du Moulin, dont on connaît aussi l'illustration.

XV. François DU BOT, seigneur de Talhouet et Botverel, épousa Anne-Charlotte de Champeaux de l'Hopitau, d'une maison distinguée. Elle se remaria au comte de Sourdis. Elle eut, de son premier mari :

- 1.° Jean-Louis, seigneur de Talhouet, Botverel, Karret, le Plessis-Mesnil, officier au régiment du roi.
- 2.° René, officier au régiment de Flamarens, dragons.
- 3.° Anne-Marie, épouse de M. Sado de Cournon.
- 4.° Louise, épouse de M. de Lorme.
- 5.° Agathe, épouse de M. Le Voyer de La Bruyère, officier de marine.

XVI. Louis DU BOT, second fils d'Olivier et de Catherine Botherel de Quintin, seigneur de la Tertrée et des Timbrieux, aide-de-camp du marquis de Lavardin, puis gouverneur de Josselin. Il épousa Marie-Rose de La Guichardaye, dont il eut :

- 1.° Louis-Marie, qui suit :
- 2.° Sébastien-Thomas, major au régiment Royal-Pologne cavalerie, chevalier de S.-Louis, retiré après de longs services, et qui épousa N. Martin, dont il eut :
  - a. Une fille, épouse de M. de Guiné.
  - b. Marie-Anne, épouse de M. Charles des Forges, seigneur de La Gaudinaie.

XVII. Louis-Marie DU BOT, seigneur des Timbrieux et de la Tertrée, gouverneur de Josselin, a épousé en premières noces Cécile du Bot du Grégo, sa consanguine, alliée à la maison Le Sénéchal de Cascado-Molac; et en secondes noces, Anne-Marie-Gillette Gacon de La Boerie de Gillart. Il a eu du premier lit :

- 1.° N. du Bot, mariée à M. de Boisset, capitaine au régiment d'infanterie de Penthievre, et chevalier de S.-Louis.

Et du second lit :

- 2.° Louise-Anne.
- 3.° Un fils mort jeune encore.
- 4.° Marie-Anne.
- 5.° Julie.

XVIII. René-Alain DU BOT, quatrième fils d'Olivier et de Catherine Botherel de Quintin, seigneur de la Grignonais, ancien capitaine de dragons au régiment de Bretagne, a épousé, en 1712, Jeanne-Jacquette-Angélique Ermar de la Grée-Calac. De ce mariage sont nés :

- 1.° Alexis-François-Amador du Bot, qui suit :
- 2.° Louise-Emilie, dame de la Grignonais, mariée à M. de Lanoë-Coetpens, seigneur du Bois de Nat, ancien mousquetaire, commissaire de la noblesse, et arrière petit-neveu du maréchal Budes de Guébriant. De ce mariage sont issus un fils, qui a été capitaine dans Royal-Roussillon, cavalerie; et plusieurs filles, dont une a épousé le chevalier du Moulin du Brossan, lieutenant-colonel de Royal-Pologne, cavalerie.

XIX. Alexis-François-Amador du Bot, chevalier, seigneur haut-justicier de la Rouardais, la Grée et Montauban, a épousé, en 1743, la marquise Emilie-Judith du Moulin, sœur de Marie-Alexandrine, déjà mentionnée au deuxième degré de la branche Talhouet. De ce mariage sont nés :

- 1.° Armand-Marie-Jean, qui suit :
- 2.° Charles-François-René-Pierre.
- 3.° Angélique-Emilie-Perrine, mariée, en 1769, avec l'agrément du roi et sous la protection de monseigneur le duc d'Orléans, à Charles Gaspard, vicomte de Toustain-Richebourg, des seigneurs de Frontebosc, major au corps des carabiniers, et d'une maison distinguée en Normandie.

XX. Armand-Marie-Jean du Bot a été premier page de la reine, puis officier au régiment de Béarn, infanterie, et s'est marié, en 1771, à Adrienne-Marie-Hyacinthe-Henride Bohal, dame dudit lieu, d'une ancienne noblesse, cousine germaine des duchesses de Gèvres (qui est une du Guesclin) et de Lorges (qui est une Butalet de Marsan), dont sont issus :

- 1.° Alexandre-Marc, qui suit :
- 2.° Louis-Armand-Rose, qui a servi dans l'armée royale du Morbihan, où il a été blessé; veuf de demoiselle Gibbon de Keralbeau, de laquelle il a eu :
 

a. Sylverie,	}	Toutes quatre existantes.
b. Pauline,		
c. Adèle,		
d. Bonne,		
- 3.° Hippolyte-Corentin, a épousé demoiselle Couaisnon de la Lanceuille. De ce mariage viennent deux enfans, un garçon et une fille. Il a également servi, sous les ordres de son frère Alexandre.

- 4.<sup>o</sup> Louise-Marie.
- 5.<sup>o</sup> Félicité.
- 6.<sup>o</sup> Marie.

XXI. Alexandre-Marc DU BOT, chevalier, a émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans l'armée des princes, a suivi monseigneur le comte d'Artois à l'Ile-Dieu, et a servi, en qualité de colonel, dans le Morbihan et la Vendée; marié à demoiselle Henriette-Perinne du Kercron.

Armes : « D'azur, chargé de trois quintefeuilles d'argent, « deux et une. »

LANNEAU (François-Lombard DE), famille ancienne, originaire d'Allemagne; le premier qui vint en France, avec un prince de la Maison d'Orange, fut :

I. François-Lombard DE LANNEAU, écuyer, maître-d'hôtel de madame la princesse d'Orange; il reçut, en 1544, de Gillette de Luxembourg, dame de Comarin, en considération des services qu'il avait rendus à madame la princesse d'Orange, le château et le terrage de Montfort près Montbard. Il avait épousé demoiselle Jeanne de Saint-Martin; de ce mariage vint :

II. Henri DE LANNEAU, écuyer, seigneur de Marcy et de Montfort. Comme seigneur de Marcy, il reçut la commission de commandant du château de Thisy, de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, lieutenant-général pour sa majesté au duché de Bourgogne; capitaine de deux cents hommes de guerre, il fut nommé gouverneur de la ville de Noyers. En 1569, en qualité d'homme d'armes de la compagnie du duc de Nivernois et de capitaine de cent arquebusiers à pied, il reçut la commission de lever cinquante arquebusiers à cheval.

Il se trouva à l'assemblée des états de Bourgogne en 1589.

Il eut pour première femme, demoiselle Jeanne de Changy, fille de Chrystophe de Changy, écuyer, et de demoiselle Jeanne de Ragny; pour seconde femme, demoiselle Eugène Guillet; de ce dernier mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Hubert.
- 2.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article viendra :
- 3.<sup>o</sup> Philippe.

III. Jacques DE LANNEAU, écuyer, seigneur de Marcy et de Bard, passa du service de M. le prince de Condé au ser-

vice de sa majesté. Après serment prêté entre ses mains, il reçut la permission de lever, pour son service, une compagnie de cinquante carabins.

Il avait épousé, en 1595, demoiselle Philiberte de Vausin, fille de noble Jean de Vausin, seigneur de Corpsaint, et de demoiselle Elisabeth Machecot.

Jacques de Lanneau se trouva à l'assemblée des états de Bourgogne en 1636.

Il eut de son mariage :

IV. LOUIS DE LANNEAU, écuyer, seigneur de Marcy et de Bard. Il fut déclaré comme de condition noble, exempt du paiement du droit de franc-fief, ainsi que du ban et arrière-ban, en qualité d'homme d'armes de la compagnie de M. le prince de Condé; il servit, tant en France qu'en Lorraine, sous M. de Thianges, maréchal de camp. Comme ses ancêtres, il fut admis aux états de Bourgogne.

Il avait épousé demoiselle Françoise de Damoiseau, fille de François de Damoiseau, écuyer, seigneur de La Motte, et de demoiselle Marguerite de Hierme. De ce mariage vinrent :

- 1.º Jean, dont l'article viendra :
- 2.º Marguerite, mariée à François de Lanneau, son cousin-germain, capitaine au régiment de la Couronne.

V. Jean DE LANNEAU, écuyer, seigneur de Marcy et de Bard, fut reçu en la chambre de la noblesse des états de Bourgogne en 1682. Il avait épousé demoiselle Roline Mouhard; de ce mariage vinrent :

- 1.º Claude, lieutenant au régiment d'Alligeois.
- 2.º Jean, qui suit :

VI. Jean DE LANNEAU, écuyer, seigneur de Marcy et de Bard, épousa demoiselle Anne Gayot de La Motte, fille de François Gayot, écuyer, seigneur de La Motte, et de demoiselle Françoise Billard; de ce mariage vinrent :

- 1.º Charles-François, dont l'article viendra :
- 2.º François, né en 1723, lieutenant au régiment de Souvré, mort à Metz, le 17 mars 1746.
- 3.º Marie-Anne-Louise, admise, après ses preuves de noblesse, élève de la maison royale de l'Enfant-Jésus à Paris. Elle fut élue supérieure de cet établissement royal en 1784.

VII. Charles-François DE LANNEAU, écuyer, seigneur de

Marcy et de Bard, capitaine au régiment de Souvré; décoré de la croix de Saint-Louis à la bataille de Fontenoy, par sa majesté Louis XV, sur le champ de bataille même, pour plusieurs hauts faits d'armes, et notamment pour avoir sauvé le drapeau de son régiment.

Il épousa, par contrat passé devant Sauvage, notaire à Paris, le 14 janvier 1746, demoiselle Henriette de Prémieux. De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre-Antoine Victor, dont l'article viendra :
- 2.° Louis-Jean-Philippe, admis élève de l'école royale militaire, lieutenant au régiment de Beaujolais, mort en Angleterre pendant les guerres de la révolution.
- 3.° Jean-François-Angélique, marié à Anne-Philiberte-Claudine Varennes, fille aînée de Varennes, avocat au parlement de Dijon.
- 4.° Marie-Louise-Victoire, élève de la maison royale de l'Enfant-Jésus.
- 5.° Marie-Louise, élève du même établissement.

VIII. Pierre-Antoine-Victor DE LANNEAU, de Marcy, propriétaire du château de Bard, et de tous les titres et qualités en dépendant; nommé élève de l'école royale militaire de Paris, en 1767, docteur de la faculté des lettres, officier de l'académie de Paris, directeur du collège Sainte-Barbe, à Paris.

Le 8 août 1792, il a épousé Louise-Joachim Alix, et de ce mariage sont venus :

- 1.° François-Michel-Adolphe, nommé commissaire des guerres à la suite de la campagne de Moscou, et ayant continué de servir en cette qualité dans la campagne de Saxe.
- 2.° Louis-Achille-Alexandre.
- 3.° Eugène-Ferdinand.
- 4.° Marie-Aglaré, mariée à André-Georges Dupré de Fère.
- 5.° Françoise-Virginie, mariée à Etienne-Marie-Antoine Mouzard, membre de l'université de Paris, professeur au lycée Louis-le-Grand.

Armes : « D'azur à un barbeau d'argent posé en fasce et un chef aussi d'azur, chargé de trois besans d'or. »

---

BARRUEL-BEAUVERT, ancienne maison issue d'Escosse, dont le premier titre est le testament *de noble et magnifique* Clément de Barruel *Alias* Barwel, vivant en 1350 et en 1390; la descendance en ligne directe et non interrompue depuis cette époque jusqu'à ce moment, a été parfaitement établie par divers généalogistes, entre autres par M. Le Maître, chargé des preuves de noblesse des écuyers, des pages et de tous les gentilshommes au service de la chambre et des maisons de leurs altesses royales les frères de Louis XVI, lorsque le comte Antoine-Joseph de Barruel-Beauvert, chef actuel de la famille de ce nom, traitait, en 1788, d'une place d'officier supérieur des gardes du corps d'un des enfants de France. Ces preuves ont été pareillement confirmées par une commission volontaire qui signa le procès-verbal de la copie littérale des preuves faites devant le généalogiste des enfants de France, quand le comte Antoine-Joseph de Barruel-Beauvert se fit admettre dans un chapitre noble d'Allemagne, et pour la décoration de l'Ange-Gardien. La commission était composée de M. le vicomte de Toustain-Richebourg, major de cavalerie, chevalier de Saint-Louis; de M. le comte de La Force, colonel et chevalier de Saint-Louis; de M. le chevalier de Porte-Lance, capitaine de cavalerie; de M. de Chaballet-du-Mouchet, capitaine commandant du régiment de Conti, infanterie, et chevalier de S.-Louis; de M. le chevalier Dubois, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de St.-Louis; de M. de Chenisot, maître des requêtes, conseiller au conseil du roi; d'autres encore.

Entre la souche de cette maison, qui remonte aux croisades, et le chef actuel de cette famille, il se trouve quatorze rejetons, parmi lesquels on remarque :

Un Barruel-Beauvert, pourvu du brevet honorable de commandant de cinquante gentilshommes sous Charles IX.

Un Joseph Barruel-Beauvert, qui épousa une demoiselle de l'illustre maison d'Elbene, descendante de Sénécio d'Elbene, à qui Pétrarque, en 1200, avait adressé une de ses plus belles odes.

L'aïeul du comte Antoine-Joseph, douzième rejeton, avait épousé demoiselle de Sibert de Cornillon, fille du baron de Cornillon, allié aux maisons de Bernis, de Nicolaï, d'Agoust, et autres.

Joseph-Barthélemi de Barruel-Beauvert, chevalier, eut l'honneur d'être reçu chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis par Louis XV lui-même, sur le champ de bataille à Fontenoi.



XIII. Le père du comte Antoine-Joseph fut aussi connu par son zèle et son attachement pour sa patrie et son roi.

En général, l'attachement des Barruel-Beauvert à la religion de leurs pères et à leur souverain, fut cause, pendant les guerres civiles et de religion, que diverses propriétés de cette famille, en Languedoc, du côté des Cévennes et d'Avignon, furent incendiées et ravagées.

XIV. Antoine-Joseph, comte de Barruel-Beauvert, né au château de Beauvert, le 17 janvier 1756, débuta dans la carrière des armes par servir dans la maison du roi; il obtint une compagnie de réforme dans le régiment de Belzunce dragons, et fut, quelque tems après, nommé commandant des grenadiers royaux de Bretagne. Elu colonel de la garde nationale de *Bagnols*, dans les premières années de la révolution, il parvint à sauver plusieurs victimes de la frénésie populaire. Il aida le comte de Saillans, major des chasseurs du Roussillon, à la formation du camp de Jalès, fut décoré par Louis XVI de l'ordre de Saint-Louis, après s'être loyalement exposé, le 20 juin 1791, pour la défense du roi. A dater du 10 août de la même année, il fut constamment dénoncé, poursuivi, proscrit, condamné à la déportation, contraint à fuir et à se cacher, pour avoir demandé courageusement la mise en liberté de madame royale; ensuite détenu cinq ans au Temple, et destiné par *Napoléon* à être exilé dans l'île d'Elbe.

Il avait épousé, en premières noces, la marquise de Coustances, dame des terres et châtellenies de la Haie-Maheas, Bouet, la Clartière, etc. Il n'eut point d'enfans de ce premier lit; mais du second mariage avec demoiselle Doublet de Linas, sont issus;

- 1.° Ferdinand-Paul-Joseph-Eugène-Temple, né le 27 juillet 1802.
- 2.° Hyppolite-Joseph-Maurice, né le 17 novembre 1804.
- 3.° Antoinette-Elisabeth-Eugénie, née le 22 avril 1800.

Tous les trois vivans en 1814.

Armes : « Portent d'or, bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent, couronne ducale, anges, pour support, tenant un drapeau herminé. Devise : *Virtuti sideris*. Cri d'arme : *Dieu et mon souverain*. »

*Nota*. Il existe une autre famille noble du nom de Barruel que l'on ne croit pas issue de la même souche, qui jouit encore du marquisat de Bavaz en Vivarais, et qui a fourni plusieurs officiers au service du roi.

VALLIN (DE), famille noble d'extraction et d'ancienne chevalerie, établie dans la province de Dauphiné; son origine remonte aux tems les plus éloignés, et cette maison a toujours joui de la considération la plus distinguée: elle a reçu dans son sein le dernier rejeton de la maison des comtes de Bourgogne, de Vienne et de Mâcon, issus du sang de Charlemagne, par le mariage de Claudine-Ursule-Henriette de Vienne, avec Laurent de Vallin, que nous mentionnerons plus bas: et nous avons connaissance d'un certificat délivré par M. Chérin, lors de la présentation du chef de cette famille, qui atteste son origine de la manière la plus flatteuse.

I. Guillaume DE VALLIN, premier du nom, chevalier, vivant en 1187; il avait pour frères: 1.<sup>o</sup> Pierre, vivant en 1195; 2.<sup>o</sup> Aynard, en 1198; 3.<sup>o</sup> Humbert, en 1251; Soffrey, chanoine de Saint-Maurice de Vienne, en 1255, et un autre Pierre, vivant en 1267: il était un des favoris de Pierre, comte de Savoie, qui lui fit un legs en 1268. Ce Guillaume eut pour fils:

II. Girard DE VALLIN, premier du nom, damoiseau, vivant en 1269; le chapitre de l'église de Vienne lui fit une cession qui est constatée par un acte patent. Il laissa:

III. André ou Andreuet DE VALLIN premier, damoiseau, vivant en 1293. Il eut pour fils:

1.<sup>o</sup> Girard, qui suit:

2.<sup>o</sup> Guy, abbé de Bonnevaux.

IV. Girard DE VALLIN, deuxième du nom, vivant en 1325, qualifié aussi de damoiseau, commanda des troupes à la bataille de Vurey en 1325, et obtint les châtellemes d'Auberine et de Chouas. Il avait épousé N<sup>\*\*\*</sup> de Meyrieu, de laquelle il laissa:

1.<sup>o</sup> André, dont l'article suit:

2.<sup>o</sup> Henri, qui viendra après le précédent:

3.<sup>o</sup> Aynard, qui servit dans la guerre entre les Dauphinois et les Provençaux, en 1368, et contre les compagnies bretonnes qui commettaient les plus grands désordres dans le Dauphiné. Il fut châtelain du Pont de Beauvoisin depuis 1388 jusqu'en 1415. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Marguerite Alleman de Rochechinard; 2.<sup>o</sup> Guicharde de Torchefellon, desquelles il ne laissa point de postérité.

4.<sup>o</sup> Luc; il servit avec ses frères contre les compagnies bretonnes, et se trouva à l'arrière-ban, convoqué par Charles de Bouville, gouverneur du

Dauphiné. Il était chevalier de S.-Jean de Jérusalem, commandeur du temple de Vault, grand-maréchal de son ordre, puis ambassadeur du grand-maître près les divers souverains de l'Europe, pour les engager à former une ligue contre les Turcs.

5.º Aynarde, qui épousa noble Pierre Alleman, seigneur de Rochechinard et de la Grange.

V. André ou Andreuet DE VALLIN, deuxième du nom, damoiseau, succéda aux biens de son père, et prêta hommage au dauphin en 1348; il mourut sans enfans. Son frère Henri lui succède :

VI. Henri DE VALLIN, premier du nom, fit la guerre de Dauphiné et de Provence en 1368, et servit sous le maréchal de Clisson en 1375 et 1376. Il fut pourvu de la charge de *corrier impérial* à Vienne en 1378; c'était alors une des premières dignités militaires de la Province, et le corrier prenait les titres de comte Palatin, conseiller Delphinal, juge majeur de Vienne, etc., etc. Henri de Vallin fut de l'armée que le comte Verd, de Savoie, envoya en 1380 dans le Milanais, et équipa, en 1382, vingt-deux hommes qu'il conduisit au secours du duc de Bourbon en Savoie. Il fonda, en 1393, une chapelle dans le cimetière de l'église de l'hôpital de la Tour-du-Pin. Il fut châtelain de Crémieux et de Sablonnières, et testa le 21 mars 1400. Il avait épousé Arthaude de Bron, de laquelle il laissa :

1.º Girard, dont l'article suit :

2.º André, seigneur de la maison-forte et de Bienassis, s'attacha au service du duc de Bourgogne, qui le nomma son chambellan et son conseiller, et l'employa, dans diverses circonstances, comme militaire et négociateur. Il était du nombre des officiers qui furent envoyés, en 1418, pour dégager le maréchal de Lorraine, Charlot de Deuilly, qui était assiégé dans Laferté; il fut tué au siège d'Orléans en 1428. Il ne laissa point de postérité.

3.º Guicharde.

VII. Girard DE VALLIN, troisième du nom, chevalier, combattit à la bataille d'Azincourt en 1415, et mourut en 1440. Il avait épousé, 1.º, le 9 novembre 1395, Catherine Arthod; 2.º, le 10 mai 1432, Jeanne de Burnon, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent :

1.º Jean, dont l'article viendra :

2.º Guyonnet, qui fut tué à la bataille de Mont-Lheri en 1465; il ne laissa point de postérité.

VIII. Jean DE VALLIN, premier du nom, chevalier, épousa, le 3 septembre 1443, Claudine de Virieu, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Gaspard, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Claude, qui a fait la souche des seigneurs de Conmillieu.
- 3.<sup>o</sup> Jacquemette, qui épousa Jean de Torchefellon.

IX. Gaspard DE VALLIN, premier du nom, chevalier, épousa, 1.<sup>o</sup>, le 29 mai 1471, Catherine de Baternay, 2.<sup>o</sup> Jeanne de Pellerin d'Hières; il laissa les enfans qui suivent :

- 1.<sup>o</sup> Falcon, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Alexandre, vivant en 1496, et mort sans postérité.
- 3.<sup>o</sup> Arthaud, chanoine de S.-Maurice à Vienne.
- 4.<sup>o</sup> Jean, chevalier de l'ordre de S.-Jean de Jérusalem, commandeur de Verrières, puis de Sainte-Anne en Auvergne en 1540.
- 5.<sup>o</sup> Alix ou Alaysie, religieuse à S.-Just.
- 6.<sup>o</sup> Claudine, religieuse à Vernaison.

X. Falcon DE VALLIN, premier du nom, chevalier, fit son testament en 1539; il y est qualifié de noble et de puissant homme. Il avait épousé Amblarde de Torchefellon, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Gaspard, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Jacqueline, mariée à Louis de Catinel, seigneur de Doysin.
- 3.<sup>o</sup> Arthaud, qui épousa Odile de la Tour, seigneur de Vaudragon.

XI. Gaspard DE VALLIN, deuxième du nom, chevalier, il assista aux ban et arrière-ban des années 1539 et 1571. Il avait épousé, le 15 juin 1541, Huguette de la Poipe, et testa le 5 juillet 1571; il est qualifié dans son testament de haut et puissant seigneur. Il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Jean, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Pierre, qui mourut sans lignée.
- 3.<sup>o</sup> Louise, mariée à Aymard de Falcos, seigneur de la Blache.
- 4.<sup>o</sup> Anne, religieuse à Vernaison.
- 5.<sup>o</sup> Martianne, mariée à François de Montchenu.
- 6.<sup>o</sup> Michel, dit le baron, bâtard.

XII. Jean DE VALLIN, deuxième du nom, chevalier, fut lieutenant d'une compagnie de 50 hommes d'armes, et servit le roi dans les guerres de son tems. Il obtint la croix

de l'ordre royal et militaire de S.-Louis. Il avait épousé, le 22 février 1582, Blandine du Sollier de Rosset, de laquelle il laissa :

- 1.° Alexandre de Vallin, qui continua la branche aînée, laquelle s'éteignit après trois générations.
- 2.° Marc, qui suit :
- 3.° Pierre, chanoine de S.-Pierre de Vienne en 1622.
- 4.° Balthazard, chevalier, puis commandeur de l'ordre de S.-Jean de Jérusalem, capitaine de chevaux-légers en 1642.
- 5.° Huguette Bonne, religieuse à S.-Pierre de Lyon.
- 6.° Claudine, religieuse à Sallettes.
- 7.° Hélène, religieuse à Sainte-Colombe de Vienne.
- 8.° Jeanne-Marie, mariée à Jean-Baptiste de La Porte-Doysin.

XIII. Marc DE VALLIN, premier du nom, chevalier, second fils de Jean, deuxième du nom, fonde la branche des seigneurs du Rosset et d'Hières. Il avait épousé, le 13 juillet 1629, Marie de Coppier, de laquelle il laissa :

- 1.° Alexandre, mort sans lignée.
- 2.° Guy, chanoine de S.-Pierre de Mâcon.
- 3.° Pierre, chevalier de Malte, et commandant du régiment d'Estrade.
- 4.° César, aussi chevalier de Malte, et commandeur de Blandaix.
- 5.° Louis, chanoine de S.-Pierre de Vienne en 1656.
- 6.° Claude, aussi chanoine de S.-Pierre de Vienne en 1660.
- 7.° Joseph, qui a continué la lignée, et dont il sera parlé plus avant :
- 8.° Jeanne-Marie, } religieuses à Sallettes.
- 9.° Huguette, }
- 10.° Catherine, religieuse à Crémieux.
- 11.° Marguerite, mariée, le 7 juin 1682, à Aymé de Salornay, seigneur de Champerny.

XIV. Joseph DE VALLIN, premier du nom, chevalier, seigneur de Rosset et d'Hières, servit dans le régiment de Royal Cravates, et épousa, le 2 mars 1686, Marie de Grallier, de laquelle il laissa :

- 1.° Guy, dont l'article viendra :
- 2.° Claude, chanoine du chapitre noble de S.-Pierre de Mâcon.
- 3.° Melchior-Joseph, chanoine du même chapitre.

- 4.<sup>o</sup> Honoré-Marie, chevalier de Malte. Il a servi avec son frère aîné, dans le régiment de Commissaire-général. Il est mort commandeur de Bellecombe, en 1767.
- 5.<sup>o</sup> Marie, chanoinesse de Neuville en Bresse.

XV. Gui DE VALLIN, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de Rosset et d'Hières, capitaine de cavalerie au régiment de Commissaire-général, en 1704, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, mort en 1759. Il avait épousé, le 15 octobre 1716, Marie-Françoise-Urbaine de Rhode de Barbarel, morte en 1763. De ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Claude-Joseph-Marie, chanoine de Vienne, puis de Mâcon, testa en 1765.
- 2.<sup>o</sup> Pierre, capitaine de cavalerie au régiment de S.-Jal, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié, en 1751, à demoiselle Gabrielle de Muzy. De ce mariage il n'est resté que demoiselle Gabrielle de Vallin, mariée à M. le marquis de la Poype.
- 3.<sup>o</sup> Honoré-Marie-Marguerite, comtesse et chanoinesse du noble chapitre de Neuville en Bresse.
- 4.<sup>o</sup> Laurent, qui suit :

XVI. Laurent DE VALLIN, premier du nom, comte de Saint-Didier de Vallin, dans la principauté de Dombes, fut d'abord chevalier de Malte, mais il quitta l'ordre à la mort de Pierre, son frère aîné, pour continuer la lignée. Il entra au service du roi en 1746, et se retira en 1755, ayant reçu un coup de fusil dans la poitrine. Il épousa, le 17 mars 1766, Claudine-Ursule-Henriette de Vienne, fille de très-haut et très-puissant seigneur Louis-Henri, comte de Vienne, chevalier, baron de Chateauneuf, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom; et de Marie-Henriette-Pélagie de Saulx-Tavannes. Cette alliance prouve combien l'illustration et la pureté d'origine de la maison de Vallin étaient appréciées, puisque Claudine-Ursule-Henriette de Vienne, seul rejeton d'une maison célèbre qui descendait des anciens comtes de Bourgogne, issus eux-mêmes du sang de Charlemagne, a été se fondre dans celle de Vallin. De ce mariage sont nés :

- 1.<sup>o</sup> Louis-Henri-François, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Henri-Luc, chevalier de Malte, mort jeune.
- 3.<sup>o</sup> François-Luc, chevalier de Malte, mort lors de la prise de Malte par les Français.

4.<sup>o</sup> Melchior-Alexandre, né en 1775, vivant en Dauphiné.

5.<sup>o</sup> Sabine, mariée à M. La Croix de Pisançon.

XVII. Louis-Henri-François, comte DE VALLIN, premier du nom, chevalier de Malte, né en août 1768, a épousé demoiselle Camille de Chappuis. De ce mariage est issu :

Leo-Léonard-Antoine, né en 1806.

*Armes* : « De gueules, à la bande composée d'argent et d'azur. »

---

LE CARON DE MAZENCOURT, famille noble, originaire de Compiègne, où elle est encore établie de nos jours. On trouve :

I. Raoult LE CARON, prévôt de Compiègne, seigneur de Ceruly, vivant en 1338, 1339 et 1341. Il eut pour fils :

II. Pierre LE CARON, premier du nom, prévôt de Compiègne, mort le 18 décembre 1486, laissant :

III. Pierre LE CARON, second du nom, conseiller du roi à Compiègne, lequel fut père de :

IV. Laurent LE CARON, premier du nom, lieutenant général, civil et criminel, au bailliage de Compiègne, mort en 1538. Ses enfants furent :

1.<sup>o</sup> Antoine Le Caron, lieutenant des eaux et forêts à Compiègne, mort sans postérité.

2.<sup>o</sup> Martin qui suit :

V. Martin LE CARON, premier du nom, seigneur de la Tour-d'Oisy, Soiselle et Sainte-Christine, secrétaire de la reine mère, eut pour fils aîné :

VI. Laurent LE CARON, second du nom, seigneur de la Tour-d'Oisy, etc., est mort en 1603, laissant :

VII. René LE CARON, premier du nom, seigneur de la Tour-d'Oisy, etc., mort le 25 août 1659, avait épousé Catherine L'Évêque, dont il laissa six enfans des deux sexes. Plusieurs entrèrent dans l'état ecclésiastique (l'un d'eux fut prieur de la Victoire, près de Senlis); Jean, qui suit, continua la lignée.

VIII. Jean LE CARON, premier du nom, mort en 1690. Il avait épousé Madeleine Picart, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Jean II, qui suit :

2.<sup>o</sup> Louis-Marie.

3.<sup>o</sup> Bruno Le Caron, capitaine au régiment de Couvigny, tué à Colorno, sans laisser de postérité.

IX. Jean Le CARON, second du nom, mort en 1752, avait épousé Antoinette Du Feu, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Jean, mort sans postérité, en 1766.

2.<sup>o</sup> Nicolas-Abraham, dont l'article viendra :

3.<sup>o</sup> Louis-Raoult Le Caron de Bellevue, mort sans postérité, en 1784.

X. Nicolas-Abraham LE CARON, premier du nom, seigneur de Mazencourt, mort en 1782. Il avait épousé Marie-Catherine L'Évêque, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Jean III, qui suit :

2.<sup>o</sup> Louis Le Caron de Mazencourt, écuyer, fut admis dans l'assemblée de la noblesse, en mars 1789, au bailliage de Senlis, pour l'élection des députés aux états généraux. Il a épousé Marie-Marguerite Le Fèvre, dont il a Louise-Augustine, mariée à Pierre-François-Marie Seroux, chevalier.

XI. Jean LE CARON, troisième du nom, écuyer, seigneur de Mazencourt, Chelles, Rouallait et du Roquet, mort en 1810. Il avait épousé Suzanne de Béthune, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Jean IV, qui viendra :

2.<sup>o</sup> Laurent.

3.<sup>o</sup> Jeanne, vivante en 1814.

4.<sup>o</sup> Plusieurs enfans morts en bas âge.

XII. Jean LE CARON, quatrième du nom, écuyer, seigneur de Mazencourt et autres lieux, né le 22 mars 1769, garde du corps; a émigré en 1791; a fait la campagne dans l'armée des princes en 1792, et toutes les autres campagnes à l'armée de monseigneur le prince de Condé.

*Armes* : « D'azur, en chef d'or dentelé, et trois besans « d'or, deux en fasce, un en pointe. »

DES CHAMPS DU MÉRY, famille originaire de Paris. Elle fut anoblie en 1400, par Charles VI.

I. Adam DES CHAMPS, né en 1370, notaire juré au châtelet de Paris, eut de Marie Angran, sa femme :

II. Adam DES CHAMPS, né en 1424, fut clerc du roi, conseiller des comptes. Il hérita et acheta plusieurs terres



dans le Maine et l'Anjou. De son mariage avec Catherine Barré sont issus plusieurs enfans, dont :

III. Pierre DES CHAMPS, né en 1450, seigneur de Beaulieu, châellenie de Maigné; seigneur de Monthibault, la Tibouidière, la Basse-Fosse et autres lieux; capitaine, gentilhomme d'armes des ordonnances de la maison du roi, eut, de Françoise Le Chapt, sa femme :

IV. Jean DES CHAMPS, né en 1490, seigneur de Beaulieu, etc., etc., qui eut, de Renée N..., sa femme :

V. Adam DES CHAMPS, président en l'élection du Mans, né en 1522. Il épousa Marie Le Bouc, dont il eut :

VI. Adam DES CHAMPS, né en 1567, qui fut lieutenant-général de la maréchaussée du Maine. Il eut, de Catherine Richer, sa femme :

VII. Adam DES CHAMPS, né en 1604, qui vint s'établir à Mayenne. Il épousa Renée du Boys de La Chablère, dont il eut :

VIII. David DES CHAMPS, né en 1653, seigneur de La Guitterie, du Bas-Monchien, du Bois de la Chapelle, et autres lieux. Il fut gouverneur de la ville et château de Mayenne, et épousa Anne-Charlotte Chouet de La Gandie, dont il eut :

IX. René-Jean DES CHAMPS DU MÉRY, né en 1698, écuyer, seigneur de la Guitterie, etc., etc., conseiller-auditeur en la chambre des comptes de Bretagne. Il eut de Charlotte Bridier de la Rivière :

1.° René-David, qui suit :

2.° François-Charles DES CHAMPS DU MÉRY, né en 1744, écuyer, fut conseiller-auditeur en la chambre des comptes de Normandie. Il émigra en 1791, et servit d'abord dans la troisième compagnie de MM. les gentilshommes du Poitou et du Maine, et ensuite, en qualité de maître, dans la deuxième compagnie noble d'ordonnance, à l'armée des princes frères du roi. Il est rentré en septembre 1800, et est mort en 1811. Il a laissé, d'Anne-Marie Couasnon de la Martinière, sa femme :

a. Adam-François-David des Champs du Méry, né en 1784, et qui a épousé Eléonore-Louise-Hyacinthe de Sarcus.

b. David-René, né en 1786.

c. Anne-Marie-Céleste, née en 1788.

X. René-David DES CHAMPS DU MÉRY, écuyer, seigneur de la Guitterie, fut président-trésorier de France au bureau des finances d'Alençon, mort en 1772. Il eut de Marie-Jeanne de Sougé :

XI. David-René-François DES CHAMPS DU MÉRY DE LA GUITTERIE, écuyer, seigneur de la Guitterie, de la Mitrie, Courcéron et autres lieux, né en 1772, émigré en 1791, servit dans l'armée des princes français, comme officier de cavalerie au régiment des chasseurs impériaux russes, commandés par M. le marquis de Polignac. Après le licenciement de l'armée, il fit une campagne à l'armée de Condé, dans la compagnie n° 1, et passa ensuite dans les hussards de Rohan, où il est resté jusqu'à sa rentrée en France, en 1798. Il a épousé Anne-Sophie de Brossar, de laquelle il a :

1.° David-Ferdinand, né en 1802.

2.° Sophie-Henriette, née en 1800.

*Armes*: « D'argent, à deux lions affrontés, lampassés, armés de gueules; deux griffons pour supports; couronne de comte. »

MONTMORENCY-MORRES (DE). Plus la famille de Montmorency est illustre dans l'Histoire de France et dans celle de toute la chrétienté, plus il est intéressant d'en voir étendre les branches sur les diverses parties du globe; et si la France s'honore de posséder la souche de cette auguste maison, l'Angleterre veut aussi qu'il ne reste pas inconnu qu'elle en retient dans son sein un des rameaux les plus distingués.

Le savant M. Lodge, qui peut à juste titre passer pour le Duchesne de l'Angleterre, avait entrepris de publier la généalogie de la branche de Montmorency établie en Irlande, lorsque la mort l'enleva aux lettres et à son pays. Cette branche de Montmorency, existante en Irlande depuis plusieurs siècles, y est connue sous le nom de *Montmorency-Morres* (\*) ou de *Marisco*. Elle y jouit des honneurs

(\*) Les historiens les plus estimés attestent que, durant l'empire des Romains dans les Gaules, la ville de Montmorency était nommée *Morantiacus*, nom qui se rencontre encore dans divers chartes et monumens du tems.

Duchesne ajoute que « la négligence des Gaulois, qui ne rédigeaient rien par écrit, a rendu douteuses la plupart des vraies

les plus distingués, et s'y trouve dans un rang aussi élevé que celui où peuvent briller en France les Montmorency.

Le chevalier Guillaume Betham (c'est le d'Hozier de l'Angleterre), roi d'armes d'Irlande, et conservateur des registres généalogiques du royaume, homme savant et des plus honorés, s'est occupé à établir, d'une manière authentique et pleine d'érudition, la généalogie de cette maison, et après avoir réfuté les erreurs de Playfair, et suppléé aux omissions de Duchesne, il établit ses filiations sur des titres incontestables, et sur des matériaux et des monumens avoués et reconnus par l'Histoire. C'est lui qui nous servira de guide dans le précis que nous allons en transmettre au public.

I. Bouchard I.<sup>er</sup>, seigneur de Montmorency, chef général de l'armée navale que Charlemagne envoya en Italie contre les Maures et les Sarrasins. Ce Bouchard était en outre chef des armées de terre, ce qui correspondait alors à la dignité de connétable, car on le vit constamment accompagner Charlemagne dans ses guerres, et nommément dans celle qu'il fit aux Espagnols. Bouchard apporta de Gironne

« origines; et pour appuyer l'étymologie de Montmorency, anciennement *Morantiacus* ou *Moranciacus*, il cite une charte qui se trouve au cartulaire de l'abbaye de Saint-Denys, sous la date de l'an 843, laquelle a pour titre: *Præceptum de MAURENCIACO*: autrement, *Confirmation de Charles le Chauve, roi, de la donation faite par Leuthon, à l'abbaye de S.-Denys, du village appelé MAURINCIACI-CURTIS, situé au territoire de Camly, sur la rivière d'Oise*. Ce nom de Maurinciacur curtis veut dire la cour ou ancienne demeure de Maurinciagus ou Mauritasgus, prince ou chef d'une contrée voisine des Parisiens, au tems de César.

« Et comme il est certain, continue toujours le même auteur, que les premiers noms gaulois ont été diversement corrompus et altérés par les langues romaine, française et autres, et celui de *Mauritasgus*, par succession de tems, aura formé *Mauriciagus*, *Maurinciagus*, *Morinciacus*, *Morenciacus*, *Moranciacus*, *Moriniacus*; et, par abrégé, *Morantius*, *Maurentius*, *Maurinigus*, *Mauriscus* (1), *Moriacus* (2), et autres semblables, usités pour désigner, tant la ville de Montmorency située au Parisis, que le village de Morancy, assis sur la rivière d'Oise, au diocèse de Beauvais. » Edition in-fol. de 1624, liv. 1, p. 11, le même auteur, pour prouver la vérité de son assertion, cite divers noms de villes ainsi corrompus, et que l'on rencontre encore de nos jours dans tous les ouvrages anciens.

(1) D'où celui de MARISCO. (2) D'où celui de MORRES.

le corps de S.-Félix, martyr, et en fit présent à l'église catholique de S.-Martin de Montmorency, fondée par ses aïeux. Il souscrivit avec les grands seigneurs de France, la plupart des chartes de son tems. Il avait épousé Ildegarde; de ce mariage vinrent :

- 1.° Bouchard II, dit le Barbu, dont l'article viendra :
- 2.° Thibault, dit Fille-Etoupe, souche des branches de Bray, de Montlhéri, et des comtes de Rochefort, seigneurs de Gometh, de Gournay et de Crécy,
- 3.° Albéric.

II. Bouchard II, dit le Barbu, seigneur de MONTMORENCY, un des seigneurs les plus considérables de France sous le règne de Robert I.<sup>er</sup>, fils du roi Hugues Capet. Il eut un différend avec l'abbé de S.-Denis, au sujet d'une forteresse nommée Château-Basset, lequel fut jugé en 998, par le roi et les barons de son conseil. Depuis il suivit le roi Robert I.<sup>er</sup> au siège d'Avalon en Bourgogne, et souscrivit la charte que ce monarque fit expédier dans le camp, en faveur de S.-Bénigne de Dijon, le 25 août 1005. Il avait épousé N...., veuve de Hugues Basset, chevalier, laquelle lui avait porté en dot la forteresse de Château-Basset, dont on vient de parler; de ce mariage sont issus :

- 1.° Bouchard III, dont l'article viendra :
- 2.° Eudes, vicomte de Meulan.
- 3.° Albéric, connétable de France, qui a formé une branche qui s'éteignit à la troisième génération.
- 4.° Foucaud, de qui sont issus les seigneurs de Banterlu.

III. Bouchard III, seigneur de MONTMORENCY, signa en 1028, avec Eudes II, comte de Champagne, Guillaume VI du nom, comte d'Auvergne, Fouques III, comte d'Anjou, et plusieurs autres seigneurs du royaume, la charte par laquelle le roi Robert confirma les donations faites à l'abbaye de Notre-Dame de Colombes, près Nogent-le-Roi, au diocèse de Chartres, tant par Royer, évêque de Beauvais, que par Odolric, évêque d'Orléans, son neveu; l'année suivante il fut présent lorsque le roi confirma les dons faits aux chanoines de l'église de Notre-Dame de Chartres, par le comte Manassés. Il mourut, selon Duchesne, en 1042, il fut père de :

- 1.° Thibault, connétable de France, mort sans enfans en 1090; il possédait des biens en Angleterre.
- 2.° Hervé, sire de Marly, grand bouteiller de France, dont l'article viendra :

3.<sup>o</sup> Geoffroy, souche des comtes de Gisors.

4.<sup>o</sup> N<sup>\*\*\*</sup>, dame d'Ainseville, se fit religieuse.

IV. Hervé de MONTMORENCY, I.<sup>er</sup> du nom, seigneur d'Ecouen, de Marly et de Deuil, *grand-bouteiller de France*, autorise de son seing en cette qualité deux chartes données aux églises de S.-Pierre d'Abbeville et de S.-Quentin, en 1075 et 1079. Ce prince possédait de grands biens en Angleterre, parmi lesquels on distingue les seigneuries de Bury en Suffolk, de Thorney, Petehaga, Assfeld, Deneford, Wikeham, Sutton, Benetleia, Rodan, Stanvinton, Stow, etc; d'un château à Norwich, de Bereu et Turvert, in Lincoln, etc., dit, *Herveus Bituricensis, id est*, de Bury, château où il faisait sa principale résidence lorsqu'il était en Angleterre. Il mourut en France en 1094. Il avait épousé Agnès, ou Alveva, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Bouchard IV, sire de Montmorency, de qui descend la maison de Montmorency en France; il avait aussi des possessions en Angleterre.

2.<sup>o</sup> Geoffroi de Montmorency, tige des sires de Montmorency-Morres, et dont l'article va suivre :

3.<sup>o</sup> Hervé de Deuil, de qui on ne trouve que le nom.

4.<sup>o</sup> Albéric, dit le comte Albéric, qui, sous les règnes d'Edouard le confesseur et de Guillaume le conquérant, possédait des biens immenses en Angleterre; mais Guillaume le conquérant les reprit dans la suite, pour punir Albéric d'être retourné en France. Il a laissé deux fils, Gauthier et Honfroi, morts tous les deux sans enfans.

5.<sup>o</sup> Havoise, épouse de Névelon, seigneur de Pierrefons.

V. Geoffroi de Montmorency, premier du nom, qualifié fils de Hervé dans tous les monumens historiques, établit sa résidence en Angleterre; il est qualifié seigneur de Thorney, de Marisco en Ely (\*), de Huntspil en Somerset, etc. Il fut élevé dans ce royaume à la dignité de chambellan du roi et de la reine Mathilde; nommé chef de l'*oste*, ce qui correspond à celle de général de l'armée, et mourut en 1140. Il avait épousé N...., dame de Huntspil, fille et héritière de

---

(\*) Il est bon d'observer que la maison de *Marisco* ou *Morres* n'a aucun rapport avec celles de *Morris*, *Morice* ou *Maurice*, quoique ces dernières soient très-respectables, et tirent leur origine des anciens princes du pays de Galles, et d'autres souches illustres, tant en Angleterre qu'en Irlande.

Gautier, châtelain de Douai, seigneur de Huntspil), de Bridgewater, etc., en Angleterre, grand favori du roi Guillaume I, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Hervé de Montmorentino (Montmorency), sire de Marisco, inscrivit, en 1120, une charte d'Adelaïde de Clermont-Beauvoisis, aux moines de l'abbaye d'Acre, en Angleterre. Il épousa, 1.<sup>o</sup> Agnès d'Eu, qui lui porta ses prétentions au comté de Soissons. 2.<sup>o</sup> Adelaïde de Clermont, de laquelle nous venons de parler, et qui était alors veuve de Gilbert, comte de Clare; il eut pour enfans :
  - a. Guillaume, mort sans alliance, après avoir donné aux monastères ses grands biens.
  - b. Hervé, lord-chambellan du roi Henri II, mort en 1183, sans progéniture.
- 2.<sup>o</sup> Bouchard de Montmorency, seigneur de Hamton, père de Guillaume, mort sans alliance.
- 3.<sup>o</sup> Robert, son successeur, qui suit :

VI. Robert DE MONTMORENCY, I.<sup>er</sup> du nom, sire de Marisco, baron de Montemarisco et de Huntspil-Morres, seigneur de Thorney, de Stow-Morres, de Ely, de Wennington, etc.; il fut honoré, comme son père, de la dignité de chef de l'*oste*. Il avait payé dans les comtés de Hants et Cambridgeshire, *dimidiam marcam auri, et unam marcam auri et vij uncijs, pro ministerio, terra, et domibus patris sui, anno 5, regis Stephanni*. (A. D. 1140.) Robert faisait du bien aux monastères, et mourut en Palestine; il avait épousé Lucie d'Alneto, fille et héritière du lord Alexandre d'Alneto, baron de Camley; elle est enterrée avec ses parens, son frère, son fils et petit-fils, au monastère de Bath, en Somersetshire, où on voit leurs épitaphes; de ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Etienne, connétable de Cardigan, tué, en 1137, par les Gallois; il eut de Neste, princesse de Galles :
  - a. Robert, duc de Cork, premier vainqueur et vice-roi de l'Irlande, en 1170, dont les deux fils, Amaury et Raoul, moururent sans postérité légitime.
  - b. Angaretha de Marisco, épouse de N<sup>\*\*\*</sup>, seigneur de Barry, dont est provenue la maison des comtes de Barrimore.
  - c. N<sup>\*\*\*</sup>, femme du sire de Cogan.

- d. N<sup>\*\*\*</sup>, femme du sire de Carew, l'ancêtre des marquis de Carew, et comtes de Tottenesse, etc.
- e. N<sup>\*\*\*</sup>, femme du sire de Walsh, de qui les seigneurs de la Montagne descendent.
- 2.<sup>o</sup> Jourdan, sire de Marisco, duquel nous parlerons ci-après :
- 3.<sup>o</sup> Walter, ou Gautier de Montmorency-Morres, seigneur de Stow-Marreis, Camelton, etc. Il a épousé Adélaïde, dite de Montmorency de Stow-Morres, fille d'Hugues de Beauchamp, baron de Bedford, dont il eut Hugues et Simon.
- 4.<sup>o</sup> Josselyn de Montmorency de Marisco, seigneur de Neufiel en Sussex, tué dans la Terre-Sainte, devant Acre, sous Richard cœur de lion.
- 5.<sup>o</sup> Reginald de Marisco, chevalier, fondateur du prieuré de Sainte-Claire en Cornewall, pour les chevaliers de S.-Jean de Jérusalem.
- 6.<sup>o</sup> Hervé de Montmorency, connétable d'Irlande en 1172, seigneur de Forth, et Bargy, de Lateragh, Ogarchy, etc., mort moine au monastère de....., à Canterbury en 1205, et enterré dans l'abbaye de Dunbrody, en Irlande, fondée, en 1183, par lui-même; il n'avait point eu d'enfans de Neste Fitz-Gerald de Windsor, sa femme, laquelle survécut à son mari. C'est à tort que plusieurs historiens lui font épouser Elisabeth de Meulant, comtesse douairière de Pembroke; cette dame, selon Ordericus Vitalis, n'avait été mariée qu'une seule fois, et il y avait entre elle et Hervé, une disproportion d'âge de plus de quarante ans. Giraldus Cambrensis témoigne qu'Hervé naquit en Angleterre; et dans l'histoire d'Irlande, il est expressément qualifié *d'oncle paternel* de Robert Fitz-Etienne.
- 7.<sup>o</sup> Geoffroi, baron de Kells, grand sénéchal d'Irlande, mort en 1211, et enterré dans son abbaye de Kells, en Killenny; il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Eve de Bermingham, dame d'Offally; et en secondes noces, Basile de Clare, sœur du comte Strongbow, veuve de Reymond Fitz-Gerald, dit *Le Gros*, connétable d'Irlande.

VII. Jourdain, sire DE MARISCO, premier du nom, baron de Montemarisco, de Huntspil-Marisco, de Camley, seigneur

de l'île d'Ely, de Walsoken, de Thorny-Bridge en Somerset, de Wennington, etc., homme sage et fort estimé des rois Etienne et Henri II. On ignore le nom de sa femme, mais divers auteurs pensent qu'elle était de la maison de Paganelle. Il eut pour enfans.

- 1.° Geoffroi, son successeur, qui suit :
- 2.° Guillaume de Marisco, qualifié frère de Geoffroi, baron de Huntspil-Morres, etc. Les biens de ce seigneur sont passés à la branche aînée.
3. Richard de Marisco, évêque de Durham, grand-chancelier d'Angleterre sous le roi Jean : empoisonné par les moines de Peterboro, en 1226.
- 4.° Alexandre de Marisco, père de Jourdain, mort sans postérité.
- 5.° Etienne de Marisco, seigneur de Walsoken, Tydd-Sainte-Giles, etc., père de Geoffroi, mort sans alliance, et de Désirée, héritière de son frère, laquelle épousa Roger, sire de Colville, seigneur de Caxton en Cambridgeshire.
- 6.° Hereward ou Herlewin de Marisco, évêque de Leighlin, en Irlande, mort en 1216, et enterré dans l'église abbatiale de Dunbrody, fondée par son oncle le connétable Hervé de Montmorency ; il contribua lui-même, en grande partie, à la construction de cet édifice.

VIII. Geoffroi II, sire de MARISCO, baron de Montmarisco, pair d'Angleterre et d'Irlande, seigneur de l'île d'Ely, viceroi d'Irlande en 1215 et années suivantes. Il avait hérité en Irlande de toutes les terres et baronnies du connétable, son oncle ; il bâtit les châteaux de Lateragh, Knockagh, Nenagh, Tibrack, Thorny-Bridge, Castle-Island, Baltimore, Modriny, Emile, etc., etc., et fonda les maisons d'Any et d'Adair, pour les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et l'Abbaye de Killagh, pour l'ordre de Citeaux. Il prit la croix pour la terre sainte en 1220 ; fut exilé ensuite par le roi Henri III, et mourut en France, en 1245, dans le château du baron de Montmorency, son cousin, qui fit transporter son corps en Irlande, où il est enterré dans l'église des Hospitaliers de S.-Jean d'Any, où l'on voit encore son tombeau avec ses effigies, en *alto relevio*, supérieurement exécuté. Il avait épousé Mathilde de Lacy, sœur d'Hugo et de Gauthier, comtes d'Ultonie et



de Meath, les plus puissans seigneurs du royaume d'Angleterre. De ce mariage vinrent :

- 1.° Geoffroi, sire de Marisco, baron de Montemarisco, vice-roi d'Irlande, seigneur de Forth et Bargy, de Holywood, près Dublin, etc., vivant en 1248. Il épousa Christiane, fille de Gauthier de Riddlesford, baron de Bray, sœur d'Emeline, comtesse d'Ulltone. Il eut de ce mariage : Jourdan, père de Guillaume, seigneur de Tibrack, en Tipperary, qui épousa Mathilde, fille de Hugues de Tyrrel, baron de Castle-Knock, dont un fils, Hugues, qui vivait encore en 1289, et mourut sans enfans.
- 2.° Guillaume, exécuté en 1242, pour crime de rébellion.
- 3.° Hereward, ou Hervé, dont l'article viendra :
- 4.° Jean de Marisco, qui avait épousé Christine O'Connor, fille de Hugues, roi de la Conacie; ce roi fut tué par les domestiques de Geoffroi de Marisco, vice-roi d'Irlande et père de Jean. Ce dernier périt dans une bataille contre Phelim, prince de la Conacie; il était père de Philippe et de Richard, dont la postérité est éteinte.
- 5.° et 6.° Thomas et Gautier.
- 7.° Julienne de Marisco de Lateragh, épouse d'Henri le Bouteiller.

IX. Hereward ou Heribert, dit aussi Hervé, sire de MARISCO, baron d'Emeldun en Northumberland, fondateur de l'abbaye de Rathkeal, en Irlande, seigneur de Castle-Island, de Desmond, de Lateragh, etc., épousa Ramet, baronne d'Emeldon, Staunford, etc., veuve de Evrard le Teuton, et fille et héritière de Jean, petit-fils de Jean, fils d'Odoardo Visconti, baron d'Emeldon, sous le règne d'Henri I.<sup>er</sup>. Ils vivaient vers l'an 1261, et laissèrent :

- 1.° Guillaume, leur successeur, qui suit :
- 2.° Robert, seigneur de Nynche, de Clashmore, en Waterford, etc., en 1290.
- 3.° Eleonore, dame de Desmond, femme de Maurice-Fitz-Thomas-Fitz-Gerald d'Offaly, de qui descend l'illustre et très-puissante maison des anciens comtes-palatins de Desmond, si célèbre dans l'histoire d'Irlande.

- 4.° Eve de Marisco, dame de Brury, femme de Maurice sire de Lacy, l'ancêtre de feu M. le-maréchal comte de Lacy, au service de l'impératrice-reine, Marie-Thérèse.
- 5.° Fulco, ou Fouques de Marisco, co-seigneur d'Ormonde, fut père de Guillaume qui vivait en 1281, et qui fut père de Pierre, vivant en 1304.

X. Guillaume, sire DE MARISCO, premier du nom, seigneur de Lateragh, de Knockagh, de Forth et Bargy, de Moenagh, de Nenagh, d'Emile, de Thorny-Bridge, de Modriny, etc., vivait en 1261. On ignore le nom de sa femme; mais il laissa :

- 1.° Jean, qui suit:
- 2.° Jeanne, femme de Théobald le bouteiller, baron d'Arkloe, *grand-bouteiller héréditaire* d'Irlande, grand-père du premier comte d'ormonde. Elle avait apporté des biens immenses à cette maison.

XI. Jean, sire de MARISCO, baron de Staunford (Vado-Petrosa), seigneur de Forth et Bargy, de Lateragh, de Knockagh, de Nenagh, de Moenagh, de Thorny-Bridge, de Balylusky, de Cluanynenagh, etc. Il fut marié deux fois, et l'on ignore le nom de ses femmes; on sait seulement que de la première il eut :

Herbert, son successeur, qui suit :

Et du second lit :

Jourdain, père de Nicolas, qui avait cinq filles, savoir :

- 1.° Alixe, femme du chevalier Tunstalle; 2.° Marguerite, femme du chevalier de Carleton; 3.° autre Marguerite, épouse du sire de Brocholes, dont descendit feu madame la duchesse de Norfolk, mère de Charles Howard, duc de Norfolk, maréchal-héréditaire et premier duc et pair du royaume d'Angleterre; 4.° Mabel, femme du sire de Preston; et 5.° Hélène, religieuse.

XII. Herbert, sire de MARISCO. Après le décès de son cousin Hugues, en 1312, il devint lord-baron de Montemarisco, seigneur de Tibrack, de Cloghir, de Thorny-Bridge, de Lateragh, de Knockagh, de Nenagh, de Cluanynenagh, etc. Il prit parti contre le roi en 1318, et eut ses biens pour la plupart confisqués, et donnés au lord Montacut; mais quelques tems après on en restitua une grande partie à son fils aîné. Herbert mourut en 1327. C'est à tort que certains

auteurs disent qu'il fut tué, avec Guillaume, son fils, en 1318. Il eut de sa première femme, dont on ignore le nom.

Etienne, qui suit :

Et avec la seconde, Sibille, fille de Gautier, sire de la Haye, dame de Kilmeadon :

Guillaume, qui succéda à son frère, et continue la postérité.

XIII. Etienne II, sire de MARISCO ou MAREYS, lord de Montemarisco, seigneur de Vado-Petrosa (Staunford), de Huntspil-Morres, Lateragh, Nenagh, Knockagh, Thorny-Bridge, seigneur de l'île de Lundy, de Marisco-en-Ely, etc., avait pris sa place parmi les pairs du royaume, dans la séance du parlement, tenue le 15 mars 1360, la trente-cinquième année du règne du roi Edouard III ; mort en 1372, sans postérité.

XIV. Guillaume II, sire de MAREYS, fut lord de Montemarisco, après son frère paternel, lord Etienne, dont il vient d'être question. Du chef de sa grand'tante Jeanne, Jaques comte d'Ormonde, comme étant descendu du sang-pleine, de père et mère, de Guillaume I, son trisaïeul, avait hérité de la baronnie de Huntspil-Mareys, avec presque toutes les autres possessions de la maison, située en Angleterre, et des terres considérables en Irlande. Il fut proscrit, en 1318, avec son père, et son château de Kersynton, en Oxfordshire, et ses terres à Carleon, en Galles, données au sénéchal d'Aquitaine, Guillaume de Montague.

En 1379 il vendit, du consentement de Marie, sa femme, la baronnie de Marisco-en-Ely, à Thomas de Cockfield ; et avec ses deux fils, Sylvestre et Richard, en 1330, défit l'armée de Fouques, baron de la Freyne, et tua le baron lui-même sur le champ de bataille.

Guillaume fut un homme turbulent et belliqueux. Il prenait le parti des anciens Irlandais, contre les Anglais, et conformément à leur idiôme, pour signe d'indépendance, il s'était fait nommer *Mac Morres*, au lieu de *Morres*, exemple qui fut suivi par toutes les grandes familles strong-boniennes, ou anglo-normands, alors établis en ce pays. Sa proscription s'étendit jusque sur ses descendans. L'état malheureux de l'Irlande à cette époque ayant dérobé les registres et détruit les archives du pays, on ignore encore

de quelle famille descendait dame Marie, femme du lord Guillaume de Morres ; ses fils furent :

- 1<sup>o</sup>. Richard, lord de Mareys et de Montemarisco. Le père Clynne nous apprend qu'il fut fait prisonnier en 1335, le jour de la Toussaints, par O'Carrol, seigneur irlandais, dans un combat particulier entre ces deux chefs et leurs vassaux. Pour racheter sa liberté, il lui fallut rendre à O'Carrol les terres et châteaux de Modriny et Emile. Il avait épousé Maude, ou Jeanne le Bouteiller, sœur d'Edmond, comte de Carrick, et mourut sans enfans. Le mausolée magnifique, dans l'église abbatiale de Holy-Cross, improprement dit le tombeau du roi Donald, est celui de ce Richard, de son père et de son frère.
- 2<sup>o</sup>. Sylvestre, son successeur, dont l'article suit :
- 3<sup>o</sup>. Léopold de Mareys.

XV. Silvestre, sire DE MAREYS, dit *Mac Morres*, seigneur de Lateragh, de Forth et Bargy, de Knockagh, de Moe-nagh, de Thorny-Bridge, de Balyrickard-Morres, de Baly-lusky, etc., baron de Montemarisco (*sous proscription*), homme violent et des plus turbulens. Il renonça à tout rapport avec le roi d'Angleterre, et se comporta en dynaste irlandais, ne parlant même pas la langue anglaise. Il épousa à Rome une dame lucquaise, fille, selon la généalogie de la maison, du gouverneur ou doge de Lucques. Il eut pour successeur son fils Hervé, qui suit :

XVI. Hervé DE MORRES, dit *Mac Morres*, baron de Montemarisco, seigneur de Lateragh, de Knockagh, de Balyrickard-Morres, de Thorny-Bridge, de Forth et Bargy de Cloghyr, de Castle-Liny, etc., fut proscrit de nouveau, en 1391, le quatorzième du règne du roi Richard II, et vit ses biens de Wexford et de Kerry confisqués, sous le prétexte de crime de rébellion. Depuis cette époque, la pairie de Montemarisco a cessé de jouir de l'exercice de ses privilèges parlementaires. Il avait épousé Owna O'Meagher, dame de Castle-Liny, fille du dynaste ou prince d'Ikerin, puissant seigneur irlandais, dont il eut pour successeur son fils, qui suit :

XVII. James MORRES, chevalier, sire de Lateragh, de Knockagh, de Balyrickard-Morres, de Castle Liny, de Thorny, etc., dit lord *Macliny de Baltimore* et *Mac Morres*. Il prit part à la bataille d'Azincourt, en 1415. L'époque de sa mort est inconnue. Il avait épousé Lucie d'Arundel, fille du lord Arundel de la Stronde, au comté de

Cork (issu de la maison d'Arundel, en Angleterre), de laquelle il eut :

- 1.° John, son successeur, dont l'article suit :
- 2.° N<sup>\*\*\*</sup>, mariée au seigneur de Mandeville de Barnahely.
- 3.° N<sup>\*\*\*</sup>, mariée à O'Shée, seigneur de Cloran. Ces deux dames avaient apporté en dot à leurs maris des terres très-considérables dans le comté de Tipperary.

XVIII. John MORRES, chevalier, seigneur de Lateragh, de Knockagh, de Castle-Liny, de Balylusky, de Balyrickard-Morres, de Thorny-Bridge, de Rahelty, etc., avait épousé (voyez M. Lodge, généalogie du lord Dillon) Anne, fille aînée de sir Robert Dillon de Proudston, seigneur de Skreen, ancêtre des comtes de Roscommon. De ce mariage vinrent :

- 1.° Olivier, son successeur, qui suit :
- 2.° Simon, seigneur de Morresland, dont les biens avaient passé à la maison de Butler, lord Cahir, par un mariage.
- 3.° Antoine, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem ; vécut à Palmerston, près Dublin, en 1535.
- 4.° Edmonde de Island-Castle, près Waterford, vivait en 1537.

XIX. Olivier MORRES, chevalier, dit *Macmorres*, chef de la maison de Montmorency en Irlande, seigneur de Lateragh, de Knockagh, de Thorny-Bridge, de Castle-Liny, de Balylusky, de Balyrickard-Morres, de Cluanynenagh, de Castletown-O'Ferlahan, de Grantstown ; lord ( *sous proscription* ) de Montemarisco, *alias*, Montmorency ; il fut surnommé « *O'Fear-Lhahan* », c'est-à-dire *le fort*. Il défendit et fit fortifier le château de Castletown-en-Ossory, situé au haut d'un rocher, auprès de la rivière de Barrow, contre les Fitz-Patric, lords d'Ossory ; et ce château a retenu jusqu'à présent, en sa mémoire, le nom de Castletown-O'Ferlahan, ainsi que les terres environnantes. On ne peut pas déchiffrer sur son tombeau, dans l'église de l'abbaye de Holy-Crofs, la période de sa mort ; mais il mourut toujours avant l'an 1530, parce que sa veuve s'était remariée alors à Gerald-Mac-Shane Fitz Gerald, lord Decies. C'était lady Elish Butler, fille de Pierre, comte d'Ormonde, et de lady Marguerite, fille de Gerald, comte de Kildare, mylady Elish Morres, fut sœur de Jacques, comte d'Ormonde, de

Richard, vicomte de Montgarret, et des comtesses de Thommond, de Desmond, de La Poer et de Dunboyne. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Olivier, son successeur, qui suit :

2.<sup>o</sup> Jean, tige de la branche de Knockagh, de qui nous parlerons plus bas.

XX. Olivier MORRES, écuyer, seigneur de Lateragh, de Knockagh, de Balylusky, Thorny-Bridge, Balyrickard-Morres, Cluanynenagh, coseigneur de Nenagh, etc., mourut en France, en 1595; son corps fut transporté dans le tombeau de ses pères, à Holy-Cross. Il avait vendu une partie de ses biens à son frère, Jean de Morres; mais la plus grande portion fut confisquée du tems de la reine Elisabeth. Il avait épousé : 1.<sup>o</sup> Hannah O'Ryan, fille de Jean, seigneur de Wotheny, 2.<sup>o</sup> Eléonore lady Butler, veuve de sir Edmond Butler de Roscrea, fils puîné de Jacques, comte d'Ormonde, et fille de Roland Fitz-Eustache, vicomte de Baltinglasse; elle est nommée lady Morres-Baltinglasse, dans un acte de l'année 1587. Olivier laissa les enfans qui suivent :

1.<sup>o</sup> Jean, son héritier, qui suit :

2.<sup>o</sup> Geoffroi de Coroheen, de qui descendait le colonel Edmond Morres de Grautstown, représentant au parlement pour le comté de la reine; tué à la bataille d'Anghrim, combattant pour le roi Jacques II, en 1691. C'est à tort que M. Playfair fit descendre le colonel Edmond Morres de la branche de Knockagh.

XXI. Jean DE MORRES, chevalier, sire de Lateragh, de Balylusky, de Cluanynenagh, de Thorny-Bridge, de Balyrickard-Morre, des terres à Nenagh, etc., chef des Montmorency d'Irlande.

Il défendit vaillamment, en 1601, son château de Lateragh, contre les débris de l'armée irlandaise, qui avait commencé à piller le pays; mais peu après il vendit ce château à son parent, Reymond de Knockagh, et se retira en France, où il fut honorablement protégé par le connétable de Montmorency, qui le fit nommer, par S. M. Louis XIII, au grade de maréchal-des-camps et armées du roi. Ayant, en cette dernière qualité, accompagné le maréchal, duc de Montmorency (Henri II), dans ses guerres contre les protestans de Languedoc, il reçut un coup de feu devant le bourg de Vals, le 8 mars 1622, et mourut entre les bras même du duc de Montmorency, quelques heures après. Il avait épousé :

1.<sup>o</sup> Honora, sœur de Rory-Oge O'More, dynaste ou prince

de Leix; et en secondes noces, N. Mac-Egan, de Killahgan; mais il n'eut des enfans qu'avec la première :

- 1.<sup>o</sup> Jean, son héritier, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Honora, femme de Daniel O'Meara, seigneur de Lissanisky.
- 3.<sup>o</sup> Jeanne, femme de David Fitz Gerald, baron de Brownsford. On voit leur tombeau à Innistioge.
- 4.<sup>o</sup> Catherine, épouse de Fforstall, seigneur de Mulnavatt.
- 5.<sup>o</sup> N., femme de N. Shortall, écuyer.
- 6.<sup>o</sup> Marguerite de Montmorency-Morres, femme de Jean Cantwell, seigneur de Mocarky-Castle, chef de cette maison; qui est une des plus anciennes de l'Irlande.

XXII. Jean MORRES, de Cluanynenagh, Balylusky-Castle, Balyrickard-Morres, etc., écuyer, sire de Lateragh, mourut en 1644 : il est enterré à Lateragh. Ce seigneur fut proscrit par Cromwell. Il avait épousé Catherine, fille et cohéritière de Thomas Morres, de Knockagh, sa cousine; de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> James, son successeur, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Hugues, seigneur de Balyrickard-Morres, qui eut un fils nommé Nicolas, lequel ne laissa pas d'enfans légitimes. La terre de Balyrickard-Morres fut confisquée en 1657.
- 3.<sup>o</sup> Hervé Morres, de Boly-Castle, écuyer, marié à N. Butler, de Lynan, dont il avait une fille, épouse de N. Clarke, écuyer.
- 4.<sup>o</sup> Geoffroi, dont la postérité est éteinte.
- 5.<sup>o</sup> Edward, mort sans enfans de N., fille de Thomas Butler de Brittas-Castle, écuyer, de la maison des lords de Dunboyne. Il vivait avec sa femme en 1635.
- 6.<sup>o</sup> Sarah, femme d'Owny O'Carrol, seigneur d'Emile.
- 7.<sup>o</sup> Honora, femme de Thomas O'Dwyer, écuyer, de Kilnamanna.
- 8.<sup>o</sup> Catherine, épouse d'O'Ryan de Cumane, écuyer.
- 9.<sup>o</sup> Elisabeth, femme de Roger Mac-Namara, morte en 1639.

XXIII. James MORRES, écuyer, dit Morres de Lateragh, seigneur de Balyrickard-Morres, Cluanynenagh, Balylusky-Castle, Balycashy, Derinvoghla, des terres à Nenagh et à Baly-Capell; colonel d'un régiment de cavalerie sous les ordres de son cousin, Edmond de Grantstown, au service des rois d'Angleterre Charles I et II. Il mourut en 1704, et est

enterré à Lateragh. Ses biens et ceux de son père avaient été confisqués par l'usurpateur Cromwell. Il avait épousé Marie, fille de Thomas Purcell de Borryst-y-Leagh, écuyer (oncle du baron de Loughmoe), et de Marie, sa seconde femme, fille de Owen O'Sullivan-More, dynaste ou prince de Dunkeron, et de N. Macarthy, fille du comte de Glencarre. Elle était veuve de Richard de Grace, fils du baron de Courtstown. La première épouse de Thomas Purcell fut Catherine Morres, de Knockagh. James Morres laissa les enfans qui suivent :

- 1.<sup>o</sup> Richard Morres, écuyer, capitaine de dragons au service des rois Charles II et Jacques II; mort des blessures qu'il reçut au siège de Limerick, en 1690.
- 2.<sup>o</sup> Mathieu, qui suit :
- 3.<sup>o</sup> Reymond, mort sans alliance.
- 4.<sup>o</sup> N., épouse de Mac-Egan, de Balymac-Egan.
- 5.<sup>o</sup> Catherine, épouse de Donald O'Hogan, de Graigue, écuyer.

XXIV. Mathieu MORRES, écuyer, dit Morres de Lâteragh, capitaine au service du roi Charles II et du roi Jacques; mourut en 1717, et est enterré à Lateragh. Il avait été dépouillé de presque tout ce qui lui restait de biens-fonds sous Cromwell et le roi Guillaume III. Il a épousé Catherine, fille de Richard Fforstall de Fforstallstown, chevalier de Callan, et de Catherine O'Shée de Cloran, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> James, mort sans alliance. Il vendit au chevalier Jean Morres de Knockagh, le tribut annuel de dix livres sterling, que ce chevalier et ses prédécesseurs avaient toujours payé pour la seigneurie de Lateragh, à la branche aînée de la famille.
- 2.<sup>o</sup> Reymond, son successeur, dont l'article suit :
3. Julienne, femme de M. Walshe, de la maison de Walshe-Park, curé de Birr.
- 4.<sup>o</sup> Anastasie, épouse de Nicolas Salle de Salleston, écuyer.

XXV. Reymond MORRES, de Balycapell, Rathlin, Cluaynynenagh, etc., écuyer, a passé sa jeunesse au service d'Autriche, comme porte-étendard au régiment de dragons de Wurtemberg, et dans l'escadron du chevalier Robert de Fforstall, son oncle maternel, mort, après, au service de France; il mourut lui-même à Rathlin, en 1754, dans un âge avancé. Il avait épousé Jeanne, fille de Robert d'Oyley, écuyer, de la très-ancienne maison des d'Oyleys de Oxfordshire (autrefois connétables-hérentaires d'Angleterre.



et de Jeanne Webster, sœur de madame Henri de Ludlow, de laquelle descendent aujourd'hui les comtes de Ludlow, en Irlande. Reymond Morres laissa les enfants qui suivent :

- 1.° Jean, mort sans laisser de postérité mâle de son épouse, Marie, fille de Guillaume Ryan, de Ballymakeogh, écuyer.
- 2.° Mathieu, qui suit :
- 3.° et 4.° Hervé et Laurent, morts jeunes.

XXVI. Mathieu DE MONTMORENCY-MORRES, de Rathlin, écuyer, mort à Rathlin, le 19 juin 1795, âgé de 69 ans. Il avait épousé Marguerite, fille de François Magan, de Emoe (\*), écuyer, et de Marie, fille de sir Laurence Esmonde, et tante de feu sir Thomas Esmonde, de Ballynastra, baronnet, dont il eut :

- 1.° Hervé, qui suit :
- 2.° Reymond, mort jeune.
- 3.° François, né en 1773, a servi sous les ordres de Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, comme lieutenant dans la brigade irlandaise, en 1792 et 1793 ; il mourut, en 1797, à la Jamaïque, capitaine au service de S. M. Britannique, sans laisser de postérité.
- 4.° Jean, midshipman, au service naval de l'Angleterre, mort, en 1799, sans alliance.
- 5.° Marie, Jeanne, Marguerite, Barbe et Anne.

XXVII. Hervé MONTMORENCY-MORRES, de Rathlin, écuyer, chef de la maison ; il est, par droit héréditaire, le vingt-septième baron de Montemarisco, ce qui est prouvé par l'Appendix des barons héréditaires d'Irlande, ouvrage en 9 vol. in-4.° (Londres, 1810), dédié au roi d'Angleterre, par William Playfair, écuyer. M. de Montmorency-Morres est né le 8 mars 1767 ; il servit d'abord, depuis l'année 1782, en Autriche, sous l'empereur Joseph II,

---

(\*) François Magan fut fils de Richard II de Emoe, et de Marguerite, fille de François Ryan de Wotheny, écuyer (et de Marguerite, fille d'O'Conor-Don, prince de la Connacie), petit-fils de Richard I<sup>er</sup> de Emoe, et de Catherine d'Alton de Dungormau-Castle, et arrière-petit-fils d'Honfroi-Magan de Emoe, major de dragons au service du roi Charles I<sup>er</sup> ; et d'Anne, fille de sir Richard Owen, chevalier, du pays de Galles. Thomas Magan, écuyer, actuellement assis au château de Emoe, fils et successeur de François, et frère de madame de Morres, s'est allié avec Catherine, fille aînée de Guillaume Brabazon de Ballynasloe, écuyer, de la maison des comtes de Meath.

contre les Turcs, et avec l'armée de Wurmser jusqu'en 1795, en Alsace et sur le Rhin; mais s'étant attaché ensuite au service de France, il y a été promu au grade d'adjudant-général. Il a épousé, 1<sup>o</sup>, Louise-Marie-Caroline-Sophie, baronne de Helmstatt, morte le 23 novembre 1798; elle était fille de Wolfgang, baron-souverain de Helmstatt-Bischoffsheim en Souabe, et de Joséphine-Félice de Tettenborn; 2<sup>o</sup> (le 11 septembre 1803) dame Hélène d'Esmonde (\*), fille de Barthélemy O'Callan de Osberston, écuyer (\*\*), et d'Hélène, fille de Michel Caulfield de Levitston, écuyer, qui était fille elle-même de Jean Taylor, seigneur de Swords, et d'Hélène Fagan, dame de Feltrim.

Enfants du premier lit:

- 1.<sup>o</sup> Hervé-Mathieu, mort à l'âge d'un an, le 10 août 1797, enterré à Lateragh.
- 2.<sup>o</sup> Louise, née le 22 septembre 1795.
- 3.<sup>o</sup> Joséphine-Marguerite, née en septembre 1797.

Enfants du second lit:

- 4.<sup>o</sup> Hervé, né le 13 septembre 1804.
- 5.<sup>o</sup> Geoffroy, né le 23 novembre 1806.
- 6.<sup>o</sup> Mathieu, né le 16 novembre, 1808.
- 7.<sup>o</sup> Reymond,
- 8.<sup>o</sup> Reymond-Olivier, } morts jeunes.

---

(\*) Veuve de Jean (frère et héritier de sir Thomas Esmonde), avec lequel elle eut 1.<sup>o</sup> sir Thomas, devenu, après la mort de son oncle, le baronnet d'Esmonde d'aujourd'hui; 2.<sup>o</sup> Barthélemi, qui se fit jésuite; 3.<sup>o</sup> James, officier au service naval de la Grande-Bretagne; 4.<sup>o</sup> Laurence, officier au service de France; 5.<sup>o</sup> Jean, midshipman au service naval de l'Angleterre; 6.<sup>o</sup> Marguerite Esmonde, née en 1797.

(\*\*) Barthélemi O'Callan était fils unique de Patrice O' Callan et de Marguerite, fille de Barthélemi Barnewall, de la maison de Trimbleston, lequel Patrice était fils de Teig O' Callan et de N. d'Arcy de Platten, et avait pour père Conor-roe O' Callan, fils aîné de Donogh O' Callan, dynaste de Tyrcallan, qui fut assassiné en 1641, par le chevalier Guillaume Steward, et mourut chef des descendans de Conor-roe, dynaste de Tyrcallan, fils puîné de Neill-Callan, roi d'Irlande en 833, et frère de Hugues VII, également roi d'Irlande en 863.

Les sœurs et cohéritières de madame de Montmorency-Morres étaient 1.<sup>o</sup> Jeanne Ny-Callan, épouse de Walter-Nangle, écuyer, seigneur de Kildalky (dit le baron de Navan), dont elle eut Barthélemy, Charles, et James; 2.<sup>o</sup> Marguerite Ny-Callan, femme de Thomas Fitz Simon, écuyer, seigneur de Glancullin, dont elle a Christophe, Barthélemy, Thomas, et Henry Fitz Simon.

*Branches des seigneurs et baronnets de Knockagh.*

I. Jean MORRES, écuyer, deuxième fils d'Olivier, seigneur de Lateragh, et de lady Elish Butler, fille de Pierre, comte d'Ormonde et d'Ossory, né en 1490, mort en 1562, et inhumé à Drom, fut le fondateur de la branche puînée de Montmorency-Morres. Il fut d'abord seigneur de Cloghbalyshane, et ensuite il acquit de son frère Olivier le château et territoire de Knockagh, avec une moitié de Lateragh, et les manoirs de Castle-Liny, Keilnafuncheon, etc., il épousa Anastasie O'Ryan, ou O'Maolryan, fille de Jean, seigneur de Wothény, et sœur d'Hannah, épouse de son frère Olivier. Il eut de ce mariage :

1.° Reymond, fils unique, dont l'article suit :

2.° N., femme d'Edward Sweetman, écuyer, seigneur de Castle-Eve.

II. Reymond Morres, premier du nom, écuyer, seigneur de Knockagh, né en 1552, mort le 31 août 1624, et inhumé à Templemore, portait dans son écusson *un croissant*, comme chef de la branche puînée de la maison de Morres. Il épousa Eléonore, fille de Cantwell, seigneur de Lahagres et Mocarky Castle ; 2.° Catherine, fille de Mac Egan, seigneur de Killaghan (présentement Sopwell-Hall), chef de sa maison. Raymond Morres eut de son premier mariage :

1.° Sir John, son successeur, dont l'article viendra :

2.° Nicolas, seigneur de Balyrier-Morres, dont le fils et héritier Edmond, mourut sans postérité.

3.° James Morres, écuyer, père de James, de Lish, mort sans alliance.

4.° Edmond Morres, écuyer, dont on ne trouve que le nom, sans postérité.

5.° Thomas, seigneur de Balycashy, Balycapell, Derinvoghla, etc. Il a laissé quatre filles : 1.° Catherine, femme de Jean Morres, de Cluanynenagh, et Balylusky-Castle, écuyer, son cousin ; 2.° Owna, femme d'Etienne Mac-Egan, écuyer ; 3.° Grany, ou Griselle, mariée avec Brien O'Hogan, seigneur de Scragh ; 4.° Marguerite, alliée à Charles O'Carrol, seigneur de CloghJordan, de la maison d'Ely ; toutes quatre furent ses co-héritières, avec Sybille, ou Sive, fille d'O'Kenedy, d'Ormonde, seigneur de Balycapell.

6.° Jeanne, femme de sir Morgan-Mac-Brien-Kavenagh, chevalier, seigneur de Borris.

- 7.<sup>o</sup> Marguerite, épouse d'O'Kenedy, seigneur d'Ormonde.
- 8.<sup>o</sup> Anastasie, femme de Théobald de Burgh, dit *Mac Walter*, seigneur d'Illeagh.
- 9.<sup>o</sup> Catherine, femme de Thomas Purcell (fils puîné du baron de Loughmoe), seigneur de Borrisilleagh, dont elle était la première épouse ; la deuxième fut Marie O'Sullivan-More, dont il eut une fille nommée Marie, qui a épousé, 1.<sup>o</sup> Richard Grace, de Courtstown, et après sa mort, James Morres, de Balylusky-Castle, son cousin.

III. Sir John MORRES, seigneur de Knockagh, fut créé baronnet le 25 mars 1631, et mourut en 1647 à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait épousé Catherine, fille de sir Edmond Walshe, de Abington, et de la Montagne, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Sir Reymond, son successeur, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Geoffroi, de Gortnelaghan, mort en 1689.
- 3.<sup>o</sup> Etienne, mort sans alliance.
- 4.<sup>o</sup> François, de Balinlogher, mort sans postérité mâle ; mais il a laissé trois filles, et un fils naturel, nommé Reymond.
- 5.<sup>o</sup> Olivier, ainsi nommé, après son ancêtre, Olivier, seigneur de Lateragh, mort sans enfans.
- 6.<sup>o</sup> Jean, de Knockaderine en Clare, mort en 1715, sans postérité.
- 7.<sup>o</sup> et 8.<sup>o</sup> Marguerite, et Hélène.

IV. Sir Reymond MORRES de Knockagh, deuxième du nom, baronnet, mort vers l'an 1656, avait épousé Ellice, fille de Gerald Wall, seigneur de Couilnamuck, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Sir John, son successeur, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Hervé, seigneur de Castle-Morres, tige des vicomtes de Montmorres, desquels nous parlerons plus bas :
- 3.<sup>o</sup> Edouard, père d'Anne, épouse de James Morres, son cousin.
- 4.<sup>o</sup> Marguerite, femme de Christophe Butler, de Kilcash, de la maison des ducs et comtes d'Ormonde.
- 5.<sup>o</sup> Anastasie, femme de Richard Butler, de Kilcash, écuyer, de la même famille du précédent.
- 6.<sup>o</sup> Eléonore, femme de Jean Cantwell, de Balyma-keady, écuyer.
- 7.<sup>o</sup> Ellice. 8.<sup>o</sup> Hélène. 9.<sup>o</sup> Marie. 10.<sup>o</sup> Catherine.

V. Sir John MORRES de Knockagh, troisième du nom, baronnet, né en 1620, mort en 1720, âgé de cent ans, fut inhumé à Lateragh. Il avait eu pour femme Eléonore Butler, fille de milord Cahir. De ce mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Raymond, dont l'article viendra :

2.<sup>o</sup> Edmond, mort sans alliance.

3.<sup>o</sup> Nicolas, de Seafield, près Malahide, au comté de Dublin et de Lateragh-Castle, en Tipperary, mort en 1747, âgé de 66 ans. Il avait épousé Susanne de Talbot, fille de Richard, seigneur de Malahide, cousin du duc de Tyrconnell, dont il eut : 1.<sup>o</sup> Jean, mort sans alliance en 1743 ; 2.<sup>o</sup> Sir Nicolas, de qui nous parlerons ci-après ; 3.<sup>o</sup> Richard, colonel français, tué à Paris, dans la foule, le jour du couronnement du roi Louis XVI, et de Marie-Antoinette d'Autriche. Il est mort sans alliance ; 4.<sup>o</sup> Eléonore, comtesse d'Ormonde, femme de Walter Butler, de Kilcash, et mère de Jean, comte d'Ormonde, père du comte Walter, d'aujourd'hui ; 5.<sup>o</sup> Françoise, épouse de Macgwire, de Tempo, prince de Fermanagh.

4.<sup>o</sup> James Morres, de Rossestown, écuyer, mort avant son père. Il avait épousé Anne, fille d'Edouard Morres, dont il eut : 1.<sup>o</sup> Jean, mort sans alliance ; 2.<sup>o</sup> Nicolas, colonel français, marié à la dame de Cameron, écossaise, sans postérité ; 3.<sup>o</sup> Edmond, mort sans alliance ; 4.<sup>o</sup> Anne, femme de Charles Mathew, de Borras et d'Annefield, écuyer (oncle du feu comte de Landaffe), dont est issue Catherine-Marie-Anne Mathew, fille unique, épouse de sir Hugues O'Reilly, de Balynlough, baronnet ; 5.<sup>o</sup> Marie ; 6.<sup>o</sup> Hélène ; 7.<sup>o</sup> Marguerite, femme de James Baker, de Balmorin, écuyer.

5.<sup>o</sup> Antoine Morres, mort sans alliance,

6.<sup>o</sup> Marie. 7.<sup>o</sup> Anne. 8.<sup>o</sup> Catherine. 9.<sup>o</sup> Eléonore.

VI. Reymond MORRES, de Knockagh-Castle, quatrième du nom, écuyer, colonel français, mort à Londres, en 1704 ; il avait épousé une demoiselle parisienne d'une rare beauté ; mais d'une naissance ordinaire. Son père, à cause de cette mésalliance, avait tenté de le déshériter ; mais il fut rétabli dans la succession de tous ses biens par un acte du parlement d'Irlande, et ses enfans en furent mis en possession.

Ces enfans furent :

1.<sup>o</sup> Sir John, dont l'article suit :

- 2.<sup>o</sup> Sir Simon, dont nous parlerons ci-après :
- 3.<sup>o</sup> Alixe, femme de James Boate, écuyer.
- 4.<sup>o</sup> Marie, morte en 1749, et deux autres enfans.

VII. Sir John MORRES, de Knockagh-Castle, troisième du nom, baronnet, mort en 1723, avait épousé Marguerite, fille de Richard O'Shee, écuyer, seigneur de Cloghran, ou Cloran, dont :

- 1.<sup>o</sup> Sir Reymond, son successeur, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Edmond, mort sans alliance.
- 3.<sup>o</sup> Catherine, femme d'Ambroise Kearney, de Cap-pagh, écuyer, capitaine français.
- 4.<sup>o</sup> Marie, femme de James-Éverarde Longe, de Grove et Kiloran, écuyer.
- 5.<sup>o</sup> Marguerite, épouse de Jean Uniacke, de Youg-hall, écuyer.
- 6.<sup>o</sup> Elisabeth, femme de Uniacke, écuyer de la même famille.

VIII. Sir Reymond MORRES, de Knockagh-Castle, cinquième du nom, baronnet, mort sans alliance, le 11 octobre 1740. Il a laissé, par son testament, tous ses biens à son parent Hervé, seigneur de Castle-Morres, vicomte de Montmorres, et a été inhumé à Lateragh.

IX. Sir Simon MORRES, de Drom, dit de Knockagh-Castle, deuxième fils de Reymond Morres, quatrième du nom, dont il est question, page 89, succéda à la dignité de baronnet d'Irlande, mais non aux biens de son prédécesseur qui l'en avait déshérité ; il épousa N. Grégory, de la maison de Grégory de Coole, au comté de Galway. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> George, son successeur, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Jeanne, épouse de N. Bollard, écuyer.

X. Sir Georges MORRES, baronnet, mort sans alliance.

XI. Sir Nicolas MORRES a succédé à la dignité de baronnet d'Irlande après la mort de sir George ; il était fils de Nicolas et de Susanne de Talbot, dont il est question page 89. Il a servi en France en qualité de colonel du régiment de Bulkeley, devint brigadier des armées du roi sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI ; il mourut à Amboise, après la révolution (en 1795), dans un âge fort avancé, n'ayant point de postérité de sa femme N... Fraser, de la maison de Lovatt, en Ecosse, tante de madame la Marquise de Mailly.

Cette branche est éteinte.

*Branche de CASTLE-MORRES, lords de Mountmorres et Frankfort, pairs d'Irlande, et baronnets d'Upperwood ou Uppercourt, etc.*

I. HERVÉ MORRES, seigneur de Castle-Morres, premier du nom, écuyer, fils de sir Reymond de Knockagh, deuxième du nom, dont il est question page 88, avait d'abord pris le parti de Cromwell, et commandait sous lui un escadron de cavalerie. Il a contribué à la restauration du roi Charles II, et, dans le parlement du roi Jacques, en 1689, il fut représentant pour le bourg de Knocktopher. Il mourut au château de Castle-Morres, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, en 1724. Il avait épousé 1.° Lætitia Walshe, fille du sir de La Montaigne, veuve de Tobin, seigneur de Campsinagh; 2.° Catherine Butler, de la maison d'Ormonde, morte en couches, avec son enfant; 3.° François Butler, troisième fille de Pierre, fils aîné d'Edouard Butler, vicomte de Galmoye.

Du premier mariage vinrent :

1.° James, ecclésiastique, mort en France.

2.° Richard, né en 1686, mort, sans alliance, vers l'an 1776, à l'âge de 90 ans, officier-supérieur au service de France.

3.° et 4.° Hervé et Reymond, morts au service de France, sans postérité.

5.° Lætitia, épouse de N. d'Evreux, écuyer.

Enfans du troisième lit :

6.° François, dont l'article suit :

7.° Marguerite, femme de Morgan Kavenagh, écuyer, de la maison de Borris, dont elle eut Hervé, et Charles comte Kavenagh. Ce dernier fut général de cavalerie au service d'Autriche, sous l'impératrice-reine Marie-Thérèse. Il avait épousé dame Marie Esmonde, fille du chevalier d'Esmonde, colonel au service d'Autriche, dont il a procréé une fille unique, mariée au général comte Kavenagh, son parent.

II. François, seigneur de CASTLE-MORRES, épousa, en 1706, Catherine, fille et héritière de sir William Evans, baronnet, seigneur de Kilcreen, et de Jeanne, fille de Richard Coote. Ce dernier était fils du comte de Montrath et de Jeanne Pénélope Hill, fille de Trevor, vicomte de Hillborough, ancêtre du marquis de Downshire. Sir William Evans descendait en ligne directe d'Ednowain-Ben-Dew, seigneur de Tegaingle, chef de la treizième tribu du pays sep-

tentrional de Galles, ou des anciens Bretons, et de Evan de Llancurgain, en Flintshire. François de Castle-Morres mourut en 174 ; ses enfans furent :

- 1.<sup>o</sup> Hervé, vicomte de Montmorres, son successeur, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Sir William-Evans, qui a fondé la branche des baronnets de Upperwood, que nous rapporterons plus bas.
- 3.<sup>o</sup> Reymond, qui a fondé la branche des lords de Frankfort, laquelle nous mentionnerons plus bas.

III. Hervé, vicomte de MONTMORRES, deuxième du nom, fut créé baron de Montmorres, le 27 avril 1756, et vicomte, en juin 1763. Il épousa, en premières noces, le 3 novembre 1742, lady Lætitia Ponsonby, quatrième fille de Brabazon, comte de Besborough, morte le 9 février 1754, laquelle était sœur de lady Sarah Ponsonby, comtesse de Drogheda, mère de Charles, marquis de Drogheda, etc. ; et en secondes noces, dame Marie, fille de Guillaume Wall, seigneur de Coulnamuck, et de Marie Ponsonby, troisième fille de Guillaume, vicomte de Dungannon, sœur du comte de Besborough.

Enfans du premier lit :

- 1.<sup>o</sup> Hervé-Reymond, son successeur, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Lætitia Morres. Elle avait épousé, en premières noces, Arthur-Trevor Hille, fils aîné d'Arthur, vicomte de Dungannon, frère d'Anne-Trevor-Hill, comtesse de Mornington, mère du marquis de Wellesley, et du duc de Wellington, qui vient de s'attirer l'admiration de toute l'Europe, par ses belles campagnes d'Espagne et du midi de la France. Lætitia Morres eut de son mariage : Arthur, vicomte de Dungannon, né le 2 octobre 1763, qui a succédé à son grand-père dans le vicomté, le 30 janvier 1771, et qui a épousé, le 30 juin 1795, lady Charlotte Fitz-Roy, fille du lord Southampton, et petite-fille du duc de Grafton. Lady Lætitia Morres a épousé, en secondes noces, le très-noble Randal-Guillaume Mac-Donell, marquis d'Antrim, mort en 1791, qu'elle fit père 1.<sup>o</sup> d'Anne-Catherine, comtesse d'Antrim ; elle avait épousé, le 26 avril 1799, sir Henry-Vane Tempest, de Winyard, baronnet ; et 2.<sup>o</sup> de lady Charlotte Mac-Donell, née en 1779, laquelle épousa mylord Marc Kerr, deuxième



fil de Guillaume-Jean, marquis de Lothian. Madame la marquise mourut en décembre 1801.

3.<sup>o</sup> Sarah Morres, qui épousa Joseph Pratt, seigneur de Cabragh-Castle, dont elle eut des enfans.

Enfans du second lit :

4.<sup>o</sup> François-Hervé, vicomte régnant, dont il sera question :

5.<sup>o</sup> Guillaume-Marie Morres, noyé près de Dublin en 1809 ; d'Anne Clarke, sa femme, il eut une fille qui est en bas âge.

IV. Hervé-REYMOND, vicomte de Montmorres, mort d'un coup de pistolet, à Londres, le 17 août 1797, sans alliance. Le vicomte est auteur d'une *Histoire des Parlemens d'Irlande*, et autres ouvrages littéraires. Il eut pour successeur son frère du second lit, dont l'article suit :

V. François-HERVÉ, vicomte de Montmorres, né en 1756, épousa, le 24 avril 1794, Anne, fille de Joseph Reade, de Castle-Hayle, écuyer, dont il a :

1.<sup>o</sup> Hervé, né le 20 août 1796.

2.<sup>o</sup> Anne, née le 13 novembre 1801, morte en 1808.

3.<sup>o</sup> Marie, née le 8 août 1803.

4.<sup>o</sup> Julienne, née en 1810.

*Branche des Baronnets d'UPPERWOOD.*

I. SIR WILLIAM-EVANS MORRES, seigneur de Kilcreen, deuxième fils de François, seigneur de Castle-Morres, dont-il est question page 91, créé baronnet, le 24 avril 1758. Il devint membre du parlement d'Irlande pour la ville de Kilkenny, et le bourg de Newtown en Downshire. Il épousa : 1.<sup>o</sup> Marguerite, fille et héritière de Josiah Haydocke, écuyer, morte le 22 août 1753 ; et en secondes noces, Marie-Julienne, morte en 1812, fille aînée, et avec sa sœur, madame la baronne Crofton de Moate, co-héritière de Guillaume Ryves, écuyer, seigneur de Uppercourt. Sir William Morres a laissé de sa première femme :

1.<sup>o</sup> Sir Haydocke, qui suit :

Et du second mariage :

2.<sup>o</sup> Sir William, qui succéda à son frère.

II. Sir-Haydocke MORRES, baronnet, seigneur de Kilcreen, membre du parlement d'Irlande, mort en décembre 1776, épousa N, fille de Ralph Gore, de Gores-

Bridge, écuyer, seigneur de Barrowmouut. Cette dame s'est remariée, après la mort de sir Haydocke, avec Guillaume Gore, écuyer, son cousin. Sir Haydocke Morres a laissé un fils naturel nommé Reymond.

III. Sir William-Ryves MORRES, baronnet, seigneur de Kilcreen, de Upperwood, de Freshford, etc., né le 7 novembre 1765, n'est pas encore marié.

*Branche des Lords DE FRANKFORT.*

I. REYMOND MORRES, écuyer, seigneur de Frankfort, troisième fils de François de Castle-Morres, dont il est question page 91 ; fut représentant au parlement d'Irlande pour la ville de Dublin, et mourut à Bruxelles en 1784. Il avait épousé, en 1740, Elisabeth, fille et héritière de François Lodge, de Dublin, écuyer, dont il eut :

- 1.° Lodge-Evans, son successeur, dont l'article viendra :
- 2.° Reymond, qui épousa Marie-Eyre d'Alton, fille unique d'Edouard d'Alton, de Deerpark, écuyer, et de Marie, sœur de milord Eyre, de Eyrecourt ; de ce mariage vinrent : 1.° Reymond-Hervé de Montmorency-Morres, colonel de dragons au service de S. M. le roi de la Grande-Bretagne, ci-devant membre du parlement d'Irlande. Il avait épousé dame Lætitia, fille de Narcissus-Charles Proby, de Boughton (de la famille des comtes de Carysfort), descendu, du côté de Catherine-Elisabeth Howard, sa grand-mère, de Thomas Howard, comte de Berkshire, frère de Theophilus, comte de Suffolk, petit-fils de Thomas IV, duc de Norfolk, dont il eut Hervé-François, né le 20 juillet 1802 ; Lætitia-Emma, née le 29 août 1804 ; Frédérica-Henriette, née le 18 octobre 1806 ; Reymond Hervé, né le 26 avril 1808 ; Guillaume-Ryves, né à Saint-Germain-en-Laye, en 1813. 2.° Edouard d'Alton Morres, né le 3 février 1780, officier de la marine anglaise. 3.° Lodge-François-Hervé, lieutenant d'infanterie au service du roi d'Angleterre, né en 1783, mort en 1806. 4.° N., femme du capitaine Molesworth, morte en 1813.
- 3.° Eléonore Morres, épouse de Robert Browne, écuyer, seigneur de Brownés-Hill, dont il eut Guillaume Browne, de Brownés-Hill, écuyer, lequel épousa :

1.<sup>o</sup> En 1794, lady Charlotte de Burgh, fille de Joseph, comte de Mayo, et d'Elisabeth, sœur de Jean, comte de Clanwilliam, fille de sir Richard Meade de Clanwilliam, baronnet, et de Catherine Prettie de Kilboy, devenue, après sa mort, lady Cavendish.

4.<sup>o</sup> Françoise, femme d'Andrew Prior de Rathdowny, écuyer.

5.<sup>o</sup> Elisabeth Morres, femme d'Ephraïm Hutchinson, de Dublin, écuyer.

II. Lodge-Evans MORRES, lord Frankfort, baron de Galmoye, né en janvier 1747, créé pair d'Irlande le 30 juillet 1800. Sa seigneurie s'est distinguée dans le gouvernement de ce pays, comme membre du parlement, conseiller privé du roi, et secrétaire d'état. Il avait épousé, en 1771, Marie, fille unique de Joseph Fàde, écuyer, morte sans enfans en 1787; et, en secondes noces, Catherine, fille de George Whyte, de Castle-Bellingham, écuyer, dont il a :

1.<sup>o</sup> Lodge-Reymond, né le 28 décembre 1806.

2.<sup>o</sup> Catherine-Pénélope, née le 24 novembre 1803.

3.<sup>o</sup> Marie-Elisabeth, née le 14 septembre 1805.

*Armes* : « D'or, à la croix de gueules, et cantonnée de quatre alérions d'azur, pour ancien Montmorency. Les Morres de Knockagh portent d'or, à la fasce danchée, et, en pointe, un lion rampant de sable.

*Cimier* : « Un lion issant d'herminois.

*Supports* : « Milord de Montmorres fit porter ses armes par deux anges, milord de Frankfort par deux griffons, et les anciens barons de Montemarisco (présentement M. l'adjutant-général de Montmorency-Morres,) par un aigle et par un lion, l'un et l'autre empoignant un étendard blanc, orné d'une croix rouge, avec les effigies de Jésus-Christ à la croix. Quelquefois, au lieu du crucifix, on porte sur l'un des étendards le portrait de la Vierge Marie. Milord de Cahir, à cause des Morres, porte en son écusson écartelé d'argent, au crucifix comme ci-dessus, et un aigle d'azur.

*Devise* : « *Si Deus nobiscum, quis contra nos.* »

Déjà, en 1172, c'était la devise d'Hervé de Montmorency, connétable d'Irlande, comme le témoigne le célèbre écrivain contemporain Giraldus Cambrensis ; et la même a continué d'être celle de sa maison jusqu'à présent.

JOUSSINEAU-FRESSINET (DE) seigneur de Tourdonnet et de Fayat en Limousin. Cette maison, connue depuis les tems les plus reculés, sous le nom de Fressinet, l'est maintenant sous le nom de *Joussineau*, qu'elle a pris dans le milieu du treizième siècle.

Gérard de FRESSINET fut témoin d'une donation faite à l'abbaye de Vigeois, par Etienne de Castres, l'an IV, du tems de Renaud, abbé de Vigeois.

Aynard I<sup>er</sup> DE FRESSINET, chevalier, est nommé plusieurs fois dans des actes passés à la même abbaye de Vigeois, en 1124, 1130 et 1143.

Aynard II.<sup>e</sup> et son frère JOSSINELLUS, furent témoins d'une donation faite à la même abbaye, par Géraud et Adhémar d'Affriac frères, en 1153.

Aynard DE FRESSINET, chevalier, est nommé comme témoin avec Géraud-Raymon de S.-Jal-Pierre- de Turrenne, et Bernard Cat, aussi chevalier, dans un acte de 1164.

Aynard III.<sup>e</sup>, DE FRESSINET, chevalier, est nommé dans une donation faite par Hélié et autre Hélié de *Curvo Salice*; père et fils, en 1230.

Jossinellus (JOUSSINEAU) et Boson, damoiseaux DE FRESSINET, passèrent, en 1265 (\*), une transaction au sujet des biens qu'ils possédaient dans la paroisse de Royère. Ils avaient pour frère :

I. Pierre I<sup>er</sup>, DE JOUSSINEAU DE FRESSINET, mort en 1301. Il épousa en premières noces Jeanne de Nanthiat, et en secondes noces, Dulice de Château.

Du premier lit, vint :

1.<sup>o</sup> Pierre, qui suit :

Du second lit, vint :

2.<sup>o</sup> Jourdain de Joussineau, mariée, en 1301, à Boson Delur, damoiseau, tige de la maison de Lur-Saluces, qui, par ce mariage, devint co-seigneur de Fressinet.

II. Pierre II, DE JOUSSINEAU, damoiseau, co-seigneur de Fressinet, seigneur de Tourdonnet, en 1301 et 1333, ne vivait plus en 1346. Il fut père de :

1.<sup>o</sup> Boson, qui suit :

2.<sup>o</sup> Agnès.

---

(\*) C'est de cette époque que les seigneurs de Fressinet ont porté le nom de Joussineau.

III. BOSON II, DE JOUSSINEAU, damoiseau, co-seigneur de Fressinet en 1366, est nommé avec Jean Delur, aussi damoiseau, dans un acte de l'an 1380. Il vivait encore en 1383. Il eut pour fils :

1.° Guy, qui suit :

2.° Jean de Joussineau, qui fut député, en 1437, avec Gauthier de Perlesse, seigneur Descars, par la noblesse du Limousin, pour engager Jean de Bretagne, vicomte de Limoges, à réparer les infractions que ses officiers faisaient à leurs privilèges.

IV. Guy DE JOUSSINEAU, damoiseau, fit, en 1404, une acquisition de Jean Delur, aussi damoiseau; il est qualifié, dans une reconnaissance passée en 1417, d'ancien seigneur de la forteresse de Fressinet, qu'il tenait de ses ancêtres. Il eut, entre autres enfants :

1.° Hugues, qui suit :

2.° Bos de Joussineau, abbé de Solignac, en Limousin, et prieur de S.-Martin-des-Champs, à Paris.

3.° Alix, mariée à Géraud de Peyrissac, chevalier.

V. Hugues DE JOUSSINEAU, chevalier, co-seigneur de Fressinet, épousa, avant 1453, Mirance de Roffignac, dont il eut :

VI. Pierre III DE JOUSSINEAU, damoiseau, sieur de Fressinet et de Tourdonnet, qui épousa Héléne de Badefol, fille de Gauthier, chevalier, seigneur de Badefol. De cette alliance naquirent :

1.° Pierre de Joussineau, chevalier, seigneur de Fressinet, etc., commandait pour le roi Henri III; il défendit la ville de S.-Yrieix en 1575; il fit hommage en 1583, au roi Henri IV, alors roi de Navarre, de sa forteresse de Fressinet, qu'il mit en état de défense pour le parti de ce prince lors des troubles de la ligue. Il le servit avec le même zèle depuis son avènement au trône, et en reçut les témoignages les plus honorables. Il mourut, en 1611, laissant pour fille unique de son mariage avec Isabeau de La Vergne, Héléne de Joussineau, mariée à Jacques de Ponpadour, chevalier, seigneur de Blanchefort, etc.

1.° Rolland, dont l'article suit :

2.° Jean, titré chevalier de Joussineau.

VII. Roland DE JOUSSINEAU, chevalier, seigneur de Fayat, se distingua au siège de Gimel, en 1593; il reçut du roi

Henri IV, des lettres où ce prince l'engageait à lui continuer ses services ; il épousa Isabeau de la Foucaudie. Il en eut, entre autres enfans :

- 1.° Jacques, qui suit ;
- 2.° Pierre, chevalier de Malte en 1621.
- 3.° Guillaume, seigneur de Mandeys. Il épousa en secondes noces, en 1617, Suzanne de Lubersac.

VIII. Jacques DE JOUSSINEAU, chevalier, seigneur de Fayat, épousa, en 1618, Marguerite Chantoix, belle-sœur de Jean, seigneur de Lubersac ; il'en eut :

- 1.° Jean de Jousineau, seigneur de Fayat, qui épousa, en 1645, Charlotte Dabzac, fille de Charles, marquis de la Douze, et d'Anne-Louise Chapt de Rastignac.
- 2.° Philibert, qui suit :

IX. Philibert DE JOUSSINEAU, chevalier, seigneur de Tourdonnet, appelé marquis de Fayat, lequel contracta deux alliances ; la première avec Claude de Gain, petite-nièce du maréchal de Saint-Geran ; et la seconde avec Anne-Isabelle de Bonneval, fille de Henri, chevalier, comte de Bonneval.

Du premier lit, vinrent :

- 1.° Charles, qui suit :
- 2.° François, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné.

X. Charles DE JOUSSINEAU, chevalier, seigneur de Tourdonnet, laissa de son mariage avec Louise de Chastaignac, chevalier, seigneur de Neuvic :

XI. François-Aimé DE JOUSSINEAU, chevalier, seigneur de Fressinet, marquis de Tourdonnet, qui épousa, en 1719, Marie-Anne de Maulmont de S.-Cricq. De ce mariage naquirent, entre autres enfans :

XII. Joseph DE JOUSSINEAU, chevalier, seigneur de Fressinet, marquis de Tourdonnet, mort en 1787, premier maître de la garde-robe de monseigneur le comte d'Artois. Il a laissé de son mariage, fait en 1759, avec mademoiselle Gillet, entre autres enfans :

- 1.° Joseph-François, dont l'article suit :
- 2.° Jacques-Augustin de Jousineau, appelé le chevalier de Tourdonnet.

XIII. Joseph-François DE JOUSSINEAU, comte de Tour-

donnet, pourvu, après la mort de son père, de la charge de premier maître de la garde-robe de monseigneur le comte d'Artois.

*Deuxième branche.*

I. François DE JOUSSINEAU, chevalier, comte de Fayat, fils puîné de Philibert de Joussineau et de Claude de Gain, mort en 1723, épousa Catherine de Veni, fille de François, chevalier, baron de Peyrelevade, dont il eut :

- 1.° Gilbert Marin, qui suit :
- 2.° Michel, vicomte de Joussineau.

II. Gilbert Marin DE JOUSSINEAU, chevalier, comte de Fayat, baron de Peyrelevade, épousa, en 1748, Marie-Anne Garat. De cette alliance naquirent, entre autres enfans :

- 1.° Jacques-Georges de Joussineau, vicomte de Tourdonnet.
- 2.° Jean-Baptiste de Joussineau, baron de Tourdonnet, lieutenant des gardes du corps du roi.
- 3.° Jacques-Xavier.

III. Jacques-Georges DE JOUSSINEAU, chevalier, vicomte de Tourdonnet, officier au régiment des Gardes-Françaises, épousa Marie-Charlotte de Bretignères. De ce mariage sont issus :

- 1.° Jacques-Louis-Georges.
- 2.° Charlotte-Eléonore.

*Armes* : « De gueules, au chef d'or. »

LE PELLETIER DE GLATIGNY, famille originaire de Picardie, qui a rendu des services importans à l'état dans la carrière des armes.

I. Michel LE PELLETIER DE GLATIGNY, écuyer, commissaire ordinaire et garde-général de l'artillerie de France, épousa, en 1649, Françoise Charlot, fille de Pierre Charlot, seigneur d'Ouille, commissaire ordinaire et garde-général de l'artillerie de France. Il eut de ce mariage :

- 1.° Laurent-Michel, dont l'article suit :
- 2.° Catherine, mariée à Antoine Bourdaise, commissaire provincial et commandant à Douai.

II. Laurent-Michel LE PELLETIER DE GLATIGNY, écuyer,

chevalier des ordres de S.-Louis et de S.-Lazare, lieutenant-général de l'artillerie de France au département de Bretagne, épousa Geneviève de Grésillemont, fille de Jean-Chrysostôme de Grésillemont, écuyer, seigneur d'Artilly, commissaire-ordonnateur des guerres, ancien lieutenant des Gardes-Suisses. Sont issus de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Louis-Auguste, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Laurent-Michel, chevalier, seigneur d'Argers, Montjouy, Voilemont et Mauperthuy, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur-général de l'artillerie, commandeur de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, mort en activité de service.
- 3.<sup>o</sup> Joseph, écuyer, qui fut d'abord officier d'artillerie, ensuite oratorien.
- 4.<sup>o</sup> Marie-Geneviève, qui épousa Joseph Férou, chevalier, seigneur de l'Hermitte-Troly, maître des eaux et forêts de Compiègne.

III. Louis-Auguste LE PELLETIER DE GLATIGNY, chevalier, seigneur de Liancourt, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur-général de l'artillerie, et chevalier de S.-Louis, mort en activité de service, avait épousé Marie-Jeanne-Françoise Maresle, fille de Louis Maresle, écuyer, commissaire des gardes du corps. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Auguste-Laurent-Michel, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Antoine le Pelletier de Liancourt, seigneur de la vicomté de Vilers, chevalier de Saint-Louis, ancien officier d'artillerie, vivant en son habitation à la Guadeloupe, a épousé N.... Luce Longviller de Poincy, dont il a eu, 1.<sup>o</sup> N....., qui a servi dans l'état-major du régiment du roi, infanterie, ensuite dans celui des Gardes-Françaises. Il avait le brevet de colonel quand il est décédé. Il avait épousé N.... de Bonnair, fille du sieur de Bonnair de Forges, intendant du commerce. 2.<sup>o</sup> N...., qui, en 1791, était lieutenant de vaisseau de la marine royale. 3.<sup>o</sup> N....., officier d'artillerie. 4.<sup>o</sup> N....., qui est aux colonies. 5.<sup>o</sup> N....., mariée à M. le comte de Maupeou, officier aux Gardes-Françaises.
- 3.<sup>o</sup> Louis-François, dont l'article viendra plus bas :
- 4.<sup>o</sup> N...., mariée à Gabriel du Passage, chevalier de Saint-Louis, ancien colonel, sous-directeur d'artillerie.
- 5.<sup>o</sup> N...., mariée à M. Muissard des Obeaux, directeur



d'artillerie, et maréchal des camps et armées du roi.

IV. Auguste-Laurent-Michel LE PELLETIER DE GLATIGNY, écuyer, seigneur d'Autcour, officier d'artillerie, mort inspecteur de la manufacture royale d'armes à feu de Maubeuge, avait épousé demoiselle Bertin de Drelincourt, dont il eut :

- 1.° Gabriel le Pelletier d'Argers, qui fit toutes les campagnes de l'armée de monseigneur le prince de Condé, en qualité d'officier-supérieur de l'artillerie. Il épousa N..... de Gizancourt, dont il eut une fille.
- 2.° Bernard le Pelletier de Voilemont, qui épousa N... Fumée, de laquelle il eut deux garçons, dont un est au service, et une fille.
- 3.° N....., ayant servi dans le corps royal de l'artillerie, décédé.
- 4.° N....., ayant servi aussi dans le corps royal de l'artillerie, décédé.

V. Louis-François LE PELLETIER DE GLATIGNY, frère du précédent, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien colonel d'artillerie, émigra, et fit toutes les campagnes de l'armée des princes. Il a épousé Catherine le Vieux, dont il a :

Louis le Pelletier de Glatigny.

*Armes* : « D'azur à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules, accompagné de trois étoiles, deux en chef et une en pointe. »

- DE PRET, famille noble et ancienne, originaire du pays de Liège, et qui vint s'établir en Brabant vers l'an 1560.

Philippe-Louis DE PRET, bourguemestre de la ville d'Anvers, seigneur de Vorselaer, Lichtaert et Rielen, fut maintenu dans sa noblesse et créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 11 avril 1712. Il était fils de Jacques de Pret et de Marie-Mathilde de Van-Horenbeck, d'une famille noble du Brabant, et petit-fils de Thomas de Prêt et de Suzanne de Fourmenois.

Jeanne DE PRET, sœur du précédent, épousa 1.° Paul-Jacques, baron de Cloots; 2.° le baron Van-Hove et de Schilde.

Cette famille est représentée actuellement par :

1.<sup>o</sup> Philippe-Antoine-Joseph, baron DE PRET, qui épousa, le 28 août 1805, Justine-Caroline-Marie Van-Ertborn, fille aînée d'Emmanuel-François Van-Ertbron, chevalier, et de Catherine-Henriette de Witte.

2.<sup>o</sup> Par Jacques-Paul-Joseph DE PRET, frère du précédent, qui, en 1789, épousa Jeanne Roose, fille puinée de Jean, comte Roose et de Baisy, et de Marie-Anne Van de Wervé de Vorselaer.

*Armes* : « D'argent, à une fleur de lis de gueules, au pal « de sable, chargé de trois chevrons d'or brochant sur le « tout. »

HOUPEVILLE DE NEUVILLETTE (D'), famille originaire de Normandie, qui possède depuis plus de cent ans les fiefs nobles de Neuville et de Semilly; elle a donné à la magistrature un substitut du procureur-général, depuis lieutenant de police à Rouen; deux maîtres des comptes, un conseiller au parlement de Rouen, lequel, pendant plusieurs années, a géré la charge de député de sa compagnie auprès de Louis XV, pour les intérêts de la province; un capitaine d'infanterie du régiment de Normandie, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis. Elle est représentée aujourd'hui par :

M. le chevalier de Neuville, qui a pris alliance dans la maison de Glandevés.

*Armes* : « D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et d'une bille « aussi de sable, appuyé sur une terrasse de sinople; support deux loups accolés. »

CONTADES (DE), famille ancienne, noble d'extraction, originaire de Béarn, d'où elle vint s'établir à Narbonne, dans le quinzième siècle, puis dans l'Anjou, vers l'an 1600.

I. Arnould DE CONTADES, premier du nom, quitta le Béarn, vers l'an 1500, pour aller s'établir à Narbonne. Il fut père de :

II. Antoine DE CONTADES, premier du nom, résidait à

Narbonne; il épousa N<sup>\*\*\*</sup>. de Pardailhan, de laquelle il laissa :

III. André DE CONTADES, premier du nom, né à Narbonne le 22 octobre 1572, il fut gouverneur de Gaston, frère de Louis XIII, et officier des gardes du roi. C'est lui qui le premier vint s'établir en Anjou, où il acheta la terre de la Roche-Thibault. Il épousa N<sup>\*\*\*</sup>, fille du lieutenant-général d'Angoulême, et dame d'honneur de la reine Marie de Médicis, femme d'Henri IV. Il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Erasme I<sup>er</sup>, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Antoine, né à Angoulême le 3 janvier 1629.
- 3.<sup>o</sup> Gaspard, né à Angoulême le 11 octobre 1632.

IV. Erasme DE CONTADES, premier du nom, seigneur de Mont-Geoffroy, né à Angers le 25 novembre 1633, mort en octobre 1713, épousa N<sup>\*\*\*</sup>. Hullin de la Salle, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Gaspard I<sup>er</sup>, dont l'article suivra :
- 2.<sup>o</sup> Charles-Pierre-Erasme, né à Angers, le 4 avril 1683, appelé le chevalier de Contades : colonel d'infanterie en 1730 ; brigadier des armées du roi en 1734 ; major-général des armées en 1735, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1737.
- 3.<sup>o</sup> Guillaume, né à Mont-Geoffroy le 1<sup>er</sup> août 1686.

V. Gaspard DE CONTADES, premier du nom, né à Angers le 16 juin 1666, lieutenant-colonel du régiment des Gardes, puis, major-général de l'armée de M. le maréchal de Villars à Denain ; il contribua beaucoup au succès de cette mémorable bataille. Il fut créé lieutenant-général des armées du roi, et chevalier grand-croix de l'ordre de S.-Louis ; il mourut en 1735. Il a épousé Madeleine-Françoise Grespin de la Chabosselais, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Erasme, tué au siège de Philisbourg, en 1734, sans postérité.
- 2.<sup>o</sup> Louis-Georges-Erasme, qui suit :

VI. Louis-Georges-Erasme DE CONTADES, seigneur de Verne, Mont-Geoffroi, la Roche-Thibaut et autres lieux ; capitaine aux Gardes-Françaises en 1729 ; colonel du régiment de Flandres infanterie, le 10 mars 1734, et de celui d'Auvergne, le 15 juin suivant ; brigadier des armées du roi le 18 octobre de la même année ; maréchal de camp en 1740 ; inspecteur-général de l'infanterie en 1745 ; créé ma-

réchal de France le 24 août 1758 ; chevalier des ordres du roi en 1759, et commandant en Alsace en 1762. Il fut doyen des maréchaux de France, et mourut à Livry le 19 janvier 1795. Il avait épousé, en octobre 1724, Marie-Françoise Magon de La Lande, de laquelle il eut :

1.° Gaspard, dont l'article suit :

1.° Maurice, né le 28 décembre 1736.

3.° N\*\*\*, mariée au comte de Plouet, mestre-de-camp de dragons.

VII. Gaspard DE CONTADES, deuxième du nom, colonel du régiment de Berri infanterie, et brigadier des armées du roi, tué dans l'armée royale de la Vendée en 1794. Il avait épousé demoiselle Julie Constantin. De ce mariage sont issus :

1.° Erasme, dont l'article viendra :

2.° Louis-Gabriel-Marie de Contades, marquis de Giseux, colonel du régiment d'Anjou infanterie, aujourd'hui maréchal-de-camp ; a émigré en 1791 ; fait la campagne de 1792 dans l'armée des princes ; a passé en 1794 à Saint-Domingue, où il a commandé une légion de l'armée royale à la solde de l'Angleterre. Il a épousé demoiselle Périne-Julie-Constantin de La Lorie. De ce mariage :

a. Camille-Auguste, né le 10 mars 1791, capitaine de chasseurs.

b. Julie, née le 24 juillet 1787, mariée à René de Champchevrier.

c. Henriette, née le 19 août 1789.

d. Aimé, né le 27 juillet 1802.

3.° Gaspard, major en second dans Bourbonnais infanterie, émigré en 1791, a fait les campagnes à l'armée de S. A. R. le prince de Condé ; il a commandé ensuite le régiment de Rohan, à la solde de l'Autriche, et est parvenu au grade de major-général au service de cette puissance. Il mourut en septembre 1811. Il avait épousé N... de Bouillé, fille du dernier général de ce nom. De ce mariage vinrent :

a. Jules, né à Francfort sur le Mein en 1795.

b. Constance, mariée à Bernard de Danne.

VIII. Erasme DE CONTADES, comte de Contades, seigneur de Mont-Geoffroy, colonel des chasseurs de Picardie ; a émigré en 1791, et a fait la campagne de 1792 ; fut fait major-général de l'armée de débarquement, sous les ordres

du marquis de Puysaye, à Quiberon, il est marié à N.... de Villiers. De ce mariage :

- 1.° Gaspard, né à Angers le 6 avril 1785, sous-préfet à Vendôme; a épousé N.... d'Oms.
- 2.° Méry, né à Angers le 8 septembre 1786, préfet à Clermont.
- 3.° Erasme, né le 22 novembre 1790, tué à la bataille de Leipsick, en octobre 1812.
- 4.° Félix, mort jeune.

*Armes*: « D'or, à l'aigle éployée d'azur, bequée et armée de gueules. »

---

FALLOUX (DE), famille ancienne, originaire d'Anjou, dont les membres ont toujours rempli d'une manière distinguée des emplois honorables, tant dans la magistrature que dans l'armée. On trouve un Falloux, sergent d'armes d'Henri IV, qui se rendit recommandable, sous ce règne, par plusieurs faits militaires.

Michel-Laurent FALLOUX DU LYS, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel-lieutenant des Gardes-Suisses de Mgr. le comte d'Artois, et M. FALLOUX DU LYS son fils, page de Mgr. le comte d'Artois, tous deux émigrés, ont été victimes de la révolution. Le premier mourut à Angers par suite d'un jugement révolutionnaire; le second fut tué à l'armée des princes devant Wissembourg. Une branche de cette famille s'est établie en Touraine.

---

PASTOUR DE COSTEBELLE (DE). L'opinion générale des membres de cette maison est qu'elle est originaire de Hongrie; cependant l'espèce d'analogie qui existe entre son nom et l'idiôme des provinces méridionales de France, où elle est établie depuis longues années, porte à croire qu'après avoir été transplantée dans le nord, elle est revenue à son berceau primitif. Elle n'a plus d'autre pièce authentique que l'enregistrement de ses titres à Soissons, en 1783, où il est dit : que cette famille *est en possession*

*de noblesse depuis grande ancienneté.* Elle est alliée aux Narbonne-Pelet et aux Navailles de Béarn.

I. Jean DE PASTOUR, qualifié de noble, est chef de cette famille. Il était établi dans les Pays-Bas autrichiens, d'où il vint se fixer, en 1550, au Pont-Saint-Esprit, après avoir quitté les armées de Maximilien, roi de Bohême et de Hongrie. On ignore le nom de sa femme; mais il eut un fils dont l'article suit :

II. Jacques DE PASTOUR, capitaine au service du roi de France, en sa terre de Saint-Alexandre, marié au Pont-Saint-Esprit, en 1579, à noble Isabeau de Rostaigne. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Guillaume de Pastour, mort sans postérité.

2.<sup>o</sup> Mathieu de Pastour, dont suit l'article :

III. Mathieu DE PASTOUR, vice-châtelain des juridictions de Thorinne et Andance, marié une première fois, sans postérité, à noble demoiselle de Cros, et, en secondes noces, à demoiselle Chomel, à Annonay, en 1615. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Barthélemy, dont l'article viendra :

2.<sup>o</sup> Louis, seigneur de Costebelle, lieutenant pour le roi dans les ville et citadelle de Carcassonne, marié à noble demoiselle Charlotte de Lastic, mort sans postérité.

IV. Barthélemy DE PASTOUR, capitaine, marié en premières noces, sans postérité, à noble demoiselle de Suffise, et, en secondes noces, à noble demoiselle Marie Duplessis (quelques pièces la nomment du Plessier), en 1652. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Philippe, seigneur de Costebelle, dont l'article viendra :

2.<sup>o</sup> Louis, seigneur de Costebelle, deuxième branche, ci-après :

3.<sup>o</sup> Joseph de Meyrieux, mort sans postérité.

4.<sup>o</sup> Françoise, morte mariée, et sans postérité.

V. Philippe DE PASTOUR de Costebelle, chevalier de l'ordre de Saint-Louis dès sa création, gouverneur de l'île Royale, en Canada; marié, en premières noces, à noble demoiselle de Sourdeval, dont il eut Anne-Catherine, morte carmélite à Trévoux; et, en secondes noces, à noble dame veuve Dessailans, née Anne d'Antremont, dont il eut Marie-Joséphine, mariée au marquis de Giscaro en Béarn.

*Deuxième branche.*

I. LOUIS DE PASTOUR de Costebelle, frère cadet du précédent, officier dans la marine royale, participa aux sièges et bombardement de Tripoli, en 1685. En 1697 il se maria, à Tournon, à noble demoiselle Catherine de Faurre. De ce mariage vinrent :

- 1.° Alexandre, né en 1698, officier de marine, marié à noble demoiselle de Raucher, mort sans enfans.
- 2.° François-Barthélemy, seigneur de la Boissière, né en 1700, dont l'article suivra :
- 3.° Jean-François, seigneur de Costebelle, né en 1701, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, retiré avec le brevet de chef d'escadre, mort à Toulon en 1794, célibataire. Il s'était distingué au siège de Berg-op-Zoom, en 1747.
- 4.° Joseph de Beauregard, né en 1759, mort célibataire en 1790.

II. François-Barthélemy DE PASTOUR, seigneur de la Boissière, né en 1700 ; servit comme cadet-gentilhomme. Il épousa noble demoiselle Jeanne-Marie O'Crolly, fille de Bernard O'Crolly, gentilhomme Irlandais, venu en France avec le roi Jacques. De ce mariage naquirent :

- 1.° Anne-Jeanne, mariée à M. Romieu d'Hauteville.
- 2.° François-Martin, né à Nyons en Dauphiné, en 1744, vivant, dont l'article suivra :
- 3.° Dorothee, née en 1746, mariée à M. Simon de la Rochette.
- 4.° Pierre-Alexandre de Costebelle, né en 1750, à Nyons, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, mort célibataire, à Paris, en 1791, jouissant de la réputation d'un officier distingué : il devait aller, avec M. d'Entrecasteaux, à la recherche de M. de la Pérouse.

III. François-Martin DE PASTOUR de Costebelle, né à Nyons en 1744, vivant, marié, en 1771, à demoiselle Adélaïde-Julie de la Rocque. De ce mariage sont issus :

- 1.° Marie-Adélaïde, en 1772, morte à l'âge de neuf ans.
- 2.° François-Barthélemy, en 1774, vivant célibataire.
- 3.° Anne-Julie, en 1776, vivant célibataire.
- 4.° André-Louis-Casimir de Pastour de Costebelle, en 1783, à Soissons, dont l'article suit :

IV. André-Louis-Casimir DE PASTOUR de Costebelle, né à Soissons en 1783, marié à Paris le 24 mars 1813, à noble demoiselle Françoise du Plain de Sainte-Albine, dont il a eu :

Pierre-Jules-Gustave, né le 14 décembre 1813.

*Armes* : « Ecartelé, au premier et au quatrième, d'argent  
« à l'aigle éployée de sable accompagnée de trois sautoirs  
« de bâtons noueux en nature, deux en chef, un en pointe.  
« Au deuxième et troisième d'or, au chevron d'azur, au  
« chef de même, chargé de trois molettes d'éperon d'or ;  
« couronne de marquis. »

SABATER (DE), famille d'origine espagnole et fort ancienne ; on ne peut précisément connaître l'époque où elle a été anoblie, mais on la trouvera qualifiée de noble dans toutes les archives ainsi que dans tous les actes publics qui la concernent, n'importe dans quel tems. Il est constant, d'ailleurs, que déjà en l'an 1164, cette famille était extrêmement distinguée dans le royaume d'Aragon. Voici son histoire, à compter de cette époque :

I. Etienne DE SABATER, premier du nom, fut un des chevaliers qui signèrent le jugement rendu sur les différends qui s'élevèrent entre Gérard, comte de Rousillon, et Bernard de Montesquiou, en l'an 1164.

II. Pélégrin DE SABATER, petit-fils d'Etienne, reçut du roi d'Aragon, Jacques I.<sup>er</sup>, la propriété d'une section de maison dans la ville de Valence, en récompense de ses services signalés lors de la conquête de ce royaume. Il épousa Armisenda, de laquelle il eut :

III. Jean DE SABATER, premier du nom, qui obtint du roi d'Aragon la propriété d'une partie de la ville de *Buriana*, en récompense de ses loyaux services militaires

IV. Auguste DE SABATER, qui fut tué au service de sa majesté en 1280. Il fut père de :

1.<sup>o</sup> Noël, dont l'article suit :

2.<sup>o</sup> Anne de Sabater, mariée à Joseph de Bénévent.

V. Noël DE SABATER, qui fut gouverneur, pour le roi, d'une place forte dans le royaume de Valence. Il vivait en 1316, et laissa :



VI. Pierre DE SABATER, qui mourut au service de sa majesté, le 7 octobre 1376, laissant pour fils :

VII. Galceran DE SABATER, qui parvint successivement dans les grades militaires, jusques à celui d'officier intime du roi. L'an 1413, le 20 juin, il fut envoyé ambassadeur auprès des ducs de Clarence et d'York : dans ses lettres de créance, la roi d'Aragon dit : « J'envoie mon très-fidèle « Galceran de Sabater, officier de ma maison. » Il laissa :

VIII. Jacques DE SABATER, qui fut armé chevalier le 21 septembre 1542, et qui eut pour fils :

IX. Pierre DE SABATER, qui fut juge en la royale audience de Barcelone, lequel laissa :

X. Jean DE SABATER, deuxième du nom, qui succéda à la charge de son père. Philippe III, roi d'Espagne, reconnut l'antiquité de sa noblesse par un royal décret du 3 juin 1599. Jean fut père de :

XI. Etienne DE SABATER, deuxième du nom, qui épousa dona Anne de Cerda, et vint s'établir en la ville d'Ille, où sa mère possédait un domaine considérable. Ils eurent :

XII. Etienne DE SABATER, troisième du nom, qui succéda à son père, dont il eut le même prénom ; il épousa Marie de Nicolard, de laquelle il eut :

XIII. François DE SABATER, qui épousa Marie de Pellisser, dont il eut :

1.º Etienne, dont l'article suit :

2.º François-Théodore-Raphaël, dont l'article vient après celui de son frère.

XIV. Etienne, fils aîné, quatrième du nom, fut marié, en premières noces, à Françoise de Brugnière, et, en secondes noces, à Anne de Doms ; il n'eut point de postérité masculine, et la branche aînée s'éteignit à sa mort.

XV. François-Théodore-Raphaël DE SABATER, fils puiné, acheta une compagnie dans le régiment de Royal-Roussillon, avec laquelle il fit toutes les guerres d'Hanovre ; il fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et épousa Rose de Maletterre, dont il eut deux enfans :

1.º Etienne, dont l'article suit :

2.º François, qui fut nommé lieutenant de canoniers, par brevet du 10 février 1786. Il mourut en Espagne servant dans le corps des émigrés sous les ordres du comte de Panetier.

XVI. Etienne fils aîné, cinquième du nom, fut admis au nombre des gentilshommes que S. M. faisait élever dans son école royale de Tournon. Il fut fait sous-lieutenant au régiment du Perche, le 10 juillet 1784, et lieutenant, le 1<sup>er</sup> avril 1791.

A la révolution française, la famille de Sabater fut persécutée à cause de sa noblesse et de sa fidélité au roi, elle fut proscrite et forcée à quitter la France, en septembre 1793. Il ne reste plus aujourd'hui en France de cette ancienne famille, qu'Etienne de Sabater, ex-lieutenant du Perche, et dame Marie-Thérèse de La Ferrière, née de Sabater.

---

JOUENNE D'ESGRIGNY (DE), famille originaire de Compiègne, qui a donné son nom à un régiment de cavalerie dont fut colonel le sieur d'Esgrigny, aïeul de celui qui suit :

I. Henri-François DE JOUENNE D'ESGRIGNY D'HERVILLE, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Commissaire-général, dont son père avait été major. Il fut inspecteur des haras de la généralité de Soissons, et mourut vers 1789. Il avait épousé demoiselle Marie Maresse, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Louis, qui suit :

2.<sup>o</sup> Marie-Jeanne-Françoise-Hyacinthe de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, mariée à Jean-François Florimont, vicomte d'Avesnes, officier dans les cheveau-légers du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

II. Louis DE JOUENNE D'ESGRIGNY D'HERVILLE, chevalier, seigneur de Chanterenne, Cramaille et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et hospitalier de S.-Lazare, capitaine au régiment Royal-Comtois, infanterie. Il mourut en 1786. Un journal du tems, en annonçant sa mort à ses concitoyens, dit qu'il était bon époux, bon père, citoyen estimable et bienfaisant, et qu'il joignait toutes les qualités du cœur à celles de l'esprit. Il avait épousé, en 1778, demoiselle Marie-Etiennette-Charlotte-Prospère Daminois, fille de M. Daminois, directeur des vingtièmes de la gé-

néralité de Soissons, secrétaire du roi (\*). De ce mariage vinrent :

- 1.° Auguste-Louis-Marie, dont l'article suit:
- 2.° N...., morte à l'âge de trois ans.

Auguste-Louis-Marie DE JOUENNE D'ESGRIGNY D'HERVILLE, né à Compiègne le 7 janvier 1784, caissier de la caisse générale des invalides de la marine, a épousé, le 18 juillet 1807, Julie-Joséphine de la Motte, dont il a :

- 1.° Léon, né à Paris le 11 avril 1808.
- 2.° Louis-Eugène, né à Paris le 13 novembre 1809.
- 3.° Marie-François-Jules, né à Paris le 29 décembre 1810.
- 4.° Louis-Emile, né à Paris le 10 avril 1813.
- 5.° Alexandrine-Isabelle, née à Paris le 20 mars 1811.

*Armes* : « D'azur, à trois croix potencées d'argent, posées deux et une, surmontées d'une couronne de marquis; et en cimier une croix posée sur une boule; au bas, la croix de Saint-Louis d'un côté, de l'autre, la croix de Saint-Lazare, et, au milieu de ces deux croix et un peu plus bas, la décoration de l'ordre du lys. Pour supports, croix levrettes; une légende au-dessus, portant: *In hoc signo vinces*. La légende du bas: *Pius et fidelis*. »

---

KERMAREC DE TRAUROUT (DE), famille noble d'extraction, originaire de Bretagne, et l'une des plus anciennes de la province. Elle y jouissait des privilèges de la noblesse dès l'an 1427, ainsi qu'il est attesté par les registres de la chambre des comptes de Nantes.

I. Rolland DE KERMAREC, chevalier, seigneur de Traurout, près de Tréguier, fut inscrit, en 1427, au rôle des individus de Tréguier, déclarés et reconnus nobles. Il eut pour fils :

---

(\*) Elle se remaria à M. Antoine-Marie Esmangard de Beauval, ex-capitaine de dragons, fils de M. Beauval, major de Compiègne, et mourut le 28 décembre 1808. Elle avait eu, de ce second mariage, deux filles, dont Marie-Charlotte-Parfaite, née le 22 mars 1798.

II. Jean DE KERMAREC , 1<sup>er</sup> du nom , seigneur de Traurout, qui fut père de :

III. Jean DE KERMAREC , second du nom , seigneur de Traurout. Il épousa Marie Hingant, dont il eut :

IV. Guillaume DE KERMAREC , seigneur de Traurout , marié à Marie de Kercomar, dont il eut :

V. François DE KERMAREC , seigneur de Traurout , qui épousa Jacqueline de Caranté. Il eut pour fils :

VI. Jacques DE KERMAREC , seigneur de Traurout, marié à Aliette Michel, qui eut pour fils :

VII. Jean DE KERMAREC, troisième du nom, seigneur de Traurout. Il épousa Françoise de Plusquelée de Treguier, dont il eut :

VIII. Jean DE KERMAREC , quatrième du nom , écuyer , seigneur de Traurout, marié à Péronelle de Lanloup, de Saint-Brieuc. A l'époque de la réformation de la noblesse de Bretagne, il fut maintenu dans ses privilèges, par arrêt de la chambre des comptes de Nantes, du 17 juin 1669. Il eut pour fils :

IX. JEAN de KERMAREC , cinquième du nom , écuyer , seigneur de Traurout, épousa Anne de Triac du Préby, de Saint-Brieuc, dont il eut :

X. Joseph-Claude DE KERMAREC , écuyer , seigneur de Traurout, marié à Françoise le Picquard des Tronchais, près Lamballe, mort conseiller honoraire au parlement de Bretagne, le 26 juillet 1784. Il eut pour fils :

XI. François-Claude DE KERMAREC , écuyer , seigneur de Traurout , reçu conseiller au parlement de Bretagne en 1771, vivant à Rennes. Il a épousé, 1.<sup>o</sup> Marie-Jeanne de Jacquilot; 2.<sup>o</sup> Anne Godet de Châtillon.

Il eut de son premier mariage :

1.<sup>o</sup> Joseph-Félicité de Kermarec de Traurout, qui épousa Emilie Caradeuc de la Chalotais.

Et du second lit :

2.<sup>o</sup> Eugène de Kermarec de Traurout.

*Armes* : « De gueules , à cinq annelets d'argent , par trois et deux ; au chef d'argent , chargé de trois roses « de gueules. »

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (D'), l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de France, dont l'origine est le mieux établie.

Le père Anselme, dans l'Histoire de la maison de France, ne commence la généalogie de la maison d'Aubusson qu'en l'an 887; mais il est démontré que cette maison remonte beaucoup plus haut, entr'autres par des titres très-anciens, imprimés dans la *Gallia Christiana*, tom. II, partie intitulée *Instrumenta*, p. 177 et 178. L'un est une fondation qui commence par ces termes: *Ego carissima...., etc..... facta est ordinatio, vel donum istud, septembri indict. prima lunæ 5<sup>a</sup>, vesano Childerico de regali sede ejecto, atque Pipino rege Piissimo à Francis in eodem regno pro eo constituto..... signum Ebonis principis ALBUS-SONENSIS*. Or Pépin est monté sur le trône en l'an 750.

Cinquante-trois ans après, Charlemagne confirma cette même donation; ce second diplôme se trouve aussi dans la *Gallia christiana*, tom. 2, *Instrumenta*, pag. 178. Il commence ainsi: *In nomine Domini ..... etc..... Ego Karolus. .... etc. .... anno siquidem tertio nostri imperii..... etc..... (l'an 803) astantibus principibus nostris, scilicet domino Turpione, Olgerio, Palatino. .... etc. ....*

A la vérité, le mot *Albussonensis* ne se trouve pas dans ce second diplôme; mais comme il était très-rare alors que l'on prît un nom de famille; comme le nom de *Turpion* était alors un des noms de la famille d'Aubusson, témoin saint Turpion d'Aubusson, évêque de Limoges, qui vivait quelques années après; et comme ce dernier acte n'est qu'une suite, une confirmation du premier, fait, comme le premier, en présence des plus grands personnages du pays, il est évident que le prince *Turpion* devait être fils d'*Ebon*, prince d'Aubusson; enfin, comme le Palatin était sous Charlemagne la seconde personne de l'empire, *Turpion d'Aubusson*, qui est qualifié par Charlemagne de prince et seigneur souverain..... *domino. ....*, et nommé avant le grand Palatin, devait jouir alors de la plus haute considération.

Louis XIV, dans les lettres-patentes du duché de la Feuillade, imprimées dans le père Anselme, fait mention d'un *Ebon d'Aubusson* qui a signé à la donation de Pépin-le-Bref, père de Charlemagne, et qui est le même prince *Ebon d'Aubusson* dont on vient de parler. Ainsi les rois Capétiens, qui n'ont monté sur le trône qu'en 987, ont reconnu authentiquement que les *princes d'Aubusson*,

depuis vicomtes de d'Aubusson et de la Marche, étaient illustres dès l'an 750. Ils étaient alors souverains, et ont toujours été depuis (au moins les premiers) barons, et les plus grands seigneurs de leur province. En effet, tous les anciens auteurs, tels que *Loiseau*, *Chopin*, *Terrien*, *Cocquille*, etc., sont d'accord que la qualité de prince n'était prise alors que par les *ducs* et *comtes de provinces* qui jouissaient par effet des *droits de la souveraineté*. Enfin, comme Charlemagne a fondé le nouvel Empire romain, MM. d'Aubusson auraient pu être reconnus pour anciens princes du Saint-Empire.

Le prince *Ebon d'Aubusson*, connu en 750, était père du prince *Turpion*, connu en 803, lequel eut pour fils, N..... d'Aubusson, qui, dans l'histoire du père Anselme, commence la généalogie de la famille d'Aubusson. C'est cet historien que nous suivrons.

I. N.... D'AUBUSSON, vivant dans le neuvième siècle, n'est connu que par ses enfants qui furent :

1.<sup>o</sup> Ranulfe I<sup>er</sup>, qui suit.

2.<sup>o</sup> Turpion, évêque de Limoges en 898. Il mourut le 25 juillet 944.

3.<sup>o</sup> Aymon, abbé de Saint-Martial de Limoges en 974. Il mourut le 27 mai 942.

4.<sup>o</sup> Martin, abbé de Saint-Cyprien de Poitiers et de Saint-Augustin de Limoges, en 933 et 934.

II. Ranulphe D'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, fut créé vicomte par le roi Eudes, en 887. Il avait épousé Godolinde, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Robert, vicomte d'Aubusson, père d'Officine, qui épousa Foucher, seigneur de Chabanais.

2.<sup>o</sup> Rainaud I<sup>er</sup>, qui suit.

3.<sup>o</sup> Boson, abbé laïc des monastères de Rozeilles et d'Evau.

III. Rainaud D'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, qualifié de vicomte dans une charte de 934. Il épousa Alsinde, de laquelle il eut :

IV. Ranulphe D'AUBUSSON, II<sup>o</sup> du nom, surnommé *tête de cheval*, tué l'an 1031. Il avait épousé Aynarde de Turenne, fille de Bernard, vicomte de Turenne, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Rainaud, II<sup>e</sup> du nom, qui ne laissa point de postérité.

2.<sup>o</sup> Ranulphe, dont l'article suit :

3.<sup>o</sup> Farelde, qui épousa Aymar de la Roche.

V. Ranulphe d'AUBUSSON, III<sup>e</sup> du nom, fut vicomte d'Aubusson après la mort de Rainaud II<sup>e</sup> du nom, son frère, qui ne laissait point d'enfants. Le nom de la femme de Ranulphe est ignoré, mais il est certain qu'il laissa les enfants qui suivent .

1.<sup>o</sup> Rainaud III, qui suit.

2.<sup>o</sup> Agnès, mariée à Gulfier, seigneur de la Tour.

VI. Rainaud, vicomte d'AUBUSSON, III<sup>e</sup> du nom, épousa Adélaïde d'Urieç, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Ranulphe, IV<sup>e</sup> du nom, qui lui succéda, mais qui ne laissa point de postérité d'Alix de Magnac.

2.<sup>o</sup> Guillaume I<sup>er</sup>, qui suit :

VII. Guillaume, vicomte d'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, succéda à son frère Ranulphe IV, et épousa Agnès, qui, étant veuve, se fit religieuse à Fontevrault, et fut la première prieure de Tusson. Il laissa d'elle :

VIII. Rainaud, vicomte d'AUBUSSON, IV<sup>e</sup> du nom, qui fonda le prieuré de Blessac en Limosin, où il se fit religieux après la mort d'Hélis, sa femme, fille d'Archambaud-le-Barbu, III<sup>e</sup> du nom, vicomte de Comborn. Il laissa d'elle :

1.<sup>o</sup> Rainaud V, qui viendra.

2.<sup>o</sup>, 3.<sup>o</sup>, 4.<sup>o</sup> Guillaume, Guy et Ranulphe.

5.<sup>o</sup> Ahel, femme de Pierre Ebrard.

6.<sup>o</sup> Rohilde, épouse de Guillaume de Saint-Marc.

IX. Rainaud, vicomte d'AUBUSSON, V<sup>e</sup> du nom, surnommé *le lépreux*, fit le voyage de la Terre-Sainte, et fut retenu prisonnier à son retour, pendant quelque temps. Il avait épousé Matabrune de Ventadour, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Guy I<sup>er</sup>, qui viendra.

2.<sup>o</sup> Ranulphe, dont il est fait mention dans des actes en 1192.

3.<sup>o</sup> Guillaume, abbé de l'église de Clermont.

4.<sup>o</sup> Jean, religieux à Notre-Dame-du-Palais, au diocèse de Limoges.

5.<sup>o</sup> Agnès, femme de Bernard de la Roche-Aymon.

X. Guy, vicomte d'AUBUSSON, 1<sup>er</sup> du nom, vivant en 1177 et 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte, et épousa Assalide de Comborn, fille d'Archambaud IV et de Jourdain de Périgord, dont il eut :

XI. Rainaud, vicomte d'AUBUSSON, VI<sup>e</sup> du nom, qui se croisa contre les Albigeois. Les historiens les plus accrédités disent que ce vicomte vivait avec grand honneur dans son pays, qu'il aimait beaucoup la poésie, et que Marguerite, sa femme, prenait un plaisir singulier à entendre les vers provençaux. Il mourut en 1249, laissant :

1.<sup>o</sup> Guy II, vicomte d'Aubusson, vivant encore en 1260. C'est dans son fils Raynaud VII que s'éteint la branche aînée des vicomtes d'Aubusson, vers 1265. Aleugarde sa sœur, dame de Massignac, épousa en premières noces Eric de Beaujeu, et en secondes noces Guillaume de Roche-de-Goux.

2.<sup>o</sup> Ranulphe IV, seigneur de la Borne, qui continua la postérité, et dont l'article suit.

3.<sup>o</sup> Guillaume Damoiseau, mort avant 1260.

4.<sup>o</sup> Gérard, abbé de Sarlat en 1254,

5.<sup>o</sup> Agnès, mariée avant 1244 à Aymon, seigneur de la Roche-Aymon, morte en 1263.

6.<sup>o</sup> Assalide, religieuse en 1256.

XII. Ranulphe d'AUBUSSON, IV<sup>e</sup> du nom, seigneur de LA BORNE, avait fondé la branche distincte de ce nom, lorsqu'à la mort de son neveu Raymond VII il fut appelé à être la souche unique de l'illustre maison d'Aubusson. Il vivait encore le 14 février 1278. Il avait épousé Seguine de Pierre-Buffière, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Raynaud, qui épousa Dauphine de la Tour.

2.<sup>o</sup> Guillaume II, qui suit.

3.<sup>o</sup> Pierre, qui fut père de Marguerite, qui épousa Gerand de Saint-Amant.

4.<sup>o</sup> Ranulphe, religieux chez les frères-mineurs.

XIII. Guillaume d'AUBUSSON, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de LA BORNE, mort avant 1317, laissant de Guillemette, sa femme :

1.<sup>o</sup> Raynaud VI, qui suit.



2.<sup>o</sup> et 3.<sup>o</sup> Gerard et Robert, mentionnés dans une note de 1342.

4.<sup>o</sup> Guillaume, que l'on croit souche de la branche d'Aubusson, seigneur de *Banson* et de la *Malerie*.

XIV. Rainaud d'AUBUSSON, VI<sup>e</sup> du nom, seigneur de LA BORNE, de Monteil-au-Vicomte et de *la Feuillade*, mort en 1353, laissa de Marguerite, sa femme :

1.<sup>o</sup> Guy III, qui suit.

2.<sup>o</sup> N...., mariée à Pierre, seigneur de Maumont, vivant en 1373.

XV. Guy d'AUBUSSON, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de LA BORNE. Les Anglais l'ayant fait prisonnier dans son château de Monteil, où il s'était vaillamment défendu, l'emmenèrent avec sa femme et ses enfants, et il mourut vers 1365. Il avait épousé Marguerite de Ventadour-Donzenac, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Louis, mort sans enfants de Guérine de Diéze, qu'il avait épousée en 1354.

2.<sup>o</sup> Guy, IV<sup>e</sup> du nom, mort sans enfants. Son frère Jean I<sup>er</sup> lui succède.

3.<sup>o</sup> Jean I<sup>er</sup>, qui suit.

4.<sup>o</sup> Guillemette, mariée à Pierre Vigier, seigneur de Saint-Seurin.

5.<sup>o</sup> Jeanne, mariée en 1354 à Joubert, seigneur de Diène.

6.<sup>o</sup> Alix, mariée à Dauphin de Maleval.

XVI. Jean d'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de LA BORNE, mort en 1420, avait épousé Guyonne de Monteruc, petite-nièce du pape Innocent VI, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Jean II, chambellan du Roi en 1447. Il continua la branche des LA BORNE, qui s'éteignit le 23 février 1533, dans la personne de Charles d'Aubusson, qui avait épousé Jeanne de Montal, de laquelle il ne laissa qu'une fille mariée au seigneur de *Montagu*. De ce même Jean II vint Antoine d'Aubusson, chambellan du roi en 1466. Il fonda la branche des seigneurs de *la Villeneuve*, laquelle s'éteignit en 1550, dans la personne de Pierre, qui avait épousé Anne de la Gorce de Gourdon, de laquelle il ne laissa que des filles.

*Grand-Maître de l'Ordre de Malte.*

2.<sup>o</sup> Raynaud d'AUBUSSON, qui a fondé la branche des seigneurs du *Monteil-au-Vicomte*, et qui entre autres enfants fut père de PIERRE d'AUBUSSON, *grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, si célèbre dans les fastes de l'histoire. Jamais les chevaliers de cet ordre n'eurent un souverain plus accompli. C'est lui qui fit fermer le port de Rhodes d'une grosse chaîne, bâtir des tours et des forts, pour repousser les efforts des Turcs qui menaçaient l'île depuis long-temps. Une flotte forte de 160 voiles et de cent mille hommes parut devant Rhodes en 1480; mais la vigoureuse résistance des chevaliers, et surtout la valeur éclairée du grand-maître, qui y reçut cinq blessures considérables, forcèrent les Turcs, deux mois après, de lever le siège, après avoir éprouvé des pertes énormes. Le souverain Pontife le déclara *Bouclier de la Chrétienté*, et il fut choisi entre tous les souverains pour commander la croisade alors projetée, où l'on devait voir marcher, sous les ordres d'un d'Aubusson, Charles VIII et tous les rois de l'Europe. Il mourut le 13 juillet 1505. Son nom est toujours cité avec orgueil par les chevaliers de Malte, et l'histoire peut l'offrir pour modèle aux souverains qui lui succéderont. Il avait pour frère Antoine d'Aubusson de Monteil, chambellan du roi; il leva à ses frais une armée qu'il conduisit à Rhodes pour soutenir le grand-maître; il fut fait capitaine-général de la place: ainsi c'est la maison d'Aubusson qui a sauvé l'ordre, et peut-être le monde chrétien, de l'invasion des Turcs. Louis d'Aubusson, évêque de *Tulle*, et Guichard d'Aubusson, évêque de *Couserans*, en 1455 et 1460, étaient frères du grand-maître et d'Antoine.

*Branche des Ducs de la Feuillade.*

3.<sup>o</sup> Guillaume d'AUBUSSON, qui eut en partage la seigneurie de la Feuillade, nom qui servit à distinguer sa branche. Elle a fourni plusieurs hommes célèbres dans les fastes de la France et de l'Europe. Je vais les mentionner. François d'Aubusson, chevalier des ordres en 1600. Georges d'Aubusson,

chevalier des ordres, ambassadeur en Espagne en 1614. Autre Georges d'Aubusson, évêque de Metz, prince de l'empire, illustre par ses ambassades en 1667. Paul d'Aubusson, son frère, fit prisonnier le frère du grand-turc en 1645. *François*, vicomte d'Aubusson, *duc de la Feuillade*, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, vice-roi de Sicile: il se distingua à la bataille de Rhétel en 1650, força les premières lignes à Arras en 1654, et battit complètement les Turcs à Saint-Gothard en 1664. Il suivit Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté en 1674, et commanda l'armée, sous ce prince, dans la campagne de 1676. Son amour et son admiration pour le roi lui firent élever à ses frais, en 1686, une statue pédestre de *Louis-le-Grand*, sur la place des Victoires, à Paris (1). Il mourut subitement le 19 septembre 1691, laissant de Charlotte Gouffier, duchesse de Rouannais, son épouse, *Louis*, vicomte d'Aubusson, *duc de la Feuillade*, pair et maréchal de France, l'un des hommes des plus brillants et des plus aimables de son siècle; combattit à Fleurus, Mons et Namur, en 1692; fut chargé de la guerre contre le duc de Savoie, qu'il battit en Piémont. Il fit le siège de *Turin* le 13 mai 1706, et mourut le 29 janvier 1725, sans laisser de postérité.

*En lui s'éteignit la branche d'Aubusson-la-Feuillade*, qui avait fourni le rameau de *Chassin-grimont*, lequel finit en 1675.

4.° Guy V<sup>e</sup>, souche de la branche de Villac-Miremont, dont l'article va suivre:

5.° Louis, chevalier de Rhodes, en 1421, commandeur de Charroux, en 1464;

6.° Jacques, religieux à Fontevrault, et vivant en 1468;

7.° Gilles, religieux dans l'abbaye de Tullés, en 1428 et 1445;

8.° Antoine, évêque de Bethléem, en 1468;

---

(1) En mémoire de cette érection, le chef de la maison d'Aubusson, présente tous les cinq ans, au roi régnant, une médaille d'or qui porte pour légende PATRI EXERCITUUM ET DUCTORI SEMPER FELICI; et dans l'exergue *Franc. Vic. Com. d'AUBUSSON, posuit in area publica, Lutetiarum, anno 1686*. Au revers est la tête de Louis XIV.

9.<sup>o</sup> Jeanne, morte en 1452: elle avait épousé Bertrand, seigneur, de St.-Avit;

10.<sup>o</sup> Catherine, mariée à Nicolas, seigneur de Maumont;

11.<sup>o</sup> Marguerite, mariée au seigneur de Touzelles;

12.<sup>o</sup> Marie, religieuse et prieure de Blessac, en 1435;

13.<sup>o</sup> Philippe, mariée, en 1451, à Jean de Gontaut, baron de St.-Geniez et de Badefol.

XVII. Guy d'AUBUSSON, V<sup>e</sup> du nom, quatrième fils de Jean I<sup>er</sup>, fonde la branche de VILLAC. Il vivait en 1420 et 1470. Il avait épousé Arsène-Louïse-Hélie, fille de Gulfier, seigneur de Villac, et de Jeanne de Roffignac. De ce mariage vinrent:

1.<sup>o</sup> Gilles I<sup>er</sup>, qui suit:

2.<sup>o</sup> Berard, prieur commendataire d'Outroine, qui testa en 1508;

3.<sup>o</sup> Gulfier.

XVIII. Gilles d'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de VILLAC, fit son testament le 10 août 1515. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> le 5 mars 1466, Jeanne Reynel, dont il n'eut point d'enfants; 2.<sup>o</sup> Françoise de Beaupoil de la Force, de laquelle il laissa:

1.<sup>o</sup> Jean, qui continua la branche des seigneurs de VILLAC, laquelle s'éteignit le 27 janvier 1752, dans la personne de Louis-Charles-Armand, dit le comte de *la Feuillade*, mort à l'âge 17 ans. De cette branche de VILLAC était issue celle de *Savignac*, qui finit à la troisième génération;

2.<sup>o</sup> François I<sup>er</sup>, qui fonde la branche des seigneurs de Beauregard, et dont l'article va suivre;

3.<sup>o</sup> Frotard, marié à Jeanne de Millac;

4.<sup>o</sup> Marguerite, qui épousa, le 29 août 1495, Jean Ricard de Genouillac.

XIX. François d'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, deuxième fils de Gilles I<sup>er</sup>, forme la branche de BEAUREGARD, avec Jeanne d'Abzac de la Douze, qu'il avait épousée le 15 juillet 1515, et de laquelle il eut:

1.<sup>o</sup> Jean III, qui suit:

2.<sup>o</sup> Gabriel, vivant en 1566;

3.<sup>o</sup> Isabeau, mariée, le 27 janvier 1532, à Charles de Gaing, seigneur de Linars.

XX. Jean d'AUBUSSON, III<sup>e</sup> du nom, seigneur de BEAUREGARD, de la Rue et de Castel-Nouvel, testa le 29 juillet 1564. Il avait épousé Antoinette de Lomagne-Terrides. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Foucault I<sup>er</sup>, qui suit :

2.<sup>o</sup> Jean, chevalier de Malte, qui testa le 12 mai 1572 :

3.<sup>o</sup> Marguerite, mariée, en 1562, à François de Sainte-Fortunade, seigneur de Chadrac ; 2.<sup>o</sup> à François, baron de Lentillac ;

4.<sup>o</sup> Blanche, mariée, en 1571, à François de Royère, seigneur de Lons ;

5.<sup>o</sup> Isabeau, vivante en 1590.

XXI. Foucault d'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de BEAUREGARD, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, épousa 1.<sup>o</sup> le 28 mai 1561, François de Pompadour ; 2.<sup>o</sup> le 14 janvier 1588, Anne d'Abzac.

*Du premier lit vinrent :*

1.<sup>o</sup> Antoine, mort sans alliance ;

2.<sup>o</sup> François, qui continua la branche des seigneurs de BEAUREGARD, laquelle s'éteignit dans la personne de Charles son fils, vers l'an 1642 ;

3.<sup>o</sup> Hugues, vivant en 1600 ;

4.<sup>o</sup> et 5.<sup>o</sup> Jean et Georges, morts jeunes ;

6.<sup>o</sup> Isabeau, mariée, en 1588, à N<sup>\*\*\*</sup>, seigneur de Labatut ;

7.<sup>o</sup> Suzanne, qui fit une donation en 1600 ;

8.<sup>o</sup> Anne, mariée le 24 août 1593, à Mercure de Corn, seigneur de Queissac.

*Du second lit vinrent :*

1.<sup>o</sup> François, mort sans alliance, après 1618 ;

2.<sup>o</sup> François, dit le jeune, vivant en 1618 ;

3.<sup>o</sup> Hector I<sup>er</sup>, qui fait la branche de Castel-Nouvel, et dont l'article suit :

XXII. Hector d'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, troisième fils du second lit de Foucault I<sup>er</sup>, vicomte d'Aubusson, seigneur de BEAUREGARD, fonde la branche de CASTEL-NOUVEL,

avec Madeleine de Raimond de Vignolles, qu'il avait épousée le 16 avril 1633, sous la minorité de Louis XIV. Il assembla ses vassaux et les gentilshommes de sa province, et chassa les princes rebelles du Limosin et du Périgord; il fut fait lieutenant-général en 1650. Son épouse vivait veuve le 18 février 1667. Il laissa d'elle les enfants qui suivent :

- 1.° Godefroi I<sup>er</sup>, qui suit :
- 2.° Louise, mariée le 27 janvier 1654, à Jean d'Aubusson, de la branche de Villac-Miremont.
- 3.° Marguerite, ursuline à Brives.
- 4.° Béatrix, mariée le 18 janvier 1667, à Joseph-Pierre de Lentillac.
- 5.° Catherine, religieuse à Argental.

XXIII. Godefroi d'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de CASTEL-NOUVEL, dit le *marquis de Saint-Paul*, mourut en 1692; il avait épousé, le 27 février 1661, Anne de Chauveron de Dussac, de laquelle il eut :

- 1.° André-Joseph I<sup>er</sup> qui suit :
- 2.° Annet, chevalier de Malte, page du grand-maître en 1693.
- 3.° Jacques, ecclésiastique, député de la province de Bourges à l'assemblée du clergé en 1710.
- 4.° Madeleine, carmélite à Bordeaux.
- 5.° Jeanne, religieuse.
- 6.° et 7.° Ursule et Jeanne Agnès, reçues à Saint-Cyr en 1694 et 1696.

XXIV. André-Joseph d'AUBUSSON, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de CASTEL-NOUVEL, dit le *marquis d'Aubusson*, fut page du roi le 1<sup>er</sup> janvier 1693, capitaine de cavalerie dans le régiment de la Feuillade, dont il devint mestre de camp en 1702, brigadier des armées du roi le 30 janvier 1709, maréchal de camp le 1<sup>er</sup> février 1719, enfin lieutenant-général des armées à la promotion du 7 mars 1734. Il mourut à son château de Jaure en Périgord le 1<sup>er</sup> août 1741. Il avait épousé en juin 1708, Jeanne-Baptiste-Elisabeth-Charlotte de Vernon, héritière Melzeard, fille de Jean-Baptiste Gaston de Vernon, seigneur de Melzeard, et d'Elisabeth-de-Sainte-Maure-Jonzac. De ce mariage vinrent :

- 1.° Louis-Charles, dit le *marquis d'Aubusson*,

capitaine de cavalerie dans le régiment royal Piémont en 1741, tué à l'armée.

2.<sup>o</sup> Pierre Arnaud I<sup>er</sup> qui suit :

3.<sup>o</sup> N . . . . ., d'AUBUSSON, mariée à Louis-Charles de Crussol, marquis de Montansier, dont les marquis de Montansier d'aujourd'hui.

XXV. Pierre-Armand d'AUBUSSON, dit le *chevalier d'Aubusson*, mousquetaire du roi dans sa seconde compagnie en 1741, depuis capitaine au régiment de Bezons, cavalerie, recueillit en 1752 la substitution établie par des ducs de la Feuillade, et mourut en 1799. Il avait épousé en premières noces, par contrat du 14 mai 1754, signé par sa Majesté et la famille royale le 10 avril précédent, Jeanne-Marie d'Hautefort, fille de Jean-Louis d'Hautefort, comte de Vaudre, morte sans enfants; il épousa en secondes noces, en 1762, Catherine Poussebotte-l'Etoile-de-Graville, fille du comte de Graville, lieutenant-général et cordon-rouge, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Pierre-Jacques-Alexandre, dont l'article viendra.

2.<sup>o</sup> Pierre-Raimond-Hector d'AUBUSSON, né en janvier 1765, connu aujourd'hui sous le nom de *comte d'Aubusson*; en 1791, il avait rang de colonel dans les troupes françaises. Il a épousé, en 1791, Agathe de Refuveille, fille du comte de Refuveille, maréchal de camp, dont il a :

a. Pierre d'Aubusson, né en 1793, lieutenant-colonel.

b. Raymond d'Aubusson, sous-lieutenant.

c. Blanche d'Aubusson.

d. Amanda d'Aubusson.

XXVI. Pierre-Jacques-Alexandre d'Aubusson, vicomte d'Aubusson, et connu sous le nom de *marquis de la Feuillade*, né en mars 1763, héritier substitué des ducs de la Feuillade, a présenté à S. M. Louis XVI la médaille d'or que l'aîné de la maison doit offrir tous les cinq ans à ses souverains, en mémoire de l'érection du monument de la place des Victoires.

---

*Nota.* Il n'existe plus d'autres personnages de la maison d'Aubusson, que ceux cités dans cette généalogie, et la duchesse d'Harcourt, née d'Aubusson, tante, à la mode de Bretagne, de MM. d'Aubusson.

*Armes;* d'or, à la croix ancrée de gueules.

BEC-DE-LIÈVRE, en Bretagne, dont sept branches subsistent encore; les trois premières et la cinquième sont restées dans cette province, la quatrième a passé dans le Maine; les deux dernières en Normandie. Elles sortent toutes de :

I. Pierre de BEC-DE-LIÈVRE, I<sup>er</sup> du nom, vivant en 1351 et 1353, qui, de Raoulette Huguët, eut :

II. Thomas BEC-DE-LIÈVRE, I<sup>er</sup> du nom, vivant en 1411. Il fut père de :

III. Guillaume BEC-DE-LIÈVRE, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Bouexic, qui eut de Jeanne Sorel, fille de Pierre, seigneur de la Galimays, et de Marie Morio :

1.<sup>o</sup> Thomas qui suit :

2.<sup>o</sup> Louis, recteur de Saint-James-de-la-Lande, mort avant le 8 octobre 1486. Sa succession fut partagée entre Raoul son neveu et ses oncles;

3.<sup>o</sup> Pierre, doyen de Loheac, maître des requêtes du duc de Bretagne François II, en février 1487;

4.<sup>o</sup> Un second Pierre, seigneur de Boisbasset, rapporté ci-après, dont les branches du Boisbasset et de Saint-Maure, éteintes, et celles des seigneurs de Penhouët, de Belair et de Brossey existantes;

5.<sup>o</sup> Charles, seigneur de Chavaignes, auteur des branches des marquis de Cany, des seigneurs de Fresne Saint-Georges, et de Bonnemare;

6.<sup>o</sup> Et Françoise, mariée par contrat du 12 mai 1466, à Guillaume Robellot, seigneur de Voltays. Il se trouve encore François de Bec-de-Lièvre, prieur de Henc, qui obtint, le 6 décembre 1486, des lettres de sauve-garde du duc François II.

IV. Thomas de BEC-DE-LIÈVRE, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Bouexic et de la Fauvelays, était mort avant le 1<sup>er</sup> février 1473. Il eut de Perrine Gehlot :

1.<sup>o</sup> Raoul, qui suit.

2.<sup>o</sup> Etienne, seigneur de Bury; compris au rôle des nobles de l'évêché de Saint-Malo en 1513, qui de Jeanne d'Autye eut Gilles I<sup>er</sup>, seigneur de Bury, qui fit aveu au roi, le 15 janvier 1550, du fief de la Motte-au-Chancelier, conjointement avec Jeanne Juhel, sa femme, dont il eut Gilles II, seigneur de Bury, reçu conseiller au parlement de Bretagne le 26 mars 1571, mort sans alliance.



3.<sup>o</sup> Thomas, seigneur de Gouen, qui fut partagé, comme juveigneur, par Raoul, son frère, le 1<sup>er</sup> février 1505. Il eut de Jeanne le Chanoine, sa femme, deux filles, mariées, l'une au seigneur de la Porte, et l'autre au seigneur de Launay-Perault.

4.<sup>o</sup> Pierre, doyen de Loheac après son oncle, qui testa le 19 mars 1510.

5.<sup>o</sup> Guillaume, recteur de Comblessac, qui fit son testament le 17 septembre 1522.

6.<sup>o</sup> Laurence, qui épousa, le 5 juin 1478, Jeanne de la Fouays, seigneur de Bois-au-Vayer.

V. Raoul de BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Bouexic, compris au nombre des nobles-tenans du comté de Laval, pour les fiefs de Maupertuis, Rendumel et de la Rochière, en l'aveu du 28 juin 1494. Il fut lieutenant de Rennes, pour le roi Charles VIII, par lettres du 9 juin 1496. Il épousa le 27 novembre 1489, Guillemette Challot, fille de Jean, seigneur de la Challousays, et de Philippine du Pé, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Gilles, seigneur de Bouexic. Il avait épousé, le 22 juin 1520, Gillette de la Chasse, dont il n'eut point d'enfans.

2.<sup>o</sup> Etienne, qui suit;

3.<sup>o</sup> Perrine, femme de Jean Peschard, seigneur de la Chavagnière;

4.<sup>o</sup> Et Rose, qui épousa, le 22 septembre 1511, Jean du Fresche, seigneur du Perret.

VI. Etienne de BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Bouexic, lieutenant de Rennes pour le roi François I<sup>er</sup>, par commission du 21 janvier 1527. Il rendit aveu pour sa terre de la Fauvelays, en la chambre des comptes de Bretagne, le 4 novembre 1539. Il épousa 1<sup>o</sup> le 26 mai 1535, Gillette de Vaucouleur, dame de la Ville-de-Bout; et 2<sup>o</sup> Gillette du Han, fille de Jean, seigneur de Launay, et de Jacqueline Brullon-de-la-Muce, le 9 mai 1541.

*Les enfans du premier lit sont :*

1.<sup>o</sup> François, mariée le 9 janvier 1567, à René de Boisadam, seigneur dudit lieu, et de la Rozaye;

2.<sup>o</sup> Gillette, qui épousa 1<sup>o</sup> Jean Pescherel, seigneur de Rochus, le 21 mai 1568, et 2<sup>o</sup> François d'Epinais;

*Du second lit sont sortis :*

- 1.° François, qui suit ;
- 2.° Jean, seigneur de la Maultays, qui est auteur de la branche des marquis de Bec-de-Lièvre, rapportée ci-après :
- 3.° Et Claude qui épousa, en 1576, François du Plessis, seigneur et vicomte de Grenedan.

VII. François de BEC-DE-LIÈVRE I<sup>er</sup>, seigneur de Bouexic, épousa le 26 mai 1572, Françoise du Châtellier, fille de Jean, seigneur du Châtellier et des Flèges, et d'Orphraise de Couesnon. Elle eut la terre de Châtellier par les partages qu'elle fit avec Julienne sa sœur, femme de Bertrand du Guesclin, seigneur de la Roberie.

*De ce mariage sont nés :*

- 1.° René, mort chartreux à Paris.
- 2.° Jean, qui suit.
- 3.° Marguerite, mariée le 28 mai 1602, à Guy du Renouard, seigneur de Villayes.
- 4.° Françoise, mariée le 20 mai 1606, à Nicolas du Boays, seigneur du Boays-Robert.
- 5.° Olive, religieuse à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes.
- 6.° Et Claude, mariée le 25 juillet 1611, à Julien Bonamy, seigneur du Châtellier.

VIII. Jean de BEC-DE-LIÈVRE, I<sup>er</sup> vicomte de Bouexic, par érection du mois de février 1637, épousa, 1<sup>o</sup> le 25 septembre 1617, Guyonne-Cheville, fille de Jean, seigneur de la Flourie, et de Bertranne Frotet, et 2<sup>o</sup> Péronnelle de la Ville-Eon, fille de François, seigneur de Boisfeuillet, et d'Isabeau de la Fresnaye, le dernier juillet 1644. Il eut :

*Du premier lit :*

- 1.° Françoise, mariée le 9 août 1640, à Jean Hingam, seigneur de Kérisac.
- 2.° Bertranne, religieuse à l'abbaye de Saint-Georges, à Rennes.
- 3.° Anne, mariée le 8 septembre 1650, à René, seigneur de la Saudrays.
- 4.° Guyonne, mariée le 3 juin 1660, à Georges du Goullay, seigneur du Boisguy.

*Et du second lit :*

5.° François, qui suit.

6.° Et Georges-Alexis, prêtre, maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt des commissaires établis pour la réformation de la noblesse de Bretagne, le 14 mai 1669.

IX. François de BÈC-DE-LIÈVRE, II<sup>e</sup> du nom, vicomte de Bouexic, seigneur du Châtellier, maintenu dans sa noblesse et dans la qualité de chevalier, par arrêt du 14 mai 1669, épousa en 1676 Madeleine d'Espinay, fille d'Urbain, marquis de Vaucouleur, et de Suzanne de Trémignon.

X. Pierre DE BÈC-DE-LIÈVRE, II<sup>e</sup> du nom, vicomte de Bouexic, seigneur du Châtellier, marié le 10 janvier 1702 à Louise Gabard, dame de Theilhac, fille de Claude, seigneur de Theilhac et d'Antoinette de Chardonnay, dont il a eu :

1.° Antoine, vicomte de Bouexic, né le 27 décembre 1702, marié le 14 décembre 1735 à Charlotte de Cornuillier, dame de Montreuil, fille de Claude, seigneur de Montrenil, et de Charlotte le Tourneux, morts sans enfants. C'est sur lui que la vicomté de Bouexic a été décrétée en 1756, et adjugée à M. de Boissix de Pinieux.

2.° Charles-Prudent, né en 1705, à Nantes, sacré évêque de Nîmes le 12 janvier 1738.

3.° Joseph-Pierre, reçu chevalier de Malte le 14 février 1718, enseigne des vaisseaux du roi, mort à bord du *Mercur*e le 13 septembre 1746.

4.° Pierre-Joseph, qui suit.

5.° Louis-Toussaint, dit *le chevalier de Bec-de-Lièvre*, né le 31 octobre 1719, officier de marine et chevalier de Saint-Louis.

6.° François-Pierre, né le 14 juillet 1725, dit *le chevalier de la Roche-Hervé*, officier de marine.

7.° Louise, morte religieuse à la Visitation de Rennes, le 11 octobre 1725.

8.° Pélagie, mariée le 31 mai 1732, à Pierre Picaud, seigneur de la Pommeraye, morte le 19 juillet 1749.

9.° Marie-Anne, mariée le 12 avril 1742, à Charles-Henri d'Ormac, baron de Verteuil, seigneur de Saint-Marcel, au diocèse d'Uzès, morte le 18 décembre 1745.

10.<sup>o</sup> Louise-Françoise-Aimée, mariée le 20 juin 1742, à Jean-François-Joseph de Rainaud de Boulogne, seigneur de Lascours, au diocèse d'Alais, morte.

XI. Pierre-Joseph DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Theilhac, né le 10 mars 1718, épousa, le 1<sup>er</sup> octobre 1753, Thérèse-Marie-Gabrielle Gilard de Keranflech, fille de Mathieu-Joseph, seigneur de Keranflech et de Marie-Hyacinthe Louvard. Il mourut en 1766, laissant pour fille unique :

Laurence-Antoinette de Bec-de-Lièvre, dame de Theilhac, née le 4 février 1758.

*Branche des marquis de Bec-de-Lièvre.*

I. Jean DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de la Maultays, fils puîné d'Etienne, seigneur de Bouexic, et de Gillette du Han, fut reçu conseiller au parlement de Bretagne le 14 août 1591; il testa le 5 mai 1608, et épousa Françoise le Duc, fille de Julien le Duc, conseiller au parlement de Bretagne, le 2 août 1554, lors de l'érection. Elle est morte en 1602. Il en eut :

II. François DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de la Bunelaye, reçu conseiller au parlement de Bretagne le 14 août 1620, puis premier président de la chambre des comptes de Bretagne, le 9 janvier 1633, épousa, le 7 juillet 1621, Jeanne Blanchard, fille de Jean, seigneur de Lessongère, conseiller d'état, et premier président en 1634, après la mort de son gendre et de Madeleine Savineau. Leurs enfants furent :

1.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, qui suit :

2.<sup>o</sup> Françoise, qui épousa en août 1640, Guy-du-Pont, seigneur de Chevilly, reçu conseiller au parlement le 23 mai 1643.

III. Jean-Baptiste de BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de la Bunelaye, fut d'abord avocat-général en la chambre des comptes le 17 juillet 1646, ensuite au parlement le 12 janvier 1649, et enfin président du parlement le 30 décembre 1656. Il avait épousé, le 16 juin 1649, Louise d'Arrouys, fille de Louis, seigneur de Seilleraye, premier président de la chambre des comptes, et de Simonne de Boutru-Nogent, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, qui suit :

2.<sup>o</sup> Louis, mort capucin.

3.<sup>o</sup> Et Françoise, religieuse à Fontevault.

IV. Jean-Baptiste DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de la Bunelaye, maintenu en la qualité de chevalier, par arrêt de la chambre établie pour la réformation de la noblesse de Bretagne, du 29 novembre 1670, fut conseiller au parlement le 7 juillet 1677, et premier président de la chambre des comptes le 5 septembre 1678. Il mourut en décembre 1736. Il avait épousé, le 22 août 1677, Renée de Sesmaisons, fille de René, seigneur de Tréambert, et de Françoise Juchault, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Guillaume-Jean-Baptiste-François, qui suit;

2.<sup>o</sup> Et Hilarion-Marie, président de la chambre des comptes le 1<sup>er</sup> février 1723, mort sans alliance au mois de juin 1737.

V. Guillaume-Jean-Baptiste-François DE BEC-DE-LIÈVRE, marquis de Bec-de-Lièvre, par érection de Tréambert et autres seigneuries, par lettres du mois de février 1717, fut reçu premier président de la chambre des comptes le 31 décembre 1716. Il mourut le 7 novembre 1733. Il avait épousé, le 30 juillet 1705, Françoise-le-Nobletz, fille de René, seigneur de Lescus, et de Marie-Agnès du Châtel, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Hilarion-François, qui suit.

2.<sup>o</sup> Guy-Marie Hilarion, né le 16 août 1713, chevalier de Malte en janvier 1715, lieutenant au régiment des gardes-françaises, mort en décembre 1740.

3.<sup>o</sup> Et Jeanne-Marie, née le 16 août 1706, mariée le 3 janvier 1723, à Charles-Jean-François, marquis de la Rivière, morte veuve sans enfants en décembre 1740.

VI. Hilarion-François DE BEC-DE-LIÈVRE, marquis de Bec-de-Lièvre, né le 9 décembre 1707, fut conseiller du roi en tous ses conseils, et premier président de la chambre des comptes de Bretagne, le 31 décembre 1733. Il avait épousé, le 25 septembre 1740, Marie-Anne Danviray-Machonville, dame du Gruménil, fille de Pierre, baron de Baudemont, président en la chambre des comptes et cour des aides de Normandie, et de Catherine-Charlotte le Jongleur, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Hilarion-Anne-François-Philippe, qui suit :

2.<sup>o</sup> Anne-Henriette-Perrine, née le 11 mai 1744, mariée le 2 mai 1765, avec François-Julien de Rosily, seigneur dudit lieu et de Méros en Bretagne.

3.<sup>o</sup> Et Anne-Françoise, née le 18 mai 1753; mariée au comte de Ruillé, en Anjou.

VII. Hilarion-Anne-François-Philippe, marquis DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur d'Avaugour, la Seilleraye, le Gruménil, la Bouvardière, conseiller du roi en tous ses conseils, premier président de la chambre de Bretagne, qui épousa, le 18 juillet 1773, Marie-Emilie-Louise-Victoire de Coutance (1), dame de la Bouvardière, de la Haute et Basse-Indre, dont il eut trois enfants qui suivent:

1.<sup>o</sup> Hilarion-Louis, mort à sept ans;

2.<sup>o</sup> Anne-Christophe, tué au service du roi dans la guerre de la Vendée, l'an 1796;

3.<sup>o</sup> Marie-Madeleine-Juliette DE BEC-DE-LIÈVRE, mariée au comte de Bourmont, lieutenant-général et commandant actuel de la Franche-Comté;

4.<sup>o</sup> Emilie-Joséphine DE BEC-DE-LIÈVRE, mariée à Philippe-Alexis-Fortuné Le Clerc, baron de Vezins, en Anjou;

5.<sup>o</sup> Louise-Félicie DE BEC-DE-LIÈVRE, mariée à Louis de Lasselle de Vaudelnay, morte sans enfants le 17 mars 1810;

6.<sup>o</sup> Louis-Marie-Christophe, qui suit, reçu chevalier de Malte, dix-huit mois après sa naissance, le 11 décembre 1784.

VIII. Louis-Marie-Christophe, marquis DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur d'Avaugour de la Seilleraye, de Mauves, de la Brousse de Kerbra, épousa Caliste-Françoise-Joséphine de Larlan, dame de la Brousse et Kerbra, fille de Jacques-François, comte de Larlan, et de Victoire-Marie-Françoise-Brigitte de Kerguelen, le 9 septembre 1805, dont il eut trois enfants:

1.<sup>o</sup> Aliénor-Louise-Caliste-Marie-Juliette-Mathilde DE BEC-DE-LIÈVRE, née le 18 octobre 1807;

2.<sup>o</sup> Emilie-Caroline-Alix, née le 9 juin 1810;

3.<sup>o</sup> Hilarion-François-Marie-Albéric, né le 15 février 1814.

*Branche des seigneurs de Boisbasset.*

I. Pierre DE BEC-DE-LIÈVRE, II<sup>o</sup> du nom, seigneur du

---

(1) Dont les ancêtres ont possédé en souveraineté la ville de Coutance en Normandie. Dès le onzième siècle, on voit Gautier de Coutance archevêque de Rouen, et Jean de Coutance son neveu, doyen de cette métropole.

Boisbasset et du Haut-Bois, fils puîné de Guillaume, seigneur du Bouexic, et de Jeanne Sorrel, après la mort du duc François II, fut disgracié pour être entré dans le parti que madame de Beaujeu, régente de France, avait en Bretagne. La duchesse Anne ordonna, le 20 avril 1491, à Gilles de Coetlogon, seigneur de Méjusseaume, son chambellan, de saisir tous ses biens, dans lesquels il rentra à l'époque du mariage de Charles VIII. Il rendit hommage à la duchesse Anne pour sa terre de Boisbasset, les 22 avril 1502 et 16 juin 1503. Il mourut le 1<sup>er</sup> février 1504. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Robine Tremblaye, fille de Pierre et de Jeanne du Rochel; 2.<sup>o</sup> Jeanne de Bourgneuf, fille de Pierre, seigneur de Cussé, et d'Olive Blanchet. Il eut de son premier mariage :

1.<sup>o</sup> Jeanne, mariée, le 3 août 1501, à Bertrand seigneur de Cacadé; et du second :

2.<sup>o</sup> Louis, qui suit;

3.<sup>o</sup> Arthuse, qui épousa, 1.<sup>o</sup> Jean le Saige, seigneur de la Gontraye; et 2.<sup>o</sup> Pierre de Saint-Pern, seigneur de la Hongueraye, avec lequel elle fit aveu au roi, le 16 décembre 1539, de la terre de Noyal-sur-Saiche;

4.<sup>o</sup> Françoise, mariée à Guyon-Brillet, seigneur de Lobinière, au Maine;

5.<sup>o</sup> Et Gillette, mariée à Guillaume Pescherel, seigneur de la Villeneuve.

II. LOUIS DE BEC-DE-LIÈVRE, premier seigneur du Boisbasset et du Hautbois, filleul de Louis XII, épousa Julienne de la Boulaye, qui vivait encore en 1530, et dont il eut :

1.<sup>o</sup> Gilles, mort en 1541, sans postérité de Perrine du Masle, qui se remaria à François de Serent, seigneur de Rivière;

2.<sup>o</sup> Et Pierre, qui suit :

III. PIERRE DE BEC-DE-LIÈVRE, III<sup>o</sup> du nom, seigneur du Hautbois et du Boisbasset, obtint, en cette qualité, et comme fils de Louis et petit-fils de Pierre DE BEC-DE-LIÈVRE et de Jeanne de Bourgneuf, sentence des grands-jours tenus à Ploermel, le 2 août 1541, contre Jean le Prêbtre, contre qui il plaidait pour des droits seigneuriaux de la terre du Boisbasset: cette sentence fut suivie d'arrêts, des 22 septembre 1542, et 3 avril 1545. Le 1<sup>er</sup> juillet 1549, demoiselle Jeanne de Boisoreaut, veuve de noble homme de

Croixelay, seigneur de la Violays, lui rendit aveu de sa terre de la Rouxelays, comme mère et tutrice de Nicolas de Croixelay son fils aîné. Il épousa Jeanne de Masle, fille de Pierre, seigneur de Masle, et d'Isabeau de Montauban, dont il eut :

- 1.° Jean, qui suit :
- 2.° Autre Jean, religieux à l'abbaye de Saint-Mellaine de Rennes, puis recteur de Maure ;
- 3.° François, qui a fait la branche des seigneurs de Saint-Maur et de Penhouet, rapportée après celle de son frère aîné ;
- 4.° Julienne, mariée le 15 mai 1575, à Jean Fauvel, seigneur de la Vallée Saint-Just ;
- 5.° Et Catherine, mariée à Pierre de Goula, seigneur de la Verguiette, en Anjou.

IV. Jean DE BEC-DE-LIÈVRE, III<sup>e</sup> du nom, seigneur du Boisbasset et du Hautbois, fut lieutenant-général des eaux et forêts de Bretagne. Il épousa, le 15 août 1569, Louise Pellerin, dame de Penhouet, fille d'Yvés, seigneur de la Guichardays et du Bohurel, dont il eut :

- 1.° François, qui suit ;
- 2.° Mathurin, mort sans alliance ;
- 3.° Françoise, qui fut mariée à Jacques de Privé, seigneur de Bignous et de Pompeau ;
- 4.° Gillette, qui épousa 1.° Jean de Gerrille, seigneur de la Barre-Chevry ; et 2.° Nicolas de Kerjan, seigneur de Préelo ;
- 5.° Et N.... femme de N.... de Lezenet, seigneur de Volnéant.

V. François DE BEC-DE-LIÈVRE, IV<sup>e</sup> du nom, seigneur du Boisbasset et du Hautbois, donna partage à Françoise sa sœur, le 30 novembre 1596, et mourut le 20 avril 1639. Il avait épousé Jeanne de Limoges, dame de Chusseville, dont il eut :

- 1.° Jean, qui suit ;
- 2.° Et Nicole, mariée en septembre 1633, à René Rouault, seigneur de Tregneil-Lauvaux.

VI. Jean DE BEC-DE-LIÈVRE, IV<sup>e</sup> du nom, seigneur du Boisbasset, du Hautbois et de Chusseville, épousa, par contrat du 20 décembre 1630, Louise de la Ruée-Saint-



Marcel, fille de Guillaume, seigneur de Beauregard, et de Gillonne de Saint-Pern, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Gillonne, dame du Boisbasset, qui épousa 1.<sup>o</sup> Gilles-Henri, seigneur de Bohal; et 2.<sup>o</sup> N..... Tafin, seigneur de la Rouairie, brigadier des armées du roi. Etant veuve de son premier mari, elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt de la chambre de la réformation, du 27 juin 1669;
- 2.<sup>o</sup> Et Jeanne, mariée à Christophe de Bedée, seigneur de Belleville.

*Branche des seigneurs de Saint-Maur et de Penhouet.*

I. François DE BEC-DE-LIÈVRE, V<sup>e</sup> du nom, seigneur de Gouvello et de Saint-Maur, fils puîné de Pierre, III<sup>e</sup> du nom, seigneur du Boisbasset, et de Jeanne-du Masle, reçut partage de Jean son frère aîné, le 6 novembre 1569. Il avait été reçu le 27 octobre précédent conseiller au parlement de Bretagne, lequel avait été érigé en 1554. Il épousa Grégorine de la Corbinière, et mourut le 17 avril 1603. Leurs enfants sont :

- 1.<sup>o</sup> François, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Françoise-Julienne, morte sans alliance;
- 3.<sup>o</sup> Et Anne, femme de Pierre de Perchays, qui reçut partage de son frère, le 2 février 1614.

II. François DE BEC-DE-LIÈVRE, VI<sup>e</sup> du nom, seigneur de Saint-Maur, mort le 4 mars 1632, avait épousé, par contrat du 28 avril 1613, Françoise le Marchand, dame de la Geurivays, fille de Pierre, seigneur de la Gitays et de la Geurivays, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> René, seigneur de Saint-Maur, qui épousa, 1.<sup>o</sup> le 25 septembre 1639, Marthe de Kerveno; et 2.<sup>o</sup> le 12 mars 1644, Antoinette le Peunec, fille de René, seigneur de Trégron, et de Jeanne de Guerrier, dont il eut : Julienne-Marie de Bec-de-Lièvre, dame de Saint-Maur, qui épousa, le 2 mai 1662, Jean-Georges de la Motte, seigneur de la Vallée Pimodam, fils de François, seigneur de la Vallée Pimodam, et de Françoise de Voyer; dont deux filles mariées aux seigneurs de la Ferronnays et de Kervillio;
- 2.<sup>o</sup> Guillaume qui suit :

3.<sup>o</sup> Claude, auteur de la branche des seigneurs de Brossay, rapportée ci-après ;

4.<sup>o</sup> Gilles, seigneur du Houx, mort sans alliance.

III. Guillaume DE BEC-DE-LIÈVRE, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Penhouet, reçut partage de René, seigneur de Saint-Maur, son frère aîné, le 19 septembre 1642, fut maintenu dans sa noblesse avec ses deux fils Julien-Antoine et Jean, lors de la réformation, par arrêt du 27 juin 1669. Il épousa, le 20 janvier 1645, Julienne du Mur, dame de Pomme-rel, fille de Julien, seigneur du Mur, et d'Hélène de Gueriss, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Julien-Antoine, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Jean, qui est auteur de la branche des seigneurs de Belair, rapportée ci-après,

IV. Julien-Antoine DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Penhouet, mourut en 1703. Il avait épousé, le 23 juin 1670, Madeleine Cosnier, fille de René, seigneur de la Clergerie, et de Jeanne Carls, dont il eut :

1.<sup>o</sup> René-Jean-Baptiste, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Julien-Antoine, seigneur de Saint-Maur, marié à Renée Denisot, dont il a eu Antoinette de *Bec-de-Lièvre*, dame de Saint-Maur, mariée le 10 janvier 1729, à Charles-Louis, le Fournier, seigneur de Tréello.

V. René-Jean-Baptiste DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Penhouet, mort le 24 décembre 1736, avait épousé le 4 janvier 1689 : 1.<sup>o</sup> Jeanne de Gallais, fille de Jean, seigneur de la Villerault et de Jeanne Costard, dont il n'eut point d'enfants ; et 2.<sup>o</sup> Jeanne-Hélène Le Noir de Carlan, fille de Guillaume, seigneur de Tournemine, et de Jeanne-Françoise Rodo-du-Matz, le 25 février 1725, dont il a eu :

1.<sup>o</sup> Jean-Marie, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Gabriel-François-Louis, dit le chevalier de *Bec-de-Lièvre*, né le 15 septembre 1734, lieutenant d'infanterie au régiment d'Enghien, blessé dangereusement à la bataille d'Astembeck en 1757, puis capitaine au régiment des Volontaires de Dauphiné en janvier 1760 ;

3.<sup>o</sup> Et Flavie-Suzanne, religieuse Ursuline à Redon, morte le 2 juillet 1756.

VI. Jean-Marie DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Penhouet, né le 8 décembre 1727, épousa, par contrat du 24 septembre 1757, Suzanne de la Tullaye, fille de Pierre-Alexandre, seigneur de Kernavellon, et de Marguerite Le Clerc, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Anne - Marie - Alexandre, né le 10 janvier 1760;
- 2.<sup>o</sup> Gabriel-Antoine, né le 18 février 1761 ;
- 3.<sup>o</sup> Et Jean-Vincent, né le 27 juin 1762.

*Branche des seigneurs de Belair.*

I. Jean DE BEC-DE-LIÈVRE V, seigneur de Belair et de Piruit, fils puîné de Guillaume, seigneur de Penhouet, et de Julienne du Mur, né le 2 février 1648, épousa Anne-Olive. Elle était veuve le 3 février 1697, qu'elle transigea, avec Julien-Antoine de BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Penhouet, son beau-frère, sur la succession des père et mère de son mari, comme tutrice de ses fils, qui sont :

- 1.<sup>o</sup> Julien-Joseph, qui suit :
- 2.<sup>o</sup> Et François-Jean, mort le 17 juin 1708.

II. Julien-Joseph DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Belair, né le 25 avril 1685, mourut le 19 août 1707. Il avait épousé, le 26 septembre 1706, Anne Dagues, fille de Simon Dagues, conseiller au présidial du Mans, et de René des Aulnays, dont il eut :

III. Antoine DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Belair, né posthume le 5 mars 1708, mort le 5 décembre 1740, avait épousé, le 7 mars 1733, Charlotte de Desniaux de la Garenne, fille de Jacques, seigneur de la Garenne, et d'Anne de Phlines, dont il a eu :

- 1.<sup>o</sup> Antoine-Pierre, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Et Charles-Jacques-Denis, dit *l'abbé de Bec-de-Lièvre*, [né le 17 septembre 1735, chanoine de Saint-Brieux, et grand-vicaire du diocèse.

IV. Antoine-Pierre DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Belair, et de Piruit, né le 9 octobre 1734, garde de la marine en 1756, périt avec le vaisseau le *Thésée*, commandé par M. de Kersaint, dans le combat du 20 novembre 1759, entre le maréchal de Conflans et l'amiral Hauke.

*Branche des seigneurs du Brossay.*

I. Claude DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de la Motte et du Brossay, troisième fils de François, VI<sup>e</sup> du nom, seigneur de Saint-Maur, et de Françoise le Marchand, épousa Gillonne Costard, veuve, tutrice de Gabriel leur fils, lors de l'arrêt de maintenue de noblesse du 27 juin 1669, dans lequel ils furent compris, Sont issus de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Gabriel, qui suit;

2.<sup>o</sup> Et Marguerite, mariée à Georges Saulnier, seigneur de Rohermand. Elle reçut partage de Gabriel son frère, le 24 septembre 1689.

II. Gabriel DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur du Brossay, émancipé par acte de la juridiction de Derval, du 25 juin 1680, rendit aveu en cette baronnie de la terre du Brossay, et épousa, le 11 septembre 1683, Gillonne Rouault, fille de René, seigneur de Trégnail-Lanvaux et de Marguerite Maudet, dont il eut :

1.<sup>o</sup> René-François, qui suit;

2.<sup>o</sup> Pierre, dit le chevalier de Brossay, mort sans alliance;

3.<sup>o</sup> Et Anne-Marie, femme du seigneur des Kerhouet, morte sans postérité en 1754.

III. René-François DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur du Brossay, épousa, par contrat du 15 février 1713, Gabrielle Saulnier, fille de Georges, seigneur de Rohermand, et de Marguerite de Bec-de-Lièvre, dont :

IV. Alexandre-Gabriel DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur du Brossay, qui épousa, le 12 septembre 1735, Marie Morand, fille de Louis-Joseph, seigneur du Deron, commandant la noblesse de l'évêché de Rennes; et de Françoise de Montaudoïn, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Pierre, qui suit;

2.<sup>o</sup> Et Lucrèce-Augustine, née le 2 septembre 1741, mariée, en 1764, au seigneur de Fourché de Quehillac, chevalier de St.-Louis, et ancien officier de dragons.

V. Pierre-Louis DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur du Brossay, né le 11 novembre 1738, reçu page du roi, en la grande écurie en 1754, cornette dans le régiment de cavalerie de Talleyrand, en 1756.

*Branche des marquis de Cany.*

I. Charles DE BEC-DE-LIÈVRE, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de Chavaignes, cinquième fils de Guillaume DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur du Bouexic et de Jeanne Sorrel, suivit en France la duchesse Anne de Bretagne, lorsqu'elle épousa le roi Charles VIII. Il épousa 1.<sup>o</sup> Gillonne de Beaune Samblançay, sœur de Jacques, seigneur de Samblançay et de la Carte, vicomte de Tours, chambellan du roi, bailli et gouverneur de Touraine, mort vers l'an 1490; et 2.<sup>o</sup> Pernelle de Dreux. Il eut de son premier mariage:

1.<sup>o</sup> Gilles, mentionné dans la ratification de la transaction du 29 mars 1514, mort sans alliance;

2.<sup>o</sup> René, qui suit;

3.<sup>o</sup> Guy, dit Guyon, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, prieur de Saint-Ymer, qui fit donation, le 6 septembre 1538, de la terre de Chemaille en Touraine, à René son frère, en faveur des enfants qu'il aurait de son second mariage;

4.<sup>o</sup> Jeanne, femme de Martin Fumée, morte lors de l'accord du 2 avril 1548.

Et du second lit sont sortis:

5.<sup>o</sup> Charles, seigneur de Sautonne, de Sanoye, et de la Leurie, en Anjou et Touraine, qui ratifia, tant pour lui que pour Gilles, Guyon, François et Jacques, ses frères, l'accord du 21 juillet 1500, par acte passé devant les notaires de Rennes, avec Raoul, seigneur du Bouexic son cousin-germain. Il mourut sans postérité en avril 1548;

6.<sup>o</sup> François, seigneur de Launay et de Vauthibault, qui servit dans les guerres de Piémont, sous le prince de Melphes, transigea le 2 avril 1548, avec Charles de Sazilly, son neveu, sur les successions de Jacques, Gilles, Guy, et *Charles de Bec-de-Lièvre*, ce dernier seigneur de Sautonne, et de Jeanne *de Bec-de-Lièvre*, avec ses frères et sœur, oncles et tante de Charles, seigneur de Sazilly. Il fit cession, par acte du 15 août 1555, de tout ce que les enfants du premier mariage de Charles, seigneur de Chavaignes, avec Gillonne de Beaune, devaient à ceux du second mariage avec Pernelle de Dreux, ainsi que de ce qui lui appartenait dans les seigneuries de Sanoye et de la Leurie. Il épousa Bertrande du Pin, dont il eut *Guillaume*, homme

d'armes de la compagnie du seigneur de Montmorency, qui fut présent à la prise de possession que fit Charles, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Sazilly, le 27 décembre 1560, de la terre de Sanoye. Il mourut sans alliance;

7.<sup>o</sup> Jacques, mort sans alliance avant le 15 mars 1574;

8.<sup>o</sup> Louise, dame Destors, veuve le 18 mars 1527, de Denis Duval, vivait en 1538, comme il est prouvé par un titre de l'abbaye du Val;

9.<sup>o</sup> Et Renée, femme de Martin de Péguigneau, seigneur de Villaumer et de la Motte.

II. René DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Sazilly, suivit Louis XII, à la conquête du Milanais, qui le fit, en 1502, gouverneur et podestat de ville d'Alexandrie. Après la perte de ce duché, le roi lui donna, en 1512, une charge de conseiller-clerc en l'échiquier de Normandie; il succéda au cardinal d'Amboise, dans la charge de garde-des-sceaux de la chancellerie, près le parlement, et mourut le 14 avril 1545. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> le 7 janvier 1513, Marie d'Osmont, veuve de Robert de Croismare, seigneur des Alleurs, et fille de Nicolas d'Osmont, seigneur de Berville, mort le 10 décembre 1531; et 2.<sup>o</sup> le 4 septembre 1538, Marguerite de Bonshomes, fille de Jean, seigneur de Hautonne et de Couronne. Il eut de son premier mariage:

1.<sup>o</sup> Charles, qui suit;

2.<sup>o</sup> Françoise, née le 31 décembre 1523, mariée le 14 septembre 1541, à Jean de Bonshomes, seigneur de Couronne et de Hautonne;

Et du second lit sortirent :

3.<sup>o</sup> Marie, qui épousa, le 21 mars 1553, Adrien, fils de Breaute, châtelain de Neville, bailli de Gisors, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de son ordre et capitaine d'une compagnie de ses ordonnances, morte sans postérité.

III. Charles DE BEC-DE-LIÈVRE, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Sazilly et de Quevilly, né le 20 janvier 1520, fit hommage au roi pour sa terre de Quevilly, et fut élu par la noblesse de la province, en 1588, pour répondre aux cahiers et articles présentés par l'archevêque de Lyon et autres commissaires députés par le roi en Normandie. Le 8 novembre 1593, il fut député du corps de la noblesse du

bailliage de Rouen, pour assister aux états tenus à Caen par M. le duc de Montpensier. Il épousa 1.<sup>o</sup> au mois de mars 1548, Françoise Surreau, fille de Jean, seigneur de Farceaux, et de Marguerite de la Vieille; 2.<sup>o</sup> le 5 mai 1558, Anne du Hamel, fille de Nicolas, seigneur de Feuguerolles, de laquelle il n'eut point d'enfants; et 3.<sup>o</sup> le 22 septembre 1574, Geneviève Rusé, fille de Louis, seigneur de la Herpinrière, et de Geneviève le Tur. Il eut de son premier mariage :

1.<sup>o</sup> Pierre, qui suit;

2.<sup>o</sup> François, auteur de la branche des seigneurs de Bonnemare, rapportée après la postérité de son frère aîné;

3.<sup>o</sup> Charlotte, mariée le 20 septembre 1566, à Jean de la Place, seigneur de Ronfeugère et de Fumchon, et de son troisième mariage :

4.<sup>o</sup> Geneviève, qui épousa, le 28 novembre 1594, Jacques de Boscregnoult, seigneur dudit lieu et du Moulin.

IV. Pierre DE BEC-DE-LIÈVRE, V<sup>e</sup> du nom, seigneur de Quevilly et de Brumare, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, servit à la bataille de Saint-Denis, en 1587, sous M. le duc de Longueville; aux guerres de la Basse-Normandie, aux sièges de Domfront et de Saint-Lô, sous le seigneur de Matignon; en 1589, et en 1590, sous M. le duc de Montpensier; au siège de Rouen, en 1591, en la compagnie du seigneur de Sainte-Marie. Il partagea le 15 décembre 1575, avec Hervé de Longaunay, seigneur dudit lieu, mari de Catherine Surreau, sa tante, en la succession de Thomas Surreau, seigneur de Farceaux, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mort sans postérité de Susanne de Monchy-Senarpont, et fit hommage au roi le 19 juillet 1605, pour sa terre de Quevilly. Il avait épousé, le 10 octobre 1576, Catherine Martel, fille d'Artus, seigneur d'Hocqueville et de Bertheauville, et de Catherine Boivin de Bounelot, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Charles, qui suit;

2.<sup>o</sup> Pierre, seigneur de Quevilly, conseiller au parlement de Rouen, maintenu dans sa noblesse le 6 février 1641, qui épousa, 1.<sup>o</sup> le 14 juillet 1616, Marie de Clainville, fille de Jacques, seigneur de Beaucoursel, et de Catherine Boulays; et 2.<sup>o</sup> le

9 mars 1619, Marguerite Marc, fille de Louis, seigneur de la Ferté, et de Marguerite de Baudoin. Il mourut sans postérité avant le 8 mars 1653, à laquelle époque ses biens furent partagés entre ses neveux ;

3.<sup>o</sup> Charles, dit *le jeune*, seigneur de Fresnes et de Saint-Georges, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il partagea avec ses frères la succession de leurs père et mère, le 17 mars 1622, et fut tué en duel le 3 janvier 1640. Il avait épousé, le 22 octobre 1624, Anne le Brument, fille de Pierre et de Anne de His, dont il eut :

a. Pierre, seigneur de Fresne, né le 3 janvier 1635, intendant de Rouen le 3 juin 1668, mort sans alliance ;

b. René, seigneur de Saint-Georges, né le 16 avril 1637, capitaine au régiment de Rambure en 1659, ensuite au régiment de la Marine, puis colonel-lieutenant du régiment du Roi, infanterie, le 6 janvier 1676 ; il fut brigadier de ses armées, par brevet du 24 février suivant, et servit en cette qualité, en 1677, dans l'armée de Flandres, commandée par Monsieur, duc d'Orléans, et fut tué la campagne suivante, à la bataille de Saint-Denis, en 1678 ;

c. Et Jeanne, née en décembre 1627, et mariée le 10 novembre 1646, à François du Four, seigneur de Nogent ;

4.<sup>o</sup> Catherine, mariée le 15 mai 1598, à Antoine de Parey, seigneur de Combray ;

5.<sup>o</sup> Marguerite, femme de Pierre de Vinefay, seigneur de la Bataille ;

6.<sup>o</sup> Jeanne, mariée le 25 novembre 1610, à Charles de Clercy, seigneur de Monyaux, du Fresnay et de Fulletot ;

7.<sup>o</sup> Et Geneviève, femme de Pierre Gouel, seigneur des Pares et de Normanville.

V. Charles DE BEC-DE-LIÈVRE, III<sup>e</sup> du nom, seigneur d'Hocqueville et de Brumare, né le 26 février 1579, suivit le duc de Mercœur aux guerres de Hongrie, et se distingua au siège de Canise. Il fut investi de la charge de maître-d'hôtel du roi Henri IV, le 4 mars 1620 ; de celle de gentil-



homme ordinaire de la chambre de Louis XIII, le 30 décembre 1614. Il fut nommé conseiller d'état d'épée, par brevet du 4 juin 1619 ; mestre-de-camp d'infanterie, le 11 février 1620 ; reçut commission, le 11 juillet, pour commander un régiment de cinq cents hommes à pied, dans l'armée que le duc d'Elbœuf assemblait en Normandie, et le roi lui écrivit de la Suze, le 4 août de la même année. Il mourut le 15 novembre 1622. Il avait épousé, le 2 novembre 1604, Jeanne de Morant, dame du Bois d'Aubigny, fille de Thomas, seigneur d'Esterville, et de Massiotte de Morel Putanges, dont il eut :

1.° Pierre, qui suit :

2.° Thomas, seigneur de Brumare, mort en 1643, sans alliance ;

3.° Catherine, mariée par contrat du 6 septembre 1626, à Thomas de Franquetot, seigneur de Carquebuc et de Vassy, l'un des vingt-quatre gentils-hommes ordinaires de la maison du roi ;

4.° Et Madeleine, femme de Marc-Aurèle de Giverville, seigneur d'Argences.

VI. Pierre DE BEC DE LIÈVRE, VI<sup>e</sup> du nom, marquis de Quevilly, d'Hocqueville, et de Cany-Barville, châtelain de Grainville, premier président de la cour des aides de Normandie, conseiller d'état ordinaire et au conseil privé. En récompense de ses services et de ceux de son père, le roi érigea, au mois de mai 1654, la seigneurie de Quevilly et fiefs y joints en marquisat. Il mourut le 13 juillet 1685, et fut inhumé dans l'église des Carmes déchaussés de Rouen, qu'il avait fait bâtir. Il avait épousé, le 7 février 1637, Madeleine de Moy, fille de Pierre, seigneur de Bieurville, et de Barbe Hébert. Sont issus de ce mariage :

1.° Pierre, marquis d'Hocqueville et de Cany, châtelain de Grainville, où il fonda un hôpital de religieux de la Charité ; premier président de la cour des aides de Normandie, par provision du 9 décembre 1678 ; mort en 1726, sans postérité. Il avait épousé, le 20 mai 1672, Françoise le Boutez, fille de Noël, seigneur de Chomot, conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris, et d'Anne Desprez ;

2.° Thomas-Charles, qui suit ;

3.° Barbe, mariée le 29 mai 1659, à Pierre le

Guerchois, seigneur d'Autretot et de Sainte-Colombe, procureur-général du parlement de Normandie;

4.<sup>o</sup> Geneviève, mariée le 19 mai 1663, à Balthasar le Marinier, marquis de Cany-Veauville;

5.<sup>o</sup> Et Madeleine, mariée le 19 mai 1670, à Jacques Danviray-Machonville, baron de Beaudemont, président en la chambre des comptes de Normandie.

VII. Thomas-Charles DE BEC-DE LIÈVRE, marquis de Quevilly, président à mortier au parlement de Normandie, par provision du 15 janvier 1681, mourut le 26 décembre 1711. Il avait épousé, le 31 janvier 1674, Marie-Anne Pellot, fille de Claude, comte de Trevière, premier président du même parlement, et de Claude le Camus. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Claude, marquis de Quevilly, président à mortier du parlement de Normandie, qui épousa, 1.<sup>o</sup> le 4 décembre 1703, Marguerite Bouchard, fille d'Alexandre, seigneur, vicomte de Blossville, et d'Elisabeth-Susanne-Marie Vauquelin; et 2.<sup>o</sup> le 8 janvier 1728, Marie-Angélique-Charlotte-Henriette de Noucel, fille de Jacques-Alexandre-Henri, seigneur de Lourailles, président à mortier du parlement de Rouen, et de Marie-Madeleine-Cécile Maignard de Bernières;

2.<sup>o</sup> Pierre, capitaine d'infanterie au régiment de Bigorre, par commission du 15 février 1693, puis sous-lieutenant de la compagnie colonelle des gardes françaises, par lettre du 12 mars 1694; tué à Tournai en 1697;

3.<sup>o</sup> Charles-François, religieux bénédictin de Cluny, prieur de Bort, de Besu et de Saint-Aubin-des-Fresnes, mort;

4.<sup>o</sup> Paul-René, carme déchaussé, visiteur-général, et assistant du général de son ordre, mort le 9 décembre 1741;

5.<sup>o</sup> François-Alexandre, capitaine d'infanterie au régiment de la marine, tué au combat de Cassano en août 1705;

6.<sup>o</sup> Henri, garde de la marine, tué sur le vaisseau de M. le comte de Toulouse, au combat de Malaga, en 1704;

7.<sup>o</sup> Louis, dont l'article viendra;

8.° Thérèse, mariée le 15 mai 1700, à Louis Carrel, président de la chambre des comptes de Normandie, morte veuve et carmélite à Rouen, le 14 décembre 1755;

9.° Barbe-Ursule, mariée le 3 mars 1709, à Robert-Vincent d'Esmalleville, marquis de Panneville, baron de Préville, chevalier de Saint-Louis;

10.° Geneviève, mariée le 14 septembre 1711, à Pierre de Varoc, seigneur d'Houeseville, morte le 1<sup>er</sup> juin 1767;

11.° Marie-Anne, morte religieuse à l'abbaye de Saint-Louis de Rouen;

12.° Madeleine, religieuse ursuline à Rouen, morte le 7 décembre 1768;

13.° Elisabeth, religieuse ursuline à Rouen, morte le 28 octobre 1763;

14.° Et Claude-Louis, mort en bas-âge.

VIII. Louis DE BEC-DE-LIÈVRE, 1<sup>er</sup> du nom, marquis de Cany et de Quévilly, né le 20 août 1687, rendit hommage au roi de ces seigneuries en 1733, et mourut le 4 novembre 1740. Il avait épousé, le 9 mai 1711, Emélique-Thérèse-Marc de la Ferte, fille de Charles, seigneur de Reux, et de Marie Amiot; 2.° le 15 avril 1713, Marie-Anne Costé de Saint-Suplix, fille d'Alexandre, seigneur de Saint-Suplix, et de Marguerite le Blais; 3.° le 3 mai 1717, Anne-Henriette-Catherine Toustain, fille de Jacques-Nicolas, seigneur de Herbeville, et de Madeleine-Angélique de Lannoy; et 4.° le 24 juillet 1723, Marie-Madeleine de Houdetot, morte le 4 septembre 1761, fille d'Adrien-Joseph, marquis de Houdetot, et de Madeleine de Challons. De son second mariage il a eu :

1.° Marguerite Lidie, mariée le 1<sup>er</sup> mars 1734, à Louis Roger d'Estampes, marquis d'Estampes, baron de Mauny, mort le 3 avril 1741. Il a eu de son troisième mariage :

2.° Pierre-Jacques-Louis, qui suit :

3.° Marie-Angélique-Claudine-Henriette, mariée le 29 mars 1742, à Charles-Louis d'Argouges, marquis de Ranes, maréchal des camps et armées du roi, morte le 10 août 1760; et de son quatrième mariage :

4.° Péronne, morte le 13 août 1732.

IX. Pierre-Jacques-Louis DE BEC-DE-LIÈVRE, marquis

de Cany et de Quévilly, né le 18 avril 1718, épousa le 30 août 1733, Charlotte de Paulmier-la-Bucaille, fille de Pierre, seigneur de Pretreval, et de Geneviève Marette, morte le 25 janvier 1734, de laquelle il a eu :

1.<sup>o</sup> Louis-Pierre, comte de Cany, né le 25 août 1737, capitaine de dragons au régiment de la reine en septembre 1755; guidon de la gendarmerie en août 1759; sous-lieutenant du même corps, et mestre-de-camp de cavalerie par commission du 3 mars 1762, et mort sans alliance le 29 mai 1767;

2.<sup>o</sup> Anne-Louis-Roger, qui suit;

3.<sup>o</sup> Et Henriette-Jeanne-Hélie, née le 14 novembre 1742, mariée le 22 juillet 1767, à Louis-François, vicomte de Talaru, colonel d'infanterie, et nommée, en décembre 1768, dame de compagnie de madame Adélaïde de France.

X. Anne-Louis-Roger DE BEC-DE-LIÈVRE, dit *le comte de Cany*, né le 13 avril 1739, reçu chevalier de Malte de minorité en 1740, page du roi en sa petite écurie en 1754, premier page en 1757, capitaine de dragons le 18 janvier 1760, guidon de la gendarmerie en février 1761, mestre-de-camp de cavalerie en février 1770, et sous-lieutenant de gendarmerie en 1771, épousa, par contrat signé le 18 juin 1768, Elisabeth-Marie Boutren d'Hattenville, dame de Gros-Ménil, fille de Jean-François Marie, seigneur d'Hattenville, conseiller de grand'chambre au parlement de Rouen, et d'Elisabeth-Marie-Françoise Boulais, dame de Catteville, dont il a :

Armande-Louise-Marie, dite *mademoiselle de Cany*, née le 20 juillet 1769.

*Branche des seigneurs de Bonnemare.*

I. François DE BEC-DE-LIÈVRE, VII<sup>e</sup> du nom, fils puîné de Charles II, seigneur de Quévilly, et de Françoise Surreau, sa première femme, fut seigneur de Bonnemare de Farceaux, de Farin et de Villers, par les partages de la succession de Thomas Surreau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, son oncle maternel, suivant les actes du 28 janvier 1576 et reçut pour partage de Pierre V, son frère aîné, en la succession de Charles leur père, le 19 décembre 1600, la seigneurie du Manoir-Pégouin; il servait dans la compagnie du capitaine Boisdannebourg en

1576, et fut homme d'armes de la compagnie de François d'Orléans, marquis de Rothelin, en 1587 ; puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres de retenue en 1612. Il épousa en 1580 Anne Hollé, fille de Barthélemi, seigneur de la Haule, et de Marie de Clainville, dont il eut :

1.° François, seigneur de Bonnemare, qui fut d'abord homme d'armes de la compagnie de M. le comte de Soissons en 1611, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances ; en 1622, capitaine au régiment de Vardes, et en 1625 en celui de Lesmont. Par lettres données à Tours le 7 septembre 1617, le roi ayant indiqué les états à tenir à Tours, il fut élu député de la noblesse du bailliage de Gisors le 6 novembre de ladite année, et mourut sans alliance en 1625 ;

2.° Pierre, seigneur de Farceaux, qui obtint du roi, après la mort de son frère François, la compagnie d'infanterie, que ses infirmités ne lui permirent pas de garder, et qui mourut sans alliance ;

3.° Henri, prêtre et curé de Saint-Denis-le-Ferment, devenu seigneur de Bonnemare, céda ses terres à Jacques, son frère puîné, en faveur de son mariage ;

4.° Jacques, qui suit :

5.° Anne, femme de Nicolas Bouulloche, maître des requêtes de la reine, mère de Louis XIII. Elle est morte avant l'année 1626.

6.° Et Marie qui épousa 1.° le 4 octobre 1621, Guillaume de Banastre, seigneur de Routes, et 2.° Jean Costard, seigneur des Ervollus.

II. Jacques DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Bonnemare, de Farceaux, de Farin et de Villers, capitaine au régiment de Lesmont, sur la démission de Pierre, son frère ; puis dans celui du Tot, en 1637, dans lequel il servait à l'armée commandée par M. le duc de Longueville. Il épousa, le 8 avril 1643, Charlotte Allorge, fille de Georges, seigneur de Malicorne, et d'Elisabeth de Lieuray. Elle mourut le 17 septembre 1666. Il en eut :

1.° François Henri, seigneur de Bonnemare et de Farceaux, maréchal-des-logis d'une compagnie de cheveu-légers, qui épousa, le 2 décembre 1668,

Florentine Rouault, fille de Mathurin, seigneur des Rouairies, et de Florentine de Bonardy. Il mourut sans postérité.

2.<sup>o</sup> Georges-François, seigneur de Villers, capitaine de dragons, mort sans enfants de Marguerite de Sainte-Marie d'Agneaux;

3.<sup>o</sup> Jacques-Philippe, qui suit;

4.<sup>o</sup> Pierre, capitaine au régiment de la Marine, mort sans alliance;

5.<sup>o</sup> Anne-Elisabeth, femme d'Anne Allorge, seigneur de Malicorne;

6.<sup>o</sup> Et Marie-Catherine, mariée en février 1672, à Charles du Caron, seigneur de Ranfeugères.

III. Jacques-Philippe DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Bonnemare, né le 7 février 1651, mort le 11 décembre 1719, avait épousé, le 2 janvier 1675, Madeleine le Marchand, fille de Jacques et d'Anne de Tribout, dont il eut :

IV. Jacques-Georges DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Bonnemare, né le 3 novembre 1677, qui fut lieutenant d'infanterie au régiment de Montenay. Il mourut le 2 avril 1747. Il avait épousé, le 2 décembre 1702, Françoise de Coqueray, fille de Jean, seigneur de Montval, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Jean-Jacques René, qui suit;

2.<sup>o</sup> Pierre-Marie, né le 3 novembre 1715, prêtre et curé d'Ouainville, mort en 1770;

3.<sup>o</sup> Françoise-Hélène, née le 1<sup>er</sup> décembre 1704, mariée le 14 février 1726 à Louis Martel, seigneur de Gravetel, fils de Louis, seigneur de Gravetel; et de Madeleine de Sainte-Marie, morte le 14 décembre 1732;

4.<sup>o</sup> Et Susanne-Angélique, née le 12 janvier 1707, mariée le 2 juillet 1729 à Robert le Mancel, seigneur de Secqueville, et de Louis de Bellanger, mort le 16 août 1730.

V. Jean-Jacques-René DE BEC-DE-LIÈVRE, seigneur de Bonnemare, né le 15 mars 1709, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie par commission du 1<sup>er</sup> septembre 1751, mestre-de-camp de cavalerie au 1<sup>er</sup> juin 1762, officier dans la première compagnie des mousquetaires de la garde du Roi.

*Nota.* Les armes de Bec-de-Lièvre sont : *de sable à deux croix treflées au pied fiché d'argent, accompagnées d'une coquille-oreille, de même en pointe.* Pour devise : *HOC TEGMINE TUTUS.*

PIERRES (du Plessis-Baudouin), famille d'ancienne chevalerie, originaire de la Grande-Bretagne, et considérée par le savant Mesnage, le père Menestrier, l'abbé de Marolle, Jean Iret, Bourdigné, et autres, comme très-noble et très-ancienne.

I. Guillaume PIERRES, issu de la maison de Pierres, ducs de Northumberland en Angleterre, vint s'établir en France dans la province d'Anjou, vers l'an 1180, et y prit alliance avec l'héritière de la maison du Plessis-Baudouin; ce qui se justifie par un accord et transaction fait et passé en l'an 1222, entre

II. Baudouin PIERRES, fils de Guillaume Pierres, chevalier, seigneur du Plessis-Baudouin, et Guillaume Champeng, chanoine de Saint-Léonard de Chemillé, d'autre part. Il eut pour fils et successeur,

III. Baudouin PIERRES, II<sup>e</sup> du nom, dont on ignore l'alliance. Celui-ci eut pour fils et successeur,

IV. Baudouin PIERRES, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur du Plessis-Baudouin, lequel prit alliance dans la maison d'Aubigné. Il eut pour fils et successeur,

V. Guillaume PIERRES, II<sup>e</sup> du nom, qualifié chevalier, seigneur du Plessis-Baudouin et de Chaillou en 1320, prit alliance avec Onneur de Maillé, fille de Jean de Maillé, chevalier, seigneur de Clervaux, et de Jean de Parthenay.

Jean de Maillé était fils puîné de Hardouin de Maillé, V<sup>e</sup> du nom, chevalier, baron de Maillé, sénéchal du Poitou, et de Jeanne de Baussay, fille de Hugues de Baussay, chevalier; et Hardouin de Maillé était fils de Hardouin de Maillé, IV<sup>e</sup> du nom, baron de Maillé, grand-sénéchal du Poitou, et de Jeanne de Touars, dame de Luçon et de la Roche-sur-Yon, fille unique d'Amaury, vicomte de Touars, et de Béatrix de Machecoul, dame de Luçon et de la Roche-sur-Yon.

Onneur de Maillé avait pour sœurs Marie de Maillé, qui fut mariée à Bonabes de Rougé, chevalier, seigneur d'Erval; et Thomasse de Maillé, qui fut mariée à Imbert Gui. Jean de Maillé, leur père, avait pour frère aîné Hardouin de Maillé, VI<sup>e</sup> du nom, qui a continué la postérité, et duquel descendent les seigneurs de Maillé Jalesne et les seigneurs de Maillé Tourlandry, barons d'Entrames près Laval.

Guillaume Pierres fit son testament à Angers le mardi avant l'Annonciation de la Vierge, l'an 1320, et fit un codicille en faveur d'Onneur de Maillé, sa femme, le di-

manche après l'Assomption 1338. Onneur de Maillé étant demeurée veuve de Guillaume Pierres, elle épousa en secondes noces, la veille de la Purification 1343, Amaury de Baussay, chevalier, seigneur de la Motte. Du mariage de Guillaume Pierres et Onneur de Maillé est issu :

VI. Guillaume PIERRES, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur du Plessis-Baudouin. Il servit en 1371 sous la bannière de Pierre de Tournemine, sire de la Hunaudaye, chevalier banneret, et se trouva au siège que le sire de Laval et le vicomte de Rohan mirent devant la ville de Becherel, avec les sires de Coetmen, Trigaranteuc, Jarille, Kernechrion, et autres chevaliers. Il fut envoyé par le duc de Lancastre, commandant en Guyenne, vers Richard, roi de la Grande-Bretagne, pour traiter et négocier des affaires importantes. Il rendit aveu à Josselin d'Aubigné, le jeudi avant la Saint-Clément, 21 novembre 1387. Il avait épousé en 1355 demoiselle Jeanne de Lisle, fille de Barthélemy de Lisle, chevalier, seigneur de Gonord, de Touarcé et de la Gourdouère, et de demoiselle Thomasse de Doué. Il fit accord en forme de partage noble, avec messire Jean de Lisle, en date du mardi après l'heure Saint-Pierre, l'an de grâce 1362, signé *J. Glasière*. De ce mariage est issu :

VII. Jean PIERRES, chevalier, seigneur du Plessis-Baudouin, de Chaillou, et fut homme de guerre, ainsi que ses ancêtres; il fut tué en l'an 1415 à la fameuse bataille d'Azincourt, où il périt grand nombre de gentilshommes; il transigea avec Guillaume de Ver le 27 mai 1404: ledit acte signé *J. Gaudion* et *J. Chesnaye*. Il fit accord en forme de partage noble entre nobles personnes Mabile Pierres, Jean Pierres le jeune et Madeleine Pierres, enfants de messire Guillaume Pierres, chevalier et de noble dame Jeanne de Lisle, en la présence dudit seigneur chevalier, touchant la terre de Clervaux; ledit acte passé par *J. Chesnaye*, notaire à Angers, le 6 juin 1392. Il prit alliance le 11 juillet 1401; le contrat passé en la cour de Chemillé en Anjou, avec demoiselle Onneur de Ver, fille de Guillaume de Ver, chevalier, et demoiselle Jeanne de la Gresille, fille de Geoffroy de la Gresille, chevalier, seigneur dudit lieu en Anjou. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Pierre Pierres, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Guillaume Pierres, qui a fondé la branche de la Boninière et de Narsay, rapportée ci-après;
- 3.<sup>o</sup> Marguerite, mariée à Guillaume de Tessé,



chevalier, seigneur d'Asnières et de Longlée, au pays du Maine, dont sortit Pierre de Tessé, mari de demoiselle Marie de Meaulne, fille de Pierre de Meaulne et de Jeanne de la Rongère, fille de Fouquet de la Rongère et de Colette de Goubiz.

VIII. Pierre PIERRES, chevalier, seigneur du Plessis-Baudouin, de Chaillou, du Poirier et autres lieux, épousa en 1449 demoiselle Jolande Joel du Jocal, fille de Hermond Joel du Jocal, chevalier, et de demoiselle Raimonde de Baif, de laquelle demeuré veuf, il épousa en secondes noces, en 1463, demoiselle Anne Pointel ou Pointeau, fille de Guillaume Pointeau, chevalier, seigneur de la Pointhillière du Bois-Dauphin, de Miré, de la Plesse, etc.; par acte passé le 3 avril 1459 devant Bourigault et Bouché: il fit partage à Guillaume Pierres, son frère puîné, et lui donna en propriété la terre et seigneurie du Poirier, etc. Du premier lit sont issus:

1.° Jean, dont l'article viendra;

2.° Guy, chanoine et maître-école de l'église d'Angers, assista à la réformation de la coutume d'Anjou.

3.° Jeanne, mariée à Antoine Aménard, chevalier, seigneur de Chanzai, dont sortit Jeanne Aménard, qui fut mariée à Jean de la Faussille, chevalier;

4.° Catherine, mariée à Jean-René Crespin, écuyer, dont sortit Françoise Crespin, qui fut mariée à Madelon de la Jaille, chevalier, seigneur de la Rochetalbot; étant demeurée veuve, elle épousa en secondes noces René Frezeau, écuyer, seigneur de la Frezellière, dont sortit Jeanne Frezeau, qui fut mariée à Antoine le Maire, écuyer, seigneur du Plessis-au-Maire, dont sortit Catherine le Maire, mariée à Aimard de Seillons. Du second lit sont issus:

5.° Charles, puîné de père qui a fondé la branche des seigneurs de la Plesse, de Launay-Jumiers, de Chazé-sur-Argots, de Belle-Fontaine et de Fougerey, rapportée ci-après;

6.° Gabriel, fut présent à une transaction passée en 1502 entre Gevrine de Sumeraine et René de Baubigné.

IX. Jean PIERRES, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur du

Plessix-Baudouin, épousa, par contrat passé à Poitiers devant Rivière et Mardaier, le 26 mai 1469, Catherine de Billy, fille de noble et puissant Hugues de Billy, chevalier, seigneur de Thuré, chambellan et maître-d'hôtel de Mgr le comte du Maine, et de damoiselle Jeanne Rouault, fille de Jean Rouault, chevalier, seigneur de Boismenard, chambellan du roi, et de dame Jeanne Du Bellay, fille de Hugues Du Bellay, et de damoiselle Isabeau de Montigny, dame de Langey. Jean Rouault servit au siège de Parthenay, en 1410, et fut tué à la bataille de Verneuil, en 1424. Il avait pour frère Joachim Rouault, qui fut maréchal de France, et ils étaient fils de Gilles Rouault et de Catherine Rabaste. De ce mariage sont issus :

- 1.° René, dont l'article viendra ;
- 2.° Jean; assista au procès-verbal de la coutume d'Anjou, en 1508, comme il se voit audit procès-verbal au chapitre de la noblesse.

X. René PIERRES, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin, et chevalier de l'ordre du roi, épousa, le 10 avril 1504, damoiselle Antoinette d'Hommes, fille de Mathurin d'Hommes, chevalier, seigneur dudit lieu, et de damoiselle Jeanne de Montbron, fille de Guichard de Montbron, chevalier, et de damoiselle Catherine Martel, fille de Louis Martel, chevalier, et de dame Marie de Latourlandry, ledit contrat passé devant Gaudet Giron et de la Barre, notaires à Angers, en présence et du consentement de Guy Pierres et de Charles Pierres, seigneur de La Plesse et oncles paternels du futur époux. Duquel mariage sont issus :

- 1.° René, dont l'article viendra ;
- 2.° Claude ou Claudine, laquelle fut mariée à François de Juigné, chevalier-gentilhomme de la maison du duc de Montmorency, fils de René de Juigné, et de Perrette de Poncé, fille de Jean de Poncé, écuyer, et de damoiselle Jeanne de Valleaux.

XI. René PIERRES, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin, fut aussi chevalier de l'ordre du roi, 29 mars 1570, et l'un des cent gentilshommes ordinaires de sa chambre, capitaine d'une compagnie de deux cents hommes d'armes de pied, commandant de la ville et château d'Angers, le 26 septembre 1568. Il avait épousé, le 8 oct. 1530, damoiselle Claude Foucher, fille de Claude Foucher,

chevalier, et de damoiselle. Françoise de Marconnay. Claude Foucher était issu, par représentation de degrés, d'Antoine Foucher, 1.<sup>o</sup> mari de Marguerite de Chateaubriant, fille de Brideau de Chateaubriant, chevalier, et de Marguerite de Parthenay fille de Guy Larchevêque, seigneur de Parthenay, et de Jeanne d'Amboise; 2.<sup>o</sup> il épousa Gillette Rouault, fille de Miles Rouault, et d'Isabeau de Beaumont, fille de Louis de Beaumont, chevalier, seigneur de Bressuire en Poitou. Claude Foucher avait pour sœur Françoise Foucher, mariée à Joachim de la Chatre, capitaine des gardes-du-corps du roi, et maître des cérémonies de France, fils de Gabriel de La Chatre, chevalier, aussi capitaine des gardes-du-corps, et de Marie de Saint-Amadour, fille de Guillaume de Saint-Amadour, chevalier, et de damoiselle Marguerite de Quebriac. Duquel mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Guy, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Jean, abbé des abbayes de Saint-Maur sur Loire, et du Perray, prieur de Sceaux, chanoine et maître-école de l'église d'Angers;

3.<sup>o</sup> Claude, dame de Marigny, fut l'une des dames ordinaires de la reine douairière de France ;

4.<sup>o</sup> Philippe, marié à Jacques de Lagresille, chevalier, un des cent gentilshommes de la maison du roi ;

5.<sup>o</sup> Françoise, mariée, en 1573, à Nicolas Piedouault, dont sortit Marie Piedouault, mariée, en 1605 à René de la Grandière, chevalier, fils puîné de Jean de la Grandière, chevalier de l'ordre du roi, et de Suzanne de Thory, fille de René de Thory, chevalier, et de damoiselle Anne d'Asle.

XII. Guy PIERRES, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin, fut aussi chevalier de l'ordre du roi, et l'un des cent gentilshommes de sa maison. Il servit, en qualité de guidon de la compagnie de M. de Thorée. Il épousa, le 26 novembre 1570, damoiselle Catherine de Souvigné, fille de Jacques de Souvigné, chevalier, seigneur de la Roche-Boisseau, et de damoiselle Catherine de Villeneuve. Duquel mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suivra ;

2.<sup>o</sup> Lancelot, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1595 et ensuite commandeur des commanderies de Nantes, et de Vilgas en Bretagne ;

3.° Anne, mariée deux fois, 1.° à Guy Lailler, chevalier; et 2.° à Françoise de Juigné, le 21 janvier 1636, veuf de Françoise Pantin, fille de Louis Pantin, chevalier, et de Suzanne de Beaucé;

4.° René, mariée à Benjamin de Chouppes, chevalier, dont sortit Hélène de Chouppes, mariée à Claude de Juigné, chevalier;

5.° Claude, mariée à Jean Bineteau, écuyer, fils de Nicolas Bineteau, et damoiselle Jeanne de la Rousselière, dont sortit Catherine Bineteau, mariée, le 22 août 1632, à Charles d'Héliand, écuyer, sieur de la Mallonnière, dont plusieurs enfants morts sans postérité.

XIII. Jean PIERRES, III<sup>e</sup> du nom, chevalier seigneur du Plessix-Baudouin et de Pont-de-Vie, du chef de sa femme, prit alliance le 13 mai 1603, avec damoiselle Françoise de Noühes, fille de François de Noühes, chevalier, baron de la Lande, gouverneur pour le roi, de la ville de Fontenay-le-Comte, et de damoiselle Madeleine Daulnis, duquel mariage sont issus :

1.° François, dont l'article suit;

2.° N..... Pierres.

XIV. François PIERRES, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin et de Pont-de-Vie, épousa, le 6 août 1630, damoiselle Marie Chapot, fille de Pierre Chapot, écuyer, seigneur de la Josselinière, et de damoiselle Jacqueline Arnaud, dont est issu :

XV. François PIERRES, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin et de Pont-de-Vie, épousa, le 2 mars 1666, damoiselle Hélène Foucher, fille de Calixte Foucher, chevalier, baron de Gué-Sainte-Flaine, seigneur de Longueville, et de damoiselle Marie Daurin, dont est issu :

1.° Louis aîné, qui suit.

XVI. Louis PIERRES, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin et de Pont-de-Vie, épousa, le 18 janvier 1699, damoiselle Marie-Charlotte Cherbonnel, fille de Gabriel Cherbonnel, écuyer, seigneur de la Cardinière, capitaine au régiment de Navarre, et de dame Charlotte Augereau; duquel mariage sont issus :

1.° Charles-Louis, dont l'article viendra;

2.° Louise-Gabrielle, mariée vers 1730, à Jacques Charles de la Sayette, chevalier, seigneur dudit

lieu, dont est issu Honoré de la Sayette, chevalier, mousquetaire du roi, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 8 octobre 1758, damoiselle Marie-Nicolas-Antoinette Vidard de Saint-Cler, fille d'Antoine-Hyppolite Vidard de Saint-Cler, chevalier, vicomte de Vaussiènes, et de damoiselle Marie-Madeleine Delattre d'Aubigny, fille de..... Delattre d'Aubigny et de damoiselle..... de Niset, dont est issu Antoine-Marie-Honoré de la Sayette, qui épousa, le 26 août 1783, damoiselle Marie-Louise de Leffe-de-Noue, fille de Pierre de Leffe-de-Noue, chevalier, et de damoiselle Louise de Ligondès. De ce mariage est issu Ferdinand-Adrien de la Sayette, né le 17 avril 1785.

XVII. Charles-Louis PIERRES, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin et de Pont-de-Vie, prit alliance, le 12 avril 1728, avec damoiselle Esprit-Jeanne de Jousseaume, fille de Louis-de-Jousseaume, chevalier, seigneur, marquis de la Bretesche, vicomte de Tiffauges, et de damoiselle Françoise-Charlotte Lemercier. Il n'a point eu d'enfants de ce mariage.

*Branche des seigneurs de la Boninière et de Narsay, établie près Chinon.*

I. Guillaume PIERRES, chevalier, seigneur du Poirier et de Chaillou, fils puîné de Jean Pierres, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin, et de damoiselle Onneur de Ver, fut partagé par Pierre Pierres, son frère aîné, qui lui donna la terre du Poirier; il reçut encore dans la suite celle de Chaillou. Il fut écuyer-tranchant de très-haute et très-puissante princesse madame la comtesse du Maine. Il prit alliance pardevant Lucas et Daurin, notaires à Châtelleraut, le 22 décembre 1448, avec demoiselle Marie de Marconnay, fille de Jean de Marconnay, chevalier, seigneur de Colombiers, chambellan du roi de France, et de demoiselle Bartholomé de Ry. Marie de Marconnay avait pour frères Simon et Pierre de Marconnay, chevaliers, et pour sœurs Jeanne et Catherine, qui firent partage, le 20 janvier 1455, et par lequel partage Marie de Marconnay eut les terres de la Boninière et de la Bigottière. Guillaume Pierres fit son testament le 22 avril 1477, décéda le dimanche dixième jour d'août l'an 1493. De son mariage sont issus :

- 1.° Louis, dont l'article viendra;
- 2.° Hugues, mort sans postérité;
- 3.° Bartholomée, mariée à Robert Garnier, écuyer, seigneur de la Maison-Neuve;
- 4.° Anne, mariée à Pierre Prieur, écuyer, seigneur de Chantelou, au Maine;
- 5.° Catherine, mariée à Louis de Goullard, écuyer, seigneur de la Bourbellière;
- 6.° Guyonne, mariée à Mathurin de la Rye, écuyer, seigneur dudit lieu.

II. Louis PIERRES, chevalier, seigneur du Poirier, de Chaillou et de la Boninière; servit longtemps dans les guerres, ainsi qu'avaient fait ses ancêtres, et prit alliance, le 28 janvier 1497, avec damoiselle Marie Petit, fille de François Petit, écuyer, seigneur de Saint-Chastres, et de damoiselle Jeanne Lemastin. De ce mariage sont issus :

- 1.° Jean, dont l'article viendra;
- 2.° Louis, écuyer de la princesse de Bourbon, duchesse de Ferrare;
- 3.° Aimé, puîné;
- 4.° Annet, prieur de Saint-Prex de Pichevrier;
- 5.° Renée, }  
6.° Louise, } damoiselles.

III. Jean PIERRES, chevalier, seigneur du Poirier, de la Boninière, de Beau-Repaire et de la Bigottière, écuyer d'écuries de très-haute et très-puissante princesse Renée de France, duchesse de Ferrare et de Chartres; épousa, le 17 décembre 1537, damoiselle Charlotte Clavurier, fille de Joseph Clavurier, chevalier, seigneur de la Tour-Savary, et damoiselle Louise de Bruzac. De ce mariage sont issus :

- 1.° Guy, dont l'article viendra;
- 2.° Antoine Pierres, a fondé la branche des seigneurs de Fontenaille et d'Epigny, rapportée ci-après;
- 3.° Marc, chevalier;
- 4.° Charles, puîné;
- 5.° Louise, mariée à Guÿ d'Aurillé, chevalier seigneur de la Coursaye.

IV. Guy PIERRES, chevalier, seigneur de la Boninière, de Chaillou, de la Gaudinière, etc., gentilhomme de la chambre du prince de Condé et maître-d'hôtel ordinaire du

prince de Conti, épousa, le 30 décembre 1565, damoiselle Jeanne de Montléon, fille de Louis de Montléon, chevalier, seigneur de Narsay, et de damoiselle Louise Goulard. Jeanne de Montléon avait pour sœurs Marie de Montléon, mariée à Christophe de Chezelle, seigneur de la Bourie; Anne, mariée à Joachim Aymard, écuyer, seigneur de la Roche-aux-Enfants; et Simonne, mariée à Pierre de Guineuf, écuyer, seigneur de la Tesserie. Guy Pierres, demeuré veuf, épousa damoiselle Louise de Saint-Jouin, veuve de Pierre de Bustan, chevalier, seigneur de Preugny. Il n'eut point d'enfants de ce second mariage; il eut du premier :

- 1.<sup>o</sup> Josias, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Henri, seigneur de Prinçay, mort sans hoirs de son mariage avec N. Dupuy;
- 3.<sup>o</sup> Marie, mariée à Pierre Dudrac, chevalier, seigneur de la Clairbaudière. Cette maison Dudrac est éteinte dans celle de Ferrand, en Poitou.

V. Josias PIERRES, chevalier, seigneur de la Boninière, du Chaillou, etc., épousa, le 6 avril 1599, devant Lomeron, notaire à Chinon, damoiselle Gabrielle de Bustan, fille de Pierre de Bustan, chevalier, seigneur de Preugny, Vougaudry, etc., et de damoiselle Louise de Saint-Jouin. Josias Pierres, demeuré veuf, épousa devant Verroneau, notaire à la Rochelle, le 24 avril 1610, damoiselle Nérée Courault, fille de haut et puissant seigneur Antoine Courault, chevalier, seigneur, baron de Châtellalon, et de damoiselle Perrote-Baudouin. Du premier lit sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Hector, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Maximilien, puîné, mari de damoiselle Marie du Pont, dont sortit Josias, mort sans postérité.

*Du deuxième lit sont issus :*

- 1.<sup>o</sup> Josias, chevalier, seigneur de Perigny, épousa damoiselle Susanne Carrey de Bellemare. On ne connaît point ses descendants;
- 2.<sup>o</sup> Daniel, puîné, dont l'article viendra, et qui a continué la postérité;
- 3.<sup>o</sup> Cassandre, mariée à N .... de Messemé, chevalier, seigneur de Talivois.

VI. Hector PIERRES, chevalier, seigneur de la Boninière, de Lecottière, des Gardes, épousa, le 11 décembre 1630,

damoiselle Claude de Villiers, fille de Jean de Villiers, chevalier, seigneur de la Boissonnière; duquel mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Josias-Louis, aîné, } morts sans postérité;
- 2.<sup>o</sup> Horace, puîné, }
- 3.<sup>o</sup> Claude, mariée à François de Saint-Maulay, chevalier, seigneur du Lignerot;
- 4.<sup>o</sup> Gabrielle, mariée à Prosper, seigneur de la Motte-Montbrard.

VII. Daniel PIERRES, chevalier, seigneur de Narsay et des Epaux, major pour le roi des ville, cité et château de Carcassonne, lieutenant de cent hommes de morte paye, fils puîné de Josias Pierres, I<sup>er</sup> du nom, et de damoiselle Nérée Courault, prit alliance devant Bodin et Duplix, le 18 mars 1662, avec damoiselle Marie de Refuge, fille de haut et puissant seigneur Jean de Refuge, chevalier, seigneur, comte de Coesmes et baron de la Boutelaye, et de damoiselle Susanne de Meaussé. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Daniel, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Jacques, lieutenant au régiment d'Ancezune, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;
- 3.<sup>o</sup> Gédéon, puîné, a fondé la branche des seigneurs des Epaux, rapportée ci-après;
- 4.<sup>o</sup> Susanne-Marie, dame de Rilly près Beaugency, morte fille le 16 octobre 1716;
- 5.<sup>o</sup> Cassandre, religieuse à l'abbaye de Fontevrault;
- 6.<sup>o</sup> Aimée, religieuse aux Hospitalières, à Chinon;
- 7.<sup>o</sup> Henriette, religieuse aux Capucines, à Tours.

VIII. Daniel PIERRES, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de Narsay, lieutenant au régiment de Lyonnais, infanterie, épousa damoiselle Marie-Agnès Drouin, fille de François Drouin, écuyer, seigneur de Lolive-Noiré, et de damoiselle Marie de Chauffourt, dont sont issus :

- 1.<sup>o</sup> François-Daniel, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> François, puîné, seigneur de Rilly, capitaine au régiment de Touraine, fut tué au siège de Tournay, le 10 mai 1745;
- 3.<sup>o</sup> Dominique-Alexandre, capitaine au régiment



de Bassigny, mort en la ville de Nancy, au mois d'août 1751;

4.° Gabriel, mort à Narsay;

5.° Aimé, mort à Narsay;

6.° Marie-Anne-Jeanne, religieuse à l'abbaye de Fontevrault, le 16 mai 1736.

IX. François-Daniel PIERRES, chevalier, seigneur de Narsay, lieutenant d'une compagnie de mineurs, commissaire extraordinaire de l'artillerie, prit alliance devant Hesnault, notaire à Angers, le 6 novembre 1746, avec damoiselle Marie-Madeleine Goirand, fille d'Abel Goirand, écuyer, sieur de Gagné, et de damoiselle Françoise-Marguerite Guillot; duquel mariage sont issus :

1.° Daniel-Abel-Marie, dont l'article viendra;

2.° Joseph-Constant, mort au berceau;

3.° Henriette, morte au berceau;

4.° Henriette - Gabrielle, mariée à..... Guiot, chevalier, seigneur de Douce;

5.° Louise-Valentine, religieuse à l'abbaye de Fontevrault, morte le 1<sup>er</sup> juin 1814.

X. Daniel-Abel-Marie PIERRES, chevalier seigneur de Narsay, Nueil, et capitaine au régiment de Champagne; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, prit alliance, le 6 février 1782, avec damoiselle Louise-Catherine-Cécile Le Breton, fille de Jacques Le Breton, écuyer, seigneur de Nueil, Noiré, la Chevrière, Vonne, etc., et de damoiselle..... de Bourassé, duquel mariage est issu :

XI. Gabriel-Théodore PIERRES, chevalier, seigneur de Narsay, Nueil, etc., prit alliance, par contrat devant Letort, notaire à Craon en Anjou, le 5 octobre 1805, avec damoiselle Eugénie Pierres, fille de messire Pierre-Jean-René Pierres, chevalier, seigneur de Fougeray, Lepronnière, Lahoussaye, Bretignoles, etc.; ancien page du roi à la grande écurie, officier de cavalerie au régiment du roi; et de damoiselle Françoise-Marie de La Barre, fille unique de messire René-Louis de La Barre, chevalier, seigneur de Lepronnière-Lahoussaye, et ancien page de la reine, lieutenant au régiment de Bourbon, infanterie, et de damoiselle Françoise-Ambroise de Vriigné. Ledit sieur René-Louis de La Barre était fils puîné de René de La Barre, chevalier, seigneur de Préaulx-Lepron-

nière, etc., et de demoiselle Marie-Anne-Renée de Lantivy, fille de Louis-Pierre de Lantivy, chevalier, seigneur de la Lande, Bonchamps. etc.; et de dame Marie-Anne de la Chevallerie, fille de René de la Chevallerie, seigneur de Lepronnière et de demoiselle Suzanne d'Andigné. Du mariage de Gabriel-Théodore et Eugénie Pierres, sont issus :

- 1.° Eugène - Désiré - Abel - Théodore aîné, né le 29 octobre 1811;
- 2.° Auguste, puîné, né le 22 novembre 1812;
- 3.° Eugénie-Zénaïde, née le 20 mai 1808.

*Branche des seigneurs des Epaux.*

I. Gédéon PIERRES, chevalier, seigneur des Epaux, capitaine au régiment de Montluc, fils puîné de Daniel Pierres et de damoiselle Marie de Refuge, épousa en premières noces damoiselle Claude de Beauvau, dame de Basse, fille de Louis de Beauveau, chevalier, seigneur de Courcoué, et de damoiselle Marie de la Chesnaye; et en deuxièmes noces il épousa Louise de Boittereau, fille de Pierre de Boittereau, chevalier, seigneur de Villiers, duquel mariage sont issus :

- 1.° Gabriel, capitaine au régiment de Champagne, infanterie, mari de 1.° damoiselle de Rochefort; 2.° de damoiselle..... de Veau, seigneur de Rivière : sans enfants;
- 2.° Louise, religieuse à l'abbaye de Fontevrault;
- 3.° Angélique, damoiselle.

Il n'y a point eu d'enfants.

*Branche des seigneurs de Fontenailles et d'Epigny en Touraine.*

I. Antoine PIERRES, chevalier, seigneur des Gardes, fils puîné de Jean Pierres, chevalier, seigneur de la Boninière, de Beaurepaire et la Bigottière, et de damoiselle Charlotte Clavurier, prit alliance, le 28 mars 1565, avec damoiselle Marguerite de Mons, fille de Pierre de Mons, chevalier, seigneur dudit lieu d'Epigny et de Viannay, et de damoiselle Marie Bougaut, duquel mariage est issu :

René, qui suit :

II. René PIERRES, chevalier, seigneur d'Epigny, de

Mons, de Viannay, etc., épousa le 6 juillet 1611, damoiselle Marguerite du Billard, duquel mariage est issu :

Antoine, aîné, qui suit :

III. Antoine PIERRES, chevalier, seigneur d'Epigny, de Viannay, prit alliance le 23 janvier 1657, avec damoiselle Henriette de Fouchier, duquel mariage sont issus :

- 1.° Antoine Pierres, mort sans postérité ;
- 2.° René, puîné, dont l'article viendra, a continué la postérité.
- 3.° Joachim, mort sans postérité.

IV. René PIERRES, chevalier, seigneur d'Epigny et de Fontenailles, épousa le 11 janvier 1692, damoiselle Scot de Coulanges, duquel mariage sont issus :

- 1.° René, dont l'article viendra ;
- 2.° Charles-Constant, lequel fut marié à damoiselle Françoise-Catherine de Marsay vers 1715, dont il eut :
  - a. François-Pierres, qui fonde une branche particulière ;
- 3.° Louise ;
- 4.° Charlotte ;
- 5.° Clotilde, religieuse ;
- 6.° Henriette, religieuse.

V. René PIERRES, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Epigny et de Fontenailles, etc., épousa le 27 octobre 1715, damoiselle..... Cottereau, duquel mariage sont issus :

- 1.° René-Antoine, dont l'article viendra ;
- 2.° Joseph-Pascal, capitaine au régiment de Poitou, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;
- 3.° Charles-François ;
- 4.° François ;
- 5.° Françoise-Marguerite, religieuse ;
- 6.° Louise, morte jeune ;
- 7.° Henriette, morte jeune ;

VI. René-Antoine PIERRES, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Epigny et de Fontenaille, épousa le 20 février 1748, damoiselle Anne-Marguerite d'Harambure, fille de Paul d'Harambure, chevalier, seigneur de la Cheverie, et de damoiselle Marie-Anne de Moussy, fille de Claude de

Moussy, chevalier, seigneur de la Grange, et de damoiselle Madeleine de Montbel, mariés le 7 novembre 1715. Paul d'Harambure était le fils de Jean d'Harambure, chevalier, seigneur de Romefort et des Augères, et de damoiselle Elisabeth de Piozet, fille de noble homme Paul de Piozet, seigneur de Vignaux, et de Jeanne de Piozet; duquel mariage sont issus :

- 1.° Antoine-Anne-Joseph, dont l'article viendra ;
- 2.° Antoine-Alexandre, reçu de minorité chevalier de l'ordre de Malte, fut élevé page de monseigneur le prince de Condé en 1772, et mourut, en 1778, sous-lieutenant au régiment des dragons de la reine ;
- 3.° Anne-Henriette, mariée à .... de Vedieres, seigneur-baron de Cordes, en Auvergne, dont il y a postérité.

VII. Antoine-Anne-Joseph PIERRES, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Epigny, et de .... Fontenailles, officier de cavalerie au régiment de Royal-Roussillon, épousa 1.° damoiselle .... de Moussonvilliers, de la ville de Chartres, dont il eut deux garçons, savoir : en deuxièmes noces il épousa N ..... de Nogeraÿ, dont il eut aussi des enfants.

- 1.° ..... Pierres, aîné ;
- 2.° ..... Pierres, puîné.

*Branches des seigneurs de Laplesse, de Launay-Jumiers, Chazé-sur-Argotz, Belle-Fontaine et de Fougeray, établis au pays Craonnais, en Anjou :*

I. Charles PIERRES, chevalier, seigneur de la Plesse, de Launay-Jumiers, du Chesnay, et fils aîné de Pierre Pierres, chevalier, seigneur du Plessix-Baudouin, et de damoiselle Anne Pointeau, sa deuxième femme, fille de Guillaume Pointeau, chevalier. Bourdigné, dans ses *Annales d'Anjou*, dit que Guillaume Pointeau, chevalier, chancelier de Louis I<sup>er</sup>, duc d'Anjou, en 1375, fut occis par les séditions de la ville de Montpellier. En l'an 1380 vivait Jean Pointeau, chevalier, seigneur de Bois-Dauphin, oncle de Guillaume Pointeau, chevalier, père d'Anne Pointeau, seconde femme de Pierre Pierres. Jean Pointeau avait épousé Marie de Soucelle, dont sortit Jeanne Pointeau, qui fut mariée à Jean de Maimbier, chevalier, seigneur d'Aunay, dont sortit Anne de Maimbier, qui fut mariée vers l'an 1440, avec Thibaut de Laval, chevalier, fils

puîné de Thibaut de Laval, chambellan du roi Charles VI, et de Jeannè de Maillé; de son mariage avec Thibaut de Laval, sortit René de Laval, bisaïeul d'Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, et maréchal de France. Marie Pointeau, fille de Jean Pointeau et de Marie de Soucelle, épousa Ambroise de Montallays. En l'an 1481, fut fait accord et transaction entre dame Anne Pointeau, veuve de Pierre Pierres, d'une part, et René Pierres, petit-fils dudit Pierre Pierres, et de Jolande-Joel du Jocal, sa première femme, en présence et de l'avis de René de Laval, chevalier, seigneur de Bois-Dauphin, parent de ladite dame Anne Pointeau, et aussi en présence de Guy Pierres, chanoine et maître-école de l'église d'Angers, oncle et curateur dudit René Pierres, fils mineur d'ans de Jean Pierres, et de Catherine de Billy.

Ledit Charles Pierres prit alliance, en 1485, avec damoiselle Perrette du Plessix, fille de Geoffroy du Plessix, chevalier, seigneur du Plessix-les-Breux, en Poitou, et de damoiselle Perine de Clerembaut, fille de Jean de Clerembaut, chevalier. Geoffroy du Plessix était fils de Sauvage du Plessix, chevalier, et de damoiselle Isabeau Legroing, fille de Jean Legroing, seigneur de Lamotte Legroing, et de damoiselle Lucques de Praelles. Du mariage de Charles Pierres et Perrette du Plessix sont issus :

- 1.° Yvon, dont l'article viendra ;
- 2.° Nicolas; se trouva à la bataille de Ravenne (voyez *Bourdigné*, page 188) avec Yvon Pierres, son frère ;
- 3.° René.

II. YVON PIERRES, chevalier, seigneur de la Plesse, Launay-Jumiers, le Chesnay, fut fait chevalier de l'ordre du Roi, comparut au procès-verbal de la coutume et bailliage de Senlis; il se trouva avec son frère à la bataille de Ravenne; après de longs services dans les armées du roi, il obtint de François I<sup>er</sup>, en 1537, des lettres de provision au gouvernement de Beaumont-sur-Oise. Il prit alliance en 1514 avec damoiselle Françoise Auvé, fille de Louis Auvé, chevalier, seigneur de Genetay, le Plessis-Bourel, Chazé-sur-Argos et Belle-Fontaine, et de damoiselle Renée de Clerembaut, sa seconde femme, fille d'Antoine de Clerembaut, chevalier, seigneur de la Plesse, et de damoiselle Philippes Chabot, fille de Renaut Chabot, chevalier, seigneur de Jarnac, et d'Isabeau de Roche-

chouart, fille de Jean de Rochechouart, chevalier, seigneur de Brion et d'Apremont, et de Jeanne de Latourlandry. Louis Auvé était fils de Simon Auvé, chevalier, et de damoiselle Marguerite de Clerembaut, fille de Gilles de Clerembaut, chevalier, seigneur de la Plesse, et de damoiselle Nicole de Mathefelon; et Simon Auvé était fils de Gervais Auvé, chevalier, seigneur de Sougé-le-Bruand, du Plessis-Bourel, etc., et de damoiselle Guillemette de Vendosme, fille de Pierre de Vendosme, chevalier, issu des anciens comtes de Vendosme, seigneur de Segré en Anjou, chambellan du roi, et de damoiselle Jeanne de Chazé, dame de Chazé-Henry, Chazé-sur-Argos et de Belle-Fontaine, fille unique de Geoffroy de Chazé, chevalier, seigneur desdites terres, et de damoiselle Jeanne de Tucé. Geoffroy de Chazé était fils de Foulques de Chazé, et de damoiselle Marguerite de Rougé, fille de Bonabes de Rougé, chevalier, seigneur d'Erval, et de Jeanne de Maillé. Yvon Pierres eut de son mariage avec Françoise Auvé :

- 1.° Charles, dont l'article viendra;
- 2.° Jean, doyen de l'église d'Angers;
- 3.° Renée, mariée à Georges de Vaiges, chevalier, seigneur du Plessis-de-Vaiges.

III. Charles PIERRES, II<sup>e</sup> du nom, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de la Plesse, Launay - Jumiers, Chazé-sur-Argos, Belle-Fontaine, etc. Après avoir servi dans les guerres de son temps, il fut pourvu au gouvernement de la ville de Beaumont-sur-Oise, par lettres-patentes du roi Henri II, en 1547. Sur la démission que lui en fit son père, il représenta ses titres de noblesse en 1586, devant M. Ruzé, intendant de la généralité de Touraine, et en obtint sentence de maintenue audit an. Il épousa le 29 juin 1553, damoiselle Anne le Maczon, fille de Michel le Maczon, chevalier, seigneur de Launay, de Milon, Buzanvaux, et de damoiselle Antoinette de Millet, dont sont issus :

- 1.° René, dont l'article viendra;
- 2.° Charles, puîné;
- 3.° Louise Pierres,
- 4.° Perrine Pierres, } damoiselles.

IV. René PIERRES, chevalier, seigneur de Launay-Jumiers, Chazé-sur-Argos, Belle-Fontaine et Champgreault, en Beauce, fut homme de guerre, ainsi que ses ancêtres

Il se trouva en 1592 au siège que le prince de Conti mit devant le château de Rochefort en Anjou. Il prit alliance, le 23 février 1591, avec damoiselle Renée Cartier de Vermettes, fille de René Cartier, chevalier, seigneur de Vermettes près Bressuire en Poitou. Après de longs services, René Pierres fut pourvu et nommé par le roi au gouvernement de la ville et château de Châteaubriand, en Bretagne. Il eut de son mariage les enfants qui suivent :

1.° Anne Pierres, gouverneur de Châteaubriand, épousa en 1623, le 16 janvier, damoiselle Marie-Elisabeth de la Marqueraye, fille de Joseph de la Marqueraye et de damoiselle Catherine Gaultier de Brulon. De ce mariage vinrent : 1.° René, marié le 25 mars 1664 à damoiselle Louise Moreau, fille de Guillaume Moreau, écuyer, et de damoiselle Louise de Molette, sieur et dame de la Chonpauldière. René Pierres représenta ses titres de noblesse devant M. Voisin de la Noraye, intendant de Tours, et en obtint sentence de maintenue le 20 avril 1667. Il n'y a point eu d'enfants de ce mariage. 2.° Anne, page de Mgr. le prince de Condé, tué à ses côtés à la bataille de Lens en 1648.

2.° Guy, dont l'article suit.

V. Guy PIERRES, chevalier, seigneur de la Querrie, fils puîné de René Pierres et de Renée Cartier de Vermettes, continua la postérité de cette branche, et prit alliance, le 6 juillet 1634, avec damoiselle Françoise de Chantelou, fille de Pierre de Chantelou, chevalier, seigneur de la Musse, de Chantelou et de Gastines, et de damoiselle Marguerite de Mondamer, fille de Jacques de Mondamer, chevalier, seigneur des Escotayes, et de damoiselle Philippes du Buat, fille de Guillaume du Buat, chevalier, seigneur de Chantelou et de Brassé, et de damoiselle Jeanne de Romillé, fille de Georges de Romillé, chevalier, seigneur de la Chenelaye d'Ardenne, et de damoiselle Renée de Montecler, fille de Charles de Montecler, chevalier, seigneur de Bourgon, de Montaudin et d'Angerville, et de damoiselle Guillemine de Sahur, fille de Jean de Sahur, chevalier, seigneur de Torbeschet, et de damoiselle Jeanne de Lbré. Jacques de Mondamer était fils puîné de Mathieu de Mondamer, chevalier, seigneur dudit lieu et des Escotayes, et de damoiselle Jeanne de Marcillé. Claude de Mondamer, fils aîné de François et de Guillemine des

Escotays, fut marié à damoiselle Lailler, dont sortit Claude de Mondamer, lequel épousa damoiselle Marie de Saultray, dont sortit Renée de Mondamer, laquelle fut mariée en 1604, à Bertrand Dandigné, chevalier, seigneur de Montjauger, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Catherine de Mondamer, fille de Mathieu de Mondamer et de Lancelotte de Sainte-Melaine, fut mariée à Antoine Lailler, chevalier, seigneur de la Rochenoyan, dont sortit Jean Lailler, marié à damoiselle Anne de Breon, dont sortit Renée Lailler, dame de la Rochenoyan, fille unique, laquelle épousa Charles de Scepeaux, chevalier, seigneur de Beauchesne, duquel est descendu, par représentation de degrés, Jacques de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Rochenoyan, marquis de Beaupreau, lieutenant-général des armées du roi en 1758. Du mariage de Guy Pierres sont issus :

1.<sup>o</sup> Jean-François, chevalier, sieur de Gastines et de Chantelou, lequel fut marié à damoiselle Antoinette Mallèvre, dont sortit, pour fille unique, Jeanne Pierres, qui fut mariée à Paul-François Martin, écuyer, seigneur de la Bigottière et de Boisjouan, fils de Jean Martin, écuyer, et damoiselle Marquise Jacquelot, fille de Philippes Jacquelot, chevalier, vicomte de la Motte, conseiller au parlement de Bretagne, et de dame Marie Allaneau.

2.<sup>o</sup> Guy, dont l'article viendra.

3.<sup>o</sup> Françoise, fut mariée le 13 juillet 1682 à René Minault, chevalier, seigneur de la Hailaudière, fils de René Minault, chevalier, et de damoiselle Jacqueline Chevillard, fille de noble homme Jean Chevillard, seigneur de la Cherbonnerie, et de damoiselle Marguerite de Scepeaux, fille de François de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie et du Coudray, et de damoiselle Jeanne de la Tousche, dont est issu René-François Minault, marié le 28 janvier 1726 avec Jeanne de Ridouet, fille de Gédéon de Ridouet, chevalier, seigneur de Sancé, et de damoiselle Debora de Leviston, fille de René de Leviston, chevalier, seigneur de la Hullinière, et de damoiselle Susanne de la Chevalerie, fille de René de la Chevalerie, chevalier, seigneur de la Touchardière, et de damoiselle



Suzanne Dandigné, dont est issu René-Louis Minault, page du roi en 1748, capitaine de cavalerie, mariée à N. . . . . , dont trois demoiselles mariées dans les maisons de le Hay, de Bonteville, de Coisnon et du Bourg.

VI. Guy PIERRES, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Querrie et de Gastines, fils puîné de Guy Pierres et de Françoise de Chantelou, épousa, le 11 décembre 1682 damoiselle Renée-Elisabeth de la Saugère, fille d'Alexandre de la Saugère, chevalier, seigneur du Bourgdire et de Fougeray, et de damoiselle Renée Dumortier, fille de Louis Dumortier, chevalier, seigneur de la Ruchesnière, et de damoiselle Suzanne-Elisabeth de Charnacé, fille de Mathurin de Charnacé, chevalier, seigneur du Tertre, et de damoiselle Renée de Forneille. Mathurin de Charnacé était fils puîné de Mathurin de Charnacé, chevalier, seigneur de Charnacé, et de damoiselle Françoise des Rotours. Ce dernier Mathurin était fils de Pierre de Charnacé, chevalier, et de damoiselle Simone Brehier, fille de Jean Brehier, chevalier, seigneur, baron de Touré et de Martigné, et damoiselle Jeanne de Champenois. Louis du Mortier était fils aîné de René du Mortier, chevalier, seigneur de la Ruchesnière, et de damoiselle Suzanne Leroi, fille de Charles Leroi, chevalier, seigneur de la Veroulière, et de damoiselle Renée Gautier-Daussigny, dame dudit lieu. Du mariage de Guy Pierres sont issus :

1.<sup>o</sup> Guy-Alexandre, cornette de dragons dans le régiment de la Batie-Vercel, dans la compagnie de Charles-François de la Saugère, son cousin, en 1703;

2.<sup>o</sup> François-Nicolas, puîné, dont l'article viendra.

VII. François-Nicolas PIERRES, chevalier, seigneur de Fougeray et de Vigré, etc., prit alliance, le 22 août 1712, avec damoiselle Renée Blanchez, fille de noble homme René Blanchez, seigneur de Denazé et de l'Aubrière, et de dame Françoise Hamon, fille de François Hamon, seigneur de l'Aubrière, et de dame Françoise Duquellenec; duquel mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> François-Hyacinthe, dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> René-François, capitaine au régiment d'Angoumois, chevalier de Saint-Louis, mort à Saint-Domingue sans être marié;

3.<sup>o</sup> Jean-Marie, fut prêtre et curé de Meral; mort à Grez-en-Bouère, le 1<sup>er</sup> décembre 1802;

4.<sup>o</sup> Louise, morte à Angers sans être mariée.

VIII. François-Hyacinthe PIERRES, chevalier, seigneur de Fougeray-Vigré, etc., fut capitaine au régiment d'Angoumois infanterie, etc., servit pendant toute la guerre commencée en 1740. Il prit alliance, le 22 septembre 1749, avec damoiselle Madeleine-Victoire Poirot de la Brochetière, fille de Dominique Poirot, chevalier, seigneur de la Brochetière et de la Blandinière, et de damoiselle Madeleine de Collasseau, fille de Pierre de Collasseau, chevalier, seigneur du Houx, et de damoiselle Anne-Renée de Carrion, fille de Gabriel de Carrion, chevalier, seigneur de Lépronnière, et de damoiselle Renée de Meaulne, fille d'Urbain de Meaulne, chevalier, seigneur de Lancheneil et Rouessé, et de damoiselle Anne Amelon. Pierre de Collasseau était fils aîné de Marc-Antoine de Collasseau, chevalier, et de damoiselle Françoise de Tubert. Renée de Meaulne, lorsqu'elle épousa Gabriel de Carrion, était veuve de Jacques de Lancau, chevalier, seigneur de Chanteil, fils unique de Jean de Lancau, chevalier, seigneur de la Saudraye, et de damoiselle Catherine le Voyer, fille de Jacques le Voyer, chevalier, seigneur de Haute-Bergère, et de damoiselle Catherine du Châtelet. Alexis de Lancau, marié en 1686 avec damoiselle Françoise-Marie de Breon, fille de Marc de Breon, chevalier et de damoiselle Françoise le Picard, mariés en 1661, fille unique de Louis le Picard, chevalier, seigneur de la Grand-maison, et de damoiselle Perrine de Scepaux, mariés en l'an 1626. Louis le Picard était fils de Guy le Picard, chevalier, et de damoiselle Catherine Dandigné, mariés en 1586, fille de Gaston Dandigné, chevalier, et de damoiselle Hardouine de Libour; et Guy le Picard était fils puîné de Georges le Picard et de damoiselle Jeanne du Buat, mariés en 1557, fille de Clément du Buat, chevalier, seigneur de Brassé, et de Françoise de la Rochère. Du mariage d'Alexis de Lancau et Françoise-Marie de Breon, sont issus :

1.<sup>o</sup> Marc-Antoine de Lancau, chevalier, marié en 1714 à damoiselle Louise-Sophie le Chat, fille unique de Henri le Chat, chevalier, seigneur de Vernée, conseiller au parlement de Bretagne, et de damoiselle Louise-Renée du Verdier de Genouillac, dont sortit, pour fils unique,

Marc-Antoine-Alexis-Louis-François de Lancau, marié le 19 août 1737 avec damoiselle Geneviève-Marguerite-Jeanne du Tertre, fille de René du Tertre, chevalier, seigneur du Tertre, Pommerieux, Cherancé, et de damoiselle Geneviève de Razilly, dont trois damoiselles, l'aînée desquelles a épousé N.... de Tremigon, gentilhomme breton.

2.° Alexis-Gabriel de Lancau, chevalier, seigneur de Breon, fils puîné d'Alexis de Lancau, et de Françoise-Marie de Breon, marié, en 1739, à damoiselle Henriette-Françoise Minault, fille de René-François Minault, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, et de damoiselle Anne-Henriette Dubuat. De ce mariage est sorti un fils unique, Alexis-Marc-Henri-Charles de Lancau, chevalier, seigneur de Breon, de Marigné, de Peuton, etc., épousa le .... 1767, damoiselle Françoise-Geneviève de Labarre, fille de N.... de Labarre, chevalier, seigneur du Teilleul et de ..... dont sont issus ;

1.° Alexis-Henri de Lancau, qui suit.

2.° Alexis..... de Lancau, marié à ..... de Cotarel, en Bretagne ;

3.° Geneviève-Henriette de Lancau, damoiselle, mariée à Clément de Tilly, de la Maulnière.

Alexis-Henri de Lancau, chevalier, seigneur de Breon, Marigné, Peuton, Cheripeau, etc., fut élevé page de la chambre de MONSIEUR frère du roi. Il épousa, le 21 juillet 1808, damoiselle Elisabeth-Geneviève-Justine de Peyrusse-Descars, fille du comte François de Peyrusse-Descars, chevalier ; et de N.... de Ligny, fille de N.... de Ligny, et de N.... de Laroche-Rambure.

Ledit Gabriel de Carrion avait eu pour première femme, damoiselle Catherine de Rougé, dont sortit Catherine-Françoise de Carrion, mariée à Charles de Villeneuve, chevalier, seigneur de Cazeau, fils de Louis de Villeneuve, chevalier, et de damoiselle Marie-Ambroise de Létouille, fille de Louis de Létouille, chevalier, seigneur de Bouillé-Saint-Paul, et de damoiselle Ambroise de Lagrandière. Gabriel de Carrion, et Renée de Meaulne sa seconde femme, outre ladite Anne-Renée de Carrion, femme de Pierre de Collasseau, eurent encore une autre fille, savoir, Suzanne-Jeanne de Carrion, laquelle épousa, le 1<sup>er</sup> août 1707, Charles Duplantis, chevalier, seigneur de Lancau, fils de Pierre Duplantis, chevalier, et de damoiselle Jeanne de Latouche-Limouzinière.

Du mariage de François-Hyacinthe sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Pierre-Jean-René, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Françoise-Victoire-Louise, mariée à Louis-Marie du Boisjourdan, chevalier, seigneur dudit lieu, dont Louis-Joachim et Lancelot, chevalier de l'ordre de Malte, et quatre demoiselles ;
- 3.<sup>o</sup> Anne-Charlotte, mariée à Charles-Pierre-Jean-Louis Lelarge, chevalier, seigneur de La-guillonnière, Lafautroise, Morton, dont Charles, marié à sa cousine Géromine du Boisjourdan, chanoinesse de Malte.

IX. Pierre-Jean-René PIERRES, chevalier, seigneur de Fougeray-Vigré, reçu page du roi à la grande-écurie en 1773, et officier de cavalerie au régiment du roi, en 1776, prit alliance, le 2 juillet 1782, avec damoiselle Françoise-Marie de Labarre, fille unique de René-Louis de Labarre, chevalier, seigneur de Lepronnière, la Houssaye, etc., ancien page de la reine, et officier au régiment de Bourbon-Infanterie, et de demoiselle Françoise-Ambroise de Vrigné. Ledit René-Louis de Labarre était fils puîné de René de Labarre, chevalier, seigneur de Préaux, Lepronnière, etc., et de damoiselle Marie-Anne-Renée de Lantivy, fille de Louis-Pierre de Lantivy, chevalier, seigneur de Lalande, Lisle-Tyson, Bouchamps, etc., et de dame Marie-Anne de la Chevalerie, fille de René de la Chevalerie, chevalier, seigneur de Lepronnière et Latouchardière, et de damoiselle Suzanne Dandigné. Du mariage de Pierre-Jean-René Pierres sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Eugène-Armand, mort à Orléans le 12 août 1801, sans être marié ;
- 2.<sup>o</sup> Hercule-Louis-Anne, mort au berceau, le 10 novembre 1790 ;
- 3.<sup>o</sup> Eugénie, dont l'article viendra.

X. Eugénie PIERRES, damoiselle, seule représentant la branche des seigneurs de Fougeray, épousa, le 5 octobre 1805, Gabriel-Théodore Pierres, son cousin, fils de Daniel-Abel-Marie Pierres, chevalier, seigneur de Narsay, Nueil et autres lieux, ainsi qu'il est marqué à l'article de la branche des seigneurs de la Boninière et de Narsay.

*Nota.* La maison de PIERRES porte pour armes : d'or à la croix patée et alaisée de gueules ; pour devise, POUR SOUTENIR LOYAUTÉ ; pour cimier, un ours issant tenant une pierre en une de ses pattes, et ces mots : *Ours lance Pierres.*

BENOIST (DE) DE LA PRUNARÈDE, famille noble d'extraction, originaire de Languedoc, où elle réside encore de nos jours.

I. PONS DE BENOIST I<sup>er</sup>, qualifié d'*illustre*, et surnommé célèbre chevalier d'Outremer, et d'Outremonts, reçut par inféodation, en 1204, du vicomte de Béziers, Raymond-Rotgier, le domaine de Ronjan, diocèse de Béziers. Il eut pour fils :

II. Jean DE BENOIST, chevalier et fidèle avoué de l'abbaye de Saint-Benoît d'Aniane, dont l'abbé lui inféoda, en 1235, deux métairies situées à la Boissière (1). Il mourut vers l'an 1263, et avait épousé noble Cécile de Montpesat, de laquelle il eut :

III. PONS DE BENOIST II<sup>e</sup>, chevalier, vaillant chef d'armée et avoué du monastère de Saint-Benoît d'Aniane, marié, en 1263, à noble Agnès de Clermont, fille de Pierre, chevalier, co-seigneur de Gignac, et de Gaucrande, fille de Pons d'Aumelas, chevalier. De ce mariage vint :

IV. Guillaume-Olivier DE BENOIST, chevalier, co-seigneur de Tourbes, diocèse de Béziers, marié, en 1298, à noble Jolande de Roquefeuil, fille d'illustre seigneur Humbert, chevalier, baron de Roquefeuil et comte de Rodès. Ils laissèrent :

V. PONS DE BENOIST III<sup>e</sup>, chevalier, marié à noble Hermescende d'Albert, fille de Thomas, chevalier (ancêtre du connétable de Luynes). De ce mariage sont nés :

1.° Jean de Benoist, dont l'article viendra ;

2.° Pierre, qui fit avec sa mère un partage en 1429.

VI. Jean DE BENOIST, chevalier, tué en 1450, à la guerre, où il avait mené grand nombre d'hommes d'armes, ses vassaux. Il avait épousé noble damoiselle Marguerite de Pourprières, dame de Margone et de Magalas, fille de Raimond, chevalier, seigneur desdits lieux. Il eut pour fils :

VII. Jean DE BENOIST II<sup>e</sup>, chevalier, ayant servi dans les armées, marié, en 1467, à noble damoiselle Henriette

---

(1) Le nom d'*avoué*, signifie défenseur, protecteur, parce qu'alors les abbayes, pour cause de leurs biens temporels, avaient des seigneurs qui menaient leurs vassaux et hommes d'armes à la guerre, et qui protégeaient et défendaient ainsi leurs biens et droits.

de Carcassonne, fille d'Arnaud, chevalier, seigneur de Madières et de Fosières, co-seigneur de Soubès et de Rixende de Bousigues. De ce mariage sont nés :

- 1.° André de Benoist, dont l'article reviendra;
- 2.° Roger, qui épousa dame Louise d'Hugry, dont il eut, en 1501, Jean de Benoist;
- 3.° Marguerite.

VIII. André DE BENOIST, chevalier, ayant perdu dans l'incendie de sa maison presque tous ses titres de noblesse, obtint, en 1501, qu'il serait fait une enquête testimoniale sur l'ancienneté de sa race : sans cela, la famille de la Prunarède aurait fourni des titres qui eussent fait remonter son origine plus haut. Il avait épousé Françoise-Anne du Caylar, fille de Jacques, chevalier, sieur de Bessan. Il eut de ce mariage :

IX. Jean DE BENOIST III<sup>e</sup>, chevalier, né en 1501, seigneur de la Cisternette; en 1557, épousa, en premières noces, Jeanne d'Amat, fille de Pierre, et de Jeanne de Thezan; et en secondes noces, Philippine de Regis.

*Du premier mariage il eut :*

- 1.° André de Benoist, dont l'article suivra;
- 2.° Louis, capitaine-commandant de cent fantassins, marié, en 1578, à Marguërite de Patau, fille de David Bercier de Patau, et de Françoise de la Verne. Il eut de son mariage Anne de Benoist;
- 3.° Marguerite.

*Du second mariage est né :*

Jean de Benoist, mort jeune.

X. André DE BENOIT II<sup>e</sup>, seigneur de la Cisternette, capitaine de deux cents fantassins, mort en 1603, avait épousé, en premières noces, Agnès de Durand; et en secondes noces, en 1581, François du Caylar, fille de noble Simon, seigneur d'Espondechau, et de Marguerite du Plessis.

*Du premier mariage sont nés :*

- 1.° Jean de Benoist, dont l'article viendra :
- 2.° Sébastien, mort en 1603.

*Du second lit sont issus :*

- 1.° Henri, mort sans postérité;

2.<sup>o</sup> Charles, religieux bénédictin de l'abbaye de St.-Thybery, prieur de St.-Martin de Fenouillet.

3.<sup>o</sup> Marguerite, qui épousa noble Nicolas de Malbois de Puch-Seguier ;

4.<sup>o</sup> Marie, qui épousa noble François Fabre de Pézénas.

XI. Jean DE BENOIST IV<sup>e</sup>, seigneur de la Cisternette, en 1590, capitaine d'une compagnie de fantassins, puis capitaine et gouverneur du fort de Saint-Jean de Fos, mort en 1624 ; marié, en 1593, à noble Jacqueline de Ginestoux, fille de Pons, seigneur de la Jurade et du château de Mondardier. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Charles de Benoist, dont l'article reviendra ;

2.<sup>o</sup> François ;

3.<sup>o</sup> Jacques, seigneur de la Veyrarié ;

4.<sup>o</sup> Henriette ;

5.<sup>o</sup> Jeanne ;

6.<sup>o</sup> Françoise, qui épousa noble Louis de Clauzel ;

7.<sup>o</sup> Isabeau, qui épousa noble François de Beaulac, duquel mariage est née Marie de Beaulac.

XII. Charles DE BENOIST, seigneur des Cayres, de la Cisternette et de la Prunarède ; capitaine, en 1637, d'une compagnie d'infanterie de cent hommes ; mort en 1659. Il avait épousé noble Isabeau de Peyran, fille de Balthasar, seigneur de Sauset et de la Prunarède, et d'Isabeau d'Assas. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Henri, dont l'article suivra ;

2.<sup>o</sup> Jean-François, chevalier, sieur de la Veyrarié, brigadier des gardes du roi, en la compagnie du duc de Luxembourg, mort en 1691 ;

3.<sup>o</sup> Balthasar, prêtre ;

4.<sup>o</sup> Françoise ;

5.<sup>o</sup> Jeanne ;

6.<sup>o</sup> Jacqueline ;

7.<sup>o</sup> Isabeau.

XIII. Henri DE BENOIST, seigneur de la Prunarède, de la Cisternette, et de Directe, à Saint-Jean-de-Fos ; mousquetaire du roi, mort en 1692. Il avait épousé, en 1661, damoiselle Gabrielle de la Treille, fille de noble Jean-Philippe et de Jeanne de Joubert. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Philippe, seigneur de la Cisternette, capitaine

de dragons au régiment de Saint-Fremont, major de celui de Silly, dragons, colonel-lieutenant-commandant du régiment de Broglio, tué à la bataille d'Hochstett, en 1704. Il avait épousé damoiselle de Ginestoux de Saint-Maurice, dont il eut Gabrielle de Benoist, dame de la Cisternette, qui épousa Antoine de Barbeyrac, président de la cour des aides de Montpellier;

2.<sup>o</sup> Henri, né en 1671, prieur de Lunas, chanoine de Lodève, vicaire général et archidiacre à Lodève;

3.<sup>o</sup> Autre Henri, capitaine de dragons au régiment Dauphin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort en 1724;

4.<sup>o</sup> Gabriel, dont l'article reviendra;

5.<sup>o</sup> Charles, lieutenant de cuirassiers, tué par les ennemis peu avant la bataille d'Hochstett;

6.<sup>o</sup> Jeanne, qui épousa Jacques Saurié, conseiller du roi et contrôleur des gabelles à Pézenas;

7.<sup>o</sup> Gabrielle, religieuse ursuline à Montpellier;

8.<sup>o</sup> Hélène, morte en bas âge.

XIV. Gabriel DE BENOIST DE LA PRUNARÈDE, lieutenant de dragons au régiment de Saint-Fremont, capitaine, puis major du régiment de Nuailhé, mort en 1764; épousa, en 1723, Isabeau de la Treille, fille de noble Gabriel de la Treille de Fozières, et de dame Isabeau de Calmès de Montirat. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Jean Gabriel, né en 1717, abbé commendataire de Saint-Guillem, chanoine-sacristain et grand-vicaire à Montpellier;

2.<sup>o</sup> Henri, marquis de la Prunarède, cornette au régiment de Royal, dragon, puis lieutenant et capitaine, lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur-châtelain de Câteau-Cambresis, mort en 1788. Il avait épousé dame Marie Vesque, dame de Novacelle, et eut pour fille Marthe-Henriette, dame de Novacelle, mariée à noble Jean-François de Peyrot de Valhausy. Elle est morte sans postérité;

3.<sup>o</sup> Guillaume-Gabriel, docteur de Sorbonne, doyen de Saint-Martin de Tours, vicaire général dudit diocèse, abbé commendataire de l'abbaye de Jouy;



4.° Jean, dont l'article reviendra ;

5.° Marie-Henriette, mariée à noble François-Armand de Ginestoux, fils de Jean-Joseph, seigneur de Maron, et de dame Marie-Anne de Jouglas ;

6.° Anne-Isabeau.

XV. Jean DE BENOIST DE LA PRUNARÈDE, chevalier, seigneur de Novacelle et de la Valette, fut pourvu du titre de comte en 1772, par lettres-patentes de Louis XV. Il avait été lieutenant au régiment Royal, dragons ; capitaine de cheval-légers, capitaine de cavalerie au régiment de Salles, puis lieutenant-colonel de cavalerie au régiment de Royal-Lorraine, en 1770 ; gouverneur de Lodève, mort en 1799. Il a épousé Marie-Gabrielle de Maupoint, née à l'île de Saint-Domingue le 28 juillet 1759. De ce mariage sont issus :

1.° Jean-André-Hercule, dont l'article suit,

2.° Marie-Charles-Jules-Auguste, mort le 29 juillet 1808, à Chambéry ;

3.° Marie-Jean-Hypolite-Nestor, né le 15 août 1781 ;

4.° Fulcrand-Henri-Marie-Eugène, né le 26 janvier 1784 :

5.° Marie-Pierre-Auguste-Ferdinand, né le 25 février 1787 ;

6.° Marie-Susanne-Henriette, né le 20 septembre 1775, mariée en 1802 à noble Aimé-Vincent-Gaspard, comte de Pingon, vivant à Chambéry ;

7.° Fortunée-Marie-Laurence, née le 19 août 1782 ;

8.° Marie-Rose-Laurence-Alexandrine, née le 26 mars 1785, mariée le 30 septembre 1805, à don Fidèle de Margarit et de Bruyères, comte de Montagut-d'Aguilar ;

9.° Marie-Jeanne-Pauline-Albertine, née le 14 avril 1788.

XVI. Jean-André-Hercule DE BENOIST DE LA PRUNARÈDE, né le 30 juin 1774.

*Armoiries.* D'azur, à trois bandes d'or. Légende : *Voca me cum Benedictis.*

CARDON OU CARDONNE (DE) DE SANDRANS, famille très-ancienne qui tire son nom de la ville de Cardonne en Catalogne, laquelle avait le titre de duché. Les seigneurs de Cardonne se nommaient originairement FOLCH MAYOR DE CARDONNA ARRAGON, et contractèrent des alliances avec la maison royale d'Arragon, et avec les principales familles de l'Europe. Cette maison est tellement ancienne qu'on trouve des preuves de son illustration long-temps avant l'an 1040; elle s'est ensuite divisée en plusieurs rameaux qui s'étendirent dans diverses contrées du continent, et qui laissèrent fondre le principal héritage dans les maisons d'Arragon, de Beaumont, et de Monte-Mayor.

Parmi les plus illustres personnages de cette famille, on distingue *Jacques de Cardonne*, de la maison de Folch, élevé au cardinalat par le pape Pie II. en 1461; il fut aussi évêque d'Urgel. *Henri de Cardonne*, cardinal et archevêque de Montréal, fils du duc de Cardonne, fut nommé *vice-roi de Sicile* par l'empereur Charles-Quint; il mourut en 1530. *Jean-Baptiste de Cardonne*, évêque de Tortose, mort en 1590.

Nous allons maintenant nous occuper de la branche qui, d'Espagne, s'est transportée à Luques, puis en France, où elle rendit des services signalés à l'état.

I. Ferdinand I<sup>er</sup>. FOLCH MAYOR DE CARDONNA ARRAGON OU DE CARDONNE, fut l'un des capitaines qui commandaient les troupes aragonaises envoyées au secours de la république de Luques, lorsqu'elle fut attaquée par le duc de Modène. Il mourut à Luques, où il eut pour successeur en ladite ville, Joseph qui suit, et qui était le seul de ses fils puînés, qu'il eût amené d'Espagne.

II. Joseph I<sup>er</sup>. FOLCH DE CARDONNA ARRAGON, plus connu à Luques sous le nom de Cardony, avait suivi son père dans l'expédition d'Italie, et épousa à Luques Elisabeth Andryoly, fille de Sébastien Andryoly, major de toute l'armée de la république. Joseph quitta ensuite le territoire de Luques pour passer en France, et vint s'établir à Lyon. Il avait eu de son mariage :

1.<sup>o</sup> 2.<sup>o</sup> 3.<sup>o</sup> Trois fils qui restèrent au service des princes d'Italie;

4.<sup>o</sup> Horace-Folch Cardony, plus connu à Lyon sous le nom d'Horace Cardon, était encore au berceau lorsque son père l'amena d'Italie en France. Il fut seigneur de la Roche et défendit, à la tête de

cent hommes, la porte d'Ainay de Lyon contre les ligueurs. Il fut recommandable par sa munificence et ses grands biens, et mourut à Lyon, le 21 juin 1641. Il eut de Marie Dupin, son épouse, plusieurs enfants qui moururent avant lui (1).

5.° Jacques, qui suit.

6.° Judith, qui resta à Luques, où elle fut religieuse dans le couvent de la Conserve.

7.° N..... femme de N..... de Belly.

III. Jacques I<sup>er</sup> FOLCH DE CARDON, défendait le 7 février 1594, la porte de la Guillotière de Lyon contre les ligueurs, dans le même temps que son frère Horace combattait à celle d'Ainai. Il épousa en 1613 Lucrece de Strozzi, fille de Léon de Strozzi, et d'Isabeau Chionachi. De ce mariage :

1.° Jacques qui suit.

2.° Laurent, baron de Sandrans, qui fit dix-sept campagnes; savoir, deux en qualité de mousquetaire, et quinze en qualité de capitaine dans le régiment de Navarre, de royale infanterie et d'Estaing. Ses commissions de capitaine sont des 24 février 1662, et 4 septembre 1681. Il fut employé à porter des dépêches secrètes au comte de Fuensaldagne, gouverneur de Milan, à l'occasion du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne. Son passeport pour son retour en France, est daté de Milan, du 28 juillet 1658. Il mourut sans postérité.

3.° Marie, religieuse en l'abbaye royale de St.-Pierre de Lyon.

IV. Jacques II FOLCH DE CARDON, seigneur de la Roche, chevalier de l'ordre royal de St.-Michel, prévôt-général à l'ancien gouvernement des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, épousa le 14 février 1644, Claudine du Fenouil, fille de Michel Antoine du Fenouil et de Marie Girard, dont il eut :

1.° Antoine, tué au siège de Besançon, en Franche-Comté, l'an 1674.

---

(1) Il employa une bonne partie de sa fortune à la décoration des églises, au soulagement des pauvres, à la commodité et à l'avantage du public. Les grands et magnifiques greniers de la Charité, le beau puits de la grande rue de l'Hôpital, le grand collège, le monastère de Blie, les églises et les maisons des PP. Cordeliers, et de Saint-Joseph de la place Louis-le-Grand, et je ne sais combien d'autres lieux publics, où l'on voit ses armoiries, sont des monuments de sa généreuse piété.

- 2.<sup>o</sup> Laurent, qui suit.
- 3.<sup>o</sup> Catherine, morte sans alliance.
- 4.<sup>o</sup> Marie, mariée à M. de Triquot de Belley.

V. Laurent I<sup>er</sup>. FOLCH DE CARDON, seigneur de la Roche, marié le 21 septembre 1677, en la chapelle archiépiscopale de Vienne en Dauphiné, avec Clémence de Quinson, fille de Louis de Quinson et d'Antoinette de Villars, dont sont nés :

- 1.<sup>o</sup> Jacques Gaspard, qui suit.
- 2.<sup>o</sup> Marie, femme de messire Jean Chapuis.

VI. Jacques Gaspard I<sup>er</sup>. FOLCH DE CARDON, baron de SANDRANS et seigneur de la Roche, officier au régiment de Lyonnais, marié le 14 mars 1702, avec Benoîte Bellet, fille d'Antoine Bellet, et de Marguerite Blanchard, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Pierre Joseph, qui suit.
- 2.<sup>o</sup> Jean, qui a servi dans le régiment de Gondrin et qui sort de la branche des barons de Sandrans.
- 3.<sup>o</sup> Marie Gaspard, officier dans le régiment de Lyonnais, décédé sans alliance.
- 4.<sup>o</sup> Marie, morte sans alliance.

VII. Pierre Joseph I<sup>er</sup>. FOLCH DE CARDON, seigneur de la maison de Rillieux, en Bresse. Il a servi dans le régiment de Boulonnais. Marié avec Blandine de Palla, fille de Jean de Palla et d'Anne Jaquier, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Claude, officier au régiment de royal italien, servant en Amérique en 1783.
- 2.<sup>o</sup> Pierre, chanoine d'Ainay à Lyon.
- 3.<sup>o</sup> Joseph, officier au régiment de royal italien.
- 4.<sup>o</sup> Basile-François-Marie ;
- 5.<sup>o</sup> Antoinette ;
- 6.<sup>o</sup> Marie ;
- 7.<sup>o</sup> Joséphine-Antoinette.

*Branche des barons de Sandrans.*

I. Jean I<sup>er</sup>. FOLCH DE CARDON, baron DE SANDRANS, second fils de Jacques-Gaspard I<sup>er</sup>, a servi dans le régiment de Gondrin, et fait la souche des barons de Sandrans. Il a épousé Marie-Anne Vingtdex, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Joseph, qui suit :

2.<sup>o</sup> François, officier au régiment réformé de la Marck;

3.<sup>o</sup> Jean-Benoît, qui servait dans les mousquetaires gris.

II. Joseph I<sup>er</sup>, FOLCH DE CARDON, baron DE SANDRANS, a servi quinze ans dans le régiment de Poitou, incorporé dans Rohan-Rochefort; en 1789, il fut député de la noblesse de Bresse aux états-généraux, où il signala son attachement et son respect pour le roi, en votant constamment contre tous les actes qui pouvaient affaiblir l'autorité royale, et il ne se réunit à l'assemblée que sur l'invitation expresse de S. A. R. monseigneur le comte d'Artois. Il épousa Elisabeth d'Andelin (1), de laquelle il a eu :

1.<sup>o</sup> Jean, né au château de Sandrans le 20 octobre 1772, mort;

2.<sup>o</sup> Jean-François-Louis, né au château de Sandrans le 25 septembre 1774, mort;

3.<sup>o</sup> Paul-François, dont l'article viendra;

4.<sup>o</sup> Jules-Armand-Louis, mort;

5.<sup>o</sup> Alexandre-François-Catherin, né le 12 janvier 1787, a fait ses preuves pour entrer dans l'ordre de Malte, et est aujourd'hui garde-du-corps de sa Majesté;

6.<sup>o</sup> Paul-François-Frédéric, né en juin 1795, servant dans le quatrième régiment des gardes d'honneur;

7.<sup>o</sup> Françoise, née au château de Sandrans le 11 avril 1776, morte;

8.<sup>o</sup> Claudine-Victoire-Ernestine, née au château de Sandrans le 26 octobre 1778; mariée à N... Royer du Pré, directeur des contributions directes à Marseille.

III. Paul-François, I<sup>er</sup> du nom, DE CARDON, baron DE SANDRANS, né au château de Sandrans le 24 novembre 1781, commissaire des guerres.

*Armes.* Sur un champ d'or; trois fleurs de cardon; deux licornes pour supports; couronne de baron.

---

WILLOT DE BEAUCHEMIN (DE), famille noble, anciennement établie dans la Franche-Comté, et fixée maintenant à Paris.

I. Jean DE WILLOT, seigneur d'Annoire et de Beauchemin, l'un des gentilshommes de la reine Catherine de Médicis, et gouverneur du château de Montereau en l'an 1560, ainsi qu'il est constaté par un brevet signé *Catherine* et

---

(1) Cette famille porte, sur un champ d'or, trois petites ramettes de sinople; pour supports deux nègres.

scellé du grand-sceau de la reine (1); avait épousé Charlotte de Villedieu, et a laissé pour fils :

II. Jean-Baptiste DE WILLOT, seigneur d'Annoire et de Beauchemin, qui épousa en 1580 Marguerite de Mouhy, et fut père de :

III. Jean-François de WILLOT, co-seigneur d'Annoire, lequel fut établi, le 4 février 1669, par François de Poligny, pour commander en son absence dans plusieurs cantons de la Franche-Comté à cause de sa longue expérience dans les armes, et de son zèle pour le service du roi; *telles sont les expressions de la commission qui nous a été exhibée.* Il a épousé Claudine de Verdun, et a laissé :

IV. Jean-Baptiste-Joseph DE WILLOT, co-seigneur d'Annoire, qui fut père de :

V. Jean - Claude - Joseph DE WILLOT, co-seigneur d'Annoire, qui épousa demoiselle Ménier, et eut pour fils :

VI. Pierre-Joseph DE VILLOT de Beauchemin, qui épousa Barbe Munier, et fut père de :

1<sup>o</sup> Jean-Joseph de Willot, né le 2 octobre 1748, officier dans le régiment de Vermandois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi en 1792, vivant à Montpellier, marié à demoiselle Gabrielle du Crouzet, de laquelle il n'a point d'enfants :

2<sup>o</sup> Jacques-François-Simon, qui suit.

VII. Jacques-François-Simon DE WILLOT de Beauchemin, lequel a épousé demoiselle Pyot, fille de M. Pyot, trésorier à la chambre de comptes de Dole. De ce mariage vint, entr'autres enfants :

VIII. Joseph DE WILLOT de Beauchemin, né à Dole en Franche-Comté en 1775; a émigré en Espagne en 1792. Il a épousé Laure de Roussillon, ancienne chanoinesse et comtesse de Neuville, de laquelle il a :

1<sup>o</sup> François-Joseph-Hippolyte-Léonce, né en 1803;

2<sup>o</sup> Etienne-Hippolyte, né en 1805.

*Armes*: d'azur à trois têtes de lion d'or, armé et lampassé de gueules; l'écu surmonté d'un casque ouvert et crénelé, au haut duquel est la moitié du corps d'un lion droit et élevé, avec la devise : *Is mihi pro aris et rege animus.*

(1) Ce brevet nous a été exhibé et mis sous les yeux, ainsi qu'un acte patent et authentique du 29 février 1589, qui qualifie Jean de Willot de *noble homme*, d'*écuyer* et de *gentilhomme* de la reine-mère avec titre de *gouverneur* du château de Montereau. Plusieurs autres titres originaux, qui nous ont été également produits, constatent que la maison de Willot avait été convoquée, dès avant l'an 1562, aux assemblées de la noblesse de la Franche-Comté.

PIOCHARD DE LA BRULERIE (DE), famille originaire du Gatinais, s'est établie dans le quinzième siècle à Joigny, où elle n'a cessé de se faire estimer par les services qu'elle a rendus à l'Etat, soit dans la magistrature, soit dans les armes. Elle est connue par les surnoms de d'Arblay, de la Brûlerie, de Beauchesne, des Casseaux, de la Chateignière, de l'Epanche, de Pontigny et de Beze. Nous mentionnerons ici la branche de la Brûlerie.

I. Etienne PIOCHARD de la Brûlerie, ayant eu le bonheur de sauver la vie au prince de Ligne à la bataille de Fleurus, reçut de ce prince, en reconnaissance de ce service, pour lui et ses hoirs, nés et à naître, par une concession en date du mois de janvier 1691, pouvoir d'ajouter aux armes de ses ancêtres, celles de sa maison, désirant, par ce gage perpétuel, attacher inviolablement sa postérité à la sienne. Il se distingua par ses services militaires, comme on le verra par les lettres de noblesse en date du mois d'avril 1743, accordées à son fils, dont l'article suit.

II. Jean-Etienne PIOCHARD, sieur de la Brûlerie, né le 31 mai 1696, entra mousquetaire du roi dans sa première compagnie, le 25 juillet 1713, après avoir été un an enseigne de la colonelle du régiment de Piffon, infanterie, a été décoré de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en juillet 1736, étant le deuxième reçu de cette famille. Il fut fait sous-brigadier des mousquetaires le 1<sup>er</sup> juillet 1737, et obtint au mois de mars 1743, de feu Louis XV, des lettres de noblesse, tant en faveur des services de son père que des siens et de ceux de son fils. Nous en mentionnons ici la teneur :

« LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU . . . . .  
 » Comme les marques d'honneur qui passent à la posté-  
 » rité sont la récompense la plus distinguée qu'un souve-  
 » rain puisse donner au mérite, elles réunissent aussi les  
 » motifs les plus capables et d'inspirer à des citoyens la  
 » volonté de s'en rendre dignes, et d'animer des descen-  
 » dants à ne pas dégénérer. Persuadé de toute l'importan-  
 » tance de cette vue, nous croyons qu'il est du bien de  
 » notre Etat d'élever à la noblesse ceux qui, dévoués à sa  
 » défense, se signalent dans la profession des armes, sur-  
 » tout lorsque des exemples de bravoure qu'ils ont reçus  
 » de leur famille, sont autant de voix qui réclament en  
 » leur faveur. C'est ainsi que nous jugeons à propos de

» reconnaître, dans la personne de notre cher et bien aimé  
» *Jean-Etienne* PIOCHARD, seigneur de la Brûlerie; sous-  
» brigadier et sous-aide-major de la première compagnie  
» des mousquetaires à cheval de notre garde ordinaire,  
» non-seulement les services qu'il nous y rend depuis  
» trente années avec autant d'assiduité que d'ardeur, ser-  
» vices qui lui ont mérité la croix de notre ordre militaire  
» de Saint-Louis et le grade qu'il remplit actuellement,  
» mais encore ceux de sa famille, où le zèle pour le bien  
» de l'Etat est devenu comme héréditaire. Etienne Pio-  
» chard, seigneur de la Brûlerie, son père, successive-  
» ment gendarme, lieutenant et capitaine de dragons, se  
» trouva, pendant vingt-trois années de service, à dix  
» batailles et quinze sièges : à la bataille de Fleurus, en  
» 1690, il fit prisonnier un officier qui venait de le bles-  
» ser; en 1693, étant à la tête d'un détachement de dra-  
» gons, il enleva au Mont-Saint-Jean, près Luxembourg,  
» un partisan espagnol; à la bataille de Spire, en 1703, il  
» sauva l'étendard de la compagnie. Mestre-de-camp du  
» régiment de cavalerie de Bourgogne, il prit un capitaine  
» de grenadiers; fait prisonnier lui-même à la bataille  
» d'Hochstet, il fut transporté en Angleterre avec les  
» officiers-généraux qui avaient un pareil sort. Mais rendu  
» dans la suite à sa patrie, il donna de nouvelles preuves  
» de son courage : telle fut, en 1708, la surprise d'un  
» parti de la ville de Gand, où il entra le premier suivi  
» d'un détachement de dragons qu'il commandait. Ses  
» talents ne se renfermèrent pas même dans le militaire,  
» et il en fit paraître d'une autre nature dans des négocia-  
» tions secrètes qui furent confiées à ses soins, lorsqu'il  
» était en Angleterre. Trois oncles paternels du seigneur  
» de la Brûlerie se sont aussi fait connaître avantageuse-  
» ment dans la profession des armes. Le premier, après  
» avoir passé du service du feu roi, notre très-honoré sei-  
» gneur et bisaïeul, à celui de notre très-cher et très-amé  
» frère et oncle le roi d'Espagne, il fut tué en 1706 étant  
» major d'artillerie. Le second, admis en 1697 dans la  
» compagnie des gendarmes écossais, est actuellement un  
» des plus anciens capitaines du régiment de dragons de  
» Vibraye. Le troisième a quitté le service, mais il a été  
» remplacé par sept enfants. Nous sommes d'ailleurs ins-  
» truits que cette famille a toujours eu à cœur de ne con-  
» tracter que des alliances honorables, toutes considéra-  
» tions qui nous déterminent d'autant plus à élever ledit



» sieur Jean-Etienne Piochard de la Brûlerie, et du titre  
 » et qualité de noble décoré et décorons, voulons et nous  
 » plaît qu'il soit tenu, levé et réputé, comme nous le  
 » tenons, *censons et réputons* pour tel, ensemble ses  
 » enfants et postérité, tant mâles que femelles, nés et à  
 » naître en légitime mariage, de même que ceux qui sont  
 » issus de noble et ancienne race.... Et en outre avons  
 » permis audit sieur Jean-Etienne Piochard de la Brûlerie,  
 » et à ses enfants et postérité, de prendre des armes telles  
 » qu'elles seront réglées par le sieur d'Hosier, juge d'armes  
 » de France. »

Jean-Etienne Piochard fut fait brigadier le 17 avril 1746, maréchal-des-logis le 1<sup>er</sup> novembre 1756, et servit, tant sous Louis XIV que sous Louis XV, pendant quarante-quatre ans consécutifs. Il épousa, 1.<sup>o</sup> le 24 décembre 1727 Louise-Jeanne de Bouteville, morte le 31 juillet 1734, fille de Jean-Edmond de Bouteville, chevalier, seigneur de Cumières-sur-Meuse et de Villiers devant Mouzon, chevalier de Saint-Louis, et de Marguerite Habert, veuve en secondes noces du comte de Custine d'Aufflance; et 2.<sup>o</sup> le 17 juin 1743, Marie Chaudot, fille d'Antoine, correcteur en la chambre des comptes de Dole en Franche-Comté, et de Florence Arnould.

*Du premier mariage* il y a eu cinq enfants, dont il ne reste plus que Pierre-Louis-Nicolas, qui suit.

*Et du second lit* une fille unique, nommée Marie-Louise-Julie Piochard de la Brûlerie, née le 24 août 1747, mariée en premières noces à Jean-Louis-Antoine de Séjean, chevalier, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et en secondes noces à M. de D'Hieuville, capitaine du régiment de la Reine, dragons.

III. Pierre-Louis-Nicolas PIOCHARD, sieur de la Brûlerie, né le 8 octobre 1727, reçu mousquetaire dans la première compagnie le 8 octobre 1740, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en juillet 1759. Il mourut en 1800, et avait épousé, le 23 avril 1759, Marie-Charlotte-Marthe Grasset, de laquelle sont nés :

1.<sup>o</sup> Jean-Louis Piochard de la Brûlerie, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Théodore Piochard de la Brûlerie, né à Joigny le 12 janvier 1770, est entré sous-lieutenant au régiment d'Artois, infanterie, le 4 décembre 1786. Il passa à Saint-Domingue en 1791, où, n'ayant pas voulu prendre part à la révolte de cette île, et ayant refusé, ainsi qu'une partie de ses camarades, d'en prendre le commandement, il fut obligé de repasser en France, où les troubles qui y existaient alors l'engagèrent à quitter le service. Il se maria : 1.<sup>o</sup> en février 1795 à mademoiselle Emélie Saulnier de Davion, et 2.<sup>o</sup> le 5 août 1805 à demoiselle Etiennette-Germaine Hay.

*Du premier lit vinrent :*

- a. Caroline ;
- b. Marine.

*Du second lit :*

- a. Louis Piochard de la Brûlerie, né à Joigny le 1<sup>er</sup> avril 1811 :
- b. Clémence ;
- c. Louise.

3.<sup>o</sup> Joseph Piochard de la Brûlerie, né à Joigny le 25 mai 1771, et entré en octobre 1787 au régiment de Dauphin, cavalerie, en qualité de cadet gentilhomme. Il en sortit le 1<sup>er</sup> septembre 1789, pour passer dans les gardes-du-corps, où il devait être reçu le 15 octobre suivant ; mais ce corps ayant été licencié, et voulant continuer de servir le roi, il prit parti dans le régiment de Royal-Bourgogne, cavalerie, le 2 novembre suivant, avec lequel il fit plusieurs campagnes, et où il resta jusqu'à la fin de 1792, qu'il fut licencié comme noble.

4.<sup>o</sup> Charles-Marcel Piochard de la Brûlerie, né à Joigny le 14 novembre 1776, entré au régiment de Royal-Bourgogne, cavalerie ; fit plusieurs campagnes, et fut forcé de quitter le service comme appartenant à une famille noble. Il obtint un certificat très-honorable de ses camarades et officiers supérieurs. Il épousa à Saint-Florentin, au mois de

septembre 1805, Anne-Thérèse Paris, de laquelle il a :

- a. Charles, né le 22 août 1801 ;
- b. Hortense, née le 3 juillet 1806 ;
- c. Alexandrine-Blanche, née le 23 avril 1808 ;
- d. Eudoxie, née le 23 mai 1809 ;
- e. Louise, née le 5 octobre 1811.

5.<sup>o</sup> Louise-Charlotte Piochard de la Brûlerie, née à Auxerre au mois de janvier 1761.

6.<sup>o</sup> Julie-Edmée Piochard de la Brûlerie, morte le 13 janvier 1805, avait épousé, le 4 avril 1804, M. Jean-Baptiste Billebault du Puis, maire de la ville de Joigny, et président dudit canton. De ce mariage est issu :

- a. Jean-François Billebault, actuellement étudiant en droit.

IV. Jean-Louis PIOCHARD de la Brûlerie, né à Joigny le 14 mai 1767, est entré le 2 juillet 1782 dans les gardes-du-corps du roi. Il épousa à Auxerre, le 12 février 1791, demoiselle Madeleine-Germaine Coullault de Berry-du-Marteau, dont il a :

1.<sup>o</sup> Jeanne-Françoise Piochard de la Brûlerie, née le 15 avril 1794, et mariée le 21 octobre 1813 à M. Henri-Jean-Jacques-Christophe-Conrad Bernard, ancien officier d'infanterie, fils de Jacques-Marie Bernard, intendant-général des postes de Prusse, et conseiller-privé sous le grand Frédéric ;

2.<sup>o</sup> Marie-Louise Piochard, demoiselle de la Brûlerie, née le 29 mai 1795 ;

3.<sup>o</sup> Charlotte Piochard, demoiselle de la Brûlerie, née le 17 octobre 1796 ;

4.<sup>o</sup> Madeleine-Adélaïde Piochard de la Brûlerie, née le 6 juillet 1798.

*Armes* : Un écu d'azur, à trois étoiles d'argent posées deux et une ; écartelé de gueules à une aigle d'argent, les ailes étendues ; et sur le tout d'or à une bande de gueules.

BLACAS (DE), famille noble d'extraction, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Provence; qui s'est divisée en deux branches, celle de Blacas-d'Aups et celle de Blacas-Carros. C'est par erreur que plusieurs écrivains ont dit que cette dernière était éteinte dans les personnes d'Honoré de Blacas-Carros qui ne laissa point de postérité, car la lignée fut continuée par Antoine, fils de Jacques de Blacas, seigneur de Carros. Ce qui demeure constaté par un arrêt de maintenue sur la noblesse, rendu le 18 novembre 1661, par les commissaires du roi, en faveur de messire Claude de Blacas, seigneur de Carros. Cet arrêt, qui nous a été mis sous les yeux, établit la généalogie de cette branche, depuis le 6 mai 1245, jusqu'au 18 novembre 1667. Il se trouve à Aix, dans les archives de la cour des comptes. Mais nous attendons, pour donner la généalogie de cette maison, un mémoire détaillé.

---

JUBIÉ, famille originaire de Saint-Marcellin, dans la province de Dauphiné, fut honorée en 1788, par S. M. Louis XVI, de lettres de noblesse. Cette faveur fut la récompense des services qu'elle avait rendus au commerce de France et à l'Etat.

I. Noël-Joseph JUBIÉ, né à la Sône en 1727, d'une des plus anciennes familles de bourgeoisie de Dauphiné, ses aïeux exerçant la charge de notaires à Saint-Jean-de-Bournay depuis le quatorzième siècle, commença ses travaux par introduire dans le Quercy la culture en grand du mûrier, ainsi que les procédés pour obtenir de belles soies. Son père et son aïeul les avaient déjà naturalisés en Provence, en Languedoc et en Dauphiné. Il y établit à Montauban, sous les ordres de M. de l'Escalopier, qui en était intendant, une filature de cent vingt fourneaux, qui acheva son ouvrage.

Il fut ensuite inspecteur du commerce et des manufactures dans les provinces d'Anjou, de Maine, de Touraine et d'Auvergne, pendant que MM. de Magneville et de la Michodière les administraient. Son frère, qui fut depuis inspecteur général très-distingué, le remplaça dans cette dernière province, sous les ordres de M. de Chazerat.

Dans le temps qu'il se livrait à ces fonctions en Touraine, il fut envoyé par M. de Trudaine, en Angleterre, pour y recueillir des procédés utiles aux manufactures de

Lyon, et il parvint à remplir les vues de cet excellent administrateur et à enrichir ces manufactures.

De retour en Dauphiné, lors de la mort de son père, et devenu chef de la manufacture royale de filature et d'organsinage de soie de la Sône, il porta cet établissement à une grande perfection. Il y établit à grands frais, en 1773, les moulins de l'invention du célèbre mécanicien Vaucanson; ce que lui valut, en 1780, une pension du roi, de 1200 francs, réversible par moitié sur son épouse; bienfait auquel furent ajoutées, en 1788, les lettres de noblesse que S. M. daigna lui accorder.

Il fut nommé, vers cette époque, à l'administration de la province; il exerça depuis les fonctions de maire de sa commune, et celles de conseiller de préfecture du département de l'Isère; enfin, il fut sous-préfet de Saint-Marcellin jusqu'à sa mort, en 1803.

Il a laissé les enfants qui suivent :

1.° Pierre-Joseph-Fleuri, dont l'article viendra;

2.° Joseph-François Jubié, né en 1765. Il a été constamment occupé, avec son père et son frère, à porter la manufacture royale de la Sône au plus haut degré de perfection. L'état florissant où il a élevé cet établissement, le rend encore plus digne de son titre de *manufacture royale*, si justement acquis sous la direction de son père et de son aïeul. Il a été maire de la commune de la Sône, et il fait partie du collège électoral de l'arrondissement de Saint-Marcellin. De son mariage avec madame Rose du Rif, en 1794, il a eu trois fils et une fille :

a. Léon, né en 1800;

b. Théodore, né en 1802;

c. Fleuri, né en 1804;

d. Adèle, née en 1795.

3.° Marie-Joséphine-Charlotte-Judith Jubié, née en 1758; mariée en 1776, à Pierre-Vincent Pochin de la Bruyère, directeur de la manufacture royale de canons de Saint-Gervais, dont elle est veuve.

II. Pierre-Joseph-Fleuri Jubié, né à la Sône en 1759, fut chargé de diverses inspections concernant le commerce et les manufactures de France, puis appelé à l'administration publique, et porté deux fois aux assemblées législa-

tives : la première, au conseil des cinq-cents; en 1795, après le cessation de la terreur, dont il avait failli être l'une des victimes. Il y signala son attachement pour la cause de l'auguste maison de Bourbon, en faisant constamment cause commune avec les députés qui préparaient le retour à l'autorité légitime, et n'échappa que par hasard à la proscription.

Pendant son séjour à Paris, à cette époque, il fut l'un des fondateurs de la caisse des comptes courants, à laquelle la banque de France a succédé.

De retour chez lui, il fut appelé au conseil général du département de l'Isère; ensuite, lors de la mort de son père, à la sous-préfecture de Saint-Marcellin, jusqu'en 1804, époque de sa seconde nomination aux fonctions de législateur, lesquelles ont cessé en 1808.

Il est en ce moment membre du conseil général des fabriques et manufactures de France, auprès du ministre de l'intérieur; il fait partie du collège électoral du département de l'Isère; il est copropriétaire avec son frère de la manufacture royale de la Sône.

Il a épousé, en 1789, Jeanne-Bénédicté de Messance, fille de M. de Messance, conseiller du roi, receveur particulier des finances des élections de Saint-Etienne et de Montbrisson, mort dépouillé de sa fortune et victime de son attachement à ses souverains. Il était auteur d'un Traité très-estimé sur la population de la France, traité qui fait autorité. M. Jubié a de ce mariage les enfants qui suivent :

1.° Auguste-Louis-Pierre-Joseph, né en 1790, est en ce moment maire de la commune de la Sône, et membre du collège électoral de Saint-Marcellin ;

2.° Noël-Joseph-Jules, né en 1791, officier du génie; il a été fait prisonnier près de Kowno, lors de la retraite de Russie, après avoir défendu Smolensko, détruit ses fortifications, et avoir combattu au passage de la Bérézina et à Wilna ;

3.° Joseph-Jean-Baptiste-Constant, né en 1793, a fait les campagnes d'Espagne et d'Italie depuis 1811, comme sous-lieutenant, ensuite lieutenant au premier régiment de hussards, et vient d'être nommé adjudant-major du régiment des Hussards du roi ;

4.° Antoinette-Bénédicté-Léon, est née en 1801.

*Armes.* Mi-partie. La première, fond d'argent, chargée d'un

*murier de sinople*, sur lequel dix vers à soie *d'argent*, entourée de la légende : *Illorum ope hæc ditata est Gallia*. — La seconde, fond d'azur, chargée d'une aigle *d'argent*, tenant dans ses serres une perdrix de même, au chef *de gueules* avec trois étoiles *d'argent*.

MÉALET DE FARGUES (DE), famille d'Auvergne, noble d'extraction, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps, a fourni des comtes de Lyon et des chevaliers de Malte, parmi lesquels il y eut un grand-maréchal de l'ordre.

I. Dorde DE MÉALET, seigneur de Fargues, de Romegoux et de Glénat au diocèse de Saint-Flour, épousa le 29 novembre 1537, Antoinette de Sermur, fille de noble Pierre de Sermur, seigneur de la Beisserette. Il fut fait lieutenant-général au gouvernement de Charlat et Murat par lettres de Claude de Bourbon, en date du 27 octobre 1560; comte de Buset, gouverneur, pour le roi, des vicomtes de Charlat et de Murat. Il fit son testament le 6 novembre 1563. Il eut pour fils :

- 1.° Jacques, qui suit;
- 2.° Antoine.

II. Jacques DE MÉALET, seigneur de Fargues, Romegoux et de la Capelle, gentilhomme de la chambre du roi, épousa Catherine de Trémolière, fille de haut et puissant seigneur Raymond de la Trémolière, sieur de Roffiac et d'Alenc, et de Dauphine du Prat. Leur contrat est du 16 janvier 1564. Sont issus de ce mariage :

- 1.° Jean, qui suit;
- 2.° N..... de Méalet, marié à noble Jean de Barriac, seigneur de Barriac et du Caylar;
- 3.° Marguerite, mariée à noble Hector de Cases, seigneur de Pons, en 1592.

III. Jean DE MÉALET, seigneur de Fargues, de Romegoux, de la Capelle et de Roffiac, épousa, le 23 septembre 1600, Claude-Roberte de Lignerac, fille de Pantaléon-Robert de Lignerac, seigneur de Cambon et de l'Espinasse, et de Louise d'Anjou. Ils laissèrent un fils, qui suit :

IV. Pantaléon DE MÉALET, seigneur de Fargues, chevalier de l'ordre du roi, et gentilhomme ordinaire de sa chambre, épousa, le 3 octobre 1622, Louise de Brugier,

filles d'Amable de Brugier, écuyer, seigneur d'Avenaux, et de Louise de la Richardière. Ils eurent un fils dont l'article suit :

V. Amable DE MÉALET, baron de Fargues, seigneur de Roffiac et autres lieux, épousa, le 29 juin 1673, Marguerite Laparra, fille de Claude Laparra, du lieu de Varboulès, près d'Aurillac en Auvergne, et de Marie de la Ronce. Cette Marguerite Laparra était sœur de N.... Laparra, ingénieur et lieutenant-général des armées du roi. De ce mariage vinrent :

1.° N.... de Méalet, qui suit :

2.° Françoise-Louise, née le 14 juillet 1677, et reçue à Saint-Cyr au mois de juin 1687, sur les preuves de sa noblesse.

VI. N..... DE MÉALET, comte de Fargues, baron de Vitrac, ancien capitaine au régiment du Perche, épousa, en 1727, N..... de la Carrière, fille d'Antoine-Raymond de la Carrière, alors prévôt ou vice-bailli d'Aurillac et de Montauban. Il eut de son mariage :

VII. Jean-André DE MÉALET, comte de Fargues, seigneur de Romégoux et autres terres, capitaine des grenadiers dans Bourbonnais, infanterie, reçut trois coups de feu à la tête dans ses diverses campagnes. Il avait épousé N..... Massebau de Sédailles, de laquelle il laissa six garçons et deux filles; parmi les six garçons il y eut cinq chevaliers de Malte. Son successeur :

VIII. Jean-Joseph DE MÉALET, comte de Fargues, seigneur de Romégoux et autres lieux, capitaine dans Royal, cavalerie, fut prendre les ordres de Mg<sup>r</sup>. le comte d'Artois à Turin, en 1790, avec deux autres gentilshommes de la province. Il émigra en 1791. Il a fait les campagnes dans l'armée des princes, comme officier dans la compagnie des gentilshommes d'Auvergne. Il venait d'obtenir, à l'instant de sa mort, en 1794, la propriété d'un régiment de dragons de son nom, dont le commandement passa alors à son frère le commandeur de Fargues, qui fut employé dans l'armée de Mg<sup>r</sup>. le prince de Condé. Il avait épousé Victoire de Pons de Bénestat, fille unique du marquis de Pons, ancien capitaine de cavalerie. De ce mariage vinrent :

1.° Antoine, comte de Fargues, officier dans le régiment de son oncle à l'armée de Mg<sup>r</sup>. le prince de



Condé, puis capitaine dans les hulans de Merfeldt au service de l'Autriche : il est né en 1775 ;

2.° Jean-Joseph, dont l'article suit.

IX. Jean-Joseph DE MÉALET, comte de Fargues, né en 1776, chevalier de Malte, émigra en 1791. Il a fait les campagnes dans l'armée des princes en qualité de lieutenant dans le régiment de Fargues. Il fut président des administrations des hôpitaux de Lyon. Il servit en qualité de chef de cohorte dans la garde nationale de cette ville, et s'acquitta des devoirs d'un sujet fidèle et dévoué, dans les circonstances qui rappelèrent l'auguste maison de Bourbon sur le trône de France en 1814. Ce fut à cette occasion qu'ayant été chargé d'une mission secrète auprès de Monsieur, frère du roi, par le corps municipal de Lyon, il reçut de S. A. R. la décoration de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il fut nommé ensuite colonel de la cavalerie de la garde nationale lyonnaise, par le commissaire de Sa Majesté, M. le comte de Noaillès. Il épousa à Munich en 1801, Antoinette-Sybille-Sabine Ballard d'Arnas. Sont issues de ce mariage :

1.° Jeanne-Joséphine-Caroline-Aimée-Sabine, née le 18 mai 1801 :

2.° Victoire - Joachime - Emma, née en décembre 1803.

3.° Jeanne-Julienne-Olympe, née en 1805.

*Armes.* D'azur, à trois étoiles d'argent, deux et une, au chef d'or.

GRAIMBERG, famille ancienne, établie depuis le seizième siècle dans la Picardie, où elle a formé les branches des vicomtes de Nogentelle, des seigneurs de Belleau, des seigneurs de Gaulne et de Torci, relatées dans le nobiliaire de Picardie, édition de 1699 : elle est originaire du cercle de Bourgogne, où ont subsisté jusqu'à nos jours plusieurs maisons de ce nom, dont celle de Gransberg a conformité d'armoiries avec elle, ainsi qu'on le voit dans le grand armorial allemand de Weigl, tome 2, page 37.

La maison de Graimberg s'est alliée à celles de Rouci, Sugni, Niceron, Vassan Boursonne, Hettanconrt, Dublaisel, Faure, Mornai, etc., et a occupé dans le militaire des emplois importants. Jean, vicomte de Nogentelle, était, en 1582, gouverneur de Château-Thierry et la

Ferté-Milon ; il conduisit au duc d'Alençon, fils de France, un nombre considérable de gentilshommes dans sa malheureuse expédition de Flandres. François, seigneur de Belleau, suivit, avec la fleur de la noblesse française, le duc de Beaufort à la défense de l'île de Candie ; il fut depuis capitaine-lieutenant de l'escadron de l'arrière-ban de l'Île-de-France ; Charles, son fils aîné, fut page du roi Louis XIV et servit dans les mousquetaires : Renaud, son second fils, périt en 1734 au siège de Philisbourg, capitaine aux gardes-françaises.

Le chef de la maison de Graimberg est aujourd'hui François, député de la noblesse aux états-généraux en 1789, vicomte de Vaustin, seigneur de Belleau, d'Hacqueville, Béancourt, Paars, la Croix, Puiseux, Saint-Gengoulph, etc., capitaine au régiment du roi, infanterie. Le comte de Graimberg, après sa présentation au roi, s'occupait de faire ériger ses terres en un marquisat de son nom, lorsque les effets de la révolution le forcèrent de sortir de la France. Sa fidélité à la cause de l'auguste maison des Bourbons le retint hors de sa patrie jusqu'à la paix d'Amiens : alors il revint en France après avoir servi d'abord dans l'armée des princes français, puis au régiment anglais de Dillon, où Sa Majesté britannique l'avait gratifié d'une compagnie : ses quatre fils servirent la même cause dans divers corps. Les suites de la révolution, en détruisant ou dispersant les titres et papiers de sa famille, l'obligent d'apporter un délai dans la communication de sa généalogie et celle des autres branches. Elle paraîtra avec détail dans la suite de cet ouvrage.

Graimberg porte d'azur à trois besans d'or.

---

ABZAC (D'), famille originaire du Périgord, où se trouve une forteresse de son nom. M. d'Hozier en parle comme d'une famille qui, indépendamment de ses services et de ses alliances, est, par son ancienneté, reconnue unanimement pour une des premières maisons de la Provence, qui a été son berceau (1).

Il est probable qu'elle a pris son nom d'un château situé

---

(1) L'auteur de cette notice travaille depuis plusieurs années à un Mémoire étendu et détaillé sur toutes les branches de la maison d'Abzac, pour lequel il a déjà amassé beaucoup de matériaux.

à 3 lieues de Périgueux, connu aujourd'hui sous le nom d'*Ajac* ou d'*Ajat*, mais qu'on écrivait anciennement *Abzac* (de *Abzaco*). L'orthographe de ce nom varie singulièrement dans les anciens titres : on le trouve écrit tantôt d'*Apzac* ou d'*Abzac*, quelquefois d'*Azac*, d'*Azat*, d'*Ab-sac*, etc.

L'existence de cette maison est connue depuis le milieu du douzième siècle, et sa filiation est prouvée depuis l'an 1287.

Etienne, Gerard et Hélie d'Abzac firent des donations à l'abbaye de Cadoin, en 1158.

Pierre, Barrière, Boson, Raimond d'Abzac, et autres sujets isolés de la même maison, qu'on ne peut pas rattacher les uns aux autres, firent des donations, dans le même siècle ou au commencement du suivant, aux abbayes de Cadoin, de Dalon, de Chancelade, etc.

Bertrand d'Abzac, chevalier, fut témoin d'une donation faite en 1174 par Guy de Peirals à l'abbaye d'Uzerche.

Un mémoire sans date, mais de l'écriture d'environ l'an 1260 à 1280, contient une espèce de dénombrement où sont mentionnés *en Bertrand d'Apzac*, *en Bos d'Apzac*, et *W. d'Apzac*. Il y est dit que le même Bertrand d'Abzac avait un fief en la paroisse de Limeirac.

La filiation est suivie depuis.

I. Hugues I d'ABZAC, co-seigneur du château et châteltenie de Clarens, damoiseau, est nommé parmi les co-seigneurs de cette châteltenie dans la transaction qu'ils passèrent le samedi après la fête de Saint-Vincent 1287 (v. st.), avec les commissaires d'Edouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, au sujet du droit de leude du château de Clarens. Cette transaction fut confirmée par lettres de ce prince, datées de Bordeaux le 24 janvier de la même année, et par autres lettres du roi Charles-le-Bel, données à Château-Thierry au mois d'octobre 1326.

Il assista, avec la qualité de damoiseau, au contrat de mariage de Guillaume d'Auberoche avec Bertrande de Lacropte, du 13 des calendes de novembre 1299.

Il est nommé Hugues d'Apzac et qualifié *donzel*, *seigneur en partie de Clarens*, dans une reconnaissance de 3 sols de rente, qui lui fut donnée par Bernard Gasset, habitant de la Monzie, le mercredi après la fête de la Purification de la Vierge 1314 (v. st.).

Il ne vivait plus en 1323, suivant la ratification faite en

faveur de Hugues d'Abzac, chevalier, son fils, d'une acquisition qu'il avait faite.

On ignore le nom de sa femme et le nombre de ses enfants; on sait seulement qu'il fut père de :

1.<sup>o</sup> Hugues d'Abzac II, dit le jeune, chevalier, mentionné dans un grand nombre d'actes depuis l'an 1319 jusqu'en 1357.

Il est nommé dans un compte du trésor de l'an 1329, par lequel il paraît qu'ayant été condamné à 300 liv. par le sénéchal de Périgord, l'an 1328, il en paya seulement 90 liv.

Il servait en 1340 en qualité de chevalier bachelier, avec sept écuyers, sous le gouvernement de M. Payen de Mailly, sénéchal de Périgord, capitaine et gouverneur de cette sénéchaussée. (*Compte de Barthélemy du Droch.*)

Quelque temps après, ayant embrassé le parti anglais, Jean, fils et lieutenant du roi de France, confisqua tous les biens et rente qu'il avait tant dans la châtellenie d'Auberoche qu'à la Munzie, et les donna à Hélie de Sudor. Hugues d'Abzac quitta alors le Périgord, et se retira probablement en Angleterre, où il demeura jusqu'à l'époque de la bataille de Poitiers. De retour en Périgord, vers l'an 1356 ou 1357, il bâtit le château de Montlatrue où il passa le reste de ses jours. Il fit son testament (1) vers le même temps, c'est-à-dire vers l'an 1360, par lequel il laissa l'administration de ses biens et de ses enfants à Alais de la Cropte, dame sa femme, et institua Jean, son fils, son héritier universel.

Il avait été marié deux fois : 1.<sup>o</sup> avec Marguerite de Neuville, sœur (sans doute utérine) de Renaud de Born, seigneur de Hautefort et de Thénon, lequel, par acte du samedi après la fête de Saint-André 1333, promet de payer à Hugues d'Abzac, chevalier, la somme de 130 liv., à cause (dit-il) du restant de la dot de Marguerite de Neuville, sa sœur (de Renaud de Born); 2.<sup>o</sup> avec Alais ou Alays de la Cropte, fils de noble Fortanier de la Cropte,

---

(1) Ce testament est sans date, mais d'une écriture d'environ l'an 1350 ou 1360.

damoiseau, laquelle était veuve en 1362, et vivait encore en 1366. Il provint de ce mariage deux enfants, nommés Jean et Guillaume d'Abzac, qui sont mentionnés dans le testament du même Fortanier de la Crote, daté du 2 des ides de janvier 1367 (v. st.), et qui moururent bientôt après sans alliance.

2.<sup>o</sup> Guy, dit Guinot d'Abzac, qui suit.

On trouve vers le même temps maître *Bertrand d'Abzac*, chevalier, témoin d'un acte de l'an 1333; Guillaume d'Abzac, prêtre en 1343; Arnaud d'Abzac, qui passa un bail à cens le mardi après l'octave de la Purification de la Vierge 1367 (v. st.), comme administrateur de Jean, son neveu, fils de Guy, son frère. Les notions qu'on a sur ces sujets ne sont pas suffisantes pour pouvoir décider s'ils appartiennent à cette branche ou à quelque autre.

II. Guy, dit Guinot d'ABZAC, 1<sup>er</sup> du nom, damoiseau de la paroisse de la Monzie, fit une acquisition en 1334, conjointement avec Hugues d'Abzac, chevalier, son frère. Il acquit, le 4 des ides de décembre 1340, de Grimoard Barde et sa femme, un jardin situé au bourg de la Monzie.

Le même Guy d'Abzac, damoiseau, et Bertrande de la Pradelle, sa femme, firent donation, le jour des ides de mai 1343, à Bertrand de la Pradelle, donzel, recteur de Bertrie (frère de Bertrande), des biens délaissés par défunte Marguerite de Neuville, sa mère, situés dans la châtellenie d'Exideuil.

Le 13 juillet 1364 il donna quittance pour marchandises à Bergerac. On ignore l'année de sa mort, mais il est certain qu'il ne vivait plus en 1374.

Il avait épousé Jeanne, *nommée aussi* Bertrande de la Pradelle, damoiselle, sœur de Jean de la Pradelle, archevêque de Nicosie, dans l'île de Chypre, dont il eut les enfants suivants :

1.<sup>o</sup> Aimar ou Adémar d'Abzac, qui suit;

2.<sup>o</sup> Hélié, dit Gantonnet d'Abzac, chevalier, passa dans l'île de Chypre, dont, suivant un mémoire de famille, il fut nommé connétable. A son retour, il fit son testament au château de la Douze, le 18 décembre 1401, par lequel il choisit sa sépulture dans l'église des Frères-Mineurs de Périgueux; fit des legs aux églises de la Monzie, de la Douze, etc.;

rappelle les services qu'il a rendus au pape Grégoire XI, dans la ville de Verceil en Lombardie, lorsque ce pape, du consentement du collège des cardinaux, l'établit capitaine-général de ladite ville de Verceil et de toute la Marche de ce pays jusqu'au fleuve du Pô; qu'il lui devait encore 7000 florins d'or; qu'étant en Chypre avec le roi de Chypre, il avait été blessé dans la ville de Famagouste; qu'il avait été malade de ses blessures pendant quatre ans; que depuis, le pape lui donna le commandement de mille hommes d'armes, et des bulles par lesquelles il s'engageait de lui payer 20,000 florins d'or de la chambre apostolique, etc., et institue son héritier universel Adémar d'Abzac, son frère germain.

III. Aïmar ou Adémar D'ABZAC, damoiseau, seigneur de Montastruc, Bellegarde, etc., et du chef de Guillemette de Boniface sa femme, de la Douze, des maisons nobles de Périgueux, Beaugard, etc., doit être regardé comme le chef et la souche de toutes les branches de la maison d'Abzac, actuellement existantes.

Il est connu par une foule de titres, dont le plus ancien contient des lettres expédiées à Toulouse, le 3 janvier 1368 (v. st.) par Louis de France, duc d'Anjou, frère du roi Charles V, et adressées au sénéchal de Périgord, pour mettre Pierre d'Arenthon en possession du lieu de Bergerac et du château de Beaugard.

Il vendit, par acte du mardi après la fête de St-Michel, 1378, à messire Amalric de Barrière, chevalier, seigneur de Reilhac, habitant de la ville de Périgueux, tous les droits et hommages qui lui étaient échus à raison de la succession de Hugues d'Abzac, chevalier, son oncle, sur les bourgs et paroisses de Limeirac, d'Abzac et de Fossemagne, moyennant la somme de 130 florins d'or.

Il transigea, par acte passé au lieu de Moruscles, en Limousin, le 4 mars 1400, avec messire Amanieu de Musidan, chevalier, seigneur de Montclar, au sujet du lieu de Montastruc, dont ce dernier, sans aucun droit et contre la volonté du propriétaire, s'était emparé par violence, en avait pris et pillé les biens et les meubles, et en avait chassé par force la femme et la famille d'Aïmar d'Abzac. Le seigneur de Montclar reconnaît par cet acte, que les réclamations d'Aïmar d'Abzac étaient justes; que

le lieu de Montastruc et ses dépendances lui appartenaient ; mais que comme *ce lieu était beau et fort, et qu'il ne se croyait aussi en sûreté nulle part*, il ne pouvait pour chose au monde, le lui rendre, sinon après sa mort.

Le dernier acte qu'on trouve sur Aimar d'Abzac, est une donation qu'il fit, par acte passé à Castelnau, au diocèse de Sarlat, le 4 août 1414, à son très-cher fils Bertrand d'Abzac, écuyer dudit lieu et château de Montastruc en toute justice, tel qu'il avait été ci-devant possédé par Amanieu de Mussidan, chevalier.

Il avait épousé, en 1372 ou 1373, Guillemette ou Guillemette de Boniface, fille de Lambert de Boniface, chevalier, seigneur de Beauregard, et de Fine de la Roche ; elle était alors veuve de Pierre de Vals, surnommé de Périgueux, neveu de Lambert de Vals, héritier d'Hélie de Périgueux, grand-archidiacre de la cathédrale. Guillemette de Boniface eut un fils de son premier mari, qui survécut à son père, mais qui, étant mort avant sa mère, celle-ci fut son héritière, et porta dans la maison d'Abzac tous les biens des maisons de Périgueux, de Vals et de Boniface. Elle vivait encore en 1428, et laissa de son mariage les enfants suivants :

1.° Olivier d'Abzac, seigneur de la Douze, fils aîné d'Aimar, est mentionné dans des lettres de Jean de France, duc de Berry, du 30 juillet 1412. Il épousa, par contrat du 28 mars 1400, Jeanne Barrière, dame de Reillac ; et cette alliance a donné lieu à l'écartelure des armes de Barrière.

C'est Olivier d'Abzac qui est auteur de la branche de *la Douze* et de toutes celles qui en sont sorties.

2.° Bertrand d'Abzac, seigneur de Montastruc, Bellegarde, Sivrac, Domme, la Force, Maduran, etc., a fait les branches de *Montastruc* et de *Bellegarde*, d'où sont sorties celles de *la Serre*, *la Boissière-Bellegarde*, *Juvenie*, etc.

3.° Gantonnet d'Abzac, tige des seigneurs de *Verdun* et *Prade*, près de Castillonès.

4.° Tristan d'Abzac, fit son testament en 1431, et laissa de Jeanne de Cugnac, sa femme, plusieurs enfants, dont on ignore le sort.

5.° Marquèse d'Abzac, mariée en 1390, avec noble Laurent de Graulier, damoiseau d'Agonac.

Dans le même temps, et sous le règne du roi Charles VI, en 1405, vivait Archambaud d'Abzac, capitaine, lequel, avec Pierre de Saint-Cirq et Bertrand d'Abzac, tenait pour les Anglais et le seigneur de Lesparre, les ville et *chastel* de Castelnau de Berbignières, assiégés par les troupes du roi, commandées par le comte de Clermont, maréchal de France; lequel traita avec le seigneur de Lesparre, et donna auxdits sieurs d'Abzac et de Saint-Cirq, 6000 écus d'or et 8 marcs d'argent, pour remettre *lesdites ville et chastel* en l'obéissance du roi. Il leur fut aussi remboursé 662 liv. 10 s. pour dépenses faites pour le siège, suivant une quittance du 28 octobre 1405, où il est porté que *lesdites ville et chastel estoient une moulte notable et puissante forteresse anglesche, qui lors fut baillée en garde à maître Pons de Beynac, seigneur de Commarque.*

Archambaud d'Abzac était déjà capitaine de Cancon l'an 1400; et le 15 janvier 1411 (v. st.) Charles, duc d'Orléans, lui fit don de 300 liv. de pension et du château d'Auberoche en Périgord.

Aucun des actes qu'on a découverts sur lui n'indique qu'il soit frère des précédents.

N. B. M. D'Hozier, qui a fait imprimer la généalogie de la maison d'Abzac au commencement du deuxième registre de l'armorial général de France, n'a pas été bien instruit de l'histoire de Bertrand d'Abzac et de sa postérité, 1.<sup>o</sup> en ce qu'il ne parle point du genre de la mort de ce chevalier; 2.<sup>o</sup> en ce qu'il suppose gratuitement un autre sujet du même nom de Bertrand, qu'il fait neveu de celui dont il s'agit ici, pour lui attribuer des faits qui n'appartiennent qu'au premier; 3.<sup>o</sup> en ce qu'il n'a point connu le nombre de ces enfants, qu'il réduit à trois, tandis qu'il est constant qu'ils étaient sept: quatre fils et trois filles; 4.<sup>o</sup> en ce qu'il assure positivement que les deux fils nommés *Jean* moururent tous deux sans postérité.

Voici ce qu'on apprend des pièces originales et des renseignements les plus authentiques:

Bertrand d'Abzac, chevalier, seigneur de Montastruc, Bellegarde, Domme, et de plusieurs autres terres, com-



parut dans un très-grand nombre d'actes depuis 1401 jusqu'en 1438. Il eut de grands démêlés avec Guillaume de Cardaillac (qu'il retint long-temps prisonnier), et avec Jeanne de Mouleydier, dame de Montclar, sa femme, au sujet de la terre de Montastruc, située dans la mouvance de Montclar. Il se montra toujours zélé partisan des Anglais dans les guerres que Charles VII eut à soutenir contre ces anciens ennemis de la France, pour recouvrer les provinces qui étaient en leur pouvoir, et notamment la Guienne, qu'ils étaient accoutumés à regarder comme leur ancien domaine.

Bertrand d'Abzac soutenait de tout son pouvoir les efforts que les Anglais faisaient pour conserver cette province; mais enfin, ayant été fait prisonnier à Domme, petite ville située près de la Dordogne, il fut conduit à Limoges, auprès du roi Charles VII, qui lui fit trancher la tête le 11 mars 1438 (v. st.), et ses biens furent confisqués.

Il avait épousé, par contrat du 5 avril 1414, Jeanne de Beynac, fille de défunt Pons de Beynac, seigneur de Beynac et de Commarque; elle fut assistée de Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, comte de Beaufort et d'Alest, vicomte de Turenne et maréchal de France; et il lui fut constitué pour sa dot une somme de 1200 livres tournois. Elle le rendit père de :

1.° Jean d'ABZAC, l'aîné ou le *vieux*, qui, après la bataille de Castillon, gagnée par les Français en 1453, passa en Angleterre, dont il tenait le parti, après avoir fait donation de tous ses biens à Jean, son frère cadet;

2.° Jean d'ABZAC, dit *Pochy* ou *Pochin*, seigneur de Montastruc et co-seigneur de Sivrac, servit le roi Louis XI en 1471, etc., et contracta alliance avec Hélène, dite *Lenote de Montferrand*. C'est de lui que sont sortis les seigneurs de Campagnac et de la Serre;

3.° Jean d'ABZAC, dit *Pitro*, seigneur de Bellegarde, contracta deux alliances: la première, avant l'an 1460, avec Rixende de Boscmorel; et la deuxième en 1477, avec Gilberte de Royère: c'est de lui que descendent les seigneurs d'Abzac de la *Boissière-Bellegarde*, et les barons de *Juvénié*;

4.° Bernard d'ABZAC, passa en Angleterre avec Jean, son frère aîné, d'où il ne revint qu'en 1500,

en vertu des lettres d'abolition que le roi Louis XII lui accorda au mois de janvier 1500. On ignore s'il fut marié ;

5.<sup>o</sup> Raimonde D'ABZAC, nommée aussi marquise, épousa, par contrat du 29 août 1441, Antoine, seigneur d'Hautefort, fils d'Hélie de Gontaut, damoiseau de Badefol, et de Marthe de Born, dame de Thenon et d'Hautefort ;

6.<sup>o</sup> Jeanne D'ABZAC, mariée par contrat du 15 octobre 1458, avec noble Jean de Manas (de Lezergues) habitant à Castelnau-de-Vaux en Quercy ;

7.<sup>o</sup> Philippe D'ABZAC, dont la destinée est inconnue.

*Branche et rameaux de la maison d'Abzac.*

I. La branche des marquis de la DOUZE, qui est l'aînée de toutes celles qui subsistent encore, a été formée par Olivier d'Abzac, marié le 28 mars 1400, avec Jeanne de Barrière ; elle compte dix degrés jusqu'à François d'Abzac, dit le marquis Deverg, marié le 2 avril 1688, avec Marie-Thérèse de Taillefer, et mort sans postérité, en 1698.

II. La branche de REILLAC et MONTANCES, devenue aujourd'hui l'aînée, a été formée par Pierre d'Abzac de la Douze, qui se maria le 2 décembre 1612, avec Marie de Jay, et qui avait pour père et mère, Gabriel d'Abzac de la Douze, chevalier de l'ordre du roi, et dame Antoinette de Bernard de Vieilleville ; elle existe dans la personne de deux frères, qui font le septième degré depuis la séparation de leur branche, et dont l'aîné est veuf sans enfants de mademoiselle de Fayolle. Le cadet, M. Alexandre d'Abzac, a épousé mademoiselle de Bouillac, dont un enfant.

III. Le rameau de GOUDEAUX-SUR-L'ISLE, a été formé par M. Gantonnet-Michel d'Abzac, dit le vicomte de la Douze, capitaine dans le régiment des Carabiniers, chevalier de Saint-Louis, encore vivant, qui, de mademoiselle Tropet, son épouse, a trois enfants.

IV. Le rameau de PEYRAMOND et MONSAC, a été formé par Foucaud d'Abzac, deuxième fils de Gabriel I d'Abzac, seigneur de la Douze et d'Antoinette de Bernard de Vieilleville. Il a eu de Louise de Bosredon, sa femme, deux enfants, dont on ignore le sort.

V. La branche des seigneurs de MAYAC, VILLAUTRANGES et MAILLÉREY, commence à Guillaume d'Abzac ; marié vers l'an 1476, avec Antonie, ou Antoinette de la Cropte ; il

était le cinquième fils de Guy d'Abzac, seigneur de la Douze et d'Aymé de Montlouis. Elle s'est éteinte de nos jours, et au dixième degré, dans la personne d'Antoine-Louis d'Abzac de Mayac, émigré, mort à l'armée de monseigneur le prince de Condé, marié le 9 juin 1776, avec demoiselle Marie-Louise-Charlotte comtesse de Custine, dont il n'a pas eu d'enfants. Il ne reste de cette branche, que deux femmes, madame l'abbesse de la Règle, et madame de Foucauld, sa nièce.

VI. Le rameau de LIBOURNE est sorti de Mayac, et a été formé par François d'Abzac, sixième fils d'Henri, seigneur de Mayac, et de Marie-Benoite de Saunier, marié le 30 mai 1749, avec demoiselle Philippe le Blanc. Son fils, qui est le dernier rejeton, est mort, il y a six mois, sans avoir été marié. Sa mère lui survit, et il laisse une sœur, mariée, sans enfants.

VII. La branche de LIMEIRAC et SARRAZAC, commence à François d'Abzac, deuxième fils de François d'Abzac, seigneur de Mayac et de Souveraine de Paleyrac, lequel se maria le 3 juin 1561, avec demoiselle Louise Jain du Bois. Cette branche a fourni sept degrés, et existe encore (quoiqu'à la veille de s'éteindre) dans la personne de deux frères, dont l'aîné, Pierre-Marie, dit le vicomte d'Abzac, écuyer ordinaire du roi en la grande écurie; il a fait la campagne dans l'armée des Princes, comme officier dans les Mousquetaires, a été marié deux fois; 1.º le 10 août 1777, avec demoiselle Marie-Blaise de Bonneval; 2.º avec N... de Coquart, veuve du dernier rejeton de la branche de d'Abzac de Juvénie; il n'a pas eu d'enfants de ces deux femmes. Son frère, nommé le baron d'Abzac, qui est à la tête du haras de Pin, n'a pas été marié. Il a fait aussi la campagne dans l'armée des Princes, comme garde-du-corps.

VIII. Rameau de MASVIEUX, issu des seigneurs de Sarrazac et de Limeirac, sur lequel on n'a presque pas de renseignements.

IX. La branche de VILLARS et SAINT-PARDOUX sort de Mayac, et a été formée par Guy, ou Guinot d'Abzac, deuxième fils de Pierre d'Abzac, seigneur de Mayac, et de Marguerite de Salignac; elle a fini au cinquième degré, dans la personne de Renée-Françoise d'Abzac, mariée en 1701, avec Claude d'Aloigny, seigneur du Puy-Saint-Astier.

X. La branche de PRESSAC, en Angoumois, sortie de

celle de Saint-Pardoux, a été formée par Raimond d'Abzac, troisième fils de Guy d'Abzac, seigneur de Villars et Saint-Pardoux, et de Louise Brun de la Valade; elle a formé cinq degrés, et a fini dans la personne de Marie-Gabrielle d'Abzac, héritière de Pressac, mariée le 24 avril 1754, avec Thomas d'Aloigny, seigneur du Puy-Saint-Astier.

XI. La branche de FONTLADIER, et de Tuffas en Angoumois, est sortie de celle de Villars, et a été formée par Jacques d'Abzac, deuxième fils de Guy, seigneur de Villars et de Louise Brun de la Valade, lequel épousa, le 31 décembre 1612, Catherine le Poivre, dont il eut Isaac d'Abzac, dont le sort est ignoré.

XII. La branche de la COMBE, la VALADE et la ROBERTIE, en Angoumois, sort aussi de celle de Villars, et commence à Hélié d'Abzac, troisième fils de Guy d'Abzac, seigneur de Villars et de Louise Brun de la Valade, qui se maria le 10 mars 1621, avec demoiselle Marie Chevalier, dont provint Raimond d'Abzac, qui épousa, en 1657, Marie de Valvire. On ne connaît pas la suite de cette branche.

XIII. La branche de CAZENAC, sort de celle de Mayac, et a été formée par Bardin d'Abzac, troisième fils de Pierre d'Abzac, seigneur de Mayac, et de Marguerite de Salignac, lequel se maria le 5 avril 1592, avec Françoise de Cazenac, dame du lieu de ce nom. Le chef actuel de cette branche, époux de mademoiselle de Soire, a plusieurs enfants.

XIV. La branche d'AURENCE et de BIGARQUE, est issue de celle de Cazenac, et a été formée par Charles d'Abzac, deuxième fils de Bardin d'Abzac et de Françoise de Cazenac, lequel épousa demoiselle Berthonneau. On ignore l'état actuel de cette branche.

XV. La branche de FALGUEYRAC, issue des seigneurs d'Aurence, a été formée par Jacques d'Abzac, troisième fils de Charles d'Abzac et de Marie Berthonneau, qui épousa, le 2 janvier 1684, Françoise d'Abzac. Cette branche subsiste encore en trois frères, dont le second, nommé Joseph d'Abzac, officier au régiment de Picardie, a émigré et servi à l'armée de monseigneur le prince de Condé; il a épousé mademoiselle d'Uzech, héritière de Montastruc, dont il a eu cinq filles, non mariées; il a un frère nommé François, officier au régiment de Champagne, qui a servi dans l'armée de monseigneur le duc de Bourbon.

XVI. La branche de MONDIOL, a été formée par Henri d'Abzac, écuyer, successeur de Mondiol, marié le 1<sup>er</sup> oc-

tobre 1639 , avec Anne de Baisselance ; il était le troisième fils de Bardin d'Abzac et de Françoise de Cazenac.

On ignore l'état actuel de cette branche , ainsi que celui de la branche de TREVY , qu'on assure avoir la même origine.

XVII. La branche établie en IRLANDE descend de Marc d'Abzac , frère puîné du seigneur de Mondiol , lequel sortit de France à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes , et se réfugia en Irlande ; il avait épousé Marie d'Abzac , de la branche de la Boissière.

XVIII. La branche de BEAUREGARD , sortie de celle de la Douze , a été formée par Jean d'Abzac , troisième fils d'Olivier d'Abzac , seigneur de la Douze , et de Jeanne de Barrière , lequel se maria en 1428 , avec demoiselle Philippe de Fayolle de Beauregard. Cette branche a fini au quatrième degré , dans la personne de Jeanne d'Abzac , mariée le 15 juillet 1515 , avec François d'Aubusson , seigneur de Castelnouvel en Limousin.

XIX. La branche de MONTASTRUC , a pour auteur Jean d'Abzac , dit Pochy , deuxième fils de Bertrand d'Abzac et de Jeanne de Beynac , qui se maria avec Hélène de Montferrand. Cette branche a fini au quatrième degré par plusieurs filles , dont les deux aînées ont épousé , l'une Bertrand de Ferrand , écuyer , seigneur de Veyran , le 20 janvier 1583 ; et l'autre Galien de Ferrand , écuyer , seigneur de Peyran.

XX. La branche de la FERRE et CAMPAGNAC , sort de celle de Montastruc , et a été formée par Gaston d'Abzac , deuxième fils de Jean II d'Abzac , seigneur de Montastruc et de Gabrielle Cochet , lequel épousa , le 22 mai 1531 , demoiselle Charlotte de Campagnac. Cette branche a formé sept degrés , et a fini dans la personne de Joseph d'Abzac , seigneur de la Ferre , mort émigré à l'armée de Condé. Le rameau de Campagnac sort de la branche de la Ferre , et a été formé par Laurent d'Abzac , deuxième fils de Gabriel d'Abzac , seigneur de la Ferre et de Campagnac , et de Françoise de Beaumont. On ignore son état actuel.

XXI. La branche de BELLEGARDE a été formée par Jean d'Abzac , dit Pitro , troisième fils de Bertrand d'Abzac et de Jeanne de Beynac , lequel fut marié deux fois ; 1.° avec Rixende de Bosmorel ; 2.° , en 1477 , avec Gilberte de Royère. Cette branche a fait cinq degrés , et s'est fondue dans celle de Montastruc , par le mariage de Marquese d'Abzac , fille aînée et principale héritière de Bertrand II

d'Abzac , seigneur de Bellegarde , avec François d'Abzac , seigneur de Montastruc.

XXII. La branche des seigneurs de la FORÊT, la BOISSIÈRE, ou du BUGUE , est sortie de celle de Bellegarde , et a été formée par Gaston d'Abzac , deuxième fils de Jean II d'Abzac , seigneur de Bellegarde , lequel épousa , vers l'an 1505 , demoiselle N... de Beudel , fille du seigneur de Cardou. Cette branche a formé huit degrés , et existe encore dans la personne d'Henri-Venance-Augustin d'Abzac , seigneur de Puymége , ancien capitaine au régiment d'Auxerrois infanterie , et employé en qualité de major aux îles du vent de l'Amérique ; il est chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis , a émigré , et fait la campagne de 1792 dans l'armée de monseigneur le duc de Bourbon ; marié , le 15 juillet 1777 , avec demoiselle Louise-Renée-Rose de Cacqueray de Valmenier , dont il a plusieurs enfants.

XXIII. La branche des barons de JUVENIE, en Limousin, descend de celle la Forêt , et a été formée par Gaston d'Abzac , deuxième fils de Josue d'Abzac et d'Anne de Besco, lequel épousa Peyronne de Bar de la Gazaille. Le dernier de cette branche a épousé demoiselle N... de Cocquart , dont il n'a pas eu d'enfants ; il est mort en détentation en 1794 , laissant une sœur ; et sa veuve s'est remariée en 1804 à M. le vicomte d'Abzac de Limeirac.

XXIV. La branche de la PRADE, de VERDUN, ou CASTILONNÉS, descend de Gantonnet d'Abzac , quatrième fils d'AIMAR d'Abzac , seigneur de la Douze et de Guillemette de Boniface ; lequel épousa , avant l'an 1450 demoiselle Catherine de Sort. De lui descend au onzième degré Aubert-Jean-François-Gery, marié le 11 novembre 1788, à mademoiselle Marie-Anne-Julie de Chabans de la Chapelle Faucher, dont il a des enfants.

*Armes de la maison d'Abzac.*

Au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent à la banded'azur, brisée en cœur, à un besan d'or. A la bordure d'azur, à huit besans d'or. Au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de six fleurs de lys d'or, 3, 3 ; sur le tout, de gueules à trois léopards d'or.

On les trouve ailleurs blasonnées de la sorte :

Au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'or à la fasce de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur, qui *est de Barrière*. Au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'argent, à la bande d'azur, chargée d'un besan d'or. A la bordure besantée d'or, et sur le tout de gueules à trois léopards d'or.

Cimier, une reine de Chypre issante. Supports deux sphynx ailés, aux armes ci-dessus.

GARNIER (DE), famille noble d'extraction et des plus anciennes; elle est originaire du Dauphiné, d'où elle a étendu ses rameaux dans plusieurs provinces du midi de la France; et l'on voit, dès le treizième siècle, les Garnier contracter des alliances avec les meilleures familles du royaume. Ce furent les enfants de Claude Reymond de Garnier Deshières, seigneur de la Valette, qui partagèrent cette maison, en deux branches; celle de Deshières, baron de Miraval, et celle de la Bareyre. La première est établie en Vivarais, département de l'Ardèche, et celle de la Bareyre est fixée en Dauphiné, département de la Drôme.

*Armes* d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef, une en pointe; au chef de sinople, chargé de deux bandes d'argent, accompagnées en trois parties de trois besans de même.

---

DES ROTOURS, famille ancienne de Normandie, tire son origine d'un officier de l'armée de Raoul, premier duc de cette province; elle y a servi avec distinction sous les ducs ses successeurs, et y a toujours tenu un rang honorable parmi la noblesse. Il existe des chartes originales constatant que la famille des Rotours a doté, dès le douzième siècle, la chapelle dudit lieu et plusieurs autres établissements religieux.

I. Jean DES ROTOURS, seigneur de la paroisse de Notre-Dame des Rotours, épousa, en 1270, damoiselle Marie d'Etouché. De ce mariage vinrent :

- 1.° Francistin, dont l'article viendra :
- 2.° Germain, curé des Rotours.

II. Francistin DES ROTOURS fut chevalier de l'ordre du roi en 1302; il acquit la terre du Pointel, et épousa une demoiselle de la reine Jeanne, épouse de Philippe-le-Bel. De ce mariage vinrent :

III. Jean DES ROTOURS, épousa damoiselle Denise de la Meslière, dame du Sac, d'Aimé-Guillaume, etc. De ce mariage vinrent :

IV. Jean DES ROTOURS, III<sup>e</sup> du nom, chevalier de l'ordre du roi, seigneur des Rotours, du Sac, etc., épousa damoiselle Alix de Monteaux, dame du Bourg-Saint-Léonard. De ce mariage vinrent :

V. Robert DES ROTOURS, écuyer, seigneur, etc., épousa

damoiselle Jeanne de Raveton. De ce mariage vinrent :

- 1.° Robert;
- 2.° Gabriel, marié à damoiselle Jeanne de Garneto;
- 3.° Jean, dont l'article viendra ;
- 4.° N...., mariée à M. de Mathan;
- 5.° N...., mariée à M. de Belville;
- 6.° N...., mariée à M. de Mélénger;
- 7.° N...., mariée à M. du Fay;
- 8.° N...., mariée à M. de Corday.

VI. Jean DES ROTOURS (1), IV<sup>e</sup> du nom, épousa damoiselle Denise de Fallix, dame du Coudray au Maine. De ce mariage vinrent :

1.° Robert, seigneur des Rotours et du Coudray, épousa damoiselle Charlotte de la Roy, dame de la Chapelle, d'Audigny, etc. De ce mariage vinrent :

a. Robert, chevalier de l'ordre du roi, qui épousa damoiselle Barbe de la Milleraye, dont est issu deux filles : l'une mariée à M. de la Feuillaye, chevalier de l'ordre du roi, l'autre au baron de Charnazey;

b. Samson;

c. Julien, marié à damoiselle Nicole de Vassy-la-Forest, dont est issu Jean, Jacques, Charles, et quatre filles, dont une mariée à Jean de Marguerit, seigneur du Busq, avocat-général au parlement de Rouen (2);

2.° Jean;

3.° François, dont l'article viendra;

4.° René;

5.° Guillaume;

6.° Samson.

VII. François DES ROTOURS, seigneur du Sac et d'Aimé-

(1) Lots et partages fait par Jean des Rotours, de la succession de Robert des Rotours. — Autres lots devant les tabellions de Falaise, le 2 novembre 1464. — Aveu rendu au roi par le sieur des Rotours, du 17 février 1503, de la terre du Sac, et autres pièces relatées dans l'ordonnance du 11 septembre 1641, sur la famille des Rotours.

(2) On trouve la preuve de ce mariage écrite dans l'Histoire généalogique de France, tome 6, p. 643, B.



Guillaume, fut marié en 1512 avec damoiselle Françoise de *Seran*, paya 56 liv. pour la part à laquelle il aurait été imposé pour la rançon du roi *François*. De ce mariage vinrent :

1.° Louis DES ROTOURS, guidon de la compagnie de M. le comte du Lude, fut tué en Piémont à la prise de Carignan le 23 décembre 1555. Il était chevalier de l'ordre du roi;

2.° Pierre, dont l'article viendra.

François des Rotours épousa en secondes noccs Marie de Vieux-Court, dont sont issus :

- a. Charles, curé du Sac;
- b. Jean, marié à mademoiselle de Frequin;
- c. Guillaume, moine à l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, dont il fut élu prieur en l'an 1575;
- d. Julien, moine en la même abbaye.

VIII. Pierre DES ROTOURS, seigneur du Sac et d'Aimé-Guillaume, reçut de Henri IV, par acte donné au camp d'Argentan, le 30 décembre 1589, une exemption de logement et fournitures de guerre avec permission *d'apposer* *ès principaux portaux de ses maisons les armoiries et pannonceaux dudit roi*: reçut aussi de François de Bourbon, duc de Montpensier, une lettre dont nous donnons ici l'extrait (1). Il fut marié à damoiselle Anne de Vauquelin, fille de M. le baron de Sacy, avocat-général et conseiller au parlement de Rouen. De ce mariage vinrent :

- 1.° Michel;
- 2.° Guillaume, dont l'article suit;
- 3.° François;
- 4.° Louis, et deux filles.

IX. Guillaume DES ROTOURS, seigneur d'Aimé-Guillaume, épousa damoiselle Péronne de Marguerite, dame de Saint-André, de Briouse et de la Roque. De ce mariage vint :

X. Julien DES ROTOURS, seigneur de la Motte, baptisé

---

(1) « Monsieur de Sac, il s'offre une occasion de faire un bon et signalé service au roi, monseigneur, en qui importe le bien et repos du pays; je vous sçais si affectionné à l'un et à l'autre, *comme vous avez très-bien témoigné en ce qui s'est cy-devant passé*, que je me promets que vous ne voudrez faillir au besoin, etc. Je prie le Créateur vous donner, monsieur de Sac, ce que vous désirerez. Caen, etc. Votre bien bon ami.

en la paroisse du Sac le 6 septembre 1612, épousa damoiselle Marguerite de Cairon, par traité devant les notaires de Vire, du 24 mai 1626. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jacques, dont l'article viendra;
- 2.° Philippe;
- 3.° François, et deux filles : l'une mariée à M. de Banville-Truttemer, l'autre à M. René de Sainte-Marie.

XI. Jacques DES ROTOURS, seigneur de Saint-André, épousa, par contrat du 14 août 1676, damoiselle Catherine Larcher. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jacques-Philippe;
- 2.° Charles, marié à damoiselle de Cairon. De ce mariage est issu un fils nommé Michel-Jean-Charles, lequel a été page de monseigneur le duc d'Orléans. Il existe un certificat de M. René-François-Pierre de la Cour, généalogiste de la maison d'Orléans, constatant la noblesse dudit des Rotours pour son admission aux pages, de 1<sup>er</sup> juin 1753.
- 3.° Julien, dont l'article suit :

XII. Julien DES ROTOURS, seigneur de Saint-André, garde-du-corps du roi, épousa, par contrat devant les notaires de Vire, du 4 mai 1728, damoiselle Marie-Léonore Desmots, dame de la Lande, Vaumont, etc. De ce mariage vinrent :

- 1.° Michel-Nicolas-Julien-Joseph, page de la grande écurie, né le 4 mai 1741, décédé sans hoirs à la Lande-Vaumont le 17 août 1761;
- 2.° Jacques-Augustin, dont l'article suit.

XIII. Jacques-Augustin DES ROTOURS, chevalier, baron de Chaulieu, seigneur et patron des paroisses de la Lande-Vaumont, Saint-Martin et Saint-Sauveur de Chaulier, Truttemer-le-Petit, de Crepeau et Montaigu, de la Chapelle, de Saint-Maur-sous-Vire, etc., cheval-léger de la garde du roi, épousa, en premières noces, damoiselle de l'Abbey, dont sont issues deux filles : et, en deuxièmes noces, damoiselle Louise-Félicité Fortin de Marcennes. De ce mariage sont venus :

- 1.° Louis-Jules-Auguste des Rotours, dont l'article suit.

2.<sup>o</sup> Gabriel-François des Rotours, chevalier, marié à damoiselle Joséphine Dubuisson de Courson, dont : 1.<sup>o</sup> Léon ; 2.<sup>o</sup> Alexandre-Antonin.

XIV. Louis-Jules-Auguste DES ROTOURS, chevalier, baron de Chaulieu, né en 1781, a été capitaine dans l'armée catholique et royale sous les ordres de M. le comte Louis de Frotté, a eu le bras fracassé d'une balle à l'affaire de Vire en 1799, a épousé en 1801 demoiselle Antoinette-Adélaïde du Buisson. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Raoul-Gabriel-Jules ;
- 2.<sup>o</sup> Hugues-Antoine ;
- 3.<sup>o</sup> Marie-Thaïs ;
- 4.<sup>o</sup> Anne-Alix.

La famille des Rotours porte pour armes : « D'azur à trois besans d'argent, posés 2 et 1. » Ces armes se trouvent dans l'armorial de Normandie ; sur d'anciens tombeaux dans l'église des Rotours ; dans les ruines de la chapelle de Saint-Maur sous le château de Vire, etc.

PREUD'HOMME (LE OU DE) ; famille noble d'extraction et d'ancienne chevalerie, originaire du Cambresis, où elle est connue par des monuments historiques dès l'an 1200. Carpentier, dans son histoire de Cambrai, mentionne Pinsard le Preud'homme, chevalier, mort en 1351, et Jacques le Preud'homme, lieutenant gouverneur d'Oisy en 1354, lequel avait épousé Antoinette de Heuchin, dame d'Ostricourt. Cette famille est divisée en plusieurs branches, celle d'Haillies et celle de Fontenoy.

I. Pierre DE PREUD'HOMME I<sup>er</sup>, chevalier, vivait en 1261. Il épousa Marie de Bois-de-Fiennes, fille de Henri et de Marie de Saint-Venant, de laquelle il eut :

II. Jean DE PREUD'HOMME, chevalier, seigneur de Langlé, Haluin, etc., mourut l'an 1289. Il avait épousé Alix Orete, fille d'Alard, dont sortit entr'autres enfants :

III. Alard DE PREUD'HOMME, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Aunapes, du Crux, d'Haluin, etc., qui de sa femme Méhault le Prévost-de-Basserode, morte en 1305, laissa :

IV. Alard DE PREUD'HOMME, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Aunapes, du Crux, d'Haluin, etc., mourut l'an

1360. Il avait épousé Agnès de Clermez, fille de Guillaume, et en eut :

V. Pierre DE PREUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Aunapes, etc., après la mort de son frère aîné. Il épousa en 1359 Catherine de Hangouart, fille de Wauthier et de Marie de Villers, de laquelle il eut :

VI. Alard DE PREUD'HOMME, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Aunapes et d'Haluin, mort en 1416. Il avait épousé, vers l'an 1400, Sainte de Relly, dame de Desprets, fille de Colard, seigneur de Relly, et de Catherine de Wavrin; leurs enfants furent :

1.<sup>o</sup> Henri qui suit;

2.<sup>o</sup> Alard, IV<sup>e</sup> du nom, écuyer, panetier du duc Philippe de Bourgogne, en l'an 1452, mort sans postérité. Il eut pour femme Marie Poulain, de Hennin-Liétard, dame de Haillies.

VII. Henri DE PREUD'HOMME, écuyer, seigneur d'Aunapes, Haluin, etc., mourut en l'an 1473, laissant de sa femme Jeanne Chucquet, fille d'Adrien, chevalier, seigneur d'Herseau :

VIII. Jean DE PREUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Aunapes, Haluin, etc., échanson du duc Philippe de Bourgogne en 1458. Il épousa Philipote Poulain, de Hennin-Liétard, dame de Haillies et sœur de Marie Poulain, de Hennin-Liétard, femme d'Alard Preud'homme IV, tous deux susnommés. De ce mariage naquit, entr'autres enfants :

IX. Jean de PREUD'HOMME III, chevalier, seigneur de Haillies, Aunapes, Haluin, Lapecourt, grand-écuyer de la reine de Castille, chancelier et chambellan de Charles, roi d'Espagne. Il mourut le 14 avril 1533, et s'était allié, par contrat de l'an 1505, avec Anne Thouars, fille de Guillaume, seigneur de Mortagne, échanson de Louis XI, roi de France, et de Jacqueline de Carneux. Elle mourut le 14 août 1543, étant de mère de :

1.<sup>o</sup> Charles, qui suit;

2.<sup>o</sup> Philippe, chevalier, seigneur de Boseghein, gentilhomme de bouche de Charles-Quint, en 1548, mort en février 1582, ayant eu de Jeanne de Montmorency, son épouse, fille de Charles, trois enfants morts sans postérité;

3.<sup>o</sup> Isabeau, mariée 1.<sup>o</sup> en 1527, à François d'Ou-

gnies, chevalier, seigneur du Quesnon sur la Deule; 2.<sup>o</sup> à François de la Kétulle, chevalier, seigneur de Ribove; et 3.<sup>o</sup> à Jean de Roisin, chevalier, seigneur de Rongies;

4.<sup>o</sup> Jeanne, mariée 1.<sup>o</sup> en 1530, à François de Bercus, chevalier, seigneur dudit lieu; et 2.<sup>o</sup> à Arnould de Harchies, chevalier, seigneur de la Motte. Elle eut du premier lit deux filles, savoir :

a. Catherine, héritière de Bercus, femme de Philippe de Teuremonde, chevalier, seigneur de Baschy, Méridy, etc., d'où sont issues deux chanoinesses de Denain;

b. Et Madeleine de Bercus, seconde femme de François de Beaufremez, dont une fille aussi chanoinesse de Denain.

X. Charles DE PREUD'HOMME d'Haillies, chevalier, seigneur d'Haillies, Aunapes, Beaumont et Flers, mort en 1562, avait épousé Barbe le Blanc, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Houchin et Meurchin : il en eut :

XI. Jean DE PREUD'HOMME IV, chevalier, seigneur de Haillies et d'Haluin, baron de Poucques et de Neuville, par acquisition de la Carnoye, Langlé, marié l'an 1559, avec Antoinette de Grenot de Cumaing, vicomtesse de Nieupart, dame de Cocquignies, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Jean, qui suit :

2.<sup>o</sup> Henri, créé chevalier en 1604, et reconnu dans ses patentes pour être *issu de prédécesseurs chevaliers* du temps de Saint-Louis;

3.<sup>o</sup> Catherine, mariée en 1568, à Ferdinand de Lichtervelde, chevalier, vicomte de Caeskercke et de Vellenaer. Elle mourut le 2 juin 1622.

XII. Jean DE PREUD'HOMME V, chevalier, seigneur de Haillies, de Neuville, la Carnoye, Haluin, Langlé, Cocquignies, etc., *vicomte de Nieupart*, baron de Poucques, était du conseil de guerre de Philippe, roi d'Espagne. Il fut créé chevalier en 1600, et mourut en 1642. Il avait épousé, au mois de septembre 1606, Catherine de Croix, morte en 1656, fille de François, comte de Croix. De ce mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Alexandre, mort jeune;

2.<sup>o</sup> Jean-François, lieutenant-colonel d'un régiment haut-allemand, tué à la bataille de Rocroy, le 19 mai 1643;

3.<sup>o</sup> Marc-Antoine, qui fut héritier de son frère, et a continué la branche aînée, rapportée ci-après;

4.<sup>o</sup> Pierre, chevalier de Malte, capitaine de cent chevaux cuirassiers, mort au retour de ses caravanes, des blessures qu'il reçut à la bataille de Tervare, proche Bruxelles;

5.<sup>o</sup> Charles-Philippe, auteur des marquis de Werquigneul, rapportés plus loin;

6.<sup>o</sup> Antoinette, mariée en novembre 1653, avec Albert de Maulde, chevalier, marquis de la Buisière, morte sans enfants en 1671;

7.<sup>o</sup> Anne-Marie, épousa, en novembre 1641, Michel de Hangouart, chevalier, baron d'Avelin, tige des comtes de ce nom. Elle mourut le 29 janvier 1682, et son mari en 1699, âgé de 78 ans; tous deux sont enterrés aux Célestines de Lille, dont ils étaient fondateurs;

8.<sup>o</sup> Marie-Catherine-Isabelle, épouse de Godefroi-François de Balbany, seigneur de Veldonc.

XIII. Marc-Antoine DE PREUD'HOMME d'Haillies, troisième fils de Jean, V<sup>e</sup> du nom, et de Catherine de Croix, lequel continue la branche des vicomtes de Nieuport, baron de Poucques, seigneur de Neuville, la Carnoye, Langlé, Cocquignies, etc., mort à Gand le 5 novembre 1699, avait épousé 1.<sup>o</sup> l'an 1657, Marie-Françoise, née comtesse de Basta-Maucrou, morte le 12 janvier 1665, fille de Ferdinand, comte de Basta et du Saint-Empire, et de Françoise Vander-Gracht, etc.; 2.<sup>o</sup> en 1667, Anne-Maximilienne d'Amman, née vicomtesse d'Oomberghe, fille de Gaspard, vicomte d'Oomberghe, et de Jeanne-Philippine Lancals. Il eut du premier lit :

1.<sup>o</sup> Marie-Anne-Antoinette-Françoise, morte à Aunapes en mai 1740. Elle avait épousé, au mois de mai 1679, Antoine de Robles, comte d'Aunapes, mort le 4 novembre 1692.

Du second lit sortirent :

2.<sup>o</sup> Charles-François, mort sans alliance, le 31 août 1721;

3.<sup>o</sup> Marc-Antoine-Albert, qui suit;

4.<sup>o</sup> Albert-Florent, mort âgé, sans alliance, à Lille, en 1738;

5.<sup>o</sup> Jeanne-Philippe, morte fille, le 10 juin 1697;

6.<sup>o</sup> Marie-Anne, mariée le 13 août 1702, à Gilles-François, baron de Lichtervelde, député en 1727 aux états de la province de Flandres, créé comte par lettres données à Vienne, le 22 mai 1745; mort le 14 janvier 1750, et elle le 8 janvier 1766. Ils ont laissé postérité.

XIV. Marc-Antoine-Albert DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Bus, la Carnoye, Schornenberghe, Langlé; vicomte de Nieuport, Oomberghe, Esche et de Burg-Gracht; baron de Poucques, député à la cour de la part des états de Flandres, mort à Gand le 11 septembre 1722, avait épousé, en 1713, Antoinette-Alexandrine, née baronne d'Ongnies de Courrières, dame de Caneghem, morte à Gand le 13 juin 1739, fille de François-Joseph, baron d'Ongnies et de Courrières, lieutenant-général des armées d'Espagne, gouverneur de Courtray, et de Marie-Charlotte de Blasere, dame d'Ydewalle. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Charles-Florent-Idesbalde, qui suit;

2.<sup>o</sup> Marie-Anne-Françoise, dame du Bus, mariée, le 13 avril 1737, avec Antoine-François-Joseph, marquis et comte de Hangouart et d'Avelin, vivans avec postérité;

3.<sup>o</sup> Marie-Augustine-Colette, dame de Carnoye, épouse, le 26 décembre 1745, d'Albert-Constant-Joseph, marquis de Preud'homme, d'Haillies et de Werquigneul, son cousin, rapporté ci-après;

4.<sup>o</sup> Anne-Josephe-Nicole, mariée, le 3 novembre 1746, avec Louis-François-Jérôme, baron de Dion, seigneur de Waudosme, etc., avec postérité.

XV. Charles-Florent-Idesbalde DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, Neuville, Velaine, Caneghem, etc., vicomte de Nieuport, Oomberghe; Esche; baron de Poucques, chambellan actuel de l'impératrice-reine de Hongrie, épousa, en 1741, Marie-Anne-Charlotte Alegambe de Basinghien, fille de Charles, baron d'Auweghem, et d'Isabelle Woutier; duquel mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Louis-Ernest-Charles-Antoine-Hubert, cornette des cuirassiers au service de l'impératrice-reine de Hongrie;

2.<sup>o</sup> Charles-Augustin-Antoine-Jacques, page du

duc Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens et frère de feu l'empereur;

3.<sup>o</sup> Charles-François-Ferdinand- Florent-Antoine, chevalier de Malte en 1747 ;

4.<sup>o</sup> Joseph-Charles-Antoine;

5.<sup>o</sup> Constantin-François-Antoine-Joseph;

6.<sup>o</sup> Hubert-Marie-Florent-Antoine;

7.<sup>o</sup> Charles-Alexandre-Marie-Antoine;

8.<sup>o</sup> Florent-Charles-François-Antoine-Colette;

9.<sup>o</sup> Et Marie-Tranquille-Thérèse-Adelaïde-Antoinette.

*Branche des marquis de Werquigneul.*

XVI. Charles-Philippe DE PREUD'HOMME-D'HAILLIES, chevalier, cinquième fils de Jean V et de Catherine de Croix, épousa, en 1668, Isabelle de Croix, dame de Hauchy, fille de Thomas, seigneur de Malanoy, et de Marie de Warlusel, dame de Hauchy. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Thomas-Albert, marquis de Preudhomme d'Haillies, baron de Hauchy, seigneur de Cuinchy, mestre-de-camp de cavalerie au service de France, marié, 1.<sup>o</sup> avec Anne de Saint-Sauf-Lieu ; 2.<sup>o</sup> à Marie-Guislainne de Villers-au-Tertre. Il mourut à Cuinchy, sans postérité;

2.<sup>o</sup> Antoine-Severin-Joseph, mort sans alliance;

3.<sup>o</sup> Marc-Antoine-Joseph, mort religieux de l'abbaye de Saint-Bertin ;

4.<sup>o</sup> Et Antoine-Joseph, qui suit.

XVII. Antoine-Joseph, chevalier, marquis de Preud'homme-d'Haillies et de Werquigneul, comte d'Haluin (fief qu'il vendit et qui était dans sa main dès le treizième siècle), seigneur de Manchicourt et de Courcelles, capitaine dans un régiment de dragons, naquit posthume et mourut en décembre 1739. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Marie-Françoise-Antoinette de Balbany, fille de Godefroi-François et de Marie-Catherine-Isabelle de Preud'homme-d'Haillies, ci-devant nommés sans hoirs; et 2.<sup>o</sup> en 1720, Catherine-Constance-Eugénie de Dion, fille de Jean, baron de Dion, seigneur de Waudosme, etc., et de Marie-Jérômette de Hamel de Grand-Rullecourt. De ce mariage sont issus:

1.<sup>o</sup> Albert-Constant-Joseph, qui suit ;



2.<sup>o</sup> Marie-Charlotte-Josèphe-Guislain, mariée à Pierre-Auguste-Marie de Wasiers ;

3.<sup>o</sup> Et Marie-Maximilienne-Henriette, mariée, le 1<sup>er</sup> septembre 1760, à Constant - Marie- Hyacinthe-Joseph de Coupigny-de-la-Bargue.

XVIII. Albert-Constant-Joseph, marquis de Preud'homme-d'Haillies et de Werquigneul, chevalier, seigneur de Manchicourt, Courcelles, Vancourt, etc., ci-devant officier dans les cuirassiers de France, a épousé, à Gand, le 26 décembre 1745, Marie-Augustine-Colette de Preud'homme-d'Haillies, sa parente, ci-devant nommée, dame de Carnoye, morte en couches le 7 juin 1752, laissant de son mariage :

1.<sup>o</sup> Charles-Constant-Joseph, né le 3 octobre 1746, mort à Lille le 3 janvier 1754 ;

2.<sup>o</sup> Louis-Henri-Joseph ;

3.<sup>o</sup> Charles-Jérôme-Joseph ;

4.<sup>o</sup> Et Marie-Tranquille-Josèphe, reçue chanoinesse à Denain, le 23 mai 1757, où elle a prouvé la descendance de ses père et mère, depuis inclusive-ment Jean de Preud'homme d'Haillies, III<sup>o</sup> du nom, mort le 14 avril 1533, époux d'Anne de Thouars, suivant la copie authentique qui a été donnée de la carte d'acceptation des dames de Denain.

*Armes.* La branche d'Haillies porte : « De sinople, à l'aigle d'or éployée, becquée et membrée de gueules. » Elle a formé anciennement plusieurs autres branches qui sont actuellement éteintes.

*Branche des le Preud'homme, comtes de Fontenoy, établie en Lorraine.*

I. JEAN LE PREUD'HOMME, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de la Tour de Monthairon, quitta le Cambrésis pour venir s'établir dans le Barrois, où il reçut du duc Antoine de Lorraine, le 5 octobre 1580, une charge de conseiller en la cour des comptes de Bar. Il est dit dans les lettres-patentes que cette charge ne s'accorde qu'à des personnes *de condition noble* ; et il nous a été justifié d'un certificat authentique et patent de messire André-François Jacrens, chevalier, conseiller de la reine de Hongrie et de Bohême, premier *roi d'armes* des Pays-Bas, par lequel il est avéré

et constant que Jean le Preud'homme, ayant quitté le Cambrésis pour venir s'établir dans le Barrois, a pris et adopté pour armes particulières de sa branche, *un champ de gueules à trois chevrons d'or, au chef d'azur, à un levrier passant d'argent : supports, deux levriers de même.* Il avait épousé Barbe de Neuville, avec laquelle il fonda, en 1551, la chapelle de Notre-Dame de Lorette dans l'église de Notre-Dame de Bar. De ce mariage vient, entre autres enfants :

II. Blaise LE PREUD'HOMME, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de la Tour et de Monthairon, conseiller d'état du duc Antoine de Lorraine, épousa le 7 mai 1538 Nicole-Constant de Moranville, de laquelle il laissa entre autres enfants :

III. Christophe LE PREUD'HOMME, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Monthairon, conseiller d'état de Lorraine, lequel épousa Marie Haretel-d'Effrain-d'Origny, de laquelle il eut entre autres enfants :

IV. Blaise LE PREUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Vitrimont, Nicey, Mazirots et autres lieux, conseiller d'état de Lorraine, qui épousa, le 21 septembre 1599, Esther de Combles-de-Beauregard, et mourut le 3 octobre 1637. Il laissa :

1.° Christophe, dont l'article viendra ;

2.° François, conseiller d'état de Lorraine, mort sans postérité de Catherine Roder-de-Casenove-Flavancourt ;

3.° Marie, qui épousa Nicolas Rigault, doyen du parlement de Metz ;

4.° Barbe, mariée le 31 mars 1633 à Simon d'Igny, comte de Fontenoy, colonel de cavalerie en Espagne.

V. Christophe LE PREUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Vitrimont et Bouxurulles, conseiller d'état de Lorraine, épousa, le 27 janvier 1631, Elisabeth de Cabouat. De ce mariage vint :

VI. Blaise-Ignace LE PREUD'HOMME, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Tour, de Monthairon, Nicey, Vitrimont, colonel commandant le régiment de cavalerie du prince Ferdinand de Lorraine ; il épousa Catherine de Châtenoy, dame d'Armanville, héritière du nom de Chastenois. De ce mariage vinrent :

1.° Christophe - François - Louis, dont l'article viendra ;

2.° Charles le Preud'homme, chevalier de Vitrimont, chambellan du duc Léopold en 1700, et tué au siège de Landau ;

3.° N., mort en bas âge ;

4.° Pierre - Georges LE PREUD'HOMME, chevalier, comte de Vitrimont, ancien capitaine de cuirassiers au service de l'empereur Léopold, en 1697, se distingua en plusieurs sièges et batailles, tant en Hongrie qu'en Italie. Il se trouva à la fameuse victoire de Zenta, remportée par le prince Eugène de Savoie, et à la conquête de Saraïo, capitale de la Bosnie. Il fut fait chambellan du duc Léopold en 1700, et de l'empereur François en 1729. Il avait épousé en 1709, Constance-Françoise des Armoises, dame chanoinesse de Remiremont, fille d'Albert, chevalier, comte des Armoises, marquis d'Aunoy, lieutenant - général de la compagnie des gardes-nobles de S. M. I., et de dame Cleron-d'Haussonville. De ce mariage vinrent :

a. Léopold - Christophe, comte de Vitrimont, chambellan de l'empereur et capitaine commandant de ses gardes - nobles, premier chambellan du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas ;

b. Catherinè, dite *mademoiselle de Vitrimont* ;

c. Barbe - Bernarde, mariée en 1732 à Claude-Marie, comte de Bresse, ancien capitaine des gardes - du - corps de Stanislas, roi de Pologne, mestre-de-camp et chevalier de Saint-Louis ;

d. Thérèse, fille - d'honneur de l'impératrice-reine, puis mariée à Vienne, le 22 février 1751, à Jean d'Escalar Desbuch, marquis de Bézora, chevalier de la Toison - d'Or, grand d'Espagne de la première classe, conseiller - d'état et chambellan de l'empereur d'Allemagne ;

e. Marie - Anne, dite *mademoiselle de Chastenois*.

5.° Elisabeth, qui fut mariée au baron d'Hennequin, seigneur de Gellenoncourt d'Adomenil, comte

de Curel et grand louvetier de Lorraine. Elle n'eut qu'un fils, qui mourut sans postérité.

VII. Christophe-François-Louis LE PREUD'HOMME, comte de Fontenoy, chevalier, lieutenant des gardes-du-corps, chambellan du duc Léopold et ensuite son premier maître-d'hôtel, épousa en 1699 dame Louise de Villelume, dame chanoinesse du chapitre de Remiremont, et ensuite doyenne des filles-d'honneur de S. A. R. madame la duchesse de Lorraine. De ce mariage sont issus :

1.° Léopold, dont l'article viendra ;

2.° Blaise-Léopold, chevalier de Malte en 1715, bailli et commandeur de Bellecroix ;

3.° Charles-Louis, aussi chevalier de Malte en 1715, commandeur de Valeure ;

4.° Nicolas-François, marquis de Noviant, dit *le comte de Chastenoy*, fut capitaine de cavalerie au service de France. Il épousa en 1750 Charlotte, fille de Claude-Georges de Barbara de Mazirot, président à mortier au parlement de Metz, et de Marie-Anne de Pontz, baronne de Neuvron, dont il eut deux fils et une fille. L'aîné de ses fils fut officier dans le régiment de Royal-Lorraine, cavalerie, et sa fille a épousé, en 1777, Jean-Jacques de Verdun, l'un des fermiers-généraux de S. M.

5.° Antoinette, fille-d'honneur de S. A. R. madame la duchesse de Lorraine, épousa en 1721 François de Saint-Belin, marquis de Vaudremont, mestre-de-camp de cavalerie et brigadier des armées du roi ;

6.° Et Elisabeth, chanoinesse de l'abbaye royale de Poulangy.

VIII. Léopold LE PREUD'HOMME, chevalier, comte de Fontenoy, capitaine de cavalerie au service de France, ensuite enseigne des gardes-du-corps du duc de Lorraine en 1730, épousa, au mois de septembre 1734, *Louise-Françoise de la Rochefoucauld*, fille de Mathieu, marquis de Bayers, et de Marie-Anne de Turmenies de Nointel. Elle était sœur utérine du *duc de Laval-Montmorency*, lieutenant-général des armées du roi Très-Chrétien et de l'évêque de Metz. Sa sœur avait épousé le *duc de Losvaren-Loos*. Du mariage de Léopold le Preud'homme sont issus entre autres enfants :

- 1.<sup>o</sup> Guy-André-Louis, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> N...., officier de marine ;
- 3.<sup>o</sup> N...., dame chanoinesse à Neuville.

IX. Guy-André-Louis LE PREUD'HOMME, comte de Fontenoy, second exempt des gardes-du-corps du roi de Pologne, duc de Lorraine, colonel de cavalerie au service de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut en 1792. Il avait épousé dame Marie-Josèphe-Cornélie-Philippine-Victoire de Villenfagne, née baronne de Volguelsangle, d'une des premières familles du pays de Liège. De ce mariage il eut :

1.<sup>o</sup> Guy-Mathieu, qui fut, pendant neuf ans, page de chambre de *Monsieur*, comte de Provence, aujourd'hui S. M. *Louis XVIII*. Il mourut un an après sa sortie des pages, en 1788, étant lieutenant dans les dragons du régiment de *Monsieur* ;

2.<sup>o</sup> Erasme, dont l'article viendra ;

3.<sup>o</sup> Aimée, chanoinesse dans le chapitre noble de Neuville en Bresse ;

4.<sup>o</sup> Flore, aussi chanoinesse dans le même chapitre.

X. Erasme LE PREUD'HOMME, comte de Fontenoy, ayant eu la faveur d'être appelé en qualité de page en remplacement de son frère, que *Monsieur* estimait beaucoup, fut le dernier des pages de la chambre de ce prince au moment de la révolution. Il émigra en 1792, fit les campagnes dans l'armée de Mgr. le prince de Condé, et servit ensuite dans les corps à cocarde blanche, en Angleterre. De retour en France, il se maria en 1801 à demoiselle Marie-Eugénie de Franqueville, famille originaire de Flandres, fille de M. de Franqueville, ancien capitaine dans les grenadiers de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. A l'arrivée à Nancy, en 1814, de *Monsieur*, comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, le comte de Fontenoy fut un des premiers gentilshommes qui prirent l'uniforme du prince, et qui se dévouèrent au service de l'auguste maison de Bourbon. Il est membre du collège électoral du département de la Meurthe, et maire de Saint-Jean de Bathelemont. Il a de son mariage :

1.<sup>o</sup> Joseph-Erasme, né en 1805 ;

2.<sup>o</sup> Amélie, née en 1804.

Cette branche porte : « De gueules à trois chevrons » d'or, au chef d'azur, à un levrier passant d'argent; et » pour supports deux levriers de même, et pour cimier un » aigle d'or. »

**BOURCIER DE MONTUREUX ET DE SAINT-AUNEZ (DE)**, famille d'ancienne chevalerie, dont plusieurs rameaux se sont étendus dans les Pays-Bas, le Roussillon, et la Lorraine. Nous allons extraire la généalogie de cette maison de deux arrêts, l'un du parlement de Nancy, du 30 avril 1766, dont la minute est au greffe de la cour, et l'autre de la chambre des comptes de la même ville, du 13 juin 1768, rendus tous les deux d'après les titres et pièces justificatives produits par cette famille.

I. Mathieu DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié de *va-leureux chevalier* dans un brevet de pension accordée à Sybille d'Uxelles, sa veuve, par Philippe III dit le Hardi, fils de saint Louis, roi de France, le 12 août 1285, en considération des services rendus par ledit Mathieu, qui fut tué au siège de Girone. Il laissa :

II. Jehan DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, mentionné dans le brevet de pension accordée à sa mère Sybille d'Uxelles; il fut lieutenant de roi dans les Pays-Bas, et avait épousé Jeanne du Bled, fille de Raoul du Bled, chevalier. De ce mariage vint :

III. Paul DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, qui épousa Ameline de Damas, le 5 décembre 1337, et mourut en 1380; on voyait encore de nos jours son épitaphe et l'écusson de ses armes dans l'église de Saint-Etienne de Besançon. Il laissa :

IV. Robert DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier et écuyer de Jean, duc de Bourgogne, qui fut tué avec ce prince, à Montereau, en 1419. Il avait épousé Isabeau de Longwy, de laquelle il laissa :

V. Renaud DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Burtemont, qui fut chambellan de Philippe, duc de Bourgogne, et avait épousé Anne de Rougemont, de laquelle il eut :

VI. Pierre DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, qui fut capitaine de cent vingt hommes d'armes, et tué le 5 janvier 1476, à la bataille de Nancy, au service de Charles-le-

Hardi, duc de Bourgogne. Il avait épousé Anne de Berthod de Saint-Aubin, de laquelle il laissa :

- 1.° Bernard, dont l'article viendra;
- 2.° Raymond, qui forma la seconde branche des comtes de Bouvier, rapportée plus bas;
- 3.° Huguette, mariée, le 2 mars 1475, à Claude Sauvage, écuyer, capitaine de cent chevaux au service du duc de Bourgogne.

VII. Bernard DE BOURCIER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, marié, le 4 juin 1574, à Pierrette de Sauvage, fille de Ferry de Sauvage, capitaine d'une compagnie d'archers picards au service d'Antoine, comte de Vaudemont. De ce mariage vint :

VIII. Bertrand DE BOURCIER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, lequel épousa, à Mazères au comté de Foix, Marthe de Pontaut, de laquelle il eut :

IX. Paul DE BOURCIER, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, gendarme de la grande paye de la compagnie du maréchal de Montpezat. Il épousa Marguerite de Chaume, en faveur duquel mariage Michel de Pontaut, seigneur de Beaumont, son oncle maternel, lui fit donation, le 23 août 1534, de la seigneurie de Barre, à charge qu'il porterait le nom et les armes de Pontaut. De ce mariage vinrent, entre autres enfants :

- 1.° Jean de Bourcier, qui après avoir été page du Grand-Prieur de France, mourut chevalier de Malte, au voyage de Gerbes;
- 2.° Jean qui suit :

X. Jean DE BOURCIER, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Pontaut et de Barre, gouverneur de Leucate pour le roi de France, guidon de la compagnie d'ordonnance de Henri de Montmorency, maréchal de France, puis gouverneur en chef de la ville de Beaucaire, par commission du 16 septembre 1578, maréchal de camp le 10 février 1584. Les ligueurs le firent mourir le 8 septembre 1589, pour avoir refusé de livrer la place de Leucate. Il avait épousé, le 4 avril 1577, Françoise de Cézély, de laquelle il laissa, entre autres enfants :

XI. Hercule DE BOURCIER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Pontaut et de Barre. Il obtint, comme son père, le gouvernement de Leucate, dont il soutint le siège contre les Espagnols avec tant de courage et d'intrépidité, que le

roi Louis XIII lui en fit témoigner son contentement personnel, en lui adressant une lettre gracieuse le 10 mars 1637. Il avait épousé, le 23 janvier 1607, Marie de Thrésan, de laquelle, entre autres enfants, il laissa :

XII. Henri DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Pontaut et de Saint-Aunez, qui épousa Clerice de Lesignan, nièce du maréchal de Thoiras, qu'il accompagna dans toutes les guerres de son temps. Il commanda un corps de cheveu-légers contre les Anglais qui étaient descendus à l'Isle-de-Rhé, et fut blessé dans la mêlée. Le roi lui fit délivrer, le 30 septembre 1641, un brevet par lequel sa majesté le nommait pour être associé à l'ordre du Saint-Esprit. Il laissa de son mariage :

1.° Charles qui suit :

2.° Claude de Bourcier, dit le comte de Saint-Aunez, né en 1640, et mort sans postérité;

3.° Isabeau, née en 1629, mariée au seigneur de Montredon. De ce mariage vint Charles qui ne laissa pas de postérité;

4.° Gabrielle, née en 1631, mariée au seigneur de Caude Bronde.

XIII. Charles DE BOURCIER, premier du nom, chevalier, marquis de Saint-Aunez, né en 1638, mort sans postérité; en lui finit la branche aînée de cette maison, qui se trouve représentée aujourd'hui par la branche que nous allons rapporter :

*Deuxième branche des comtes de Bourcier, établie en Lorraine.*

I. Raymond DE BOURCIER, premier du nom, chevalier, comte d'Irpo, seigneur de Burtemont, était second fils de Pierre 1<sup>er</sup> du nom, comte de Bourcier et d'Anne Arthod (Voyez page 219). Il fut page du comte de Charolais, puis enseigne d'une compagnie de cent vingt hommes, que commandait son père à la bataille de Nancy, en 1476. Après la mort de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, il passa au service de l'empereur Maximilien, qui l'arma chevalier, et le décora du titre de comte d'Irpo, dans un tournoi donné à Anvers, en 1495. Il mourut en 1517, étant encore au service de l'empereur Charles-Quint. Il avait épousé, le 29 octobre 1496, Jeanne de Bracie; il eut de ce mariage,

II. Charles DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier,



baron de Fez et seigneur de Burtemont ; il servit l'empereur Charles-Quint dans les guerres de Gueldres, d'Italie et d'Afrique, en qualité de capitaine de cheveu-légers, puis de capitaine de trois cents cheveu-pistoliers. Il fut blessé dans ces diverses expéditions, où il sacrifia presque toute sa fortune. Il reçut de l'empereur une pension de deux cents florins, qui fut reversible à ses enfants qui étaient en bas âge lorsqu'il mourut en 1540. Il avait épousé Françoise de Dinteville, de laquelle il laissa :

1.° Jean, comte d'Irpo, capitaine d'une compagnie de chevaux de Carabiniers au service de Philippe III, roi d'Espagne; il fixa sa résidence à Barcelonne;

2.° Claude qui suit :

III. Claude DE BOURCIER, premier du nom, chevalier, était mineur à la mort de son père, qui avait, comme on vient de le dire, consommé toute sa fortune au service de l'empereur Charles-Quint; il fut à sa majorité obligé de prendre le parti de la robe, et fixa sa résidence à Neufchâteau au duché de Lorraine, et épousa Alix ou Alison de Cachet, de laquelle il eut :

1.° François de Bourcier qui épousa, en 1580, Jaquotte de Bar;

2.° Jean qui suit :

IV. Jean DE BOUCIER, 1<sup>er</sup> du nom, de la branche établie en Lorraine, mais le IV<sup>e</sup> du nom de la maison de Bourcier, fut marié, le 25 janvier 1584, à Marguerite du Saulget, fille de noble Claude du Saulget, archer des gardes de Charles III, duc de Lorraine. De ce mariage vinrent :

1.° Pierre qui suit :

2.° François, qui fut capitaine au régiment d'Épinac;

3.° Loyse.

V. Pierre DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, archer des gardes de Charles III, duc de Lorraine, avait épousé Catherine de Sauvage, sa cousine, de laquelle il laissa :

VI. Jean DE BOURCIER, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, lieutenant général au bailliage du comté de Vaudémont fut, *reconnu*, par le duc Charles IV de Lorraine, *dans sa qua-*

*lité de gentilhomme d'ANCIENNE RACE DE TOURNOI et maintenu, lui et sa postérité, dans toutes les qualifications dont ses ANCÊTRES avaient joui, tant dans ses États qu'AILLEURS (1) avec puissance de porter les armoiries de ses dits ancêtres.* Ces lettres-patentes sont datées de Bruxelles, du 17 mai 1646, et relatent dans toute leur forme et teneur les degrés de descendance mentionnés dans la présente généalogie, y compris les seigneurs de Pontaut, d'Irpo et de Saint-Aunez, souche de la branche établie en Lorraine. Jean avait épousé Marthe de Pierreson, de laquelle il laissa :

1.° Claude-François, mort sans enfants de Marie-Thérèse Vision d'Enible, dame de They.

2.° Jean-Léonard, dont l'article suit :

3.° Joseph-Humbert, qui a formé la branche des comtes de Bourcier, barons d'Amermont, seigneurs de Villers-en-Haye, qui sera rapportée plus bas :

4.° Mathieu, doyen de l'église collégiale et curé de Saint-Mihiel ;

5.° Gaspard, mort sans alliance ;

6.° Charlotte-Louise, mariée à Pierre de Toustain, chevalier, seigneur de Viray, lieutenant-colonel du régiment Dauphin, étranger, au service de France.

VII. Jean-Léonard de BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Autrey et de Moineville, obtient le titre de baron, par lettres-patentes du 26 février 1713. Il fut conseiller d'état de S. A. R. Léopold 1<sup>er</sup>, duc de Lorraine, qui le créa premier président de la cour souveraine de Lorraine et Barrois, le 26 septembre 1721. Il mourut en 1725, après avoir été employé dans les négociations les plus importantes, tant en Italie qu'en Allemagne, en France et en Hollande. Il avait épousé Anne de Boulet, de laquelle il laissa entr'autres enfants :

1.° Jean-Louis qui suit ;

2.° Joseph de Bourcier, comte de Moineville,

---

(1) Ce qui prouve d'une manière évidente et authentique que la branche fixée en Lorraine, était reconnue dès cette époque pour avoir pris sa souche dans la maison de Bourcier, des comtes d'Irpo, de Pontaut et de Saint-Aunez.

mort à Florence, lieutenant des cheveu-légers de la garde;

3.<sup>o</sup> Marthe, mariée en 1709 à Nicolas Arnoult, seigneur de Mézières.

VIII. Jean-Louis DE BOURCIER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, comte de Bourcier, baron de Montureux et de Mervaux, seigneur de Valhay et d'Aracourt, conseiller d'état de Lorraine, procureur-général de la cour souveraine de Lorraine et Barrois, mort le 14 mars 1751, regreté de tous ses concitoyens; il avait épousé Marguerite-Françoise de Barrois, comtesse de Kœurs, baronne de Manonville; de ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> Alexis-Augustin qui suit;

2.<sup>o</sup> François-Léonard, comte de Bourcier, baron de Mervaux, marié à Anne-Gabrielle de Milet, baronne de Chevers, dont un fils, nommé *Léonard*, capitaine au régiment de Chartres dragons, émigré en 1791, a fait les campagnes de l'armée des princes. Marié à N... de Fiquelmont, dont deux demoiselles, dont l'une a épousé le comte de la Céras;

3.<sup>o</sup> Jean-Louis, chanoine de l'église primatiale de Lorraine;

4.<sup>o</sup> Marguerite-Catherine.

IX. Alexis-Augustin, I<sup>er</sup> du nom, comte DE BOURCIER, chevalier de Montureux et de Mervaux; seigneur de Valhay et d'Aracourt, brigadier des camps et armées du roi, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, mort en 1769, a épousé Marie-Marguerite de Durfort, de l'illustre maison de Durfort qui a donné plusieurs maréchaux de France, et qui jouit dans ce royaume de l'honneur de la pairie. De ce mariage sont nés :

1.<sup>o</sup> François-Joseph-Dieudonné, dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> Georges-Gabriel, comte de Bourcier-Montureux, connu sous le nom de St.-Aunez, capitaine au régiment d'Alsace, né le 2 novembre 1762, a émigré en 1791, et a fait la campagne dans l'armée des princes, avec le régiment de Royal-Allemand;

3.<sup>o</sup> François-Louis-Joseph, baron de Bourcier, de Montureux, né le 4 mai 1768, capitaine dans le régiment de monsieur, chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis et du croissant de Constan-

tinople, a émigré en 1790, a fait quatre campagnes dans la cavalerie de M. le prince de Condé, et huit autres campagnes dans l'armée anglaise avec laquelle il a fait la guerre d'Égypte, a épousé le 10 octobre 1804, Jeanne-Françoise de Thomassin, comtesse de Bienville, de laquelle il a un fils, nommé *Arthur*, né le 10 juillet 1805;

4.° Sophie, mariée à N<sup>\*\*\*</sup> Drouot de la Cour, marquis d'Esnes.

X. François-Joseph Dieudonné, 1<sup>er</sup> du nom, comte DE BOURCIER, de Montureux, capitaine de cavalerie dans les carabiniers de France, a émigré en 1791, a fait la campagne dans l'armée des princes. Il a épousé, en avril 1786, Amélie de Cœur-de-Roi, fille du premier président du parlement de Nancy, morte en 1808. De laquelle il a eu :

1.° Adolphe-Claude Joseph, né le 17 avril 1787, lieutenant de cavalerie;

2.° Jules-Alexandre-Henri, né le 25 août 1788, mariée à Amélie de Gourcy;

3.° Eugène-Adolphe-René, né le 19 mars 1797;

4.° Claire-Reine-Zoé, née le 19 mars 1791, mariée à Édouard du Bois de Riocour, fils du premier président de la chambre des comptes de Nancy;

5.° Amélie, née le 8 janvier 1792.

*Branche des comtes de Boucier, barons d'Amermont, seigneurs de Villers-en-Haye.*

I. Joseph-Humbert DE BOURCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, baron d'Amermont, seigneur de Villers-en-Haye, était troisième fille de Jean de Bourcier, II<sup>e</sup> du nom, et de Marthe de Pierreson (Voyez page 221). Il fut lieutenant-général du comte de Vaudémont en 1698. Il épousa 1.° Catherine de Grandmaire, 2.° Marguerite de Fisse.

*Du premier lit vinrent :*

1.° Jean-Baptiste-Joseph, dont l'article va suivre,

2.° Thérèse, religieuse.

*Du second lit :*

1.° N... de Bourcier, seigneur de They, capitaine aux gardes de S. A. R. le duc de Lorraine, lequel épousa N... de Tessier, de laquelle il eut plusieurs enfants.

II. Jean-Baptiste-Joseph DE BOUCIER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Villers-en-Haye, fut conseiller-

d'état, maître des requêtes ordinaire de S. A. R. le duc de Lorraine, et son ambassadeur en France pour les affaires du Barrois. Ce fut en sa faveur que la seigneurie d'Amermont fut érigée en baronnie, par lettres patentes du 17 mai 1725. Il épousa Suzanne de Pingnet de Susémont, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Charles-Dieudonné, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Louis, baron de Bourcier, capitaine dans Royal Roussillon, mort en 1808. Il avait épousé Marie-Anne, baronne de Forreau, de Houdemont, de laquelle sont issus; a. *Charles de Bourcier*, capitaine de cavalerie, a émigré en 1790, a fait la campagne dans l'armée de Condé. Marié à Caroline de Lescur, dont un fils nommé *Ludovic*. b. Jean-Jacques-Louis de Bourcier, capitaine de cavalerie, a émigré en 1790, et a fait la campagne dans l'armée des princes; a épousé Suzanne, comtesse d'Huyn, de laquelle il a un fils nommé *Louis*.
- 3.<sup>o</sup> Jeanne Bourcier, mariée à Emmanuel-Dieudonné de Nay, baron de Richécourt, conseiller-d'état de Lorraine.

III. Charles-Dieudonné, 1<sup>er</sup> du nom, comte de BOURCIER, chevalier, baron d'Amermont, a épousé Marguerite Suzanne de Humbert, comtesse de Gircourt; de ce mariage sont nés :

- 1.<sup>o</sup> Charles - Dieudonné - Gabriel, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Jean - François, baron de Bourcier, capitaine au régiment du roi, marié à Anne-Marie - Victoire du Bosc de la Romerie;
- 3.<sup>o</sup> Anne - Marie - Suzanne - Elisabeth, a épousé Charles - Henri - Dominique, comte de Richécourt, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Allemagne près la cour des Deux-Siciles.

IV. Charles-Dieudonné-Gabriel, 1<sup>er</sup> du nom, comte de BOURCIER, de Villers, chevalier, capitaine de cavalerie, a épousé Elisabeth - Scholastique, baronne de Buget, de laquelle il a eu :

- 1.<sup>o</sup> N...., mort jeune;
- 2.<sup>o</sup> Charles-Jean-Baptiste, comte de Bourcier;
- 3.<sup>o</sup> Catherine-Anne-Françoise, mariée au baron de Prey-Crassier;
- 4.<sup>o</sup> Aimée-Marie-Suzanne-Elisabeth.

DE PLANTA (les comtes), famille noble d'ancienne extraction, originaire d'Etrurie, transplantée dans le pays des Grisons; a fourni, en 519, un évêque de Coire; dans la personne d'Ursicin, dont on voit encore le tombeau dans l'église cathédrale. Elle a possédé en fief le comté de l'Engadine; donné plusieurs chevaliers à l'ordre teutonique, des princes évêques de Coire, et des abbesses de différents ordres. Cette famille est subdivisée en plusieurs branches, dont les principales sont celles de Zutz, de Zernetz, de Steinberg, de Samade et de Wildenberg. Cette dernière a fourni les rameaux qui sont établis de nos jours dans le Sontdgaw et dans la province du Dauphiné.

La branche du Sontdgaw s'est fondue, en 1746, dans la maison des marquis de Molans d'Amédor, dans la personne de Joséphine-Clémentine-Marie, dame de l'ordre impérial de la croix étoilée, morte le 12 janvier 1789.

I. Conrad DE PLANTA, 1<sup>er</sup> du nom, reçut de Conrad de Biberach, évêque de Coire, l'investiture du comté de l'Engadine, en 1133. Il laissa :

- 1.° Rodolphe qui suit ;
- 2.° Bella.

II. Rodolphe DE PLANTA, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de Rhémus. Il mourut en 1193, laissant,

III. Conrad DE PLANTA, II<sup>e</sup> du nom, vivant en 1227, reçut de Volfgang de Thunn et de Neubourg l'investiture du comté de l'Engadine. Il mourut en 1257. Il fut père de :

IV. André DE PLANTA, 1<sup>er</sup> du nom, vivant en 1224, reçut en 1271 l'investiture du même comté. Il laissa :

V. André DE PLANTA, II<sup>e</sup> du nom, qui reçut, en 1285, de Berthold de Heiligenberg, évêque de Coire, l'investiture du comté de l'Engadine, pour lui et ses descendants, moyennant la somme de 1050 marcs d'argent. Il épousa N.... d'Invalta, de laquelle il laissa :

- 1.° Jean, vivant à Zutz en 1339. Il n'eut pas d'enfants ;
- 2.° Conrad, dont l'article viendra ;
- 3.° Frédéric ;
- 4.° André.

VI. Conrad DE PLANTA, III<sup>e</sup> du nom, il assista, avec deux de ses frères, en 1317, la veille de Noël, à un tournoi donné par Henri de Carinthie, roi de Pologne et de Bohême, et remporta la bannière. Il laissa :

1.<sup>o</sup> Uldaric, qui fut père de Conrad et de Jean. Ce dernier eut Conrad, lequel fut père de Conradin; signa, en 1429, un traité avec le comte de Toggenbourg, et il ne laissa plus de lignée;

2.<sup>o</sup> Conradin, dont l'article suit.

VII. Conradin DE PLANTA, I<sup>er</sup> du nom; il reçut, conjointement avec Uldaric son frère, l'investiture du comté de l'Engadine, de Henri, roi de Pologne et de Bohême, duquel il vient d'être question. Il laissa :

VIII. Uldaric DE PLANTA, I<sup>er</sup> du nom, qui reçut de Louis, margrave de Brandebourg, l'investiture de plusieurs fiefs, en 1356. Il laissa :

1.<sup>o</sup> André, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Uldaric.

IX. André DE PLANTA, III<sup>e</sup> du nom, vivait en 1390 et 1400. Il fut père de :

X. André DE PLANTA, IV<sup>e</sup> du nom, vivait en 1420. Il laissa :

XI. François DE PLANTA, I<sup>er</sup> du nom, qui vint s'établir dans le Dauphiné et y fut seigneur châtelain de Château-Neuf d'Izère. Il laissa :

XII. Guillaume DE PLANTA, I<sup>er</sup> du nom, dit *le Vieux*, qui laissa :

XIII. Guillaume DE PLANTA, II<sup>e</sup> du nom, dit *le Jeune*, qui épousa Virginie-Madeleine de Combe, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Achille, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Robert, qui épousa Marguerite Durand, vers 1590. Ils eurent une fille nommée Florence ;

3.<sup>o</sup> François ;

4.<sup>o</sup> Marguerite ;

5.<sup>o</sup> Catherine.

XIV. Achille DE PLANTA I<sup>er</sup> du nom, vivait en 1582, et mourut en 1639. Il avait épousé Anne Magnime, de laquelle il laissa :

XV. Aymard DE PLANTA, I<sup>er</sup> du nom, vivant en 1628. Il avait épousé Jeanne Serret, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Aymard, qui épousa mademoiselle de Grassi. Il n'eut point d'enfants ;

2.<sup>o</sup> Ennemond. Il mourut en 1663; il avait épousé Françoise d'Orcière. De ce mariage vinrent Claude, lieutenant - colonel d'artillerie, commandant en second de l'école de Grenoble, et chevalier de l'ordre

royal et militaire de Saint-Louis : il mourut en 1689 ; et François, qui épousa Virginie de Rigot, de laquelle il a eu : 1<sup>o</sup> Joseph-Emmanuel, qui a épousé Geneviève de Ville ; 2<sup>o</sup> Elisabeth, religieuse à Valence ; 3<sup>o</sup> Anne, mariée à M. d'Ebrail, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; 4<sup>o</sup> Elisabeth, mariée à M. Bancel, seigneur de Confoulins ;

3<sup>o</sup> Charles-Jacob de la Thullière, capitaine au régiment de Guimetières, mort de ses blessures, et sans postérité ;

4<sup>o</sup> Jean, qui continue la souche, et dont l'article reviendra ;

5<sup>o</sup> Laurent, qui formera une branche que je rapporterai plus bas ;

6<sup>o</sup> François, capitaine des vaisseaux du roi, mourut en Amérique en 1694, après le combat du *Solide* qu'il commandait, contre le *Garde-Côte*, anglais, qui fut pris ;

7<sup>o</sup> Louis, lieutenant-colonel de dragons au service de France, fut tué à l'affaire de l'Assiette où il monta deux fois à l'assaut ;

8<sup>o</sup> Hélène, mariée à Just-Henri de Blanchelène, seigneur de Canclaut. Elle mourut le 31 mai 1705 ;

9<sup>o</sup> Marguerite, mariée à M. de Gallier ;

10<sup>o</sup> Louise, sœur jumelle de Marguerite, se maria à Jean de Benoît, capitaine de cavalerie, commandant de la ville d'Etoile ;

11<sup>o</sup> Jeanne, a épousé Joseph d'Alberni ;

12<sup>o</sup> Marie, testa en 1663.

XVI. Jean DE PLANTA, 1<sup>er</sup> du nom, épousa Marie-Anne Aymard, de laquelle il eut :

1<sup>o</sup> Ennemond, dont l'article viendra ;

2<sup>o</sup> Claude, } chanoines de l'ordre de Saint-

3<sup>o</sup> Hesque, } Benoît ;

4<sup>o</sup> Marguerite, a épousé René de Vaugrand ;

5<sup>o</sup> Elisabeth.

XVII. Ennemond DE PLANTA, 1<sup>er</sup> du nom, a épousé Marie Ruel, de laquelle il eut :

XVIII. Henri-Joseph-Robert DE PLANTA-WILDENBERG, 1<sup>er</sup> du nom, capitaine de cavalerie au régiment de Fouquet, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand-maréchal héréditaire de l'évêché de Coire, dignité qui lui fut concédée à perpétuité pour lui et ses descen-



dants mâles, par Charles-Rodolphe de Buol, comte de Schawenstein, prince-évêque de Coire, par lettres-patentes en date du 12 novembre 1795. De toute ancienneté, la charge de grand-maréchal héréditaire de cet évêché avait été possédée par la branche catholique des comtes de Planta, établie dans les Grisons. Cette charge était, à cette époque, devenue vacante par la mort de Louis-Auguste, baron de Planta-Wildenberg, lieutenant-général au service de France, propriétaire d'un régiment suisse, et chevalier de Saint-Louis, qui était le dernier rejeton du rameau catholique des Grisons. Henri-Joseph-Robert, mort en 1799, avait épousé, 1<sup>o</sup> le 10 décembre 1743, Claude-Lauze de Moncand; 2<sup>o</sup> le 5 juillet 1750, Louise-Anne de Rast.

*Du premier lit.*

1.<sup>o</sup> Jeanne, religieuse au monastère de Notre-Dame de Valence;

2.<sup>o</sup> Claudine, morte sans alliance.

*Du second lit*

1.<sup>o</sup> Claude-Anne, dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> Laurent-Joseph, chevalier de Planta, capitaine dans Royal-Allemand cavalerie; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 26 octobre 1756, a émigré en 1791, avec son régiment qu'il commandait à cette époque. Il a épousé, le 19 mai 1790, Françoise de Vienne. De ce mariage sont nés: 1.<sup>o</sup> Marie-Réné-Hercule, né le 26 juin 1807; 2.<sup>o</sup> Claude-Marie-Joseph, né le 15 août 1813.

XIX. Claude-ANNE DE PLANTA-WILDENBERG, né en 1752, fourier-major de la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi, avec brevet de capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand-maréchal héréditaire de l'évêché de Coire; a été député de la ville de Valence près S. M. Louis XVIII, à son avènement au trône, en 1814, et a reçu, à cette occasion, la décoration du lys; a épousé, le 16 avril 1796, Marie-Anne-Claire Parisot de Durand. De ce mariage sont nés:

1.<sup>o</sup> Joséphine-Henriette-Anne-Virginie de Planta, née le 14 mars 1797;

2.<sup>o</sup> Trois enfants morts en bas âge:

*Autre branche de Planta-Wildenberg.*

I. Laurent DE PLANTA-WILDENBERG, 1<sup>er</sup> de ce nom, cinquième fils d'Aymard de Planta, 1<sup>er</sup> du nom, a épousé Virginie Pied, de laquelle il a eu:

- 1.° Jean-Baptiste, chanoine d'Uzès;
- 2.° Laurent, dont l'article viendra;
- 3.° Marc-Antoine, chanoine de l'ordre de Saint-Benoît, prieur commendataire de Lussas.

II. Laurent DE PLANTA-WILDENBERG, II<sup>e</sup> du nom, mort en 1783. Il avait épousé Madeleine de Bouvier de Cachard, morte en 1799. De ce mariage vint :

III. Marc Antoine DE PLANTA-WILDENBERG, I<sup>er</sup> du nom, né le 25 août 1765, officier au régiment de Barrois infanterie, en 1781; a émigré en 1791, et a fait les campagnes à l'armée des princes, dans le régiment de Dauphin; a fait partie de la députation envoyée par la ville de Valence à S. M. Louis XVIII, à son avènement au trône, et a reçu à cette occasion la décoration du lys. Il a épousé Joséphine de Rostaing. De ce mariage sont nés :

- 1.° Alexis-Rodolphe, né les 26 octobre 1802;
- 2.° Conrad, mort en 1806;
- 3.° Louise-Fanny, née le 5 février 1805.

*Armes* : « d'argent, chargé d'une patte d'ours naturelle, coupée de » gueules, montante de droite à gauche. Le cimier surmonté d'une » patte d'ours, comme dans l'écusson. »

---

TILLET ou DU TILLET (DU), seigneurs du Tillet, de Pannes, de Gouaix, de Loré, de Montramé, marquis de la Bussièrre, vicomtes de Mallemaison, de Saint-Mathieu, etc., établis en Angoumois et à Paris.

Cette famille ancienne, et des plus honorables, a fourni des hommes illustres dans l'église, la magistrature et l'épée. Les rois de France, dans les diverses lettres-patentes qu'ils ont accordées à cette maison, signalent et mentionnent ses services de la manière la plus éclatante et la plus solennelle. Louis XIV, dans celles qu'il a données à l'occasion de l'érection du marquisat de la Bussièrre, s'exprime ainsi : « Consi- » dérant et voulant récompenser les services du sieur Charles » du Tillet, et ceux que les rois nos prédécesseurs ont reçus » depuis près de *trois cents ans* de ses ancêtres, tant en notre » cour de parlement, notre chambre des comptes de Paris, » que dans nos armées, où ils ont toujours rempli, depuis ce » temps, les charges et les emplois les plus considérables; » considérant d'ailleurs *l'ancienneté* de la maison des du » Tillet, et qu'elle est alliée à plusieurs *maisons illustres* de » notre royaume, et voulant pour ces causes perpétuer leur » nom et mémoire, et faire connaître combien nous avons en » estime les personnes qui en sont dignes, érigeons, etc; »

Nous bornons ici toutes les citations que nous pourrions extraire en faveur de la maison du Tillet, soit des ordonnances de nos rois, soit des monuments qui doivent servir à l'histoire de France, et nous allons suivre M. d'Hozier, juge d'armes du royaume, dans la généalogie de cette famille.

Le premier de cette maison dont on ait connaissance, suivant ce célèbre généalogiste, est :

I. Guillaume DU TILLET, I<sup>er</sup> du nom, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et lieutenant du comte de Toulouse. Il est ainsi rappelé dans une transaction du 5 des ides de mai 1200, où il est dit qu'il avait fait hommage du fief de Boffol ou de Boffon (*de Boffolo*) en l'année 1121. Il est prouvé par le même acte qu'il avait eu deux neveux, nommés :

Pierre, I<sup>er</sup> du nom, varlet, seigneur du Tillet,  
Et Arnaud, qui suit.

Etienne, varlet, autre frère d'Arnaud du Tillet, possédait, conjointement avec lui, le fief du Tillet, lors du terrier qui en fut fait en 1240, et eut un fils nommé :

Pierre du Tillet, III<sup>e</sup> du nom, varlet, que l'on trouve ainsi qualifié dans un partage qu'il fit avec autre Pierre du Tillet, son cousin-germain, fils d'Arnaud, l'an 1293.

I. Arnaud DU TILLET, varlet, seigneur du Tillet ( fils de N.... du Tillet, dont les actes ne font point mention, et neveu de Guillaume du Tillet, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, cité plus haut), fut arbitre avec Pierre du Tillet, son frère, de la transaction ci-dessus citée, du 5 des ides de mai 1200, et passée entre Aimeri de Mareuil, chevalier, seigneur dudit lieu et de Villebois, et Itier de Villebois, écuyer, seigneur de Rocheboncourt, sur une contestation qui s'était élevée autrefois entre Hugues de Mareuil, chevalier, et Itier de Villebois, aïeul dudit seigneur de Rocheboncourt, à l'occasion de la mouvance du fief de Boffol ou de Boffon (*de Boffolo*), dont il avait été fait hommage en l'année 1121 par Guillaume du Tillet, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, oncle desdits Pierre et Arnaud du Tillet. Ce dernier fut père de :

1.<sup>o</sup> Pierre, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Itier, archiprêtre de Mathas (*de Mastacia*),

ainsi nommé dans le partage de 1293, dont nous allons parler.

II. Pierre DU TILLET, damoiseau, seigneur du Tillet, est aussi qualifié seigneur de Saint-Epar (*de Sancto Eparchio*) dans le partage qu'il fit, le mardi avant les Rameaux de l'an 1293, avec Pierre du Tillet, son cousin-germain, fils d'Etienne, des biens qu'ils avaient en commun, et qui consistaient dans le fief du Tillet, celui du Boffol et autres; et dans cet acte il est dit: fils de feu messire Arnaud du Tillet, écuyer (*filiius quondam domini Arnaudi de Tilheto, scutoris, etc.*). Pierre du Tillet, qui est encore qualifié chevalier dans un acte de l'an 1296, fit hommage du fief du Tillet à messire Aimeri de Mareuil, chevalier, seigneur dudit lieu et de Villebois. Il eut pour fils:

III. Guillaume DU TILLET, seigneur du Tillet et chevalier, paraît avec cette dernière qualité dans une vente qu'il fit, le jeudi avant Pâques 1296, à Guillaume Gauthier, seigneur d'Eydon. Il fit hommage au roi du fief du Tillet, relevant de la châtellenie de Villebois, et mourut avant le 5 des ides de janvier 1332. Il eut pour fils:

1.° Hugues, qui suit;

2.° Et Guillaume, qui est qualifié seigneur du Tillet, damoiseau, et paroissien de l'église de Magnac, dans un acte du mardi après la fête de S. Jacques, apôtre, de l'an 1352.

IV. Hugues DU TILLET, damoiseau, seigneur du Tillet, et dit fils de Guillaume, varlet, dans un hommage qu'il fit, le 5 des ides de janvier 1332, à Itier de Villebois, écuyer, seigneur de Rocheboncourt. Il fit encore hommage 1.° le 29 avril 1364 au prince de Galles, pour une maison qu'il possédait en la ville d'Angoulême, et 2.° le 28 novembre 1369 à Raimond de Mareuil, chevalier, seigneur de Mareuil, de Villebois de Boursac et de Vibrac, à cause de la terre du Tillet, relevante de la châtellenie de Villebois. Dans ce dernier hommage est cité celui qu'avait fait pareillement au roi Guillaume du Tillet, son père, damoiseau, et celui que Pierre du Tillet, son aïeul, varlet, fit aussi à messire Aimeri de Mareuil, chevalier, seigneur de ladite châtellenie de Villebois, aïeul dudit seigneur de Mareuil, et ce pour raison dudit fief du Tillet. Hugues du Tillet vivait encore le 5 avril 1373, jour auquel le duc de Berri lui donna une commission relative au service du roi;

il eut de son mariage avec Anne de Ville, Raimond, qui suit :

V. Raimond DU TILLET, damoiseau, seigneur du Tillet et d'Estaulles, a épousé, en novembre 1374, demoiselle Marie de Hautefaye, fille de messire Geoffroi de Hautefaye, varlet, et d'Alymunde Lamberte. Il voulut être enterré dans la paroisse de Dignac, au tombeau de ses prédécesseurs et ancêtres, seigneurs du Tillet. Par ce même acte, il institua son héritier universel Naudin du Tillet, son petit-fils, comme étant le fils et héritier de son fils aîné, et de ladite Marie de Hautefaye, sa femme. Ses enfants furent, suivant ledit testament :

- 1.° N..., qui suit ;
- 2.° Itier, damoiseau, seigneur d'Estaulles, etc., vivant en 1418 ;
- 3.° et 4.° Alymunde et Susanne, non mariées en 1418.

VI. N... DU TILLET, damoiseau, seigneur dudit lieu, ne vivait plus lors du testament de son père du 2 octobre 1418, et avait pour fils :

VII. Naudin DU TILLET, damoiseau, seigneur du Tillet, de Saint-Sulpice, de Boutières, de Vaugerimpe, etc. Il obtint de la duchesse d'Albret, le dernier février 1472, une commisson pour faire la levée d'une compagnie de 160 hommes de guerre pour le service du roi ; et le 28 avril 1492, Charles de Valois, comte d'Angoulême, lui donna la charge d'administrateur et intendant de toutes ses affaires dans la province d'Angoulême. Il est nommé Naudin du Tillet, damoiseau, seigneur dudit lieu, etc. (*Naudinus de Tilheto, domicellus, dominus dicti loci etc.*, dans un acte capitulaire de l'église cathédrale de Saintes, du 29 mai 1477 (original), où il est dit qu'il avait contribué au rétablissement de cette église ; en considération de quoi ledit chapitre lui donne part aux indulgences qui avaient été accordées l'année précédente, par le pape Sixte IV, en faveur des personnes qui contribueraient audit rétablissement. Il avait fait un codicile le 17 juin 1466, et il laissa les enfants qui suivent :

- 1.° Jean du Tillet, qualifié chevalier, seigneur du Tillet, guidon des gendarmes de Charles, comte d'Angoulême, et son maître d'hôtel en 1480, épousa demoiselle N. de Chabot, d'une des plus

anciennes et des plus nobles maisons du Poitou, de laquelle étaient les seigneurs de Brion-Chabot, les seigneurs de Jarnac, etc. Il eut :

2.<sup>o</sup> Hélié, qui suit ;

3.<sup>o</sup> Et Anne, vivante le 30 mai 1514.

VIII. Hélié DU TILLET, chevalier, seigneur du Tillet, d'Estaulles, de Saint-Sulpice, de Boutières, de Vaugerimpe, de Gouaix, de Puyan, de la Salle, de Raix-de-Villars, etc. ; d'abord secrétaire et contrôleur-général des finances de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême ; puis maître d'hôtel ordinaire de ce prince, fut pourvu de l'office de vice-président de la chambre des comptes de Paris, par lettre du roi François I<sup>er</sup>, du 8 janvier 1514.

Hélié DU TILLET fut nommé depuis conseiller du roi en son conseil privé, qualité qu'on lui trouve dans un acte du 12 septembre 1482, où il est rappelé ; il fit son testament le 24 avril 1526, et mourut peu après. Il avait épousé demoiselle Mathurine Petiton (d'autres disent *Petitot* et *Petithomme*), dont il eut :

1.<sup>o</sup> Séraphin, fut créé chevalier avant le 26 janvier 1518, jour auquel nobles et puissants seigneurs, messires Anne de Montmorency, chevalier, seigneur de la Rochepot, et Philippe de Chabot, chevalier, seigneur de Brion, lui vendirent l'office de protonotaire, secrétaire et greffier civil de la cour du parlement de Paris, que le roi leur avait donné, et dont ledit Séraphin du Tillet fut pourvu le 5 novembre suivant, ayant prêté serment en cette qualité le 4 février 1519. Il épousa, par contrat daté du 28 janvier 1518, Marie Pichon, fille de noble homme et sage messire Nicole Pichon, seigneur de Poncy, de Berthemont et de Tressancourt. De ce mariage vinrent : a. Marie, femme de Nicolas Gaudette, seigneur de Dueil, morte avant le 13 septembre 1582 ; b. Françoise, qui fut mariée à Pierre Pynart, seigneur de Dampierre et de Chalifert, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, morte aussi avant 1582 ; c. Anne, qui épousa, avant le 13 septembre 1563, messire Etienne Lallemand, qualifié chevalier, seigneur de Vouzé, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, lequel vivait encore le 10 août 1597 ;

2.° Jean, dont l'article va suivre :

3.° Guillaume, reçu conseiller au parlement de Paris en 1536 ;

4.° Autre Jean, dit *le Jeune*, d'abord chanoine d'Angoulême, puis évêque de Saint-Brieux en 1555, et de Meaux en 1567, se rendit célèbre dans le seizième siècle. Il apprit les langues, l'ancien droit romain et l'antiquité ecclésiastique, et donna plusieurs ouvrages au public, entre autres une Chronique latine des rois de France depuis Pharamond jusqu'en 1547. C'est un des plus savants ouvrages que nous ayions sur notre histoire ; on l'a traduit en français. Ce prélat mourut en novembre 1570. De Thou, Bayle et Moréri en parlent avec éloge ;

5.° Louis, chanoine d'Angoulême, le 30 octobre 1532, et curé de Claix en Poitou. Il donna dans les erreurs de Calvin, et sortit même du royaume avec cet hérésiarque, qui avait été son précepteur ; mais il revint de cet égarement par les remontrances de l'évêque de Meaux, son frère, qui l'alla chercher jusqu'en Allemagne, et lui faisant rompre tout commerce avec ce novateur, le ramena à l'église catholique ;

6.° Anne, qui fut mariée, par contrat du 11 décembre 1508, avec noble et honorable homme et sage messire Pierre Regnier, docteur en droit, conseiller du roi, lieutenant de la sénéchaussée et du comté de Poitou ;

7.° Marie, femme de Nicolas Grandette, écuyer, conseiller-secrétaire du roi ;

8.° Et autre Anne, dite *la jeune*, qui fut alliée, au mois de septembre 1532, à David des Andrieux, écuyer, seigneur de Gademoulin.

IX. Jean DU TILLET, dit *l'ainé*, seigneur du Tillet, de la Salle et autres lieux, fut accusé, d'abord, d'avoir donné dans les erreurs de Calvin ; mais il s'en lava si fortement que ceux de cette nouvelle religion, bien loin de trouver en lui un protecteur, le regardèrent depuis comme leur persécuteur. Il fut reçu, le 15 juin 1521, en l'office de protonotaire-secrétaire du roi et greffier civil de la cour du parlement de Paris, sur la résignation qu'avait faite en sa faveur messire Séraphin du Tillet, son frère, chevalier. Le

18 mai 1568, le roi Charles IX, voulant reconnaître ses bons, agréables et recommandables services, lui fit don de l'office de conseiller-clerc en la cour du parlement de ladite ville de Paris, vacant ou prêt à vaquer par la mort de messire Nicole le Maître, et ce pour en pourvoir l'un de ses enfants. Il avait été marié, par contrat du 9 février 1533, avec demoiselle Jeanne Brinon, fille de noble homme et sage Jean Brinon, seigneur de Pontillaud et de la Busnière-les-Briare, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, et de demoiselle Jeanne Luillier, sa femme. Il mourut le 2 octobre 1570, et fut enterré dans l'église de Saint-André-des-Arcs, à Paris, ainsi que la dite demoiselle Brinon, sa femme, qui testa le 30 novembre suivant, et mourut le 8 décembre de la même année. Ce Jean du Tillet était un savant du seizième siècle; Bayle, Moréri et M. de Thou en parlent avec éloge. Il est auteur d'un ouvrage très-estimé, connu sous le nom de *Recueil des rois de France*. Il eut de son mariage :

1.° Jean, III<sup>e</sup> du nom, qui suit;

2.° Hélié, II<sup>e</sup> du nom, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;

3.° Jacques, seigneur de Puy-Robert, de la Salle, de Raix et de Louche - Langloix; reçu, le 14 janvier 1560, dans la charge de conseiller-clerc au parlement de Paris; obtint (suivant Bayle), le 2 janvier 1578, celle de greffier en chef du parlement. Il était abbé de Saint-Etienne de Dijon bien avant le 5 octobre 1572, et mourut chartreux;

4.° Louis, seigneur de Bois-Ruffier, terre qui lui échut par le susdit partage de 1571; fut reçu le 28 juin 1572, conseiller du roi en sa cour du parlement de Paris, et vivait encore le 20 août 1597;

5.° Séraphin, seigneur du Tillet, fut nommé, le 30 mars 1560, abbé de Beaulieu, au diocèse du Mans, et était aumônier de la reine-mère le 13 septembre 1582;

6.° Madeleine, mariée avant le 3 septembre 1571, avec messire Jacques de Saint-André, vicomte héréditaire de Corbeil, seigneur de Tigery, d'abord conseiller au parlement, puis conseiller du roi en ses conseils, et premier président aux requêtes du palais, à Paris. Elle fit son testament le 18 janvier



1619, et institua Charlotte du Tillet, sa sœur, sa légataire universelle ;

7.° Marie, dame de Mareuil-le-Guyon, près Montfort-l'Amaury, mariée avec Pierre Séguier, chevalier, seigneur d'Aultry, marquis de Sorel, baron de Saint-Brisson, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant civil de la prévôté de Paris, depuis président à mortier du parlement et conseiller d'état, dont elle devint veuve le 6 avril 1602. Elle mourut le 24 avril 1621, et fut enterrée avec lui dans l'église de Saint-André-des-Arcs, à Paris ;

8.° Charlotte, dame de Lassay, de Marcilly et de Loré, vicomtesse de Saint-Mathieu, l'une des dames d'atours de la reine mère, testa, le 1<sup>er</sup> juillet 1634, et mourut le 28 janvier 1636, après avoir fait encore de nouvelles dispositions par son codicile du 26 du même mois.

X. Jean DU TILLET, III<sup>e</sup> du nom, baron de la Bussière, conseiller, notaire, secrétaire et protonotaire du roi, et greffier civil du parlement, pourvu de cette charge le 24 juillet 1552, suivant Bayle; épousa, par contrat du 13 septembre 1567, Jeanne Nicolaï, fille de Louis-Aimard Nicolaï, chevalier, seigneur de Saint-Victor, de Louvres en Paris et de Goussainville, premier président en la chambre des comptes de Paris, et de noble dame Anne Baillet, sa veuve. De ce mariage vinrent :

1.° Jean, baron de la Bussière, conseiller, protonotaire et secrétaire du roi, et greffier civil du parlement, fut honoré de la dignité de conseiller d'état avant le 23 février 1633. Il mourut sans alliance, le 20 décembre 1646, et fut enterré à Saint-André-des-Arcs ;

2.° Elie, qui suit :

3.° Séraphin, qui fut mestre-de-camp d'infanterie, et se fit depuis capucin ;

4.° Et Madeleine, qui se fit religieuse.

(Jean du Tillet, III<sup>e</sup> du nom, eut encore, avec Claude Gaudron, un fils naturel nommé François du Tillet, sieur de Mauvoisin, qui fut légitimé au mois de mars 1615.)

XI. Elie DU TILLET, écuyer, baron de la Bussière et

d'Anglure, conseiller, maître-d'hôtel ordinaire du roi, épousa, par contrat du 18 juillet 1604, demoiselle Françoise de Faucon, fille de messire Claude de Faucon, chevalier, seigneur de Ris, conseiller d'état, premier président du parlement de Bretagne, et de dame Etiennette Hault-de Montmagny, sa veuve. De ce mariage vinrent ;

1.° Jean, qui suit ;

2.° François, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;

3.° Elie, qualifié chevalier, seigneur de la Bussière et de Girolles, fut reçu, le 26 mars 1624, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;

4.° Madeleine, mariée en 1631, avec messire François-Virginie Bon, dit *de Montbel*, chevalier, comte d'Entremont, en Savoie, et de Montbel, marquis de Montillier, de Saint-Maurice, etc., et morte le 30 septembre 1692.

XII. Jean DU TILLET, chevalier, baron de la Bussière, reçu conseiller au parlement de Paris le 26 mars 1632, et depuis conseiller de grand'chambre et conseiller du roi en ses conseils, président aux requêtes du palais, épousa, 1.° demoiselle Claire le Picart, morte le 14 mars 1646, fille de Jean le Picart, seigneur du Plessis et de Périgny, aussi conseiller au parlement, et de dame Jeanne Sublet ; et 2.° par contrat du 3 septembre 1651, demoiselle Marguerite Frézon, morte au mois de septembre 1684, fille de messire François Frézon, conseiller de sa majesté, correcteur ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, et de dame Catherine Feydeau, sa veuve. Il mourut vers l'an 1677, et fut inhumé à Saint-André-des-Arcs, à Paris. De son premier mariage vint :

Jeanne, morte le 12 mai 1728. Elle avait été mariée, avant le 19 juillet 1677, avec messire Antoine Turgot, chevalier, seigneur de Saint-Clair, de Lanteuil, Belon, de Sainte-Honorine, du Mesnil, Gondorien, etc., conseiller du roi en ses conseils, mort sous-doyen des maîtres des requêtes ordinaires de son hôtel, et intendant de Limoges.

Et du second mariage est issu :

Charles qui suit.

XIII. Charles DU TILLET, chevalier, marquis de la Bus-

sière, baron de Ponchevron, fut successivement conseiller au parlement de Paris, par provisions du 1<sup>er</sup> mars 1674, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, par autres provisions du 1<sup>er</sup> mars 1688, dans lesquelles sa majesté dit, « qu'elle voulait reconnaître » en sa personne les longs et agréables services qu'elle et » ses prédécesseurs rois avaient reçus de la famille des » du Tillet pendant plusieurs siècles, etc. » Il prêta serment le même jour, en cette qualité, et encore le 20 avril 1685, à l'occasion du titre de conseiller d'état qu'il avait obtenu le 18 du même mois; il fut pourvu d'un office de président au grand conseil, le 30 mars 1690; il obtint encore des lettres d'honneur de maître des requêtes, le 8 mars 1693; mourut à Paris le 8 juin 1708, et fut inhumé en sa chapelle de Saint-Jean-Baptiste de l'église paroissiale de Saint-André-des-Arcs. Il avait obtenu du feu roi, au mois de novembre 1679, des lettres-patentes portant érection de la baronnie de la Bussière en marquisat, et avait épousé, par contrat du 19 juillet 1677, demoiselle Jeanne-Marie Brunet, fille de messire Jean-Baptiste Brunet, chevalier, seigneur de Chailly, conseiller secrétaire du roi, greffier du conseil, et depuis conseiller d'état, garde du trésor royal et président en sa chambre des comptes, à Paris, et de dame Marie du Cadolu. Il eut de ce mariage :

1.° Jean-Baptiste-Charles, qui suit;

2.° Et Catherine-Angélique, religieuse et supérieure du monastère de la Visitation de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, à Paris.

XIV. Jean-Baptiste-Charles DU TILLET, chevalier, marquis de la Bussière, baron de Pontchevron, comte de Nogent, de Sérigny et de Chailly, d'abord conseiller au parlement de Paris et commissaire aux requêtes du palais, pourvu le 30 mars 1708, fut nommé président en la seconde chambre des enquêtes, le 12 décembre 1714, et obtint des lettres d'honneur pour cette charge, le 15 avril 1727, « en considération de ses services et de ceux (dit sa » majesté) qui avaient distingué ses ancêtres dans les » charges qu'ils avaient remplies en ladite cour, avec tout » le zèle et le désintéressément que l'on pouvait souhaiter » ; il fut fait conseiller d'honneur au parlement en 1738, et mourut à Paris le 8 octobre 1744. Il avait épousé, par contrat du 22 avril 1708, demoiselle Jeanne Lefèvre-d'Ormesson, fille de messire Antoine-François-de-Paule

Lefèvre-d'Ormesson , chevalier , seigneur d'Ormesson , du Cherré ; conseiller du roi en ses conseils , maître des requêtes ordinaire de son hôtel , intendant de justice , police et finances de la généralité de Soissons , et de dame Jeanne-Françoise Lefèvre-de-la-Barre. Il a laissé de ce mariage :

1.° Charles-Jean-Baptiste , qui suit ;

2.° Antoine-Charles , chevalier , seigneur de Pan-nes , de Montboin , etc. ; marquis de la Bussière , baron de Pontchevron , reçu au mois de septembre 1714 , de minorité , chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand prieuré de France , conseiller honoraire au parlement , le 28 mai 1732 , et conseiller du roi en ses conseils , président de la chambre des comptes de Paris , au mois de juillet 1736 ;

3.° Anne-Louise , mariée par contrat du 29 avril 1740 , avec Marie-François-de-Paule Lefèvre-d'Ormesson-d'Amboise , conseiller d'état , intendant des finances , et conseiller au conseil royal du commerce ;

4.° Et Jeanne-Françoise , religieuse du monastère de la Visitation de Sainte-Marie , rue Saint-Antoine , à Paris.

XV. Charles-Jean-Baptiste DU TILLET , chevalier , seigneur de Villarceaux , de Sérigny et de Chailly , né le 23 avril 1710 , fut pourvu , le 18 janvier 1732 , d'un office de conseiller au parlement de Paris , et le 3 février 1736 , sa majesté le fit conseiller en ses conseils et maître des requêtes ordinaire de son hôtel , pour laquelle charge il obtint des lettres d'honneur , le 25 septembre 1756. Il avait épousé , par contrat du 16 juin 1744 , demoiselle Henriette-Louise d'Illiers-d'Enragues , laquelle y est dite fille de haut et puissant seigneur Henri , comte d'Illiers , chevalier , seigneur de Beaumont-Pied-de-Bœuf , capitaine des vaisseaux du roi , et de haute et puissante dame Madeleine-Marguerite-Renée de Selle , sa veuve. De ce mariage sont nées deux filles , dont l'aînée a épousé le marquis de Clermont-Tonnerre-Mont-Oison ; l'autre a épousé le marquis de Fumel , maréchal des camps et armées du roi.

#### *Seconde branche éteinte.*

I. François DU TILLET , seigneur de Pannes , conseiller , protonotaire et secrétaire du roi ; et greffier en chef du par-

lement de Paris en 1638, second fils d'Elie du Tillet et de Françoise de Faucon, sa femme (voyez pag. 238, art. XI), épousa, au mois d'avril 1640, demoiselle Charlotte de Tatin-de-Salins, dame de Bellefaye en Poitou, fille de Philippe de Tatin, dit *de Salins*, seigneur de la Nocle, et de dame Charlotte de Saint-Gelais, dame de Bellefaye. Il mourut le 3 janvier 1673, et sa veuve se remaria, le 30 août suivant, avec Henri de la Grange, marquis d'Arquien, chevalier des ordres du roi, mestre-de-camp du régiment de cavalerie du duc d'Orléans, capitaine de ses gardes suisses, et depuis cardinal, père de la reine de Pologne Sobieski. Elle mourut au mois d'avril 1692, laissant de son premier mari :

1.° Jean, écuyer, mort le 12 juin 1657, âgé de quinze à seize ans;

2.° Jean-François, chevalier, seigneur de Laune, de Pannes, de Bellefaye et de Rossay-lès-Epernon, né le 25 avril 1645, fut reçu avocat général aux requêtes de l'hôtel en 1666, et greffier en chef du parlement au mois de décembre 1672. Il mourut le 9 février 1741, sans postérité;

3.° François-Charles, écuyer, qui fut élevé page de la chambre du roi, en 1673;

4.° Marguerite, mariée en 1668, à Noël Fauche, seigneur de Dannemois, près Falaise, depuis conseiller du roi en son grand conseil;

5.° Isidore, mariée avant le 10 août 1670, avec Michel Jabin, seigneur de Lavau en Bourbonnais;

6.° Et Charlotte, qui fut religieuse et ensuite prieure de Saint-Robert, à Montluçon.

### *Troisième branche.*

I. Hélie du TILLET, chevalier, seigneur de Gouaix, second fils de Jean du Tillet dit *l'aîné*, et de Jeanne Brinon, sa femme (voyez page 235, art. IX), fut fait secrétaire ordinaire du Dauphin, depuis François II, par lettres du roi du 14 mars 1557. Charles IX, dont il était secrétaire de la chambre, ainsi que de la reine sa mère, le pourvut aussi d'une charge de l'un de ses conseillers, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, le 8 mars 1569. Après la mort de ce prince, il continua ses services au roi Henri III, qui le nomma, par provisions du 12 juin 1575, grand-maitre, conseiller enquêteur et général réformateur

des eaux et forêts de France, au gouvernement de Champagne, y compris les bailliages de Provins, de Bourgogne, d'Auxerrois, Lyonnais, Bourbonnais, Auvergne, Mâconnais, Forez, de la Marche et Limousin. Ce prince mit le comble à ses bienfaits envers ledit seigneur de Gouaix, en lui donnant une charge de l'un de ses conseillers maîtres-d'hôtel ordinaires, dont il fut pourvu le 3 avril 1583. Il mourut avant le 23 juillet 1608, et avait été marié deux fois : 1.<sup>o</sup> par contrat du 5 octobre 1572, avec demoiselle Philippe Viole, fille de noble homme maître Jacques Viole, seigneur d'Aigremont et d'Andrezel, conseiller du roi en sa cour de parlement, à Paris, et de noble demoiselle Philippe de Bailly; et 2.<sup>o</sup> avec demoiselle Lefèvre de Caumartin, lors veuve de Jean-Jacques de la Vergne, seigneur de Saint-Leu, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, et fille de Jean Lefèvre, seigneur de Caumartin, trésorier de France et général des finances en Picardie, et de dame Marie Warlet. Du second mariage il n'eut pas d'enfants; mais du premier il laissa :

1.<sup>o</sup> Jean, qui suit;

2.<sup>o</sup> Jacques, auteur de la quatrième branche rapportée ci-après;

3.<sup>o</sup> Louis, seigneur de Fervolles et de Mézières, conseiller au parlement de Paris, nommé avant le 21 juillet 1605, et reçu le 7 juillet 1606, honoré depuis de la dignité de conseiller d'état, mourut le 28 mars 1653, doyen des conseillers-clerks de la grand'chambre, et fut enterré à Saint-André-des-Arcs, à Paris;

4.<sup>o</sup> Charlotte, mariée avant le 12 mai 1599, avec Gédéon de Bethisy, chevalier, seigneur de Mézières, d'Ignaucourt et de Cavermont ou Campvermont, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et capitaine de cinquante cheveu-légers. Elle mourut le 7 mai 1613;

5.<sup>o</sup> Et Angélique, femme de Philippe de Marle, écuyer, seigneur d'Orcheux et en partie de Versigny, conseiller et maître-d'hôtel ordinaire du roi.

II. Jean DU TILLET, écuyer, seigneur de Gouaix, successivement conseiller au grand conseil avant le 21 juillet 1605, maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, le 22 février 1608, conseiller d'état avant le 23 juillet de la même année, et maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du

roi le 14 janvier 1612, obtint des lettres d'honneur de cette charge le 25 janvier 1635, fut fait conseiller d'état ordinaire le 16 juin 1643, mourut le 2 juillet 1647. Il avait épousé, par contrat du 10 août 1597, demoiselle Marie de la Vergne, fille de noble homme messire Jean - Jacques de la Vergne, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, et de demoiselle Marie Lefèvre - de - Caumartin, sa veuve, belle-mère dudit seigneur de Gouaix. De ce mariage vinrent :

1.° Jean qui suit;

2.° Et autre Jean, dit *le jeune*, qualifié chevalier dans le contrat de mariage de Séraphin du Tillet, son neveu, du 17 septembre 1662, auquel il assista.

III. Jean DU TILLET, dit *l'aîné*, chevalier, seigneur de Gouaix, conseiller au parlement de Paris, reçu le 3 février 1623, et depuis conseiller en la grand'chambre de la même cour. Il mourut le 15 mars 1668, et avait été marié deux fois : 1.° par contrat du 23 juillet de ladite année 1623, avec demoiselle Madeleine de Bragelongne (laquelle eut en dot 120,000 livres, somme très - considérable pour ce temps), fille de Pierre de Bragelongne, conseiller d'état, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et de demoiselle Marthe Charron, sa femme; 2.° demoiselle Marie Daurat ou Dorat, de la ville de Chambéri, fille de Pierre (*alias* Etienne) Dorat et d'Antoinette le Grand, sa femme, lors veuve de messire François Marin.

*Enfants du premier lit :*

1.° Séraphin, qui suit;

2.° Jean, abbé, seigneur et prieur-commendataire de Sainte-Marie-Madeleine, de la Fontaine-aux-Bois en Brie et de Notre-Dame de Villars en Mâconnais, mourut à Paris, le 23 octobre 1708;

3.° et 4.° Autre Jean, dit *le jeune*; et François, écuyers, morts jeunes.

*Et du second lit vinrent :*

1.° Louis-François, seigneur de Gouaix, commissaire de la marine, mort en 1697, sans alliance;

2.° Marie, alliée à messire François du Bellay, chevalier, seigneur de Ternay, gouverneur de Vendôme, lieutenant des maréchaux de France et juge de la noblesse du même pays;

3.<sup>o</sup> Marthe-Charlotte, dame de la Châtaigneraye, mariée, en 1688, avec messire Jean d'Ivry, chevalier, seigneur d'Ivry, conseiller-secrétaire du roi ;

4.<sup>o</sup> Charlotte, laquelle était, le 9 juillet 1705, religieuse au monastère du Calvaire, à Paris.

IV. Séraphin DU TILLET, qualifié chevalier, seigneur de Loré et de Rancy, fut reçu le 30 décembre 1661, conseiller à la première chambre des enquêtes du parlement de Paris ; et au mois d'avril 1698, conseiller en la grand'-chambre. Il avait épousé, par contrat du 17 septembre 1662, demoiselle Anne Cazet, morte au mois de mai 1693, sœur de Jacques Cazet de Vaulorte, chambellan du duc d'Orléans, et fille de Sébastien Cazet, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, et de dame Marie le Blanc, son épouse. Il mourut, à Paris, le 14 avril 1705, et laissa :

1.<sup>o</sup> Elie, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Et Marie-Anne-Charlotte, mariée, le 17 avril 1703, avec messire Claude Bonneau, chevalier, seigneur de Purnon, premier maître d'hôtel de la duchesse, puis du duc d'Orléans, et chambellan de ce prince ; elle mourut le 11 mars 1708.

V. Elie DU TILLET, chevalier, seigneur de Loré et de Marsay, fut successivement lieutenant dans le régiment Royal de Dragons, le 12 octobre 1695 ; capitaine dans celui de Lassay infanterie, le 11 janvier 1702 ; capitaine de grenadiers, avant le 9 juillet 1705 ; et enfin, lieutenant-colonel le 12 janvier 1707. Il eut de son mariage, avec demoiselle Marie-Renée du Bellay, sa cousine-germaine, fille de messire François du Bellay, chevalier, seigneur de Ternay, etc., et de dame Marie du Tillet, sa tante consanguine :

1.<sup>o</sup> Elie-Claude, seigneur de Marsay, chevalier, reçu page du roi, dans la petite Ecurie, le 8 mars 1724, après avoir justifié de son ancienne noblesse. Il fut fait capitaine au régiment des Gardes-françaises, le 26 janvier 1744, et fut tué au choc de Richeveaux, sur le Rhin, le 24 août suivant, sans alliance ;

2.<sup>o</sup> Jean-François, prieur d'Iffendic, de Champrond, au diocèse de Chartres et de Châtillon-sur-Marne, mort le 14 février 1742 ;

3.<sup>o</sup> Marthe-Renée, née le 10 août 1713 ;



4.<sup>o</sup> Marie-Anne, mariée, par contrat du 3 février 1742, avec Charles-Léon de Ferrières, seigneur de la Lande, officier de dragons;

5.<sup>o</sup> Suzanne-Angélique, laquelle épousa aussi, par contrat du mois de mars 1751, Louis-François de Musset, seigneur de la Bonnaventure, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment de Chartres, et pensionnaire du roi.

*Quatrième branche.*

I. Jacques DU TILLET, chevalier, seigneur de Montramé et de Bouy, au bailliage de Provins, de Chalautre la Petite, de Servolles, de Saint-Sauveur, de Barre, de Lunay et de Hautevesnes, vicomte de la Malmaison et de Saint-Mathieu, en Poitou, second fils d'Hélie, et de Philippe Viole. ( Voyez, page 241, article 1<sup>er</sup> ), fut fait successivement échanson ou gentilhomme servant ordinaire du roi, le 22 mars 1601; et conseiller-maître-d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, le 18 avril 1630. Il mourut au mois de décembre 1643, et avait épousé, par contrat du 21 juillet 1603, Madeleine le Maistre, dame de Hautevesnes, lors veuve de Jean de Fitte, écuyer, sieur de Marivaulx-lez-Chartres, sous Mont-l'Héri, et fille de messire Gilles le Maistre, chevalier, seigneur de Ferrières, de Bermainville, etc., et de dame Marie Hennéquin; ses enfants furent :

1.<sup>o</sup> Jacques, qui suit :

2.<sup>o</sup> Jean-François, auteur d'une cinquième branche rapportée ci-après;

3.<sup>o</sup> Hélie, qui fut récollet ;

4.<sup>o</sup> Louis, vicomte de Saint-Mathieu, qui se fit depuis jésuite;

5.<sup>o</sup> 6.<sup>o</sup> et 7.<sup>o</sup> Madeleine, Philippe et Angélique, toutes trois religieuses; la première, à l'abbaye du Paraclét, en Champagne; la seconde, à Hautes-Bruyères; et la troisième, à Boissy-lez-Troyes;

8.<sup>o</sup> Anne, mariée, par contrat du 22 février 1642, à messire Jean de Caillaux ou de Calleaux, chevalier, seigneur de Loissellerie et de Clais.

II. Jacques DU TILLET, chevalier, seigneur de Montramé, de Bouy en Brie, et de Chalautre-la-Petite, vicomte de Saint-Mathieu et de la Malmaison, reçu, le 17 juin 1644, conseiller au parlement de Paris, et depuis conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordi-

naire de son hôtel, mourut à Paris, le 6 septembre 1662, et fut inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avait épousé, par contrat du 28 février 1647, demoiselle Madeleine Maynard de Loiré, fille de Barnabé Maynard, chevalier, seigneur de Loiré, conseiller du roi en ses conseils, chevalier de son ordre, maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, et de dame Madeleine de Seigneuret. Il mourut à Paris, laissant de son mariage ;

1.° Louis, qui suit :

2.° François, chevalier, seigneur de Challemaison dans l'élection de Provins, né à Paris, et baptisé le 12 avril 1657, qui s'allia, par contrat du 18 février 1684, avec Marie-Madeleine Simon, fille de Jacques Simon, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, et de dame Madeleine Leclerc, sa veuve. Il fut maintenu dans son ancienne noblesse, par ordonnance de M. Phelypeaux, intendant de Paris, du 9 août 1700 ; et eut de son mariage, pour fils unique, Louis-François du Tillet, chevalier, seigneur de Saint-Sauveur, de Challemaison et de Bernay, né le 22 août 1688 et marié, par contrat du 13 juin 1714, avec demoiselle Guillemette-Marguerite du Tillet, sa cousine-germaine ;

3.° Louise du Tillet.

III. LOUIS DU TILLET, chevalier, seigneur de Montramé, de Bouy, de Chalautre-la-Petite, vicomte de la Malmaison, etc., épousa par contrat du 4 mars 1685 *Marie-Marguerite Belot*, fille de messire *Claude Belot*, chevalier, seigneur de Quincé, de Ferreux et de la Motte, grand bailli d'épée du palais, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Paris et de dame *Marguerite Sevin*. Il eut de ce mariage :

1.° Charles-Claude, qui suit ;

2.° Jean-Alexandre, écuyer, mort avant le 8 janvier 1694 ;

3.° Guillemette-Marguerite, née vers l'an 1687, et mariée par contrat du 13 juin 1714 avec messire *Louis-François du Tillet*, son cousin-germain, chevalier, seigneur de Challemaison, de St.-Sauveur et de Bernay ;

4.° Françoise, née vers l'an 1692.

IV. Charles-Claude DU TILLET, dit le *marquis du Tillet*,

chevalier, seigneur de Montramé, de Bouy, de Chalautre-la-Petite, de Soisy, de Challemaison, etc., vicomte de la Malmaison, né à Paris le 14 mars 1693, fut successivement lieutenant réformé à la suite du régiment de la reine, cavalerie, le 7 juin 1726; chevalier de St.-Louis, exempt des gardes du corps du roi le 10 juin 1733 et brigadier de ses armées le 20 mars 1747. Il avait épousé, par contrat du 19 janvier 1723, demoiselle *Marie-Marguerite de Cœuret de Nesle*, fille de messire *Louis de Cœuret*, chevalier, seigneur et marquis de Nesle, mestre-de-camp de cavalerie et de dame *Henriette-Jeanne-Rosalie de Bruc*, sa veuve. Il en a eu :

1.° Charles-Claude-François, qui suit;

2.° Charles-Louis-Edouard, né le 30 mars 1728, qui fit ses preuves de noblesse le 2 novembre 1741, pour être reçu page de la reine, fut fait ensuite successivement brigadier des gardes du corps du roi, compagnie de Luxembourg le 1<sup>er</sup> janvier 1743; exempt le 20 janvier 1753, mestre-de-camp de cavalerie le 1<sup>er</sup> janvier 1759 et brigadier des armées du roi au mois de janvier 1770. Il avait été reçu de majorité en 1750, chevalier de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, sur les preuves de sa noblesse paternelle et maternelle;

3.° Guillaume-Louis, docteur de Sorbonne, et évêque d'Orange. Sa conscience ne lui permettant pas de garder deux bénéfices, il se démit alors d'un riche prieuré. Pendant le rude hiver de 1784 il fit toutes les dépenses que lui permettait sa fortune pour soulager les pauvres. On le vit braver la rigueur de la saison et traverser un torrent dangereux pour leur porter des secours. Il fut nommé député aux états-généraux. Il mourut en 1794 à Lesmetz-sur-Seine, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu;

4.° Jean-Louis, écuyer, né le 7 mars 1731, entré dans les mousquetaires en 1746, fait capitaine de cavalerie le 10 janvier 1762 et mort depuis 176...;

5.° Alexandre-Charles-Sébastien, né le 4 novembre 1735, reçu page de la reine en conséquence des preuves de sa noblesse faites le 29 juillet 1751,

lieutenant au régiment des grenadiers de France en 1754, lieutenant au regiment royal d'infanterie en 1760 et capitaine au même regiment au mois de septembre de la même année;

6.<sup>o</sup> Alexandre-Charles-Pierre, né le 4 novembre 1736, reçu garde de la reine en 1752 sur ses preuves de noblesse, lieutenant au régiment des grenadiers de France en 1755, lieutenant au régiment royal d'infanterie en 1760; et capitaine dans le même régiment au mois de septembre suivant;

7.<sup>o</sup> Marie-Marguerite, née en 1724, mariée le 2 août 1749 avec messire N... *Challain de Villars*, lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de St.-Louis;

8.<sup>o</sup> Rosalie-Louise, née en 1725 et mariée le 5 février à messire N... *du Champ-d'Assaut*;

9.<sup>o</sup> Marie-Odille-Charlotte, née le 13 juillet 1732 et élevée à St.-Cyr en 1740, mariée en septembre 1766, à messire du Tillet de Pannes, marquis de la Bussière et président en la chambre des comptes.

V. Charles-Claude-François DU TILLET-DE-MONTRAMÉ, chevalier, appelé le *marquis du Tillet*, né le 30 mars 1726, entra dans les mousquetaires le 1<sup>er</sup> janvier 1738, successivement cornette et lieutenant de cavalerie au régiment de mestre de camp le 1<sup>er</sup> janvier 1741, chevalier de St.-Louis et capitaine de dragons le 6 septembre 1751, est colonel du régiment royal infanterie, depuis le 10 février 1759; brigadier des armées du roi le 22 janvier 1769, mort en 1783 le 20 novembre. Avait épousé, par contrat du 21 juin 1763 ( de l'agrément du roi, de la reine et de la famille royale ), demoiselle *Charlotte-Geneviève Pellard-de-Sebbeval-de-Beaulieu*, morte victime de la révolution en 1793, fille de messire *Crescent-Antoine-Pierre Pellard-de-Sebbeval-de-Beaulieu*, écuyer, ci-devant conseiller du roi en ses conseils, lieutenant-général des eaux et forêts de France, au siège de la table de marbre du palais à Paris, et de dame *Charlotte-Frédérique Catherine Grisot*. Il eut de ce mariage un fils qui mourut jeune; et un autre dont l'article suit.

VI. Charles-Louis-Alphonse DU TILLET, né le 7 septembre 1768, a émigré en 1791, fait la campagne de 1792 en qualité de chef d'escadron du régiment Dauphin cavalerie, à l'armée de monseigneur le prince de Condé, et a

continué de servir en qualité de capitaine des houlans britanniques, dans quatre campagnes différentes, en Flandre et en Allemagne. Il a épousé, en 1808, demoiselle Justine de Tourailles; de ce mariage sont nés.

- 1.° Charlotte-Stéphanie, née en 1809;
- 2.° Nathalie, morte.

*Cinquième Branche éteinte.*

I. Jean-François DU TILLET, qualifié *chevalier* et *haut et puissant seigneur*, dans les actes qui le concernent, second fils de Jacques du nom et de dame Madeleine le Maistre sa femme ( *Voyez* pag. 245, art. 1<sup>er</sup> ), fut comte de Saint-Mathieu, vicomte d'Ay et d'Aumay, seigneur de Montramé, de Mareuil-sur-Ay, de Saint-Palais, de Quincé, de Villars-du-Breuil, de Savigny, d'Oussigny et du Chesne-Guillemot; fut nommé gentilhomme ordinaire du roi, le 20 juin 1638, sur la résignation de son père; était cornette de la compagnie des cheveu-légers de la garde de la reine-mère, le 14 mars 1646, et servait encore en cette qualité le 26 janvier 1650; fut depuis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et lieutenant-général de ses armées, qualités qu'on lui trouve dans le contrat de mariage de Séraphin du Tillet, seigneur de Loré, son cousin, du 17 septembre 1662, auquel il fut présent, et il commandait, en 1664, la susdite compagnie de cheveu-légers de la reine-mère. Il mourut le 29 juin 1675, et avait été marié deux fois : 1.° par contrat du 17 mai 1646, avec dame Charlotte ( *alias* Marie ) de Brunfay, lors veuve en premières nocés de messire Jean-Baptiste de la Rocredrie du Guesdon, chevalier, vicomte de Saconnay, femme en secondes nocés d'Hector d'Ancienville, seigneur de Villiers-aux-Corneilles, dont elle fit rompre le mariage, et fille de messire François de Brunfay, chevalier, seigneur de Brunfay, de Quincé, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de dame Marie du Drac sa femme. Par cet acte, il fut convenu que le second enfant mâle qui naîtrait dudit mariage, prendrait le surnom de *Brunfay*, et en porterait les armes; en considération de quoi, la future donna audit seigneur de Montramé les terres et seigneuries de Brunfay et d'Origny, situées en Picardie entre Péronne et Bapaume. Après la mort de sa première femme, il épousa : 2.° demoiselle Jeanne-Marguerite de Bohan de Nanteuil, de laquelle il n'eut point d'enfants. Elle était fille

unique de haut et puissant seigneur messire Louis de Bohan, chevalier, comte de Nanteuil, seigneur de Moyembry, de Laudricourt et de Houssan, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et grand-bailli de la Loëve, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, et de haute et puissante dame Suzanne de Roland, sa femme. Jeanne-Marguerite de Bohan était remariée, le 8 octobre 1708, avec haut et puissant seigneur messire Anne-Charles, comte de la Rouère, chevalier, seigneur de Chamois, baron de Nanteuil, de la Fosse, etc. Du premier lit vinrent :

1.<sup>o</sup> Jean-François, chevalier, comte de Saint-Mathieu, vicomte d'Ay, seigneur de Quincé, qui vivait le 28 mai 1680, et mourut avant le 5 janvier 1712;

2.<sup>o</sup> Marie-Berthe-Gombertine-Marguerite, dite *mademoiselle du Tillet de Nanteuil*, qui fut mariée, par contrat du 8 octobre 1708, avec haut et puissant seigneur messire Charles-François de Cauchon, chevalier, seigneur et marquis de Sommièvre, de Queue, etc. et partagera avec sa sœur, le 5 janvier 1712, les biens du comte de Saint-Mathieu, leur père. Par cet acte, elle eut pour son lot la terre et seigneurie de Quincé, avec les terres, fiefs et seigneuries de Villars, du Breuil, de Savigny, d'Oussigny, et du Chesne-Guillemot;

3.<sup>o</sup> Et Claire-Charlotte-Séraphine, dite *mademoiselle du Tillet de Saint-Mathieu*, mariée le 8 octobre 1712 avec François du Prat de Barbançon, comte de Barbançon, premier veneur de S. A. R. Mg<sup>r</sup>. le duc d'Orléans, régent, et colonel d'un régiment d'infanterie; et par le partage du 5 janvier de ladite année, qu'elle fit avec la marquise de Sommièvre sa sœur, elle eut pour son lot la terre et seigneurie de Mareuil-sur-Ay, les vicomtes d'Ay et d'Aumay, avec les fief, terre et seigneurie de Saint-Palais près de Châlons.

*Les armes* : « Écartelé au 1 et 4 d'azur, au chevron » d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon de même, 2 » en chef et 1 en pointe; au 2 et 3 d'or, à 3 chabots de » gueules posés 2 et 1, qui est DE CHABOT; et sur le tout, » d'or à la croix pattée et alaisée de gueules, qui est DU » TILLET. Supports et cimier, des lions. »

LAS CASES, en espagnol LAS CASAS, famille d'ancienne chevalerie. *Voyez* le résumé historique à la fin de cet article.

I. CHARLES DE LAS CASES OU LAS CASAS était un des seigneurs espagnols qui accompagnèrent Blanche de Castille quand elle vint en France en 1200, pour épouser Louis. VIII, père de saint Louis. Charles venait de Séville en Andalousie, où les croisades contre les Maures avaient attiré ses ancêtres, de par delà les monts, un siècle auparavant. Il obtint du roi de Castille la permission de demeurer en France, et servit dans les guerres contre les Anglais, notamment dans celles du midi de la France, où il s'établit; il laissa deux enfants :

1.° Ferdinand, qui suit;

2.° Arnaud ou Ardouin, qui obtenait, en 1290, d'Edouard I, duc de Guienne, le commandement de deux places fortes près de Mont-Ségur en Agénois, et eut pour fils :

a. Guillaume, vénérable, discret seigneur, très-excellent professeur ès-lois, seigneur de Tartas, Fumel, etc., qui recevait, le 3 mars 1313, à Westminster, du roi d'Angleterre, duc de Guienne, pour prix de ses services, la confirmation du don d'une terre qui avait été confisquée sur Hugues de Castelmouron;

b. Bertrand, sage et discret baron, docteur ès-lois, et juge de l'Agénois en 1312;

c. Amanieu, archevêque de Bordeaux, enterré en 1346 dans la chapelle du château de Belvèze, appartenant à sa famille: il s'y était retiré à cause de la peste;

d. Bernard, archevêque de Bordeaux après son frère, grand trésorier de Rouen en 1341, exécuteur testamentaire de Fargues, archevêque de Narbonne: il mourut en 1351;

e. Pierre, grand archidiacre en 1360.

II. Ferdinand DE LAS CASES, chevalier, eut pour femme une certaine *Ofrèze* ou *Ofrézie*, à laquelle on ne connaît pas d'autre nom. Il teste en 1294, le dix-septième jour des calendes de juin, et entr'autres legs il donne à son frère un portrait doré (*pictam imaginem auream*) de la reine Blanche, que son père avait reçu de cette princesse. Il eut un fils, qui suit.

III. Pierre I, DE LAS CASES, chevalier, vit près d'un siècle. Il avait épousé, le 8 février 1269, *Lombarde de la Mote*, fille de Maugis de la Mote, chevalier. En 1289, il se trouve exécuteur testamentaire de Pierre de Grailly, de concert avec le roi d'Angleterre, le duc de Lorraine et celui de Brabant. En 1294, il est compris dans la liste des barons de l'Agénois, auxquels Edouard I, roi d'Angleterre, duc de Guienne, adresse une lettre pour leur demander du secours. En 1298, il est présent au mariage du vicomte d'Orthe, beau-frère du sire d'Albret. En 1307, on le trouve commandant pour le roi d'Angleterre, duc de Guienne, à Saint-Sever ou Saint-Séverin. En 1321, il sert de protecteur à Béatrix de Béziers, veuve de Guy de Séverac, et à ses deux filles, dont il marie l'aînée, Richarde, à son fils. En 1325, il administre la baronnie de Séverac au nom d'Esclarmonde, sa petite-fille, et soutient contre les Séverac un long et fameux procès, dans lequel interviennent, comme parents et amis, le pape, le roi de Majorque, le comte de Foix et autres. Il laissa :

1.° Pierre II, qui suit ;

2.° Bertrand, damoiseau est présent à divers actes en 1333 et 1341 en compagnie des la Mote, des Caumont, des Juzixs, des Galard, des Pella-grue, des Fargues et autres ;

3.° Bernard paraît dans le grand procès de sa maison contre les Séverac. Il était mort en 1352, et avait pour fils :

Guillaume, damoiseau, viguier de Carcas-sonne, de Cabardesii, et de Minerbesii, dont on trouve à la bibliothèque royale, à Paris, plusieurs actes scellés de son sceau, où ses armes sont très-bien conservées.

IV. Pierre II, DE LAS CASES, chevalier, est, en 1310, témoin au mariage de Bernard d'Albret avec Isabeau de Gironde: encore mineur, il épouse *Richarde de Séverac*, héritière par sa mère de la maison de Béziers, et par son père de la baronnie de Séverac. Cette riche succession cause un long et grand procès, dont il est parlé à l'article précédent. En 1330, Pierre obtient des lettres-patentes de Philippe de Valois pour la mise en possession des terres de Cesserac et de Belvèze, dont il héritait d'Esclarmonde, sa fille, morte en bas âge. En 1341, est nommé au testa-



ment de Fargues, archevêque de Narbonne. En 1368, termine toutes discussions avec les Séverac. Pierre épouse, en deuxièmes noces, *Riambaude* ; lui, ou l'un de ses fils, combattait à Poitiers en 1356. Pierre laisse :

*Du premier lit :*

1.<sup>o</sup> Esclarmonde, morte en 1329, âgée de huit ans : elle laisse à son père les terres de Cesseroas et de Belvèze, provenantes de Béatrix de Béziers, sa grand'mère, et la baronnie de Séverac, provenant de Guy de Séverac, son grand-père. Cette dernière succession cause entre les deux familles un procès fameux qui dure près de cinquante ans.

*Du second lit :*

2.<sup>o</sup> Pierre III, chevalier, seigneur de Cesseroas et de Belvèze, mariée à *Miracle de Cournon*, dame de Cournonteral, fille héritière de Guillaume de Cournonteral. Il était mort en 1371, ne laissant qu'une fille :

Philippe, grande héritière, dame de Las Cases, de Cesseroas, de Vic, de Cournonteral, de Recombe, de Ladirat, de Campo-Maïor et d'un très-grand nombre d'autres terres ; fait sortir de sa famille des biens immenses, et les porte : 1.<sup>o</sup> à Guy de Panat, vers 1390 ; 2.<sup>o</sup> à Ameyric de Castelpers, vicomte d'Ambila, au diocèse de Rhodéz ;

3.<sup>o</sup> Bertrand, qui suit et continuera la race.

V. Bertrand DE LAS CASES, chevalier, paraît dans la liste des barons qui rendent hommage en 1363 au roi d'Angleterre, duc de Guienne. En 1383, il obtient pour patrimoine la terre de Belvèze et ses dépendances, en vertu d'un arrangement de famille passé entre Miracle de Cournonteral, sa belle-sœur, au nom de Philippe, sa fille, et du consentement de Guillaume de Las Cases, viguier de Carcassonne, son cousin-germain.

VI. Guillaume DE LAS CASES, seigneur de Belvèze, Cognacio, etc., épouse *Delphine Otho*, veuve de Pierre de Grammont, à la recherche des parents et amis de cette dame, qui voulaient lui procurer un protecteur contre les violences de noble de Barras, seigneur de Beduer, qui, de concert avec les Anglais, l'avait chassée de ses terres de la Gache, Laudamie et de la Tour. Ce devient la matière d'un long procès entre les deux familles ; il ne se ter-

mine qu'en confondant les droits respectifs par un double mariage entre les Las Cases et les Barras. Delphine se maria , en troisièmes noces, à Raymond de Montesquiou, en 1441. Guillaume, qui ne vivait plus en 1440, devient, par ses deux fils, Jean et Bertrand, père de deux grandes branches qui ont continué jusqu'aujourd'hui en Languedoc et en Quercy.

*Branche aînée de Belvèze, qui continue la ligne directe en Languedoc sur les biens paternels.*

VII. Jean DE LAS CASES, chevalier, seigneur de Belvèze, demeure sur les biens paternels en Languedoc, où il continue la ligne directe. Il meurt vers la fin de l'année 1467, comme il appert par divers actes, laissant veuve sa femme dame *Marguerite de Gallard* (Galardo ou Goulardo). Jean ou son père *est blessé à Azincourt*. Il laisse un fils qui suit.

VIII. Pierre DE LAS CASES, chevalier, seigneur de Belvèze, appelé par substitution à l'héritage de son oncle Bertrand, chef de la branche du Quercy; meurt, en 1495, de ses fatigues dans les *guerres d'Italie*, âgé au plus de 48 ans. Avait épousé noble dame *souveraine de Tournus* (Tornussio) demeurée veuve tutrice de François qui suit, et de quatre filles ;

IX. François de LAS CASES, chevalier, seigneur de Belvèze, rend hommage en 1503 et 1540; suit Louis XII dans ses *expéditions d'Italie*, ainsi que François I<sup>er</sup>; teste en 1547, et meurt dans l'année 1548, à l'âge d'environ 73 ans. Il avait épousé, le 15 janvier 1501, dame *Delphine Le Roy*, fille du seigneur de Lauraguel. Elle ne vivait plus en 1558. Il vint de ce mariage entre autres enfants.

1° Pons, qui suit et continue la race;

2° Nicolas, tonsuré clerc, chevalier de Malte de la langue de Provence.

X. PONS DE LAS CASES, co-seigneur de Belvèze, seigneur d'Esperandieu et de Campmasviel, le héros de la famille, dit de son temps, à cause de ses beaux faits d'armes, *le vrai chevalier et la fleur de noble famille* (Dictionnaire biographique et vieille chronique de famille). Au mariage d'Antoine son fils, en 1580, il règle l'ordre de la succession de sa famille, et veut, s'il ne restait que des filles, que l'aînée porte à son mari *le nom et les armes*

*de Las Cases*. Il meurt vers 1581, âgé de près de 86 ans, laissant un fils qui suit.

XI. Antoine DE LAS CASES, co-seigneur de Belzève, meurt en 1616, âgé d'environ 70 ans. Il avait épousé le 27 septembre 1580 *Catherine de Piys* ou *de Pins*, qui mourut en 1620, Antoine eut le malheur de vivre au temps des guerres civiles; dans l'un des moments les plus forts de la crise anarchique il tomba au pouvoir d'un parti protestant. Pendant son absence, d'autres ennemis forcèrent le fort de Belzève, saccagèrent le château, détruisirent les monuments de la famille, et emmenèrent son fils. Antoine de retour ne put supporter la vue de ruines si chères, il vendit en 1594 la terre de Belzève, depuis si long-temps dans la famille, et la remplaça par celle de la Veyrière, enlevée par la révolution. Il laissa :

XII. Marc-Antoine DE LAS CASES, seigneur de la Causade et de la Veyrière, émancipe son fils en 1656, et lui fait abandon de ses biens. Il meurt le 10 juillet 1665, âgé d'environ 80 ans. Il avait épousé le 26 janvier 1623 *Jeanne Pères de Vaure*, laquelle fit testament en 1646. L'un et l'autre professèrent la religion réformée, et y élevèrent leurs enfants. Marc-Antoine, zélé protestant, s'attacha au duc de Rohan, sous lequel il combattait; et le suivit même hors de France; mais il ne lui fallut qu'un instant pour préférer en son cœur la médiocrité dans sa patrie à une fortune étrangère; et ce ne sera pas la seule fois que ce choix se renouvellera dans la famille. Marc-Antoine eut entre autres enfants :

1.° Jean, qui continue la race;

2.° Jean, seigneur du Clauzel, capitaine dans Champagne, meurt commandant du fort de Trèves en 1695. Son tombeau s'y trouve dans l'église de St.-Martin avec des inscriptions honorables;

3.° Daniel, mort en 1653, à Montpellier, de ses blessures.

XIII. Jean DE LAS CASES, chevalier, sieur de la Nauze, capitaine dans le régiment de Champagne, né le 22 septembre 1627, reconnu et déclaré, lui et les siens, issus d'antique et noble race, par la maintenance de noblesse du Languedoc en 1668. Il émancipe son fils en 1677, et meurt à 81 ans. Il avait épousé en 1647 *dame Marie de Besset*, fille de messire Pierre de Besset, seigneur de Couffinal. Il laissa :

1.° Marc, qui continue la race;

2.<sup>o</sup> Pierre, sieur de Belesta par l'héritage de sa tante; sert de très-bonne heure dans Champagne. En 1686, à l'âge de 19 ans, il a le malheur de tuer en duel le sieur de Montmirail, son camarade au même régiment. Il obtient des lettres de grâce, faveur extrême, vu la rigueur des lois du temps sur le duel. En 1692, parvenu à la tête de son régiment, il périt à 25 ans, sur le champ de bataille à Steinkerque, fort regretté du maréchal de Luxembourg, son général.

3.<sup>o</sup> Marque, épouse le 24 avril 1670, *Pierre de Tallon*, trésorier de l'extraordinaire des guerres.

XIV. Marc DE LAS CASES, chevalier, seigneur de la Caussade, officier dans le régiment de Navarre, né en 1649, abjure à Paris en 1674, éprouve de grandes traverses, et perd la majeure partie de sa fortune. Il meurt à 77 ans. Il avait épousé *Marie de Poitevin*, née en 1668; et en 1700 *Françoise de Saillac de Marsa*. Marc sert dès sa plus tendre jeunesse; une piété extrême se développe dans son cœur; il abjure en dépit de sa famille, fait le voyage de Rome, et peu s'en faut qu'il ne se jette dans un cloître. Rendu à des fonctions publiques, des scrupules les lui font quitter, et deviennent funestes à ses proches mêmes. Ses mémoires, provoqués par M. de Louvois, amènent contre les trésoriers des guerres des mesures sévères qui enveloppent son beau-frère Tallon, et lui coûtent sa fortune. Marc, au désespoir, n'ayant d'autre consolation que la pureté de sa conscience, se dévoue à son beau-frère, ce qui le ruine et lui cause mille chagrins. Il laissa, de ces deux mariages :

1.<sup>o</sup> Du premier lit, Jean qui suit et continue la race;

2.<sup>o</sup> Pierre, sieur de Belesta, né en 1691, capitaine dans Saint-Simon cavalerie, blessé à la retraite du Rhin en 1745, fait chevalier de Saint-Louis, meurt en 1749. Il avait épousé, en 1735, *Marie-Louise de l'Hostelle*, dont il eut trois fils. Le premier est passé jeune au service d'Espagne; le second a été grand-vicaire d'Agde, et chanoine-comte du noble chapitre de Gigny en Franche-Comté. Le troisième est mort en 1789, retiré du service.

XV. Jean DE LAS CASES, chevalier, seigneur de la Caus-

NOBILIAIRE  
UNIVERSEL  
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL  
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ DE L'ESPINES, DE SAINT-PONS  
ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

---

TOME PREMIER

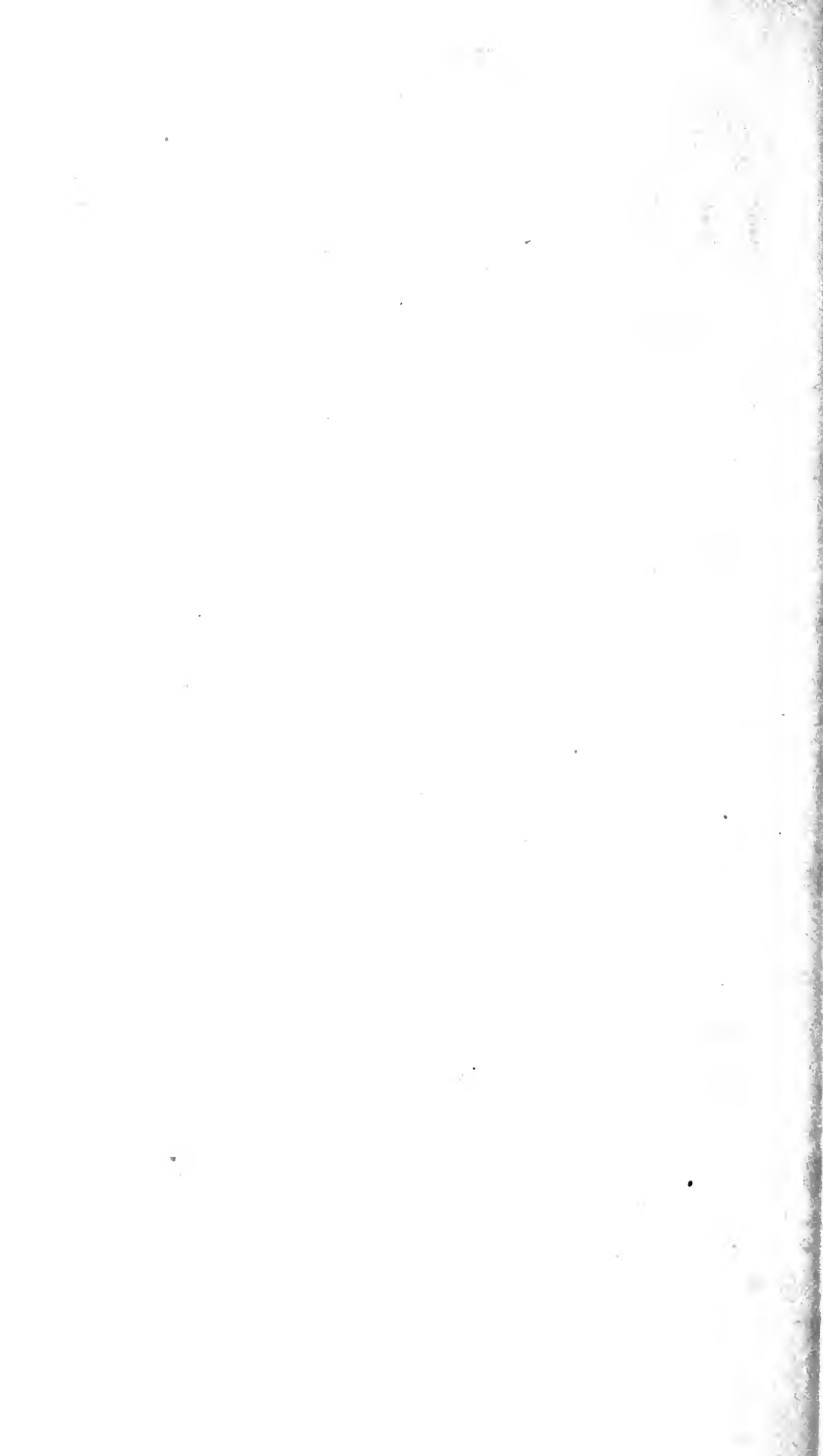
DEUXIÈME PARTIE

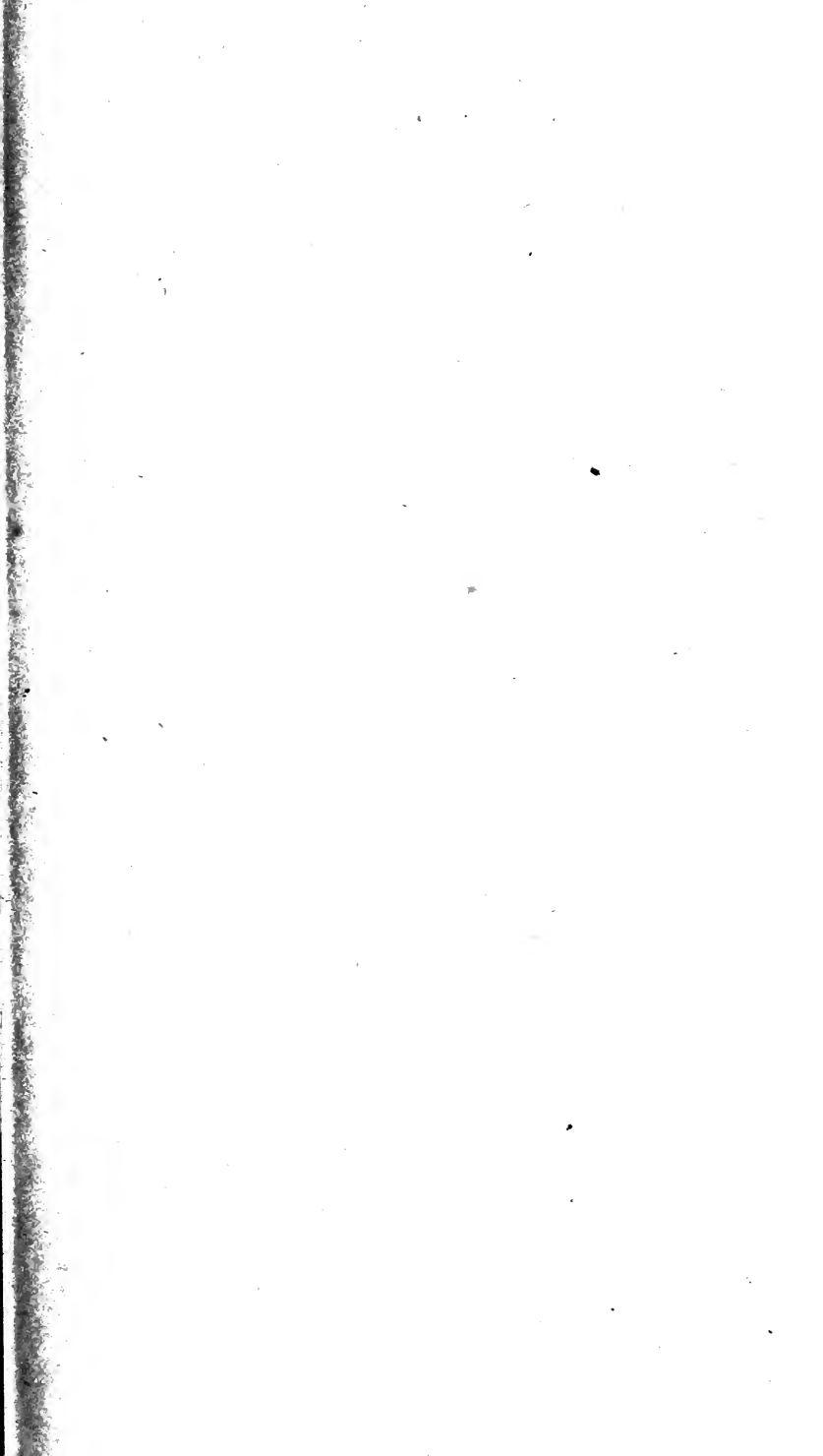


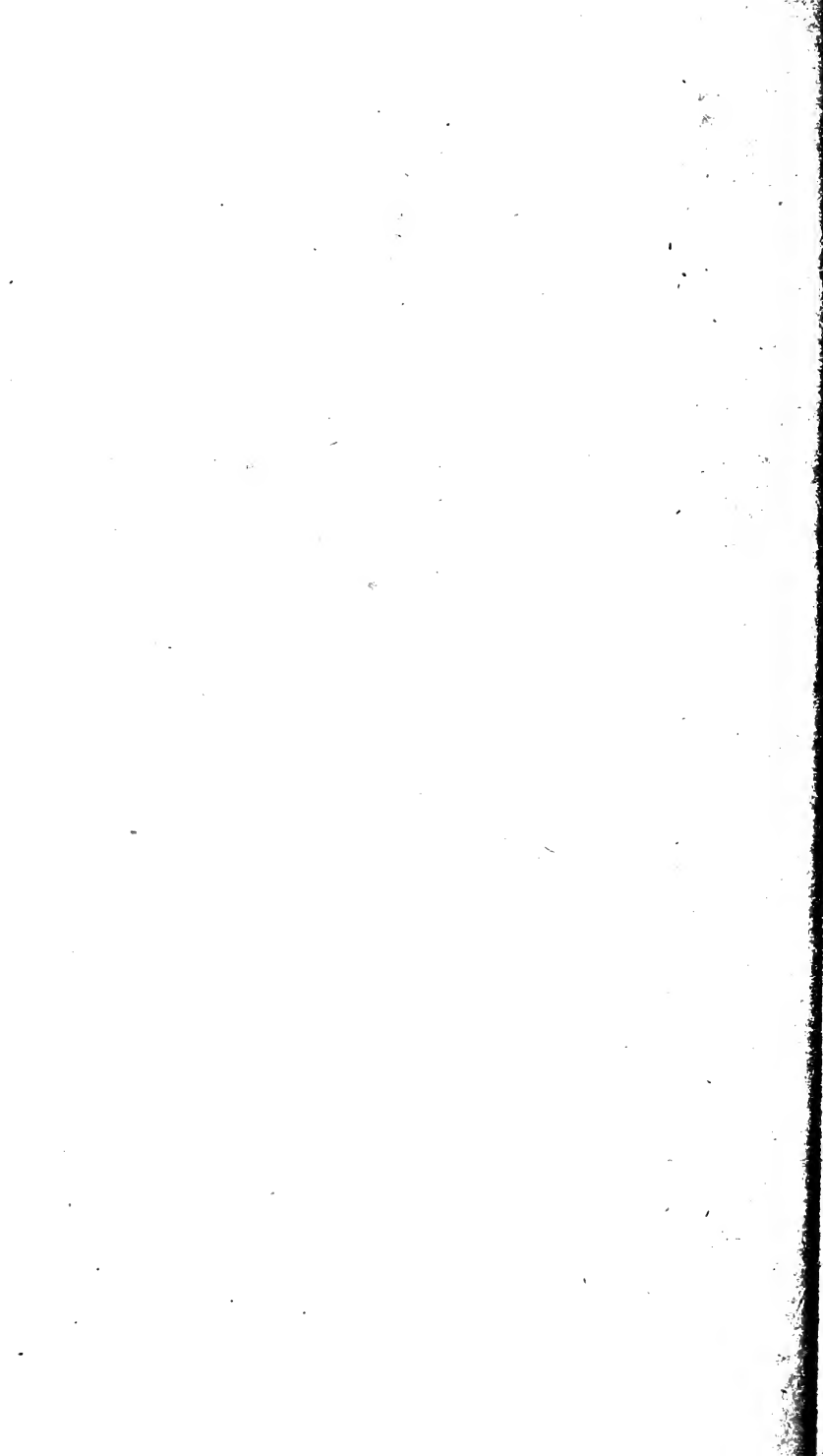
PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE  
3, QUAI MALAQUAIS, 3

—  
MDCCLXXIII









sade, né le 11 mars 1688, sert dans le régiment du Maine, y est blessé plusieurs fois, et reçoit la croix de Saint-Louis. Il meurt à 71 ans. Il avait épousé, en 1716, Elisabeth-Marque Tallon, sa nièce à la mode de Bretagne, dont il eut :

- 1.° François-Hyacinthe, qui suit;
- 2.° Jeanne-Marque, née en 1739, morte en 1802, mariée à Gabriel, comte de Bernez-Berny.

XVI. François-Hyacinthe, marquis DE LAS CASES, chevalier, seigneur justicier dans les consulats de Puy-Laurens, Revel et Palleville, seigneur suzerain et dominant de la Mothe, Dournes et autres places, né en 1733, suit son père au service dès l'âge de sept ans, se trouve avec lui dans la campagne d'Italie, en 1746, sous le prince de Conti, et y est blessé à l'œil gauche, n'ayant que onze ans; fait avec distinction, en qualité de capitaine, les campagnes de 1757 et 1758, en Allemagne, ainsi que celle de 1762, sous le prince de Condé; reçoit la croix de Saint-Louis en 1763 et bientôt après les commandements de Revel, Sorèze, et pays dépendants. On le nommait à celui de Burzet, diocèse de Mende, quand il mourut le 23 juillet 1780. Il avait épousé, en 1765, Jeanne Naves de Ranchin, et laissa :

- 1.° Emmanuel, qui suit;
- 2.° François, cadet gentilhomme en 1785, officier au régiment d'Auvergne, en 1787, sorti de France en 1791, garde volontaire de Monsieur dans la campagne de 1792. Rentré en France en 1802, administrateur d'un arrondissement de la Catalogne en 1812; marié en 1808 à Joséphine Baderon de Saint-Geniez, fille du marquis de Saint-Geniez et de Françoise de Bourdeilles; il avait, en 1814, deux filles en bas âge.

XVII. Emmanuel, marquis DE LAS CASES, de la Causade, chevalier, seigneur justicier dans les consulats de Puy-Laurens, Revel et Palleville, seigneur suzerain et dominant de la Mothe, Dournes, et autres places, entré dans la marine en 1782, lieutenant de vaisseau en 1789, présenté au roi la même année, sorti de France en 1791, soldat volontaire sous Monsieur en 1792, officier dans le régiment émigré de Dudresnay en 1794, échappé au désastre de Quiberon en 1795; chevalier de Saint-Louis en 1797, rentré en France en 1802, baron de l'empire en

1808, fait, en qualité de volontaire, la campagne d'Anvers et Flessingues en 1809; officier de la maison de l'empereur la même année, membre de son conseil d'État en 1810, comte la même année, président du conseil de liquidation de la dette illyrienne en 1811, chevalier de l'ordre de la Réunion en 1813; marié à Henriette de Kergariou-Coëtiliau, avait en 1814:

- 1.° Emmanuel-Pons-Dieudonné, qui suit;
- 2.° Charles - Joséphine - Auguste - Pons - Barthéle-mi;
- 3.° Marie-Louise-Napoléon-Ofrezie.

#### XVIII. Emmanuel-Pons-Dieudonné DE LAS CASES.

*Branche de Roquefort, qui continue la ligne directe en Quercy, sur les biens maternels.*

VII. Bertrand DE LAS CASES, seigneur de Roquefort, la Tour, Laudamie, etc., teste en 1473; appelle, à défaut d'héritier, son neveu Pierre de Las Cases, seigneur de Belvèze; épouse, en 1458, Mathilde de Barras, fille de Dieudonné de Barras et d'Anne de la Tour, vicomtesse de de Turenne. Il en eut entr'autres le fils qui suit:

VIII. Dieudonné-Otho DE LAS CASES, seigneur de Roquefort, co-seigneur de Camboulit, épouse en 1498 Fine de Narbonne, fille d'Eustache de Narbonne, seigneur de Puy-Launez, co-seigneur de Lantillac et Felsins. Il teste en 1520 et 1524, et laissa entr'autres:

IX. Jean DE LAS CASES, chevalier, seigneur de Roquefort, de St.-Laurens, co-seigneur de Camboulit, Cambes, Boussac et Corn, commande 200 hommes de pied, épouse, en 1541, Jeanne de Genouillac de Vaillac, fille de Jean-Ricard de Vaillac et de Marguerite d'Aubusson, dont il laissa un fils qui suit:

X. Jean DE LAS CASES, chevalier, seigneur de Roquefort de Saint-Laurens, etc., co-seigneur de Camboulit, Cambe, Boussac et Corn, gentilhomme de la chambre du roi; avait épousé en 1558 dame Gaillarde de Cambefort. Il était déjà mort le 31 janvier 1587, lors du testament de sa mère.

Il eut entr'autres enfants:

- 1.° Gabriel, qui suit;
- 2.° Louis, qui forme le rameau de Saint-Pol, éteint à la quatrième génération dans trois enfants,

officiers dans les régiments de Turenne, de Bretagne et d'Auvergne.

XI. Gabriel DE LAS CASES, chevalier, seigneur de Roquefort, co-seigneur de Camboulit, Cambes, Boussac et Corn, héritier par testament de sa grand'mère et de son grand-père, en 1587 et 1595. Il fut marié, le 22 juin 1592, à Isabeau de Boisset de la Salle. Gabriel était mort en 1628, et avait laissé un fils qui suit :

XII. Jean DE LAS CASES, chevalier, seigneur-baron de Roquefort, co-seigneur de Camboulit, Cambes, Boussac et Corn, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de 100 hommes de pied et de 100 maîtres. Marié, en 1628, à Marie de Veyrière ; elle teste en 1667. Jean était mort en 1658, laissant entr'autres enfants :

XIII. Jean DE LAS CASES, chevalier, seigneur de Roquefort, co-seigneur de Camboulit, Cambes et Boussac, gentilhomme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, marié le 2 mars 1658 à Marie de Geneste du Repaire, fille de N..... de Geneste du Repaire, commandant de Metz, et de demoiselle de Rainault. Il périt au milieu de ses gens, victime des troubles du temps, laissant un fils qui suit :

XIV. Pierre-Jean DE LAS CASES, chevalier, seigneur-baron de Roquefort, etc., marié en 1698, à Marie du Bouzet de Poudenas ; est blessé en duel à plus de 80 ans. Il laissa :

XV. Pierre-Gaston DE LAS CASES, chevalier, seigneur-baron de Roquefort, co-seigneur de Camboulit, Cambes et Boussac ; vend la terre de Roquefort, et acquiert celles du Péré et de Mézières. Il servit dans les mousquetaires, et fut marié à Anne d'Abadie. Il mourut en 1759, laissant :

1.° Pierre-Jean qui suit ;  
2.° Jeanne, mariée en 1771 à N..... d'Abadie, dont elle eut deux filles, mariées à N..... de Poifferré, et à N..... de Bonneval.

XVI. Pierre-Jean DE LAS CASES, né en 1750, chevalier, seigneur du Péré et Mézières, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de Languedoc, et maréchal-de-camp, présenté par preuves à Louis XVI, épousa Rose Budes de Guebriant, fille de N.... Budes de Guebriant et de Jeanne Kergariou-Coëtiliau, dont il laissa :

- 1.° Adolphe, qui suit ;
- 2.° Sidonie, chanoinesse de noble chapitre de Bouxières près Nancy, mariée à N... de Biencourt, dont elle a une fille.

### XVII. Adolphe DE LAS CASES.

*Armoiries et devise.* « Fond d'or, bande d'azur, couronne de marquis, bordure de gueules: *Semper paratus.* »

Ces armoiries, dont la famille conserve des empreintes aussi anciennes que le treizième siècle, ne sont qu'un déchirement de celles d'ancienne Bourgogne ; et voici comment : vers la fin du onzième siècle, quand l'esprit de religion et de chevalerie, qui régnait alors en Europe, fit passer les Pyrénées à plusieurs princes français pour aller combattre les Maures, un des auteurs de la famille dont nous parlons ici était chargé de la bannière du comte Henri de Bourgogne, formée de plusieurs bandes d'or alternées d'autant de bandes d'azur. On connaît le succès de ce comte. Henri, qui fonda le royaume de Portugal. Dans une des dix-sept batailles où il triompha des infidèles, la victoire, qui avait long-temps changé de côté, fut enfin fixée par les prodiges de celui qui portait la bannière ; mais il n'en conservait plus qu'un lambeau, *une bande d'azur*, avec ses *deux voisines d'or*. Henri voulut que ce reste précieux, entouré d'une bordure sanglante (de gueules), devînt la propriété et les nouvelles couleurs de celui auquel il reconnaissait les honneurs de la journée ; il y joignit un cri de guerre qui caractérisait les dispositions dont il avait été le témoin, *semper paratus* (toujours prêt) ; et il voulut qu'il eût pour sa part du butin *todas las casas* (toutes les habitations, toutes les demeures) des Maures en vue du champ du triomphe. De-là les *armoiries*, la *devise* et même le *nom* de la famille. On sait que dans ces temps anciens on n'en avait point encore de patrimonial ; il dérivait toujours, à chaque génération, de quelque qualité du corps ou de l'esprit, ou bien encore de quelques circonstances particulières.

\*\* Telle est l'origine traditionnelle du nom et des armes de cette maison, fondée du reste sur une vieille chronique de famille, corroborée, d'autre part, par le récit des historiens Remesal (*Histoire de la province de Chiappa*) ; Echard et Quetif (*Scriptores ordinis Prædicatorum.*) etc.,

qui , parlant de Barthélemy de Las Casas , évêque de Chiappa , disent de ce vertueux protecteur des Indiens , qu'il était de Séville , issu d'une noble famille française , laquelle était venue , plusieurs siècles auparavant , en Espagne ; et s'y était singulièrement distinguée contre les Maures.

Cette maison , revenant en France avec la reine Blanche , laissa en Espagne des rameaux qui y conservèrent longtemps encore le haut rang et les grandes richesses qu'elle y tenait de ses hauts faits. Ce n'est qu'en 1440 qu'une héritière de ce nom , Isabella de Las Casas , en fit sortir ses biens immenses , érigés ensuite en comté d'Urena , duché d'Ossuma et marquisat de Pennafiel , en faveur des Giron , auxquels elle apporta par son mariage avec don Pedre de Giron , neveu du célèbre Pacheco , marquis de Viena , qui fut pendant trente ans le favori , le conseil , le maître et le tyran de son souverain Henri IV : circonstance qui faisait alors de don Pedre , sans contredit , un des premiers personnages de l'Espagne. La perte de si riches possessions fut pour les rameaux restants des Las Casas un échec funeste qui explique suffisamment la fortune modeste de Barthélemy et des siens (*Nobiliaire d'Ocariz*).

Le même Ocariz met un don Domingo de Las Casas , de l'ordre des Prêcheurs , au nombre de ceux qui contribuent à la découverte et à la conquête du royaume de Nouvelle-Grenade. Il marchait sans doute sur les traces de Barthélemy , dont les vertus touchantes avaient en quelque façon comme ouvert , en cette partie du monde , une patrie de gloire et de noble ambition à tous ceux de son nom.

ALLIANCES. — Les nombreuses mères des deux rameaux procurent entr'autres alliances celles des Béarn , Montesquiou trois ou quatre fois , Montfaucon , d'Hautpoult , d'Izarn , Villette , Monstrou , Bruyère-Chalabre , la maison de Foix , d'Anduse , de Montmorency , la maison royale de Navarre , celle de Lara , les anciens Narbonne vicomte , d'Escayrac , Durfort , Merey , Hocquart , Cossé , Grammont , la Tour du Quercy , la Tour-d'Auvergne deux ou trois fois , Noailles , d'Aubusson , Rouffignac , Monteruc , Ventadour , Périgord , Uzès , Moellien , Quelen , Clisson , Rohan , Guebriant , Bourdeilles , Thesan , etc. etc. etc.

#### *Résumé historique sur cette Maison.*

Cette maison , dont l'origine est perdue dans l'obscurité

des siècles ou l'incertitude des traditions , paraît tout à coup sur la scène historique, vers l'an 1200 , avec l'avantage et l'éclat qui caractérisent une famille depuis longtemps noble et distinguée.

Charles de Las Casas , son chef , est un des seigneurs espagnols qui accompagnent Blanche de Castille , mère de saint Louis. Il s'établit dans le midi de la France , et ses descendants s'y trouvent aussitôt aux premiers rangs , par leurs propriétés, leurs emplois et leurs alliances.

Arnaud ou Ardoin , du second degré, a le commandement de deux places fortes en Agénois.

Pierre , celui qui suit , se trouve exécuteur testamentaire, de concert avec le roi d'Angleterre et les ducs de Lorraine et de Brabant ; il est un des barons auxquels Edouard I<sup>er</sup> , son suzerain , écrit pour demander du secours ; il sert de protecteur à Béatrix de Béziers , et dispute aux Severac la possession de leur baronnie par un procès long et fameux dans lequel interviennent, comme parents ou amis, le pape , le roi de Maïorque , comte de Foix et autres.

Les fils de ce troisième , son frère et ses neveux jettent le même éclat ; on les trouve tous en alliance , en rapport ou en amitié avec ce qu'il y a de plus grand dans le pays, tels que les sires d'Albret , les comtes de Foix , les captals de Buch. L'un d'eux combat à Poitiers , l'autre y périt ; plusieurs président les lois ; deux sont archevêques de Bordeaux , l'un après l'autre. C'est ainsi que , durant plusieurs générations , ils rassemblent tous les titres capables d'illustrer une famille.

Malheureusement , au 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> degré, deux causes viennent interrompre le cours d'une aussi brillante carrière. Une héritière , fille de l'aîné de la maison , en fait sortir des biens immenses , et celui qui continue la race partage ses biens entre ses deux enfants. Ce terrible échec de la fortune , ce dédoublement de la tige unique , amènent deux rameaux affaiblis , que de nouveaux échecs domestiques affaiblissent encore et empêchent de se relever à la hauteur dont ils sont descendus. La marche politique des temps vient s'unir à ces traverses cruelles de la fortune , et les fait rentrer insensiblement dans la foule de leurs pairs , où ils n'offrent plus d'autre distinction que la constance de leurs services et le zèle de leurs devoirs.

Ainsi coulent jusqu'à aujourd'hui et passent successive-

ment sous nos yeux dix-sept générations militaires portant avec elles, comme on va le voir, chose assez remarquable, l'empreinte caractéristique et distinguée des temps qu'elles ont parcourus et des devoirs qu'elles avaient à remplir.

Lorsque la féodalité était dans toute sa force, et plaçait les rangs dans la puissance, on voit les membres de cette maison au nombre des grands vassaux ; les rois d'Angleterre, leurs suzerains, leur écrivent pour leur demander du secours ; ils prêtent foi et hommage comme hauts barons.

Quand la féodalité affaiblie et les grands vassaux diminués eurent placé la gloire dans les actes brillants d'une chevalerie sans puissance, parmi les preux de cette famille s'élève et brille le valeureux Pons, salué dans son temps du beau surnom de *vrai chevalier* et de *fleur de noble famille*.

Enfin, quand l'autorité royale eut concentré toutes les forces et régularisé tous les mouvements ; quand la vertu d'un gentilhomme fut entièrement dans son amour pour son prince et son dévouement pour sa patrie, on les trouve tous, à la tête de leur bataillon, acquittant leur dette d'honneur et remportant la décoration qui payait leurs services.

MELUN, maison très-ancienne et très-illustre.

I. Le premier de la maison de Melun, dont le nom soit connu, et depuis lequel la suite des vicomtes de Melun s'est conservée par titres jusqu'à nous est Salon, déclaré vicomte DE MELUN, par une charte de l'an 991.

II. Josselin I<sup>er</sup>, vicomte DE MELUN, tenait rang parmi les grands seigneurs de la cour des rois Hugues Capet et Robert ; il mourut en 998.

III. Hervé, vicomte DE MELUN, en 1030.

IV. Guillaume I<sup>er</sup>, vicomte DE MELUN, en 1042.

V. Ursion I<sup>er</sup>, vicomte DE MELUN, en 1067. Ses enfants furent :

1.<sup>o</sup> Guillaume, surnommé *le Charpentier*, parce qu'il ne se trouvait point d'armes capables de résister à l'effort de ses coups, selon Robert, moine

de Saint-Remi de Reims, qui ajoute, livre IV de son *Histoire de la Terre-Sainte*, que Guillaume de Melun était issu de race royale, et cousin de Hugues de France, comte de Vermandois, cousin du roi Philippe I<sup>er</sup>;

2.<sup>o</sup> Manassés qui suit.

VI. Manassés, vicomte DE MELUN, en 1110, épousa Marguerite, fille de Milon, vicomte de Troyes, seigneur de Montlhéry et de Bray.

VII. Ursion II, vicomte DE MELUN, en 1138.

VIII. Jean I<sup>er</sup>, vicomte DE MELUN, en 1142, épousa N..... dame de Chartrette.

IX. Josselin II, vicomte DE MELUN, en 1156, épousa Alpaïs, dame de Blandy.

X. Louis I<sup>er</sup>, vicomte DE MELUN, en 1183, épousa Gisle.

XI. Adam I<sup>er</sup>, vicomte DE MELUN, qui, en 1202, battit et fit prisonnier le vicomte de Thouars, commandant des armées de Jean, roi d'Angleterre. Il se signala encore à la bataille de Bouvines, l'an 1214. Voltaire l'a célébré dans ces vers (1) : il avait épousé Aremburge.

XII. Guillaume II, vicomte DE MELUN, en 1220, épousa Agnès, dame de Montreuil-Bellay, fille unique de Géraud Bellay, III<sup>e</sup> du nom et de Batilde.

XIII. Adam II, vicomte DE MELUN, en 1264, sire de Montreuil-Bellay, épousa en deuxièmes nocés la comtesse de Sancerre, dame de Marcheville et de la Loupe, fille d'Étienne de Sancerre, seigneur de Chatillon-sur-Loing, de la maison souveraine de Champagne et d'Éléonore de Soissons; ses enfants furent entr'autres :

1.<sup>o</sup> Guillaume, qui, l'an 1270, accompagna le roi saint Louis au voyage d'Afrique avec trois bannières et douze chevaliers;

2.<sup>o</sup> Adam III, vicomte DE MELUN, en 1278, sire de Montreuil-Bellay. Il épousa Jeanne de Sully, fille de Henri II du nom, sire de Sully et de Pérenelle de Joigny, dont entr'autres enfants :

---

(1) Quand Philippe à Bouvine enchaînait la Victoire,  
Je combattais, seigneur, avec Montmorency,  
Melun, Destaing, de Nesle, et ce fameux Coucy.



Jean II, vicomte de Melun, sire de Montreuil-Bellay, traité de parent du sang dans une chartre de l'an 1313, par laquelle Louis X reconnaît ses droits régaliens de faire battre monnaie et les confirme; fut nommé grand chambellan de France, et en fit les fonctions lors qu'Édouard III, roi d'Angleterre, rendit hommage pour le duché de Guienne à Philippe de Valois; il servit en 1340 à la bataille du Roi avec neuf chevaliers et soixante-deux écuyers de sa compagnie, et avait épousé, 1.<sup>o</sup> l'an 1316, Jeanne de Tancarville, fille et héritière de Robert, seigneur de Tancarville, chambellan héréditaire de Normandie et d'Alix de Pons. 2.<sup>o</sup> en 1327, Isabelle, dame d'Antoing et d'Épinoi, fille unique de Hugues VI d'Antoing et de Marie d'Enghien. Ses enfants furent entr'autres :

*Du premier lit.*

Jean III, vicomte de Melun, comte de Tancarville, chambellan et connétable héréditaire de Normandie, grand chambellan et souverain maître des eaux-et-forêts de France, souverain maître de l'hôtel du Roi, chevalier de l'Étoile, gouverneur de Champagne, Brie, Bourgogne et Languedoc, lieutenant-général en Berry, Nivernois, Donzinois, Bourbonnois, Auvergne; fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers avec Guillaume de Melun, archevêque de Sens, son frère, combattant près du roi Jean. Il fut en 1360 un des arbitres du traité de Bretigny, et fut donné en otage au roi d'Angleterre pour la garantie de ce traité; devint membre de l'étroit et grand conseil du Roi, et fut un des pairs de France qui assistèrent au parlement de Paris, le 21 mai 1375, lors de l'ordonnance pour la majorité des rois, dans laquelle il est traité de parent du sang; il écartelait les armes de Melun de gueules à l'écusson d'argent en cœur, entouré d'un orle d'angemmes d'or qui est de Tancarville. Sa posterité a continué à posséder la vicomté de Melun et le comté de Tancarville jusqu'en 1417, qu'elle s'est fondue par femmes dans la maison d'Harcourt.

*Du deuxième lit.*

1.° Hugues de Melun , seigneur d'Antoing , d'Épinoi , en 1355 , chevalier banneret , alla s'établir aux Pays-Bas où étaient situés les grands biens d'Isabelle d'Antoing sa mère , et fut la tige des seigneurs d' *Antoing* , comtes et princes d'Épinoi , duc de *Joyeuse* , branche éteinte en ligne directe , le 31 juillet 1724 , en la personne de Louis de Melun , II° du nom , duc de Joyeuse , pair de France , prince d'Épinoi , etc. , blessé mortellement à Chantilly d'un coup d'andouiller de cerf. Il était sorti de cette branche les vicomtes de *Gand* , éteints en 1603 ; les marquis de *Risbourg* , éteints en 1735 ; les comtes et vicomtes de *Melun* , éteints le 21 août 1739 , par la mort de Louis-Gabriel , vicomte de Melun , prince d'Épinoi , connétable héréditaire de Flandres , commandant d'Abbeville. Enfin , les bâtards de Melun Cottenes , éteints vers 1718. Hugues de Melun avait pour sœur Isabelle de Melun , dame de Houdain , mariée , 1.° à Pierre , comte de Dreux , seigneur de Montpensier , fils de Jean II , comte de Dreux , et de Jeanne de Beaujeu ; il avait pour cinquième aïeul paternel , Robert de France , comte de Dreux , fils du roi Louis VI , et d'Adélaïs de Savoie ; 2.° en 1352 , Jean d'Artois , comte d'Eu , fils de Robert d'Artois , III° du nom , comte de Beaumont-le-Roger , pair de France , et de Jeanne de Valois. Son trisaïeul était Robert de France , I<sup>er</sup> du nom , comte d'Artois , fils de Louis VIII et de Blanche de Castille ;

2.° Jean , dont l'article viendra ;

3.° Simon , seigneur de la Loupe et de Marcheville , suivit le roi saint Louis au voyage d'Afrique vers 1270 , fut sénéchal de Périgord , Quercy , Limousin et de Carcassonne en 1281 , maréchal de France en 1290 , et fut tué à la bataille de Courtray. Il fut chef de la branche des seigneurs de la Loupe , éteinte vers 1313 , et brisait les armes de Melun de trois merlettes de sable sur le chef ;

4.° Aliénor , mariée à Gauthier de Nemours , IV° du nom , dit *le chambellan* , seigneur de Villebeon.

XIV. Jean DE MELUN, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de la Borde-le-Vicomte, sire des Ecrennes, chevalier en 1264, fut la tige des seigneurs de la Borde-le-Vicomte, de la Motte-Saint-Florentin, du Buignon, de Brumetz, etc. Il brisa, comme puiné, les armes de Melun d'un lion naissant de gueules sur le chef. Il épousa, en 1266, Isabelle de Montigny, dont il eut, entr'autres enfants :

XV. Simon DE MELUN, seigneur de la Borde-le-Vicomte en 1308; épousa Marie, dame de Courtery, dont, entre autres enfants :

XVI. Jean DE MELUN II, chevalier, seigneur de la Borde-le-Vicomte, de Courtery-les-Blandy, chevalier banneret en 1393; épousa Isabeau de Guarchy. Ses enfants furent :

1.<sup>o</sup> Jean, qui suit :

2.<sup>o</sup> Philippe, ambassadeur du roi Charles VI en Angleterre, l'an 1393;

3.<sup>o</sup> Agnès, dame des Ecrennes, mariée à Pierre de Courtenay, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Champignelles, fils aîné de Jean de Courtenay et de Marguerite de Saint-Vérain. Son cinquième aïeul était Pierre de France, seigneur de Courtenay, fils du roi Louis VI et d'Adélais de Savoie, et père de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople.

XVII. Jean DE MELUN III<sup>e</sup>, chevalier seigneur de la Borde-le-Vicomte, capitaine de Melun en 1411, chevalier, bachelier, maître enquesteur des eaux et forêts de Champagne en 1415. Il avait épousé, le 21 janvier 1387, Isabelle de Savoisy, dame de la Mothe-Saint-Florentin, dite *la Borde*, et du Buignon, fille de Philippe de Savoisy, chevalier, seigneur de Seignelay de Cerdare, conseiller et chambellan du roi, souverain maître d'hôtel de la reine Isabelle de Bavière et de Marie de Duisy. Il eut, entr'autres enfants :

1.<sup>o</sup> Philippe, qui suit :

2.<sup>o</sup> Louis, archevêque de Sens;

3.<sup>o</sup> Guillaume avait épousé Marie de Courcelly, et mourut en 1447, laissant, pour fils unique, Louis, seigneur du Buignon, grand archidiacre de Sens, abbé de Sainte-Colombe; il vendit en 1500 la terre du Buignon à Morelet du Museau, qui la

revendit en 1505 à Antoine de Melun, seigneur de la Louptière. Il fit, par son testament du 15 septembre 1509, un legs aux enfants dudit seigneur de la Louptière;

4.° Charles, bailli de Melun, homme d'armes et gouverneur du château d'Husson, fut décollé à Loches en 1468, pour avoir laissé échapper le seigneur du Lau, que le roi Louis XI avait commis à sa garde :

5.° Jean, seigneur de Courtery, écuyer des écuries du roi, auteur des seigneurs de Courtery, fondus par femme dans la maison de Sourdis;

6.° Guy, grand hospitalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem;

7.° Jeanne, abbesse de Jouare.

XVIII. Philippe DE MELUN, chevalier, conseiller et chambellan du roi, seigneur de la Borde-le Vicomte, de la Mothe-Saint-Florentin, dite *la Borde*, eut ses biens confisqués en 1422, à cause de son fidèle attachement au roi Charles VII, par Henri VI, roi d'Angleterre, usurpateur du royaume de France; fut maître des eaux et forêts de France, Champagne et Brie, capitaine de la Bastille jusqu'en 1466, et mourut l'an 1471 à Rochemeaux en Poitou. Il avait épousé, 1.° le 4 octobre 1413, Jeanne de Nantouillet, fille et héritière de Regnaud, seigneur de Nantouillet et de Jeanne des Landes; 2.° en 1438, Jeanne de Torsay, veuve de Jean de Rochechouart, II<sup>e</sup> du nom, tige des ducs de Mortemart, fille de Jean de Torsay, seigneur de Lezay, chevalier et chambellan du roi, grand-maître des arbalétriers de France, et de Marie d'Argenton. Ses enfants furent, entr'autres :

*Du premier lit :*

1.° Charles, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Normanville, de Lumigny, etc., baron des Landes, conseiller et chambellan du roi, lieutenant-général pour le roi à Paris et dans l'Ile de France en 1463, grand-maître de France en 1465; eut, pour un temps, l'autorité sur toutes les armées de France, ne lui manquant que le nom de connétable; mais, tombé dans la disgrâce du roi Louis XI par les noirs complots du cardinal Jean Balue, qui l'ac-

cusa d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, il eut la tête tranchée le 20 août 1468. Il avait épousé  
 1.<sup>o</sup> le 21 janvier 1453, Anne-Philippe de la Rochefoucauld, fille de Guillaume de la Rochefoucauld, seigneur de Melleran et de Marguerite de Torsay;  
 2.<sup>o</sup> le 23 mars 1465, Philippe de Montmorenci, fille de Jean II, sire de Montmorenci, grand chambellan de France, et de Marguerite d'Orge-  
 mon. Sa postérité continua les seigneurs de Normanville, fondus par femme; en 1572, dans la maison de Champagne-la-Suze;

2.<sup>o</sup> Louis de Melun, évêque de Meaux.

*Du second lit :*

XIX. Jean DE MELUN, écuyer, seigneur de Lezay et de la Motte-Saint-Florentin, dite *la Borde*, tige des seigneurs de la Motte-Saint-Florentin, du Buignon et de Beaumetz, était en 1464, écuyer des écuries de Jean II, duc de Bourbon et d'Auvergne; il avait épousé N. de Bellaud, dont un fils unique qui suit.

XX. Antoine DE MELUN, écuyer, seigneur de Lezay et de la Motte-Saint-Florentin, dite *la Borde*, et de Chantecler, homme d'armes en 1473, échangea avec Gilles de Noyen, son beau-père, le 10 novembre 1486, les terres de la Motte-Saint-Florentin, dite *la Borde*, et de Chantecler, contre celles de la Louptière, des Bordes et de Vau-Regnier; il est nommé avec Louis de Melun, seigneur de Courtery dans le procès-verbal de la coutume de Melun, et se trouve dans le catalogue des illustres seigneurs de la maison de Melun, rapporté à la suite de l'histoire de Melun, par Rouillard, in-4, 1628. Il acquit, à pacte de rachat, la terre et seigneurie du Buignon, de Morelet, du Museau, qui l'avait achetée de Louis de Melun, grand archidiacre de Sens. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> le 17 mars 1482, en présence de Jean de Savoisy, Anne de Noyen, fille de noble homme monseigneur Gilles de Noyen, chevalier seigneur de la Louptière, et de noble dame Jamette de Roland; 2.<sup>o</sup> le 26 janvier, noble damoiselle Gauchère de Coutes, dame de Dannemois, veuve de Regnaud de Beaumont, seigneur du Boulay, et fille de Jean de Coutes, et d'Antoinette de Launay. Ses enfants furent entr'autres:

*Du premier lit.*

1.° Jean, seigneur de la Louptière, dont la postérité s'est éteinte en 1584.

2.° Nicolas, chevalier de Rhodes, tué à la défense de cette île en 1522.

3.° Huberte, prieure de Montdenis et de Saint-Thomas-de-Laval, dépendants du Paraclet.

4.° Colombe, mariée l'an 1524, à Pierre de Beaurepaire, seigneur de Leuze.

*Du deuxième lit.*

1.° Louis, seigneur du Buignon de la Louptière, lieutenant au gouvernement de la ville de Saint-Dizier, l'an 1548, fut inhumé dans le chœur de l'église de Buignon, dans un tombeau élevé de terre, sur lequel est sa représentation et les armes de Melun la Borde; il avait épousé Isabelle de Beaumont, fille de Philippe de Beaumont, seigneur du Boulay et Montigny en Gatinois et d'Olive de Salazar;

2.° George, auteur des seigneurs de Savigny, éteint vers 1654;

3.° Loup, qui suit;

4.° Nicole, mariée par contrat du 16 mai 1521 à Bernard de Chaumont, seigneur de Connantes, de Runes, etc., fils de Guillaume de Chaumont, seigneur de Ragny, Desgilly, et de Marie d'Anglure-Bourlemont. Dans sa dot se trouve compris le legs à elle fait par Louis de Melun, grand archidiacre de Sens, abbé de Sainte-Colombe, son cousin.

XXI. Loup DE MELUN, écuyer, seigneur de Buignon, des Hayes, nommé dans le procès-verbal de la rédaction de la coutume de Melun en 1560, avait épousé en premières noces Marguerite de Buffevant, fille de Jean de Buffevant, seigneur de Chaumont-sur-Yonne et de Michelle de Rally, dont il eut, entr'autres enfants:

1.° Antoine, seigneur du Buignon, de la Grange, homme d'armes, élu un des cent gentilshommes de la maison du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fut député de la noblesse du bailliage de Nemours aux États de Blois en 1588; le roi Henri IV l'exempta du ban et arrière-ban en considération de ses services. Il mourut sans enfants;

- 2.<sup>o</sup> Philippe, qui suit;
- 3.<sup>o</sup> Michel, chef des seigneurs de Dannemois ;  
éteint vers 1636.

XXII. Philippe DE MELUN, écuyer, seigneur du Buignon, de Courton, homme d'armes, mourut le 22 juin 1584, et fut inhumé dans le chœur de l'église du Buignon sous une tombe où sont gravées les armes de Melun la Borde. Il avait épousé le 28 avril 1566, damoiselle Françoisse de Grailly, fille de Jean de Grailly, écuyer, seigneur de la Forêt-Saint-Christophe et de Chalettes, et de damoiselle Claude de Beaumont : ses enfants furent entr'autres :

- 1.<sup>o</sup> Charles, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Elisabeth, épousa le 18 mars 1601, Jean de Chaumont, seigneur de Champigny;
- 3.<sup>o</sup> Louise, mariée à Olivier de la Villeneuve, seigneur de Tenantes, capitaine dans le régiment du Plessis-Praslin et gouverneur de Liverdun.

XXIII. Charles DE MELUN, chevalier, seigneur du Buignon, Pierre-Aigue, gentilhomme de la maison de Henri de Bourbon, prince de Condé, en 1612, puis gentilhomme de la chambre du roi, est cité de même que Philippe son père, dans l'histoire du Gatinais, par le P. Morin, grand prieur de l'abbaye de Ferrière, in-4, 1630, comme descendant d'une des plus anciennes et illustres maisons de France, à savoir des vicomtes de Melun ; mourut le 13 mars 1627, gît dans le chœur de l'église du Buignon, sous une tombe où sont gravées les armes de Melun la Borde ; il avait épousé, le 10 juin 1600, Françoisse de Saint - Perier, dame de Maupertuis, fille de Charles de Saint - Perier, seigneur de Maupertuis, et de Louise de Challemaison : leurs enfants furent :

- 1.<sup>o</sup> Joachim, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Louis, seigneur de Maupertuis, maître-d'hôtel du roi Louis XIII, lieutenant-colonel du régiment de Picardie, maréchal de batailles des armées du roi, tué au siège d'Ypres en 1649. Il avait épousé Barbe de Chaudet de Lazenay, dont sont issus les seigneurs de Maupertuis, éteints en 1763 ; son fils aîné fut Louis de Melun, chevalier, marquis de Maupertuis, capitaine, lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, lieutenant-général,

grand-croix et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand bailli de Berghes, gouverneur de Saint-Quentin et d'Aigues-Mortes, gouverneur et lieutenant général des ville, pays, comté et évêché de Toul. Se signala au siège de Candie, en 1669, et au siège de Valenciennes en 1674. D'Aspect ; dans son Histoire de l'ordre de Saint-Louis, dit qu'il était digne de porter le surnom d'un de ses ancêtres qu'on appela le Charpentier, à cause de sa valeur. Il mourut sans enfants en 1721.

XXIV. Joachim DE MELUN, chevalier, seigneur du Buignon, des Hayes, gentilhomme de la chambre du roi, fut nommé en 1649, député de la noblesse du bailliage de Nemours aux états d'Orléans; il avait épousé, par contrat passé au château du Louvre, en présence de la reine mère, de la reine régente, etc., le 19 août 1628, Françoise de Dillou, dame de Bumetz, fille d'honneur de la reine, et fille de Charles de Dillou, chevalier, seigneur de la Becherelle, etc., capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, pour le service du roi, et maréchal-de-camp de sa cavalerie, et de Françoise de Lauvin-de-Blerancourt. Ses enfants furent :

1.° Louis-Armand, comte de Melun, marié l'an 1662, à Anne de Veilhan, fille d'Antoine de Veilhan, chevalier baron de Giri en Nivernais, lieutenant pour le roi dans cette province, et d'Antoinette de Vievre-de-Launay. Sa postérité a possédé la terre du Buignon jusqu'en 1734, qu'elle fut fondue dans la maison de Laurens-de-Brue en Provence;

2.° Aloph, capitaine au régiment de Piémont en 1671;

3.° Joachim - Henri, qui suit;

4.° Elisabeth, prieure de Saint-Dominique, à Montargis;

5.° Anne, nommée par la reine Anne d'Autriche et par le cardinal de Richelieu, mariée le 16 mars 1650 à Henri de Compigny, seigneur de Babi et de Briottes.

XXV. Joachim - Henri DE MELUN, chevalier, seigneur de Brumetz, Somellan, tige des seigneurs de Brumetz,



sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires, avait épousé, 1.<sup>o</sup> Elisabeth de Garge ; 2.<sup>o</sup> le 17 décembre 1680 , Françoise de Lions, dame de Bezu-les-Fèves, de la Croix-Saint-Germain , fille de Nicolas de Lions, chevalier, vicomte d'Epaux, et de dame Anne du Boulet. Ses enfants furent entr'autres :

- 1.<sup>o</sup> Barthélemy-Joachim, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Nicolas, lieutenant de dragons dans le régiment d'Epaux, mort sans alliance ;
- 3.<sup>o</sup> Anne-Jacqueline, dame de la Croix, mariée à Jacques du Boulet-de-Sery, son parent ; sans postérité.

XXVI. Barthélemy-Joachim-Marie, vicomte DE MELUN, chevalier, seigneur de Brumetz, capitaine de dragons dans le régiment du comte d'Epaux, son cousin-germain, devint, en 1739, chef des nom et armes de sa maison, par la mort de Louis-Gabriel, vicomte de Melun, prince d'Epinoi ; reprit le titre primitif de sa race, et supprima de ses armoiries la brisure d'un lion naissant sur le chef, apportée par Jean de Melun, auteur de sa branche. Il avait épousé, le 28 janvier 1828, Louise-Renée de Bellinzani, dame de Sompy, fille de François de Bellinzani, écuyer, et d'Edmée de Batilly. Ses enfants furent :

- 1.<sup>o</sup> Adam-Joachim-Marie, vicomte de Melun, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Aloh-Claude-Marie, prêtre, mort en 1792 ;
- 3.<sup>o</sup> Adelaïde - Louise, morte sans alliance en 1798.

XXVII. Adam - Joachim - Marie, vicomte DE MELUN, chevalier, seigneur de Brumetz, la Croix, baron de Sompy, fut présenté au roi et à la famille royale, le 8 mai 1751, comme descendant de l'ancienne maison de Melun ; mousquetaire de la première compagnie, puis capitaine de grenadiers, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut le 30 octobre 1797. Il avait épousé Françoise Artaud, fille de Jean-Antoine Artaud-du-Rayol, écuyer, et de dame Catherine Sénèque. Il eut pour fils unique :

XXVIII. Anne-Joachim-François, vicomte DE MELUN, baron de Brumetz, membre du collège électoral de l'Aisne ; fit le service de garde à cheval du quatrième escadron, lors de l'entrée de S. M. Louis XVIII à Paris, le 3 mai

1814. Il recueillit, comme descendant de Françoise de Lions, conjointement avec dame Philippine-Léontine Potier-de-Novion, veuve de Eymard-Charles-Marie de Nicolaï, premier président en la chambre des comptes, et MM. de Galard - Béarn - Brassac, la succession de Louise de Lions - d'Epaux, veuve de Edme-Claude du Ban, marquis de la Feuillée, morte l'année 1800; eut pour son lot les terres de Bezu-les-Fèves, Chantemerle et Epaux en partie, et fut institué légataire universel d'Angélique-Geneviève de Guiry, veuve de Louis, marquis de Melun-Maupertuis, comte de Nogent-le-Roi, cousin au quatrième degré du vicomte de Melun. Il a épousé, le 18 avril 1805, Amélie de Faure, fille de Jacques-Panrace-Ange de Faure, chevalier, lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison de Soissonnais, chevalier de Saint-Louis, et de dame Amélie de Norville. Ses enfants sont :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 1.° Anatole-Louis-Joachim-Joseph, | } Jumeaux, nés<br>le 24 septem-<br>bre 1807; |
| qui suit :                        |  |
| 2.° Armand-Marie-Joachim,         |  |
| 3.° Léonie-Victoire - Louise,     | née le 18 février                            |
| 1809;                             |  |
| 4.° Marie-Amélie-Anne,            | née le 21 juillet 1813.                      |

#### XXIX. Anatole-Louis-Joachim-Joseph DE MELUN.

*Les armes* : « D'azur, à 7 besans d'or, 3, 3 et 1, au chef d'or; supports, deux chevaliers, l'épée nue, portant bannières aux armes de Melun et de Sancerre, qui sont d'azur à la bande d'argent, accompagnées de deux cotices, potencées et contrepotencées de treize pièces d'or, au lambel de trois pendants de gueules, et portant les mêmes armoiries sur leurs cuirasses; couronne de comte, surmontée d'un casque de face couronné d'une couronne du vicomte; cimier, un lion naissant d'or, tenant une hache d'armes. Devise : *Virtus et honor*. Cri de guerre : *A moi Melun*. »

Voyez, sur cette maison, le Trésor des chartes du roi, les registres du parlement, Procès-Verbaux du lit de justice, Diplomatique du P. Mabillon, Chartier de Montmorency-Laval et de Rochechouart, Histoire des premières croisades, écrite en 1120, par Robert, moine de Saint-Remi de Reims, donnée par Bongasten; les historiens Fredegair et Rolicon; *Gesta Francorum*; l'histoire de France, par Mézerai, le P. Daniel, l'abbé Legendre et

l'abbé Vély; celle de la ville de Melun, par Rouillard, édition de 1628; celle du Gatinais, par D. Morin, grand-prieur de l'abbaye de Ferrières, édition de 1630; celle du Cambresis, par Carpentier; celles des maisons de Châtillon, de Montmorency, de Harcourt et d'Aubusson; l'Histoire des grands-officiers de la couronne; le Dictionnaire de la noblesse, par Lachesnay-des-Bois; le Dictionnaire de Moréri, édition de 1759; les Tablettes chronologiques, généalogiques et historiques; l'Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, par d'Aspect, historiographe dudit ordre; enfin, le Cabinet de chevaliers des ordres du roi, pour les archives de la maison de Melun.

---

BOUVIER DE MONTMEIRAN ET DE CACHARD, famille d'une noble et ancienne extraction, originaire du Dauphiné, établie en Vivarais depuis environ deux cent cinquante ans. Elle s'est alliée avec celles de Tournon, Sassenage, Labeaume, Montmeiran, Montauban-Jarjaie, Brunier de l'Arnage, et plusieurs autres des plus considérables de ces deux provinces.

Un grand nombre de lettres de convocation pour l'arrière-ban ont été adressées aux chefs de cette famille, depuis le commencement du quinzième siècle jusques au dernier arrière-ban, et vingt-six sont conservées encore dans ses archives. Elle a fourni, dans ses différentes branches, plusieurs capitaines qui ont servi leurs princes et leur pays avec honneur et courage: l'histoire du Dauphiné en cite quelques-uns avec éloge.

Pierre DE BOUVIER-MONTMEIRAN, seigneur de Chaban, jouissait d'une grande réputation, comme homme de guerre; on en trouve la preuve dans une lettre que lui adressa un baron de Sassenage. André de Bouvier était également un capitaine très-distingué, et le connétable de Lesdiguières, en lui écrivant, le nomme son frère, son compagnon et son parfait ami, comme on le voit dans l'histoire de ce connétable, par Louis Videl.

Le premier de cette maison que l'on connaisse aujourd'hui par titres authentiques, est :

I. Jean DE BOUVIER, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de la maison forte de Bouvier, qui vivait en 1376, et habitait à Curson. Il est rappelé dans un arrêt du parlement de Dauphiné, rendu en l'année 1491, existant en original, dans lequel

on lui donne la qualité suivante: « Noble homme, Jean » de Bouvier, écuyer. *Nobilis vir, Joannes Boverii, » scutifer.* » Dans ce même arrêt, il est reconnu et constaté qu'il était issu d'une noble et ancienne race, et qu'il avait contracté alliance avec une demoiselle de sa province.

On prouve depuis lui la filiation la mieux suivie. Il eut pour fils:

II. Artaud DE BOUVIER, qui fut compris au rang des nobles dans une révision de feux faite dans la province du Dauphiné, en 13...; il fut convoqué pour l'arrière-ban et épousa, comme son père, une fille de qualité. Il est aussi rappelé dans l'arrêt du parlement, où il est fait mention de cette alliance. Il laissa:

1.° Pouson de Bouvier, qui suit ;

2.° Remond de Bouvier, qui fut la tige des Bouvier de Chabert. Cette branche, qui a donné un grand nombre de capitaines dans divers régiments, a subsisté plus de trois cents ans. N. de Bouvier de Chabert, dernier rejeton de cette famille, entra dans la maison de Rostaing.

III. Pouson DE BOUVIER et ses frères sont au rang des nobles du mandement de Clérien, dans une révision de feux faite le 3 juillet 1438. Ils y sont désignés sous le nom d'héritiers de noble Artaud de Bouvier: « *Hæredes nobilis « viri Artaudi Boverii nobiliter viventes.* » Il épousa, le 12 février 1446, Jeanne de Morvilliers, fille de Jean de Morvilliers, seigneur de Morvilliers. Pouson est qualifié, dans son contrat de mariage: « Homme noble et distingué; *Nobilis et distinctus vir.* » Il naquit de ce mariage:

1.° André, dont nous allons parler ;

2.° Fortunat, dont le petit-fils Antoine n'eut que deux filles ;

3.° Charles qui eut plusieurs enfants, tous morts sans postérité.

IV. André DE BOUVIER et Charles son frère, justifèrent de leur noblesse devant le parlement de Grenoble. Cette cour souveraine, dans un arrêt en date du 24 septembre 1491, dont nous avons déjà fait mention, reconnaît et déclare qu'ils sont issus d'une noble et ancienne race, et les maintient dans les honneurs, rang, titres, privilèges et exemptions attribués aux vrais gentilshommes de la province et du royaume, dont eux et leurs ancêtres ont toujours joui.

André de Bouvier se maria, le 29 octobre 1475, avec Fleurie de Bertrand, fille de N. de Bertrand d'Alissans, écuyer, dont il eut :

1.° Hugues ;

2.° Claude, mort sans enfants.

V. Hugues DE BOUVIER reçut des lettres de convocation pour l'arrière-ban, et épousa, le 27 septembre 1519, Marthe de la Beaume. De ce mariage, vinrent :

1.° Pierre de Bouvier, qui suit ;

2.° Jacques mort, sans enfants mâles, en 1597 ;

3.° Mathieu, qui mourut également sans enfants, en 1585 ;

4.° Antoinette, mariée à N....

VI. Pierre I<sup>er</sup> DE BOUVIER, capitaine de cent hommes de pied, s'allia, le 22 janvier 1544, avec Jeanne de Montmeiran, fille de Louis de Montmeiran, seigneur de Chaban. Elle recueillit tous les biens de sa maison qui lui étaient substitués, et les porta dans celle de Bouvier. L'acte de substitution charge ses enfants de joindre le nom de Montmeiran au leur, et d'en écarteler les armes, qui sont d'azur semé de franc. C'est à Pierre de Bouvier, seigneur de Chaban, qu'était adressée cette lettre d'un baron de Sassenage, dont j'ai déjà parlé ; elle est écrite en vieux style, et parfaitement conservée. Comme elle est un témoignage de la considération distinguée dont jouissait le seigneur de Chaban, et qu'elle prouve l'alliance de sa maison avec celle de Sassenage, je vais la transcrire ici littéralement.

« Monsieur de Bouvier, ayant été mandé par monseigneur le duc du Maine, pour l'aller trouver avecques la compagnie de Henri Monsieur son fils pour l'occasion qu'il se présente des Reitres, et sachant que vous avez toujours recherché les belles occasions et ne pouvant présenter une plus belle que celle-cy et là où il y aye plus d'honneur et de reputation, je me suis pancé vous faire cette m'estant toujours promis d'être honoré de votre amitié, si vodriez faire ce voyage et qualissions ensemble, nous assurant qui me ferait l'un des plus grands contentements que je scarais recevoir, et en tous les endroits où mé vodrez employer pour nous assister et faire servisse je le feray et sa dailleurs de cette affection que scariez

» désirer d'un qui nous appartient, et de telle ceste que je  
 » me recommande humblement à vos bonnes graces priant  
 » le créateur vous donner monsieur de Bouvier en parfaite  
 » santé heureuse et longue vie.

» Votre humble allié affectioné à vous faire servisse.

» Signé de SASSENAGE.

» P. S. Monsieur de Monteson (de Clermont-  
 » Monteson) me mande que m. le Seneschal  
 » de Montelimart nous doit apporter pour  
 » faire deux Montres.

» A Montellier le 20 juin 15. . . . .

La suscription de cette lettre est à M. de Bouvier, mon  
 cousin, à Curson.

Pierre de Bouvier laissa :

1.° Pierre II° ;

2.° Bonaventure et Jean, morts sans enfants.

VII. Pierre II° DE BOUVIER-MONTMEIRAN, seigneur de  
 Chaban, était capitaine, et servit dans l'arrière-ban. Il  
 épousa, le 19 juin 1588, Claudine de Brunier de l'Arnage,  
 fille de Jean de Brunier, seigneur de l'Arnage et Tain en  
 Dauphiné. Il naquit de ce mariage :

1.° Jean-Pierre :

2.° Claudine, mariée à Jacques de Murynais.

VIII. Jean-Pierre I<sup>er</sup> DE BOUVIER-MONTMEIRAN, capitaine  
 au régiment de Montclard, se maria le 4 mars 1627 avec  
 Catherine de Ferrand de la Motte-Teste, fille de Claude de  
 Ferrand, seigneur de la Motte-Teste, baron d'Urtail et de  
 Cornas, chevalier de l'ordre du roi, habitant au château  
 de Borgard près St.-Péray, et de Catherine de Geix. Il en  
 eut :

1.° Jean, baron de Montmeiran, d'Urtail, etc.,  
 capitaine de cavalerie, qui fut père de François de  
 Bouvier-Montmeiran, baron d'Urtail, mort sans  
 postérité; et de Louise, qui épousa Claude-François  
 de Coston, mousquetaire du roi, nommé à la ma-  
 jorité de Valence en 1677. Elle porta dans cette  
 famille les baronnies de Cornas et d'Urtail.

2.° Claude, mort sans enfants.

3.° Jean-Pierre, dont l'article suit.

IX. Jean-Pierre II° DE BOUVIER, chevalier de Montmei-  
 ran, seigneur de Chaban, était capitaine au régiment de

la Tourrete ; il servit dans le dernier arrière-ban de la province du Languedoc, que commandait M. le marquis de Montfrin. Il se maria en 1672 avec Marguerite du Roux de Jarjaie-Montauban, dame de CACHARD, fille et héritière de René II<sup>e</sup> du Roux de Jarjaie-Montauban, seigneur de Jarjaie et Cachard, capitaine commandant au régiment de Nérestan, et d'Esther de Galbert des Fonds. Sont issus de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> François de Bouvier, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-Pierre, connu sous le nom de chevalier de Cachard, qui servit dans la maison du roi, et mourut sans enfants ;
- 3.<sup>o</sup> Louis, capitaine d'infanterie, également mort sans enfants.

X. François DE BOUVIER, seigneur de CACHARD, capitaine d'infanterie, épousa en 1709 Françoise Aimard, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> François-Alexis, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> N. Chevalier de Cachard, capitaine de cavalerie au service de S. M. catholique, et commandant la ville de Valence dans le royaume de ce nom. Il est mort laissant plusieurs enfants, dont deux servaient dans la maison du roi avant la révolution d'Espagne, et deux autres dans le régiment de Tarragone ;
- 3.<sup>o</sup> N. de Cachard, mariée à N. d'Athenol des Tourrettes, capitaine d'infanterie ;
- 4.<sup>o</sup> Madeleine qui avait épousé Laurent de Planta-Wildenberg, et fut mère de Marc-Antoine Planta de Wildenberg, ancien officier au régiment de Barrois.

XI. François-Alexis DE BOUVIER DE CACHARD, seigneur dudit lieu, lieutenant au régiment d'Auvergne, reçut plusieurs blessures au siège de Prague en 1774. Il fut capitaine au régiment de Bouillon, et épousa en 1744, Jeanne-Françoise du Trémolet de la Cheisserie, fille d'Antoine III<sup>e</sup> du Trémolet de la Cheisserie, seigneur du Trémolet de la Cheisserie, Craux et Montagu, capitaine au régiment de la Chaux-Montauban, et de Marguerite de Barjac de Roucoule. Ils ont laissé dix enfants.

- 1.<sup>o</sup> Louis-François, I<sup>er</sup> du nom, né en 1766, élève du roi à l'école militaire de Tournon, lieutenant au régiment d'Agenois. Accusé d'avoir conspiré pour le rétablissement de la royauté, il a été

condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en 1793;

2.<sup>o</sup> Hercule-Annet-Christon, qui suit;

3.<sup>o</sup> Louis-François II<sup>o</sup>, né en 1768, élève du roi à l'école militaire de Sorèze, lieutenant au régiment de royal-infanterie. Il est mort en Allemagne sans être marié;

4.<sup>o</sup> Jean-Humbert, né en 1770, lieutenant d'artillerie au régiment de La Fère, et qui obtint une compagnie dans la même arme au service d'Angleterre. Il s'est marié à Moscou avec une demoiselle Lewanski;

5.<sup>o</sup> Louis-François III<sup>o</sup>, élève d'artillerie, qui est passé dans les colonies en qualité de lieutenant dans un régiment d'artillerie anglaise, et s'y est marié avec N.... de Rougemont;

6.<sup>o</sup> Placide également destiné à l'état militaire avant la révolution ;

7.<sup>o</sup> Auguste, élève du roi à l'école militaire de Tournon; il fut forcé d'en sortir en 1792;

8.<sup>o</sup> Trois filles, Jeanne-Françoise, Adélaïde et Antoinette-Eugénie.

XII. Hercule-Annet-Christon DE BOUVIER DE CACHARD, né le 5 novembre 1767, porta d'abord le nom de chevalier de Cachard, et fut ensuite destiné à l'état ecclésiastique. Il a possédé pendant dix ans environ le prieuré commendataire de Notre-Dame de Lassas, diocèse de Viviers. Il est aujourd'hui le chef de sa famille et habite au château de Cachard en Vivarais. Ayant fait partie de la députation du canton de St.-Péray qui est venu féliciter le roi Louis XVIII sur son heureux retour dans ses états, S. M. a bien voulu lui accorder la décoration du lys. Il a épousé, le 16 février 1803, Marie-Julie de Baussancourt, fille d'Edme-François-Marcel de Baussancourt, baron de Baussancourt, seigneur de Dolancourt, le Magny-Fouchard, Vauchonvilliers et autres terres dans la province de Champagne, capitaine de cavalerie et chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, et de Marie-Madeleine Jacobé de Vienne. De ce mariage sont nés:

1.<sup>o</sup> Hercule-Louis-Gaston, né le 31 juin 1807.

2.<sup>o</sup> Marie-Madeleine-Alexia, née le 16 février 1802.

*Armes.* « De gueule à trois rencontres de taureau d'or, « panachées de même; deux en chef, une en pointe: ce « sont les armes simples de Bouvier; mais Bouvier-Mont-



» meiran écartèle d'azur, semé de France, qui est de Mont-  
» meiran.»

COSTON DE CORNAS ( DE ), famille originaire de Normandie et fort ancienne . Elle quitta cette province, il y a déjà plusieurs siècles, pour venir s'établir dans la Guienne, et ensuite dans le Comtat venaissin.

Il existe une vieille tradition, dans cette famille, qui apprend que lorsque le duc de Berry, fils de Louis XI, fit assassiner, à Poitiers, le dernier rejeton de la maison de Montferrand, il était accompagné d'un Coston, qui, justement effrayé par cet attentat, passa en Angleterre. Il emporta avec lui ses titres, et se fixa dans le Comté d'Essey, où sa postérité existait encore il y a peu d'années. Il ne put emmener avec lui un de ses enfants qui était au berceau. Resté dans sa patrie, cet enfant est devenu la souche d'une branche qui habite le Querci, et c'est de lui que descend également :

I. Pierre DE COSTON, capitaine au régiment de Piémont, marié à Anne de Montestier. Il eut pour fils :

II. Claude DE COSTON, homme d'armes de la compagnie de la reine, garde du corps de leurs Majestés, qui épousa Jeanne de Boyard : il mourut major, commandant la ville et citadelle de Valence, en Dauphiné, et laissa :

III. Claude-François DE COSTON, mousquetaire du roi ; il se couvrit de gloire au siège de Valenciennes, en 1677, sous les yeux de Louis XIV, qui le combla d'éloges. Sachant qu'il ne pouvait le récompenser par le don de la noblesse, puisqu'il était déjà gentilhomme, le roi lui demanda quelle était la grâce qu'il désirait obtenir. L'intrépide Coston ayant sollicité la majorité de Valence qui venait de vaquer par la mort de son père, elle lui fut accordée malgré sa grande jeunesse. Cette anecdote est consignée dans le *Journal militaire et politique* dédié à Monsieur, frère du roi, en date du 15 juin 1679.

Il épousa Marguerite de Bouvier de Montmeiran, fille de Jean de Bouvier, baron de Montmeiran, Cornas, Durtail, etc. Marguerite, qui était alliée aux plus anciennes familles du Dauphiné et du Vivarais, devint l'héritière de sa maison par la mort sans enfants de François de Bouvier, baron de Durtail, son frère. Elle porta, dans celle de Coston, les terres de Cornas, Durtail, et beaucoup d'autres biens. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> François DE COSTON, capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et major, commandant la ville et citadelle de Valence. Il avait épousé N..... de Savoie dont il n'eut point d'enfants, et à qui il donna tous ses biens par testament.

IV. Jean-Charles DE COSTON, baron de Cornas, entré au service en 1717, capitaine aide-major dans le régiment de Talard, et mort d'une blessure en 1746. Il fut héritier de Marguerite de Bouvier-Montmeiran, sa mère, qui lui laissa la baronnie et terres de Durtail, Cornas, Saint-Romain et Chaban, et tous les autres biens de sa maison non substitués à François de Coston, à la charge d'en porter les armes, qui sont de gueule à trois rencontres de taureau d'or panachées de même. Le baron de Cornas épousa, en 1736, Marie-Anne-Emerentiane Duclaux, dont sont issus :

1.<sup>o</sup> Charles-Louis, qui suit :

2.<sup>o</sup> Jeanne-Marguerite, née le 8 juillet 1738, religieuse au monastère de Notre-Dame de Valence, décédée ;

3.<sup>o</sup> Catherine-Reine, née le 20 juillet 1742, mariée à M. des Aimards d'Etoile, également décédée. Elle a laissé une fille unique qui a épousé M. Garnier de la Barère.

V. Charles-Louis DE COSTON, baron de Cornas, né le 26 juin 1741, ancien capitaine au régiment de la Couronne, lieutenant-colonel au régiment provincial d'artillerie d'Auxonne, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé Françoise Grimaud, dont il a eu ;

1.<sup>o</sup> François-Gilbert, baron de Coston, né le 23 mai 1780, major d'artillerie, officier de la légion d'honneur et chevalier de l'ordre royal des Deux-Siciles. Il a perdu un bras à la bataille d'Aboukir en Egypte. Ayant eu l'honneur d'être présenté au roi, il en a reçu la décoration du lys.

2.<sup>o</sup> Amélie, mariée à N. de Rostaing, habitant à Tournon en Vivarais ;

3.<sup>o</sup> Alexandrine, mariée à N. Grimaud, morte sans enfants.

*Armes* : « écartelé à 1 et 3 de gueules à trois rencontres de taureau d'or, au 2 et 4 d'azur semé de France, qui sont les armes de Bouvier de Montmeiran, et sur le tout un écusson d'azur à trois lances d'or, qui sont les armes de Coston de Cornas. »

---

BRANDIN DE SAINT-LAURENS, famille originaire de Normandie, et qui remonte au quinzième siècle, ainsi qu'il est constaté par un acte passé par les tabellions de Senzeville, le 23 décembre 1439, portant création de rente au trésor de Notre-Dame de Préaux, pour un service solennel.

I. Olivier BRANDIN vivait en 1439 à Préaux; il laissa de Barbe, son épouse :

1.° Jean, dont l'article viendra :

2.° Gilles, marié à Marguerite Deshayes, dont il eut Marguerin, mort sans enfants, et Pierre, qui eut deux fils, Pierre et Godefroy, morts sans postérité.

II. Jean BRANDIN épousa, en 1595, Marguerite de Vivefay, aujourd'hui Vivefoy, fille de messire de Vivefay, écuyer, seigneur des Mottes. Il eut de ce mariage :

1.° Marguerin, dont l'article viendra ;

2.° Pierre, mort sans postérité.

III. Marguerin BRANDIN DE SAINT-LAURENS, ainsi qu'il est qualifié dans un titre, en date du 7 septembre 1638, épousa, en 1625, Geneviève de la Rivière, fille du messire de la Rivière, chevalier, seigneur du Thuit-Hebert. De ce mariage vinrent :

1.° Antoine, dont l'article suit ;

2.° Pierre, écuyer, seigneur de Boisfossé, conseiller en la cour de aides de Normandie, lequel épousa, en 1668, demoiselle Suard ;

3.° François, mort sans enfants.

IV. Antoine BRANDIN DE SAINT-LAURENS, conseiller en la cour des aides de Normandie, épousa en 1668, demoiselle Mesle, dont il eut :

1.° Pierre, dont l'article viendra ;

2.° Jacques-Antoine, seigneur de Boisfossé, mort sans enfants ;

3.° Charles, mort sans enfants.

V. Pierre BRANDIN DE SAINT-LAURENS, écuyer, cadet dans les *cent gentilshommes* de Cambrai, en 1692, puis capitaine au régiment de Chartres, infanterie, et officier dans la grande fauconnerie du roi, épousa, en 1717, demoiselle Feru. Il eut de ce mariage :

- 1.° Guillaume, dont l'article viendra ;
- 2.° Gaspard , capitaine dans le bataillon de milice de le Mercier , tué à l'armée en 1333 ;
- 3.° Pierre , volontaire au régiment de Colonel général de cavalerie , tué à la bataille de Dettingen ;
- 4.° Nicolas , écuyer, volontaire au régiment de la Marche , mort à Straubing des suites de ses blessures, le 25 décembre 1742 ;
- 5.° Pierre-Louis, écuyer , sieur de Saint-Laurens, brigadier des gardes du corps, mort au château du Saint-Pair, le 1<sup>er</sup> juin 1754 ;
- 6.° Marie-Jeanne , qui épousa messire Dupin du Chastel , dont elle eut une fille.

VI. Guillaume BRANDIN, sieur de Saint-Laurens , conseiller en la cour du parlement de Normandie , né en 1722 , épousa, 1.° demoiselle du Peray; 2.° demoiselle Guesdon, fille de M. Guesdon , avocat au même parlement. Il eut du premier lit :

- 1.° Marie-Jeanne , morte fille ;
- 2.° Marguerite , qui épousa le sieur de Manneville, écuyer , maître ordinaire en la cour des comptes de Normandie , dont elle eut , 1.° Anney , mariée a M. de Torcy , conseiller au parlement de Dijon ; 2.° Joséphine, mariée à M. Daniel de Grangues ; 3.° Caroline.

*Du second lit sont issus :*

- 1.° Guillaume - Louis Calixte , dont l'article viendra ;
- 2.° Thérèse-Esther , mariée à M. Lemercier Desfontaines , écuyer , secrétaire de l'assemblée de la noblesse en 1789 , mort sans enfants.

VII. Guillaume- Louis-Calixte BRANDIN DE SAINT-LAURENS, garde du corps du roi , capitaine de cavalerie , lieutenant d'une compagnie de hussards nobles, à l'armée de Mgr. le prince de Condé, a épousé, le 25 juin 1791, demoiselle Madeleine-Antoinette Basire, fille de messire Joseph Basire , capitaine de cavalerie et chevalier de

l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il eut de ce mariage :

1.° Gustave, né le 20 mars 1792, garde du corps de S. M. Louis XVIII;

2.° Eugène - André-Albert, né le 10 août 1799.

BAZOUGES ( DE ), famille originaire de l'Anjou, dont les titres et papiers ont été perdus pendant les troubles de la révolution. La noblesse de son extraction et son dévouement pour l'auguste maison de Bourbon, sont justifiés par les lettres suivantes, qui ont été adressées à M. François DE BAZOUGES, le dernier du nom de cette famille.

« NOUS, CHARLES-FERDINAND, duc de Berry, petit-fils de France, grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. . . . . chef du régiment noble de notre nom, au service de S. M. I. l'empereur de toutes les Russies, etc.

» Certifions que le sieur François-Aumont DE BAZOUGES, de la province d'Anjou, major au service de S. M. le roi de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, après avoir fait la campagne de 1792 dans l'armée des princes, frères du roi, s'est trouvé au siège de Maestricht, avoir servi avec distinction en qualité d'officier, et ensuite de capitaine dans le corps de gentils-hommes d'Etienne de Damas, où il a fait la campagne de 1794 à 1795, a rejoint l'armée de Condé avec ce même corps en 1796, comme capitaine de gentilshommes, qu'il a fait la campagne de 1796 à l'avant-garde détachée sous les ordres du comte de Vioménil, et celle de 1797; qu'il s'est trouvé à toutes les affaires; qu'il a suivi l'armée en Pologne, et qu'à la formation russe il est rentré dans notre régiment en qualité de sous-lieutenant; qu'il a fait la campagne de 1799, et que son excellente conduite, vraiment digne d'un loyal et fidèle gentilhomme, n'a jamais cessé de lui acquérir des droits assurés à notre parfaite estime. En foi de quoi.....

» Fait à Steyer en Autriche, le 8-19 mars 1800. »

« NOUS, LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, prince de Condé, prince du sang, pair et grand-maître de France, duc de Guise, colonel-général de l'infanterie française et étrangère, etc., etc.

» Certifions que le sieur François-Aumont DE BAZOUGES, gentilhomme français, de la province d'Anjou, cheva-

» lier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, capitaine  
 » en France au régiment d'Orléans cavalerie, émigré au  
 » mois de novembre 1793, a fait la campagne de 1791 à  
 » l'armée des princes, frères du roi Louis XVI, et nous a  
 » joint le 1<sup>er</sup> mars 1796 avec le régiment d'Etienne de Da-  
 » mas, où il était capitaine-commandant des volontaires ;  
 » qu'il a fait en cette qualité, sous nos ordres, les cam-  
 » pagnes de 1796 et 1797, et les suivantes jusqu'à ce  
 » jour comme lieutenant au quatrième escadron du ré-  
 » giment noble à cheval d'Angoulême; qu'il s'est trouvé à  
 » toutes les affaires qui ont eu lieu pendant qu'il a été à  
 » l'armée. . . . . et qu'il s'est conduit avec honneur, donnant  
 » les meilleurs exemples et se distinguant par son zèle et  
 » par son courage. En foi de quoi. . . . .  
 » Fait à notre quartier-général de Feistritz, le 28 février  
 » 1801. »

François-Aumont DE BAZOUGES, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé en son château à Bazouges, le 27 mai 1808, avait épousé Madeleine-Christine Jaunon, aujourd'hui existante et habitant ledit château, de laquelle il a laissé :

- 1.° Madeleine-Emilie;
- 2.° Marie-Julie;
- 3.° Anne-Valérie.

PETAU, ancienne famille noble, originaire de Bretagne, établie depuis à Orléans, et maintenue dans sa noblesse par arrêt du conseil d'état du 11 juin 1667. Elle a fourni :

Nicolas PETAU, gouverneur et bailli de la ville d'Etampe, en 1540.

François, conseiller au parlement de Bretagne en l'année 1558.

Paul, célèbre antiquaire, conseiller au parlement de Paris en 1588.

Denis PETAU, jésuite célèbre par son érudition.

Alexandre, conseiller au parlement de Paris en 1628.

Paul-Alexandre, conseiller au parlement de Paris en 1672.

François, député de la noblesse aux états-généraux de 1789.

Armes: « fond d'azur, à trois roses d'... en chef d'or »  
 » à une tête d'aigle d'... »

VILLE (DE OU DE LA), famille illustre et des plus anciennes de la Lorraine; elle prend son nom de la seigneurie de la Ville-sur-Illon, située à trois lieues de Mirecourt. Les ducs de Lorraine, qui sont la souche de la maison impériale d'Allemagne d'aujourd'hui, admirent les seigneurs de Ville à prendre alliance dans leur maison, et leur accordèrent, dans divers actes, le titre de *cousin*. Les comtes de Ville s'allièrent également, par mariage, aux anciens comtes de Vendôme et aux anciens ducs de Bourgogne, et fournirent des femmes à la maison de Haynault, de laquelle sont issus les empereurs de Constantinople, de la maison de Flandre. On voit ensuite ces mêmes comtes de Ville s'unir aux premières maisons de l'Allemagne; et de nos jours nous trouvons un comte de Ville qui sera mentionné plus bas, marié à une princesse de Hesse-Philipsthal, de sorte qu'il est constant que cette famille tient, par les liens du sang et de l'alliance, aux maisons les plus illustres de l'Europe.

I. GILBERT I<sup>er</sup>, seigneur DE VILLE, chevalier, s'engage, par traité conclu en 1097, à défendre et protéger l'abbesse et l'abbaye d'Epinal, à condition qu'il aurait l'avouerie de Faverolle, et qu'il porterait le titre de seigneur de Saint-Goëri. Il eut, d'Adélaïde de Louvain, son épouse :

1.<sup>o</sup> Jean ou Janin I<sup>er</sup>, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Savari, dont l'existence est également connue en 1146, ainsi qu'il est avisé par le cartulaire de Saint-Paul-de-Verdun, qui le nomme *chevalier de grand mérite*.

II. Jean I<sup>er</sup>, ou Janin, seigneur DE VILLE, chevalier, vivant en 1149, mentionné au cartulaire de l'abbaye de Verdun, article 38, laissa les enfants qui suivent :

1.<sup>o</sup> Erard I<sup>er</sup>, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Allard, seigneur de Ville, qui eut pour fille :  
Marie de Ville, qui épousa Philippe de Hainault, de la maison de Flandre, cousin de Baudoin, empereur de Constantinople ;

3.<sup>o</sup> Marie, dame de la Ferté en Ponthieu, vivant en 1202; elle épousa Raoul de Roye, seigneur de Germigny, qui forma la branche de la Ferté. De ce mariage vint :

Marie de Roye, qui épousa 1.<sup>o</sup> Audebert III

de Hangest, seigneur de Genlis ; 2° Bou-  
chard V, comte de Vendôme. De ce dernier  
mariage sont issus les anciens comtes de Ven-  
dôme.

III. Erard I<sup>er</sup>, seigneur DE VILLE, chevalier, gouver-  
neur du duché de Lorraine sous les ducs Thibault I<sup>er</sup> et  
Matthieu II, vers l'an 1220, épousa Elisabeth de Bour-  
gogne-Montagu, petite-fille de Hugues III, duc de Bour-  
gogne, et d'Alix de Lorraine. De ce mariage vinrent :

IV. Guillaume I<sup>er</sup>, seigneur DE VILLE, chevalier, marié  
à Constance de Zœhringen, famille de laquelle est sortie  
la maison de Baden. De ce mariage vint :

V. Gauthier I<sup>er</sup>, seigneur DE VILLE, qui épousa, en  
1249, Hélinde, dont le nom de famille est resté ignoré ;  
ils vendirent, d'un commun accord, à l'église de Saint-  
Paul, les hommages des biens qu'ils avaient à Ennemont.  
Ils laissèrent pour enfants :

1.° Simon I<sup>er</sup>, dont l'article viendra ;

2.° Jean, seigneur de Muraut, qui laissa pour  
héritiers deux fils, Robin et Jean. Celui-ci décéda  
en 1307, et laissa trois enfants, 1.° un fils appelé  
Robin ; 2.° Clémence, qui épousa Erard I<sup>er</sup> du  
Châtelet, issu des ducs de Lorraine ; 3.° Marie, al-  
liée à Gué de Sorbon, seigneur de Turterin ;

3.° Gérard, abbé d'Estival en 1290. Il est men-  
tionné dans les annales de cette abbaye, comme  
descendant d'une famille équestre.

VI. Simon I<sup>er</sup>, seigneur DE VILLE, chevalier, eut de  
sa femme, dont le nom est resté inconnu :

1.° Androin I<sup>er</sup>, dont l'article viendra ;

2.° Jean, à qui le duc de Raoul I<sup>er</sup> de Lorraine  
accorde le titre de cousin, dans un traité fait avec  
Adhémar, évêque de Metz en 1343 ;

3.° Isabelle,

4.° Etiennette,

5.° Béatrix,

6.° Marguerite, mariée en 1328, à Mathieu III,  
seigneur de Roye, grand-maître des arbalétriers  
de France ;

7.° Guillemette DE VILLE, abbesse d'Epinal en  
1340, jusqu'en 1373.

Dans le même temps on trouve Jacobée ,



Mathilde, Catherine et Alexis de Ville, chanoinesses et bienfaitrices de l'abbaye de Remiremont. Les différents actes, recueils de fondation, nécrologes, martyrologes et cartulaires de ce chapitre, prouvent que les demoiselles du nom de Ville étaient admises dans ce chapitre noble, de toute ancienneté et long-temps avant 1300.

VII. Androin I<sup>er</sup>, seigneur DE VILLE, épousa Jeanne d'Amance, sœur de Jacques d'Amance, grand-maréchal de Lorraine. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Jean II, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Jeanne, qui épousa Burneguain de Savigny, d'une illustre famille de Lorraine, qui a contracté beaucoup d'alliances avec les maisons du Châtelet, de Lénoncourt et de Paroie ;

3.<sup>o</sup> Isabelle, chanoinesse à Remiremont.

VIII. Jean II, seigneur DE VILLE, grand-prévôt, en 1396, du chapitre noble de Remiremont, charge pour laquelle il fallait, dès ce temps, faire les mêmes preuves de noblesse qu'on exigeait des chanoinesses. Il épousa Marguerite de Villars-sur-Sceie, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> André I<sup>er</sup>, qui suit :

2.<sup>o</sup> Philippe, nommé à l'évêché de Toul, et prince du Saint-Empire, à la sollicitation de Charles I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, son parent. Il occupa le siège depuis 1399 jusqu'en 1409 ;

3.<sup>o</sup> Henri, aussi nommé, après la mort de son frère, à l'évêché de Toul, à la sollicitation du même duc de Lorraine ; on voit son tombeau dans l'église cathédrale, et son épitaphe près le grand autel. Il occupa le siège depuis 1409 jusqu'en 1446 ;

4.<sup>o</sup> Alix, doyenne de l'abbaye noble de Remiremont, vivant en 1442.

Vers le même temps on trouve Geoffroy de Ville, chevalier, marié à Isabelle Bulgnéville ; puis Agnès, Jeannette, Guillemette, et Jacqueline de Ville, chanoinesses de Remiremont.

IX. André I<sup>er</sup>, seigneur DE VILLE, chevalier, vivant en 1420, épousa Isabeau d'Epinal, de laquelle il eut :

1.° Antoine, qui continua la branche aînée, et qui épousa, en 1444, Catherine du Châtelet, de la branche de Deuilly, dite la Grande Dame, fille d'Erard du Châtelet, baron de Deuilly, surnommé le Grand, lequel descendait en ligne directe et masculine de Thierrî de Lorraine, surnommé d'Enfer, fils puiné de Ferri I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, souche de la maison d'Autriche de nos jours. De cette alliance vint Colignon I<sup>er</sup>, seigneur de Ville, baron et bailli des Vosges, en 1456: il avait pour sœur Elisabeth, chanoinesse, en 1470, à Remiremont. Il épousa Mahaut de Ville, sa cousine, de laquelle il eut les enfants rapportés ci-après: 1.° Antoine de Ville, baron et bailli des Vosges, en 1540, mort sans postérité, d'Yolande de Bassompierre. En lui s'éteignit la branche aînée; 2.° Jeanne, mariée, en 1484, à Christophe de Bassompierre, frère d'Yolande, bisaïeul du maréchal de Bassompierre; 3.° autre Jeanne, mariée à Thierry IV<sup>e</sup>, seigneur de Lenoncourt et de Vignory, dont Henri de Lenoncourt, cardinal, évêque de Châlons, pair de France; 4.° Marguerite, mariée à Jean de Saint-Amadour, seigneur de Lanoy. De ce mariage vint Anne de Saint-Amadour, femme de Pierre de Choiseul, III<sup>e</sup> du nom, baron de Meuse, chevalier des ordres du roi; 5.° Catherine de Ville, femme de Philippe de Raigecourt, seigneur d'Ancerville, reçu à Jérusalem chevalier du Saint-Sépulchre; il fut chambellan de René, II<sup>e</sup> du nom, duc de Lorraine.

On trouve encore vers le même temps Simon de Ville, Nicolas de Ville, bienfaiteur du chapitre de Remiremont, et Pierre de Ville, qui donna à ce chapitre la seigneurie de Viviers, près de Montfort.

- 2.° André, dont l'article viendra;
- 3.° Arnaud, avoué d'Epinal, marié à Catherine de Saint-Loup;
- 4.° Jean, seigneur de Fontoi, marié à Marguerite de Telec;
- 5.° Erard, seigneur de Montquentin;
- 6.° Jolande, {
- 7.° Jacobée, { chanoinesses de Remiremont.

X. André II, DE VILLE, chevalier, second fils d'André I<sup>er</sup>, fut seigneur de dom Jullien, grand officier et chancelier du chapitre de Remiremont, porta la bannière du cardinal de Lorraine à la bataille de Nancy, en 1477, contre Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, qui y fut tué. André II avait épousé Jeanne d'Haussonville, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Antoine qui suit ;

2.<sup>o</sup> André, marié à Jeanne de Mailly, de laquelle il eut Antoine de Ville, seigneur de Brémencourt, au service de France en 1497 ;

3.<sup>o</sup> Mahaut, mariée à Colignon de Ville, son cousin ;

4.<sup>o</sup> Jeanne, mariée à Jean de Vouhet, chevalier ; leur fille Jeanne épousa Jean I<sup>er</sup> d'Aubusson la Feuillade.

XI. Antoine DE VILLE, chevalier, seigneur de dom Julien et de Beaupré, chambellan du roi de France Charles VIII, capitaine de 50 hommes d'armes et de 400 arbalétriers, gouverneur de Montélimart, en 1494, avait été à la conquête du royaume de Naples, où il fut nommé duc du *Mont-Saint-Ange*, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il avait épousé Claudine de Beauveau. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Antoine, qui continua la branche aînée, et qui épousa en secondes noces Alix de Bertrand, famille qui a fourni un chancelier de France et des premiers présidents au parlement de Toulouse. De ce mariage vint *Jean*, marié, en 1564, à Marguerite de la Barthe, d'une famille qui a fourni un maréchal de France, et de laquelle il eut : 1.<sup>o</sup> *Ferri*, auteur d'une branche établie en Dauphiné, et qui est éteinte aujourd'hui ; 2.<sup>o</sup> Joseph, qui fonda dans l'*Agénois* une branche qui a continué jusqu'à nos jours. Il avait épousé, en 1612, Florette de Gallard ; 3.<sup>o</sup> Antoine, appelé le chevalier de la Ville ; 4.<sup>o</sup> Alix, doyenne de Remiremont, vivant en 1576 ;

2.<sup>o</sup> André, qui a fondé une branche en Alsace, et dont l'article va suivre ;

3.<sup>o</sup> Jeanne, mariée le 25 juin 1494 à Christophe de Bassompierre, dont le maréchal de France fut l'arrière-petit-fils.

4.<sup>o</sup> Marguerite, mariée, 1.<sup>o</sup> à Jean de Saint-Amador; 2.<sup>o</sup> à Philibert du Châtelet, chef de la branche de *Pierre-Fitte*, avec laquelle il continua cette lignée. Du premier mariage elle avait eu Anne de Saint-Amador, mariée d'abord à Antoine de Savigni, ensuite à Henri d'Haraucour; 3.<sup>o</sup> à Pierre de Choiseul, III<sup>e</sup> du nom, baron de Meuse, chevalier des ordres du roi.

*Branche d'Alsace.*

XII. André III, comte DE VILLE, chevalier, accompagne en Souabe le duc Antoine de Lorraine, qui menait toute sa noblesse, en 1525, contre les rebelles qui désolaient l'Allemagne et toutes les contrées voisines du Rhin. Il s'établit dès-lors dans le Palatinat, y acheta un fief, le 5 mars 1530, et épousa, le 18 mai 1532, de Zollner de Meissenbourg, fille de Zollner de Meissenbourg, chevalier, et de Sophie de Hirschom. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Raoul ou Rodolphe I<sup>er</sup>, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Françoise, morte en 1591, sans avoir été mariée.

XIII. Raoul ou Rodolphe I<sup>er</sup>, comte DE VILLE, chevalier, épouse, le 3 janvier 1580, Marguerite de Babenhassen, fille de Rheinart de Babenhassen, chevalier, et de Dorothee Lehelme, comtesse de Berghen, famille qui a fourni deux électeurs de Cologne. Celle de Babenhassen a donné un grand-maître de l'ordre teutonique en 1572. Raoul et son épouse testèrent le 4 février 1601. De leur mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Etienne I<sup>er</sup>, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Alexandre, chevalier, au service de l'empereur Ferdinand;
- 3.<sup>o</sup> Charles, chevalier, au service du même prince.

XIV. Etienne I<sup>er</sup>, comte DE VILLE, chevalier, épouse, le 4 juillet 1628, Elisabeth, baronne de Kromberg, fille de Harthemouth de Kromberg, baron de l'empire d'Allemagne, et d'Elisabeth Moudersbach. La maison de Kromberg ou Crouenberg a fourni un électeur de Mayence en 1626, et un grand-maître de l'ordre teutonique en 1543. Etienne testa le 3 novembre 1645. De son mariage est issu :

XV. César I<sup>er</sup>, comte DE VILLE OU DE LA VILLE, cheva-

lier, capitaine au service de France, épousa, le 2 janvier 1657, Marie-Anne, baronne de Koppenstein, fille de Frédéric Valrap, baron de Koppenstein, et d'Elisabeth, baronne de Stein-Kallesfels. Il fit la guerre de 1672, sous Louis XIV, et fut blessé en 1674, à la bataille de Sinzheim, gagnée par le maréchal de Turenne. Il mourut de la suite de ses blessures, le 4 juillet de la même année. Il eut pour fils :

1.° Etienne II, qui suit;

2.° Jacques, chevalier, né en 1665, cadet gentilhomme en 1674, lieutenant au régiment de Champagne en 1688, mort la même année, sans postérité, et des blessures reçues à la bataille de Ramillies.

XVI. Etienne II, comte DE VILLE OU DE LA VILLE, chevalier, né le 3 juin 1664, cadet gentilhomme le 6 mai 1672, lieutenant au régiment du roi en 1688, depuis capitaine de dragons et commandant de la ville de Lauterbourg, fut chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 30 avril 1721. Il avait épousé, le 6 mai 1716, Marie-Barbe de Bachmeyer, et mourut le 12 septembre 1753. Il avait assisté à cinq sièges et s'était trouvé à trois batailles. De son mariage sont issus :

1.° Jean-Etienne, mort sans postérité en 1734, lieutenant de dragons;

2.° François, né le 5 août 1720;

3.° Alexandre-François, dont l'article suit;

4.° Louis-Etienne, mort en 1775, chevalier de Saint-Louis;

5.° Joseph-Victor, ecclésiastique, né en 1723;

6.° Joseph-Eude, major au régiment de Lorraine, chevalier de Saint-Louis, mort sans enfants;

7.° Julienne, née le 20 mai 1726, morte sans postérité.

XVII. Alexandre-François, comte DE VILLE OU DE LA VILLE, chevalier, né le 22 septembre 1722, fit les campagnes de Bohême, assista au siège de Prague sous les ordres des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, comme capitaine; major en 1755, commandant de Lauterbourg, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 14 juillet 1757. Il a épousé, le 3 septembre 1759, Cécile Petit-de-Maubuisson, fille de Charles-Annibal de Maubuisson, chevalier, grand-bailli de Feldenz, et de Philippine, baronne d'Ufflingen. Il avait acquis, pour lui et ses hoirs,

par acte du 12 août 1770, le droit de bourgeoisie dans l'évêché de Bâle. Il émigra en Allemagne, et y mourut. Il eut de son mariage les enfants qui suivent :

1.<sup>o</sup> Joseph-Charles, comte de la Ville-sur-Illon, né le 14 février 1761, aide-major dans le régiment de Reinach, le 3 décembre 1780. Il émigra et mourut major au service de l'Angleterre, en 1804, à Gibraltar;

2.<sup>o</sup> Louis-Joseph, comte de la Ville-sur-Illon, capitaine au corps royal de l'artillerie le 1<sup>er</sup> novembre 1784; il passa ensuite au service d'Espagne, où il est aujourd'hui colonel dans la même arme;

3.<sup>o</sup> Georges-Annibal, comte de la Ville, lieutenant à la suite du régiment Royal-Alsace, le 17 septembre 1780; mort;

4.<sup>o</sup> Alexandre-François, comte de la Ville, né le 1<sup>er</sup> janvier 1769, fut lieutenant au régiment d'Alsace, émigra et devint major au service de Naples. Il s'est fixé dans ce royaume, et s'y est marié;

5.<sup>o</sup> Charles-Annibal, comte de la Ville, né le 4 décembre 1771; mort;

6.<sup>o</sup> Ferdinand, comte de la Ville, dont l'article va suivre;

7.<sup>o</sup> Charles-César, comte de la Ville, né le 9 décembre 1779, capitaine de hussards, au service de France;

8.<sup>o</sup> Philippine-Caroline, comtesse de la Ville, née le 6 avril 1763, mariée au chevalier Fénis de la Combe.

XVIII. Ferdinand, comte DE LA VILLE, né le 4 mai 1777, colonel de cavalerie au service de Baden, en 1807, a épousé, le 19 décembre 1810, Catherine-Thérèse-Ferdinande-Jeanne-Louise-Julie-Gasparde-Balthasarde-Melchior de Hesse Philipsthal, née le 13 janvier 1793, fille de S. A. R. le landgrave de Hesse-Philipsthal, et de Françoise, comtesse de Trips-de-Bergh. Le landgrave Louis de Hesse-Philipsthal est celui qui s'est tant illustré par la défense de Gaete, forteresse du royaume de Naples. Est issue de ce mariage :

Catherine, née le 12 octobre 1811, décédée le 13 août 1813.

---

BARDONNET (DE), famille originaire du Bourbonnais

I. Claude DE BARDONNET, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Gondally, conseiller-secrétaire du roi, maison couronne de France, mort le 4 mars 1764. Il avait pour frère Gaspard de Bardonnnet, gouverneur et prieur de Souvigny, et aumônier de la maison du roi en 1738. Claude laissa les enfants qui suivent :

- 1.° Claude II, dont l'article viendra ;
- 2.° Jean Bardonnnet, dont l'article suit après celui de son frère aîné ;
- 3.° Bonnet Bardonnnet, écuyer, conseiller du roi, à Moulins, mort sans postérité mâle ;
- 4.° François Bardonnnet, écuyer, sieur de Togue, qui a laissé François Bardonnnet de la Toulle, écuyer, vivant à Moulins ;
- 5.° Autre François Bardonnnet, écuyer, seigneur de la Chabanne, mort à Chatelmontagne ; lequel a laissé Gaspard Bardonnnet de la Chabanne, écuyer, vivant à Niort.

II. Claude DE BARDONNET, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Cressange, capitaine au régiment de Mendes, mort ; laissa un fils du nom de *Bardonnnet des Noix*, vivant à Montluçon.

III. Jean DE BARDONNET, frère de Claude II, écuyer, seigneur de Neuville, laissa trois fils :

- 1.° Jean-Victor, dont l'article viendra ;
- 2.° Claude Bardonnnet de Villefort, maire d'Arfeuillé ;
- 3.° Autre Claude Bardonnnet de Neuville, aujourd'hui contrôleur de la monnaie.

IV. Jean-Victor de Bardonnnet, écuyer, émigra en 1792, et rentra en France pour y servir la cause du roi, mais il fut arrêté et condamné à mort par le tribunal criminel du département de l'Allier, laissant les enfants qui suivent :

- 1.° Antoine Bardonnnet, docteur en médecine, vivant à Aigueperse ;
- 2.° Claude Bardonnnet, vivant aussi à Aigueperse.

---

FAUCOMPRÉ DE GODET, famille originaire de Lille en Flandre, qui s'établit à Moulins où elle fonda une

manufacture de fils retors. Elle fut annoblie par lettres-patentes du mois de mars 1778, en récompense des services importants qu'elle avait rendus au commerce et à l'état par des entreprises considérables, dont les résultats heureux n'avaient pas peu contribué alors à la prospérité de la province.

I. Joseph-François FAUCOMPRÉ DE GODET, seigneur de Godet et de Robbé, issu d'une riche famille de négociants, fut honoré, en 1778, par S. M. le roi de France, de lettres de noblesse, et créé, en 1786, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel. Il émigra et mourut à Londrés le 5 août 1796. Il avait épousé, en 1757, Suzanne Farrouilh, belle-sœur du comte de Lambertye. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Stanislas, né en 1759, officier au régiment de Bourbonnais;

2.<sup>o</sup> Joseph, dont l'article viendra;

3.<sup>o</sup> Auguste, né en 1778, marié, le 4 août 1813, à madame la comtesse de Thienne, nièce de l'évêque de Trente en Tyrol;

4.<sup>o</sup> Anne-Philippine-Suzanne, née en 1758, religieuse bénédictine de la congrégation de Saint-Maur, en l'abbaye de Saint-Pierre d'Izeuve;

5.<sup>o</sup> Sophie, née en 1767, mariée, en 1798, à M. Gouges.

II. Joseph-FAUCOMPRÉ DE GODET, écuyer, seigneur de Godet et de Robbé, né le 25 novembre 1760, épousa, en décembre 1787, Catherine-Emilie Moureau. Il mourut à Lyon en 1793, victime de la révolution, laissant de son mariage :

III. Joseph-Louis FAUCOMPRÉ DE GODET, né le 11 mai 1789, seul et unique héritier de la maison de Faucompré de Godet, est aujourd'hui établi dans la ville de Lille.

Armes : « d'or au chevron de gueules, accompagné à dextre d'une coquille de même, et à senestre d'une couronne de laurier, de sinople, en pointe de deux saumons de sable, couronnés d'un croissant de même. »

---

MENGIN (DE) ancienne noblesse qui tire son origine de la Lorraine allemande, où est située la baronnie de Mengin ou de Menghen, sur la Sarre, dont les barons ont été reconnus chevaliers libres dès le XII<sup>e</sup> siècle, tels furent :



Henri DE MENGIN, mentionné dans la fondation de Verneville en 1180, faite par Louis I<sup>er</sup>, comte de Sarverden, et autres du nom de Mengin, énoncés dans plusieurs chartes déposées aux archives des princes des Deux-Ponts. Dans le XIII<sup>e</sup> siècle, les barons de Mengin cédèrent le droit de patronage de la cure de Beleickveiller au prieuré de Groevinthal, ordre de Saint-Guillaume, situé dans la vallée de Mengin.

Jean DE MENGIN, le premier de sa famille qui s'attacha aux ducs de Lorraine, est qualifié chevalier dans des lettres de 1359, par lesquelles il fut choisi pour arbitre d'un différent entre le duc de Lorraine et Valeran, comte des Deux-Ponts. Ce titre, écrit en langue allemande, est au greffe de la chambre des comptes de Nancy, et la note de ces lettres se trouve dans les manuscrits de la bibliothèque du roi, page 10859, de l'inventaire des titres de la chambre des comptes de Nancy, cotés *Traités des alliances des ducs de Lorraine*, IV, n<sup>o</sup> 18.

Colas et Pierre DE MENGIN furent employés comme écuyers en 1483, dans la chevauchée que fit Jean de France, duc de Berry, en Flandres, où se trouvait aussi Jean, duc de Lorraine, pour réprimer la révolte des Gantois contre le roi de France. Le titre d'écuyers, qu'avaient alors Nicolas et Pierre, est mentionné dans l'attestation du duc de Berry, existant dans la bibliothèque du roi. La filiation de cette famille remonte à :

I. Maubert de MENGIN, qui fut associé avec son épouse en 1396, par Ferri de Lorraine, comte de Vaudemont, à une confrérie qu'il établit en l'église de Notre-Dame de Sion, dans laquelle on n'admettait que des gentilshommes. Maubert eut pour enfants :

- 1.<sup>o</sup> Nicolas, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Dominique, prévôt de la collégiale de Saint-Georges de Nancy, en 1458, décédé en 1462.

II. Nicolas DE MENGIN, I<sup>er</sup> du nom, servit dans les armées de René d'Anjou, duc de Lorraine, roi de Naples et de Sicile. Il résidait à Sarbourg, où, sur la porte de la maison qu'il avait habitée, se trouvaient encore ses armoiries en relief le 2 août 1658, époque à laquelle Charles, duc de Lorraine, IV<sup>e</sup> du nom, donna des lettres-patentes à Nicolas de Mengin, un de ses descendants au 5<sup>e</sup> degré, par lesquelles il reconnaissait la noblesse de la maison de

Mengin. Nicolas I<sup>er</sup> eut de sa femme, dont on ignore le nom,

- 1.<sup>o</sup> Michel, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Nicolas, seigneur de la Mothe, conseiller d'état, président des comptes de Lorraine, envoyé en diverses ambassades importantes vers les rois de France François I<sup>er</sup> et Henri II, et l'empereur Charles-Quint, et notamment pour conclure le mariage du duc François de Lorraine avec Christine de Danemarck, nièce de cet empereur. Il avait épousé Catherine de Remerville, dame dudit lieu, et de Champigneulle, fille unique de Guillaume, seigneur de Remerville, II<sup>e</sup> du nom, de laquelle il n'eut point d'enfants. Ils furent inhumés dans une chapelle par eux construite et fondée dans l'église de Saint-Epvre de Nancy, connue sous le nom de chapelle de Mengin.

III. Michel de Mengin porta les armes sous les règnes de René II, et du duc Antoine de Lorraine. Il avait épousé N..... de Dion, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Sébastien, grand-archidiacre de Tours, et prieur de Lay;
- 2.<sup>o</sup> Claude, - d'abord conseiller secrétaire-d'état du duc Antoine, puis président du conseil et des comptes de Lorraine, député en 1567, avec Antoine du Châtelet et Bertrand le Hongre, pour régler à l'amiable les droits du duc de Lorraine avec l'archiduc d'Autriche, sur Berckem et autres lieux. Il n'eut point d'enfants de son mariage avec Anne de Ferriet, fille de Ferriet, et de Jeanne Thierriet;
- 3.<sup>o</sup> Jean, qui suit.

IV. Jean de Mengin, I<sup>er</sup> du nom, ayant pris aussi le parti des armes, fut gouverneur de Sarbourg : il épousa Anne Klokiry-Bockenheim, d'une ancienne maison de Trèves, dont il eut :

V. Jean de Mengin, II<sup>e</sup> du nom, marié 1.<sup>o</sup> en Lorraine, avec Margueritte de Maillet; 2.<sup>o</sup> à Turin, le 15 juin 1549, à Catherine Ailhaud, fille de Thomas Ailhaud, gentilhomme du prince de Piémont, duc de Savoie. Il était alors capitaine au service de France dans les bandes noires de Piémont.

*Enfants du premier lit.*

- 1.<sup>o</sup> Claude qui suit.

- 2.<sup>o</sup> Anne, qui épousa Didier Barthélemy;
- 3.<sup>o</sup> Marguerite, mariée à Thiéri Poupart.

*Enfants du second lit.*

1.<sup>o</sup> Raimond, capitaine au régiment de Navarre, en 1597, après le siège d'Amiens en Picardie, où il avait été blessé;

2.<sup>o</sup> Jean, auteur de la branche rapportée ci-après :

VI. Claude DE MENGIN entra au service des ducs de Lorraine, ses souverains, et fut gouverneur de Marsal. Il mourut le 17 septembre 1603, et avait épousé, le 25 avril 1592, Françoise Janin, fille de Claude et d'Eléonore de Génetaire, et sœur-germaine de N..... Janin, conseiller, secrétaire-d'état, garde du trésor des chartes de Lorraine, qui jouit, pendant vingt-cinq ans, d'un grand crédit et d'une haute considération. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Nicolas, qui suit;

2.<sup>o</sup> Claude, chanoine du noble chapitre de Saint-Diez.

VII. Nicolas DE MENGIN, II<sup>o</sup> du nom, ministre et secrétaire-d'état de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, par provision du 28 décembre 1623, en eut toute la confiance. On lit dans l'Histoire de Lorraine, par D. Calmet, que pendant la détention du duc Charles IV, prisonnier en Espagne, Nicolas de Mengin y fit plusieurs voyages par ordre de la duchesse Nicole, pour tâcher de procurer l'élargissement du duc son époux; qu'il fut nommé, le 18 février 1657, exécuteur testamentaire de cette duchesse, conjointement avec le duc Nicolas-François de Lorraine; qu'en 1659, il fut envoyé par le duc Charles IV, toujours régnant, en qualité de son ministre plénipotentiaire, aux conférences de la paix des Pyrénées, et que le duc Charles, après son élargissement, le dépêcha, en 1660, au roi d'Espagne, pour le prier qu'il lui donnât la ville de Besançon pour son séjour, jusqu'à ce qu'il pût retourner en Lorraine. Ce fut lui qui obtint, le 2 août 1658, les lettres de déclaration de gentilhomme dont nous avons parlé plus haut, après avoir fait preuve de cinq degrés de noblesse, tant du côté paternel que maternel, devant huit gentilshommes de l'ancienne chevalerie, comme il se pratiquait en Lorraine, où ces sortes de lettres déclaratoires de gentillesse étaient nécessaires pour jouir de certains privilèges attribués aux seuls gentilshommes de l'ancienne che-

valerie. Il épousa Elisabeth de Chastenoy, fille de Georges de Chastenoy, seigneur d'Armancourt, conseiller d'état, et de Barbe Rutant.

*Branche de Mengin-Maussard.*

I. Jean DE MENGIN DE MAUSSARD, I<sup>er</sup> du nom, fils de Jean de Mengin, II<sup>e</sup> du nom, et de Catherine Ailhaud, sa seconde femme, capitaine dans les vieilles bandes de Piémont, se fixa en France, servit dans le régiment de Navarre, et fut blessé, ainsi que son frère, au siège d'Amiens, en 1597, et dans plusieurs autres affaires. Il était capitaine dans le même régiment, en 1606, et l'était encore lorsqu'il épousa, le 6 août 1619, Claire de Blaud, fille d'Antoine de Blaud, seigneur de la Touchade, et de Judith Castaings. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Pierre, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> François, mort ecclésiastique.

II. Pierre DE MENGIN DE MAUSSARD, seigneur de Gardolle, né le 12 octobre 1621, fut officier de cavalerie au régiment du prince Mercurin jusqu'en 1644, puis employé avec les autres gentilshommes du pays à garder la porte de Saint-Macaire, pendant les guerres civiles, sous les ordres de M. Marin, lieutenant général en Guienne. Il épousa, le 19 mai 1648, Anne de Garros, fille de Bernard de Garros, et de Françoise de Chastenet-Puységur, grand'tante du maréchal de France de ce nom, et fille de Bernard de Chastenet, seigneur de Puységur, et de Marguerite de Pins. Il mourut le 3 juillet 1692, laissant :

- 1.<sup>o</sup> Jean, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Pierre, seigneur du Bourg, chanoine de la collégiale de Larromieu, au diocèse de Condom ;
- 3.<sup>o</sup> Isaac, seigneur de la Rouquette, auteur de la branche de Mengin-Fondragon, rapportée plus bas.

III. Jean DE MENGIN DE MAUSSARD, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de la Touchade, né le 28 septembre 1650, servit dans la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi, se signala et fut blessé le 24 juin 1673 au fameux assaut de la demi-lune de Maestricht, où les mousquetaires firent des prodiges de valeur. Il épousa, le 9 février 1682, Antoinette de Maussard, fille de François, seigneur de Salabert, et de Dominique de Cantan, et sœur de noble Pierre de Maussard, docteur en théologie, chanoine de la

collégiale de Larromieu. Il mourut le 27 mai 1727, et laissa de son mariage :

1.° Pierre, seigneur de la Touchade, né le 18 novembre 1688, lieutenant au régiment de Boulonnais, en 1705, blessé et fait prisonnier au combat d'Oudenarde, retiré du service après la campagne de 1712, nommé, le 28 avril 1725, député du corps de la noblesse de la ville et communauté de Larromieu, pour assister, en cette qualité, à toutes les assemblées et délibérations. Il mourut sans alliance le 20 mai 1763 ;

2.° Joseph, qui suit ;

3.° Léonard, auteur de la branche rapportée ci-après ;

4.° Marguerite, mariée à Antoine de Massas, seigneur de Rouzès ;

5.° Deux filles.

IV. Joseph DE MENGIN, seigneur de Maussade, né à Astafford, le 9 février 1693, fit toutes les campagnes de Flandres en qualité de lieutenant au régiment de Boulonnais, depuis l'année 1708, y devint capitaine, et fut contraint de quitter le service à la suite d'un coup de feu qu'il reçut à la bataille de Malplaquet : il se retira, en 1727, avec une pension de 400 livres, et mourut le 7 mars 1759. Il avait épousé, 1.° le 16 novembre 1723, Thérèse de Leidet ; 2.° le 12 novembre 1732, Louise-Marie Châtelet de Goallard-Lecussan, fille de Jean-Jacques, ancien officier du régiment de Normandie, et de Gharlotte de Goallard de Lecussan. Du premier lit est sortie :

Marie, qui épousa Andronic de Mengin, son cousin issu de germain.

Et du second lit sont nés :

1.° Jacques, qui suit ;

2.° Ignace, seigneur du Bourg, né le 1<sup>er</sup> janvier 1741, lieutenant au régiment de Picardie ;

3.° Benoit, dit le chevalier de Mengin de Maussard, né le 1<sup>er</sup> mai 1744, aussi lieutenant au régiment de Picardie.

V. Jacques de Mengin, seigneur de Maussard, né le 10 septembre 1733, est entré lieutenant au régiment de Picardie en 1746, dans la compagnie du chevalier de Men-

gin, son cousin issu de germain. Il fit deux campagnes en Flandres, et se trouva à la bataille de Lawfelt et au siège de Maestricht; il quitta le service en 1756, à cause du dérangement de sa santé, et mourut sans alliance.

*Branche de Mengin-Salabert.*

I. Léonard DE MENGIN, seigneur de Salabert, né le 20 août 1697, fut d'abord sous-lieutenant au régiment de Brie en 1713, avcc lequel il se trouva aux sièges de Landau et de Fribourg, puis lieutenant au régiment de Boulonnais, où était son frère; ensuite il entra dans les gardes-du-corps du roi, compagnie de Harcourt, avec laquelle il s'est trouvé aux batailles de Dettingen et de Fontenoy, où il a donné des preuves de sa valeur, et a mérité, par ses services distingués, le brevet de capitaine de cavalerie. Il fut reçu chevalier de Saint-Louis par le roi en personne, et obtint le grade de brigadier des gardes-du-corps dans la même compagnie: il se retira en 1758, après quarante-quatre ans de service, avec une pension de 1200 livres: Il laissa de son mariage contracté le 28 décembre 1722, avec Jeanne de Lagobie, fille de Gaston, major du régiment d'Albigeois, et de Suzanne de Lartigue:

1.<sup>o</sup> Joseph-Hector, dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, né le 6 juillet 1740, vicaire-général de l'archevêché d'Embrun;

3.<sup>o</sup> Pierre, né le 8 septembre 1744, élevé à l'école royale militaire, d'où il est sorti en 1761, décoré de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, pour être lieutenant du régiment Lyonnais, avec lequel il a fait deux campagnes sur le Bas-Rhin, et a été blessé au combat du 24 juillet 1762, dans la Hesse; est entré depuis dans la légion de Saint-Domingue, où il est mort en 1772;

4.<sup>o</sup> Marie, née le 17 septembre 1723;

5.<sup>o</sup> Rose-Marie, née le 25 février 1725, épouse de Pierre-Paul de Molinis, seigneur de Beauregard;

6.<sup>o</sup> Antoinette, née le 3 juillet 1734.

II. Joseph-Hector DE MENGIN DE SALABERT, seigneur de la Planche du Gaon, connu sous le nom de marquis de Mengin, né le 16 juin 1731, a été successivement lieutenant au régiment de Picardie en 1745, capitaine en 1755, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1770, lieutenant-colonel du régiment des grenadiers-

royaux de l'Orléanois en 1771. Il a fait toutes les campagnes de Flandres, et s'est trouvé à toutes les batailles et sièges où son régiment a eu part, ainsi qu'à celles du Bas-Rhin, pendant lesquelles il a été constamment attaché à une compagnie de chasseurs, à la tête de laquelle il a plus d'une fois signalé son zèle et son courage. Il émigra et mourut dans l'armée de Mgr. le prince de Condé. Il épousa à Troyes en Champagne, le 23 février 1763, Jeanne-Angélique-Cunegonde de Puget, fille de Pierre, marquis de Puget, seigneur de la Marche, chevalier, etc.; grand-bailli de Troyes, et de dame Edmée-Jeanne-Charlotte du Mesnil. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Pierre-François de Mengin-Salabert, né au château de la Planche, bailliage de Troyes en Champagne, le 11 novembre 1764, lieutenant dans le Rullepont. Il émigra et mourut dans la Pologne russe :

2.<sup>o</sup> Edme-Joseph-Marie-Hector de Mengin-Salabert, dont l'article viendra ;

3.<sup>o</sup> N.... né en janvier 1774, mort en bas âge.

III. Edme-Joseph-Marie-Hector DE MENGIN-SALABERT, né le 12 septembre 1766 ; il était lieutenant au régiment de Colonel général infanterie ; il émigra au mois de juin 1791, et fit la campagne dans la compagnie de Colonel-général à l'armée des princes. Après le licenciement de cette compagnie, il servit pendant toutes les campagnes en qualité d'officier dans l'armée de Mgr. le prince de Condé, qui l'a décoré de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; il reçut en plusieurs affaires des félicitations de ce prince : il épousa, le 27 avril 1802, au château de Monchevreuil, bailliage de Troyes, Marie-Jeanne de Mauroy, dame de Monchevreuil, née au château dudit lieu, le 8 avril 1766, fille de messire Mathieu de Mauroy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Aimée-Marie-Françoise de la Chapelle. Il a eu de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Marie-Angélique, née au château de la Planche, le 27 décembre 1804 ;

2.<sup>o</sup> Marie-Rosalie-Adelaïde, née en 1807, également au château de la Planche.

*Branche de Mengin-Fondragon.*

I. ISAAC DE MENGIN-FONDRAGON, seigneur de la Rouquette, troisième fils de Pierre de Mengin et d'Anne de Garros, né le 1<sup>er</sup> mai 1666, commença ses services dans une compagnie de cadets gentilshommes, et fut fait ensuite lieutenant dans le régiment Royal le 20 août 1688; il passa l'année suivante, en la même qualité, dans celui de Boulonnais, où il avait des parents. Il mourut le 29 juin 1740. Il avait épousé: 1.<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> février 1693, Catherine d'Arbieu de Poupas, dont il n'eut point d'enfants; 2.<sup>o</sup> le 27 juin 1713, Marie-Anne Davach de Thèze, fille de Philippe, écuyer, seigneur de Thèze, et de Jeanne de Menet. Il eut de ce mariage:

1.<sup>o</sup> Pierre, dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> Andronic, surnommé *le chevalier de Mengin*, seigneur de Fondragon, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 11 juillet 1719. Il a fait en Bohême toute la campagne de 1742, et partie de la suivante. Dans ces deux campagnes, il s'est trouvé à plusieurs actions vives et meurtrières. Il a été successivement enseigne de la colonelle des grenadiers du régiment de Picardie, le 1<sup>er</sup> septembre 1743, capitaine en 1746, chevalier de Saint-Louis en 1760. Il a été blessé en 1743 à l'affaire d'Inguelfingen en Bavière, et l'année suivante au siège de Fribourg. Il quitta le service en 1766, et mourut au château de Fondragon à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il n'eut de son mariage, contracté le 6 février 1751, avec Marie de Mengin de Maussard, sa cousine issue de germain, qu'une fille nommée Marguerite de Mengin-Fondragon, née le 1<sup>er</sup> novembre 1752, et mariée à M. de Rocquevert de Montalègre, capitaine de cavalerie;

3.<sup>o</sup> Marguerite, née le 22 février 1723, épouse de Jean-Jacques de Courent, écuyer, seigneur du Parc.

II. Pierre DE MENGIN, seigneur de Fondragon, chevalier et baron de Mengin, né au château de Fondragon le 12 mai 1716, successivement lieutenant au régiment de Picardie en 1734, capitaine en 1743, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1749, major du fort Saint-Sauveur de Lille, avec brevet de commandant en



1754, a fait deux campagnes en Italie, pendant la guerre de 1734, et s'est trouvé, ainsi qu'Andronic son frère, à toutes les batailles et à tous les sièges, avec son régiment, pendant les campagnes de Bohême, d'Allemagne et de Flandres; il a eu la jambe traversée d'un coup de feu, le 17 mai 1743. Il a été reconnu, par S. M. Louis XVI, descendant des anciens barons de Mengin ou Menghen, de la Lorraine allemande, et il lui fut permis, ainsi qu'à tous ses descendants nés et à naître, de porter ce titre en France, en vertu de lettres-patentes du mois de septembre 1778, enregistrées au parlement de Flandres et à la gouvernance de Lille. Il a été également reconnu comme tel par arrêt de la chambre du conseil et des comptes de Nancy, du 18 mai 1764. Il épousa, le 6 décembre 1751, Marie-Anne-Joseph de Fontaine, fille de Gilles, écuyer, seigneur d'Essartaux, Thieffrie, etc., et de Marie-Barbe-Josèphe Marisal. De ce mariage sont issus :

1.° Pierre-Robert-Joseph, dont l'article viendra;

2.° Andronic-Louis, né à Lille en Flandres le 15 mai 1756, admis au nombre des gentilshommes élèves du collège royal de la Flèche, fut nommé chanoine de la collégiale d'Aire en Artois, le 9 avril 1776; licencié de Paris le 9 juin 1779; prêtre au mois de septembre 1780; chanoine et grand-vicaire de l'évêché de Noyon en 1785. Il émigra en 1790, et mourut le 4 mai 1793;

3.° François-Marie, chevalier, baron de Mengin, né à Lille le 15 avril 1758, élève de l'école royale militaire en 1775, a été successivement cadet gentilhomme, sous-lieutenant, lieutenant et capitaine au régiment de Normandie; se retira en 1790 avec le bon pour la croix de l'ordre de Saint-Louis. Il émigra et servit dans l'armée des princes. Il épousa, le 28 mai 1804, Marie-Adélaïde de Mauroy, née au château de Monchevreuil le 20 juillet 1771, fille de messire Mathieu de Mauroy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marie-Françoise de la Chapelle. Il n'a point d'enfants;

4.° Casimir-Joseph, chevalier, baron de Mengin, né le 14 janvier 1760, élève de l'école royale et militaire, a été également cadet gentilhomme par lettres du 6 juin 1776; successivement sous-lieutenant, lieutenant et capitaine au régiment de Normandie.

Il émigra, servit dans l'armée des princes, et mourut le 22 septembre 1797;

5.° Claire-Josèphe-Adélaïde de Mengin-Fondragon, né le 28 avril 1762, décédée sans alliance le 17 juin 1788;

6.° Philippine-Louise, née le 6 juillet 1763, nommée pour remplir une place de demoiselle dans la maison royale de Saint-Cyr, a épousé à Lille, le 25 juillet 1804, messire Edouard-Charles Campbell d'Achinbreck, officier au régiment de Normandie, et aide-de-camp du général Harty. La maison de Campbell est une ancienne et illustre maison d'Écosse, dont les auteurs de celui-ci accompagnèrent en France le roi Jacques I<sup>er</sup> ;

7.° Marie-Antoinette-Jeanne-Ernestine, née le 5 avril 1767, aussi nommée pour remplir une place de demoiselle dans la maison royale de Saint-Cyr, a épousé à Lille, le 18 avril 1800, messire Thiéry de la Hameyde, écuyer, fils de messire Thiéry, écuyer, seigneur d'Anonville, major au régiment de Beaulieu, puis commandant de la ville de Lintz en Autriche, et de dame Henriette, baronne de Pellaert, dont il a deux garçons.

III. Pierre-Robert-Joseph, chevalier, seigneur de Mengin-Fondragon, né à Lille en Flandres le 29 octobre 1753, aspirant au corps royal du génie en 1768, est entré, en qualité de sous-lieutenant, au régiment de Normandie, par brevet du 4 août 1770 : il passa dans les Indes le 6 janvier 1771, avec le quatrième bataillon de son régiment, où il fit quatre campagnes, et ensuite toutes celles de la guerre de 1782, tant sur les escadres que sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Il fut successivement, dans ce même régiment, lieutenant en second, en premier, et capitaine en 1783 : il quitta ce régiment pour entrer dans la maison du roi, avec rang de lieutenant-colonel, et y resta jusqu'à la réforme, arrivée le 30 septembre 1787. Il fut reçu chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis par son père, à qui le ministre de la guerre, comte de Puységur, son parent, avait adressé la croix pour cet objet. Il fut nommé grand-bailli de la Flandre française, par brevet de S. M., du mois de mai 1784, et fut le dernier grand bailli de la ville de Lille en 1790, époque à laquelle il émigra et fit les campagnes dans l'armée des princes. Il

avait épousé, 1.<sup>o</sup> à Lille, le 12 août 1781, Marie-Charlotte-Josèphe le Mesre, dame du Bruils Duquenil, Desfiévé, fille de messire Charles - François le Mesre, écuyer, seigneur Duquenil, et d'Anne-Françoise Duretz; 2.<sup>o</sup> Jeanne-Albertine Blin de Graincourt, fille d'André-Vindicien Blin, seigneur de Graincourt, Hennecourt, etc., et de dame Marie Poura, dont il n'a point d'enfants. Il eut de son premier mariage :

1.<sup>o</sup> Pierre-Charles-Joseph, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Augustin-Joseph, chevalier, baron de Mengin-Fondragon, seigneur des terres de Bruils, Duquenil, de Lanque et d'Autreville, dont il est maire; né le 12 octobre 1784, il a épousé, le 4 décembre 1808, Marie-Anne Hanaire de Vieville, fille de messire Charles-Siméon Hanaire, seigneur de Vieville, Raucourt, ancien mousquetaire du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Marie Labbé de Briancourt. De ce mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Pierre-Louis, chevalier, baron de Mengin-Fondragon, né à Chaumont le 16 avril 1814;

2.<sup>o</sup> Adélaïde-Laure de Mengin, née à Chaumont le 28 février 1810;

3.<sup>o</sup> Joséphine-Henriette, née le 10 septembre 1811.

IV. Pierre-Charles-Joseph, chevalier, baron de Mengin-Fondragon, né à Lille, le 13 juillet 1783, seigneur de la baronnie de Coursan, Racines et Lason, fut pris et amené en France après la prise d'Ypres par les Français, à l'âge de onze ans, et fut considéré comme émigré. Il a été admis dans les gardes-du-corps du roi, lors de la première formation à l'avènement de S. M. Louis XVIII. Il a épousé, le 23 août 1807, Anne-Louise Rousseau de Chamoy, née à Paris en juillet 1789, fille de messire Anne-Claude Rousseau, marquis de Chamoy, ancien mestre-de-camp de commissaire-général cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Charlotte-Françoise Duquesnoy. De ce mariage est issue :

Euphémie-Charlotte de Mengin-Fondragon, née au château de Chamoy le 4 juillet 1808.

*Armes* : « d'azur, à la fasce d'or, au griffon naissant de même en chef, et pour cimier un griffon d'or. »

PONTEVEZ DES ROUX, seigneurs de Gévaudan, Cette famille porte le nom et les armes de Pontevez, en vertu d'une substitution apposée au testament de Jean de Pontevez, seigneur de Sillans, et de l'adoption faite par Gaspard de Pontevez, son fils, en faveur de Jean des Roux, son neveu; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi.

La famille des Roux, connue, en Dauphiné et en Provence, sous les noms de Ruffi, Ruffo, de Roux, Deireux, d'Aroux, etc., remonte sa noblesse et son origine aux temps les plus reculés. Nous nous bornerons ici à ne parler d'elle que depuis qu'elle est connue en Dauphiné.

I. Hugues RUFFO.

II. Etienne RUFFO ou DE ROUX, qualifié chevalier et docteur-ès-lois, par lettres-patentes du dauphin Humbert, du 17 mars 1345, était juge-mage de l'Hôtel du Dauphiné et de tout le Dauphiné, en 1340.

III. Jacques, son fils, est créé conseiller du dauphin, par les mêmes lettres-patentes. Il eut :

IV. Jean DE ROUX ou RUFFI, I<sup>er</sup> du nom, dès l'an 1385, était châtelain de Corps. Pour être châtelain, il fallait être d'ancienne noblesse, et le lieutenant même du châtelain devait être noble. (*Voyez l'Histoire du Dauphiné.*)

V. Jean RUFFI, II<sup>e</sup> du nom, succéda à son père comme châtelain de Corps. Ses fils furent :

1.<sup>o</sup> Jean III<sup>e</sup>, qui suit;

2.<sup>o</sup> Charles;

3.<sup>o</sup> Louis, qui fut brigadier de la noblesse de Corps à l'arrière-ban de 1511. Il est l'auteur de la branche des Roux de Montauban, seigneurs de la Rochette.

VI. Jean DES ROUX ou RUFFI, III<sup>e</sup> du nom, succéda à son père comme châtelain de Corps, fut seigneur des Préaux, dont il fit hommage au roi en 1520. Il épousa, en 1505, Jeannone de Bonne, dont il eut :

VII. Honoré DES ROUX, qui épousa, en 1535, Suzanne Isnardy, dont il eut :

VIII. Barthélemy DES ROUX, qui se maria, en 1559, à Honorée de Régis, dont il eut :

IX. Charles DES ROUX, seigneur de Rustrel, qui servit

pendant les troubles de la ligue. Ayant été fait prisonnier en 1591, il paya cent cinquante écus d'or pour sa rançon, somme pour lors assez considérable. Il épousa, le 15 février 1600, la marquise de Parisis, dont il eut deux fils et deux filles :

- 1.° Etienne qui suit;
- 2.° Hector, dont l'article viendra;
- 3.° Jeanne, qui épousa, en 1627, Charles de Castellane-Adhémar de Grignan;
- 4.° Honorade, qui fut mariée, en 1633, à Antoine-Réné *Deiroux* de Montauban, seigneur de la Rochette, etc.

X. Etienne DES ROUX épousa, le 29 juillet 1635, Anne de Foresta, des seigneurs de Collongue, de laquelle il eut des enfants morts sans postérité.

XI. Hector DES ROUX, frère du précédent, servit dans la maison militaire du roi. Il se maria, le 16 décembre 1641, à Isabeau de Pontevez, fille aînée de Jean de Pontevez, seigneur de Sillans (1), et d'Anne de Castellane-Adhémar de Grignan. De ce mariage il eut :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Joseph-Etienne, tué en Sicile en 1677, étant pour lors capitaine au régiment de Provence;
- 3.° Anne, qui fut religieuse de l'ordre des Augustins.

XII. Jean DES ROUX DE PONTEVEZ, seigneur de Gévaudan, de la Route, etc., gouverneur de Forcalquier, épousa, en 1663, Elisabeth de Lauthier, dont il eut :

- 1.° Louis, dont l'article viendra;
- 2.° François, qui fut officier dans le régiment de Piémont infanterie. Il épousa N. de Grimaldy-Beuil, dont il eut un fils et une fille : le premier mort sans postérité; et la fille épousa noble N. de Laugier de Manosque, dont elle eut un fils;

---

(1) Jean de Pontevez, seigneur de Sillans, descendant de Bertrand de Pontevez, seigneur dudit lieu, qui avait épousé Isabelle de Simiane, dont il avait eu 1° Jean II, souche des comtes de Bargeme, et 2° Antoine, tige des seigneurs de Sillans et de Gévaudan, et dont la postérité, après s'être alliée dans les maisons de Castellane, d'Agoult, de Simiane-Gordes, de Vintimille, fut continuée par Jean, fils d'Hector, et d'Isabeau de Pontevez.

3.<sup>o</sup> Isabeau, qui épousa noble Joseph-Etienne de Pelissier des Granges; de laquelle maison il n'y a plus qu'une demoiselle qui a épousé Louis-François-Joseph Ferre du Pommier, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis.

XIII. Louis DES ROUX DE PONTEVEZ, seigneur de Gévaudan, de la Route, etc. gouverneur de Forcalquier, fit hommage au roi en 1720. Il avait épousé, en 1700, Thérèse de Grimaldi-Regusse, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Joseph-Etienne, chanoine-sacristain de Senez;
- 2.<sup>o</sup> François, ecclésiastique;
- 3.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, capitaine au régiment de Bourbonnais, tué, en 1744, au siège d'Ypres;
- 4.<sup>o</sup> Jean-Joseph-Gaspard-Eugène, dont l'article suit;
- 5.<sup>o</sup> Marianne, abbesse de Sainte-Claire à Manosque puis retirée aux Ursulines à Riez; et enfin morte chez son neveu, à Aix, en 1803;
- 6.<sup>o</sup> Jeanne, religieuse.

XIV. Jean-Joseph-Gaspard-Eugène DES ROUX OU RUFFI DE PONTEVEZ, seigneur de Gévaudan, de la Route, etc. fut successivement lieutenant, capitaine et commandant de bataillon dans le régiment d'Aremberg, au service de l'empereur d'Allemagne. Son attachement pour son roi lui fit abandonner les grands avantages des emplois qu'il avait au service étranger. Il épousa, en 1755, Marianne-Marguerite d'Estelle, dont il eut un fils unique qui suit :

XV. Félix-Tristan RUFFI DE PONTEVEZ fut revêtu de plusieurs charges; il avait épousé, en 1782, Anne Leblanc, dont il eut deux fils :

- 1.<sup>o</sup> Joseph-Etienne-Félix-Tristan, dont l'art. suit;
- 2.<sup>o</sup> Antoine, reçu avocat.

XVI. Joseph-Etienne-Félix-Tristan RUFFI DE PONTEVEZ-GÉVAUDAN, officier sur les vaisseaux du roi, etc., et décoré du lys par S. M. Louis XVIII.

*Armes*: « 1 et 4 de gueules, au pont d'or à deux arches, » 2 et 3 d'or au loup rampant d'azur, armé et lampassé de » gueules. »

---

DESMARQUETTE DE CRIMON, famille ancienne, originaire d'Écosse, qui, lors des troubles excités dans ce royaume à l'occasion de la religion, est venue s'établir en

France. Elle y a contracté des alliances avec les maisons les plus distinguées de la Picardie, ce qui lui a formé des degrés de parenté avec celle du maréchal de Maillé de Brezé, qui assista, en 1647, en qualité de cousin, au mariage de François Desmarquette, seigneur de Coquerel, avec une demoiselle le Caron. Ses autres alliances se trouvent avoir lieu avec les maisons le Caron d'Argouve, de Louvel, de Chaulne, de Brouilly, de Recourt, de Carbonnel, de Haranguié, de Pont, de Monsure, de Sully, de Mareuil de la Ferrière, Destoumel, etc., etc. Cette famille, qui a fourni plusieurs officiers dans les armées du roi, est représentée aujourd'hui par :

Pierre-Momble DESMARQUETTE DE CRIMON, seigneur de Beaumont et autres lieux, chevalier, né en 1764, inscrit dans les gendarmes de la maison du roi, et député, en 1814, par la ville de Chauny, auprès de S. M. Louis XVIII, à son avènement au trône. Il reçut à cette occasion la décoration du lys. Il a épousé, en novembre 1794, demoiselle Agathe-Josèphe-Marguerite de Brion, fille de Joseph, comte de Brion, lieutenant-colonel du régiment Royal-Roussillon cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, puis brigadier des armées du roi, et de Marguerite-Françoise-Charlotte de Bucy.

*Armes de la maison Desmarquette de Beaumont:*  
« d'argent, à deux lions passant de gueules. »

*Armes de la maison de Brion:* « de sable, au lion » grim pant d'argent, au chef d'or, chargé de deux barres » de sable. »

SALES DE SALÈLES (DE), famille originaire de Saint-Chély en Gévaudan, et maintenant établie à Sauve, en Languedoc.

I. N..... DE SALES, écuyer, qui obtint, en 1440, une commission du roi pour la charge de capitaine des forêts du Gévaudan.

II. Jean DE SALES, écuyer, reçut, le 31 juillet 1532, une commission du roi François I<sup>er</sup>, pour commander une compagnie de cent hommes de pied. En 1533, le même obtint du roi une sauve-garde.

III. Guillaume DE SALES, écuyer, qui fut père de :

IV. Gaspard DE SALES, écuyer, seigneur de Poujol, passe un contrat de mariage, en 1558, avec noble demoi-

selle du Fagon. Il y est qualifié fils de noble Guillaume de Sales. Il fut compris dans le rôle des gentilshommes du Gévaudan, appelés au ban et arrière-ban, le 5 mai 1574. Il fut père de :

V. Pierre DE SALES, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, lequel épousa, en 1585, à Sauve, en Languedoc, Suzanne de Sostella, de laquelle il eut :

VI. Pierre DE SALES, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, docteur en droit, épousa 1.<sup>o</sup> en 1620, demoiselle de Jean-Jean; 2.<sup>o</sup> Françoise de Vilas de Salèles. Comme elle était héritière de sa maison, Pierre de Sales prit les armes de Vilas de Salèles.

*Enfant du premier lit.*

Jean de Sales, écuyer, marié avec demoiselle Isabeau Darvieu.

*Enfant du second lit :*

Etienne, qui suit :

VII. Etienne DE SALES DE SALÈLES, écuyer, seigneur de Conqueirac, fit enregistrer, en 1697, ses armes à l'armorial général de France. (Voyez-les à la fin de cet article). Il épousa, en 1664, Espérance d'Algue, fille de noble d'Algue, seigneur de Croye et de Saint-Hyppolite, et de noble Isabeau Durand de Ferrière. de ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Louis, dont l'article suit ;

2.<sup>o</sup> François de Sales de Montaut, capitaine de cavalerie dans Mestre-de-camp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort sans postérité.

VIII. Louis DE SALES DE SALÈLES, écuyer, cornette au régiment de Mestre-de-camp cavalerie. Il épousa, en 1696, Marguerite de Regis, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Etienne de Sales de Salèles, lieutenant au régiment de Mestre-de-camp cavalerie, mort sans enfants ;

2.<sup>o</sup> André, dont l'article suit :

IX. André DE SALES DE SALÈLES, écuyer, officier au régiment de la Marine, épousa, en 1745, N... de Merveilt, fille du comte de Merveilt, et de demoiselle de Lestaude. De ce mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> André-Claude, dont l'article suit ;



2.<sup>o</sup> Jacques DE SALES DE BANIÈRES. Il se trouva de service, en qualité de garde-du-corps, auprès du roi, dans les journées désastreuses des 5 et 6 octobre 1789, et eut le bonheur de prouver à ce monarque tout le zèle et le dévouement qui l'animaient pour son auguste personne. Il a émigré pendant quatorze ans, et a servi dans l'armée des princes. Il est aujourd'hui (juin 1814) maréchal-des-logis dans les gardes-du-corps du roi. Il a épousé, en 1808, Elisabeth Malbec, de laquelle il a : 1.<sup>o</sup> Jean-Marie-Henri, né en 1809; 2.<sup>o</sup> Alexandre-André-Emile-François, né en 1810.

X. André-Claude DE SALES DE SALÈLES, écuyer, seigneur de Conqueirac et de Banières, capitaine au régiment de Royal-Comtois, puis sixième capitaine de la garde du roi en 1792, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, en 1779, Henriette-Marie-Madeleine d'Acary, fille de Henri d'Acary de Beaucoroy, chevalier, gouverneur de Beauquene, lieutenant de roi de la ville de Montreuil-sur-Mer, et de dame Henriette Desportes de Pardailan. De ce mariage est issu :

Alexandre Jean-Félix de Sales de Salèles, garde-du-corps dans la compagnie écossaise, le 16 juin 1814.

*Armes* : « d'argent à deux licornes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or. »

---

SALPERWICK (DE), famille noble d'extraction et des plus anciennes; elle est originaire de la province d'Artois, où elle était établie avant 1159. MM. de Salperwick sont membres de la noblesse des états d'Artois.

Thomas DE SALPERWICK, écuyer, assiste, comme témoin, en 1159, dans une donation faite par Barbe, comtesse de Soisons, et son époux, à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Voyez *l'Histoire du Cambresis*, par le Carpentier.

Hugues DE SALPERWICK assiste, comme témoin, dans un acte de cautionnement fait en 1170, par un comte de Guignes, aux moines d'Ardres. Voyez André Duchesne dans l'histoire de la maison de Guignes.

Eustache DE SALPERWICK, écuyer, fut reçu chevalier en

1181 par Baudouin, comte de Guignes, en même temps que celui-ci conférait cet ordre à Arnoul II, comte de Guignes, son fils aîné. Cet Eustache était un des chevaliers qui accompagnaient le jeune comte dans les tournois et à la cour de Flandre.

Pierre et Philippe DE SALPERWICK, écuyers, comparurent dans une donation faite par le comte de Flandre en 1225.

Beaudouin DE SALPERWICK, écuyer, était grand-bailli du comté de Fauquenberg en 1251.

Mathieu DE SALPERWICK, écuyer, reçut du comte d'Artois, en 1291, un fief situé en Artois, près de Saint-Omer, qui fut nommé de son nom, et possédé depuis par ses descendants.

Eustache DE SALPERWICK, écuyer, existait en 1307.

Beaudouin DE SALPERWICK, écuyer, accompagna, en cette qualité, le duc de Bourgogne à la bataille de Saint-Omer, qui se donna le 27 juillet 1340.

Mathieu DE SALPERWICK, écuyer, fut fait souverain bailli de la comté de Guignes le 4 décembre 1362.

I. Regnault DE SALPERWICK, écuyer, inscrit sur la liste des gentilshommes présents aux états d'Artois en 1414. Il épousa N.... de Cherf. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Enguerrand, qui suit;

2.<sup>o</sup> Gilles, dont l'article viendra; et qui a fondé la branche cadette, rapportée plus bas.

II. Enguerrand DE SALPERWICK, écuyer, membre de la noblesse des états d'Artois, épousa, le 7 avril 1412, dame Françoise de Lisque, fille aînée de Florent de Lisque, écuyer, et de dame Françoise de Lonvillier. De ce mariage vint :

III. François DE SALPERWICK, écuyer, épousa, en 1440, Marie de Roncq. De ce mariage vint :

IV. Edmond DE SALPERWICK, écuyer, qui épousa, le 5 mars 1482, demoiselle Isabelle de Rabodinghe, fille de Claude de Rabodinghe, écuyer, seigneur de Rocquemoire, et de dame Julienne Morcamps. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Guillaume, qui suit;

2.<sup>o</sup> Louis, qui vient après son frère:

V. Guillaume DE SALPERWICK, écuyer, épousa, en l'an 1541, Jeanne Daveby. Il passa en Angleterre, où sa branche s'est éteinte.

VI. Louis DE SALPERWICK, écuyer, échevin de la ville

de Saint-Omer, épousa, le 18 décembre 1538, Anne Benaut, fille de Jean Benaut, écuyer seigneur de Beauvoir, et de Charlotte Surques. De ce mariage vinrent :

- 1.° Françoise, qui épousa Henri de Cherf;
- 2.° Hélène, morte jeune.

*Branche cadette existante.*

I. Gilles DE SALPERWICK, écuyer, second fils de Regnault et de N..... Cherf. (Voyez page 314, art. 1<sup>er</sup>), épousa, en 1418, N..... De ce mariage vinrent :

- 1.° Trie, mort jeune;
- 2.° Jacques, qui suit :

II. Jacques DE SALPERWICK, écuyer, épousa, en 1488, N...Delisque, de laquelle il eut :

III. Pierre de SALPERWICK, écuyer qui épousa, en 1478, Marie Lefebure. De ce mariage vint :

IV. Andrieu DE SALPERWICK, écuyer qui épousa, en 1541, demoiselle Jacqueline Benaut, fille de Jean Benaut, écuyer, seigneur de Beauvoir, et de Charlotte de Surques. Elle était sœur de celle qui épousa Louis de Salperwick. De ce mariage vinrent :

- 1.° Guillaume, dont l'article viendra;
- 2.° Noel, qui épousa Isabeau de Ladroye: ils n'eurent point d'enfants.

V. Guillaume DE SALPERWICK, écuyer, membre de la noblesse des états d'Artois, épousa, en 1574, Jeanne de Béry, fille de Jean de Béry, écuyer, et de dame Jeanne Brunel. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean, tué en Flandre;
- 2.° Jérôme, dont l'article viendra;
- 3.° Maximilien, tué en Flandre;
- 4.° Françoise, qui épousa Regnault de Siméon, capitaine d'infanterie;
- 5.° Marie, qui épousa Antoine de Chanteraine; elle n'eut point d'enfants;
- 6.° Noel, mariée à Jacques de Gargan, écuyer.

VI. Jérôme DE SALPERWICK, écuyer, seigneur de Crèhem, guidon de la compagnie du prince de Ligne, épousa, en 1598, damoiselle Barbe de Sains, fille de Louis de Sains, écuyer, seigneur d'Hestruval, et de dame Jeanne Caron. De ce mariage vinrent :

- 1.° Louis, dont l'article viendra ;
- 2.° François, tué étant alphère de la compagnie de M. le comte d'Estrées, au siège d'Hesdin ;
- 3.° Jeanne, qui épousa, en 1642, Louis de Boutry, écuyer, seigneur de Frevillers ;
- 4.° Marie, morte en bas âge.

VII. LOUIS DE SALPERWICK, écuyer, seigneur de Créhém, épousa, le 6 mai 1654, damoiselle Antoinette-Philippe de Bascourt, fille de Jean de Bascourt, écuyer, marquis de Grigny, et de dame Isabelle de Voocht. De ce mariage vinrent :

- 1.° François, dont l'article viendra ;
- 2.° Barbe, morte jeune ;
- 3.° Marie, morte jeune ;
- 4.° Isabelle, qui épousa Gervais-François de Brandt, écuyer, seigneur de Marconne.

VIII. FRANÇOIS DE SALPERWICK, chevalier, marquis de Grigny, épousa, le 12 février 1689, damoiselle Marie-Charlotte de Harchies, fille de Jacques de Harchies, écuyer, seigneur de Guisy, et de dame Thérèse Ducaurel. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean-Philippe, dont l'article viendra ;
- 2.° Louis-François-Henri, mort lieutenant du roi de la ville d'Hesdin ;
- 3.° Jean-Charles, mort jeune ;
- 4.° Marie-Joseph-Pacifique, mort chevalier de l'ordre de Malte ;
- 5.° Jacques-Palémon-Alexis, mort chevalier de l'ordre de Malte ;
- 6.° Marie-Isabelle, qui épousa messire Jean LeFebure, chevalier vicomte de Doulens ;
- 7.° Marie-Cécile, qui épousa messire François-Tranquillin-Isidore de Dion, chevalier, seigneur de Vandonne ;
- 8.° Antoinette-Henriette-Charlotte, morte chanoinesse.

IX. JEAN-PHILIPPE DE SALPERWICK, chevalier, seigneur de Grigny, épousa, le 7 mars 1725, damoiselle Gabrielle-Charlotte de Lanion, fille de messire Charles-Joseph de Lanion, comte de Lanion, seigneur de Bontavent, et de dame Denise-Charlotte Talon. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Charles-Louis-Philippe, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Charlotte-Marie, morte sans alliance;
- 3.<sup>o</sup> Catherine, qui épousa messire Antoine-François-Marie de Bernes, chevalier, seigneur de Longvilliers;
- 4.<sup>o</sup> Reine-Stanislas, morte chanoinesse de Messine.

X. Charles-Louis-Philippe DE SALPERWICK, chevalier, seigneur de Grigny, grand-bailli héréditaire de la ville d'Hesdin, officier de cavalerie au régiment de Noailles, épousa, le 19 mai 1760, damoiselle Marie-Charlotte Lefebure de Milly, fille de messire Jean Lefebure de Milly, chevalier, vicomte de Dou lens, et d'Isabelle de Salperwick. Vinrent de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Eugène-Louis-Philippe, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Louise-Charlotte-Philippe, morte.

XI. Eugène-Louis-Philippe DE SALPERWICK, chevalier, marquis de Grigny, membre des états de la noblesse d'Artois, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Navarre, épousa Antoinette-Marie Vidard de Saint-Clair, fille de messire Antoine-François-Nicolas Vidard, chevalier, seigneur de Saint-Clair, colonel de cavalerie, et de dame Antoinette-Louise-Maxime de Puysegur, de laquelle il a :

- 1.<sup>o</sup> Armand de Salperwick;
- 2.<sup>o</sup> Louise-Joséphine-Mélite.

*Armes* : « un écu vairé et contre-vairé d'argent et d'azur » au franc quartier d'argent, semé d'hermines, et timbré » d'un cygne; des lions pour support. »

---

RIVÉRIEULX (DE), famille originaire de Bourbon-Archambault, qui dès l'an 1600, a fourni des officiers aux troupes du roi, et des magistrats à la cour des monnaies de Lyon.

Charles DE RIVÉRIEULX DE LA FERRANDIÈRE, était conseiller à la cour des monnaies et sénéchaussées de Lyon en 1600.

N..... DE RIVÉRIEULX DE LA SABLIERE, capitaine d'in-

fanterie, tué en Espagne, pendant la guerre de la succession.

I. Etienne DE RIVÉRIEULX, secrétaire du roi, vers 1650 ; il fut père de :

- 1.° Hugues, dont l'article suit ;
- 2.° Claude, qui fait la seconde branche ;
- 3.° N....., capitaine de cavalerie, a épousé à Arnay-le-Duc, demoiselle de Loidreau, de laquelle il a eu : 1.° N..... de Rivérieulx d'Albussy, lieutenant de cavalerie dans le régiment d'Escars, mort à Lippstadt, des suites des blessures qu'il avait reçues à Rosbach ; 2.° Bernard de Rivérieulx de Jarlay, maréchal-de-camp, mort en Suisse en 1795 ;
- 4.° N....., mariée à M. de Ferrari de Romans, capitaine au régiment de Lyonnais.

II. Hugues DE RIVÉRIEULX DE VARAX, prévôt des marchands de Lyon en 1756, puis lieutenant-général-criminel de la même ville ; il eut pour fils :

- 1.° Dominique, qui n'a pas pris d'alliance ;
- 2.° N..... de Rivérieulx de Varax, dont l'article suit.

III. N... DE RIVÉRIEULX DE VARAX, officier au régiment d'Escars, fusillé en 1793, après le siège de Lyon. Il avait épousé demoiselle Vidaud-de-Latour, de laquelle il eut :

- 1.° Claude de Rivérieulx de Marcilly, célibataire ;
- 2.° Jean-Jacques de Rivérieulx de Varax, officier au régiment de Rouergue, chevalier de Saint-Louis, marié à Adélaïde Murard de Saint-Romain, dont il a trois fils et trois filles ;
- 3.° N..... de Rivérieulx de Varax d'Ars, officier au régiment de Piémont, mort en 1790 ;
- 4.° N..... de Rivérieulx de Varax du Bouchet, officier au régiment de Rouergue, fusillé à Lyon en 1793, après le siège ;
- 5.° François de Rivérieulx de Varax, fusillé à Lyon à l'âge de quinze ans ;
- 6.° N.... de Rivérieulx de Varax, mariée à M. de Guichard ;
- 7.° N..... de Rivérieulx de Varax, mariée à M. Tircuit de Corcelles ;
- 8.° Helène, morte fille,

9.° N..... de Rivérieulx de Gages, capitaine au régiment de Lyonnais, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a été du nombre des deux cents personnes mitraillées le même jour après le siège de Lyon ;

10.° N....., ecclésiastique, mort.

*Seconde branche dite Rivérieulx de Chambost.*

I. Claude DE RIVÉRIEULX, seigneur et baron de Chambost, deuxième fils d'Etienne, fut élu échevin et prévôt des marchands de la ville de Lyon en 1776 et 1777; il épousa N..... Morel, de laquelle il eut :

1.° Antoine de Rivérieulx, mort victime d'un jugement révolutionnaire, à Lyon, en 1794.

2.° Dominique-Claude, dont l'article suit :

3.° Plusieurs autres enfants, morts sans postérité ;

4.° Blanche, mariée à M. Artaud, marquis de la Ferrière ;

5.° Victoire, mariée à M. Palerme, de Savy, avocat du roi au conseil supérieur de Lyon ;

6.° N....., mariée à M. Vonty de la Tour.

II. Dominique-Claude DE RIVÉRIEULX, baron de Chambost, mousquetaire du roi, a épousé demoiselle Marianne Perrin, de laquelle il a :

1.° Claude-Marie, dont l'article suit ;

2.° Claudine-Antoinette, veuve de Louis Bollioud de Chanzieu, officier de dragons au régiment de la Reine ; il fut tué à la tête de la cavalerie lyonnaise pendant le siège.

III. Claude-Marie de RIVÉRIEULX, baron de Chambost, officier au régiment de la Reine, dragons, mariée à demoiselle Marie-Thérèse Gesse de Poisieu, de laquelle il a :

1.° Charles-Claude-Dieudonné, aujourd'hui garde du roi dans la compagnie de Grammont ;

2.° Hyppolite, né en 1800 ;

3.° Christine-Marguerite, veuve de Jean-François de Meaux, ancien officier d'artillerie ;

4.° Marie-Antoinette-Emilie, mariée à Edme de Bachev ;

5.° Cinq enfants en bas âge.

Il existe en Bretagne et à la Rochelle plusieurs branches

de Rivérieulx, parents et reconnus par les autres, dont ils sont depuis long-temps séparés, mais qui tous partent de la même souche.

*Armes*: « d'azur chargé d'une rivière d'argent et d'un « croissant de même. »

BREMOY (DE), famille originaire de Normandie, qui acquit sa noblesse dans la carrière des armes. Sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, les sieurs de BREMOY s'étaient déjà distingués dans les armées. Louis XIV, témoin des hauts faits d'armes et de la valeur de François DE BREMOY, sous-brigadier des cheveu-légers, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, voulut, par une grâce toute particulière désigner lui-même, et fixer les armoiries qui devaient servir de signe de noblesse à la famille BREMOY. Les lettres de noblesse délivrées à François DE BREMOY sont des plus honorables; elles datent du mois de novembre 1677, et ont été enregistrées en la chambre des comptes de la province de Normandie, le 4 août 1716, et aux aides et finances le même jour. Il est à remarquer que depuis la création de l'ordre de Saint-Louis, MM. DE BREMOY, de père en fils, ont été successivement décorés de la croix de cet ordre, et que presque tous les militaires de cette maison ont reçu d'honorables blessures au service de leurs rois. La filiation de cette famille remonte à :

I. Gédéon DE BREMOY, seigneur de la Fontaine, qui épousa Catherine Biard, dont il eut :

II. François DE BREMOY, né le 19 novembre 1641, sous-brigadier des cheveu-légers, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Ce fut lui qui reçut de Louis XIV les lettres de noblesse dont nous avons parlé précédemment. Il épousa Marguerite Oury, et eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Charles, dont l'article suit ;

2.<sup>o</sup> Jacques-Gédéon ;

3.<sup>o</sup> Françoise, qui épousa le seigneur de la Berrye.

III. Charles DE BREMOY, seigneur de la Morissière, né le 15 octobre 1668, lieutenant de vaisseau de la marine royale, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa Louise de Sevaux, dont il eut :

IV. François-Charles DE BREMOY, né à Brest en 1719, capitaine des vaisseaux du roi, brigadier de ses armées,



chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, laissa de son mariage avec Anne-Françoise de Cremeur :

1.° Charles-Michel-Marie, dont l'article viendra ;  
 2.° Ferdinand-Joseph-Gabriel de Bremoy, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né à Morlaix le 1<sup>er</sup> mars 1767. Il émigra en 1791, et fit la campagne de 1792, en qualité de sous-aide major du corps royal des officiers de la marine formé en régiment : il a fait les campagnes suivantes dans les armées autrichiennes et anglaises où il a été blessé. Il a épousé Renée de Courson ;

3.° Marianne de Bremoy, née à Morlaix le 16 mars 1769, qui épousa le sieur de Remonit.

V. Charles-Michel-Marie DE BREMOY, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né à Morlaix le 9 décembre 1763, émigra en 1791, pour soutenir la cause de son souverain légitime. Il a épousé Hyacinthe le Gentil, dont il a :

1.° Frédéric-Charles-Marie de Bremoy, né à Lannion le 10 mars 1792 ;

2.° Marie-Josèphe-Elianne de Bremoy, née à Lannion le 15 avril 1791 ; morte en bas âge.

*Armes* : « d'azur, à six branches de lauriers entrelacées, formant trois couronnes d'or, une épée d'or en pal, la pointe en haut. »

LE JOLIS DE VILLERS, famille originaire de Brucheville en Cotentin, arrondissement de Valogne, fut anoblí dans la personne et descendance de Guillaume, seigneur de Jonquay, par lettres-patentes du mois de janvier 1595, en récompense de services importants qu'il avait rendus à l'État.

I. Guillaume LE JOLIS, seigneur de Jonquay, officier des archers du roi Henri IV, né en la paroisse de Brucheville en Cotentin, épousa noble demoiselle Marie du Buisson. Il eut de ce mariage :

1.° Jean le Jolis, dont la postérité s'éteignit en 1780 ;

2.° Alexandre, qui suit.

II. Alexandre LE JOLIS, écuyer, seigneur de Jonquay, épousa, en 1627, noble demoiselle François-Alexandre, dont il eut :

- 1.° Jean, qui suit; 2.° Guillaume; 3.° Thomas;
- 4.° Michel; 5.° Anne; 6.° Catherine.

III. Jean LE JOLIS, écuyer, seigneur du Buisson, né le 8 mai 1633, décéda en 1707. Il fit les campagnes de 1667 et 1668, comme volontaire dans la compagnie de M. de Chamilly. Il avait épousé, en 1655, noble demoiselle Suzanne Duquil de la Ramée, dont il eut :

IV. François-Alexandre LE JOLIS, écuyer, seigneur de VILLERS, capitaine de dragons dans le régiment de Morvan, puis capitaine de cavalerie dans le régiment de Fourquevaux, né le 22 mai 1663, tué à la bataille d'Hochsthet, le 13 août 1704. Il avait épousé, le 2 mars 1693, noble demoiselle Louise de Prye, fille de noble seigneur messire Emon-Antoine, marquis de Prye, chevalier, seigneur-baron, haut-justicier de Plâne, Échampay, etc., sœur de M. le marquis de Prye, cordon bleu, lieutenant-général des armées du roi, ambassadeur en Sicile, gouverneur du haut et bas Languedoc. Il eut de ce mariage :

- 1.° François-Alexandre, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né en 1693. Ce fut lui qui monta le premier à la tranchée au siège de Fribourg en Brisgau.

- 2.° Marie de Saint-Clair, officier au régiment de Bretagne :

- 3.° Jacques, officier de cavalerie au régiment de Rufec;

- 4.° Alexandre-Léonard, qui suit :

V. Alexandre-Léonard LE JOLIS, chevalier de VILLERS, officier de dragons, né le 19 novembre 1702, et décédé le 1<sup>er</sup> juillet 1780, avait épousé, en 1756, noble demoiselle Mathurine Marie-Anne-Germain, fille de François-Germain de la Conté, gendarme de la garde du roi. Il eut de ce mariage quatre garçons et quatre filles : le roi, pour récompenser ses services, et l'indemniser de ses dépenses, donna à ses huit enfants une pension annuelle de 1800 liv. Ces enfants sont :

- 1.° François-Alexandre-Léonard, dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> Prosper-Mathurin, chevalier de Villers, né en 1764, et décédé à Béziers en 1782. Il était officier au régiment du Maine, infanterie;

3.<sup>o</sup> N.... de Villers, décédé; 4.<sup>o</sup> N.... de Villers, décédé; 5.<sup>o</sup> Anne-Françoise; 6.<sup>o</sup> Marie-Anne-Mathurine; 7.<sup>o</sup> N..... de Villers, décédée; 8.<sup>o</sup> N..... de Villers, décédée.

VI. François-Alexandre-Léonard LE JOLIS DE VILLERS, né le 13 juillet 1760, à Villers-Fossard, près Saint-Lô, fut élevé aux écoles royales de la Flèche et de Paris. Il en sortit en 1776 pour être cadet gentilhomme dans le régiment de Vermandois, où il a servi, en qualité d'officier, depuis 1777 jusqu'en 1788. Pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803, il a été alternativement maire de Saint-Lô, conseiller de préfecture et membre du collège électoral du département de la Manche. Il épousa, en 1787, noble demoiselle Marie-Anne-Perine-Catherine de Géraldin (Fitzgérald), fille de feu Antoine, marquis de Géraldin, brigadier des armées du roi, grand bailli d'épée du comté de Mortain. Sont issus de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Victor, né en mars 1790, bachelier ès lettres et ès sciences, licencié en droit;

2.<sup>o</sup> Prosper, né en mai 1798, élevé à l'école spéciale de marine à Toulon, du 27 juillet 1813;

3.<sup>o</sup> Edouard, né en novembre 1803, élève du collège de Saint-Lô;

4.<sup>o</sup> Charles-Alexandre-Constant, né en août 1811;

5.<sup>o</sup> Antoinette, née le 1<sup>er</sup> janvier 1789;

6.<sup>o</sup> Rosalie, née en mars 1783, mariée à M. Luc-Louis Duquesne, de la famille de l'amiral de ce nom.

*Armes* : « trois aigles déployées sur un fond d'azur à un » chevron d'or. »

BARRAL (DE), famille ancienne, originaire du Dauphiné; elle remonte à :

1. Jean DE BARRAL, frère de Guigues. Le dauphin leur inféoda, au mois d'octobre 1323, le *droit de picot ou vintain*. Ils transigèrent, le 5 juin 1328, avec d'autres nobles de la vallée d'Allevard, et firent, le 4 septembre de la même année, à Guigues de la Roche, un albergement :

le dauphin Humbert leur accorda, le 10 décembre 1337, ainsi qu'à d'autres nobles, des franchises dans le mandement d'Allevard. Jean DE BARRAL eut pour fils :

II. Guigues DE BARRAL, qui, le 1<sup>er</sup> mars 1392, passa des investitures à noble homme Guillaume Morard. Il eut pour fils :

III. François DE BARRAL, qui laissa :

IV. Aymard DE BARRAL, marié à Léonelle de Commiers, fille de messire de Commiers, chevalier, co-seigneur de Saint-Jean-le-Viel. Il rendit hommage au roi en 1413, et le 3 décembre 1415, il passa un accensement à noble homme François de Montfort. Il eut de son mariage :

V. Huvet ou Humbert DE BARRAL, qui épousa Marie Genton, dont :

1.<sup>o</sup> Claude, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Aymard, qui mourut en 1484. Il eut de son mariage avec Anne-Antoinette de Cezerain :

a. Catherine, mariée au sieur de Crel, dit Poillet ;

b. Philiberte, épouse de noble Jean Monnet.

3.<sup>o</sup> Un autre Aymard, écuyer, seigneur de Magny ;

4.<sup>o</sup> Urbain, qui testa le 8 juin 1517, en faveur de Pierre et de Claude, II<sup>e</sup> du nom, ses neveux, fils de Claude I<sup>er</sup> ;

5.<sup>o</sup> Guillaume, grand-prieur de l'abbaye d'Ainay à Lyon, qui testa le 14 décembre 1520 ;

6.<sup>o</sup> Aymarde, mariée, le 9 janvier 1481, à Claude Truchet ;

7.<sup>o</sup> Jeanne, femme de noble Pierre de Charrat ;

8.<sup>o</sup> Gabrielle.

VI. Claude DE BARRAL, I<sup>er</sup> du nom, rendit hommage au roi le 7 octobre 1507, de droit de picot et de vingtain qu'il avait dans le mandement d'Allevard. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

1.<sup>o</sup> Pierre, mort sans postérité ;

2.<sup>o</sup> Claude, qui suit ;

3.<sup>o</sup> Guigues, religieux de l'abbaye d'Ainay à Lyon ;

4.<sup>o</sup> Guillaume, mort aussi sans postérité.

VII. Claude DE BARRAL, II<sup>e</sup> du nom, épousa Michelette Vachon, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Louis, dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> Claude, seigneur de Saint-Germain, capitaine et major de la ville de Metz, marié à Angelle de Bellehousse, dont il eut :

a. Anne, religieuse au couvent de Bonpère, à Mariembourg sur le Rhin;

b. Catherine, religieuse au couvent de Sainte-Claire, à Metz.

VIII. Louis DE BARRAL, capitaine-châtelain de Voiron, le 14 janvier 1570, fut nommé, par lettres-patentes du 3 avril de la même année, commandant dans les mêmes ville et château. Il fut aussi nommé, le 6 juillet suivant, capitaine des gens de pied, qu'il eut ordre d'assembler en plus grand nombre qu'il lui serait possible, et dont il eut le commandement, en considération de son expérience et de ses services. Enfin, le 30 novembre 1597, il fut créé lieutenant provincial des mines et minières du Lyonnais, Forez, Beaujolais et Bourbonnais. Il avait épousé, le 25 février 1565, Anne de Chambaran, d'une noble et ancienne race, sœur de François de Chambaran, écuyer, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Boissac, et fille de Claude de Chambaran et de Claude de Ponchon. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Ennemond, décédé à Carmagnolle, au delà des monts où il commandait la compagnie du sieur de Presseing;

2.<sup>o</sup> Claude, écuyer, capitaine-châtelain du mandement de Voiron, gouverneur du château d'Entremont, et de la garnison qui était entretenue dans le comté;

3.<sup>o</sup> Gaspard, qui suit.

IX. Gaspard DE BARRAL, maître des requêtes de la reine-mère le 31 mai 1649, avait épousé, le 13 novembre 1621, demoiselle Hélène de Chaste-de-Gessan-de-Clermont, cousine germaine d'Annet de Chaste-de-Gessan, grand-maître de l'ordre de Malte, fille de noble Jean de Chaste-de-Gessan, et de Pernette de Salignon. Il testa le 22 mai 1667, et laissa :

- 1.° François, qui suit ;
- 2.° Claude, tué au siège de Turin, au service de S. M.
- 3.° Louis-Benoît, capitaine d'infanterie, puis gouverneur du château de Culan, tué à la tête de sa compagnie au siège de Montrond.

X. François DE BARRAL-de-Clermont, écuyer, seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre-d'Allevard, de la Ferrière, de Pinsot, de la Bastie d'Arvillard, etc., fut nommé, le 14 juin 1644, substitut général des trois ordres du Dauphiné, et pourvu, le dernier février 1661, d'un office de conseiller au parlement de Grenoble. Il acquit la terre d'Allevard le 15 septembre 1668, et le 4 avril 1669, messire Michel Pomine, docteur ès droits, subrogea François de Barral à l'enchère et délivrance faite au profit du sieur Pomine, du droit de *Picot et vingtain* du mandement d'Allevard, comme étant provenu de l'ancienne et noble famille de Barral. Il acheta, le 16 février 1692, à Joseph d'Arvillard, seigneur et baron de la Roche, les terres d'Allevard et de la Bastie d'Arvillard. Il testa le 25 décembre 1695, et mourut doyen du parlement de Grenoble. Il avait épousé, le 3 février 1662, Louise de Guérin, sœur de N.... de Guérin-de-Tencin, premier président au sénat de Savoie, père de Mgr. le cardinal de Tencin, et fille de François de Guérin, conseiller au même parlement, et de Justine du Faure. Leurs enfants sont :

- 1.° Joseph, dont l'article suit ;
- 2.° Joseph-Antoine, seigneur de Bellier, mort en bas âge ;
- 3.° Justine, femme de Sébastien de Rachais, seigneur de Montferrat, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et colonel du régiment de Montferrat, infanterie ;
- 4.° Anne, femme de Gabriel du Mollet, conseiller au parlement de Grenoble ;
- 5.° Émérantine, prieure du monastère des religieuses chartreuses de Prémol ;
- 6.° Louise, religieuse au monastère royal de Montfleury.

XI. Joseph DE BARRAL, marquis de la Bastie d'Arvillard, seigneur d'Allevard, de la Ferrière, de Pinsot, de la Chapelle-du-Bard, de Saint-Pierre-d'Allevard, de Roche-

chinard, de Montferrat et du Bellier, né en 1677, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Grenoble en 1698, et de celui de président au même parlement le 15 juillet 1708. Il acheta la maison-forte d'Allevard le 4 décembre 1719; le 14 août 1733, il fut investi, à la chambre des comptes de Dauphiné, des terres d'Allevard et de la Bastie d'Arvillard; et le 11 août 1739 il obtint l'érection de la terre d'Arvillard en marquisat. Il fut commandant en chef en Dauphiné pour S. M., et reçut du roi une pension de 3000 liv. en récompense de ses services. Il avait épousé, le 4 janvier 1709, Marie-Françoise de Blondel, fille de François, comte de Sissonne, dont il eut :

1.° Jean-Baptiste-François, dont l'article viendra;

2.° Jean-Sébastien-François, né le 15 octobre 1710, docteur en théologie de la maison de Navarre, ci-devant abbé et comte d'Aurillac, nommé, en 1752, à l'évêché de Castres, en Languedoc, et sacré le 12 décembre de la même année;

3.° Charles-Gabriel-Justin, qui a formé la branche rapportée ci-après;

4.° Joseph-Claude-Mathias, né le 6 septembre 1714, aumônier du roi, abbé et comte d'Aurillac, évêque de Troyes en 1761;

5.° François-Antoine, né le 20 février 1716, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel et commandant d'un bataillon du régiment de Belsunce;

6.° Charles-Louis, qui a formé la branche que nous rapporterons page 330;

7.° N..... cornette du régiment de cavalerie de Clermont-Prince, tué à la bataille d'Ettingen, sur le Mein. Il était alors aide-de-camp du comte de Clermont, prince du sang;

8.° Pierre-Alexandre, né le 26 août 1724, docteur de Sorbonne, prieur d'Ambial, et vicaire-général du diocèse de Montpellier;

9.° Louise-Jacqueline, née le 28 juin 1713, mariée à Jean-Emmanuel de Guignard, vicomte de Saint-Priest, maître des requêtes et intendant du Languedoc;

10.° Justine-Augustine, née le 14 août 1718, religieuse à Montfleury;

- 11.<sup>o</sup> Louise-Françoise, née le 15 mai 1720;
- 12.<sup>o</sup> Marie-Françoise-Sophie, née le 13 avril 1727, aussi religieuse à Montfleury;
- 13.<sup>o</sup> Marie-Félicité, née le 19 juillet 1728;
- 14.<sup>o</sup> N.... morte en bas âge.

XII. Jean-Baptiste-François DE BARRAL-DE-MONTFERRAT, chevalier, comte de Barral, marquis de la Bastie d'Arvillard, baron de la Roche-Commiers, seigneur d'Alleverd, de Saint-Pierre, de Pinsot, de la Chapelle-du-Bard, né le 2 novembre 1709, fut pourvu, le 31 mai 1731, d'un office de conseiller au parlement de Grenoble, et le 6 juin 1741 de celui de président à mortier au même parlement. Il a obtenu, le 11 juillet 1751, des lettres d'érection en comté de la terre d'Alleverd. Le 4 août de la même année, il a fait hommage en la même chambre des comptes du comté d'Alleverd et du marquisat d'Arvillard, mais par lettres-patentes du mois de mars 1752, S. M. a changé le nom de la terre, seigneurie et comté d'Alleverd en celui de Barral, en faveur des grands services que la famille de Barral a anciennement rendus, en défendant la terre d'Alleverd contre les insultes des ennemis qui en sont voisins, et en même temps pour reconnaître par là les importants services de cette famille dans les dignités qu'elle a remplies, tant dans l'église que dans les principales charges de la magistrature et les différents emplois militaires dont elle a été honorée. Jean-Baptiste-François de Barral a encore obtenu l'érection de la terre de la Roche-Commiers en baronnie, par lettres-patentes du mois de mars 1755. Il épousa 1.<sup>o</sup> le 14 septembre 1735, Jeanne-Marie-Dominique de Peyrenc-de-Saint-Cyr, fille de Louis, gentilhomme ordinaire du roi, et de N.... Barberie de Courteilles, sœur de Jacques-Dominique de Courteilles, conseiller d'état, intendant des finances, ci-devant ambassadeur du roi en Suisse, dont il n'a eu qu'un enfant, mort en bas âge; 2.<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> avril 1741, Marie-Charlotte-Françoise-Antoinette de Chaumont-Quitry. Il a eu de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Pierre-François, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> N..... né en 1763;
- 3.<sup>o</sup> N..... mort jeune;
- 4.<sup>o</sup> Louise-Josèphe-Claude-Sophie, née le 12 novembre 1752;
- 5.<sup>o</sup> Marie-Françoise-Henriette-Adélaïde, née le 31 janvier 1757.



XIII. Pierre-François, comte DE BARRAL, né le 30 décembre 1745, chevalier de Malte, a épousé 1.<sup>o</sup> Marie-Séraphine de la Motte; 2.<sup>o</sup> Constance-Pauline-Zoé le Royde-Mondreville, née le 21 septembre 1780,

*Enfants du premier lit.*

1.<sup>o</sup> N.... mort en bas âge;

2.<sup>o</sup> Charles-Auguste de Barral, né à Paris le 8 avril 1778. Il a épousé demoiselle d'Osembray, de laquelle il a Louis-Benoit-Eugène de Barral, né à Paris au mois d'avril 1806.

*Enfant du second lit.*

Paul-Joseph-N..... de Barral, né à Paris le 11 juin 1806.

*Seconde branche.*

I. Charles-Gabriel-Justin DE BARRAL de Rochechinard, troisième fils de Joseph de Barral, et de Marie-Françoise de Blondel, né le 4 mars 1712, marquis de Montferrat, conseiller au parlement de Grenoble, a épousé Claudine-Françoise Vande de Saint-André, de laquelle il a eu :

1.<sup>o</sup> Joseph-Marie, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> André-Horace-François, vicomte de Barral, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, né le 1<sup>er</sup> août 1743, a épousé, le 21 août 1781, demoiselle Anne-Amédée de Beauharnais, née le 8 janvier 1760, dont il a eu : 1.<sup>o</sup> François-Joseph-Amédée-Hyppolite, baron de Barral, capitaine de cavalerie, membre de la légion d'honneur, chevalier du lys, de l'ordre du mérite militaire de Bade et de Hesse-Darmstadt, né le 21 août 1787, a épousé, le 21 décembre 1811, demoiselle Catherine-Amélie Robin de Scévole, née le 10 mars 1794, dont sont issus, Jean-Horace-Joseph-Eugène de Barral, né le 19 octobre 1812, et Louise-Hortense-Amédée Scévole, née le 10 décembre 1813; 2.<sup>o</sup> Philippe-Anne-Amédée-Octave, chevalier de Barral, officier de cavalerie légère, né le 1<sup>er</sup> juillet 1791.

3.<sup>o</sup> Louis-Mathias de Barral, né à Grenoble le 20 avril 1746, ancien agent général du clergé, archevêque de Tours, pair de France ;

4.<sup>o</sup> François-Octave de Barral, né à Grenoble le 9 mars 1748, vicaire général de Tours ;

5.<sup>o</sup> Charles-Joseph, baron de Barral, né à Grenoble le 25 février 1755, lieutenant-colonel de dragons en 1797, et fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1798, a épousé, en 1783, demoiselle Marie-Thérèse-Hyppolite Barnave de Boudra, né le 15 septembre 1767. Il a eu de ce mariage : 1.<sup>o</sup> Louis-Gabriel-Ernest de Barral, né à Grenoble le 2 octobre 1790 ; 2.<sup>o</sup> Alexis-Claudine-Olympe de Barral, née à Grenoble le 29 septembre 1786, et mariée, le 11 janvier 1810, avec M. Henry-Benoît de Pierre, vicomte de Bernis.

6.<sup>o</sup> Jeanne-Françoise de Barral, née à Lyon en 1745, mariée, en 1765, à Louis-Marie, marquis de Fontanges, chef de brigade des gardes-du-corps, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi.

II. Joseph-Marie DE BARRAL, marquis de Montferrat, ancien président à mortier du parlement de Grenoble, premier président de la cour royale de cette ville, né le 21 mars 1742, a épousé, en 1769, demoiselle de Tencin, comtesse de Grolée, dont il a eu :

1.<sup>o</sup> Charles-Antoine de Barral, né à Grenoble le 29 juin 1770, chevalier de la légion d'honneur, ancien capitaine de grenadiers ;

2.<sup>o</sup> Louis de Barral, né à Grenoble le 9 juin 1783.

### *Troisième branche.*

I. Charles-Louis, né le 10 juin 1717, seigneur du Bellier et de Montagneux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et ci-devant capitaine au régiment de Belsunce. Il a épousé en secondes noces, le 27 juin 1795, Marie-Joséphine Farconet du Mas, née le 31 janvier 1767, de laquelle il a eu : 1.<sup>o</sup> Camille-Edouard-Frédéric de Barral, né le 22 février 1798 : 2.<sup>o</sup> Joséphine-Pierrette-Emilie-Désirée de Barral, née le 26 décembre 1796 ;

*Armes* : « de gueules, à trois bandes d'argent. »

---

ESPAGNE DE VÉNEVELLES (D') au Maine. Les seigneurs d'Espagne, d'Aunay, de Vénevelles, de Couleines et autres lieux, étaient titrés de marquis et de comtes de Vénevelles. Ils sont connus depuis :

Herbert d'Espagne, écuyer, qui fit des acquisitions en biens fonds en 1297, 1298 et 1300. On trouve ensuite :

Philippe d'Espagne, qui reçut, en 1340, un aveu de biens mouvants de lui, dans lequel son vassal le qualifie *noble homme, monseigneur*.

La filiation commence à

I. Pierre ou Perrot d'ESPAGNE, I<sup>er</sup> du nom, seigneur d'Espagne, qui mourut avant le mois d'août 1373, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré :

II. Pierre d'ESPAGNE, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Espagne. Il était mineur en 1373, et fit diverses acquisitions en 1398, 1407, 1412 et 1415. Il épousa Catherine Garnier, dame du domaine d'Aunay, dans la paroisse de Luché, au Maine, et en eut :

III. Jean d'ESPAGNE, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Espagne, d'Aunay, de Vénevelles dans la paroisse de Luché, des Roches et de la Ripardière, qui fit des acquisitions et passa des transactions en 1453, 1455, 1463 et 1466. Il paraît être mort avant le 26 janvier 1475. Sa femme fut Antoinette, fille de Roulet, seigneur de Jupiles. Elle le rendit père de :

1.<sup>o</sup> Louis, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Margueritte, femme de René de Champagnette.

IV. Louis d'ESPAGNE, écuyer, seigneur d'Espagne, de Vénevelles, d'Aunay et des Roches, fit, en 1466, le retrait d'un bien vendu par son père ; acquit en 1479 un fief sis dans la paroisse de Luché ; rendit hommage, en 1490, de son domaine d'Aunay à l'abbé de Saint-Aubin d'Angers, et mourut avant le 7 avril 1500. Il avait épousé, avant le 2 juin 1477, Girarde de Broc, fille de René, seigneur de Broc, et en avait eu :

1.<sup>o</sup> Jean II, qui suit :

2.<sup>o</sup> Péan, dont on ignore la destinée.

V. Jean d'ESPAGNE, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Espagne, de Vénevelles, d'Aunay et des Roches, comparut à l'arrière-ban du comté du Maine en 1512. Il mourut avant le 10 janvier 1531. Du mariage qu'il avait contracté en 1500, avec Antoinette Dureil, sœur de Jean, écuyer, seigneur de Dureil et de la Barbée, était issu :

VI. Geoffroy d'ESPAGNE, seigneur d'Espagne, de Vénevelles, qui épousa, 1.<sup>o</sup> en 1540, Jeanne de Savonnière, fille

de Jean de Savonnière, seigneur de la Bretesche; 2.<sup>o</sup> Catherine de Coussac, fille et héritière de Jean, seigneur de Sainte-Brice en Limosin, de Chailly en Gatinais, et de Catherine de Pocaire. Il eut de celle-ci :

1.<sup>o</sup> Lazare d'Espagne, qui suit;

2.<sup>o</sup> Nicolas d'Espagne, seigneur de Champdurand, marié, en 1568, avec Léa Bontault, fille de Claude Bontault, seigneur de Laubonnière, et frère de Jeanne d'Espagne, femme de Benjamin de Rancconnet, seigneur d'Escoire.

VII. LAZARE D'ESPAGNE, écuyer, seigneur d'Espagne, de Vénevelles, d'Aunay, de la Brosse, de Couleines, de Saint-Brice et de Chailly; fut enseigne de la compagnie de gendarmes de M. de Malicorne. Du mariage qu'il contracta en 1573 avec Anne de Bontault, sœur consanguine de Léa, femme de Nicolas d'Espagne, vinrent :

1.<sup>o</sup> Paul d'Espagne, qui suit;

2.<sup>o</sup> Lazare d'Espagne, seigneur de Laubonnière, que l'on croit auteur d'une branche dont les titres n'ont pas été communiqués.

VIII. PAUL D'ESPAGNE, seigneur de Vénevelles et de Couleines, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, en 1609, épousa en 1606, Marie de Pons, de l'ancienne et illustre maison de ce nom, fille de Jacques de Pons, seigneur de la Mirambeau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et en eut :

IX. HENRI D'ESPAGNE, 1.<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur de Vénevelles, de Cout et de la Samelière, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII, en 1636, qui fut blessé au bras, d'un coup de mousquet, au siège de Bèfort, dont il était gouverneur. Il obtint l'érection en marquisat de la baronnie de Vénevelles, composée de quatorze fiefs. Il eut pour femme Suzanne le Vasseur, fille de Louis le Vasseur, seigneur de Coigné, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; et pour fils :

1.<sup>o</sup> Henri II, qui suit;

2.<sup>o</sup> Louis-Paul d'Espagne, mort en 1708, sans postérité de Claude-Marie-Goyon de Beaufort, de l'ancienne maison de Goyon-Matignon.

X. HENRI D'ESPAGNE, II.<sup>e</sup> du nom, seigneur de Cout et d'Avenne, capitaine au régiment de Tilladet, cavalerie,

épousa en 1680, Claude de Chauson, fille de David, capitaine d'une compagnie de trois cents suisses, waguemestre général et capitaine des guides, des camps et armées du roi. Il eut de ce mariage :

XI. Louis-Henri d'Espagne, titré marquis de Vénevelles, capitaine dans les régiments de Beuil, de Pons et de Boufflers, qui servit dans la guerre de la succession d'Espagne, avait été proscrit avec son père, et ses biens confisqués, pour avoir refusé de quitter la religion protestante. Il a fait son abjuration après la mort de son père, le 18 septembre 1709, entre les mains de l'archevêque de Noailles à Tours. Il fut fait chevalier de Saint-Louis en 17.., et reçut la décoration de l'ordre de Saint-Lazare en 1723. De l'alliance qu'il avait contractée en 1715, avec Marie Erveil-Doré, sont issus :

- 1.° Henri-Louis d'Espagne, qui suit ;
- 2.° N....., mariée au baron de Rancher ;
- 3.° N....., mariée au comte de Goyon.

XII. Henri-Louis d'ESPAGNE, marquis de Vénevelles, capitaine de grenadiers au régiment de Guyenne, et lieutenant-colonel d'infanterie, a épousé Marie du Pont de la Roussière. Il eut de ce mariage :

XIII. Henri-Jacques-Louis d'ESPAGNE, comte de Vénevelles, major en second du régiment de la Reine, cavalerie, né le 23 septembre 1759. Il est monté dans les carrosses du roi le 10 mai 1782, et a eu, à dix-huit ans, une compagnie dans le régiment d'Orléans, cavalerie, en cessant d'être premier page de la reine. Il était fort jeune au moment de la révolution ; il a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé, et y a reçu la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé, en 1782, Alexandrine-Thérèse Poute de Nieuil, fille du marquis de Nieuil, chef d'escadre, inspecteur du corps royal d'infanterie et de l'artillerie de la marine, grand-sénéchal de Saintonge, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de celui de Saint-Lazare et de Notre-Dame-de-Mont-Carmel. Madame la comtesse de Vénevelles a été présentée le 7 mai 1783. De ce mariage sont issus :

- 1.° Charles d'Espagne, marquis de Vénevelles, colonel de cavalerie, commandant le département du Lot, né le 11 décembre 1783, marié le 4 juin 1811, à mademoiselle Emilie de Neuchaise ;

2.<sup>o</sup> Edouard d'Espagne, comte de Vénévelles, né le 28 janvier 1791, non marié.

*Les armes* : « D'azur, au peigne d'argent, accompagné » de trois étoiles d'or; armes parlantes, le nom s'écrivant » anciennement *Espeigne* ». Cette famille croit être une branche de l'illustre maison Espagne-Montespan. Cela paraît dénué de fondement, son berceau et ses armes étant totalement différents. Sa noblesse est des plus pures et des plus anciennes, et MM. d'Espagne de Vénévelles ont écartelé les armes de France, comme il paraît par l'ouvrage du R. P. Marc-Gilbert de Varennes, de la compagnie de Jésus, seconde édition publiée en 1640 (M. DC. XL.), intitulé : *Le roi d'armes, ou l'art de bien former, charger, briser; etc. les armoiries*, p. 175. D'Espeigne-Vénévelles porte « parti » au premier d'azur; a un peigne d'argent posé en face, à » trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe; au second coupé, tiercé; au premier d'azur, a un pont à trois » arches d'argent, au second d'or à trois fasces de sable, » au tiers d'azur à trois fleurs de lys d'or; au baston de » gueules péri en bande ». Elle paraît avoir pris son nom d'un fief situé dans la paroisse de Saint-Gervais, à trois lieues au couchant du Mans.

---

BOUVIER (DE), famille originaire de Lorraine, où elle est encore établie de nos jours.

I. François DE BOUVIER, lieutenant-général du bailliage du comté de Vaudemont, fut annobli en considération de son mérite et de sa vertu, et de ce qu'il était issu d'extraction noble du côté maternel, par lettres du duc Charles III de Lorraine, données à Nancy, le 16 novembre 1566. Il était fils de Demange Bouvier, maire de la ville de Vezélise; et d'Idette *Tavernu*. Il épousa Anne de Saint-Génot, dont il eut :

II. Olic DE BOUVIER, né à Vezélise, le 6 décembre 1588, conseiller, secrétaire au conseil d'état et privé du duc Henri, décéda à Vezélise, le 12 janvier 1660. Il avait épousé, le 19 janvier 1613, Claude de Bourgogne, fille de noble Jean, et d'Élisabeth de Malvoisin, dont il eut :

III. Pierre DE BOUVIER, né à Vezélise, le 25 février 1621, capitaine de cavalerie au régiment de Balthaire au service de France, le 5 août 1653, décédé le 26 mars 1691.

Il épousa le 12 juin 1660 Barbe-Françoise Malcuit, morte et inhumée avec son mari, paroisse de Vomacour, le 25 février 1669, fille de Louis, procureur-général du bailliage de Voges, et d'Anne de *Berman*, dont il eut :

IV. Jean-Mathieu DE BOUVIER, écuyer, né le 6 mai 1665, cornette au régiment de Bassompierre au service de l'empereur, dont il se retira à cause de ses blessures, décédé le 14 décembre 1730, épousa, le 10 mai 1701, Jeanne-Françoise *Cuny*, inhumée avec son mari en la paroisse Dupont Saint-Vincent, le 8 décembre 1718, fille de noble François de *Cuny*, et d'Anne *Graviset*, dont il eut :

V. Charles-Bernard DE BOUVIER, chevalier, seigneur, voué de Chatel-sur-Moselle, lieutenant-général civil et criminel au bailliage royal de la même ville, né à Vaindeville, le 4 mai 1704, obtint du roi Stanislas des lettres de déclaration de gentillesse, le 26 avril 1758, enregistrées au parlement de Nancy le 26 du même mois, et à la chambre des comptes de Lorraine le 28 suivant, et décéda le 5 mai 1774, ayant épousé, le 9 août 1734, Marie-Christine Abram, fille de Jacob Hyacinthe, seigneur de Sauconcourt, conseiller-secrétaire de Stanislas, roi de Pologne, et d'Anne Gaudel, dont il eut :

1.° Charles-Joseph Hyacinthe de Bouvier qui suit ;

2.° Rose-Christine de Bouvier, née à Chatel-sur-Moselle, le 5 mai 1750, mariée le 12 avril 1777 à Charles-Louis de Barville, chevalier, officier au régiment des chasseurs de Voges.

3.° Pierre-Mathieu-François de Bouvier, chevalier, seigneur de Langley, né le 31 mai 1752, maître en la chambre des comptes de Lorraine en 1784, marié le 26 octobre 1784 à Marie-Josèphe de Thomassin, fille de Louis-Gabriel, seigneur de Gremesal, conseiller d'épée pour la noblesse au bailliage de Nancy et de Marie-Barbe Poincignon.

VI. Charles-Joseph-Hyacinthe DE BOUVIER, chevalier, né à Châtel-sur-Moselle, le 9 juillet 1739, conseiller au parlement de Nancy, marié le 17 décembre 1764, à Suzanne-Charlotte Cosserat, fille de noble Henri, procureur du roi au bailliage de Chatel-sur-Moselle, et de Marie-Marguerite Hannus de Jumecourt, dont Charles-Henri, Joseph-Henri du Bouvier, né à Chatel-sur-Moselle,

le 4 décembre 1765, chevalier, avocat au parlement de Nancy.

VII. Charles-Henri-Joseph DE BOUVIER, décoré de l'ordre du lys, né le 4 décembre 1765, chevalier, marié le 9 février 1790 à Rosalie-Christine Drouot, fille de messire François Drouot, ancien conseiller en la chambre des comptes de Lorraine; il a de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Charles-François-Marie, né en février 1796, garde-du-corps du roi, dans la compagnie de Noailles, lequel, lors de la rentrée en France de Monsieur, comte d'Artois, en 1814, a fait le service près de sa personne, pendant son séjour à Nancy, et en a reçu la décoration du lys;

2.<sup>o</sup> Joseph-Léon-Marie, né en septembre 1800, décoré de l'ordre du lys;

3.<sup>o</sup> Marie-Marguerite-Charlotte-Christine, née en décembre 1790.

*D'armes* : « D'or, au léopard de gueules, allumé et armé d'azur, au chef de même, chargé de trois pommes de grenade d'or.

THOISY (DE) famille des plus anciennes et des plus illustres du duché de Bourgogne; elle tire son nom de la terre de Thoisy, qui a titre de baronnie. Cette famille possédait en outre les seigneuries de Rancy, de la Morte, de Mimeure, de la Motte-Chissey et de Pantières dans le duché de Bourgogne; elle a fixé sa résidence dans la seigneurie de Joude, dont elle est propriétaire de nos jours, et qui se trouve dans la Bresse chalonnoise.

L'abbé Courtépée, historien très-renommé de la province de Bourgogne, dit que Jean de Thoisy, partant pour la Croisade, céda partie de sa terre à l'évêque d'Autun, ce qu'on suppose avoir eu lieu vers l'an 1096. Gérard de Thoisy vendit à l'évêque d'Autun, Hugues d'Arcy, tout ce qu'il possédait dans cette châtellenie en 1290. Henri de Thoisy, conseiller du duc de Bourgogne, assista au parlement de Beaune en 1402, et l'on trouva dans l'état de la maison du duc de Bourgogne, six seigneurs de Thoisy, avec la qualité de conseillers, chambellans et officiers de ces princes.

Laurent de THOISY fut gruyer de l'Auxois en 1415, et



Godefroi de Thoisy, doyen de l'église d'Autun, fut député au concile de Constance, en 1416. Renaud, son frère et son héritier, donna la terre de Préaux à l'église d'Autun, en 1418.

Jean de Thoisy, évêque d'Auxerre en 1409, et chancelier de Bourgogne en 1423, mourut évêque de Tournay en 1433. Geoffroi, sire de Thoisy, seigneur de Mimeure, son frère, fut chambellan du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, et combattit vaillamment en qualité de son amiral, en 1444, contre les Turcs et mécréants au siège de Rhodes; il obtint une pension en récompense des services signalés qu'il avait rendus en cette rencontre, et devint, en 1455, ambassadeur du même prince, à Rome. Hugues de Thoisy, fils de Geoffroi, fut bailli d'Auxois, ambassadeur du duc de Bourgogne, à Rome, en Sicile et à Florence, depuis 1457 jusqu'en 1462; ce seigneur ayant pris les intérêts de sa souveraine, Marie de Bourgogne, contre Louis XI, roi de France, vit son château et sa terre de Mimeure entièrement ravagés et dévastés, en 1478, par ordre de ce monarque.

Les seigneurs de Thoisy ont fourni plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte.

Nous attendrons sur cette famille un mémoire plus détaillé.

VAL (DU), famille noble d'extraction et des plus anciennes. Dans le commencement du douzième siècle, elle était alliée aux maisons de Châtillon et de Salives, comme il est prouvé par le cartulaire de l'abbaye de Fontenai en Bourgogne. Il s'y trouve un acte, du jeudi d'après le dimanche où l'église chante *judica me*, passé en 1136, qui porte donation de la partie de la terre de Poiseul-la-Grange à Etienne, abbé de ladite abbaye, par Hugues du Val, qualité de chevalier *Hugo de Valle miles*, où souscrivirent Gérard de Châtillon et Thibaut de Salives, comme beaux-frères dudit Hugues du Val.

Il est dit par cet acte qu'il fit cette donation en reconnaissance du baptême qui lui fut conféré par ledit Etienne, et auquel assista Odon, duc de Bourgogne, accompagné des seigneurs de Grancey, de la Roche de Quincy, de Sombernon, de Lorges, des évêques de Langres et d'Autun.

Dans les quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième siècles, elle s'est alliée aux maisons de Pontaillier, de Sagny, de Saffres, de Dampierre, d'Inteville, de Cycon, de Brinquemault, de Saint-Aubin, de Montroz, et à plusieurs autres très-nobles et très-anciennes.

Elle a possédé, dans les provinces de la Bourgogne, de la Champagne et de la Franche-Comté, les terres d'Oligny, de Vivey, Cussey, Bouley, Esmons, le Charmois, Villemoront, Montigny-sur-Vingeanne, Villeneuve, Musiot, Prasley, Mouilleron, Saint-Bonnot, Rivière-les-Fosses, Mornay-sur-Vingeanne, Chauvirey, la maison du Bois. A l'époque de la révolution elle possédait en Franche-Comté les terres d'Essertenne, de Cecey et de Lieucourt en partie, et en Bourgogne celle de la Tour de Tursey; mais ces trois dernières, et partie de celle d'Essertenne, lui ont été enlevées et vendues nationalement.

Les titres justificatifs de la succession de cette famille depuis son origine jusqu'au quatorzième siècle, sont égarés ou perdus. Les plus anciens qu'on ait pu recouvrer datent de 1302 jusqu'à ce jour.

I. Jean DU VAL, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Oligny, épousa, 1.<sup>o</sup> en 1302, Claire de Pontaillier, fille de Jean de Pontaillier et d'Antoinette de Clairon; 2.<sup>o</sup> en 1326, Elvire de Saffres, veuve de Jean de Mussey, seigneur de Jour, dont il n'a point eu d'enfants. Il fut tué à la bataille de Crecy en 1346, où il servait le roi Philippe de Valois en qualité de capitaine d'arbalétriers à cheval. Il laissa de son premier mariage :

II. Guillaume DU VAL, chevalier, seigneur d'Oligny, se maria, en 1355, avec Agnès d'Inteville. Il se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, où il fut blessé et fait prisonnier. Le roi Charles V le fit, en 1373, capitaine de cent lances. Il servit dans l'armée de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, contre le duc de Lancastre, et dans celle du connétable du Guesclin, qui l'honora de son estime tant qu'il vécut. Il laissa :

III. Jean DU VAL, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Oligny, épousa, en 1388, Anne de Dampierre. Il alla, en 1390, en Afrique, au secours des Génois contre les Maures; il s'y signala au siège d'Affrica. Il suivit, en 1413, le roi Charles VI aux sièges de Compiègne, de Soissons, de Bapaume et d'Arras; il fut tué, en 1415, à la bataille

d'Azincourt, lieutenant du seigneur d'Arambure, maître des arbalétriers de France. Il laissa :

IV. Henri DU VAL, chevalier, seigneur d'Oligny, épousa, en 1420, Antoinette de Briquemault. Quoiqu'il eût été page de Jean, duc de Bourgogne, il demeura cependant toujours attaché au service du roi Charles VII, malgré les puissantes sollicitations de Gui de Pontailier, son parent et son ami, qui voulait l'engager dans le parti de Philippe-le-Bon, pour venger la mort du duc Jean. Charles VII, pour récompenser sa fidélité, lui donna une compagnie de cent gendarmes entretenus. Il se trouva, en 1421, aux combats de Bougey et de Patay, livrés contre les Anglais. Il reçut en ce dernier une blessure au bras gauche, dont il demeura estropié le reste de ses jours; et après avoir servi le roi dans ses conquêtes de Normandie et de Guyenne, il mourut de maladie à Bordeaux au mois d'août 1451. Il laissa :

V. Hector DU VAL, chevalier, seigneur d'Oligny et de Bouley, se maria à Jeanne de Cycon en 1460. Louis XI le fit, en 1464, capitaine d'archers à cheval. Il se trouva, en 1465, à la journée de Montlhéry, et servit, dans les guerres de 1470 et 1472, contre Charles, duc de Bourgogne; dans celles de 1477 et 1478, contre Maximilien, archiduc d'Autriche, et dans celles de 1487, que le roi Charles VIII fit à François, duc de Bretagne. Etant tombé malade au camp de Saint-Aubin, il se fit transporter à Alençon, où il mourut au mois de septembre 1488. Il laissa :

VI. Nicolas DU VAL, chevalier, seigneur d'Oligny, Bouley et Vivey, épousa, en 1485, Isabelle de Sagny de Saffres, fille de Pierre de Sagny, baron de Saffres et de Roline de Choiseuil. Il fut homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du maréchal de Gié; il se signala au siège de Saint-Omer et à la bataille de Béthune en 1488, sous les ordres dudit maréchal qui, pour prix de sa valeur, lui obtint, du roi Charles VIII, une compagnie d'archers à cheval de sa garde. Il accompagna le roi dans toute l'Italie, soit en allant à Naples et soit en revenant, et fut dangereusement blessé à la bataille de Fornovè en 1495. Louis XII le continua dans son emploi; il retourna, en 1499, en Italie, sous le commandement de Louis de la Trémouille, et il se trouva à la bataille de Novare; il suivit le roi en 1507 au siège de Gênes; il tomba malade comme il en revenait, et mourut à Langres en 1508 : son

corps y est inhumé dans l'église cathédrale. Il fut père de :

VII. Jean DU VAL, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Bouley, Villemoron et Vivey, épousa, en 1520, Louise de Bouvot de Cormaillon. Il fit sa première campagne en 1513, et figura la même année à la bataille de Marignan, en qualité de guidon de la compagnie d'ordonnance du comte d'Orval; il s'y distingua si bien, que le roi François I<sup>er</sup> le nomma capitaine de cavalerie légère et gouverneur de la ville et château de Grancey, poste important alors à cause du comté de Bourgogne dont cette place était frontière. Il servit depuis en Champagne sous le duc d'Alençon qui en était gouverneur; il se trouva de plus sous ses ordres à la bataille de Pavie en 1525, où il fut blessé. A son retour en France, il se retira dans son gouvernement, où il a terminé sa carrière.

VIII. Jean DU VAL, IV<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Bouley, Villemoron, Cussey, le Charnois et Vivey. Il figura, en 1557, au siège de Rocroy et à la bataille de Saint-Quentin, sous les ordres de Ludovic de Gonzagues, duc de Nevers. Il se trouva, en 1558, à la prise des châteaux d'Herbemont, Chiny et Villemont; puis au siège de Thionville, après lequel M. le duc de Nevers, qui connaissait ses talents et sa bravoure, lui fit donner une compagnie d'ordonnance. Il se trouva ensuite, en 1562, à la bataille de Dreux, où il reçut un coup de pique à la cuisse, dont il demeura estropié toute sa vie. Cet accident ne l'empêcha pas de continuer le service dans toutes les occasions qui se présentèrent, et notamment en 1569, dans les journées de Jarnac et de Moncontour; et enfin, en 1573, au siège de la Rochelle, où il reçut une nouvelle blessure qui l'obligea à se retirer chez lui. Il épousa, en 1556, Philippe d'Hubines, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Jacques, qui suit;

2.<sup>o</sup> Catherine du Val, fille aînée de Jean du Val, IV<sup>e</sup> du nom, et de Philippe d'Hubines; fut mariée, en 1585, à Claude de Mont-Saint-Léger, chevalier, seigneur de Rozières au comté de Bourgogne, dont la maison est éteinte;

3.<sup>o</sup> Françoise du Val, fille cadette de Jean du Val, IV<sup>e</sup> du nom, et de Philippe d'Hubines, fut mariée en 1588, à Léonore de Poncy, chevalier, seigneur de Gensey, capitaine du château de Mont-Saint-Jean au duché de Bourgogne, dont il y a postérité.

IX. Jacques DU VAL, chevalier, seigneur de Cussey, Bouley, Praslay, Vivey, Moulleron, Mussiot, Esmons, le Charmois et Rivière-les-Fosses. Le maréchal d'Aumont, qui l'honorait de son estime et de son affection, l'engagea dans le service du roi Henri III contre la ligue, et lui fit obtenir, aux états de Blois, une compagnie de chevaux-légers. Il se trouva avec le roi, à Tours, lors de l'attaque du duc de Mayenne, et le suivit, en 1589, au siège de Pontoise. Après la mort de Henri III, il demeura inviolablement attaché au service de Henri IV. Il figura, en 1589, à la bataille d'Ivry; en 1590, au siège de Paris; en 1591, aux sièges de Chartres, de Noyon et de Rouen. Au commencement de mai 1592, il fut blessé au combat d'Yvetot; ce qui l'obligea de se retirer dans ses terres, où il se maria. Il assista, en 1595, au combat de Fontaine-Française; il vint, en 1597, au siège d'Amiens, où il fut blessé de nouveau. Il suivit le roi dans les campagnes de Bresse et de Savoie; il figura, le 4 juillet 1605, au siège de Montmélian, où il fut blessé pour la troisième fois. Sa Majesté, en reconnaissance de ses services, le nomma, en 1610, gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il alla au secours du duc de Juliers, sous les ordres du maréchal de la Châtre. Il fut élu, le 2 septembre 1614, député de la noblesse du bailliage de Langres, pour présenter les cahiers et porter la parole aux États généraux de France, convoqués à Paris le 14 octobre 1614, en l'église des Grands-Augustins. Il accompagna le roi Louis XIII à Bordeaux, lors de son mariage, en 1615. Il servit, en 1621, aux sièges de Saint-Jean-d'Angély et de Montauban; et en 1624, le marquis de Vaubecourt, son ami, l'ayant engagé à l'accompagner à l'armée de M. le marquis de Cœuvres, il fut tué au siège du fort de Chavienne, au mois de février 1625. Il avait épousé, le 24 octobre 1592, Madeleine de Contay, de laquelle il eut dix garçons et six filles, parmi lesquels nous mentionnerons.

1.° Jean, dont l'article suit;

2.° Pierre du Val, chevalier, seigneur de Mussiot et de la Maison-du-Bois, second fils de Jacques du Val et de Madeleine de Contay, épousa en premières noces, en 1630, Louise de Régnier de Rompré, dont un fils et une fille morts en bas âge, sans postérité. Il se maria en secondes noces à Elisabeth de Changenest, de laquelle il n'eut point

d'enfants. Il s'attacha à M. le maréchal de Bassompierre, qui lui donna, en 1620, la lieutenance de sa compagnie d'ordonnance. Il servit, en 1621, au siège de Saint-Jean-d'Angély, et en 1622, à celui de Royan, où il fut dangereusement blessé. Il accompagna, en 1625, M. le maréchal, en son ambassade d'Espagne. Le roi le nomma, en 1627, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et lui ordonna d'accompagner de nouveau M. le maréchal de Bassompierre dans son ambassade en Angleterre. A son retour, le roi le fit son aide-de-camp, et en cette qualité il servit, en 1628, au siège de la Rochelle, et en 1629 et 1630, dans les armées d'Italie et de Savoie. Il eut ordre, en 1631, par suite de la disgrâce de M. le maréchal, de se retirer à Langres, dant on lui donna la majorité pour adoucir son exil. Il l'a conservée jusqu'à sa mort ;

3.<sup>o</sup> Edme, qui fonda la branche des seigneurs de Rivière rapportée plus bas ;

4.<sup>o</sup> Richard, qui fonda la branche des seigneurs de Vivey rapportée plus bas ;

5.<sup>o</sup> Philippe, qui fut mariée, en 1607, à Richard le Bourrellier, seigneur de Pierrefitte, dont il y a postérité ;

6.<sup>o</sup> Françoise, qui fut mariée, en 1620, à Louis Damoiseau, seigneur de la Motte, dont il y a postérité.

X. JEAN DU VAL, V<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur DE PRASLAY, Mornay Villemoron et Saint-Bonnot ; fut page du roi Louis XIII, qui lui donna, en 1615, la cornette de sa compagnie de cheveu-légers. Après l'action du pont de Cé, où il se distingua, il lui en donna la lieutenance. Il figura, en 1621, aux sièges de Saint-Jean-d'Angély, de Clairac et de Montauban, et en 1622, à ceux de Nègrepelisse, de Saint-Antonin et de Montpellier ; il fit les campagnes de 1629 et 1630 en Piémont ; il se trouva, en 1632, à la bataille de Castelnaudary, où il fut dangereusement blessé. L'amitié dont l'honorait M. le duc de Bellegarde, et le commerce de lettres qu'il avait pendant son exil, le rendirent suspect à monseigneur le cardinal de Richelieu, qui le fit disgracier en 1637. M. le marquis de Bourbonne, gouverneur de Bassigny, qui était de ses amis, parvint à le rétablir dans les bonnes grâces du roi et du cardinal, et

à le faire nommer son lieutenant dans son gouvernement. Il fut tué en 1641, près de Joinville, à la tête d'un parti qu'il commandait. Il épousa, le 28 août 1627, Gabrielle de Saint-Aubin, fille de Guillaume de Saint-Aubin, seigneur de Mornay et de Dampierre, capitaine au régiment de Champagne, gouverneur de Montigny, qui était fils d'Alexandre de Saint-Aubin et de Marie-Anne de Bar. Huguette de Saubiez, mère de Gabrielle de Saint-Aubin, était fille de Hugues de Saubiez et de Marguerite Claudine de Beaufremont. De ce mariage vinrent trois fils, parmi lesquels Emmanuel, qui suit.

XI. Emmanuel DU VAL, chevalier, seigneur DE PRASLAY, de Villemoron et de Fontenay en partie; épousa, le 19 mars 1649, Catherine de Contremoret, l'une des filles d'honneur de madame Marguerite-Charlotte de Montmorency, princesse douairière de Condé, fille de Gilbert de Contremoret, seigneur de Marsilly, des Roches et de Boisrabort en Berry, et de Madeleine de Fougères. Il fut page de monseigneur le prince Henri de Bourbon, en 1646, qui le fit ensuite gentilhomme de sa chambre; puis M. le prince lui donna la cornette de ses gendarmes, et le nomma après capitaine de cavalerie dans le régiment d'Enghien. Il fit sous ce prince les campagnes de 1647 en Catalogne, et de 1648 en Flandres, où il fut blessé. Il se trouva, en 1649, à l'attaque de Charenton. M. le prince ayant été arrêté et fait prisonnier en 1650, il se retira à Bellegarde, avec M. de Tavanne, et de là à Stenay, où il joignit l'armée de M. de Turenne, qui tenait le parti de M. le prince; il y arriva assez tôt pour assister à la prise de Mouzon et à la défaite de Rethel, en 1651. La guerre civile n'étant point terminée, il accompagna M. le prince jusqu'à Montrond, qui lui ordonna d'y rester. M. le prince, en 1652, lui envoya ordre de quitter Montrond et de rejoindre son armée de Flandres: il s'y rendit, malgré bien des difficultés, et la joignit près d'Orléans où elle était campée sous le commandement de MM. les ducs de Nemours et de Beaufort. Il fut tué la même année, le 10 juin, en un combat singulier avec un officier allemand. Il eut de son mariage les enfants qui suivent, et qui moururent tous sans postérité :

1.° César du Val, capitaine d'infanterie, fut tué en 1674, à la bataille de Sènéf;

2.° Louis du Val, mort docteur de Sorbonne et supérieur du grand couvent des cordeliers de Paris;

3.° Charles du Val , lieutenant-colonel d'infanterie, fut tué en 1696 , à la bataille de Thèmeswar , en Hongrie ;

4.° Catherine du Val, morte le 18 juin 1679 , religieuse bénédictine à l'abbaye de Villarceaux.

*Branche des du Val , seigneurs de Rivière.*

I. Edme DU VAL , chevalier , seigneur de Mouilleron et DE RIVIÈRE , fils de Jacques du Val et de Madeleine de Contay , épousa , le 22 janvier 1631 , Renée de Saint-Aubin , sa belle-sœur et fille cadette de Guillaume de Saint-Aubin , seigneur de Mornay et de Dampierre , capitaine au régiment de Champagne , gouverneur de Montigny-le-Roi , et d'Huguette de Saubiez. Il fut page de M. Gaston de France , duc d'Orléans , frère unique de Louis XIII , puis gentilhomme ordinaire de sa chambre , et sous-lieutenant de sa compagnie d'ordonnance. Il servit sous son A. R. en 1627 et 1628 , au siège de la Rochelle , et en 1629 et 1630 il fit les campagnes d'Italie à l'armée du roi et de monseigneur le cardinal de Richelieu. M. le duc d'Orléans étant sorti , en 1631 , mécontent du royaume , il s'excusa de le suivre et même de l'aller joindre ; le roi , qui lui en sut bon gré , lui donna une compagnie de cavalerie , en 1633 , dans le régiment de Gassion ; puis lui conféra la lieutenance-colonelle du même régiment , dans lequel , après s'être distingué en différents combats , il fut tué , au mois de janvier 1636 , à celui de Raon en Lorraine , livré entre le marquis de la Force et le général Colloredo. Il laissa de son mariage :

1.° Pierre , qui suit ;

2.° Madeleine , mariée le 24 avril 1653 , à Claude François du Lion , seigneur de Poinson et de Poisenot , gouverneur pour le roi aux îles de la Guadeloupe , dont une fille ;

3.° Huguette , mariée en 1662 , à Philibert-François de Cussigny , chevalier , seigneur de Vianges , dont un fils et trois filles. Une de ces filles , Claudine de Cussigny , a épousé le baron de Villers-la-Faye , dont il n'y a point eu de postérité.

II. Pierre DU VAL , chevalier , seigneur DE RIVIÈRE et de Mornay , épousa , le 15 juin 1692 , Charlotte Damoiseau , sa cousine , fille de Claude-René Damoiseau , seigneur de



Villesablon, capitaine au régiment de Vandonne, et de Marie de Bellanger, dont un fils et une fille morts jeunes, sans postérité. Il fut reçu page à la grande écurie du roi, en 1650. Le roi lui donna, en 1654, une compagnie d'infanterie dans le régiment de M. le comte de Grandpré. Il servit au siège de Stenay, sous le marquis de Faber, et à celui de Clermont en Argonne, sous le maréchal de la Ferté; il fit depuis toutes les campagnes de Flandres, jusqu'en 1658 qu'il fut blessé à la bataille des Dunes. Après la paix des Pyrénées, piqué d'un passe-droit qu'on lui avait fait dans son régiment dont il prétendait la lieutenance-colonelle, il quitta le service et se retira dans ses terres, où il mourut au mois de septembre 1695.

*Branche des du Val, seigneurs de Vivey et d'Essertenne.*

I. Richard DU VAL, chevalier, seigneur DE VIVEY, Montigny-sur-Vingeanne, Villeneuve, Mussiot, la Maison-du-Bois et Essertenne, fils de Jacques du Val et de Madeleine de Contay, épousa, le 16 octobre 1630, Philippe de Montroz, fille de Charles de Montroz, chevalier, baron de Saint-Thibaut, seigneur de Bressy et autres lieux, et de Marguerite des Marins de Montgenoux (1). Il fut, en 1618, lieutenant des carabiniers; il fit les campagnes de 1620 en Normandie et en Anjou, de 1621 en Poitou, Saintonge et Guyenne, et de 1662 en Guyenne et Languedoc. Il y fit si bien son devoir, que le roi le nomma, à l'époque du siège de Montpellier, capitaine de la compagnie dont il était lieutenant. Il se trouva, en 1628, au siège de la Rochelle, et en 1632 à celui de Trèves où il fut blessé. Le roi l'ayant fait son aide-de-camp, il servit en Lorraine et en Allemagne pendant les années 1633, 1634 et 1635. A la déclaration de guerre entre la France et l'Espagne, le roi le nomma gouverneur du château de la Romagne, poste alors très-important. Il eut de son mariage sept enfants, dont l'aîné seul, qui suit, a laissé postérité.

II. Joseph-Marie DU VAL, chevalier, seigneur de Vivey, Mussiot et Essertenne, épousa, le 8 février 1665, Marie-Edmée de Rémond, fille de Nicolas de Rémond, seigneur de Buncé et de la Colombière, capitaine d'infanterie, et

---

(1) Charles de Montroz était fils de Claude de Montroz et de Louise de Luxembourg; Marguerite des Marins de Montgenoux était fille de François des Marins de Montgenoux et de Suzanne de Joyeuse.

d'Elisabeth Boulanger. M. le maréchal du Plessis-Praslin, auquel il avait l'honneur d'appartenir, et sous les ordres duquel il fit, en 1648, la campagne de Piémont, où il se distingua au combat et siège de Crémone, le fit nommer, en 1650, capitaine dans le régiment de Navarre, infanterie. Il fut blessé dangereusement au siège de Valence, le 27 juin 1656; et à la paix des Pyrénées, il quitta le service pour se marier. De douze enfants qu'il eut, un seul qui suit, a laissé postérité :

III. Richard DU VAL, chevalier, seigneur d'Essertenne, servit dans la marine royale, et y fit quatre campagnes; il s'était marié trois fois, 1.<sup>o</sup> en 1710, à Claude-Pierrette d'Henezel de Beaujeu, dont il n'eut point d'enfants; 2.<sup>o</sup> à Pierrette Ingeburge de Laborey de Salans, dont une fille morte en bas âge; et 3.<sup>o</sup> en 1721, à Susanne d'Esterno, fille d'Alexandre d'Esterno, seigneur d'Esterno, et de Claudine d'Aubert de Résie, fille de Lambert d'Aubert de Résie, seigneur de Résie et Chevigney, et de Françoise de Lallemand de Vaite. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Claude Lambert, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Pierre-François-Joseph qui a formé la branche rapportée ci-après.

IV. Claude-Lambert DU VAL, chevalier, seigneur d'Essertenne, entra, en 1742, au service du roi, comme lieutenant dans le régiment de la Suze, dragons, dans lequel il servit pendant quinze années. Il s'est marié deux fois; 1.<sup>o</sup> en 1749, à Anne-Marie Brice, fille de Laurent Brice, chevalier de Saint-Louis, et d'Anne Poupard; 2.<sup>o</sup> en 1756, à Catherine Berthelemy, fille de François Berthelemy, conseiller du roi, et de Marguerite du Buisson.

*Enfants du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Pierre-Joseph, mort jeune;
- 2.<sup>o</sup> Laurent-Nicolas, mort officier au corps royal du Génie;
- 3.<sup>o</sup> Pierre-Gabriel-Dominique, mort jeune;
- 4.<sup>o</sup> Antoine-Joseph-Philippe, mort jeune;
- 5.<sup>o</sup> Pierre du Val, vivant, prêtre et chanoine de la cathédrale de Dijon.

*Enfants du second lit :*

- 1.<sup>o</sup> Pierre-Gabriel-Dominique-François, mort lieutenant au régiment de Champagne;

- 2.<sup>o</sup> Laurent-Joseph-Lambert, ecclésiastique, vivant;
- 3.<sup>o</sup> Joseph-Anicet, mort jeune;
- 4.<sup>o</sup> Pierre-Marie-Stanislas, dont l'article suit;
- 5.<sup>o</sup> Gabrielle Lazare, mort à l'expédition de Saint-Domingue, sous les ordres du général le Clerc;
- 6.<sup>o</sup> Jean-Antoine-Hippolyte du Val, vivant, célibataire;
- 7.<sup>o</sup> Marie-Marguerite, morte jeune.

V. Pierre-Marie-Stanislas DU VAL, chevalier, seigneur d'Essertenne en Franche-Comté, entra, en 1772, en qualité d'élève du roi, à l'école royale et militaire de la Flèche, et ensuite à celle de Brienne; de là il fut nommé par le roi, en 1779, cadet gentilhomme, puis sous-lieutenant, lieutenant et capitaine dans le régiment d'Austrasie, infanterie, où il a servi jusqu'en 1792, époque où la révolution et l'insurrection de son régiment l'ont forcé de quitter la France; fidèle à son roi, il alla rejoindre incontinent l'armée de Son A. S. monseigneur le prince de Condé, où il a continué à le servir jusqu'au licenciement de ladite armée. Il fut décoré, en 1796, de la croix de Saint-Louis, au nom du roi, par monseigneur le prince de Condé. Il a épousé, le 24 mai 1803, Amélie-Octavie de Pernon, fille de Louis-Aimond de Pernon, trésorier général de la maison du roi, et administrateur général de la loterie de France, mort sur l'échafaud, victime d'un jugement révolutionnaire, à cause de son attachement pour son roi, et d'Adélaïde-Marie-Octavie de Lorimier de Chamilly, fille de M. de Lorimier de Chamilly, premier valet-de-chambre du roi, aussi mort sur l'échafaud, victime de son dévouement pour son maître Louis XVI, qui a daigné le recommander à son fils dans son testament. Pierre-Marie-Stanislas du Val a pour enfants :

- 1.<sup>o</sup> Lambert-Marie-Stanislas, encore enfant;
- 2.<sup>o</sup> Renée-Marie-Octavie, encore enfant.

*Branche de Pierre-François-Joseph du Val, chevalier, seigneur d'Essertenne en partie, de Cecey et de Lieucourt.*

I. Pierre-François-Joseph DU VAL, fils puiné de Richard du Val et de Suzanne d'Esterno, chevalier, seigneur d'Essertenne en partie, de Cecey et de Lieucourt, entra au service dans le régiment de Briquerville, puis Soissonais

infanterie, d'où, après être parvenu au grade de capitaine, il s'est retiré et est venu habiter son château d'Essertenne, où il est mort le 3 janvier 1763. Il avait épousé, en 1757, Catherine Rougeot, fille de Claude-Dominique Rougeot, écuyer, seigneur de la Tour de Tursey et de Pierrette Pierre, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> N. . . . du Val, mort page de monseigneur le duc d'Orléans :

2.<sup>o</sup> N. . . du Val, mort conseiller au parlement de Dijon ;

3.<sup>o</sup> Dominique-Pierre, dont l'article suit ;

4.<sup>o</sup> Jeanne-Marie-Pierrette, morte après avoir épousé Gaspard-Emmanuel, vicomte de Crécy, capitaine aux gardes Wallonnes en Espagne, dont un fils mort en bas âge ;

5.<sup>o</sup> Marie-Julie, morte après avoir épousé François, baron d'Yvoley, officier de dragons dans le régiment de Durfort, dont un enfant mort en bas âge.

II. Dominique-Pierre DU VAL, seigneur d'Essertenne et partie, de Cecey et de la tour de Tursey, entra au service au mois d'avril 1778, en qualité de cadet gentilhomme dans le régiment de Brie, infanterie, où il est devenu successivement sous-lieutenant et lieutenant ; puis émigra en 1792, et alla rejoindre l'armée des princes, où il continua à servir le roi dans le corps des mousquetaires. Il a épousé, le 1 juin 1788, Marie-Anne Coypel de Baudre, fille de N. Coypel, chevalier de Saint-Louis, et d'Anne-Marie Gauthier, dont il a :

1.<sup>o</sup> Marie-Cécile-Urbain ;

2.<sup>o</sup> Marie-Anne-Victoire.

*Armes* : « D'azur, à la bande d'argent, supporté par deux griffons, et surmonté d'un trophée d'armes avec » cette devise : *En tout candeur.* »

---

LE FER, famille d'ancienne extraction, originaire de Blois, établie à Saint-Malo depuis les années 1488 et 1489.

1. Laurent LE FER, chevalier, seigneur de la Bourdavère. vivait en 1327. Il épousa Vincente Montholon, dont il eut :

II. Jacques LE FER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Bourdavère, greffier des grands jours de Blois, conseiller et procureur général de Louis, duc d'Orléans, comte de Blois, épousa Marguerite Camus, dont il eut :

III. Jehan LE FER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Bourdavère, échanson de Charles, duc d'Orléans, comte de Blois, qui épousa N....., dont :

1.<sup>o</sup> Jehan le Fer, chevalier, seigneur de la Bourdavère, qui vint, avec son frère Michel, s'établir à Saint-Malo, en 1488. Il fut maître des archers sous le seigneur de la Trémouille, lors du siège de ladite ville. Il épousa Gillette de la Haye, dont il eut Jehan le Fer, seigneur de Graslaron, lequel épousa Isabeau Jolif, de laquelle il eut Guillaume le Fer, seigneur de Graslaron, marié à Françoise Arthur, dont sont issus, 1.<sup>o</sup> Jean le Fer, seigneur de la Motte-Rouxel, mariée, le 28 décembre 1603, avec Marie Duplessix, dame d'Availle, dont il eut Françoise le Fer, laquelle épousa Jean de Brehand, seigneur de Gallinée et du Plessix-de-Mauron, conseiller au parlement de Bretagne; 2.<sup>o</sup> Simonne le Fer, laquelle épousa Raoul Marot, seigneur des Alleux et de Taden, sénéchal de Dinan; 3.<sup>o</sup> Jacqueline le Fer, femme de Jean Pépin, seigneur du Bois-Clair; 4.<sup>o</sup> Guyonne le Fer, femme de Jean Pépin, seigneur de Villeneuve; 5.<sup>o</sup> Perrine le Fer, femme de Nicolas Jocet;

2.<sup>o</sup> Michel, qui suit.

IV. Michel LE FER, chevalier, seigneur de Bourdavère, s'établit, en 1489, à Saint-Malo, où il épousa Coline Jolif, dont il eut :

V. Jacques LE FER, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Bourdavère, né le 16 février 1518, qui épousa, vers l'an 1539, Laurence de Beaubois, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Bertrand; dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> Gillette le Fer, mariée à Laurent Crosnier, morts sans enfants.

VI. Bertrand LE FER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur du grand Limonay, né le 22 mars 1540, était capitaine ordinaire dans l'amirauté du Ponent. Il fut commis par Henri IV, le 21 mai 1590, pour armer des vaisseaux en guerre, à l'effet d'empêcher par mer le commerce de Saint-

Malo et autres villes rebelles. Il se trouva à la montre des nobles de l'archidiaconé de Dinan, tenue les 24 et 25 octobre 1567, et assista à la prise du château de Saint-Malo. Il avait épousé, le 15 juin 1560, Guillemette Gravé. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jacques le Fer, seigneur de Limonay, né le 12 avril 1567, marié, en mai 1593, à Olive Malherbe, de laquelle il eut un fils nommé Mathurin, qui fonda une branche particulière sous le nom distinctif de le Fer de Chantelou ;
- 2.° Macé, dont l'article viendra ;
- 3.° Guillaume le Fer, chanoine à Saint-Malo ;
- 4.° Perrine le Fer, mariée à Charles Vannar, seigneur de Boismenu ;
- 5.° Guillemette le Fer, laquelle épousa Guillaume Guichet Lepin.

VII. Macé LE FER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Saudre, épousa, le 31 janvier 1593, Perrine Guillaume, de laquelle il laissa :

- 1.° Bertrand, II<sup>e</sup> du nom, dont l'article viendra ;
- 2.° Macé, seigneur du Val, dont la branche sera rapportée plus bas ;
- 3.° Servan, seigneur de Champfleury, mort sans postérité ;
- 4.° Allain, aussi mort sans postérité.

VIII. Bertrand LE FER, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Saudre, né le 23 mai 1594, épousa, le 3 juin 1629, Guillemette Martin. De ce mariage vinrent :

- 1.° François, 1<sup>er</sup> du nom, dont l'article suit ;
- 2.° Luc, qui forma la branche puînée que nous rapporterons plus bas ;
- 3.° Bertrand, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Malo ;
- 4.° Guillemette le Fer, demoiselle de la Reaudais ;
- 5.° Autre Guillemette, mariée à Olivier Legris.

IX. François LE FER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Saudre, né le 26 mai 1637, épousa, le 19 mars 1672, Jeanne Tranchant, de laquelle il laissa :

- 1.° Pierre, 1<sup>er</sup> du nom, dont l'article viendra ;
- 2.° Marie le Fer, qui épousa Eon, seigneur de Carman.

X. Pierre LE FER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Saudre, né le 22 janvier 1673, se maria, le 14 décembre 1700, à Marie-Françoise Gilbert, veuve de Nicolas Magon, seigneur de la Chipaudière. De ce mariage vinrent :

- 1.° François-Guillaume, 1<sup>er</sup> du nom, dont l'article suit;
- 2.° Guillaume-Pierre;
- 3.° Bertranne-Françoise, mariée à Henri de la Plesse, conseiller au parlement de Bretagne;
- 4.° Anne, marié à Henri-Marie Guillard de Boisrion;
- 5.° Françoise-Céleste, mariée à Luc Bécard-des-Aunais.

XI. François-Guillaume LE FER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Saudre, né le 5 juillet 1713, épousa à Cadix, le 23 décembre 1751, Damase-Marguerite-Vincente Roubaud, de laquelle il laissa :

1.° Joseph-Marie-Jean-Raphael-Agrippin, dont l'article suit;

2.° François-Joseph-de-la-Conception le Fer, chevalier, seigneur de la Saudre, né le 9 décembre 1759, marié, le 28 avril 1791, à Thérèse-de-Jésus-Julienne-Joséphine-Marie de la Paix-Arizon, veuve de Hyacinthe-Raphael-Marie-Prudent de Gouyon, seigneur du Verger. De ce mariage sont nés :

- a. François-Marie le Fer, né le 9 décembre 1791, garde-du-corps du Roi;
- b. Adolphe-Marie, né le 6 février 1803;
- c. Lydie-Marie le Fer, née le 29 juillet 1793;
- d. Thérèse-Marie le Fer, née le 5 janvier 1795;
- e. Alodie-Marie, née le 27 mai 1797;
- f. Noémie-Marie, née le 8 octobre 1801.

3.° Thomas-Marie le Fer, chevalier, mort en 1792, avait épousé, le 21 août 1785, Léocadie-Marie Harington. De ce mariage :

- a. Eulalie-Marie, morte.

XII. Joseph-Marie-Jean-Raphael-Agrippin LE FER, chevalier, seigneur de Bonnaban et autres lieux, né le 23 juin,

1755, a épousé, le 10 décembre 1787, Marie-Thérèse Sebire des Saudrais. De ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Eugène-Guy-Marie le Fer, officier d'infanterie, né le 4 novembre 1790;
- 2.<sup>o</sup> François-Paul-Marie, né le 6 janvier 1808;
- 3.<sup>o</sup> Françoise-Charlotte, née le 4 octobre 1788, mariée à Augustin-Jean Conseil, seigneur des Mesnilvité, ancien page de Mgr. le prince de Conti, et capitaine au régiment du même nom en 1774;
- 4.<sup>o</sup> Aglaé-Marie, née le 15 juin 1794, mariée à Edouard le Fer de la Jervinais, son cousin, né le 3 août 1784;
- 5.<sup>o</sup> Virginie-Marie, née le 12 mars 1799;
- 6.<sup>o</sup> Anne-Marie-Joseph, née le 16 novembre 1803.

#### *Branche puînée.*

I. LUC LE FER, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur du Val, chevalier, né en 1638, épousa, le 23 septembre 1668, Françoise Cochin de la Bellière, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> François, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Luc;
- 3.<sup>o</sup> Guillemette le FER, mariée à François le Fer, sieur du Pin;
- 4.<sup>o</sup> Laurence le Fer, mariée à Jean-Vivier, sieur de la Vicomté.

II. FRANÇOIS LE FER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Beauvais, épousa, le 8 janvier 1697, Marie-Françoise Nouail du Fougeray, de laquelle il eut :

III. JEAN-LUC LE FER, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur du Flachet et de la Bardoullais, épousa, le 26 avril 1737, Servanne Raoul des Landes, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> François-Marie le Fer, seigneur de Beauvais, né le 5 janvier 1738, marié, le 5 février 1771, à Marie-Jeanne-Anne Jolif, née le 22 décembre 1755. De ce mariage vinrent : 1.<sup>o</sup> Jean-Marie le Fer, né le 18 juin 1772; et mort au combat du 13 prairial an II, sur le vaisseau *la Montagne*, ci-devant *la Bretagne*, où il servait en qualité d'aspirant de la première classe; 2.<sup>o</sup> Alain le Fer, né le 2 décembre 1775, mort de ses blessures le 2 vendémiaire an VIII, dans l'Inde, à bord de la frégate *la*



*Preneuse*, capitaine l'Hermite, où il servait en qualité d'aspirant de première classe ;

2.<sup>o</sup> Jean-Luc-Macé le Fer, né le 22 décembre 1739, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

3.<sup>o</sup> Nicolas-Louis le Fer, né le 9 juillet 1747, sieur de la Gervinais, ancien officier de cuirassiers, marié à Marie-Anne Leclerc ;

4.<sup>o</sup> Julien le Fer, sieur de Feuchet et de la Bardoullais, né le 29 novembre 1754 ;

5.<sup>o</sup> N... le Fer, mariée à M. le Saige, seigneur de la Métrie, capitaine des vaisseaux du roi.

*Branche de le Fer, seigneurs du Val, de la Lande et du Gué.*

I. Macé LE FER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur du Val, était second fils de Macé le Fer, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de la Saudre, et de Perrine Guillaumé. Il épousa, le 21 janvier 1635, Thomasse Tranchant, de laquelle il eut :

II. Macé LE FER, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, seigneur de la Lande, marié, le 20 février 1680, à Servanne le Breton de la Ville-Auvray, de laquelle il laissa :

III. Charles LE FER, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur du Gué, marié, le 3 août 1735, à Jeanne-Marie Joly, de laquelle il a eu :

1.<sup>o</sup> Charles le Fer ;

2.<sup>o</sup> Jean-Macé le Fer.

*Armes*: « Echeté d'or et de gueules. Le comte de Waroquier, dans son ouvrage sur la noblesse de France, mentionne, tome 4, page 264, Jacques le Fer, en qualité de procureur-général du duc d'Orléans, au duché de Blois, en 1402. »

GRANT, LE GRANT et LE GRAND, ancienne famille noble, originaire d'Ecosse, dont les historiens font remonter l'origine au célèbre Alpin, l'ami de Fingal, souverain du nord de l'Ecosse dans le troisième siècle, cité par Ossian. Les historiens de la Grande-Bretagne s'accordent à dire qu'Alpin, roi d'Ecosse en 830, et ses successeurs jusqu'au treizième siècle, descendaient de cet Alpin (an 210 de l'ère chrétienne). Le nom de Grant fut une épithète honorable accordée à l'un des descendants de cette famille, dans laquelle il s'est perpétué depuis l'an 1150. Tassain Grant, le premier de la branche établie en Normandie depuis la Seulle jusqu'à la Seine, dont la généalogie est ci-après, et Guillaume Grant vinrent en

France en 1359 avec le chevalier Jean Grant, ambassadeur d'Ecosse, leur cousin germain, et restèrent au service de France. Guillaume, pour ses bons et loyaux services, fut fait vicomte de Caen en 1372, où lui et ses descendants possédèrent long-temps cette dignité : l'un d'eux fut tué pendant le siège de cette ville, en 1417, dans une tour nommée depuis ce temps *la Tour-au-Massacre*; une autre tour de cette même ville s'appelle *la Tour-le-Grant*, du nom de cette famille.

Tassain-Grant épousa, quelques années après son arrivée en France, en 1363, Jorette de Quetteville, fille de Nicole de Quetteville, chevalier, seigneur de Quetteville, de Bonnebos, d'Aubigny.

Depuis que cette famille est en Normandie, elle y a possédé en différents temps plus de soixante terres. Les Grant de Normandie ont été aux bans et arrière-bans, en 1740 et en d'autres temps; ils ont assisté aux sièges d'Amiens, d'Orléans, etc., pendant lesquelles guerres ils ont sacrifié leurs biens et leurs vies pour la patrie. Dès l'an 1428, Jehan Grant, chevalier, fut capitaine de deux lances et vingt archers à cheval. Le même Jean est cité dans Monfaulx à la tête des nobles de son canton, et fut encore à l'arrière-ban de Caux en 1740, armé de pied en cap et monté. Jacques ou James Grant, seigneur de Moyaux, près Quetteville, chevalier, était maréchal des logis, et homme d'armes de la compagnie de soixante lances, fournie sous la charge de M. le comte de Lorges, en 1549, et en 1560 sous M. le comte d'Arron.

Claude, dit *le Grant*, mort en 1676, était recteur de l'Université de Caën, et l'un des hommes les plus éclairés de son temps; on voit sur son tombeau cette épitaphe en vers latins, qui caractérise sa naissance et son mérite :

Claudius hîc situs est, titulis et nomine magnus,  
 Qui sibi commissas sedulo pascit oves;  
 Antè sacerdotis illum gradus extulit: illum  
 Res mundus proprias jussit obire vices,  
 Quam benè dicebat Sophiæ mysteria sacra!  
 Quam benè sacrato clerica jura foro!  
 Hunc sibi devotum doctorem academicus ordo,  
 Ereptumque sibi flet quoque præsul amans.  
 Ille gregi dederat cœlestia pabula paschæ  
 Et sacramentis fretus ad astra volat.

Les Grant, en Normandie comme en Ecosse, ont fait les alliances les plus illustres, entre autres avec plusieurs souverains. L'un d'eux s'est allié aux rois d'Angleterre,

ayant épousé une Boullenc ou Boullein, de la même maison d'une des femmes de Henri III, à laquelle il fit trancher la tête. Elle fut mère de la reine Élisabeth : cette maison en Angleterre est connue sous le nom de *Roche-ford* ou *Rutherford*. Ils ont fait beaucoup d'autres alliances avec les meilleures familles de France et de la Grande-Bretagne, comme on le verra dans la filiation.

Jean-Charles-Adolphe Grant de Blairfindy, en Écosse, quinzième descendant de sir Duncan Grant de Freuchy, au service de France, en 1754, blessé à Klostercamp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel depuis 1768 dans la légion royale, neveu de M. l'abbé Grant, président du collège des Écossais à Douay en Flandres. Il épousa, en 1778, Élisabeth-Françoise d'Amelet, fille du comte d'Amelet, ci-devant major des mousquetaires noirs, mestre de camp de cavalerie.

Voici la filiation des principales branches de cette famille, tant d'Écosse que de Normandie, telle qu'elle est confirmée par leurs titres et archives en originaux, par les historiens et par le baronnage d'Écosse.

I. Alpin, roi d'Écosse en 830, assassiné par Brudus, laissa :

- 1.° Kenneth, qui lui succéda, et dont la postérité a régné pendant quatre cents ans ;
- 2.° Donald, mort sans postérité ;
- 3.° Grégor, qui suit ;
- 4.° Achayus, chef de la branche qui a conservé le nom de Mac-Alpin jusqu'à nos jours. Ces différentes branches sont consignées dans l'histoire et le baronnage d'Écosse. Les maisons de Stuart, de Bailleul, de Bruce, sont sorties de la même souche.

II. Grégor, chef des maisons de Mac-Grégor et des GRANT, vivant en 859, fut père de :

III. Dom Gallus-Mac-Grégor, qui épousa Spontana, sœur de Duncan, roi d'Irlande. Il mourut en 900 et laissa,

IV. Constantin - Mac - Grégor, célèbre en l'art de la guerre, qui fut nommé par le roi Donald VI, son oncle. Il épousa Malvina, sa cousine, fille de Donald VI, et mourut en 940 : il eut pour fils,

V. Grégor, dit de l'*Étendart*, qui épousa Dorviegelda, fille du commandant des armées. Il fut tué en combattant

contre les Danois, auprès du roi son ami et son parent : il eut de son mariage :

VI. Jean-Mac-Grégor, dit LE GRAND, premier du nom, marié à Alpina, fille d'Augus, quatrième fils d'Achayus, le cadet des enfants du roi Alpin. Il fut tué, en 1004, en combattant sous le roi Malcolm, et laissa :

VII. Grégor-Garable ou le Fort, qui combattit, en 1040, contre les Normands et les Danois. Il épousa une fille de l'ancienne maison de Lochon ou d'Argile, dont il eut :

VIII. Sir Jean - Mac - Grégor - le - Hardi, II<sup>e</sup> du nom, mort en 1113. Il avait épousé une femme attachée à la reine Margaretté qui le rendit père de :

IX. Sir Malcolm - Mac - Grégor, lord de Glessurchy. Il épousa N. . . . fille de Guillaume, chef des armées, et neveu de Saint-David, roi d'Écosse, qui accorda à Malcolm la pairie pour lui et ses descendants mâles, parce qu'il lui avait sauvé la vie. Il fut surnommé *le Grand*, par rapport à ses grandes actions. Il mourut en 1164, et laissa de son mariage :

1.<sup>o</sup> William - Mac - Grégor, auteur d'une branche de ce nom ;

2.<sup>o</sup> Grégor le Grant, qui continue la lignée.

X. Sir Grégor-More ou Grégory GRANT, perpétua le nom de Grant accordé à son père dans sa postérité. Il épousa Marie Bizet, fille de la maison de Lovat, pair d'Écosse, qui lui apporta en dot la terre de Stroterich. Il bâtit le château de Grant, dans l'Inverneshire, sur la rivière de Spey, ce qui fait que le chef du nom s'appelle toujours Grant de Grant. Il eut pour fils :

XI. Sir Laurence GRANT DE GRANT, qui était fortement attaché à la maison de Bruce contre celle de Bailleul ou Balliol. Il fut pris, et conduit à Londres, en 1296, par Édouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Il eut pour fils :

1.<sup>o</sup> Jean, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Ranalphe Grant.

XII. Sir Jean GRANT DE GRANT, épousa Bigla, fille d'une des plus grandes et des plus riches maisons de Cumings. Il se réunit à William Wallas pour défendre la liberté de son pays, et fut enfin pris et conduit par Édouard, roi d'Angleterre, à Londres, avec son frère Ralph, et élargi sur sa parole en 1297. Il eut pour fils :

1.° Jean, qui fait la branche de Grant d'Écosse, rapportée plus loin;

2.° Alan, chef d'une autre branche nommée *la Tribu Alane*;

3.° Thomas, qui suit.

XIII. Thomas GRANT, fut la souche des Grant de Normandie par ses deux fils qui s'y établirent. Il fut membre d'une assise pour une visite faite en 1333 dans le diocèse d'Aberdeen. Ses fils furent :

1.° Tassain, dont l'article suit;

2.° William ou Guillaume, qui, avec son frère et Jean Grant, leur cousin germain, ambassadeur d'Écosse près la cour de France, vint s'établir en Normandie en 1359.

XVI. Tassain GRANT fut vicomte de Caen, et seigneur de Bernière-sur-Mer, près la Délivrande. Il épousa Jorette de Quetteville, fille de messire Nicole de Quetteville, chevalier, seigneur dudit lieu. Une sœur de Jorette de Quetteville, nommée Colette, fut mariée à Jean d'Annebaut, chevalier et aïeul de Claude d'Annebaut, amiral et maréchal de France, chevalier des ordres du roi. Tassain eut de ce mariage :

1.° Auldin, dont l'article suit :

2.° Jean, mort sans postérité;

3.° Lucas, ecclésiastique.

XV. Auldin GRANT dit LE GRANT, chevalier, seigneur de Quetteville, fut à la cour de Charles VI en 1411, 1412, 1413 et 1414. Henri VI, roi d'Angleterre, lui rendit les biens qui lui avaient été pris par Henri V, tant en Normandie qu'en d'autres lieux. Il épousa N..... de Beaumonchel, fille de Pierre Beaumonchel, chevalier, seigneur de Blacquemare de laquelle il laissa :

XVI. Jean GRANT, dit LE GRANT, chevalier, seigneur de Quetteville, fut capitaine de deux lances et vingt archers. Il servit avec distinction et se trouva à l'arrière-ban de Caux en 1470. Il avait épousé Jeanne de Boullenc ou Boullein, parente de Anne de Boullenc, femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, et fille de messire Jean de Boullenc, chevalier, seigneur de Vironé et de Garabouville, et de Catherine de Malortie. Il eut de ce mariage

- 1° Roger, auteur de la branche des seigneurs des Gruaux, rapportée ci-après ;
- 2° Nicolas, dont l'article suit ;
- 3° Jean,
- 4° Richard, } morts sans postérité.

XVII. Nicolas GRANT dit LE GRANT, écuyer, seigneur de Quetteville, épousa Hélène de Bienfaite, fille de Jean de Bienfaite, écuyer, seigneur de Bougy, Mongaux, etc. Il eut pour fils :

- 1° Richard, dont l'article suit ;
- 2° Nicolas, mort sans postérité ;
- 3° Jacques, seigneur de Moyaux, maréchal-des-logis de soixante lances, en 1546 et 1560 ;
- 4° Charles, auteur de la branche DES GRANT du Pont-de-l'Arche.

XVIII. Richard GRANT, dit LE GRANT, écuyer, seigneur de Quetteville, du Souchey, de Beuzeville, etc., servit avec distinction ; il produisit des aveux de ses seigneuries en 1543, et épousa N..... de Gastay, fille de Jean de Gastay ou Gatebled, écuyer, seigneur de la Fremondière, de Clairfeuille, etc., et de Marie Postel. Il eut de ce mariage :

- 1° Gilles qui suit ;
- 2° Durand, qui épousa Jeanne de Gouhaye, fille de Jean de Gouhaye, chevalier, seigneur et baron de Blangy, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut au service de l'état, où il fut souvent chargé de missions importantes qu'il remplit toujours avec distinction. Il possédait seize terres en Normandie.

XIX Gilles GRANT, dit LE GRANT, écuyer, seigneur, de Quetteville, de Beuzeville, du Souchey, produisit en 1558 et 1566 un arrêt du parlement de 1518, et d'autres titres par lesquels il prouva sa noblesse et sa descendance de temps immémorial. Il épousa, 1° Marguerite de Bailleul, fille de Guillaume de Bailleul, chevalier, seigneur de Cantelou et de Françoise d'Escambourg ; 2° N..... de Trouseauville.

*Enfant du premier lit :*

Olivier, dont l'article viendra.

*Enfants du second lit :*

- 1° Georges, mort sans postérité.

2.<sup>o</sup> Nicolas, auteur de la branche des Grant du Souchey, rapportée plus loin.

XX. Olivier GRANT, dit LE GRANT, écuyer, seigneur de Quetteville, de Beuzeville, etc., etc., épousa : 1.<sup>o</sup> Catherine Parey, fille de Jean Parey, écuyer, seigneur de Mallon, de la Vallée de Norolle, etc., et de demoiselle Guillemette de Bigard, dame du grand fief de Pierre-court en 1582; 2.<sup>o</sup> Jeanne Draulin.

Il eut du premier lit :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Durand.

Et du second lit :

- 1.<sup>o</sup> Olivier;
- 2.<sup>o</sup> Nicolas, qui fut père d'Olivier, seigneur de Brumar, capitaine d'infanterie, qui fut père de François Grant, qui a été officier dans les cuirassiers, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De lui est issue Marie-Françoise Grant, mariée à N..... Desmelliers, gentilhomme de Bretagne, chevalier de Saint-Louis, capitaine aide-major d'infanterie. De ce mariage sont sortis : 1.<sup>o</sup> Louis-Augustin-Victor Desmelliers, écuyer, officier d'infanterie, né à Quetteville; 2.<sup>o</sup> Rose Desmelliers; 3.<sup>o</sup> Flore Desmelliers.

XXI. Jean GRANT, dit LE GRANT, écuyer, seigneur de Quetteville, capitaine d'infanterie sous les ordres de M. de la Fernay en 1656, produisit, en 1626, un mémoire par lequel il prouva que la seigneurie de Quetteville était dans sa famille depuis près de trois cents ans. Il épousa, 1.<sup>o</sup> Suzanne Achard, fille de Jean Achard, écuyer, seigneur de Saint-Aulvieu et de Marguerite de la Ferrière, dame du Pin et de Carrolle, en 1612; 2.<sup>o</sup> N.... Apparoc, dont il n'eut point d'enfants : il eut de sa première femme quatre fils, dont il n'est resté que :

XXII. Alexandre-Jacques GRANT, dit LE GRANT, écuyer, seigneur de Quetteville, qui épousa 1.<sup>o</sup> Marie Mazé ou Massé; 2.<sup>o</sup> Marguerite de Franqueville.

Il eut du premier lit :

- 1.<sup>o</sup> Nicolas-Alexandre, seigneur d'Asnelle, qui eut trois filles : 1.<sup>o</sup> N...., mariée à H. de Rivières, morte, ainsi que son père, à l'Île-de-France; 2.<sup>o</sup> Anne-Madeleine, mariée à messire Charles

Graindorge du Teil , écuyer , seigneur de Guiller-ville, de Fort , etc. , dont trois filles ;

2.<sup>o</sup> Charles, dont l'article viendra ;

3.<sup>o</sup> Urbain Grant de Vaux , officier d'infanterie , qui eut pour fils : 1.<sup>o</sup> Charles-François-Urbain , Grant de Vaux , sous-brigadier des gardes-du-roi , chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis , marié à Marie-Charlotte de Berenger , de laquelle il eut : Louis-Charles-Urbain Grant , né à Vaux-sur-Seulle ; 2.<sup>o</sup> Pierre-François, né aussi à Vaux, et deux filles ; 3.<sup>o</sup> Pierre de Vaux , chevalier de Rosny , brigadier des gardes-du-corps du roi , chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis , qui épousa l'aînée des demoiselles Graindorge du Teil ;

4.<sup>o</sup> Une demoiselle.

*Du second lit sont sortis :*

1.<sup>o</sup> Claude Grant , mort au service, sans enfants ;

2.<sup>o</sup> Hélène, qui a épousé messire de Champeaux , écuyer , seigneur de Saint-Lô, dont est issue une demoiselle mariée à messire d'Hautteville , chevalier , seigneur des Genestais, près Avranches , descendant de la famille du fameux Tancrede d'Hautteville, roi de Sicile.

XXIII. Charles GRANT , dit LE GRAND , 1<sup>er</sup> du nom , écuyer , seigneur de VAUX , Meantès , du Catelet , épousa Jacqueline de Clinchamp , fille de messire Odet de Clinchamp , chevalier , seigneur d'Anisy , lieutenant-général des armées du roi , de la noble famille des Clinchamp , près de Caen , qui ont fourni un cardinal en 1200 , et ont été seigneurs et barons de Douai pendant sept cents ans. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Louis-Charles, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Anne Grand du Catelet , mariée à Jean de Monfiquet , écuyer , seigneur de Culy , chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis , brigadier des armées du roi.

XXIV. Louis-Charles GRANT , dit LE GRAND , écuyer , seigneur du Catelet , de VAUX , Meantès , Saint-Gilles-en-Vaux , de Fontenay-le-Pemel , Brécy et autres lieux , servit vingt-neuf ans avec distinction , tant en France que dans



l'Inde, où il épousa Henriette le François de Grainville, fille de Jacques-Romain le François de Grainville, écuyer, capitaine d'infanterie. Il laissa :

- 1.° Charles, dont l'article suit;
- 2.° Marie-Anne-Renée, qui épousa, en 1771, René-Charles le Marchant, écuyer, seigneur et patron de Fingurolle et de Saint-Louet, ancien capitaine de cavalerie, pensionné du roi, et fils de Jean-Jacques le Marchant, baron de Tracy, dont une fille.

XXV. Charles GRANT, dit LE GRAND, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, vicomte de Vaux, né à l'Île-de-France le 6 juin 1749, fut d'abord sous-lieutenant au régiment de Foix, infanterie, en juin 1765, lieutenant en 1768, puis mousquetaire noir; après la mort de sa femme, sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi, en mai 1777, avec un brevet de lieutenant-colonel de cavalerie; fit la campagne de 1779, sous les ordres de M. le comte de Vaux, qui commandait les armées destinées à descendre en Angleterre, et fut aide-de-camp de ce général en 1780, à l'armée de Bretagne, étant toujours sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi. Il avait épousé, au mois de mai 1768, Anne-Charlotte-Agathe Graindorge du Teil, fille de Charles Graindorge du Teil, écuyer, seigneur de Guillerville, de Fort, etc., et d'Anne-Madeleine Grant, fille de Nicolas Alexandre Grant. Il eut de ce mariage :

- 1.° Charles-Romain, qui suit;
- 2.° Agathe Grant de Vaux;
- 3.° Aimée Grant de Guillerville.

XXVI. Charles-Romain GRANT, écuyer, vicomte de Vaux, né au château de Vaux-sur-Seulle le 22 décembre 1772, fut placé au collège des nobles écossais à Douai, en Flandres, en avril 1782.

*Branche des seigneurs des Gruaux.*

I. Roger GRANT, fils aîné de Jean Grant, dit *le Grand*, et de Jeanne de Boullenc, seigneur des Gruaux et de Sainte-Marie-d'Hébertot, épousa Marguerite de Bonnay, dont il eut :

II. Henri GRANT, écuyer, seigneur des Gruaux, de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épousa N.... de Bétheville,

filles de Guillaume de Bétheville, écuyer, seigneur dudit lieu, et de Blanche de Harcourt. Il fut père de :

III. Elie GRANT, écuyer, seigneur des Gruaux et de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épousa Péline de Beaumonchel. Il eut pour fils :

IV. Olivier GRANT, écuyer, seigneur des Gruaux et de Sainte-Marie d'Hébertot. Il épousa N.... de Dranse, dont il eut :

V. Nicolas GRANT, écuyer, seigneur des Gruaux et de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épousa N.... de Calais, dont il laissa :

VI. Gabriel GRANT, écuyer, seigneur des Gruaux et de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épousa Anne d'Assy. Il eut dix-sept enfants, dont il ne resta qu'Alexandre, qui suit :

VII. Alexandre GRANT, écuyer, seigneur des Gruaux et de Sainte-Marie-d'Hébertot, épousa N.... de la Haye, dont il eut :

VIII. Jacques-Alexandre GRANT, écuyer, seigneur des Gruaux-de-Plainville et de Sainte-Marie-d'Hébertot.

*Branche des seigneurs de Souchey.*

I. Nicolas GRANT, dit LE GRANT, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, second fils de Gilles Grant et de N.... de Trouseauville, devint seigneur du Souchey par le partage qui fut fait entre lui, Olivier et Georges, ses frères. Il épousa Marguerite de Touzage, de laquelle il laissa :

II. Jacques GRANT, dit LE GRANT, écuyer, seigneur du Souchey, qui épousa Louise de Saint-Aignan. Il fut père de :

III. Nicolas GRANT, dit LE GRANT, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur du Souchey. Il épousa Marguerite le Roy, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Alexandre, dont l'article suit ;

2.<sup>o</sup> Nicolas Michel, marié à N.... de Noinville, dont il eut Jacques-Nicolas-Alexandre Grant, écuyer, seigneur du Gleffieu, de Bois-Nouvel, etc. ;

3.<sup>o</sup> Gilles-Aignan ;

4.<sup>o</sup> Nicolas,

5.<sup>o</sup> François,

} tués tous deux, le même jour, à la bataille de....

IV. Alexandre GRANT, dit LE GRANT, écuyer, seigneur du Souchey, épousa Jacqueline le Grand de la Boulaye, de laquelle il laissa René-Charles-Alexandre Grant, dit

le Grant, écuyer, seigneur du Souchey, marié à Catherine-Françoise le Vaultier. Il eut pour fils :

- 1.° Charles-César, dont l'article suit;
- 2.° Jean-Charles, chevalier Grant du Souchey, ancien officier d'infanterie.

V. Charles-César GRANT, dit LE GRAND, écuyer, seigneur du Souchey, Chalanges, le Jariez, Arry, etc., ancien mousquetaire du roi, a épousé, en 1781, demoiselle Gratiennne-Catherine-Colas de la Grillère, dame de la terre et fief noble du Pertuis. Il a de ce mariage :

- 1.° Urbain le Grand du Souchey;
- 2.° Charlotte-Catherine-Gratiennne le Grand du Souchey;
- 3.° Marie-Angélique le Grand du Jariez;
- 4.° Marie-Alexandrine le Grand de la Pilastraye;
- 5.° Charlotte-Alexandrine le Grand;
- 6.° Marie-Catherine-Françoise le Grand d'Arry.

#### *Branche d'Écosse.*

I. Sir Jean GRANT, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, fils aîné de sir Jean Grant et de Bigla, son épouse, est cité par les historiens; ainsi que son frère Alan Grant, comme des chevaliers de la plus grande valeur et de la meilleure réputation; *valentes milites*. Ils se couvrirent de gloire dans l'armée envoyée en Écosse, pour secourir la ville de Berwick, assiégée par Edouard III, roi d'Angleterre, en 1333. On voit dans la chambre des comptes de Paris, que messire Jean Grant, chevalier, assista à un conseil de Philippe de Valois, roi de France. Il eut pour fils :

II. Sir Jean GRANT, 2<sup>e</sup> du nom, homme d'un mérite singulier, et dont les talents étaient très-rares : Il fut souvent employé dans les négociations, et s'en tira toujours avec honneur. Il fut envoyé en 1359, avec Robert Erskine, l'un des ancêtres des comtes du Mar, et Leslie le Normand, grand-père des comtes de Rothes, comme ambassadeur extraordinaire à la cour de France, pour renouveler l'ancienne alliance entre cette puissance et l'Écosse. Il obtint, en 1366, un passeport pour revenir en Angleterre, et y traiter des affaires d'état. Il mourut vers la fin du règne de David II, et laissa de sa femme Elisabeth N....

- 1.° Robert, qui suit :

2° Agnès , mariée à Richard de Cuming , aïeul d'Altir.

III. Sir Robert GRANT, était d'une force et d'un courage remarquables ; il se battit vers le commencement du règne de Robert II, contre un champion anglais d'une intrépidité et d'une force de corps extraordinaires, et le vainquit. Quelque temps après, le roi de France fit passer en Ecosse quarante mille francs, pour être partagés entre la noblesse et les principales personnes du royaume : Sir Grant en eut sa part, et fut désigné dans le partage comme chef de la famille, *Dominus-Robertus Grant*, année 1385. Il mourut au commencement du règne de Robert III, et laissa :

IV. Malcolm GRANT, qui commence à paraître comme chef du clan des Grant, aussitôt après la mort de Robert, son père, quoiqu'il ne fût alors qu'un jeune homme, avec beaucoup de mérite, et dont il est fait mention dans une convention pour terminer quelques différends qui s'étaient élevés entre Thomas d'Umbaz, comte de Murray, et Alexandre de *Insulis Dominus de Lochabert*, anno 1394. Il mourut vers la fin du règne de Jacques I<sup>er</sup>, ou au commencement de celui de Jacques II, ne laissant qu'un fils qui suit :

V. Sir Duncan GRANT, I<sup>er</sup> du nom, était un homme d'un véritable mérite et d'une prudence consommée. Il fut choisi pour arbitre dans une discussion qui s'était élevée entre Duncan-Macintosh, chef du clan Chatteau, et Huitcheon ou Hugh-Rose de Kilravok. Il épousa Mariel, fille de Malcolm, lord de Macintosh, dont il eut :

1° Jean, dont l'article viendra ;

2° Patrice Grant, qui eut deux fils ; 1.° Jean, aïeul des Grant de Ballindallach, Tamnavalan Tullech, dont est issu Pierre Leslie Grant, seigneur de Balquhain, qui représente la famille de Ballindallach ; 2.° Patrick, qui fut le chef de la branche des Grant de Dun Lugas, dans le comté de Bauff ;

3° Catherine Grant, mariée à Duncan Macintosh de cette tribu.

VI. Jean GRANT, III<sup>e</sup> du nom, leva un bataillon dans son propre clan, et se joignit aux comtes de Hunly, d'Errol, de Marshall, et autres royalistes qui se mirent en marche pour aller secourir le roi Jacques III, en 1488. Il

obtint, 1.<sup>o</sup> le 4 janvier 1493, une charte scellée du grand sceau, sous le règne de Jacques IV, et adressée *Joanni de Grant de Freuchy, terrarum baroniæ de Freuchy*; 2.<sup>o</sup> le 4 février 1498, une autre charte pour la terre de Ballendallach. Il épousa Marguerite, fille de sir Jacques Ogilvie de Deskfort, et mourut en 1508. Il laissa de son mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Pierre, premier chef de la tribu de Tullochgoran ;
- 3.<sup>o</sup> Duncan, chef de la tribu appelée le *Clan de Donachie* ;
- 4.<sup>o</sup> Un autre Jean qui fut l'aïeul et le premier des Grant de Glenmoristan ;
- 5.<sup>o</sup> N. . . . . mariée à Hector, lord de Macintosh.

VII. Jean GRANT, IV<sup>e</sup> du nom, fut surnommé le Barde, parce qu'il était bon poète; il obtint jusqu'à quatre chartes scellées du grand sceau, toutes adressées *Joanni Grant de Freuchy, filio seniori quondam Joannis Grant de Freuchy*, pour les terres de Bordlan, celles de Arquhard, de Kyle, de Saint-Ninians, etc. qui furent toutes réunies à la baronie d'Arquhard; de même que pour les terres et baronies de Glenmorison, de Corrimony, de Mulben, de Meckle Bulnabroth, etc. Ces chartes sont datées du 3 décembre 1509. Il épousa Elisabeth, fille de Jean, sixième lord Forbès et de lady Catherine Stewart; et mourut vers l'an 1525. Il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jean, de qui descendent les Grant de Corrimony et de Stroglie ;
- 3.<sup>o</sup> N. . . . . chef des Grant de Bouhard, dans le comté de Perth ;
- 4.<sup>o</sup> Catherine, qui épousa, 1.<sup>o</sup> Jean Halibarton de Petcar, 2.<sup>o</sup> Hugues, quatrième lord Lovat ;
- 5.<sup>o</sup> Isabelle, mariée à sir Archibald Campbell de Calder ;
- 6.<sup>o</sup> N. . . . . qui épousa Alexandre Gordon de Strat-Haven.

VIII. Jacques GRANT, 1<sup>er</sup> du nom de cette tribu, fut un homme très-courageux et d'un grand mérite. Il fut en grande faveur auprès du roi Jacques V, dont il obtint une charte datée de Stirleng, en 1535, qui le dispensait de

plaider devant quelque judicature que ce pût être, pour les bons services qu'il avait rendus et qu'il pouvait rendre; il obtint ensuite une autre charte, datée du 4 mars 1548, scellée du grand sceau de la reine Marie, adressée *Jacobo Grant de Freuchy, terrarum de Lochelsh, Loch-Carou, Loch-Brine*, dans le comté d'Inverness. Il épousa, 1.<sup>o</sup> lady Jeanet Leslie, fille de Georges, comte de Rothes, veuve de Crighton de Noughlon, dont il n'eut point d'enfants; 2.<sup>o</sup> Barbara Erskine, de la famille du Mar, dont il eut:

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Archibald, chef des Grant de Cullen; Moinmusk, etc.;
- 3.<sup>o</sup> Anne, qui épousa Alan Cameron de Lochiell, capitaine du Clan Cameron,
- 4.<sup>o</sup> Jeannette, mariée à Guillaume Sutherland de Duffus, aïeul de lord Duffus.

IX. Jean GRANT, V<sup>e</sup> du nom, fut un homme d'une grande prudence et d'un excellent jugement. Il obtint une charte scellée du grand sceau de la reine Marie, datée du 25 octobre 1557, pour les terres de Parck-Hill, dans le comté de Fife. Il fut un des premiers qui embrassa la réformation, et fut un des membres de la chambre qui fut établie quand la religion romaine fut abolie, et lorsque le protestantisme fut établi en Ecosse, vers l'an 1560. Il épousa, 1.<sup>o</sup> lady Marjoty-Stewart, fille de Jean, comte d'Athol; 2.<sup>o</sup> Isabelle, fille de N. . . . . de Bavelay de Towic, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut en 1585, laissant de son premier mariage:

- 1.<sup>o</sup> Duncan, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Patrick, dont sont issus les Grant de Rothimurchus;
- 3.<sup>o</sup> Barbe, qui épousa Collin Makeanzie de Kintail, aïeul du comte de Scarforth, qui corrigea une erreur dans la notice des pairs d'Ecosse, où elle est regardée comme fille de Jacques Grant;
- 4.<sup>o</sup> Liliass, mariée à Rodevick Jnnelss de Balvenie;
- 5.<sup>o</sup> Elpetl, mariée à Guillaume Fraser de Strowic.

X Duncan GRANT, II<sup>e</sup> du nom, obtint deux chartes; l'une, du 19 août 1580, pour les terres et baronnie de Cor-

rimony, Moral, etc. dans le comté d'Inverness; l'autre, du 22 décembre 1581, pour les terres de Haughs et de Kellismond, situées dans le comté de Bauff. Il épousa Marguerite, fille de Guillaume Macintosh, capitaine du Clan Chattan, de laquelle il a eu :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit :
- 2.<sup>o</sup> Robert, chef de la famille de Lurg;
- 3.<sup>o</sup> Patrick, aïeul de Grant d'Easler-Elchies;
- 4.<sup>o</sup> Jacques, de qui sont descendus les Grant de Moynest.

XI. Jean GRANT, VI<sup>e</sup> du nom, connu sous le nom de Frenohy, obtint une charte scellée du grand sceau, le 4 février 1592, pour les terres d'Inverallan, Glenbog. Il obtint en outre trois chartes, pour les terres et seigneuries d'Abernethi et Over-Auchrosk, Med-Auchrosk, Nether-Auchrosk, Garling, etc. sises dans le comté d'Inverness, et formant toute la baronie de Cromdale : une de ces mêmes chartes regardait également la terre d'Auld-Castle, située dans le comté d'Elgine; les dates desdites chartes sont des 17, 27 et 28 juin 1609. Il rejoignit, en 1594, le comté d'Argyle, général des troupes du roi, avec un bataillon levé dans son clan ou tribu, et commandé par Jean Grant de Gatemberg. Il fut un des jurés, sous Patrice Stuart, comte d'Orkney, en 1614, et mourut quelque temps après. Il avait épousé Liliass de Murray, fille de Jean, comte de Tulhbardine, aïeul du duc d'Athol, dont il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Anne, qui épousa sir Lauchlan Macintosh, de cette tribu et capitaine du Clan Chattan ;
- 3.<sup>o</sup> Jeanne, qui se maria avec Guillaume Sutherland de Duffus.

XII. Jean GRANT; VII<sup>e</sup> du nom, possédait des titres considérables à ce qu'il paraît par les chartes du dernier jour de juillet 1616, pour les terres et baronie de Corrimony, les terres de Mulben, Meikle, Ballenbreck, de Cardney, Auld-Castle et Fergie, dans les comtés d'Inverness, d'Elgin et de Fores; par celle du 6 février 1621, pour les terres et villages de Glenney, Locharraig, Glerinan, etc. ; par une autre charte, du 10 février 1624, pour un droit sur la terre de Bunnleod, et pour le patronage de plusieurs églises dans les comtés d'Inverness et du Murray; enfin, par une charte de Charles I<sup>er</sup>, du 26 juillet 1625,

pour les terres de Rothimarchus, de Logan, d'Ardiuch, Over-Finlarig, Mid-Finlarig, et Nether-Finlarig, qui sont situées dans les comtés d'Inverness et Bauff. Il fut fait chevalier par le roi Jacques VI, et mourut à Edimbourg, en avril 1637. Il avait épousé Marie Ogilvie, fille de Walter, lord Ogilvie de Deskford, dont il eut :

- 1.° Jacques, dont l'article viendra ;
- 2.° Jean, colonel d'un régiment, mort en Hollande, sans postérité ;
- 3.° Patrick, lieutenant-colonel des troupes d'Angleterre, dont trois filles ;
- 4.° Robert de Muckroth ;
- 5.° Georges, qui fut major dans l'armée, et mourut gouverneur du château de Dumbarton ;
- 6.° Alexandre, mort sans enfants mâles ;
- 7.° Mungo, dont sont descendus les Grant de Knockandon, de Ballogie, etc. ;
- 8.° Thomas de Balmacoun qui se maria, et eut deux fils, 1.° Ludovich, 2.° Patrick Grant ;
- 9.° Duncan, qui fut chef de la branche des Grant de Clairic ;
- 10.° Lilius, mariée à Jean Byres de Cotes ;
- 11.° Isabelle, mariée ; 1.° à Louis, troisième marquis d'Hunthly, dont descend le duc de Gordon ; 2.° à Jacques, second comte Airly ;
- 12.° Marguerite, mariée à N..... Mackenzie de Glairlock ;
- 13.° N..... mariée à sir Robert Junes de Balvenic, baronet.

XIII. Jacques GRANT, II du nom de cette branche, fut un homme du plus grand mérite, quoiqu'il ait été un des premiers dans le parti du parlement, sous le règne tumultueux de Charles I<sup>er</sup>, et qu'il ait été nommé, le 19 juillet 1644, l'un des membres du comité, pour juger les Malignants, nom que l'on donnait aux royalistes. Nous trouvons que son clan joignit le marquis de Montrose, et il paraît avoir été toujours sincèrement attaché aux intérêts de la famille royale. Il épousa, en 1640, lady Marguerite Steward, fille de Jacques IV, comte de Murray, et de lady Anne Gordon. Il eut de ce mariage :

- 5.° Ludovick, dont l'article viendra ;
- 2.° Patrick, dont les Grant de Wester-Elchiés, sur les bords de la Spey, sont descendus ;



3.<sup>o</sup> Marie, qui épousa Patrick Ogilvie de Boyne, dans le comté de Bauff;

4.<sup>o</sup> N . . . . mariée à sir Alexandre Hamilton de Haggs;

5.<sup>o</sup> Marguerite, mariée à Rodevick Mackenzies de Red-Castle ou Château Rouge.

XIV. Ludovick GRANT, était un homme plein de jugement et de grandes connaissances; sa fortune considérable lui donnait un grand crédit, et la plus grande influence dans sa province. En 1589, il fut nommé par le roi Guillaume; colonel d'un régiment d'infanterie et principal scheriff d'Inverness, dignité dont plusieurs de ses ancêtres avaient été revêtus. Il leva, en 1590, un régiment de six cents hommes, dans son propre clan, et joignit le colonel LIVINGSTON: il remporta un avantage si considérable sur les montagnards d'Écosse, à Crondable, le premier mai de la même année, que ceux-ci furent bientôt obligés de mettre bas les armes. Il fut constamment membre du parlement d'Écosse, et toujours dévoué aux intérêts de son pays. Il mourut à Edimbourg, en 1717. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Jeannette, fille d'Alexandre Brodie de Lethen; 2.<sup>o</sup> Jeanne, fille de sir John Honston, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il laissa de la première femme :

1.<sup>o</sup> Alexandre Grant, qui fut d'abord commandant d'un régiment d'infanterie, puis gouverneur de Sheemess et brigadier général, enfin grand schériff pour le comté d'Inverness, et lord lieutenant pour ce comté et celui de Murray. Il fut aussi un des cinq membres écossais qui entrèrent les premiers dans le parlement d'Angleterre. Il épousa, 1.<sup>o</sup> Elisabeth Stuart, fille de Jacques, lord Doun; 2.<sup>o</sup> Anne, fille de Jean Smith, orateur de la chambre des communes, et l'une des filles d'honneur de la reine Anne. Aucun des enfants qu'il eut avec ses deux épouses ne lui survécut. Il mourut à Edimbourg en 1719.

2.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article viendra;

3.<sup>o</sup> Georges, qui fut major dans l'armée;

4.<sup>o</sup> Ludovick, qui fut colonel;

5.<sup>o</sup> Elisabeth, qui épousa Hugues-Rose de Kilravock;

6.<sup>o</sup> Anne, mariée au colonel Guillaume Grant de Ballindallac, de la famille de Rothimurchus;

- 7.<sup>o</sup> Janet , mariée à Rodric Mackensies de Scatelw ;
- 8.<sup>o</sup> Marguerite , mariée à Simon , lord Fraver de Loval.

XV. Jacques GRANT, III<sup>e</sup> du nom, porta d'abord le surnom de *Pluscardine* ; il fut plusieurs fois membre du parlement. Il épousa, en 1702, Anne Colquhoun, fille unique et seule héritière de sir Humphry Colquhoun, de cette tribu et de Luss, qui était baronnet, et qui se démit, en 1704, de ce titre entre les mains du roi, en faveur de Jacques Grant et de ses descendants mâles nés et à naître. Il mourut à Londres, le 16 janvier 1747, ayant eu de son mariage.

- 1.<sup>o</sup> Humphry, mort sans alliance en 1732 ;
- 2.<sup>o</sup> Ludovick, dont l'article viendra ;
- 3.<sup>o</sup> Jacques Grant, ou sir James Colquhoun de Luss ;
- 4.<sup>o</sup> François, colonel ;
- 5.<sup>o</sup> Charles Grant-Cathcart, capitaine dans la marine royale ;
- 6.<sup>o</sup> Jeanne, comtesse douairière de Fifs ;
- 7.<sup>o</sup> Anne, mariée à sir Harry Junes-de-Junes,
- 8.<sup>o</sup> Sophie ;
- 9.<sup>o</sup> Pennel, mariée au capitaine Alexandre Grant-de-Ballindallac ;
- 10.<sup>o</sup> Clémentine, mariée à sir Guillaume de Dumbard de Durn.

XVI. Sir Ludovick GRANT-DE-GRANT, baronnet, épousa, 1.<sup>o</sup> Marie, fille de sir Hugh d'Alrymple de North-Berwick, lord président de la Fessiou, dont il n'eut qu'une fille morte en bas âge ; 2.<sup>o</sup> Marguerite Ogilvie, fille de Jacques V, comte de Finlater et de Serfield, et de lady Elisabeth Hay. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Marie-Anne ;
- 3.<sup>o</sup> Anne-Hope ;
- 4.<sup>o</sup> Pennel ;
- 5.<sup>o</sup> Marie ;
- 6.<sup>o</sup> Hélène ;
- 7.<sup>o</sup> Elisabeth.

XVII. Jacques GRANT, IV<sup>e</sup> du nom, écuyer, épousa Jeanne, fille de feu Alexandre Duff de Hatton, dont :

- 1.° Ludovick;
- 2.° Alexandre;
- 3.° Anne.

Les alliances de cette famille sont, suivant le baronnage et la pairie du royaume, avec les maisons de Stuart, Gordon-Rochefort, Cameron, Loval, Bailleul ou Baillole, Bruce, Murray, Douglas, Macintosh, Ogilvie, lord Forbès, Campbell, Leslie, Rothes, Dufeux, Mackensies, Junes, Brodie de Lethen, Houston, Smith, Colquhoun, d'Alrymple de North-Berwick, Finlater, Hay, Kennoul, Duff et beaucoup d'autres de la Grande-Bretagne.

Pour les alliances que cette famille a contractées en France depuis son établissement, c'est avec les maisons de Quetteville, d'Annebaut, de Dumonchel, de la Haye, de Montmorency, de Postel, de Bienfait, de Draulin, de Harcourt, Bienvenu, d'Afri, Anisy, Parey, Boullene ou Bollen, Bethon, Montfiquet, Marchant de Feugnerotte, barons de Tracy, Gastay ou Gatebled, Rosay, Calais, Clinchamp, de Grainville, Graindorge, Berranger, de Grand-Mesnil, Mazé, Franqueville, Hauteville, de Vende, Nolent, Bailleul, Trousseauville, Achard, Epinay, Mahiel, Malartic, Dancan, Mathan, Aubert, Betteville, Ronnay, Bonnechose, Gollibeuf, Vauquelin, Moulineaux du Mesnil, Gouhay, Apparac, Malgeot de Saint-Ouen, de Cheux, Grieu, Morin, Desmelier, Cordey, Saint-Aulaire, Bouteiller, Griffiere, Bigard, Méautrix ou Méautis, Dufour, Dumoutier, Valence, la Pommeraye, Descambourg, la Vône, Beaumonchel, Tousage, le Gautier, le Grand, de la Boulaye, Saint-Aignan, le Roy, etc.

Les armes des Grant en Normandie, en réunissant leurs principales alliances de la Grande-Bretagne et de France, sont : « Ecartelées au 1 d'Écosse, au 2 d'hermines, au » chevron de gueules chargé de trois couronnes antiques » d'or, dites les molettes d'or; au 3 d'argent à la fasce » d'azur, avec trois coqs de gueules, un en chef, tenant » en sa patte une branche de sinople, et deux en pointe; » au 4 d'Angleterre : sur le tout, DE GRANT, qui est de » gueules à trois couronnes antiques d'or. Pour cimier, un » volcan enflammé. Support, deux sauvages nus, armés » de massues. Pour légende sur la base, *Cuinich bas* » *Alpin*, c'est-à-dire, *Souvenez-vous de la mort du roi* » *Alpin*; et au-dessous d'une couronne de vicomte : » *Standsutre*, c'est-à-dire, *tenons ferme.* »

---

LA PORTE (DE), en Dauphiné. Tous les historiens s'accordent à dire que non seulement cette maison est considérable par son ancienneté, mais encore par ses alliances, les emplois et les charges dont elle a été honorée. Elle a fourni plusieurs chevaliers de l'ordre et plusieurs gentilshommes de la chambre du roi; elle compte aussi des magistrats du plus haut rang.

Les armes de cette famille se voyaient sur les vitraux de la sainte chapelle du palais à Paris, avec beaucoup d'autres. C'étaient celles des gentilshommes français qui se croisèrent dans le dixième, le onzième et le douzième siècles.

Cette maison s'est divisée en plusieurs branches. L'aînée est éteinte depuis l'an 1716, par la mort de Joseph de la Porte, premier président du sénat de Nice, et ensuite premier président du parlement de Metz.

La seconde branche s'est conservée dans le Viennois, lieu même de son origine.

La troisième s'est transplantée dans le bailliage de Saint-Marcellin, depuis environ quatre siècles.

Les preuves que la famille de la Porte a faites pour différents chapitres nobles, et celles exigées pour être admise à la cour et à l'honneur de monter dans les carrosses du roi, ont été reçues par M. Cherin, généalogiste de sa majesté.

I. Albert DE LA PORTE, qualifié de noble, ainsi qu'il est prouvé par les cartulaires de l'église de Vienne en Dauphiné, vivait en l'an 1197; et l'on trouve auparavant, dès l'an 1130, Pierre de la Porte, chanoine, avec la certitude qu'il existait dans le Viennois une famille noble de ce nom de temps immémorial, et dont Albert de la Porte était issu. On le croit père de :

II. Girard DE LA PORTE, qui se rendit caution en 1198 avec les principaux seigneurs de la province, tels que Aymar de Sassenage, Guillaume de Clermont, Ismidon de Bocsosel, Aymar de Loras, etc., d'un contrat consenti entre Albert II, baron de la Tour-du-Pin, et Aynarde, veuve du baron de Bressieu, à l'occasion du mariage de leurs enfants.

III. Guillaume DE LA PORTE, 1<sup>er</sup> du nom. Par un acte de 1309, passé avec le comte de Savoie, on voit que Guillaume de la Porte, qui ne vivait plus alors, avait été qualifié pendant sa vie du titre de chevalier, et qu'il avait des hommes liges dans les paroisses d'Eydoche, Champier,

Flerin, le Mothier et autres. Il est expressément marqué dans les reconnaissances des habitants de ces paroisses que tous doivent des corvées, à l'exception des héritiers de Guillaume de la Porte, chevalier. Il fut père de :

- 1.° Pierre, dont l'article va suivre ;
- 2.° Guillaume de la Porte, prieur de Caneyrat ;
- 3.° Autre Guillaume de la Porte, prieur de la Côte-Saint-André.

*Nota.* On trouve en 1319, qu'un Guillaume de la Porte fut témoin d'un acte souscrit par le comte Edouard de Savoie comme faisant partie des gentilshommes les plus considérables de la province et de la suite du comte.

4.° Guigonne, mariée à Pierre de Chaponay, seigneur de Fésin et de Ponsonas. Ils furent inhumés dans l'église des Jacobins de Lyon ; l'un en 1284, l'autre en 1291, et on distinguait encore leurs armes sur leurs mausolées en 1790 :

5.° Guillemette, mariée à Etienne de la Poipe, seigneur de Serrières, connétable pour le dauphin Humbert I<sup>er</sup> dans la baronnie de la Tour-du-Pin. Elle mourut en 1292, et son mari en 1289.

IV. Pierre DE LA PORTE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, est qualifié de damoiseau dans un acte de 1317, et dans un autre d'une date antérieure (1303) il est nommé *Petrus Porta de Bocsosello domicillus*. Il fut père de :

- 1.° Falcon I<sup>er</sup>, dont l'article suit ;
- 2.° Artaud, qui fut muet.

V. Falcon DE LA PORTE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, est qualifié de damoiseau dans son contrat de mariage, passé le jeudi avant la fête de Saint-Antoine de 1315, avec Alix de Baternai, fille de noble Jourdain de Baternai. Il épousa en secondes noces, le 18 mai 1336, Agnès de Virieu, fille d'Aymon de Virieu, damoiseau, de laquelle il laissa :

- 1.° Guillaume, dont l'article suit ;
- 2.° Jean, qui se croisa en 1345 et 1347, avec le dauphin Humbert II ;
- 3.° Jeanne, mariée à noble Jean Corbeil de Saint-Albin.

IV. Guillaume DE LA PORTE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, épousa, 1.° le 18 janvier 1350, Béatrix de Bocsosel ; 2.° en 1360, Aynarde de Varses. Il ordonna par son testament,

fait en 1387, que soixante prêtres assisteraient à ses funérailles, et choisit pour lieu de sa sépulture le prieuré de Bocsosel. Il eut de son second mariage :

- 1.° Falcon II, qui suit;
- 2.° Jean;
- 3.° Raymond;
- 4.° Guigonne, mariée à noble Jean de Quincieu.

VII. Falcon DE LA PORTE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, épousa, le 22 août 1391, Arnaude de Gatablier, fille de noble Jean de Gatablier, *miles*. Il testa en 1400, et laissa :

- 1.° Humbert I<sup>er</sup>, qui suit;
- 2.° François, qui consentit un acte en 1437, avec les principaux gentilshommes de la province;
- 3.° Antoine, qui eut une fille nommée Jeanne, laquelle épousa noble Jean Pourret de Voreppe.

VIII. Humbert DE LA PORTE I<sup>er</sup> du nom, chevalier, damoiseau d'Eydoche, qualifié de puissant homme, épousa Jeanne d'Arces, proche parente de Jean d'Arces, cardinal, et fille de noble Pierre d'Arces et d'Anglantine Chapot. Humbert de la Porte donna une quittance de 300 florins d'or son à beau-père, sous la date du 20 juillet 1439. Il laissa de son mariage :

- 1.° Jean I<sup>er</sup>, qui suit;
- 2.° Falcon, qui fit la souche de la branche de l'Artaudière, que je rapporterai page 380;
- 3.° Antoine de la Porte, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Quiès;
- 4.° Pierre, religieux;
- 5.° Antoinette, mariée, le 23 janvier 1437, à Jean de Rostaing de Chevrières;
- 6.° Jeanne, mariée, le 20 avril 1446, à Innocent de Salignon de la Côte-Saint-André;
- 7.° Anglantine, mariée à Pierre de Salignon, frère du précédent, et commandant à Bayonne pour les rois Louis XI et Charles VIII.

IX. Jean DE LA PORTE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, damoiseau d'Eydoche, consul de la ville de Vienne, épousa, le 20 octobre 1450, Antoinette de Blanc, fille de noble Antoine de Blanc de la Côte-Saint-André, et de Peyronnette de Rolland. De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre II, qui suit;

2.<sup>o</sup> Jeannin, qualifié de noble citoyen de Vienne, homme lettré et magistrat éclairé; il rendit des services à son pays sous le règne de Louis XI, et mourut l'an 1482 ;

3.<sup>o</sup> Antoinette, mariée, le 8 septembre 1468, à Didier du Chastel *aliàs Barillon*, fils de noble Antoine du Chastel de Vinay.

X. Pierre DE LA PORTE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Ternay, capitaine de gens de pied, fut de l'arrière-ban de la province de Dauphiné, et alla au secours du roi Charles VIII en Italie, sous le commandement de Louis de Luxembourg, qui avait l'avant-garde sous ses ordres. Il fut fait prisonnier à Trévi sur l'Adda en 1509, avec Fontrailles et plusieurs gentilshommes de sa province. Il avait épousé, le 20 juillet 1496, Anne de Lovat, fille de noble Humbert de Lovat de la Frette, et de noble Jeanne de Célas. De ce mariage vinrent :

XI. Aymard DE LA PORTE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Chaponay, Eydoche et autres lieux, qualifié de puissant homme, fut un des gentilshommes qui complimentèrent Eléonore d'Autriche, sœur de l'empereur Charles-Quint, et femme de François I<sup>er</sup>, roi de France, lorsqu'elle fit son entrée dans Vienne le 8 janvier 1533. Il avait épousé, le 11 janvier de la même année, Catherine de Virieu, fille d'Artaud de Virieu, seigneur de Corbas, et de Catherine de la Fontaine. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Claude I<sup>er</sup>, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Pierre, chevalier de Malte en 1526 ;

3.<sup>o</sup> Artaud ;

4.<sup>o</sup> Pons, chevalier de Malte, commandeur de Chazelles et de Vaulfranche, grand-procureur-général de l'ordre du pays d'Auvergne. Il reçut, en 1587, plusieurs lettres gracieuses du roi Henri III et du duc d'Epéron, grand-amiral et colonel-général de l'infanterie française, qui le remerciaient des services qu'il avait rendus à l'Etat ;

5.<sup>o</sup> François, qui a fondé la branche de Montagneux-Bocsosel, que je rapporterai page 377.

XII. Claude DE LA PORTE I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Chaponay, Eydoche, Sillans et autres lieux, fut gentilhomme de la chambre du roi en 1559, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1578. Il reçut commission

du roi Charles IX pour lever et commander deux bandes, l'une de cent arquebusiers, l'autre de deux cents hommes de pied, et rendit des services signalés au roi, en diverses occasions. Il avait épousé, le 6 octobre 1557, Jeanne de Theys, fille et unique héritière de noble et puissant seigneur Claude de Theys, et de Catherine de Virieu, et s'était engagé, en formant cette alliance, de prendre le nom et les armes de Theys. Il eut de ce mariage :

- 1.° François I<sup>er</sup>, qui suit ;
- 2.° Joffrey ou Soffrey, chevalier de Malte en 1586 ;
- 3.° Pierre, commandeur de Bellecombe dans la langue d'Auvergne, et signa en cette qualité un acte de 1602 ;
- 4.° Huguette Bonne, mariée, le 17 avril 1591, à Pierre de Fillon, conseiller au parlement de Dauphiné ;
- 5.° Clémence, mariée à Gaspard de l'Aube, seigneur de Bron, Beaumont et Saint-Trivier ;
- 6.° Antoinette, mariée à Ferrand-Tête, seigneur de la Motte-Collonges ;
- 7.° Louise, abbesse du Val-Bressieu.

XIII. François DE LA PORTE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de Sillans, Chaponay, Eydoche et autres lieux, qualifié de puissant homme, fut capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de pied dans le régiment du comte de Monlor, et rendit des services signalés aux rois de France Charles IX, Henri III et Henri IV. Il fut gentilhomme de la chambre du roi et chevalier de son ordre. Il avait épousé en premières noces, le 25 mars 1586, Renée du Chastellier, fille de noble Jean du Chastellier, chevalier, conseiller du roi Charles IX en son conseil d'état, et intendant de ses finances, et d'Hyppolite de Scaravelly, dame de Millieu, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Parmi les parents et amis qui signèrent ce contrat de mariage on distingue le nom de Bernard de Nogaret, seigneur de la Valette, grand-amiral de France. On ignore le nom de la seconde femme de François de la Porte, mais on sait qu'il se remaria en troisièmes noces à Marguerite Audeyer, fille de noble Jean-Claude Audeyer, président au parlement de Dauphiné, et d'Anne Edmée de Saint-Julien-de-Marcieu. Il laissa de son premier mariage :



- 1.<sup>o</sup> Pons I<sup>er</sup>, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Hyppolite, religieuse à Laval-Bressieu ;
- 3.<sup>o</sup> Renée-Anglantine, morte jeune.

XIV. PONS DE LA PORTE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Eydoche, de Charrey et de Quinssonas, eut une compagnie de cavalerie dans le régiment du colonel Allard, et fut employé par Louis XIII, sous le commandement du maréchal de Créqui. Il marcha au secours de Casal en 1629. Il avait épousé, le 15 février 1605, Françoise de Fillion d'Aiguebelle, fille de Melchoir de Fillion, seigneur d'Aiguebelle, procureur-général du parlement de Dauphiné. Il testa le 18 septembre 1636, et laissa :

- 1.<sup>o</sup> Joseph I<sup>er</sup>, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, officier de marine royale ;
- 3.<sup>o</sup> Huguette-Bonne ;
- 4.<sup>o</sup> Espérance, mariée à François de Claveison, seigneur de Chavannes ;
- 5.<sup>o</sup> Anne, religieuse à Saint-André-le-Haut à Vienne ;
- 6.<sup>o</sup> Marie-Emphélie Sémalie, religieuse avec sa sœur ;
- 7.<sup>o</sup> Geneviève-Aveldine, morte jeune.

XX. JOSEPH DE LA PORTE, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Eydoche, Aiguebelle et autres lieux ; conseiller au parlement de Metz en 1669, premier président de la chambre des comptes de Dauphiné en 1678, et envoyé par Louis XIV, en 1682, pour présider le sénat de Nice. Il devint ensuite premier président du parlement de Metz, et mourut dans cette charge en 1716, sans laisser de postérité de Charlotte-Christine de Servien, son épouse, fille d'Ennemond de Servien, président de la chambre des comptes de Dauphiné, et nièce d'Abel Servien, ministre-secrétaire d'Etat, et surintendant général des finances, chancelier de l'ordre du roi.

Ainsi finit la branche des seigneurs de la Porte, dite d'Eydoche et de *Theys*.

*Branche des seigneurs de la Porte, dite de Bocsosel-Montagneux.*

I. FRANÇOIS DE LA PORTE I<sup>er</sup> du nom de cette branche, chevalier, seigneur de Bocsosel, Montagneux, etc., était cinquième fils d'Aymard de la Porte I<sup>er</sup> du nom, et de Catherine de Virieu (voyez page 375). Il fut député, par

les états de la province, vers le roi Henri III, pendant son séjour en Dauphiné en 1572. Il épousa, 1.<sup>o</sup> le 5 janvier 1571, Louise de Catinel, fille de noble Louis de Catinel, seigneur de Doissin et de Saint-Pierre, et de Jacqueline de Vallin; 2.<sup>o</sup> le 20 mars 1599, Antoinette de Boissac, fille de noble Pierre de Boissac, seigneur d'Avernois, et de Marie Athaud de Licieudegage. Il laissa du premier lit :

1.<sup>o</sup> Jean-Baptiste de la Porte, capitaine au régiment de Seault, lieutenant des gendarmes de Mgr. Gaston, duc d'Orléans, qui l'honorait d'une affection particulière; il épousa Jeanne de Vallin, de laquelle il laissa : 1.<sup>o</sup> François, capitaine au régiment de Seault, mort sans postérité en 1648, 2.<sup>o</sup> Pierre, chanoine du noble chapitre de Saint Pierre de Vienne, chevalier de Malte en 1638; 3.<sup>o</sup> Gasparde, mariée à Jean-Armand Mitte, comte de Miolans, marquis de Saint-Chaumont et de Chevrières, qu'elle fit père de Marie-Hyacinthe Mitte de Saint-Chaumont, mariée à Guy-Henri de Bourbon, marquis de Malause, vicomte de Lavedan, mort en 1706;

2.<sup>o</sup> Claude, qui mourut avant son père;

3.<sup>o</sup> Benoît, 1.<sup>er</sup> du nom, qui était du second lit, dont l'article suit;

4.<sup>o</sup> Gasparde, mariée, le 27 mars 1599, à noble Antoine d'Iserau de Lemps, seigneur du Mouchet;

5.<sup>o</sup> Espérance, mariée, le 1.<sup>er</sup> mai 1605, à noble Balthazar de Girard de Saint-Paul, lieutenant-général des armées du roi, mort au siège de Thionville en 1643, Jean de Girard de Saint-Paul, archevêque d'Embrun, était de cette famille.

II. Benoît DE LA PORTE, 1.<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Eydoche, Bocsosel et Montagneux, capitaine au régiment de Saint-Paul; puis commandant d'une compagnie d'ordonnance sous les ordres du maréchal de Créqui, avait épousé, le 14 août 1634, Catherine de Rame, fille de noble Guillaume de Rame, seigneur de Rame et de Réalon, et de Catherine de Plouvier. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, dont l'article suit;

2.<sup>o</sup> François de la Porte-Saint-Hilaire, capitaine au régiment de Picardie;

3.<sup>o</sup> André de la Porte de Cheysieu, capitaine au régiment de Navailles, servit, ainsi que son frère

François , en 1669 , au siège de Candie , sous les ordres du maréchal de Navailles.

III. Jean-Baptiste DE LA PORTE , chevalier , seigneur , d'Eydoche , Bocsosel , Montagneux et autres lieux , épousa , le 24 juillet 1661 , Anne-Clémence de la Poype Serrières , fillè d'Abel de la Poype , comte de Serrières , mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie , et de Claudine de Disimieux (1) de laquelle il laissa :

- 1.° André , qui suit ;
- 2.° Henri , commandeur de Malte en 1680 ;
- 3.° Jean-Baptiste , chanoine du noble chapitre de Saint-Chef à Vienne ;
- 4.° Catherine , abbesse de Laval-Bressieu , en 1713.

IV. André DE LA PORTE , chevalier , seigneur d'Eydoche , Bocsosel , Montagneux et autres lieux ; il fut nommé , le 28 juillet 1694 , commissaire de l'arrière-ban de la noblesse de Dauphiné , et testa le 5 juillet 1749 . Il avait épousé , le 22 novembre 1707 , Espérance de Viennois , fille de Charles de Viennois , seigneur de Visan , et de Françoise de Clavaison . De ce mariage vint :

V. Jean - Baptiste - Angélique DE LA PORTE , chevalier , seigneur d'Eydoche , Bocsosel et Marlieu , épousa , le 21 avril 1731 , Louise de Melat de Châteauvieux , fille de messire Gaspard de Melat de Châteauvieux , et de noble Louise de Perotin de Saint-Sulpice . De ce mariage vinrent :

- 1.° Etienne-François , qui suit ;
- 2.° Joseph , commandeur de l'ordre de Malte , mestre-de-camp de cavalerie , chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint- Louis ;
- 3.° N..... qui a été page de Louis XV . Il fut tué au château de Choisy , d'un coup de fusil , par la maladresse d'un de ses camarades ;
- 4.° Ferdinand , chanoine et comte de St-Pierre et St.-Chef de Vienne , vicaire-général de Grenoble ;
- 5.° Louise-Gabrielle , religieuse à Saint-Pierre de Lyon ;

---

(1) Anne-Clémence de la Poype , dame de la Porte , nièce de Louise de Budos , seconde femme d'Henri Ier , de Montmorency , connétable de France , était nièce , à la mode de Bretagne , de Charlotte-Marguerite de Montmorency , mariée à Henri II , prince de Condé , cousine issue de germains de Louis , prince de Condé , dit *le grand Condé* , vainqueur de Rocroy , etc. , d'Armand de Bourbon , prince de Conti , et d'Anne-Geneviève de Bourbon , duchesse de Longueville .

- 6.° Marie-Pierrette, religieuse avec sa sœur;
- 7.° Rose, Sophie, Hélène, Marthe-Julie, toutes quatre chanoinesses du noble chapitre d'Alix, vivantes.

VI. Etienne-François, comte DE LA PORTE, chevalier, seigneur d'Eydoche, Bocsosel et Marlieu, fut colonel du régiment de la vieille marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé en 1774, demoiselle de Bréget, fille de noble N..... de Bréget, officier des gardes de MONSIEUR, frère de Louis XVI, et de demoiselle Herbert. Il avait substitué tous ses biens, en cas qu'il n'eût pas d'enfants, à son cousin le marquis de la Porte de l'Artaudière, officier supérieur de l'ancienne gendarmerie; mais il fut père de :

- 1.° Alphonse, mort jeune sans postérité;
- 2.° Joséphine, mariée en 1794, à N..... Ekensson, Anglo-Américain, dont une fille, vivante.

Ici finit la branche des seigneurs de la Porte, dite de *Bocsosel-Montagneux*.

*Branche des seigneurs de la Porte, dite de l'Artaudière.*

I. FALCON DE LA PORTE, 1<sup>er</sup> du nom de cette branche, chevalier, était fils puîné d'Humbert de la Porte, 1<sup>er</sup> du nom, damoiseau d'Eydoche, et de Jeanne d'Arces (Voy. page 374.) Il épousa, le 20 octobre 1450, noble Françoise de Blanc, proche parente de Julien de la Rovère, élu pape sous le nom de Jules II, et fille d'Antoine de Blanc, et de Peyronne Rolland. Il testa le 15 avril 1465, et laissa de son mariage :

- 1.° André, qui suit;
- 2.° Antoinette; 3.° Jeanne; 4.° Anglantine, toutes trois mariées, sans que le nom de leurs maris se soit conservé;
- 5.° Claudine.

II. André DE LA PORTE, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur de l'Artaudière, Saint-Lattier, la Forteresse et autres lieux, épousa, le 20 octobre 1483, noble Philippine Artaud, veuve de noble Pierre de Maubec, et fille de Guillaume Artaud, et Guigonne de Quincieu. Il testa le 19 avril 1517, et laissa de son mariage :

- 1.° Guigues, dont l'article suit;
- 2.° Charles de la Porte, seigneur de Saint-Véran, marié en 1529, à Marguerite du Monset;

- 3.<sup>o</sup> Françoise, religieuse à Saint-Just de Romans ;
- 4.<sup>o</sup> Autre Françoise, mariée le 21 juin 1552, à noble Claude de Chaponay de Saint-Bonet ;
- 5.<sup>o</sup> Marguerite, mariée à noble et puissant homme Guillaume de Gottefrey.

III. GUIGUES DE LA PORTE, chevalier, seigneur de l'ARTAUDIÈRE et autres lieux, épousa, le 5 décembre 1516, Guigonne de Salvaing, fille de Georges de Boissieux de Salvaing et de Claudine de Guiffrey. Il testa le 30 octobre 1539, et laissa :

- 2.<sup>o</sup> André, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Philippine, religieuse à Laval ;
- 3.<sup>o</sup> Lionnette, mariée à noble Jean de Moreton de Chabrillan. Ils eurent entre autres enfants Murianne de Chabrillan, qui épousa, le 17 novembre 1613, Vital de Narbonne-Pelet, baron de Combas.

VI. ANDRÉ DE LA PORTE, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de l'ARTAUDIÈRE, Saint-Lattier, la Forteresse, etc., gentil-homme de la chambre du roi et chevalier de son ordre, fut grand homme de guerre, et soutint, suivant l'historien Chorrier, le choc de ceux de la religion pendant plusieurs années.

Le roi l'employa aussi, en 1516, dans des négociations entre les catholiques et les réformés ; et il obtint par son grand crédit, en 1568, que les murailles de Saint-Marcellin ne seraient pas démolies. Le dauphin d'Auvergne, gouverneur pour le roi en Dauphiné, le chargea, en 1574 de traiter de la paix avec Saint-Romain, qui commandait dans le Languedoc. André de la Porte servit sous les rois François I<sup>er</sup>, Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV. Il reçut de ces divers monarques des lettres flatteuses qui attestent l'estime qu'ils avaient pour lui et le prix des services qu'il leur avait rendus. Charles IX lui envoya le cordon de son ordre, le 1<sup>er</sup> octobre 1568. Il testa le 20 août 1586, et avait épousé, le 14 janvier 1546, Murcienne de Guiffrey, fille de noble Claude de Guiffrey et de Gabrielle de Beaumont. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Claude de la Porte, seigneur de l'Artaudière, lequel épousa Louise de Prunier de Saint-André, fille d'Artus de Prunier, marquis de Virieu premier président du parlement de Provence, puis de celui de Dauphiné, et d'Honorade de Simiane de la Coste. Il testa le 16 février 1639, et ne laissa pas de postérité ;

- 2.<sup>o</sup> Antoine, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Anselme, qui n'a pas été marié ;
- 4.<sup>o</sup> Lucrèce, mariée le 5 novembre 1580, à noble Jean d'Iseran, seigneur de la Grange.

V. Antoine DE LA PORTE, chevalier, seigneur de l'ARTAUDIÈRE et autres lieux, épousa, le 7 janvier 1602, Catherine de Bressieu, fille de noble Louis de Bressieu et de Marguerite de Revel (1). Il testa le 28 mai 1629, et laissa :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Claude de la Porte, seigneur de Saint-Véran ;
- 3.<sup>o</sup> Antoine, mort sans alliance ;
- 4.<sup>o</sup> Louise, mariée le 3 février 1627, à Claude de Morard d'Arces ;
- 5.<sup>o</sup> Murcienne ;
- 6.<sup>o</sup> Marguerite, mariée au seigneur de Grollée.

VI. Jean DE LA PORTE, chevalier, seigneur de l'ARTAUDIÈRE, Saint-Véran et autres lieux, épousa, le 1<sup>er</sup> août 1647, Laurence de Simiane, fille de messire Claude de Simiane, président au parlement de Dauphiné, et de Louise de Faure de Saint-Sylvestre de Vercours. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Joseph de la Porte, capitaine au régiment des Cravattes, marié, le 4 mars 1681, à noble Marianne d'Aviti, seigneur de Mont-Martin, et de Marie du Puy de Murinais. Il n'y eut point d'enfants de ce mariage ; et Joseph de la Porte étant mort avant son père, ce fut Claude Mathias qui succéda ;
- 2.<sup>o</sup> Claude Mathias, dont l'article suit.

VII. Claude-Mathias DE LA PORTE, chevalier, marquis de l'ARTAUDIÈRE, épousa, le 19 mai 1695, Justine Heyrand de Saint-Marcel, fille d'Étienne Heyrand de Saint-Marcel, conseiller au parlement de Grenoble, et de Françoise de Brenier. Ce fut en 1729 qu'eut lieu l'érection de la terre et seigneurie de Saint-Lattier, sous le nom de marquisat de l'Artaudière, en faveur de Claude-Mathias, qui testa le 11 avril 1728, et laissa :

- 1.<sup>o</sup> Claude-Joseph-François, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Justine-Angélique, mariée à Nicolas de Vachon de Briançon, marquis de Belmont ;
- 3.<sup>o</sup> Marie-Laurence-Anise, abbesse des Hayes en Dauphiné ;

---

(1) Famille éteinte qui a fourni un grand-maître à l'ordre de Malte en 1260.

4.<sup>o</sup> Catherine - Pulchérie ; 5.<sup>o</sup> Françoise-Gabrielle ;  
6.<sup>o</sup> Marie-Renée ; 7.<sup>o</sup> Paule-Henriette-Nicole, toutes  
quatre religieuses.

VIII. Claude-Joseph-François DE LA PORTE, chevalier ,  
marquis de l'ARTAUDIÈRE, seigneur de Saint-Lattier , la  
Forteresse, et autres lieux, épousa, le 19 septembre 1796,  
Elisabeth de Montchenu, fille de Nicolas de Montchenu (1),  
et d'Anne de Vauconcourt de Naillac. De ce mariage  
vinrent :

1.<sup>o</sup> Joseph-Nicolas, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Jean - Laurent de la Porte , comte de Saint-  
Pierre et de Saint-Chef, de Vienne, vicaire-général  
de Toulouse, vivant ;

3.<sup>o</sup> Antoine-François, lieutenant des vaisseaux du  
roi ;

4.<sup>o</sup> Angélique-Joséphine - Adrienne , mariée , en  
1767 , à Louis, marquis de Lattier, seigneur de  
Bayanne, colonel du régiment de Bretagne , vivante,  
dont une fille mariée au comte de Rochefort d'Ally ;

5.<sup>o</sup> Antoinette, mariée, en 1779, à Pierre-Paul  
d'Ambois, baron de Naillac, chevalier de l'ordre  
de Saint - Louis, et ambassadeur près le prince de  
Deux-Ponts et la république de Gênes.

IX. Joseph - Nicolas DE LA PORTE, chevalier , marquis  
de l'ARTAUDIÈRE, seigneur de Saint-Lattier, Saint-Etienne,  
Montaigne, Quincivet, la Forteresse et autres lieux, a été  
page du roi, officier supérieur dans l'ancienne gendarme-  
rie de France, marié à demoiselle Marie-Joséphine-Ga-  
brielle-Victoire Emé de Marcieu, marquise de Montmi-  
ral, baronne de Crepol, fille de Pierre Emé, marquis de  
Marcieu, lieutenant-général des armées du roi, et grand-  
croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouver-  
neur des villes et citadelle de Grenoble , et commandant

---

(1) Claude de Montchenu, fils d'Amédée de Montchenu, mourut en  
1122, dans la Terre-Sainte. Son tombeau et ses armes se voyaient dans  
l'église de Saint-Jacques-le-Mineur, aux portes de Jérusalem. *Hic jacet  
Claudius Montecanutus; obiit ann. M. C. XXII.* Antoine de Montche-  
nu, chambellan du roi Charles VIII, l'accompagna à Naples. Marin de  
Montchenu, premier maître d'hôtel du roi François I<sup>er</sup>, le suivit à Madrid,  
vendit une partie de ses terres pour lever et équiper 6000 Suisses pour  
le service du roi, fut enterré, en mémoire de ses services, dans l'église  
de Saint-Denis. Georgette de Montchenu, mariée à Humbert, de Ba-  
tanay, favori et chambellan du roi Louis XI, fut grand'mère de Diane  
de Poitiers, comtesse de Brezé, puis duchesse de Valentinois.

pour le roi dans la province de Dauphiné, et de demoiselle de Prunier de Saint-André, vivants.

*Armes* : « de gueules à la croix d'or. Devise : *Pour elle tout mon sang.* »

CRENY (DE), famille noble d'extraction, établie en Normandie depuis six siècles.

I. Robert DE CRENY, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, fils de Jean de Creny, près de Béthune, acquit la terre de Bailly en campagne en Normandie, où il vint demeurer en 1260. Il laissa :

II. Robert DE CRENY, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, épousa Alix Caignet, sœur du cardinal Caignet. De ce mariage vint :

III. Guillaume DE CRENY, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, épousa Isabeau de Foucarmont, fille du sieur de la Mothe de Sept-Meules, dont il eut :

IV. Guillaume DE CRENY, II<sup>e</sup> du nom, écuyer ; il épousa Isabeau de Briançon, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Guillaume III, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Charles ;

3.<sup>o</sup> Robert de Creny, dit *le Grand*, qui tua Pontois, lequel était un commandant des troupes de ce temps-là, et l'endroit est encore nommé *le Camp Pontois*.

V. Guillaume DE CRENY, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, épousa demoiselle Marie-Charlos, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Jean, mort aux guerres de Latémon, sans enfants ;

2.<sup>o</sup> Guillaume IV qui suit :

VI. Guillaume DE CRENY, IV<sup>e</sup> du nom, écuyer, épousa demoiselle Marguerite de Boguérout, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Philippe, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Adrien ; et 3.<sup>o</sup> Charlotte.

VII. Philippe DE CRENY, écuyer, épousa Isabeau de Barbain, de laquelle il eut Louis et Nicolas.

VIII. Adrien DE CRENY, écuyer, épousa, le 22 janvier 1549, demoiselle Jeanne le Roux, fille de George de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Adrien, dont l'article suit ;

2.<sup>o</sup> Louis, commandant pour le roi au gouver-



nement du comté d'Eu, épousa demoiselle Nicole le Roux, en 1558.

IX. Jacques DE CRENY, écuyer, qui épousa Anne de Monsure en 1595, le 22 septembre. Il en eut :

X. Antoine DE CRENY, écuyer, qui épousa Suzanne de Saint-Ouen le 8 décembre 1637, dont il eut :

1.° Louis, qui suit ;

2.° Pierre de Creny, qui épousa Antoinette de la Rue ;

XI. Louis DE CRENY, écuyer, épousa Charlotte d'Imbleval, le 28 juillet 1672. De ce mariage est issu :

XII. Louis-Adrien DE CRENY, qui épousa Marianne de Groulard, le 22 avril 1710, dont il eut :

XIII. Adrien-Louis DE CRENY, seigneur de Beauregard, garde-du-corps, capitaine dans le régiment de la Marche, infanterie, fit huit campagnes, assista à plusieurs sièges sous les ordres du maréchal de Saxe, épousa Marie-Madeleine de Lacqueray le 19 octobre 1751. Il en eut :

1.° Louis, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a émigré en 1791, et fait toutes les campagnes dans l'armée de Mgr. le prince de Condé, en qualité de lieutenant, dans le corps noble des chevaliers de la couronne ;

2.° Charles, grand-vicaire à Angers, et archidiacre d'Outre-Maine ;

3.° Ferdinand, dont l'article suit ;

4.° Alphonse, aussi capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, en juillet 1798, la comtesse de Wisser, dame d'honneur de l'électrice de Bavière.

XIV. Ferdinand DE CRENY, écuyer, capitaine au régiment de la marine, infanterie, qui épousa, en juin 1804, demoiselle de Croutel, dont il eut :

1.° Louis-Léon, né le 29 novembre 1808 ;

2.° Alphonse, né le 30 avril 1809.

*Nota.* M. le marquis de Creny, chevalier d'honneur au parlement de Douay, était de cette famille.

*Armes* : « d'azur à la bande d'argent, la bordure engrelée de gueules. »

BOIS DU BAIS (DU), l'une des plus anciennes familles nobles du Cotentin en Normandie, qui fait remonter son origine à Geoffroi du Bois, qui était un des plus grands seigneurs de la cour de Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, qu'il suivit en Angleterre, où il existe encore une branche de cette famille. Elle perpétue ses prédécesseurs jusqu'en 1066, suivant les anciennes généalogies et titres qu'ils en ont déposés à la chambre royale, aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, et sur lesquels les différents généalogistes ont tiré leurs connaissances, et depuis sur les preuves qu'ils en ont faites devant différents commissaires députés par le roi contre les usurpateurs de la noblesse, aux seizième et dix-septième siècles. Elle a contracté des alliances avec les familles les plus distinguées et les plus anciennes des différentes provinces de la France, et particulièrement de la Normandie et du Périgord, et parmi lesquelles nous citerons celles de Caumont de la Force, de la Coste-de-la-Calprenède, de Noailles, de Buffière, de Vassy-le-Brecey, de Bouillé, de Crécy, de Jaucourt, etc.

I. Geoffroy DU BOIS, chevalier, vivant sous le règne de Guillaume-le-Conquérant, fut un de ceux qui passèrent avec ce prince à la conquête du royaume d'Angleterre, l'an 1066. Il épousa Sidoine de Tesson, dont il eut :

II. Jean DU BOIS, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, fut un de ceux qui furent avec Robert, surnommé *Courte-Heuse*; duc de Normandie, à la conquête de Jérusalem, où il fit des prodiges de valeur l'an 1095. On ne sait quel fut le nom de son épouse, dont il eut :

III. Jean DU BOIS, II<sup>e</sup> du nom, chevalier l'an 1121, qui prit pour femme Mahaust de la Champagne, qui lui donna pour fils :

IV. Jean DU BOIS, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, vivant l'an 1163. Il fut marié trois fois : la première avec Nicole de Montenay; la seconde avec Jeanne de Creully, et la troisième avec Jeanne Desquay.

*Du premier lit sortirent :*

- 1.<sup>o</sup> Philippe, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Renaud, chevalier, nommé entre les bannerets sous Philippe-Auguste, l'an 1213 ou 1215, qui eut une fille dont sera parlé ci-après;
- 3.<sup>o</sup> Et Godefroy, chevalier, aussi nommé avec ses frères parmi les bannerets.

V. Philippe du Bois, chevalier, nommé entre les bannerets sous le règne de Philippe-Auguste, l'an 1213 ou 1215, épousa Perennelle de Vierville, dont il eut :

VI. Jean du Bois, IV<sup>e</sup> du nom, chevalier qui fut à l'assemblée pour l'ost de Foix, l'an 1251. Il épousa Jeanne de Beuzeville, et en eut :

VII. Pierre du Bois, chevalier en 1259, nommé dans une charte de l'an 1261. Son épouse fut Philippote du Bois sa parente, fille de Renaud du Bois son grand-oncle, chevalier, dont nous venons de parler : il en eut :

VIII. Robert du Bois, chevalier en 1297, lequel épousa Marie d'Urville, et en eut entre autres enfants :

IX. Jean du Bois, V<sup>e</sup> du nom, chevalier, qui, après la mort de son père en 1313, appointa avec Guillaume de Thieuville de quelques différends. Il fut accusé d'avoir ensorcellé Philippe de Valois, dont il avait la confiance à un haut degré, et fut cité devant le parlement, qui jugea qu'il y avait gage de bataille et nécessité de se tuer entre lui et le chevalier de Vervins, son accusateur. Il est qualifié de *monseigneur Jean du Bois*, chevalier banneret. Il épousa Françoise de Tesson, fille de Guillaume de Tesson, seigneur de l'Espinay, et de Marie de Hotot. De ce mariage sortirent :

1.<sup>o</sup> Jean, qui suit.

2.<sup>o</sup> Guillaume, qui fut en la compagnie du sire de Fauguernon, l'an 1340, et à la revue du comte d'Alençon l'an 1372;

3.<sup>o</sup> Et Raoul du Bois, chevalier.

X. Jean du Bois, VI<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de l'Espinay-le-Tesson, comparut à l'échiquier tenu à Rouen l'an 1341, et depuis est nommé dans une charte de l'an 1360, et dans l'armorial dressé sous le roi Charles V, l'an 1369. Il épousa Jeanne de Montenay, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Jean, qui suit;

2.<sup>o</sup> Et Nicole, chevalier, qui fut donné pour conseiller avec plusieurs autres, par le roi Charles V, à la reine sa femme, après son décès, l'an 1374.

XI. Jean du Bois, VII<sup>e</sup> du nom, chevalier dit de *Gascoin*, seigneur de l'Espinay-le-Tesson, est employé dans un compte de Guillaume Danfernet, trésorier des guerres, de l'an 1381, sous la date du 8 juillet, et dans celui de Jean le Flamand, aussi trésorier des guerres de l'an 1393.

Ils'allia avec Catherine de la Luzerne, dame de Pirou, fille de Guillaume de la Luzerne, seigneur de Pirou, et de Jeanne de la Haye son épouse, à cause de laquelle il rendit aveu à Nicole de Paynel, baron de Hambie, l'an 1398. Il en eut :

- 1.° Thomas, qui suit ;
- 2.° Raoul, chevalier, auteur d'une branche ;
- 3.° Jean, VIII<sup>e</sup> du nom, seigneur de Marcellet, qui épousa, l'an 1421, Jeanne de Hotot, et qui fut ensuite en l'échiquier tenu l'an 1448 ;
- 4.° Et Robine du Bois, femme de Robert de la Haye, seigneur de Bouillon en 1426.

XII. Thomas du Bois seigneur de Pirou et de l'Espinay, est un des aïeux en directe ligne de MM. du Bois du Bais aujourd'hui existants. Il fut chambellan du roi en 1448, fit quelques acquisitions en 1455, puis plaida à l'échiquier contre Thomas, seigneur de Beaumont en 1454. Il eut trois femmes : la première fut Gervaise de Beaumont ; la seconde, qu'il épousa en 1449, fut Marie de Vierville, fille de Philippe de Vierville, seigneur et baron de Creully, et de Marie de Montauban sa femme ; et la troisième fut Marie de la Chapelle.

Du premier lit vinrent :

- 1.° Jean, qui suit ;
- 2.° Et Geoffroy, seigneur de l'Espinay, qui fit la branche des seigneurs de l'Espinay-le-Tesson, que nous rapporterons plus bas.

Du second lit il eut :

- 3.° Thomas, seigneur de Victot.

Et du troisième :

- 4.° Thibaut, qui fit la branche des seigneurs de Victot, que nous rapporterons plus bas.

XIII. Jean du Bois, IX<sup>e</sup> du nom, seigneur de Pirou, chambellan du roi Louis XI, plaidait en l'échiquier contre Jean de Villiers, baron du Hommet, l'an 1474. Il épousa Jeanne de Colombière, dame de la Haye-du-Puy, dont sortirent :

- 1.° Jean, qui suit ;
- 2.° Et Raoul, seigneur de Parfouru, mort sans postérité.

XIV. Jean DU BOIS, X<sup>e</sup> du nom, seigneur de Pirou, se maria avec Jeanne de Carbonnel, dame de Cerences, Heugueville et Dangy, fille héritière de Jean de Carbonnel, seigneur de Heugueville, et de Jeanne de Murdrac son épouse, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Marie, dame de Beuzeville, femme de Jacques, seigneur de la Luzerne, et de Jeanne de Ver, son épouse, en 1510.

XV. Jacques DU BOIS, seigneur de Pirou, Cerences, Heugueville et Dangy, épousa Jeanne de Camberton, dame de Montpinchon, dont sortirent :

- 1.<sup>o</sup> Gilles, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jeanne, femme d'Adam Jouan, seigneur d'Osmonville.

XVI. Gilles DU BOIS, seigneur de Pirou, Cerences, Heugueville, Dangy et Montpinchon, épousa Catherine de Gourfaleur, dont il eut pour fille unique :

Louise DU BOIS, dame de Pirou, femme de Charles du Bois, seigneur de l'Espinay-le-Tesson, son cousin au quatrième degré, rapporté ci-après.

*Branche des seigneurs de l'Espinay-le-Tesson.*

XIII. Geoffroy DU BOIS, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de l'Espinay-le-Tesson, second fils de Thomas du Bois, chambellan de François I<sup>er</sup>, seigneur de Pirou, et de Gervaise de Beaumont sa première femme, épousa Jeanne de Freville, dont il eut pour fils :

XIV. Richard DU BOIS, seigneur de l'Espinay-le-Tesson, baron de Montbray, lequel donna aveu de ses biens en 1497, et épousa Françoise Maunoury, dame de Marigny, fille de Guillaume Maunoury, seigneur de Marigny, et de Madeleine Stuart, de laquelle il eut :

XV. Pierre DU BOIS, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Marigny, en 1533. Il épousa Anne de Rupprière, dame de Segrie, de laquelle alliance sortit :

XVI. Richard DU BOIS, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de l'Espinay, en 1583, qui se maria avec Jeanne de Carbonnel, et laissa pour fils :

XVII. Charles DU BOIS, seigneur de l'Espinay, puis de Pirou, par l'alliance qu'il fit avec Louise du Bois, sa

cousine au quatrième degré, fille et héritière, comme nous avons dit ci-devant, de Gilles du Bois, seigneur de Pirou, et de Catherine de Gourfaleur son épouse, dont sortirent deux filles :

- 1.° Claude du Bois, dame de l'Espinay-le-Tesson et de Pirou, femme de Gabriel de Vassy, marquis de Bresse, mort en 1648 ;
- 2.° Marie du Bois, femme de Philippe de Bouillé, comte de Créancé.

*Branche des seigneurs de Victot.*

I. Thibaut du Bois, chevalier, seigneur de Victot, par le décès de Thomas du Bois, son frère, sans postérité, quatrième fils de Thomas du Bois, seigneur de Pirou et l'Espinay-le-Tesson, chambellan du royaume. Il épousa Amelotte de Beauval, dont il eut :

- 1.° Thomas, qui suit :
- 2.° Etienne, qui fait la branche des seigneurs des Groiselliers, dont nous parlerons ci-après
- 3.° Jean, XI<sup>e</sup> du nom, de la postérité duquel nous n'avons aucune connaissance.

II Thomas du Bois, chevalier, seigneur de Victot, partagea avec Etienne du Bois, seigneur des Groiselliers, et Jean du Bois, par acte du 17 décembre 1481. Il contracta, en 1471, avec Geoffroy du Bois, seigneur de l'Espinay-le-Tesson, comme descendant en ligne masculine de Thomas du Bois, chambellan du royaume, seigneur de Pirou et de l'Espinay-le-Tesson. Le nom de son épouse est inconnu ; il en eut :

- 1.° François, qui fut seigneur de Victot, mort sans postérité ;
- 2.° Adrien, aussi mort sans enfants ;
- 3.° Ursin, devenu seigneur de Victot, de la postérité duquel nous n'avons point de connaissance.

*Branche des seigneurs des Groiselliers.*

I. Etienne du Bois, second fils de Thibaut du Bois, seigneur de Victot, fut envoyé l'an 1492, à la cour de Rome par le roi Charles VIII. Il s'attira l'estime du pape Alérien, surnommé *Innocent VIII*. Ce dernier, pour marque de sa bienveillance particulière, le combla de présents à son départ de cette cour, et entre autres, d'une châsse d'or dans

laquelle était renfermé un os de l'épaule d'un des dix mille martyrs. Elle fut déposée avec grande pompe, par l'évêque de Lizieux, en l'église Notre-Dame des Groiselliers, du pays d'Auge en Normandie, arrondissement de Pont-l'Évêque, l'an 1495. Il donna beaucoup de biens à différentes églises et monastères. On ne sait quel fut le nom de son épouse, dont il eut :

II. Thibaut du Bois, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur des Groiselliers. Il fut longtemps au service du roi sous le commandement du comte de Montmorency, pendant lequel temps Robert de Courseule, seigneur de Han et de Brocottes, se chargea de l'administration de ses biens par acte exercé en 1519. Il donna plusieurs portions de terre à Ursin du Bois, son cousin germain; mais ce dernier lui en fit remise après qu'il eut succédé en la seigneurie de Victot, par le décès de François et d'Adrien ses frères, sans postérité. Il épousa Marie de Courseule, fille de Robert de Courseule, seigneur du Han et de Brocottes, l'an 1525, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Nicolas, mort sans postérité;
- 2.<sup>o</sup> Jean, qui suit;
- 3.<sup>o</sup> Guillaume, de la postérité duquel nous n'avons point de connaissance;
- 4.<sup>o</sup> Jean du Bois, mort sans postérité.

III. Jean du Bois, XI<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur des Groiselliers, partagea avec ses frères la succession de Thibaut du Bois. Il épousa Marguerite du Houley, fille de Jacques du Houley, seigneur du Mesnil Reignard en 1551, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> François, mort sans postérité;
- 2.<sup>o</sup> Philippe, qui suit :

IV. Philippe du Bois, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur des Voins, vivait en 1574. Il servit sous les ordres de Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, en qualité de capitaine d'une des compagnies entretenues en Piémont l'an 1581. Il épousa Austreberde Avenel, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Adrien, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Jacques du Bois, chevalier, qui a fait une branche;
- 3.<sup>o</sup> Et Philippe, qui fut prêtre, curé du Mesnil-Guillaume.

V. Adrien du Bois , chevalier , sieur des Voins , servit , en 1610 , sous les ordres de monseigneur le duc d'Épernon , pair de France , en qualité de capitaine. Il épousa Marie Cœuret , fille de noble homme Robert Cœuret , dont il eut :

VI. Pierre du Bois , III<sup>e</sup> du nom , qui fit preuve de noblesse de chevalerie pardevant MM. les juges et procureur du roi en l'élection de Pont-l'Évêque , bailliage d'Auge , l'an 1634 , lesquels attestent par leur sentence qu'il est issu de noble et ancienne race de chevalerie des seigneurs de Pirou , l'Espinau-le-Tesson , de Victot et des Groiselliers. Il fit encore preuve de noblesse de chevalerie devant MM. les commissaires généraux députés par le roi en la cour des aides de Normandie , pour l'exécution de la déclaration de sa majesté du 15 mai 1655. Il épousa Françoise le Prévost , fille de noble homme Henri le Prévost , seigneur et patron de Fourches , famille qui descend d'un fils naturel de Guillaume-le-Conquérant , qui , l'ayant nommé prévôt de son armée , lui en conserva le nom pour lui et sa postérité. De cette alliance il eut :

- 1.<sup>o</sup> Richard du Bois , qui fut carme ;
- 2.<sup>o</sup> Jacques , décédé sans postérité , au service du roi , sous les ordres du comte de Créancé , en la compagnie duquel il servit en qualité de lieutenant ;
- 3.<sup>o</sup> Et Jean , qui suit.

VII. Jean du Bois , II<sup>e</sup> du nom , chevalier , sieur de Corval , épousa , en 1673 , Catherine le Testier , dont il eut :

VIII. Jacques du Bois , chevalier , sieur de Berville , qui servit vers 1702 , sous les ordres du marquis de Beuvron , lieutenant-général des armées du roi. Il épousa Marguerite de Malfiliatre , dame du Bais , dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Jacques-Tannegui , qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Henri , qui a fait une branche ;
- 3.<sup>o</sup> Et Thibaut , mort sans postérité.

IX. Jacques-Tannegui du Bois , II<sup>e</sup> du nom , chevalier , seigneur du Bais , servit sous les ordres du marquis de Brissac , capitaine des cadets. Il épousa , l'an 1738 , Catherine-Armande-Victoire d'Eauga , fille de messire Bernard d'Eauga , seigneur de Saint-Martin , et de noble dame Catherine de Coustin-Caumont de Bourzolles , de laquelle alliance sont sortis (avec le surnom de *du Bais* , tiré de la



seigneurie de ce nom, possédée par leur grand-père et père afin de distinguer cette branche de deux autres existantes, l'une sous le nom de du Bois-de-Launay, et l'autre sous celui de du Bois-des-Anges.)

1.° Anonyme du Bois-du-Bais, chevalier, qui fut officier d'infanterie, et fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; encore existant;

2.° Louis-Thibaut du Bois du Bais, qui suit;

3.° Jacques-François-César du Bois du Bais, sieur d'Auberville, ancien officier d'infanterie, et qui depuis se fit recevoir avocat au parlement de Paris, pour entrer dans la magistrature; puis obtint la place de juge au tribunal de première instance de Riberac en Périgord, où il se fixa, après avoir recueilli en ce pays, pour lui et ses frères, une portion de la succession de feu M le marquis de l'Ostange, leur oncle, à la mode de Bretagne. Il y réside encore, et a épousé mademoiselle d'Eauga, sa cousine germaine, dont il a eu plusieurs enfants;

4.° Et Pierre du Bois du Bais, dit *le Chevalier*, officier d'infanterie, qui depuis entra dans un régiment de hussards, fit plusieurs campagnes en qualité de lieutenant-colonel, et est en ce moment commandant de la place d'Abbeville en Picardie.

X. Louis-Thibaut DU BOIS DU BAIS, IV<sup>e</sup> du nom, chevalier, a servi dans la maison militaire de S. M. Louis XVI; il y avait rang de capitaine de cavalerie, et était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis à l'époque de la révolution. Il a été membre de toutes les législatures depuis la tenue des états-généraux en 1789. Il fut nommé sénateur à l'époque de la création de ce corps, titulaire de la sénatorerie de Nîmes, en 1804, commandant de la légion d'honneur à l'époque de son institution, et a obtenu de nouvelles lettres de noblesse, avec le titre de comte. Son épouse est dame Louise-Françoise le Prévost, de la même famille que Françoise le Prévost, épouse de Pierre du Bois, son trisaïeul, qui, comme on l'a dit plus haut, tire son origine d'un fils naturel de Guillaume-le-Conquérant. De ce mariage il a eu :

1.° Louis-Auguste-René du Bois du Bais, capitaine de cavalerie, chevalier de la légion d'honneur, ayant en cette qualité fait plusieurs campagnes, et notamment celle de Moscow, comme aide-

de-camp de M. le comte Watier de Saint-Alphonse, lieutenant-général de cavalerie ;

2.<sup>o</sup> Aimé-Auguste du Bois-du-Bais, âgé de dix-huit ans, est en ce moment élève de l'école royale et militaire de Saint-Germain.

*Armes* : « D'or, à l'aigle éployé de sable, onglé, bec-qué de gueules. »

---

BERNARD DE LA CARBONNIÈRE (DE) famille ancienne et noble d'extraction, originaire du Quercy, et fixée dans le pays Chartrain depuis environ cent cinquante ans. Les alliances qu'elle a faites dans sa province font connaître qu'elle y tenait un rang distingué, et la manière dont elle a toujours été maintenue dans ses privilèges, ne laisse aucun doute sur l'authenticité et l'ancienneté de sa noblesse.

Le premier connu de cette maison est Raimond de Bernard, qualifié chevalier dans un acte de 1292, entre lui et Guérin Grinouard, damoiseau d'Aynac en Quercy. Cet acte fut produit le 23 mars 1667, par noble François de Bernard de la Carbonnière, à l'intendant de Riom, qui en fit mention dans son ordonnance tendante à le maintenir dans toutes les prérogatives de la noblesse.

Gabriel de Bernard, damoiseau, par acte du 12 avril 1456, dota noble Varenne, sa fille, pour être reçue religieuse au couvent du Désert ou de l'Hermitage. Dans cet acte ils sont qualifiés, *Nobilis Varanna Bernarda filia nobilis Gabrielis Bernadi, domicilii et parochiæ de Aynacæ.*

I. Astorg DE BERNARD, fils ou petit-fils du président, transigea, conjointement avec son fils, le 7 septembre 1511, avec nobles Antoine et Pierre Berbuzon. Il laissa de sa femme, dont le nom n'est pas connu :

II. Jean DE BERNARD, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur de la Borie et de la Bernaudie, vivant en 1536; qui fit son testament le 23 août de ladite année, par lequel il institua sa légataire universelle Hélène de Celves, et fit des legs à tous ses enfants, qui furent :

1.<sup>o</sup> Louis de Bernard ;

- 2.° Hugues ;
- 3.° Jean ;
- 4.° Autre Jean de Bernard ;
- 5.° Guillaume, dont l'article suit ;
- 6.° Hélène de Bernard, mariée à noble de Cours ;
- 7.° Marguerite de Bernard ;
- 8.° Antoinette de Bernard ;
- 9.° Autre Marguerite de Bernard, qui épousa Gerault Vermoy ;
- 10.° Jeanne de Bernard ;
- 11.° Catherine ;
- 12.° Autre Hélène de Bernard.

III. Guillaume DE BERNARD, écuyer, seigneur de la Borie, épousa, le 6 février 1577, Rose de Galamba. Il obtint des lettres de rescision le 3 juin 1591. Il eut pour fils Durand, qui suit :

IV. Durand DE BERNARD, écuyer, seigneur de la Borie, paroisse d'Aynac, épousa, le 3 mars 1615, Antoinette de Senneterre. Il acquit une métairie de Jean Arcimotier, par acte du 13 janvier 1627. Il testa en 1622, et laissa :

- 1.° Hugues, dont l'article suit ;
- 2.° François, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ;
- 3.° Jean, écuyer, seigneur du Bousquet, mort sans postérité.

V. Hugues DE BERNARD, écuyer, seigneur de la Borie, épousa, le 24 janvier 1644, Marguerite de Veirières, fille de Jean de Veirières, écuyer, seigneur dudit lieu, et d'Adriane de Loin. Par acte du 6 août 1658, il régla, avec François et Jean de Bernard ses frères, les successions de leurs père et mère. Il eut acte de la présentation de ses titres de noblesse le 4 mars 1667, au bas d'un inventaire qu'il produisit au seigneur Rabastens, président, juge-mage en la sénéchaussée de Quercy, siège de Montauban, sur lequel il prouvait, avec François de Bernard, seigneur de la Carbonnière, et Jean de Bernard, seigneur du Bousquet, ses frères, qu'ils descendaient en ligne directe de Gabriel de Bernard, qui vivait en 1450 et prenait les qualités de noble et de damoiseau. Il eut pour fils :

VI. Jean DE BERNARD, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de la Borie et d'Ettrieu, qui épousa, le 25 août 1678, Marie

de Ségny, fille d'Etienne de Ségny, seigneur de Périgal, la Tour, Beaulieu et autres places. On ignore s'il laissa postérité.

### *Seconde branche*

I. François DE BERNARD, écuyer, seigneur de la Carbonnière, second fils de Durand de Bernard et d'Antoinette de Senneterre, obtint, le 26 juin 1661, une sentence en l'élection d'Aurillac, qui le déclara noble de race et d'extraction, et le maintint, avec sa femme et ses enfants, dans tous les privilèges de la noblesse. Le 23 mars 1667, il obtint une ordonnance de l'intendant de Riom, portant qu'il serait employé dans le catalogue des gentilshommes de la province. Il fut capitaine d'une compagnie d'ordonnance. Il avait épousé, le 30 août 1659, Catherine de Caldemaison, fille de Jean de Caldemaison et de Marguerite du Tril. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> François de Bernard, écuyer, seigneur de la Carbonnière, lieutenant-colonel du régiment de Beaugy, chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Saint-Louis, de Saint-Lazare et du Montcarmel, lieutenant-colonel de la ville de Metz, puis commandant du bataillon de milice de la ville de Chartres. Il épousa, en octobre 1714, Anne-Françoise de Brisacier, fille de Guillaume de Brisacier, chevalier, conseiller du roi en ses conseils d'état privés, secrétaire des commandements de la reine, et de Madeleine de Garsantan. Il mourut sans postérité.

II. Jean DE BERNARD, écuyer, seigneur de Carbonnière, capitaine au régiment de Bourbon, infanterie, épousa, en juin 1694, Marie-Joseph de Riverains, fille de François de Riverains, écuyer, seigneur de la Hallière, officier dans les cheveu-légers du roi, et de Marie Chabline de Saint-Lu-perce. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> François de Bernard, écuyer, seigneur de la Borie et de la Motte, lieutenant d'infanterie à Chartres, qui épousa Marie-Geneviève de Pigenot, dont il eut Marie-Geneviève de Bernard, née le 3 octobre 1729, mariée en 1776 à messire Charles Marc-Antoine de Quinquarnon, capitaine de cava-

lerie, garde-du-corps du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

2.<sup>o</sup> Jean-Guillaume, qui suit.

III. Jean-Guillaume DE BERNARD, écuyer, seigneur de la Hallière, d'abord volontaire dans le régiment de la Reine, dragons; fut ensuite lieutenant au régiment de Franclieu, infanterie, et capitaine au bataillon de milice de Chartres. Il laissa de son premier mariage, contracté le 9 février 1728, avec Elisabeth-Louise de Gastel, fille de Jean-Baptiste de Gastel, écuyer, seigneur de l'Étang, et de Marguerite de Mainfermes :

1.<sup>o</sup> Jacques-François de Bernard, écuyer, seigneur de la Carbonnière, lieutenant de milice volontaire à Chartres, mort le 7 juin 1765, qui avait épousé, le 15 mars 1761, Marie-Jeanne Boutrou, de laquelle il eut :

a Jean-Jacques de Bernard, écuyer, seigneur de la Carbonnière, né à Chartres le 8 novembre 1761, lieutenant d'infanterie et de cavalerie, marié deux fois, sans postérité;

b. Louise-Geneviève de Bernard de la Carbonnière, née le 8 octobre 1763, mariée à Antoine Gatelet, licencié en droit, avocat, secrétaire en chef de la mairie, membre du collège électoral du département d'Eure-et-Loir, à Chartres;

2.<sup>o</sup> Pierre-Michel-François, qui suit.

IV. Pierre-Michel-François DE BERNARD DE LA CARBONNIÈRE, écuyer, seigneur de la Hallière, volontaire au régiment d'Artois, infanterie, s'embarqua en 1755, avec le second bataillon dudit corps, pour passer à Louisbourg en Canada. Il repassa en France et quitta ce régiment, où il avait servi trois ans avec distinction, et fut lieutenant, puis capitaine au régiment provincial de Montargis. Il mourut au mois de décembre 1776, laissant, du mariage qu'il avait contracté le 23 avril 1758, avec Françoise-Constance Fresneau :

1.<sup>o</sup> Pierre-Michel-François de Bernard de la Carbonnière, écuyer, né à Chartres le 8 décembre 1760, reçu au collège royal de la Flèche en septembre 1771, puis à l'école royale militaire en septembre 1774. Il est entré au régiment d'Angou-

mois, infanterie, en qualité de cadet gentilhomme le 6 juin 1776. Il fut fait successivement sous-lieutenant en avril 1779, lieutenant en mai 1785, lieutenant en premier le 20 février 1790, adjudant major le 1<sup>er</sup> janvier 1791; il a émigré la même année, et a été fait lieutenant-commandant la compagnie des gentilshommes normands au régiment de Loyal-Emigrants. Il a été tué à Niewport le 2 juillet 1794;

2.<sup>o</sup> Casimir, dont l'article viendra;

3.<sup>o</sup> Louise-Constance - Adélaïde - Victoire de Bernard de la Carbonnière, reçue à la maison royale de Saint-Cyr en 1770;

4.<sup>o</sup> Jeanne-Julie de Bernard de la Carbonnière née le 13 décembre 1763;

5.<sup>o</sup> Marie - Louise - Françoise de Bernard, née le 29 août 1765;

6.<sup>o</sup> Louise - Thérèse - Geneviève de Bernard, dé-cédée;

7.<sup>o</sup> Anne-Pélagie de Bernard, née le 29 octobre 1768, reçue à la maison royale de Saint-Cyr en 1777;

8.<sup>o</sup> Félicité de Bernard de la Carbonnière, née le 5 mai 1770, mariée à Guillaume-François-Pierre le Marié, chevalier, seigneur de la Crossonnière, chef d'escadron au régiment du roi;

9.<sup>o</sup> Marie - Geneviève - Ursule, née le 20 octobre 1775.

V. Casimir DE BERNARD DE LA CARBONNIÈRE, chevalier, sous-lieutenant au régiment d'Angoumois, infanterie, émigra en 1791, et a été volontaire et sergent au régiment des gentilshommes de Loyal-Emigrants, chef de division dans les armées royales et catholiques de Bretagne, a été mis en arrestation à Bordeaux et à Rochefort, et déporté à Cayenne comme émigré. Il demeure actuellement au château des Rouauxdières, près Montdoubleau. Il a épousé Marie-Charlotte de Vanssay de la Barre, fille de Charles, marquis de Vanssay, seigneur de la Barre et autres lieux, mousquetaire du roi et capitaine de cavalerie. Il a de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Ambroise - Marie - Anatole de Bernard de la Carbonnière, chevalier, né au château de la Barre le 13 juillet 1809;

2.<sup>o</sup> Marie-Constance-Aline de Bernard, née au château de la Barre le 19 novembre 1807 ;

3.<sup>o</sup> Marie - Constance - Auguste de Bernard, née au château des Rouauxdières le 24 janvier 1813.

*Armes* : « D'azur à trois chevrons d'argent, le heaume » de même, au tiers de face. »

FAUR D'ENCUNS (DU), famille noble du Languedoc, et d'une très-ancienne origine, dont le nom était Fabri, Faure et du Faur, et qui a rendu le capitoulat de Toulouse presque héréditaire dans sa famille. Cette charge alors ne se donnait qu'à des nobles d'extraction, et l'on va voir que la maison du Faur était de ce nombre, puisqu'elle compte une succession de capitouls dès le 13<sup>e</sup> siècle.

I. Ramond FABRI, 1<sup>er</sup> du nom, damoiseau, capitoul à Toulouse en 1302 et 1310.

II. Ramond FABRI II de Castanet, capitoul à Toulouse en 1522.

III. Ramond III, docteur et capitoul en 1337.

IV. Pierre FABRI, capitoul en 1344.

V. Ramond FABRI IV, capitoul en 1347.

VI. Jacques FAURE, seigneur de Ribonnet et de Castanet, capitoul à Toulouse en 1487, épousa Bertrande de Chateaufneuf, issue de la maison de la Cullerie, fille d'Arnaud de Chateaufneuf, seigneur dudit lieu. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Guillaume du Faur, seigneur de Ribonnet, qui épousa, en 1542, Jeanne de Gameuille :

2.<sup>o</sup> Pierre, dont l'article vient :

3.<sup>o</sup> René, seigneur du Bosquet, capitoul à Toulouse en 1539 et 1546 ;

4.<sup>o</sup> Antoine.

VII. Pierre FAUR, 1<sup>er</sup> du nom, seigneur d'Encuns et de Nailhous, capitoul à Toulouse en 1542, épousa, le 8 avril 1524, Sclarmonde de Vignes, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Reignier, dont l'article suit ;

2.<sup>o</sup> Philippe ;

3.<sup>o</sup> Catherine.

VIII. Reignier FAURE OU DU FAUR, seigneur d'Encuns et de Nailhous, capitoul à Toulouse en 1566, épousa Anne de Padiés, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Pierre, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Françoise ;
- 3.<sup>o</sup> Madeleine ;
- 4.<sup>o</sup> Séguine.

IX. Pierre DU FAUR, III<sup>e</sup> du nom, seigneur d'Encuns et de Belflou, épousa 1.<sup>o</sup> Archange de Chateaufort ; 2.<sup>o</sup> Anne de Fontaines. Il eut de son premier mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Paul, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Françoise.

Et du second lit sont sortis quatre enfants qui ont formé une seconde branche.

X. Jean-Paul DU FAUR, seigneur d'Encuns, épousa Gabrielle de Roquorlan-Sabatier, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Gabriel ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-Gabriel, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Jean-Joseph.

XI. Jean-Gabriel DU FAUR, seigneur d'Encuns et de Mongay, épousa Marie de Prieur. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Paul.
- 2.<sup>o</sup> Jean-François, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Madeleine ;
- 4.<sup>o</sup> Jeanne.

XII. Jean-François DU FAUR, seigneur d'Encuns et de Bouriac, épousa Paule de Ganiac, dont il eut :

XIII. Jean-Germain DU FAUR, seigneur d'Encuns et de Nailhous, de Montesquieu et de Soucale, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ci-devant capitaine, aide-major, chargé du détail des finances du régiment de la marine, épousa 1.<sup>o</sup> Hélène-Thérèse Duvergier ; 2.<sup>o</sup> Marie-Anne-Marthe-Séraphine Dabanc. Il eut de ce dernier mariage :

- 1.<sup>o</sup> Paul-Bernard-Madeleine-Germain, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Germain-Augustin, officier d'infanterie, vivant ;
- 3.<sup>o</sup> Marie-Michelle-Julie ;
- 4.<sup>o</sup> Bernarde-Marie-Louise-Justine ;
- 5.<sup>o</sup> Germaine-Adélaïde ;
- 6.<sup>o</sup> Marie-Sophie.

XIV. Paul-Bernard-Madeleine-Germain DU FAUR D'EN-



CUNS, ancien officier d'infanterie, fidèle au service de son roi, il se rendit au château des Tuileries, le 20 juin 1792, et eut l'honneur de rester toute la journée auprès de cet auguste monarque. Il se mit ensuite à la tête de l'insurrection royale du Midi en 1799, et reçut plusieurs blessures dans cette occasion. Il a épousé, 1.<sup>o</sup> le 3 juin 1790, Marie-Victoire-Mélanie le Comte, fille de haut, et puissant seigneur Guillaume le Comte, chevalier de Malte, Captal de Latresne, et de haute et puissante dame Thérèse de Charlary; 2.<sup>o</sup> en 1795, Marie-Sophie Lapeyrie, aujourd'hui vivante, de laquelle il a :

- 1.<sup>o</sup> Germain-Hector du Faur;
- 2.<sup>o</sup> Simon-Warwick du Faur;
- 3.<sup>o</sup> Gustave du Faur;
- 4.<sup>o</sup> Zulime du Faur;
- 5.<sup>o</sup> Cléméile du Faur.

*Armes* : « d'azur à deux bandes d'or, et à six bezans » d'argent, trois en chef et trois en pointe. »

COURBON, (ou CORBON) DE LA ROCHE-COURBON-BLÉNAC, ancienne et illustre famille dont l'origine se perd dans l'antiquité, comme celle de la majeure partie des meilleures familles du royaume. Elle est originaire de Touraine, et habite la province de Saintonge depuis une époque très-honorable pour elle et très-reculée, comme on va le voir.

Le seigneur de la Roche-Courbon ou Corbon, chevalier du pays de Touraine, porta bannière sous le règne de Philippe II, depuis le 18 septembre 1180 jusqu'au 14 juillet 1223 (*Historiæ Normanorum scriptores*, recueillis par André Duchesne, in-fol., p. 1033.)

Il y a des lettres de Charles V, roi de France, données à Paris le 20 février, l'an 1375, par lesquelles Sa Majesté accorde à Arnaud de Courbon le pouvoir de porter, lui et ses hoirs et descendants à perpétuité, la royale étoile, en tous lieux, batailles, places, fêtes, et compagnies que bon leur semblera. Ces lettres portent que c'est après s'être bien informé de leur bonne et noble génération, et en considération de ce qu'à leurs propres coûts et dépens ils avaient assiégé et mis les Anglais hors du château de Mortagne (sur Gironde en Saintonge), et rendu ce pays à l'obéissance du roi.

Cette maison, dans les temps les plus difficiles, n'a jamais cessé un instant d'être dévouée et fidèle à ses maîtres légitimes. Les seigneuries de Bassac, Vibrac et Saint-Germain, situées en Saintonge, sur la rivière de Charente, appartenaient, comme on va le voir, aux seigneurs de Courbon, de la Roche-Courbon, dès l'an 1250. Ils sont fondateurs de l'abbaye de bénédictins de Bassac dont il est question dans cet historique.

Hugue de Courbon, sire de la Roche-Courbon, fut l'un des clercs du secret sous Philippe-le-Bel (place qui donna naissance à celle de ministre d'Etat de nos jours, et dont elle est en effet l'origine).

Il eut pour frère Ardouin de Courbon, qui eut quatre fils de Peronelle Duplesis-Savonnière, dont le dernier fut Hugue de Courbon, en 1228. Il ne se maria point ; mais il attira Jean, sire de Courbon, son neveu, dans la province de Saintonge, par un événement qui mérite d'être connu et rapporté.

Hugue de Courbon, sire de la Roche-Courbon ou Corbon en Touraine (dont cette famille tire son origine), évêque et duc de Langres, qui mourut aux croisades, en la ville de Damiette, en 1250, était très-proche parent des comtes de la Marche et de Lusignan, par la dame Horix, sa mère, fille du chambellan héréditaire de Poitou. Cette illustre maison de Lusignan avait un peu déchu de son ancienne splendeur, et elle dut, dans l'espace de vingt années, à la maison de Courbon, un renouvellement de grandeur d'autant plus flatteur, qu'il était plus mérité et plus rapproché du lieu de son origine.

Dès l'an 1217, Jeu, sire de Courbon, chevalier de Bonnevel, et l'un des plus braves chevaliers d'Arthus, comte d'Anjou, duc de Bretagne, avait procuré le mariage de Hugue de Lusignan, comte de la Marche, son parent, avec Isabelle de Taillefer, comtesse d'Angoulême et reine douairière d'Angleterre, à laquelle la dame Horix, femme de Jean, sire de Courbon avait l'honneur d'appartenir.

L'évêque et duc de Langres, leur fils, avait toujours continué le même attachement à la princesse Constance, mère d'Arthus, duc de Bretagne, et à la princesse sa fille, mariée au seigneur comte de Dreux, qui fut surnommé Maucler, duc de Bretagne et prince du sang de France, après la mort d'Arthus.

Le comte de Dreux n'eut qu'une fille nommée Yolande, dont Hugue de Courbon ci-dessus nommé fit le mariage, en

1236, avec Hugue de Lusignan, dit *le Brun*, fils de Hugue, comte de la Marche et de Lusignan, et de la reine Isabelle, douairière d'Angleterre.

Personne n'ignore sans doute les peines que les comtes d'Angoulême, de la maison de Lusignan, donnèrent au roi Saint-Louis; elles ne furent terminées qu'en l'an 1245, tant par la mort de la reine Isabelle, que par le départ général de tous les grands du royaume pour la sixième et dernière croisade.

Les comtes de la Marche, d'Angoulême et de Lusignan se croisèrent; ils en échappèrent. Mais Hugue de Courbon, évêque et duc de Langres, qui se croisa comme eux, eut un sort différent; il y mourut entre les bras des seigneurs de la Marche et de Lusignan, auxquels il recommanda la postérité d'Ardoïn, sire de Courbon, son frère.

Ces seigneurs, de retour en France, regardèrent toujours les seigneurs de la Roche-Courbon avec la plus haute estime et beaucoup d'amitié, principalement Hugue, sire de Courbon, dernier des enfants d'Ardoïn, sire de la Roche-Courbon, qui fut élevé à Poitiers avec les enfants du comte Hugue-le-Brun, comte de la Marche. Il fut leur ami jusqu'à la mort. Après la mort de Hugue-le-Brun, comte de la Marche, Hugue, son fils aîné, épousa Béatrix de Bourgogne. Cette princesse prit pour première dame d'honneur la dame de la Roche-Courbon, Heluïs-de-Thiers, fille de Jean sire de Thiers et de dame Douplain, sœur de l'épouse de Jean, sire de Courbon.

Béatrix de Bourgogne n'eut point d'enfants, et le comte Hugue mourut en l'an 1303, laissant pour unique héritier Guy, comte de la Marche, son frère puîné, qui était lui-même d'une très-mauvaise santé. Il en confia le soin et tous les intérêts, ainsi que ceux de la princesse sa veuve, à Hugue, sire de Courbon.

Philippe-le-Bel régnait; il jugeait bien de quelle importance il était pour les intérêts de son royaume, que les comtes de Guy, de la Marche et de Lusignan ne contractassent pas d'alliance avec quelques maisons ennemies de l'Etat. Hugue de Courbon fut chargé d'y veiller. Il réussit au delà des espérances du roi, ayant engagé le comte Guy à donner à jamais, par testament, aux rois de France, les grandes et belles provinces dont il était propriétaire. Ce testament fut suivi de près de la mort de ce seigneur, décédé à Poitiers en l'an 1307.

Le roi Philippe honora aussitôt Hugue de Courbon, sire

de la Roche-Courbon (en Touraine), de la dignité de clerc du secret, pour les provinces acquises à la couronne par ce testament, et notamment pour celles de Saintonge, Poitou et Angoumois.

Hugue, sire de Courbon, honoré de ce nouvel emploi, suivit la comtesse Béatrix, douairière d'Angoulême, à Cognac, dont le château lui fut donné pour domicile. Il s'y fixa lui-même, et appela près de lui Jean, sire de Courbon, son neveu, à qui il avait fait épouser Péronelle de Senlis, comtesse de Dreux. Il avait épousé, étant très-jeune, Guillemette de Vibrac, à qui Vibrac, Bassac et Saint-Germain appartenaient, et qu'il transmit à ses neveux. D'autres veulent qu'il acheta pour eux Vibrac, Bassac et Saint-Germain; mais il résulte de ces deux versions, qu'il fut toujours réellement propriétaire de ces domaines qu'il transmit à ses neveux, sauf Bassac, dont il fit un monastère de Bénédictins.

L'établissement de ces deux princesses à Cognac et à Château-Neuf, près Bassac, en imposa singulièrement aux cris des dames de Pons et de Sancères, héritières naturelles des comtes Guy de la Marche, et de Lusignan. Hugue, sire de Courbon, trouva les moyens de pacifier les prétentions de chacun; il fut par cette raison, et pour d'aussi éminents services, maintenu dans ses grandes charges et emplois pendant les règnes de Louis X, Philippe V et Charles IV. Il fut même assez heureux pour avoir part aux bonnes grâces de Philippe de Valois, qui se rendit maître du royaume.

Hugue, sire de Courbon, clerc du secret, partageait ainsi sa vie entre le monastère de Saint-Etienne qu'il avait fondé à Bassac, d'où il gouvernait la Saintonge et l'Angoumois, veillant constamment à leur sûreté, et celui de Saint-Cyprien de Poitiers, qu'il habitait toutes les fois qu'il fallait donner des soins aux comtes de la Marche et de Lusignan.

Les enfants de Jean, sire de Courbon, son neveu, furent une fille et un fils nommé Louis. Ils furent élevés sous ses yeux; il eut la satisfaction, avant de mourir, de voir fructifier l'attachement qu'il avait inspiré à son petit-neveu pour Philippe, comte d'Evreux, qui avait épousé la princesse Jeanne, comtesse de Champagne, fille de Louis X, roi de France. La dame de Courbon fut l'une des dames de cette princesse, qui devint reine de Navarre; et Louis sire de Courbon, l'un des plus braves chevaliers de son

temps, fut fait maréchal de Navarre, dès que Philippe, comte d'Evreux, en fut devenu roi.

Louis de Courbon, sire de la Roche-Courbon, maréchal de Navarre, fut père d'autre Jean, sire de Courbon, chevalier, qui se signala à la bataille de Poitiers. Il était frère de Jacques, sire de Courbon, qui y fut tué le 19 septembre 1356. Il fut enterré dans l'église de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, suivant une inscription qui se lit dans un vieux tableau placé dans la sacristie de cette église. Un autre Jean Ribriche, sire de Courbon, y fut aussi tué la même journée, et fut inhumé dans l'église des Frères Mineurs de Poitiers (*Voyez les Annales d'Acquitaine*, de Jean Bouchet, édition de 1644, page 203). Louis de Courbon avait épousé Annette de Versailles, dont il eut Arnaud de Courbon, sire de la Roche-Courbon, qui mérita, comme il est dit précédemment (de Sa Majesté le roi Charles V, en 1375), la royale Etoile, ordre héréditaire de cette ancienne maison.

Il fut père de Henri de Courbon, qui commence la généalogie imprimée, qui ne remonte que vers l'an 1400, et que nous avons établie sur pièces originales et titres incontestables, pour éviter des recherches difficiles sur des temps plus reculés, ce qui est plus que suffisant pour faire les preuves de cette famille.

Hugue de Courbon ci-dessus, cleric du secret, termina ses jours à l'abbaye de Bassac, en l'an 1337. Il avait eu la douleur de voir mourir les deux princesses confiées à ses soins; il fut enterré dans le cloître de Saint-Etienne de Bassac, entre les deux tombeaux qu'il avait fait élever à ces augustes princesses. Son blason, ainsi qu'il va être décrit ci-dessous, est gravé sur les voûtes de l'église et des cloîtres, immédiatement au-dessus de sa sépulture; elles y étaient encore en 1790.

Les armoiries de cette maison sont trois boucles ou fermeaux d'or, l'ardillon en patte, sur un fond d'azur; supports, deux anges; cimiers, un aigle tenant en son bec une palme de sinople. (La branche aînée place toujours son écusson sur l'ordre la Royale-Etoile, surmontée de la couronne de France, tel que le roi Charles V l'accorda, ainsi qu'il est mentionné d'autre part.)

I. HENRI DE COURBON épousa, vers l'an 1370, Luce de Vancey, fille de sire Maurice de Vancey, écuyer, et de dame Pauline d'Origny, dont naquirent :

- 1.<sup>o</sup> Aimard de Courbon, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Henri de Courbon, élu abbé de Saint-Etienne de Bassac, de l'ordre de Saint-Benoît, le 17 mars 1451, et prieur de Saint-Pierre de Jarnac, le 21 février 1476. (*Gallia, Christ., Nov. édit., t. 2. col. IV, A.*)
- 3.<sup>o</sup> Jean DE COURBON, prieur de Saint Savinien, l'an 1473.

II. Aimard DE COURBON, écuyer, seigneur de Saint-Léger, épousa, vers l'an 1400, Letisse de Cressiet, qui lui porta en dot la terre de Saint-Léger, dont il rendit l'hommage le 8 février 1439. De ce mariage naquit :

III. Henri DE COURBON, écuyer, seigneur de Saint-Léger, qui épousa, en 1427, Isabeau Gallard de Goullard. La maison de Goullard était alors une des plus anciennes et des mieux alliées du royaume. De ce mariage naquit :

IV. Nicolas DE COURBON, écuyer, seigneur de Saint-Léger. Il fit hommage pour cette terre à l'abbé de Saint-Cyprien le 17 août 1507. Il fut maître-d'hôtel du roi François I<sup>er</sup>, et premier maître-d'hôtel de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême. Il fit hommage au seigneur de Pons pour sa terre de Berneuil, en 1516. Il avait épousé Marguerite de Polignac, fille de Foucaud de Polignac écuyer, seigneur de Fontaines et de Fléac en Saintonge et d'Agnès de Chabanais. De ce mariage naquirent :

- 1.<sup>o</sup> Jean de Courbon, écuyer, seigneur de Saint-Léger, pannetier du roi et de Louise de Savoie duchesse d'Angoulême, mère du roi, fut marié avec demoiselle Catherine de Saint-Aubin, à laquelle la duchesse d'Angoulême donna une dot, et faveur de ce mariage. Il rendit hommage, en 1517, et en 1519, pour ses terres de Souillac, et autre dans celle d'Archiac. Il mourut sans postérité en 1523.

- 2.<sup>o</sup> Guy, dont l'article suit.

V. Guy DE COURBON, écuyer, seigneur de Saint-Léger par la mort de son frère aîné, rendit son hommage en 1523 ; il lui succéda dans tous ses biens, places, titres et honneurs. Il avait épousé, le 13 janvier de la même année, demoiselle Bonaventure Vigier, fille de Guy d' Vigier, écuyer, seigneur de Chalonne, et de demoiselle

Charlotte de la Roche, dont naquirent trois fils et cinq filles, qui suivent :

1.<sup>o</sup> François de Courbon, mort sans postérité;

2.<sup>o</sup> Joachim de Courbon, mort sans postérité;

3.<sup>o</sup> Jacques de Courbon, dont l'article viendra;

4.<sup>o</sup> Bonaventure de Courbon, mariée 1.<sup>o</sup> avec Pierre d'Argoity, et de Belzunce en Biscaye, gentilhomme de la chambre du roi, grand chambellan, et maître de la garde-robe du duc de Lorraine; 2.<sup>o</sup> avec Affricain, baron de Haussonville, premier pair de l'évêché et comté de Verdun. Ils vivaient en 1573; elle fut dame de la reine Catherine de Médicis, et de Claude de France, duchesse de Lorraine, et gouvernante des princesses de Lorraine;

5.<sup>o</sup> Françoise de Courbon, femme de haut et puissant seigneur Jacques Pons, écuyer, seigneur de la Forêt, etc.;

6.<sup>o</sup> Perrette de Courbon, morte sans avoir été mariée;

7.<sup>o</sup> Louise de Courbon, mariée à illustrissime don Diègue de la Cuéva, marquis de la Drada, espagnol;

8.<sup>o</sup> Jeanne de Courbon, mariée le 19 janvier 1572, 1.<sup>o</sup> avec François de Guignausson, écuyer, seigneur de Villefannier; 2.<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> octobre 1609, avec Josias de Beaumon.

VI. Jacques DE COURBON, écuyer, seigneur de Saint-Léger, Souillac, etc., fut commandant pour le roi en la ville de Saintes, en l'absence de M. de Bellegarde. Il fit l'hommage de ses deux terres, et de celle de Romette, en 1585; acte par lequel il est qualifié de haut, très-puissant et de messire. Il épousa, l'an 1575, demoiselle Jeanne de Gombeaud, douairière de Romette et de Romegoux, fille de Pierre de Gombeaud, écuyer, seigneur de Briaigne, et de Bertrande de Leaumond. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Charles de Courbon, dont l'article viendra;

2.<sup>o</sup> Jacques de Courbon, écuyer, seigneur de Romegoux, baron de Blénac, qui sera rapporté à la branche qu'il a formée des comtes de Blénac, ci-après;

3.<sup>o</sup> Louis de Courbon, écuyer, seigneur de Ro-

mette, capitaine au régiment de Champagne, fut tué au pont de Lunel. Il avait épousé N... Philipiers de la Ville de Cognac, dont sont issus : 1.° Charles de Courbon, mort sans avoir été marié; 2.° Marie de Courbon, mariée avec N... Boschal de Réal, écuyer, seigneur de Mornac.

VII. Charles DE COURBON, chevalier, écuyer, seigneur de Saint-Léger, fut fait, en 1615, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie. Il était, en 1626, lieutenant de la compagnie des gens d'armes du duc d'Epéron. Il reçut, en 1633, une lettre du roi, pour reconnaître le comte de Jouzac en qualité de lieutenant - général de Sa Majesté en Saintonge, et pour lui donner toute l'assistance dont il aurait besoin. Il eut ordre du roi, le 30 juillet 1635, de se rendre auprès du commandeur de la Porte, pour être employé à la garde des places et des îles de la côte de Saintonge. Il avait été marié, le 16 janvier 1605, avec demoiselle Jeanne Gabrielle d'Agès, fille et seule héritière de haut et puissant seigneur messire François d'Agès chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre seigneur de Saint - Sauveur, Briaigne, Longueron, le Barres, et de dame Jeanne du Chesnay son épouse, laquelle était sœur d'Aimée du Chesnay, épouse de Gaspar de Courtenay, et de] Françoise-Louise du Chesnay, femme du seigneur de Crèvecœur, toutes trois filles de Jean du Chesnay, gouverneur de Gien, et de Claude de Rochechouart-Saint-Amand, sœur de Françoise de Rochechouart aïeule paternelle du cardinal de Richelieu. Il laissa

1.° Jean-Louis de Courbon, dont l'article viendra

2.° Charles de Courbon, chevalier, seigneur, baron de Seure, appelé d'abord le comte de Longueval, puis le comte de Courbon, mort en 1713, avait été marié, 1.° en 1651, avec Gabrielle de Bossu, sa cousine issue de germaine, fille de Jacques de Bossu seigneur de Longueval, et de Gasparde de Courtenay; 2.° avec Marie de Bossu, sœur de la précédente; 3.° le 5 février 1701, avec Louise-Honorée Reine Lure de Saluce, fille de Claude-Honoré Lur de Saluce, comte d'Uza, et de Claude-Françoise de Saint-Martial de Drugeac;

3.° Léonard de Courbon, écuyer, seigneur de Saint-Léger, marié avec Suzanne de Mendoze. D



ce mariage vinrent : 1.<sup>o</sup> Jean de Courbon, seigneur de Saint-Léger, mort capitaine des vaisseaux du roi, sans postérité, en 1719 ; 2.<sup>o</sup> Jacques, dit *le chevalier de Courbon*, aussi capitaine des vaisseaux du roi, mort en 1725, sans avoir été marié ; 3.<sup>o</sup> Jean Léonard de Courbon de Saint-Léger, seigneur de Berneuil, aussi capitaine des vaisseaux du roi, marié en 1690, avec Madeleine de Guinot-de-Monconseil, dont sont issus :

a. Charles-Marc-Antoine, dont l'article reviendra sous le n<sup>o</sup> X ;

b. Eustelle de Courbon-Saint-Léger, mariée en 1711, avec Hyppolite d'Aiguière, très-ancienne famille d'Arles en Provence, établie en Saintonge depuis cette époque ;

4.<sup>o</sup> Suzanne de Courbon, mariée en 1636, avec Charles Béchillon, chevalier, seigneur d'Irtaud et du Vanneau, près Niort, qui eut, entre autres enfants, un fils, chevalier de Malte en 1627 et Marie de Béchillon, mère de Jean-Charles de Sénecterre, comte de Saint-Victour-Sénecterre, lieutenant-général des armées du roi, et son ambassadeur à Turin, mort maréchal de France.

VIII. Jean-Louis DE COURBON, d'Agès et du Chesnay, chevalier, marquis de Saint-Sauveur et de la Roche-Courbon, Briaigne, etc. ; né en 1617, chevalier de l'ordre du roi et conseiller en ses conseils d'Etat et direction des finances, par lettres de 1621, obtint l'érection de ses terres de Saint-Sauveur en Puisaye et de Roche-Courbon en titre de marquisats, pour lui et ses descendants mâles, par lettres de 1649, enregistrées en 1650. Il fut la même année premier gentilhomme de la chambre de Mgr. le duc d'Enguien, par lettres dans lesquelles ce prince le traite de son allié. En 1653, le duc de Vendôme le retint près de lui, pour les affaires du roi. Il avait épousé en 1639 Anne de Jaleme, fille de Charles, seigneur de Jaleme en Vendomois, et d'Eléonore de Maillé-Brézé, grand'tante de madame la princesse Claire-Clémence de Maillé-Brézé, mariée le 11 février 1641, avec son altesse sérénissime monseigneur Louis de Bourbon, prince de Condé, surnommé *le Grand*. Il laissa :

IX. Eutrope-Alexandre de Courbon, chevalier, marquis de la Roche-Courbon et de Saint-Sauveur, baron de Cozes,

Briaigne, Chezac, etc.; enseigne, puis capitaine des vaisseaux du roi en 1667, commandant la compagnie des gardes de la marine à leur création, n'étant encore âgé que de vingt-quatre ans; quitta la même année le service de mer, fut colonel d'un régiment d'infanterie; se maria, le 4 août 1686, avec Marie d'Angennes, fille de Gabriel d'Angennes, chevalier, seigneur de Vaux, Berrus, la Fellière, et de dame de Saint-Julien-Saint-Marc, dont naquirent :

1.<sup>o</sup> Anne-Marie de Courbon, décédée fille en 1712;

2.<sup>o</sup> Eustelle-Thérèse de Courbon, demoiselle de la Roche-Courbon, héritière de la branche aînée de sa maison, mariée dans la chapelle du château de Saint-Cloud le 4 juillet 1714, avec Louis-Charles de la Mothe-Houdancour, comte de la Mothe, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Salins dans le comté de Bourgogne, mort maréchal de France.

X. Charles-Marc-Antoine DE COURBON, chevalier, seigneur de Saint-Léger, fils de Jean-Léonard de Courbon et de Madeleine Guinot de Monconseil, dont il est question, page 409, né en 1695, fut capitaine des vaisseaux du roi, épousa, en 1719, demoiselle Marie-Madeleine du Clerc, dont naquirent :

1.<sup>o</sup> Jean de Courbon, marquis de la Roche-Courbon, né en 1720, colonel du régiment de Forest, décédé sans enfants, couvert d'honorables blessures;

2.<sup>o</sup> Jean-Hyppolite de Courbon, né en 1721, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, le 20 mai 1737;

3.<sup>o</sup> Une fille née en 1724, décédée pensionnaire à l'abbaye de Beaumont-les-Tours.

*Branche des marquis de la Roche-Courbon, comtes de Blénac.*

XI. Jacques, seigneur de Courbon, marquis de la Roche-Courbon, chevalier, seigneur de Romegoux, baron de Blénac, de Lileau, Bléneau, le Frène, fils de Jacques de Courbon et de Jeanne de Gombeaud dont nous avons parlé, art. VI, page 407; mestre-de-camp d'infanterie, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses ordres; fut

marié, le 10 février 1613, avec demoiselle Marie Thison, dame de la Sauzaie, veuve de Godefroy de Talleyrand, comte de Grignolles, fille de Jean Thison, seigneur du Roc, et de demoiselle Marie de la Roche-Champagne. Il mourut en 1640, dans son château de la Roche-Courbon, paroisse de Saint-Porchaire. De ce mariage naquirent :

- 1.<sup>o</sup> Charles de Courbon, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Marie de Courbon, mariée le 3 décembre 1639, avec André de Talleyrand-Périgord, comte de Grignolles, baron de Beauséjour, Chevroche et autres places, chevalier des ordres du roi, mestre-de-camp d'infanterie et maréchal des camps. Elle eut en dot 90, 000 francs, dont acte du 28 juin 1658.

XII. Charles DE COURBON, chevalier, marquis de la Roche-Courbon, comte de Blénac, seigneur de Romegoux, Lineau, Bléneau, le Frène, etc.; conseiller du roi en ses conseils, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, premier chambellan de monseigneur le duc d'Orléans frère unique du roi, et grand-sénéchal de la province de Saintonge l'an 1649, fut fait mestre-de-camp d'un régiment levé par ordre du roi, en faveur du cardinal Mazarin, en 1658; obtint l'érection de ses terres de Blénac, Lileau et Breneaux en titre de comté, pour lui et ses descendants mâles à perpétuité, par lettres données à Toulouse en 1659, registrées en chambre des comptes et dans les trésoreries de France, en Guienne et au parlement de Bordeaux, présidiaux de Saintes et de Marennes. Depuis, il entra dans la marine, fut capitaine de vaisseau en 1669. Il avait servi jusqu'alors dans les armées de terre, depuis le siège de Lérida. Il fut fait lieutenant-général des armées du roi par mer et par terre, gouverneur et lieutenant-général des îles françaises et de tout le pays d'Amérique, par lettres de provisions données à Condé le 13 mai 1677. Il prit dans ce continent, sur les ennemis, les forts et la partie anglaise de l'île de Saint-Christophe en 1682, celles de Saint-Eustache et de Sainte-Lucie en 1689. Il mourut à la Martinique le 10 juin 1696. Il avait été marié, le 27 septembre 1649, avec Angélique de la Rochefoucaut, veuve de Louis de la Rochefoucaut-Bayères, son cousin du second ou troisième degré, seigneur de l'Oumée, Baconai-Messème, mort sans enfants en 1648, et fille de Louis de la Rochefoucaut, seigneur de Bayères, la Bergerie, le

Jarry, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et de Marie Bouhier, sœur des duchesses de Noailles et de la Vieuville, dont sont issus :

1.<sup>o</sup> Charles de Courbon (1), comte de Blénac, élevé page du roi, puis capitaine de vaisseau, né en 1651, mort sans postérité ;

2.<sup>o</sup> Louis de Courbon, marquis de Contré, fut aussi page du roi, puis capitaine de vaisseau, gouverneur de l'île de la Tortue et de la côte de Saint-Domingue, par lettres de 1712. Il mourut aussi sans avoir été marié ;

3.<sup>o</sup> François de Courbon, comte de Blénac, dont l'article viendra ;

4.<sup>o</sup> Jean-Louis de Courbon, dont l'article viendra, faisant la seconde branche existante ;

5.<sup>o</sup> François, dit *le chevalier de Courbon*, comte de Blénac, aussi capitaine des vaisseaux du roi, marié en 1716 avec Madeleine de Bonnegens, dame de Saint-Mandé, dont est issue une fille, mariée avec le marquis de Lescours ;

6.<sup>o</sup> Jean de Courbon, chevalier de Loumée, paraillement capitaine des vaisseaux du roi, mort sans avoir été marié ;

7.<sup>o</sup> Marie-Anne de Courbon Blénac, nommée par le roi abbesse de Notre-Dame de Molesne, ordre de Cîteaux en 1711 ;

8.<sup>o</sup>, 9.<sup>o</sup>, 10.<sup>o</sup> Trois filles religieuses, l'une à Puyberlan, une autre à Tusson, et la troisième à Saint-Jean-d'Angely.

XIII. François DE COURBON, comte de Blénac, né en 1658, fut reçu chevalier de Malte en 1662, devint successivement enseigne, lieutenant, et capitaine des vaisseaux du roi ; quitta la croix de Malte en 1695, pour se marier avec Esterdraud de Rochebreuil, dont sont issus :

1.<sup>o</sup> Gabriel-Madeleine de Courbon, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Charles-Angélique, comte de Blénac, marquis de Courbon et de Contré, né en 1699, capitaine de la cavalerie au régiment de Mgr. le comte de Clermont, mort sans postérité.

---

(1) Charles de Courbon, lieutenant-général, et chef d'escadre, eut la satisfaction (peut-être unique au monde) de commander une escadre, ayant sous ses ordres six vaisseaux commandés par ses six enfants.

XIV. Gabriel-Madeleine DE COURBON, chevalier, marquis de la Roche-Courbon, comte de Blénac, baron de Lileau, Breneaux, seigneur de Romegoux, Contré, et Chante-Merlière, etc., né en 1698, grand-sénéchal de Saintonge, capitaine de cavalerie au régiment Royal-Piémont, marié en 1723, avec Anne Garnier de Salins, fille de feu Jean-Baptiste Garnier de Salins, chevalier, marquis de Salins, et de Catherine de Saint-Amant, dont est issu : Arnould-Pierre de Courbon, dont l'article reviendra.

XV. Jean-Louis DE COURBON, seigneur de Romegoux, dit le *marquis de Blénac*, aussi capitaine de vaisseau et commandant les gardes de la marine, mort en 1713, avait été marié, en 1707, avec Sophie de Pons, dame de Champdolant, dont sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Renaud de Courbon, né en 1709, dit le *marquis de Blénac*, chevalier, baron de Champdolant, mort en 1787, sans postérité. Il avait été marié, avec demoiselle Poute de Nieul, fille du comte de Nieul, lieutenant-général ;
- 2.<sup>o</sup> Charles de Courbon, dit le *comte de Blénac*, dont l'article se répètera ;
- 3.<sup>o</sup> René de Courbon Blénac, né en 1712, prieur de Benneviolle ;
- 4.<sup>o</sup> N..... de Courbon, mariée avec M. le marquis de Turpin de Jouhé.

XVI. Charles DE COURBON, né en 1710, dit le *comte de Blénac*, lieutenant-général des armées navales, et grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort commandant la marine à Brest, le 23 août 1766. Il avait épousé demoiselle Jeanne-Silvie de Longueville. De ce mariage naquirent :

- 1.<sup>o</sup> Sophie-Jacques de Courbon, dont l'article viendra.
- 2.<sup>o</sup> Marie-Rénée-Sophie de Courbon, mariée avec M. le comte de Rosily, lieutenant-général des armées navales.

XVII. Sophie-Jacques de COURBON, né le 28 novembre 1749, dit le *marquis de Courbon*, chevalier, marquis de la Roche-Courbon, baron de Champdolant, fut d'abord lieutenant de vaisseau, puis capitaine et colonel en second du régiment de Dauphiné, ensuite colonel-commandant du régiment d'Auvergne, infanterie ; enfin, maréchal-de-camp, et lieutenant-général des provinces de Saintonge et d'Angoumois. Il racheta, en 1787, la terre et le marquisat de la Roche-Courbon, sortis de la famille par le mariage de demoiselle Estelle de Courbon, avec M. le comte de la

Mothe-Houdancourt, en 1714. Il mourut le 9 août 1794 ; il avait épousé, le 14 juin 1773, demoiselle Léontine-Marie de Verdelin, fille du marquis de Verdelin, maréchal-dés-logis des camps et armées du roi, et de demoiselle Brémond d'Ars. De ce mariage :

- 1.° Charles-Renaud, né en 1774, mort jeune, sans avoir été marié ;
- 2.° Charles-Pierre-Hippolyte, né le 24 juillet 1778, aujourd'hui sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi (1).
- 3.° Charlotte-Ernestine, mariée avec le comte d'Hédouville, lieutenant-général des armées du roi, pair de France.

XVI. Arnould-Pierre DE COURBON, comte de Blénac, baron de Lileau, Bresneau, marquis de Contré et Chantemerlière, Romegoux et autres places, né le 6 juin 1726, était fils de Gabriel-Madeleine ; il s'est marié, le 17 juin 1762, à Anne-Catherine-Berthomé, dame de Barbeau (d'origine irlandaise), dont naquirent :

- 1.° Arnould-Pétronille de Courbon, dont l'article viendra ;
- 2.° Arnould-Christophe-Marguerite de Courbon, vicomte de Courbon-Blénac, né le 21 mars 1757, élevé page du roi, puis officier au régiment de Barrois, infanterie, se maria, en 1792, avec Julie de Lalande, dont sont issus :
  - a. Arnould-Pierre de Courbon-Blénac, né le 28 décembre 1809, à Camarsac, en Bordelais ;
  - b. Théodore-Marie de Courbon-Blénac, né en 1800 ;
  - c. Hippolyte-Aloïse de Courbon-Blénac, née à Poissy, près Paris, le 8 août 1805.

XVII. Arnould Pétronille DE COURBON, aîné, marquis de la Roche-Courbon, comte de Blénac, baron de Lileau, Breneaux, marquis de Contré, seigneur de Romegoux, né le 1<sup>er</sup> mars 1754, élevé page du roi Louis XV, puis lieutenant des dragons de Jarnac, suivit les princes français dans leur émigration, fut premier écuyer de LL. MM. les empereurs de Russie Paul et Alexandre I<sup>er</sup>, dont il reçut la croix de Malte en 1798. Il fut marié à Rosalie de

---

(1) Lequel déclare n'avoir pris part en aucune manière à la rédaction de la présente généalogie, que pour rectifier ce qui le concerne personnellement, le reste ayant été fourni par M. Anne-Christophe de Courbon, dont il est question à l'article dix-huit. Cette note a lieu pour ne préjudicier en rien aux droits des différentes branches.

Turpin de Jouché, sa cousine. Il mourut, en 1802, à Saint-Pétersbourg. De ce mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Casimir de Courbon, de la Roche-Courbon-Blénac, né à Romegoux, en 1786, officier de la plus grande distinction, décoré de la légion d'honneur; il était l'espoir d'une famille qui le chérissait, et mourut à Mayence, en 1813, chef de bataillon des grenadiers de la vieille garde, emportant les regrets de ses compagnons d'armes de tous grades;

2.<sup>o</sup> Rosalie de Courbon, demoiselle de la Roche-Courbon-Blénac, née à Romegoux, en 1784;

3.<sup>o</sup> Emilie de Courbon de la Roche-Courbon-Blénac, née à Romegoux en 1785, dame de la maison royale de Saint-Denis;

4.<sup>o</sup> Claire de Courbon de la Roche-Courbon-Blénac, née en 1786, dame de la maison royale d'Ecouen.

XVIII. Anne-Christophe-Elisabeth DE COURBON, marquis de la Roche-Courbon, comte de Blénac, né le 8 mars 1756, fut élevé page du roi (Louis XV) en sa grande écurie, puis officier au régiment royal des vaisseaux, infanterie, colonel des gardes nationales, et député comme tel de la ville de Saintes à la fédération générale de 1790, à Paris, reçut de Louis XVI, roi de France, la croix de Saint-Louis, le 8 mai 1791, suivit les princes français dans leur émigration, reçut la croix de Malte, de S. M. l'Empereur de toutes les Russies (Paul I<sup>er</sup>), en 1798; fut marié, en 1781, à demoiselle Viénot de Vaublanc, dont sont issues :

a. Marie-Anne-Catherine de Courbon, demoiselle de la Roche-Courbon-Blénac, née au château royal de Vincennes, le 22 juillet 1784.

b. Louise-Hyacinthe-Cécile de Courbon, demoiselle de la Roche-Courbon-Blénac, née à Paris, le 13 avril 1787, mariée, le 13 mai 1812, à Auguste Viénot Vaublanc, son cousin germain, officier de dragons, seigneur de la Ferrière, dont lignée.

Les grandes alliances de cette ancienne maison sont :

1.<sup>o</sup> Les augustes maisons de Condé, de Conty, de la Marche, de Lusignan et de Taillefer;

2.<sup>o</sup> De Mailly, de Maillé-Brézé, de Dreux, de Polignac, de Chabonais, d'Artigoity, et de Belzunce, d'Agès, de

Rochechouard, d'Adéimard de Monteil, de Saint-Amant, de Sévigné, de Richelieu, de Talleyrand-Périgord, Chevreuse, de Luines, de Brancas, d'Angesne, de Saint-Julien, Saint-Marc, de Pons, de Courtenay, Lure de Saluce, Gallard de Goullard, de Pontieux, de Saint-Hermes, de la Mothe-Houdancourt, de Rouhaut-Gamache, de Mortemart, de Ségur, de la Tremouille, de Sénécterre, de Conflans, de Crussol, de Roche Champagne, de Noailles, de la Rochefoucaud, de Duras, de Mendoze, de la Cuéva de la Drada (Espagnol), de la Vieuville, de Persan, Thyson de la Sauzaye, Ponte de Nieul, Guinot de Monconseil, Latour du Pin, d'Ars, d'Hénin, de Beaumont, de Turpin, de Salins, d'Aiguière, de Boisgelin, de Rosilly, d'Hédouville, et autres, dont le détail serait trop long.

---

BESSE DE LA RICHARDIE, (DE) famille noble d'extraction, originaire d'Auvergne, où elle réside encore de nos jours, a fourni des comtes de Brioude et des chevaliers à l'ordre de Malte, depuis plusieurs siècles; elle a contracté alliance avec les maisons les plus distinguées de France, et se trouve représentée aujourd'hui par :

André-Charles, vicomte DE BESSE DE LA RICHARDIE, colonel de dragons, chevalier de Malte, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; il est fils de Jean Eustorge, marquis de Besse de la Richardie, et de dame Françoise-Elisabeth de Saint-Simon, cousine de Saint-Simon, et sœur de madame la maréchale de Montmorency, de l'ancien évêque de Metz et du bailli de Saint-Simon, ambassadeur de Malte en France. Il est sans enfants, et a pour neveu :

Jean-Eustorge-Victor, marquis de Besse de la Richardie, officier au régiment des Gardes-françaises, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; qui est fils de Claude, comte de Besse de la Richardie, chef de brigade de l'ancienne gendarmerie de France, et de dame Louise de Rochechouard, sœur de madame la comtesse de Montboissier, et nièce de l'ancien évêque de Bayeux.

*Armes* : « Écartelé au premier et quatrième d'azur au lion d'or, couronné et lampassé de gueule. Au second et troisième de gueule à la bande d'argent, chargée de trois étoiles de sable.

---



BLACAS, (DE) famille noble d'extraction, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Provence, qui s'est divisée en deux branches, celle de Blacas-d'Aups, et celle de Blacas-Carros. C'est par erreur que plusieurs écrivains ont dit que cette dernière était éteinte dans la personne d'Honoré de Blacas-Carros qui ne laissa point de postérité; la lignée fut continuée par Antoine, fils de Jacques de Blacas, co-seigneur de Carros; ce qui demeure avéré d'après un arrêt de maintenue sur la noblesse, rendu le 18 novembre 1661, par les commissaires du roi, en faveur de messire Claude de Blacas, seigneur de Carros. Cet arrêt, qui nous a été mis sous les yeux, constate la généalogie de cette branche, depuis le 6 mai 1245, jusqu'au 18 novembre 1667. Il se trouve à Aix, dans les archives de la cour des comptes.

Ayant reçu le mémoire que nous attendions sur cette famille, nous transmettons ici sa généalogie :

I. Noble Guigue DE BLACAS, seigneur de Carros, nommé dans un acte de 1180; les historiens disent qu'il était frère ou cousin de Blacas-de-Blacas, qui fit la branche des seigneurs d'Aups; et Guigue fonda celle des seigneurs de Carros, qui se continua par Poncet, dont l'article suit :

II. Noble Poncet DE BLACAS vivait dans le douzième siècle; il avait épousé Mabile de Villeneuve, sœur de noble Romée de Villeneuve, connétable de Provence; elle lui apporta en dot la seigneurie de Thoran. De ce mariage vint :

III. Guillaume DE BLACAS, seigneur de Carros, qui fit donation, le 6 mai 1245, du château de Carros avec tout son terroir à son fils Giraud, ce qui est prouvé par l'arrêt du 18 novembre 1667; il avait épousé Héliponne d'Éissia des seigneurs du Puget-lès-Treize-Dames; de ce mariage vint :

IV. Giraud DE BLACAS, seigneur de Carros, qui épousa Thérèse d'Éissia, sa cousine; de ce mariage vinrent :

- 1.º Louis, dont l'article viendra;
- 2.º Antoine;
- 3.º Urbain.

V. Noble Louis DE BLACAS, co-seigneur de Carros, fit hommage au roi de ses terres au comté de Provence, tant en son nom, qu'en celui d'Antoine et d'Urbain, ses frères, le 12 octobre de l'an 1399; il avait été envoyé par le roi Robert pour traiter avec les habitants de Monaco, en 1329. Il

avait épousé noble Iolande de Berre; de ce mariage vint :

VI. Peirouthou de BLACAS, seigneur de Carros, qui épousa noble François de Barcillon; de ce mariage vint :

VII. Guigou DE BLACAS, seigneur de Carros, qui épousa noble Catherine de Blacas-Carros, sa cousine; de ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Jacquet, co-seigneur de Carros, qui épousa noble Perinette de Giraud, fille de noble François de Giraud, co-seigneur du Broc; de ce mariage vint : Honoré de Blacas, co-seigneur de Carros, qui épousa, le 2 septembre 1509, noble honorable de Seva. Il mourut sans postérité;

2.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article suit :

VIII. Noble Jacques DE BLACAS, co-seigneur de Carros, avait épousé, le 17 avril 1470, noble Jeanne de Giraud, fille de François de Giraud, co-seigneur du Broc, et sœur de Perinette, épouse de son frère Jacquet. De ce mariage vint :

IX. Noble Antoine DE BLACAS co-seigneur de Carros, qui épousa, le 11 septembre 1532, noble François de Requiston. De ce mariage vint :

X. Noble Durand DE BLACAS, seigneur de Carros, qui a servi avec distinction. Il avait épousé, le 8 janvier 1563, noble Catherine de Lascaris, fille de noble Gaspard de Lascaris des comtes de Vintimille, seigneurs du Castellar, tante germaine de Jean-Paul de Lascaris, grand-maître de l'ordre de Malte. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Charles, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Deux filles mariées dans les maisons de Demandolx et de Chaillan-Moriés.

XI. Charles DE BLACAS, seigneur de Carros, qui épousa noble Marguerite de Grasse, le 10 février 1590. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Honoré, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Pierre, reçu chevalier de Malte en 1630, mort grand'croix de l'ordre, bailli de Manosque;

3.<sup>o</sup> Jean, chevalier de Malte.

XII. Honoré DE BLACAS, seigneur de Carros, avait épousé, le 16 février 1627, noble Isabeau de Grimaldi de comtes de Beuil. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Claude, dont l'article viendra ;

- 2.<sup>o</sup> Jean-Paul, chevalier de Malte;
- 3.<sup>o</sup> Charles, chevalier de Malte;
- 4.<sup>o</sup> Honoré, chevalier de Malte.

XIII. Noble Claude DE BLACAS, seigneur de Carros, fut assigné pour présenter ses titres de noblesse, et leur validité fut confirmée par l'arrêt du 18 novembre 1667. Il avait épousé, le 16 juillet 1664, noble Isabeau de Ville-neuve Thoran. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Jean, mort célibataire;
- 2.<sup>o</sup> Pierre, dont l'article suit.

XIV. Pierre DE BLACAS, seigneur de Carros, épousa, le 15 mai 1690, noble Anne de Demandolx. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Claude-César, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> François, commandeur de l'ordre de Malte;
- 3.<sup>o</sup> Pierre, grand'croix, bailli de l'ordre de Malte, qui s'est distingué par sa bravoure et ses talents militaires : il se signala contre les Infidèles, eut le commandement des galères du pape, et fut gouverneur de Civita-Vecchia.

XV. Claude-César DE BLACAS, seigneur de Carros, avait épousé, le 29 septembre 1759, noble Thérèse de Chaillan des seigneurs de Moriés. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Alexandre-Claude-Bonaventure, dont l'article viendra;
- 2.<sup>o</sup> Une fille mariée au comte de Barcillon de Saint-Paul-les-Vence.

XVI. Noble Alexandre-Claude-Bonaventure DE BLACAS, seigneur de Carros et autres lieux, chevalier honoraire de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, a servi avec distinction dans l'armée des princes. Il a épousé, le 14 juillet 1789, noble Marie-Madeleine-Victoire de Pelissier, dame de Chanteraine. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Claude Marie-François-Alexandre, officier de cavalerie;
- 2.<sup>o</sup> Marie-Antoine-Alphonse-Elzéard;
- 3.<sup>o</sup> Joseph-Hippolyte-Bonaventure;
- 4.<sup>o</sup> Une fille en bas âge.

*Armes* : « d'argent à la comète à seize raies de gueules; pour devise : *Vaillance.* »

SAMBUCY, (DE) famille noble d'extraction, dont le nom originaire d'Italie se confond avec les familles illustres de Bologne, de Padoue, etc. s'est divisée en trois branches :

La première est celle des anciens seigneurs de Linas et de Lusençon;

La deuxième, celle de Sambucy, baron de Sargue;

La troisième se forme des Sambucy, barons de Miers.

Le temps nous ayant manqué pour recevoir des détails circonstanciés sur l'origine de cette famille et sur les services qu'elle a rendus à l'État, nous ne citerons que ce que nous en savons positivement.

La première branche des anciens seigneurs de Linas et de Lusençon (Rouergue) a contracté des alliances avec les maisons du marquis de Lescure, du président de Senaux; de Vernix de la Chapelle, dont la mère était issue de la maison des Noailles, du vicomte d'Albignac, petit-fils de monsieur le comte de Montboissier, lieutenant-général et cordon bleu, etc., etc.

De cette même branche sont sortis :

1.<sup>o</sup> Monsieur le chevalier de Sambucy du Rocan, dont le père, monsieur André de Sambucy, avait été également reçu dans les cadets gentilshommes, entra dans les cadets gentilshommes en 1687; il fut cornette de cavalerie en 1691, lieutenant en 1694, capitaine en 1698, chevalier de Saint-Louis en 1716, et colonel de cavalerie en...; il mourut de ses blessures à Landrecies en Flandres, où il était commandant. Il avait fait toutes les campagnes de Louis XIV, lors de la succession, et s'était trouvé aux batailles d'Hochstet, de Ramillies, etc., etc.

2.<sup>o</sup> Monsieur le chevalier de Sambucy de Lusençon, qui a été reçu dans les cadets gentilshommes, le 20 septembre 1756, pour servir en qualité de garde de la marine au département de Toulon. Il fut successivement fait garde du pavillon, brigadier et *commandant de ladite compagnie des gardes du pavillon amiral à Toulon*. Il fut encore fait enseigne, lieutenant, capitaine des vaisseaux du roi et chef de division des armées navales, par brevet de S. M. du 5 avril 1787. Il a servi pendant trente-deux ans dans la marine, s'est trouvé dans nombre de combats, a été chargé de plusieurs missions, etc. — A l'époque de la révolution, le chevalier de Sambucy suivit les princes, se rallia au corps de la marine, se réunit ensuite à la coalition de Guienne et continua la campagne sous les ordres de monseigneur le duc de Bourbon. En 1793, S. M. Louis XVIII,

alors régent de France, daigna le charger d'une mission particulière qui lui valut les témoignages les plus honorables de l'estime de ce prince ; et dans un titre patent qui nous a été mis sous les yeux, Sa Majesté s'exprime en ces termes : « Le chevalier de Sambucy, brigadier des armées » navales, dont les services anciens et distingués et le » dévouement aux vrais principes, nous sont particulière- » ment connus, etc. etc. »

M. le chevalier de Sambucy de Lusençon, avait obtenu les décorations de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de Cincinnatus, etc. »

La seconde branche, qui est celle de Sambucy, baron de Sorgue, est représentée par M. de Sambucy, baron de Sorgue, fils de M. Marc-Antoine de Sambucy et de Marie-Antoinette de Laverne, fille de messire Edme-Hubert de Laverne, chevalier, seigneur, comte de Gamache. Les deux frères de M. de Sambucy, baron de Sorgue, avaient été reçus dans les cadets gentilshommes. Ils étaient dans la marine royale, l'un chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, mort en émigration ; l'autre, décédé garde de la marine, à la suite d'une campagne.

Cette seconde branche a eu des alliances avec les maisons du comte de Gamache, d'Igarn de Villefort, de Bonald, le marquis de Saint-Maurice.

La troisième branche est celle de Sambucy, baron de Miers; nous la rapporterons plus tard.

*Armes*: D'or, chargé d'une branche de sureau de sinople, fleurie d'argent, ayant en pointe un croissant monté de sable ; au chef d'azur, un soleil d'or, couronné de marquis, deux levrettes pour supports. »

CLINCHAMP (DE), famille noble d'extraction et très-ancienne. Elle est originaire de Champagne, d'où elle s'est ensuite transportée dans la Normandie et dans le Maine. Elle a donné son nom à la terre de Clinchamp. Sa filiation remonte à :

I. Gauthier DE CLINCHAMP, qui vivait en 1098. Il s'établit en Normandie, où il posséda le fief de Clinchamp, situé dans la vicomté de Falaise. Il eut pour fils :

II. Hugues, seigneur de CLINCHAMP en 1138, qui fit plusieurs fondations à l'Hôtel-Dieu de Caen, et lui aumôna

le bénéfice de sa terre de Clinchamp. Il mourut vers l'an 1157, et laissa :

- 1.° Raoul, dont l'article viendra ;
- 2.° Hugues de Clinchamp, chevalier ;
- 3.° Philippe, dame de Rosel et des Meserets, mariée, 1.° à Raoul, sire de Hamars ; 2.° à Robert Patry, desquels elle n'eut point de lignée.

III. Raoul DE CLINCHAMP, chevalier, seigneur de Clinchamp, vivant en 1183, ratifia les donations faites par Hugues son père, conjointement avec Hugues son frère, ainsi qu'il est porté dans la bulle du pape Innocent III, de l'année 1210. Il eut pour fils :

- 1.° Alain, dont l'article suit ;
- 2.° Pierre, qui fait la branche des seigneurs de Robie, rapportée ci-après ;
- 3.° Lucette, mariée à Jean, seigneur d'Achey, III<sup>e</sup> du nom, vivant en 1257, fils de Gilbert, seigneur d'Achey, et de Marie de Creully.

IV. Alain DE CLINCHAMP, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur des Meserets, après avoir hérité de Philippe de Clinchamp, sa tante, fit plusieurs donations aux abbayes de Caen, du Plessis et de Moulons, en 1258. Il laissa :

- 1.° Alain, qui suit ;
- 2.° Geoffroi de Clinchamp, chevalier, qui fut un de ceux qui accompagnèrent Jean de Harcourt, amiral de France, en son voyage de mer, l'an 1295.

V. Alain DE CLINCHAMP, II<sup>e</sup> du nom, seigneur des Meserets, vivant en 1322, épousa Jeanne de Vallengongnard, dont il eut entre autres enfants :

VI. Philippe DE CLINCHAMP, écuyer, seigneur des Meserets et de la Chapelle en 1370, qui acquit le fief du Val-Hervey, de Geoffroi, en 1378. Il rendit ensuite hommage au connétable de France de ses terres de Meserets, de la Chapelle et d'Estry. Il épousa, 1.° Jeanne le Beuf ; 2.° Jeanne du Bois, dont il n'eut point d'enfants. Ceux de sa première femme furent :

- 1.° Vigor, dont l'article suit ;
- 2.° Richard de Clinchamp, seigneur de Daneville, qui fut un des cent dix-neuf gentilshommes qui défendirent le mont Saint-Michel en 1423 ;

3.<sup>o</sup> Colin de Clinchamp, chevalier, vivant en 1421 ;

4.<sup>o</sup> Jeanne, mariée à Jean de Bures, chevalier.

VII. VIGOR DE CLINCHAMP, seigneur des Meserets et de la Chapelle, acquit le fief de Canteil de Jeanne du Bois, sa belle-mère, en 1413, et fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant de Jeanne de Briqueville, son épouse, fille de Guillaume, seigneur de Briqueville, et de Jeanne de Meulan :

1.<sup>o</sup> Philippe de Clinchamp, seigneur des Meserets et de la Chapelle, vicomte de Vire, qui fut élevé dans la maison des rois Charles VII et Louis XI. Il devint capitaine et gouverneur de Lisieux et de Granville en 1469. Il épousa 1.<sup>o</sup> Isabeau Hérison, veuve de François d'Epieds, baron de Mehou ; 2.<sup>o</sup> Jeanne le Bœuf, desquelles il n'eut point de lignée ;

2.<sup>o</sup> Olivier, dont l'article suit ;

3.<sup>o</sup> Catherine, mariée à Robert Bethon, seigneur de la Haye.

VIII. OLIVIER DE CLINCHAMP, seigneur des Meserets et de la Chapelle, épousa en 1431 Jeanne de Caudecoste, veuve de Nicolas Lonnert, et fille de Pierre de Caudecoste et de Judith de Thibouville, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Jacques, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Pierre, seigneur de la Chapelle, qui épousa Suzanne le Bois, de laquelle il n'eut point d'enfants ;

3.<sup>o</sup> Jean de Clinchamp, ecclésiastique.

IX. JACQUES DE CLINCHAMP, seigneur des Meserets, de Caudecoste et de Lebisey ; épousa en 1483 Gillette de Vi-part, dame de Launay, fille de Guillaume, seigneur de Launay, et de Jacqueline d'Ancre. De ce mariage sont issus :

1.<sup>o</sup> Olivier de Clinchamp, qui fut seigneur et curé de Launay ;

2.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit ;

3.<sup>o</sup> Guillaume, qui forma la branche des seigneurs de Caudecoste, rapportée plus loin ;

4.<sup>o</sup> Constantin, seigneur de Saint-Germain, mort sans hoirs ;

5.<sup>o</sup> Autre Jean, ecclésiastique.

X. Jean DE CLINCHAMP, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Launay et des Meserets, épousa, le 16 septembre 1529, Thomasse d'Anisy, fille de N..... d'Anisy, seigneur d'Ennancourt-le-Sec en Picardie. Il mourut en 1531, et sa femme en 1538, laissant :

- 1.<sup>o</sup> Jean de Clinchamp, seigneur de Launay, mort sans enfants au siège de Mucidan, en 1552 ;
- 2.<sup>o</sup> Nicolas, qui suit.

XI. Nicolas DE CLINCHAMP, I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Launay, des Meserets, et du Theil, épousa en 1554 Isabelle de Vipart, fille de Robert de Vipart, seigneur de Silly, et de Françoise Pellevé, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Nicolas, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Jacques de Clinchamp, seigneur des Meserets, allié en 1590 avec Marguerite de la Vigne, dame d'Esmondeville, de laquelle il eut :
  - a. Jean de Clinchamp, mort sans alliance ;
  - b. Marie ;
  - c. Barbe ;
- 3.<sup>o</sup> Pierre, mort en bas âge ;
- 4.<sup>o</sup> Jourdain, épouse de Julien du Pont-Belanger ;
- 5.<sup>o</sup> Thomasse, religieuse à Argentan.

XII. Nicolas DE CLINCHAMP, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Launay et du Theil, épousa, le 26 janvier 1585, Marie de Mainemares, fille et héritière de Robert de Mainemares, baron de Fréville, seigneur de Bellegarde, de Hellenviller et de Pommereuil ; et de Renée le Veneur. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Gabriel, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Jean, auteur de la branche des seigneurs de Tranchevilliers, rapportée plus loin ;
- 3.<sup>o</sup> Tannegui de Clinchamp, seigneur de Pommereuil, qui épousa N..... le Veneur, dont il n'eut qu'une fille ;
- 4.<sup>o</sup> Gillonne, religieuse à l'abbaye de Moucel ;
- 5.<sup>o</sup> Diane, morte sans alliance.

XIII. Gabriel DE CLINCHAMP, chevalier, seigneur de Hellenviller, Launay, Fréville, etc., baron de Bellegarde, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, bailli et gouver-



neur des villes et châteaux de Conches, d'Evreux, etc., brigadier des armées du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, grand bailli d'épée, lieutenant de la vénerie de France, décédé le 20 mars 1670; avait eu l'honneur de recevoir Henri IV dans son château d'Hellenviller, à l'époque de la bataille d'Ivry. Il avait épousé en 1610 Antoinette de Mornay, fille de N..... de Mornay, seigneur de Villarceaux, et de Marie de Courches. Il laissa de ce mariage :

- 1.° François, dont l'article viendra ;
- 2.° Claude de Clinchamp, chevalier de Malte ;
- 3.° Marie, abbesse au Pont-de-l'Arche ;
- 4.° Charlotte, religieuse à Gif ;
- 5.° Antoinette, religieuse à Saint-Nicolas de Verneuil ;
- 6.° Anne, mariée.

XIV. François DE CLINCHAMP, seigneur de Bellegarde, de Launay et d'Hellenviller, épousa, en 1649, Judith de Lombelon, fille de Samuel de Lombelon, seigneur de Saint-Ouen, et de Louise d'Esmalleville. Il eut de ce mariage :

- 1.° Antoine Robert de Clinchamp, baron de Hellenviller, page de l'écurie du roi en 1667 ;
- 2.° René, chevalier de Malte le 20 avril 1667 ;
- 3.° Hélène-Judith ;
- 4.° Catherine de Clinchamp.

*Branche des seigneurs de Robie.*

I. Pierre DE CLINCHAMP, chevalier, seigneur de Robie, second fils de Raoul de Clinchamp, vivant en 1321, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

II. Guillaume DE CLINCHAMP, seigneur de Robie, qui épousa en 1392 Robine des Isles, dont il eut :

- 1.° Richard, } morts tous deux sans alliance ;
- 2.° Colin, }
- 3.° Jean, dont l'article suit ;
- 4.° Ferrand, chevalier ;
- 5.° Thomas ;
- 6.° Guillaume de Clinchamp, tous deux ecclésiastiques.

III. Jean DE CLINCHAMP, seigneur de Robie, partagea

avec ses frères en 1452. Il épousa Agnès Rouault, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Thomas, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Pierre, auteur d'une branche rapportée plus loin ;
- 3.<sup>o</sup> Philippe, mort sans hoirs ;
- 4.<sup>o</sup> Lucas.

IV. Thomas DE CLINCHAMP, seigneur de Robie, partagea avec ses frères en 1462, et fit ses preuves de noblesse devant Raimond de Monfaouq, en 1463. Il épousa Laurence de Creully, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Noël, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jean, auteur de la branche des seigneurs de Moudam, rapportée plus loin.

V. Noël DE CLINCHAMP, seigneur de Robie, épousa Françoise le Breton, dont il eut :

VI. Charles DE CLINCHAMP I<sup>er</sup> du nom, seigneur de Robie, qui eut pour fils :

- 1.<sup>o</sup> Marin, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Guillaume, mort sans postérité.

VII. Marin DE CLINCHAMP, seigneur de Robie et de Moudam, eut pour fils :

- 1.<sup>o</sup> Noël, dont la lignée est inconnue ;
- 2.<sup>o</sup> Charles, qui suit :

VIII. Charles DE CLINCHAMP, II<sup>o</sup> du nom, seigneur de Robie, épousa Adrienne de Guerout, de laquelle il eut un fils nommé Charles, dont la postérité n'est pas connue.

### *Seconde Branche.*

I. Pierre DE CLINCHAMP, écuyer, second fils de Jean de Clinchamp et d'Agnès de Rouault, fit ses preuves de noblesse devant Raimond de Monfaouq, en 1463, et mourut en 1493. Il eut pour fils :

II. Jean DE CLINCHAMP, I<sup>er</sup> du nom de cette branche, écuyer, vivant en 1498, qui épousa Marguerite de Magneville, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Guillaume, mort sans hoirs ;
- 2.<sup>o</sup> Noël, dont l'article suit ;
- 3.<sup>o</sup> Pierre de Clinchamp.

III. Noël DE CLINCHAMP, écuyer, laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

- 1.° Grégoire;
- 2.° Jean, qui suit;
- 3.° Louis;
- 4.° Raoul;
- 5.° Guillaume de Clinchamp.

IV. Jean DE CLINCHAMP, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, eut pour fils :

- 1.° Marin, mort sans postérité;
- 2.° Guillaume de Clinchamp, écuyer, qui, en 1601, épousa Nicolle Poullex. On ignore s'ils ont laissé postérité.

*Branche des seigneurs de Moudam.*

I. Jean DE CLINCHAMP, I<sup>er</sup> du nom de cette branche, seigneur de Moudam, second fils de Thomas de Clinchamp et de Laurence de Creully, vivant en 1480, épousa Jeanne de Holot, dont il eut :

II. Jean DE CLINCHAMP, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Moudam, mourut en 1510, et laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

- 1.° Jacques, dont l'article suit;
- 2.° Jean,
- 3.° Jacob, } tous deux morts sans postérité.

III Jacques DE CLINCHAMP, seigneur de Moudam, vivant en 1552, eut pour fils :

- 1.° Pierre, qui suit;
- 2.° Nicolas de Clinchamp.

IV. Pierre DE CLINCHAMP, seigneur de Moudam, vivant en 1593, laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

- 1.° Guillaume;
- 2.° Marin;
- 3.° Pierre de Clinchamp, dont la postérité n'est point connue.

*Branche des seigneurs de Caudecoste.*

I. Guillaume DE CLINCHAMP, seigneur de Caudecoste, troisième fils de Jacques de Clinchamp et de Gillette de Vipart, épousa, en 1548, Françoise Costard, dont il eut :

- 1.° Robert, qui suit;
- 2.° Charles de Clinchamp, chevalier, qui épousa Françoise de Sacy.

II. Robert DE CLINCHAMP, seigneur de Caudecoste, épousa, le 27 avril 1567, Thomasse de Nolent, fille de Gui de Nolent, seigneur de Fachy. Il eut de ce mariage :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Jacques de Clinchamp, chevalier de Malte, commandeur de Saint-Vaubourg;
- 3.° Olivier, ecclésiastique;
- 4.° Nicolas de Clinchamp, seigneur du Fay;
- 5.° Anne, épouse de Charles de Tilly, seigneur de la Tonne;
- 6.° Marie.

III. Jean DE CLINCHAMP, seigneur de Caudecoste et de la Basoque, épousa, en 1602, Françoise de Hally. Sa postérité est inconnue.

*Branche des seigneurs de Tranchevilliers.*

I. Jean DE CLINCHAMP, chevalier, seigneur de Tranchevilliers, du grand et du petit Moucel, second fils de Nicolas de Clinchamp et de Marie, de Mainemares, épousa, 1.° N... de Rassant, dont il eut une fille unique; 2.° le 30 mars 1645, Marie de Bréant, fille d'Etienne de Bréant, écuyer, seigneur de Longny, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Charlotte Le Tellier. Il eut de ce mariage :

- 1.° François, dont l'article suit;
- 2.° Jacques, auteur de la branche des seigneurs du grand et du petit Moucel, rapportée ci-après.

II. François DE CLINCHAMP, écuyer, seigneur de Tranchevilliers, épousa 1.° Madeleine Fournier, fille de Nicolas Fournier, conseiller du roi, lieutenant-général à Mantes; 2.° Françoise Nadot.

*Enfants du premier lit.*

- 1.° François de Clinchamp, mort au service;
- 2.° Marie-Madeleine de Clinchamp, mariée à Jean-Baptiste Mouthier, seigneur du Boroger.

*Enfant du second lit.*

- 1.° Jean-Baptiste de Clinchamp, chevalier, sei-

gneur de Tranchevilliers, qui épousa 1.<sup>o</sup> Marie-Hyacinthe de Bouquetot, dont il eut :

- a. Marie, mariée au seigneur de Lonlaville ;
- b. Angélique ;
- c. Marie de Clinchamp qui épousa N...., seigneur de Cocqueterre.

Il eut, de son second mariage avec Marie Charlotte de Courcy, fille de N.... de Courcy, seigneur des Ferrières, un fils tué en Italie pendant les guerres de 1734.

- 2.<sup>o</sup> Auguste ;
- 3.<sup>o</sup> Louis de Clinchamp, marié à Marie de Courcy, fille de N... de Courcy, seigneur des Ferrières, mort sans hoirs ;
- 4.<sup>o</sup> Alexandre, qui continue la lignée ;
- 5.<sup>o</sup> Françoise-Madeleine, femme de N.... Ménage ;
- 6.<sup>o</sup> Marie-Anne, morte en bas âge.

III. Alexandre DE CLINCHAMP, seigneur de Tranchevilliers, épousa Elisabeth de Fouque des Eures, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Alexandre-Louis de Clinchamp, lieutenant dans le régiment de Beaufremont, infanterie ;
- 2.<sup>o</sup> N... marié à N... de Vaux, de laquelle il eut un fils, dont la postérité n'est pas connue ;
- 3.<sup>o</sup> Marie-Elisabeth-Catherine ;
- 4.<sup>o</sup> Catherine - Madeleine - Mathurine, mariée à N... du Saussay, près Verneuil, au Perche.

*Branche des seigneurs du grand et du petit Moucel.*

I. Jacques DE CLINCHAMP, second fils de Jean de Clinchamp, et de Marie de Bréant, seigneur du grand et du petit Moucel, capitaine d'infanterie, commandant pour le roi en la principauté de la Petite-Pierre, épousa, le 18 avril 1671, Jeanne-Françoise-Jacqueline de Rodohan, fille d'Albert de Rodohan, baron de Fontaine, et d'Anne de Fresneaux d'Hyon. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jacques - François - Théodore, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Louis, mort en bas âge ;
- 3.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, auteur de la branche des seigneurs de la Héruppe, rapportée ci-après ;
- 4.<sup>o</sup> Françoise-Catherine de Clinchamp, religieuse aux dames de Saint-Magloire, à Paris.

II. Jacques-François-Théodore DE CLINCHAMP, chevalier, seigneur d'Amerval, du grand et du petit Moucel, capitaine au régiment royal d'artillerie, épousa, le 25 novembre 1709, Louise-Marguerite de Clinchamp, fille de Jean-Baptiste de Clinchamp, seigneur d'Aqueville, et de Marie-Marguerite de France. De ce mariage est issu :

III. Joseph-Albert, marquis DE CLINCHAMP, écuyer, seigneur du grand et du petit Moucel, du Fort de Lance, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, directeur au corps royal de l'artillerie au département de Normandie, et commandant en chef de l'école du même corps royal à Grenoble, et brigadier des armées du roi ; il mourut en 1773. Il avait épousé, le 9 septembre 1760, Marie-Madeleine-Geneviève de Clinchamp, sa cousine germaine, fille de Jean-Baptiste-Etienne de Clinchamp, écuyer, seigneur de la Héruppe, et de Geneviève Potin. Il eut de ce mariage :

1.° Joseph, marquis de Clinchamp, dont l'article suit ;

2.° Marie-Geneviève de Clinchamp, née le 20 juin 1761, élève de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

IV. Joseph, marquis DE CLINCHAMP-BELLEGARDE, seigneur de Jarcey, en Normandie, né le 26 août 1762, ancien officier d'infanterie ; a épousé Marie-Anne de Grey-Quencarnon, de laquelle il a :

Joseph-Albert de Clinchamp-Bellegarde, né le 12 décembre 1799.

*Branche des seigneurs de la Héruppe.*

Jean-Baptiste-Etienne DE CLINCHAMP, seigneur de la Héruppe, troisième fils de Jacques de Clinchamp-Bellegarde et de Jeanne-Françoise Jacqueline de Rohan, épousa 1.° Madeleine le Pauté, dont il n'eut point d'enfants ; 2.° Geneviève Potin ; 3.° Marie de Courcy-Ferrières, veuve de Louis de Clinchamp, son cousin. Il eut de sa seconde femme :

1.° Jean-Baptiste-Joseph, mort en bas âge ;

2.° Jacques-François-Théodore, seigneur de la Héruppe, lequel fut auteur d'une branche établie dans les Trois-Evêchés, à deux lieues de Metz ;

3.° César-Etienne, mort en bas âge ;

4.<sup>o</sup> Marie-Madeleine-Geneviève de Clinchamp ,  
femme de Joseph-Albert de Clinchamp , son cousin  
germain.

Il eut de sa dernière femme :

N.... de Clinchamp , qui servit dans la maison du  
roi.

*Autre branche de la famille de Clinchamp , établie en  
Basse-Normandie.*

I. Philippe DE CLINCHAMP , I<sup>er</sup> du nom , chevalier , sei-  
gneur de Donnay , eut pour fils en 1225 :

II. Philippe DE CLINCHAMP , II<sup>e</sup> du nom , surnommé *de  
Travers* , chevalier , seigneur et patron de Donnay , qui  
eut pour fils :

1.<sup>o</sup> Nicolas , dont l'article suit ;

2.<sup>o</sup> Raully de Clinchamp , chevalier de Malte , et  
gouverneur du mont Saint-Michel.

III. Nicolas DE CLINCHAMP , dit *de Travers* , chevalier ,  
seigneur et patron de Donnay , eut pour fils en 1301 :

IV. Jean DE CLINCHAMP , I<sup>er</sup> du nom , chevalier , seigneur  
et patron de Donnay , qui laissa de sa femme , dont on  
ignore le nom :

1.<sup>o</sup> Raully , dont l'établissement n'est pas connu ;

2.<sup>o</sup> Autre Raully de Clinchamp , qui suit :

V. Raully DE CLINCHAMP , dit *de Travers* , chevalier ,  
seigneur d'O et d'Aqueville , eut pour fils :

VI. Philippe DE CLINCHAMP , III<sup>e</sup> du nom , dit *de Tra-  
vers* , chevalier , seigneur et patron de Donnay , qui laissa ;

VII. Jean DE CLINCHAMP , II<sup>e</sup> du nom , chevalier , sei-  
gneur de Donnay et de Saint-Sylvain. Il eut pour fils :

VIII. Robert DE CLINCHAMP , chevalier , seigneur et pa-  
tron de Donnay , Saint-Sylvain , Saint-Amand et Chibou-  
ville , vivant en 1520 , épousa Adrienne de Bordeaux , de  
laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> François , qui suit ;

2.<sup>o</sup> Pierre , auteur de la branche rapportée ci-  
après.

IX. François DE CLINCHAMP , chevalier , seigneur de  
Donnay , Saint-Sylvain , Saint-Amand , Chibouville , Gon-  
neville , Bellon , etc. , eut pour fils :

X. Jean DE CLINCHAMP, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur et patron de Donnay, Bellon, Beuzeval, et de Saint-André de Hotto, au pays de Caux. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

- 1.<sup>o</sup> Charles, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Pierre.

XI. Charles DE CLINCHAMP, chevalier, seigneur et patron de Donnay, Bellon, Beuzeval, Goinville, Villeneuve et Saint-André de Hotto, eut pour fils :

XII. Gabriel DE CLINCHAMP, chevalier, seigneur de Donnay, Beuzeval et Villeneuve, vivant en 1621, dont la postérité n'est pas connue.

*Branche cadette.*

I. Pierre DE CLINCHAMP, I<sup>er</sup> du nom de cette branche, second fils de Robert de Clinchamp et d'Adrienne de Bordeaux, écuyer seigneur de Donnay, épousa, le 19 juillet 1562, Stevenote d'Aqueville, fille de Jean, seigneur d'Aqueville, et de Stevenote-Patry. Il eut de ce mariage :

II. Pierre DE CLINCHAMP, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur d'Aqueville et d'O, qui épousa, le 6 janvier 1611, Anne d'Ouësi, seigneur et patron de Sacy. Il eut pour fils :

III. Guillaume DE CLINCHAMP, chevalier, seigneur d'Aqueville, marié, le 15 février 1637, avec Charlotte Baudouin, fille de Pierre Baudouin, écuyer, seigneur et patron de Fresney-le-Viel et d'Aqueville, capitaine des chasses du bailliage de Caen, et d'Ambroise Vauquelin. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Baptiste ;
- 2.<sup>o</sup> Henri ;
- 3.<sup>o</sup> Philippe, qui suit :

IV. Philippe DE CLINCHAMP s'établit dans la province du Maine, où il eut, entre autres enfants :

V. Jean-Baptiste DE CLINCHAMP, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, épousa, le 25 novembre 1673, Marie-Marguerite de France, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Baptiste-Joseph, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Louise-Marguerite de Clinchamp, née le 27 mai 1676, reçue à la maison royale de Saint-Cyr, en avril 1687, et mariée le 25 novembre 1709, à Jacques-François-Théodore de Clinchamp, cheva-



lier, seigneur d'Amerval, et du grand et du petit Moucel;

3.<sup>o</sup> Anne-Josèphe de Clinchamp, dame de Foust-Evreux.

VI. Jean-Baptiste-Joseph DE CLINCHAMP, écuyer, épousa, à Douay en Flandre, Pétronille Desteches, de laquelle il eut :

1.<sup>o</sup> Ferdinand-François de Clinchamp, chevalier, capitaine au régiment Royal-Artillerie, qui épousa Marie Pladice, dont il n'eut point d'enfants ;

2.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, dont l'article suit ;

3.<sup>o</sup> Marguerite ;

4.<sup>o</sup> Louise-Françoise de Clinchamp ;

VII. Jean-Baptiste DE CLINCHAMP, II<sup>o</sup> du nom, chevalier, épousa, à Douay, N.... d'Archdekin.

*Armes* : « les armes de la maison de Clinchamp sont d'argent au gonfanon de gueules ; c'est une bannière découpée en trois manipules, signe militaire accepté par le roi Charlemagne, pour la défense de l'Eglise. Le roi Saint-Louis confirma les dites armes à Rodolphe de Clinchamp, sire de Mirepoix, ainsi nommé du château de ce nom, dont il s'empara sur les Albigeois au nom du roi. Ce Rodolphe fut général dans l'armée de Saint-Louis, qui, satisfait de son noble courage, lui donna pour devise le cri *pro Deo et rege*, dans les champs de la Palestine. »

---

FOUCHER (DE BRANDOIS), famille noble du Poitou, divisée en plusieurs branches ; celle des seigneurs des Herriers, celle des seigneurs de Thénies, celle des barons du Gué de Sainte-Flayve, enfin celle des barons de Brandois, qui est devenue l'aînée par l'extinction des autres.

Le nom de Foucher est connu dès le dixième siècle. Il y eut un Foucher ou Foulcher qui partit pour la première croisade avec Gaston de Béarn, Roger de Barneville, Héraclède de Polignac, etc. Les historiens contemporains donnent les plus grands éloges à sa valeur, et le désignent comme le premier monté sur les murs d'Antioche au siège de cette ville. Une époque si reculée n'a pas permis de savoir si

les Foucher du Poitou en descendent, comme semble l'indiquer l'identité du nom. Quoi qu'il en soit, un Foucher d'abord homme d'armes, fonda dans le Bas-Poitou, en 1004, l'abbaye de Saint-Jean-d'Orbestiers, où il se retira pour y passer le reste de ses jours; un autre Foucher de la même famille, du nom de Guillaume, donna tous ses biens à l'abbaye de la Grenetière, en 1195, *pro se*, par l'acte, *et pro animâ patris sui Guillelmi et matris sue Baziliæ*. Il est qualifié dans le même titre de seigneur des Herbiers et de la Sauzaye (1).

Le généalogiste André Duchesne, dans son histoire des seigneurs de la Roche-Posay, cite plusieurs anciennes maisons du Poitou entre lesquelles sont comptés les Chabot seigneurs de Jarnac et Montcontour, comtes de Briouais, marquis de Mirebeau; les Goulard, barons de Toueraie, seigneurs de Marçay, Granzay, etc.; les Foucher, seigneurs des Herbiers et de Thénies; les Tiercelin, seigneurs de la Roche-du-Maine, les Rouault, vicomtes de Thouars; les Ysoré, seigneurs de Pleimartin, barons d'Ervault, etc.

Vers l'an 1200 et 1231 vivait un Pierre Foucher, que nous appellerons II<sup>e</sup> du nom, puisque Guillaume I<sup>er</sup> doit être considéré comme chef de cette famille. On n'a d'autres renseignements sur lui que par deux actes, l'un de l'an 1200, l'autre de 1231. Dans le premier de ces titres, il est en question d'un échange entre lui et Pierre de Villattes, chevalier, fils de la sœur dudit Foucher.

En 1258 vivait Guillaume Foucher, III<sup>e</sup> du nom, seigneur des Herbiers et de la Sauzaye, comme le porte un acte de lui passé la même année, dans lequel il est cité comme allié des seigneurs de Lunel de Bazauges, gentilshommes très-qualifiés. Par un autre acte de 1272, il rendit hommage de sa maison du Plessis à messire Girard de Châteaubot, comme tuteur des enfants du seigneur de la Motte-Achard.

IV. A ce Guillaume succéda messire Renaud Foucher, seigneur des Herbiers et la Sauzaye, qui avait pour fr

---

(1) La terre et seigneurie des Herbiers rendait hommage au seigneur de Mortagne. Nous voyons par acte de 1393, que Jean Foucher, seigneur des Herbiers, avoue tenir de messire Jean de la Haye, seigneur de Mortagne et de Chemillé, son château et châellenie des Herbiers, avec tous droits de place forte et forteresse, et de mettre capitaine en icelle, droits de foires et de marchés, et droits de fourches patibulaires à trois pillions.

puîné Pierre Foucher, chef des seigneurs de Lemantruère, dont il sera question plus tard. Renaud vivait en 1293; il avait épousé Isabeau de Nereterre, fille de messire Guyon, seigneur de Nereterre. De ce mariage vinrent :

- 1.° Guillaume, III<sup>e</sup> du nom, dont l'article viendra ;
- 2.° Isabeau, mariée à messire Gauvain du Plantis, seigneur de la Guyonnière.

V. Guillaume FOUCHER, seigneur des Herbiers, passa transaction en 1357, avec dame Aliénor de Bazauges, sur échange de fiefs et devoirs de cens; s'obligeant ladite dame Aliénor de tenir de messire Guillaume et des siens les choses qu'elle reçoit en échange, tant que lignage se pourra précompter entre leurs descendants; ce qui fait voir qu'il y avait eu une autre alliance entre eux que la précitée. Il avait épousé Priscille de Pezay. De leur mariage vinrent :

- 1.° Louis, dont l'article viendra ;
- 2.° Isabeau, morte sans mariage.

VI. Louis FOUCHER, chevalier, seigneur des Herbiers, vivait en 1379, et avait épousé Jeanne de Saint-Ouen. De leur mariage vinrent :

- 1.° Jean, dont l'article viendra ;
- 2.° Catherine, mariée à Raoul, seigneur du Landreau ;
- 3.° Guillaume, chef des seigneurs de la branche de Thénies rapportée ci-après ;
- 4.° Gillette, mariée à René Jousseaulme, seigneur de Soulandeau.

VII. Jean FOUCHER, chevalier, seigneur des Herbiers eut plusieurs différends avec les seigneurs ses voisins sur leurs droits respectifs, et qu'ils terminèrent par transaction passée en 1409, qui commence en ces termes : « Sachent tous que comme contests et débats fussent mus entre nobles et puissants seigneurs Jean de la Haye, seigneur de Mortagne et de Chemillé, Charles de Bretagne, seigneur d'Avaugour, et Pierre de Brézé, demandeurs et consorts, d'une part; et noble et puissant seigneur messire Jean Foucher, chevalier, seigneur des Herbiers etc. ». Il épousa Marie, fille de messire Jean Samin, chevalier, seigneur de Malacourt, Montaigu

et la Saminière, et de Marie Vigier (1). De leur mariage vinrent :

- 1.° Georges, dont l'article viendra ;
- 2.° Marguerite, mariée à Maurice Buor, échanson de Jean, fils de France, duc de Berry et d'Auvergne ;
- 3.° Marie, femme de Jacques de la Rochefaton, seigneur de Saveilles et de Montalembert, et chambellan de Charles VII.

VIII. Georges FOUCHER, chevalier, seigneur des Herbiers, reçut hommage en 1443 de Jean de Rouault, seigneur de la Rousselière et du Landreau, à cause de cette dernière terre relevant des Herbiers, épousa en 1416 Marie Buor, fille aînée de Jean Buor, chambellan de Jean, fils de France, duc de Berry et d'Auvergne, et de Marie de Belauzac. De leur mariage vinrent :

- 1.° François, dont l'article viendra ;
- 2.° Marié, mariée en 1452 au seigneur du Plessis-Buet ;
- 3.° Gillette, mariée en 1455 à Jean Chasteigner seigneur du Breuil, de Challans. (C'est une branche de l'illustre maison des seigneurs de Chasteigner de la Roche-Posay) ;
- 4.° Jeanne, mariée à messire Richard de Châteaubriand, fils de Brideau de Châteaubriand et de Marguerite de Parthenay.

IX. François FOUCHER, chevalier, seigneur des Herbiers, épousa Catherine de Châteaubriand, fille de messire Jean de Châteaubriand, seigneur du Lion d'Angers, le Roches-Baritaud, etc., et de Jeanne de Coesmary. De ce mariage vinrent :

- 1.° François, seigneur des Herbiers, qui mourut sans postérité ;
- 2.° Marguerite, mariée à Ambroys de Lore, fils de ce brave Ambroys de Lore, grand prévôt de l'hôtel et prévôt de Paris, dont l'histoire parle avec tant d'estime dans la vie de Charles VII ;
- 3.° Guyonne, mariée à Jean Guérin, baron de Collombiers, maître-d'hôtel ordinaire des rois Charles VIII et Louis XII.

---

(1) La maison de Vigier est fort ancienne: elle s'est étendue dans Saintonge, le Poitou et l'Angoumois, où elle s'est alliée à de nobles grandes maisons, telles que celles de Parthenay, d'Aubusson, de Montaudre et d'Archiac, ainsi qu'il est rapporté dans une ancienne généalogie de la maison de Vigier, dans laquelle celles de Beaumont Bressuire, de Montfaucou, de Foucher, de Ponthieu, se trouvent sensiblement comptées.

4.<sup>o</sup> Jeanne, mariée à messire Olivier de Sillé.

Ainsi finit la branche des seigneurs des Herbiers. Nous avons vu ci-dessus que Pierre Foucher, frère puîné de Renaud Foucher, chevalier, seigneur des Herbiers, fut le chef des seigneurs de Lémantruère. Nous allons reprendre l'histoire généalogique de la maison de Foucher, à commencer par ledit Pierre.

I. Pierre FOUCHER, chevalier, seigneur de Lémantruère, épousa N..... de Cerizay, maison passée depuis vers l'an 1530 en celle de Brézé, par le mariage de Gaston de Brézé avec Marie de Cerizay. De leur mariage vint un seul fils nommé Jean.

II. Jean FOUCHER, chevalier, seigneur de Lémantruère, épousa, en 1321, Béatrix, de Saint-Loyre en Anjou. De leur mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Jean, marié à Collette de Rouault, de la maison des vicomtes de Thouars, dont il n'eut que deux fils morts sans postérité ;

2.<sup>o</sup> André, dont l'article viendra.

III. André FOUCHER, chevalier, seigneur de Lémantruère, épousa, en 1388, Marguerite, fille aînée de Jean, seigneur de la Barottière. De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> François, marié à Héliette de Chabot, dont il eut deux fils, l'un mort sans postérité, l'autre père d'une seule fille mariée au baron de Lostange, comte d'Aulnay ;

3.<sup>o</sup> Marie, mariée, en 1426, à Jean de Gaulard ;

4.<sup>o</sup> Françoise, mariée, en 1427, à Miles de Mauclerc.

IV. Jean FOUCHER, chevalier, acheta de Mathieu de Montours, son oncle maternel, sa part dans la succession de la Barottière, pour 800 réaux d'or, somme considérable pour ce temps-là. Il avait épousé Marguerite de Bouillé, fille de Hugues de Bouillé et de Hardouine de la Brosse. Le contrat est passé en 1423, et signé du baron de la Forêt-sur-Sayvre, de Georges Foucher, seigneur des Herbiers, de Mathieu de Montours, Bouillant de Brézé, etc. De leur mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Marie, mariée à Jean de Pouilly, seigneur de Courcelles ;

3.<sup>o</sup> Jeanne, mariée, en 1448, à messire Jousseaulme, chevalier, seigneur de la Geffardière.

V. Jacques FOUCHER, chevalier, reprit les armes pleines, après le décès de François, dernier mâle de la branche des Herbiers. Il transigea avec Guy de Montfaucon, seigneur de Saint-Mesmin, pour leurs droits respectifs dans la terre et châtellenie de la Barottière. Il avait épousé Jeanne de Cerizay, pour seconde alliance avec cette famille; le contrat est de l'an 1449, signé de Jean de la Haye, seigneur de Chemillé, Louis de Clermont, Jean de Villeneuve, chevaliers, et portant que, dans le cas où ses frères décéderaient sans postérité, elle viendrait à succession comme fille aînée et principale héritière; il paraît qu'il n'eut pas d'enfants de Jeanne de Cerizay, ou qu'ils ne vécurent pas. Il épousa en secondes noces, en 1458, Jeanne de la Muce, fille de messire Jean de la Muce, seigneur de Villedor, d'Aubigny et du Gué de Sainte-Flayve; Jeanne de la Muce fit passer cette dernière terre dans la maison de Foucher, dont elle rendit hommage en 1493, à Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. De leur mariage vinrent :

- 1.° Bertrand, dont l'article viendra;
- 2.° Gilles, marié à Marguerite du Plantis;
- 3.° Pierre, marié à Jeanne du Plessis.

VI. Bertrand FOUCHER, seigneur du Gué, etc., épousa Marie de Manguy, fille de Tristan Manguy, seigneur du Bois-Béranger, la Cour-Manguy et Brandeau. Cette dernière terre est aussi restée depuis dans la maison de Foucher. Bertrand fut tué à la bataille de Pavie; son cœur fut transporté dans l'église de Sainte-Flayve en Bas-Poitou, où il est représenté armé avec une épitaphe en vers français sur son tombeau. Il avait servi plusieurs années auprès de Louis de la Trémouille, dont il obtint l'estime et l'affection, et qui lui en donna des preuves non équivoques par le mariage qu'il fit faire à Joachim, son fils. De son mariage avec Marie Manguy vinrent :

- 1.° Joachim, dont l'article viendra;
- 2.° Bertrand, chevalier de Malte, où il fut tué pour la défense de la foi chrétienne;
- 3.° Pierre, qui fut prieur de Mauléon;

VII. Joachim FOUCHER, seigneur du Gué, épousa, en 1516, Marie du Croizil, issue des maisons de Retz et de Laval: elle fut seule et unique héritière, et apporta, dans la famille de Foucher, la baronnie de Retz, la seigneurie de Machecoul et de Princé et les terres d'Ardenne, de la

Salle le Plessis-Guerrif, de Lanfrenière et de la Forêt, la plupart mouvantes du roi. Ce fut Louis de la Trémouille qui maria sa parente, Marie du Croizil, avec Joachim Foucher. On ignore le degré de cette parenté; seulement, par lettres de 1549, il qualifie Joachim de cousin, lui donne toutes permissions de chasser dans ses bois de Talmond et autres forêts, quand il lui plaira : privilège que le même Joachim obtint aussi de Louis de Bourbon, pour les forêts du Luc et de la Roche-sur-Yon. Il reçut, en 1551, des lettres du roi signées *Henri*, « lui » donnant commission et pouvoir, ainsi qu'au seigneur de » Chasteaubriand, de faire des levées de gens de guerre, si » besoin est, pour s'opposer aux descentes des ennemis. » Il avait épousé, en secondes noces, Jacqueline du Vau de Chavaignes, fille du seigneur de Chavaignes et de Rade-gonde de la Haye-Montbaud; c'est de ce second mariage qu'est issue la branche des barons du Gué de Sainte-Flayve rapportée ci-après. De son premier mariage avec Marie du Croizil vinrent :

1.<sup>o</sup> Jean, baron de Retz, qui fut chevalier de l'ordre, et pensionnaire du roi. On a de lui plusieurs actes dans lesquels il est qualifié de baron de Retz, seigneur de Machecoul, Prinçay, etc. Il reçut des lettres de convocation du roi, pour se trouver aux Etats de Bretagne de l'an 1565, en sa qualité de baron de Retz; mais après un long procès avec l'amiral d'Annebault, dont la femme, Françoise de Tournemine de la Hunaudaye, était descendue de Philippe de Laval, sœur de Marie de Laval, qui avait porté lesdites terres dans la maison du Croizil, ils passèrent transaction pour les droits de la baronnie de Retz à eux appartenant par moitié, et ainsi partageables selon l'arrêt de la cour. Par cette transaction, « Jean Foucher cède ses » droits sur la baronnie de Retz, moyennant que » les terres de la Salle près Machecoul, de Saint- » Mars, d'Ardenne, de Lanfrenière, de la Forêt » et du Plessis-Guerrif, lui demeureront garan- » ties, par ledit seigneur amiral, de toutes préten- » tions et contestes, avec ce qu'ils possédaient dans » les terres de Froidefonds, de la Mothe-Achard » et de Falleron; qu'en outre ledit seigneur amiral » payerait audit Jean de Foucher une somme de

- » 60,000 liv. , et qu'il se chargerait de récompenser les autres prétendants à la succession de Retz , tels que les la Trémouille, la Suze, de Surgères, de Maillé, et payerait le douaire à madame Louise de Bourbon, sœur du connétable. »

Depuis, cette baronnie a passé dans la maison de Gondy par le mariage de Catherine de Clermont, veuve de Jean d'Annebault, avec Albert de Gondy, et a été érigée en duché-pairie en 1581.

Jean Foucher dissipa une si belle fortune par sa vie peu réglée à la cour et ailleurs, et ne laissa que deux filles de son mariage avec Marie de la Haye.

- 2.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article viendra ;
- 3.<sup>o</sup> Trois filles, religieuses.

VIII. Jacques FOUCHER, chevalier, seigneur de Brandeau, la Templerie, etc., épousa Claude Durand de Malvoisine. De son mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Louis, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Jacques, mort sans postérité ;
- 3.<sup>o</sup> Jeanne, mariée au seigneur de la Bassetière.

IX. Louis DE FOUCHER, chevalier, seigneur des mêmes lieux, épousa Louise Gabard des Jamonnières. De ce mariage vint un seul fils, Jacques, dont l'article viendra.

X. Jacques DE FOUCHER, chevalier, fut lieutenant-colonel au régiment du Gué de Sainte-Flayve, par brevet signé du roi de 1637 : ce régiment avait été donné par le roi, comme nous le verrons ci-après, au baron du Gué, et en portait le nom. Il épousa Yvonne le Gallègre du Bois-Guignardais. De ce mariage vint : Antoine-Julien, dont l'article viendra.

XI. Antoine-Julien DE FOUCHER, chevalier, fut nommé par le maréchal d'Estrées, commandant l'escadron des gentilshommes du Bas-Poitou, dans la guerre de 1692. Il avait épousé, le 24 avril 1685, Françoise de Bruc, fille de Louis de Bruc, conseiller, garde des sceaux au parlement de Bretagne. De leur mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Calixte, né le 14 février 1686, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> François-René, mort le 7 juillet 1688 ;
- 3.<sup>o</sup> Jean-Baptiste, mort le 29 juillet 1690.

XII. Calixte DE FOUCHER, chevalier, épousa, en 1706, Marie, fille de messire Louis-Robert de Lézardière :



ce fut Marie qui porta dans cette famille partie de la baronnie de Brandois et la Mothe-Achard, sur laquelle nous avons déjà vu plus haut que Jean Foucher, baron de Retz, avait eu des droits : depuis, et sous le fils dudit Calixte, la baronnie de Brandois (1) a été toute réunie dans la famille de Foucher, et ses descendants en ont depuis porté le nom. Il épousa, en secondes noces, Louise de Marconnay, pour seconde alliance avec cette famille, dont il n'eut pas d'enfants. De son premier mariage avec Marie de Lézardière, vinrent :

- 1.° Pierre-Louis, né le 7 mars 1708, mort jeune ;
- 2.° Calixte-Julien, dont l'article viendra ;
- 3.° Marie-Anne-Modeste, née le 7 avril 1713, morte sans mariage.

XIII. Calixte-Julien FOUCHER, chevalier, né le 6 mai 1709, épousa Marie, fille de messire René Marchand, seigneur de la Mulnière. De ce mariage vinrent :

- 1.° Calixte-Charles-Julien, baron de Brandois, né le 31 juillet 1736, reçu aux cheveu-légers en 1755 ;
- 2.° Calixte-Germanique, mort dans la marine ;
- 3.° Henriette ;
- 4.° Bénigne-Modeste, morte sans mariage.

*Branche des seigneurs de Thénies.*

I. Guillaume, troisième fils de Louis FOUCHER, chevalier, et de Jeanne de Saint-Ouen, épousa Marguerite, fille de Guillaume Baritaud, seigneur de Thénies. De ce mariage vint Antoine, dont l'article viendra.

II. Antoine FOUCHER DE THÉNIÉS, chevalier ; il servit sous Charles VII, contre les Anglais, et fut pris à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec trois autres chevaliers Poitevins (Jean, baron de la Forêt-sur-Sayvre ; Jean, seigneur du Puy-du-Fou, et Geoffroy de Chasteigner, seigneur d'Abain), et pour leur rançon le capitaine anglais exigea 1800 écus d'or. Il épousa Marguerite de Chasteaubriand, pour troisième alliance avec cette famille, fille de messire de Chasteaubriand, et de Marguerite de Parthenay. De ce mariage vint une seule fille, mariée à Maurice d'Escoubleau de Sourdis. Il épousa, en secondes noces, Gillette de Rouault, fille de messire Miles

---

(1) Cette terre fut démembrée en 1559, du duché de Thouars, en faveur de Louis de Bueil, comte de Sancerre, grand échanson de France, qui épousa Jacqueline de la Trémouille.

de Rouault (de la maison des vicomtes de Thouars, puis seigneurs de Gamaches), et d'Isabeau de Beaumont. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Louis, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Françoïse, mariée au seigneur de Cherzay, maison passée en celle de Crissé par alliance.

III. LOUIS FOUCHER DE THÉNIES, chevalier ; il passa transaction, en 1476, avec Jacques de Beaumont, son oncle maternel, chambellan du roi et grand sénéchal du Poitou, sur leurs parts respectives dans les terres de Bressuire, Lezay, la Mothe Saint-Eloy et Chiché, à cause d'Isabeau de Beaumont, leur mère et aïeule. Il épousa Marie de la Porte, fille de Hardy de la Porte, baron de Vezins, et de Marguerite de la Jaille. De leur mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Antoine, II<sup>e</sup> du nom, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Jacqueline, mariée à Louis de Vernon, de la maison de Montreuil-Bonnin.

IV. Antoine II de Thénies, fut gouverneur de la ville et du château d'Amboise, place alors importante ; il fut reçu, vers l'an 1540, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et il est à remarquer que dans le principe cet ordre ne se donnait que pour de grands services, et que le nombre des chevaliers ne devait pas excéder trente-six. Il épousa Françoïse de Marconnay, fille de Pierre de Marconnay, premier écuyer de la reine Catherine de Médicis. De leur mariage vinrent deux filles seulement qui finirent la branche des seigneurs de Thénies ; elles furent filles d'honneur de la reine, qui dans leur contrat de mariage voulut être nommée leur tutrice honoraire : l'une épousa Joachim de la Chastre, comte de Nançay, capitaine des gardes-du-corps ; l'autre, Guillaume de Pierres, seigneur du Plessis-Baudouin et gouverneur du château d'Angers.

*Branche des barons du Gué de Sainte-Flayve.*

I. Joachim FOUCHER, seigneur du Gué, avait épousé, en secondes noces, en 1549, comme nous l'avons vu ci-dessus, Jacqueline du Vau de Chavaignes, fille du seigneur de Chavaignes et de Radegonde de la Haye-Montbaud. De ce mariage vint seulement Joachim, II<sup>e</sup> du nom.

II. Joachim, seigneur du Gué, servit dans les guerres de 1580, comme il appert, par acte signé Louis de Bour-

bon, dans lequel il est dit « que le seigneur du Gué, Joachim de Foucher est dans son armée comme volontaire » avec bon équipage d'hommes, d'armes et de chevaux. » Il avait épousé, en 1578, Jeanne, fille de Jacques de la Tousche, et de Marie de Mauclerc. De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre, mort sans postérité ;
- 2.° Joachim, III<sup>e</sup> du nom, aussi mort sans postérité ;
- 3.° Jacques, dont l'article viendra.

III. Jacques FOUCHER, baron du Gué. Il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, par lettres à lui adressées en 1606, signées Henri, contre-signées Potier, et dans lesquelles il est dit que c'est en considération d'importants services rendus au roi. Ce fut aussi en sa faveur que la terre du Gué de Sainte-Flayve fut érigée en baronnie par Mgr. fils de France, frère unique du roi, en 1627. Les lettres portent que c'est en sa faveur et en considération du service que lui rend Germanique de Foucher son fils, dans sa charge de premier chambellan. Autres lettres du roi, portant consentement de cette faveur, en considérant leurs services et ceux de leurs prédécesseurs. Il avait épousé, en 1602, Hélène, fille aînée de messire Antoine du Châtellier-Barlot. De leur mariage vinrent :

- 1.° Germanique, dont l'article viendra ;
- 2.° Diane et Angélique, mortes sans postérité.

IV. Germanique FOUCHER, baron du Gué, entra au service à l'âge de quatorze ans dans le régiment du baron du Châtellier-Barlot, maréchal des camps et armées du roi, son oncle maternel. Il se trouva au siège de Luzarche, et quelque temps après avec le baron du Gué son père, à ceux de Saint-Jean-d'Angély et de la Rochelle. En 1626, MONSIEUR, frère du roi, le fit gentilhomme de sa chambre, et son premier chambellan, en 1632.

A l'époque du raccommodement de MONSIEUR avec le roi, il fut chargé, par S. A. R., d'une mission auprès du roi d'Espagne, dans laquelle il se comporta de manière à gagner les suffrages de S. M. catholique, de la famille royale, et du prince infant d'Espagne, et il reçut de la main même du roi, pour marque de sa satisfaction, une rose de diamants de la valeur de mille écus. A son retour en France, le roi lui donna un régiment de vingt enseignes à drapeau blanc, qui porta le nom de régiment du Gué de Sainte-Flayve, et qui le portait encore lorsque Jacques de Foucher, son parent ci-

dessus désigné, en fut nommé lieutenant-colonel; il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et voici la teneur de la lettre à lui écrite à ce sujet, par le roi Louis XIII.

« Monsieur le baron du Gué, considérant que votre » maison est une des principales de notre province de Poi- » tou, joint vos services et mérites, vous ont fait choisir » et eslire par les chevaliers frères et compagnons de Mon- » sieur Saint-Michel, pour être associé à ladite compa- » gnie, etc. etc. »

Signé LOUIS. Et plus bas de LOMÉNIÉ.

Enfin, après avoir servi six ans entiers à la tête de son régiment, à l'entière satisfaction de Sa Majesté et de Son Altesse Royale, il finit ses jours, à l'âge de trente-un ans, par l'explosion d'une mine, dont il commandait l'attaque, au siège du Catelet, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

*Armes* : Les armes de la famille de Foucher sont de sable au lion d'argent.

Il existe dans le Poitou une famille de Foucher, marquis de Cirzay, portant les mêmes armes que les précédents, que nous croyons aussi une branche de la famille précitée, sans avoir pu trouver l'époque de la séparation; d'après les renseignements que nous avons recueillis d'une histoire généalogique de la noblesse de France, nous avons vu qu'un Jacques Foucher obtint l'érection en marquisat des terres de Théroutte, le Plessis Sénéchal, le Coul-dray, sous le nom de Foucher-Cirzay; par lettres de juin 1653. Les lettres portent que c'est pour récompense de ses nobles et recommandables services, et pour récompenser ses aïeux en sa personne. Il fut aussi pourvu de l'office de sénéchal, au comté de Civrai et de Saint-Maixant. Il avait épousé, en 1637, la fille du seigneur de Béjarry et de Marguerite de Pontlevoy; de ce mariage vint Abimelech Foucher, marquis de Cirzay, marié, en 1669, à Julie d'Angennes, fille de Louis d'Angennes, marquis de Maintenon, qui eut pour fils Jean-Henri, reçu page du roi dans sa grande écurie en 1685, puis grand sénéchal du Poitou.

Il existe aussi une famille de Foucher de Careil, dans la Bretagne, portant les mêmes armes que ceux-ci, sur lesquels nous n'avons encore pu recueillir aucuns renseignements.

---

BROC (DE), famille d'ancienne chevalerie de la province d'Anjou.

I. Govin, sire DE BROC, vivait en 1069. A cette époque il possédait la cour de Broc, près le Lude.

II. Lioter ou Lister DE BROC vivait en 1100; il fit bâtir le château de Broc, près le Lude, qu'il nomma Lisardière.

III. Henri DE BROC, chevalier, seigneur de Broc-Lisardière, vivait en 1185.

IV. Pierre DE BROC passa en Angleterre avec Henri II, comte d'Anjou, surnommé Plantagenet, et y fit la tige des ducs de Broc, en 1186.

V. Amaury DE BROC fit le voyage d'outre-mer avec Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, en 1190.

VI. Geoffroi DE BROC, mort au château de Broc-Lisardière en 1199.

VII. Herbert DE BROC vivait en 1213.

VIII. Pierre DE BROC, seigneur de Broc-Lisardière, épousa Marguerite de Thierne, dame du Buisset, en 1273.

IX. Guillaume DE BROC vivait en 1302.

X. Pierre DE BROC, chevalier, seigneur de Broc-Lisardière, sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, gouverneur de Lille en Flandre en 1313; avait épousé en premières noces Alix de Mathefelon, et en secondes noces Jacqueline de Roye, en Picardie.

XI. Thibaut DE BROC, seigneur de Broc-Lisardière, épousa en 1365 demoiselle Simonne de Nesle.

XII. Beaudoin DE BROC, seigneur de Broc-Lisardière, épousa en 1395 demoiselle Marie Grenette, dame de Lespinai, et en secondes noces Jeanne de Tiercelin, de la maison de la Roche-du-Maine.

XIII. Pierre DE BROC, seigneur de Broc-Lisardière, en 1435 épousa demoiselle Fouquette de Rougebec. Elle était héritière d'une très-ancienne maison.

XIV. René DE BROC était frère aîné de Jean de Broc, auteur de la branche de la ville de Fauvier.

XV. René DE BROC, seigneur de Broc-Lisardière, épousa demoiselle Marie de Saint-Benoist en 1449; elle apporta en dot la vicomté de Foulletourte et le château des Pairai.

XVI. Girard DE BROC, seigneur de Broc-Lisardière-lès-Pairai, épousa demoiselle Isabeau du Bouchet; il vivait en 1490.

XVII. Julien DE BROC, seigneur de Broc-Lisardière-lès-Pairai, épousa en 1520 demoiselle Jeanne de Vandosmoys.

XVIII. Mathurin DE BROC, seigneur de Broc-Lisardièrè-lès-Pairai et Mars-la-Jaille, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, épousa en 1566 demoiselle Louise de Lavardin.

XIX. François DE BROC, seigneur de Broc-Lisardièrè-lès-Pairai et Mars-la-Jaille, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, épousa en 1596 demoiselle Françoisè de Montmorency.

Jacques DE BROC, fils de François de Broc et frère de Pierre de Broc, était évêque d'Auxerre.

XX. Pierre DE BROC, seigneur de Broc-Lisardièrè-lès-Pairai, etc., épousa au château du Louvre, en présence de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche, en 1624, demoiselle Marguerite de Bourdeille, fille d'honneur de la reine.

XXI. Michel-Claude DE BROC, seigneur de Broc-Lisardièrè-lès-Pairai, épousa en 1666 Elisabeth Prudhommeau, laquelle eut, après le décès de son mari, la terre de Broc-Lisardièrè en remploi, et la vendit. Depuis 1069 jusqu'en 1666, c'est-à-dire pendant cinq cent quatre-vingt-dix-sept ans, la terre de Broc-Lisardièrè est restée dans la maison de Broc.

XXII. Léonore DE BROC, colonel d'un régiment de son nom, fut tué à la bataille de Hosckett en 1704; il avait épousé la veuve du seigneur de Levarai.

XXIII. Michel DE BROC, frère de Léonore, seigneur des Pairai, etc., capitaine dans le régiment de la Reine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa en 1701 demoiselle Armande Richer.

XXIV. Michel-Armand DE BROC, seigneur des Pairai, etc., épousa en 1732 demoiselle Jeanne-Jacqueline de Dominique dont il n'eut point d'enfants. Il fut capitaine au régiment du Roi, colonel du régiment d'Aunis, ensuite colonel du régiment de Bourbon, brigadier des armées du roi, commandant en second en Bretagne, maréchal de camp, commandant en chef en Alsace, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il mourut en 1775, après avoir fait rebâtir et embellir le château des Pairai.

XXV. Charles-Eléonore DE BROC, son frère, épousa, le 16 janvier 1746, demoiselle Madeleine-Gabrielle de Menon-de-Turbilly. Il servit d'abord dans le régiment du Roi, fut fait capitaine dans celui d'Orléans, eut ensuite une compagnie dans le régiment de la Reine, cavalerie, qu'il

obtint de faire passer à Charles-Michel de Broc, son fils, et se retira du service, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, avec le grade de lieutenant-colonel.

XXVI. Charles-Michel DE BROC, seigneur des Pairai, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa demoiselle Emilie de Bongars, fut lieutenant-colonel du régiment de Royal-Champagne.

XXVII Charles-Gabriel DE BROC, a épousé demoiselle Anne Chevalier. Il a trois fils : l'aîné nommé Charles-Léon, le second Fernand, le troisième Gonsalve.

Il n'y a que deux branches de la maison de Broc : celle qui possède la terre des Pairai, entre la Flèche et le Mans, et celle qui possède la terre de la Ville-au-Fourrier, près Baugé; cette seconde branche a aussi trois garçons.

Ces deux branches de la maison de Broc portaient les titres de marquis, comte et vicomte.

La maison de Broc a eu un chevalier de Malte qui a rendu des services distingués à l'ordre, en armant à ses frais une galère, ainsi qu'il est cité dans l'*Histoire de Malte*; par l'abbé de Vertot; il est également mentionné dans l'*Histoire d'Angleterre*, à l'occasion de Thomas Bequet, archevêque de Cantorbéry, lequel de Broc avait fait une fondation expiatoire au Mans.

*Armes* : « De sable, à la bande fuselée d'argent. »

VIOT DE MERCURE, famille originaire d'Ecosse, qui a fourni un vice-roi de Tanger en Barbarie; elle portait le titre de comte de Viot ou Théviot, avant que les guerres civiles de la Grande-Bretagne ne l'eussent forcé à émigrer en France, où elle s'est établie dans l'Orléannais.

I. Jacques Vior, seigneur de Mercure, fut gendarme des gardes-du-corps de Jacques V, roi d'Ecosse; il passa en France en 1549, et avait épousé Mathilde de Barres, de laquelle il laissa :

II. Jean Vior, seigneur de Mercure qui fut page de la chambre de Marie Stuart, femme de François II, roi de France, puis capitaine de cavalerie en 1585. Il se signala à la bataille de Coutras en 1587; le roi pour récompenser ses services lui donna une des charges de valet de sa chambre ordinaire, et lui accorda la direction et maîtrise de toutes les verreries du royaume de France. Il avait épousé Elisabeth le Gros, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Jean-Henri, capitaine de cavalerie au régiment d'Espenan, tué à la bataille de Lentz ;

2.<sup>o</sup> Maximilien, capitaine de cavalerie au régiment de Condé, tué à la bataille de Rocroy ;

3.<sup>o</sup> Pierre, qui suit.

III. Pierre VIOT DE MERCURE, médecin ordinaire du roi, épousa Marie Menard, de laquelle il laissa :

IV. Florent VIOT DE MERCURE, qui fut d'abord cadet gentilhomme dans le régiment de Languedoc, puis gendarme dans la garde écossaise ; il fit toutes les campagnes de Flandres, et assista au siège de Thionville en 1676, en qualité de sous-aide-de-camp de M. de Lahaye, lieutenant-général des armées du roi. S'étant retiré à Pithiviers, il fut nommé conseiller, médecin ordinaire du roi, et procureur du roi de ladite ville de Pithiviers en 1689. Il avait épousé, le 13 février 1685, Marie Humery, de laquelle il laissa :

V. Florent-Charles-Jean VIOT DE MERCURE, né le 29 octobre 1694, a épousé Marie Trezin, de laquelle il a eu :

1.<sup>o</sup> N.... Viot de Mercure, avocat au parlement, mort sans postérité ;

2.<sup>o</sup> Etienne-Aignan, qui suit ;

VI. Etienne-Aignan VIOT DE MERCURE, né le 14 juillet 1739, officier dans le régiment de Conflans, qui eut un bras cassé au siège de Triche Napaly, dans l'Inde, et qui reçut plusieurs autres blessures honorables au service du roi ; il avait épousé Jeanne Gentil, dont il a laissé :

VII. Etienne-Aignan-Pascal VIOT DE MERCURE, écuyer, né le 31 mars 1785. Il a épousé Marie-Marguerite Beaulu, de laquelle il a :

Olympe-Marie-Julie, née le 9 octobre 1811.

*Armes* : « D'azur, au caducée d'or, deux roses d'argent posées en chef, deux licornes pour supports, et » timbré d'un casque grillé de front. »

MILAN D'ASTIS (DE), famille noble, établie dans le Poitou, et représentée par :

Jean-Germain DE MILAN D'ASTIS, écuyer, né le 8 juillet 1785, député par la ville de Châtellerault pour déposer ses hommages aux pieds de Louis XVIII, à son avènement au trône en 1814.



RAGUET-BRANCION (DE). Les seigneurs de Brancion tiraient leur origine d'une petite ville de Bourgogne, avec titre de comté, à quatre lieues de Tournus, et descendaient d'un seigneur de ce lieu, qui vivait vers l'an 960. Cette famille est une des plus anciennes de France, et a contracté des alliances avec les maisons les plus illustres. Elle est représentée aujourd'hui par les comtes de Raguet-Brancion.

I. Varulphe, comte DE BRANCION, seigneur des principales villes situées sur la Saône, le Rhône et la Loire, vivait en 960. Il était frère de Gauthier, prévôt de l'église de Mâcon. Guichenon et plusieurs auteurs le disent père de :

- 1.º Bernard, dit le Gros, qui suit ;
- 2.º Josserand.

II. Bernard, dit le Gros, premier du nom, seigneur de Brancion, épousa, en 1035, Ermentrude. Dans un titre de l'abbaye de Cluny il est appelé *vir secundum sæculi dignitatem clarissimus*. Il eut pour fils :

- 1.º Landric, dit le Gros, qui suit ;
- 2.º Bernard, mort religieux ;
- 3.º Josserand, mort évêque de Langres, en 1125.

III. Landric, dit le Gros, premier du nom, seigneur de Brancion, épousa N..., sœur de Bernard de Millet, dont il eut :

- 1.º Bernard, qui suit ;
- 2.º Hugues ;
- 3.º Landric ;
- 4.º Gouy.

IV. Bernard, dit le Gros, second du nom, seigneur de Brancion et d'Uxelles, épousa N..., fille de Thierry, duc de Lorraine. Il partit pour la Syrie en 1150, et vivait encore en 1171. Il eut de son mariage :

- 1.º Josserand, dont l'article suit ;
- 2.º Henri ;
- 3.º Humbert.

V. Josserand, dit le Gros, premier du nom, seigneur de Brancion, se croisa avec les seigneurs français. Il épousa N..., fille de Guillaume de Châlons, dont il eut :

- 1.º Henri, dit le Gros, qui suit ;
- 2.º Bernard ;
- 3.º Guillaume.

VI. Henri, dit le Gros, premier du nom, seigneur de

Brancion, épousa Béatrix, sœur de Gauthier de Vignory. Il eut de ce mariage :

- 1.° Josserand, dont l'article viendra ;
- 2.° Barthélemi, mort évêque des Cinq-Eglises ;
- 3.° Henri III, qui continua la lignée, et dont l'article suivra ;
- 4.° Etienne, mort abbé de Cluny.

VII. Josserand, dit le Gros, second du nom, seigneur de Brancion, épousa Marguerite de Vienne, qui lui porta en dot la seigneurie de Salins. Elle était fille de Gaucher, sire de Salins, et de Marguerite de Bourbon. Il fut tué à la bataille de la Massoure, où il avait accompagné saint Louis. Il laissa de son mariage :

- 1.° Henri, dit le Gros, dont l'article suit ;
- 2.° Pierre, qui forme la branche des seigneurs de Visargent, qu'on rapportera plus bas ;
- 3.° Alix, qui, en 1260, épousa Aurène du Lucy.

VIII. Henri, dit le Gros, second du nom, seigneur de Brancion et d'Uxelles, épousa N.... Fouquet de la Prévrière, fille de Guillaume, sire de la Prévrière, dont il n'eut qu'une fille, nommée Marguerite, qui épousa Bernard de Choiseul, chevalier, seigneur de Traves.

IX. Henri, troisième du nom, seigneur de Brancion, fils de Henri I<sup>er</sup> et de Béatrix de Vignory, fut comte de Raguët-Brancion, et seigneur d'Uxelles. Il épousa Marie de Genève, fille d'Amé, seigneur de Gex. Il fit un premier voyage à la Terre-Sainte, et se croisa sous saint Louis, ainsi qu'il est prouvé par une lettre à lui écrite par ce roi de France en 1270.

Pour un fait d'armes en Palestine, il écartela d'un champ d'azur, à une tour d'argent, maçonnée de sable, surmontée d'un rat d'argent passant.

Il eut de son mariage :

X. DIDELOT, comte de Raguët-Brancion, seigneur de Fossé et de Royalmaix, fut, en 1310, ambassadeur du duc de Bar et de Lorraine auprès du roi de France Charles V, et mourut en 1379. Il avait épousa Anne de Mory, dont il eut :

- 1.° Etienne, qui suit ;
- 2.° Laurent, qui se maria, et eut une fille nommée Françoise.

XI. Etienne I<sup>er</sup> DE RAGUËT-BRANCION, seigneur de Fossé

et de Royalmaix. Il fut aussi ambassadeur du duc de Bar et de Lorraine vers le roi de France, et prêta, le 2 août 1380, la somme de 1000 livres, sous le cautionnement du duc de Lorraine, à la ville de Brié, pour subvenir aux frais du siège qu'il avait mis devant Cluny. Il mourut à Paris, en 1386. Il avait épousé Jeanne, fille de Pierre Almara, seigneur de Gozard, et d'Anne-Françoise Fouquet de la Ferrière. Il eut de ce mariage :

- 1.° Jean, qui suit ;
- 2.° Simon, père de Jean-Louis, lequel se maria, et eut pour fils Nicolas, Simon et Josserand, morts tous trois sans postérité.

XII. Jean DE RAGUET-BRANCION, premier du nom, gouverneur et président de la souveraineté de Commercy, épousa Françoise, fille de Laurent Raguët-Brancion, sa cousine, dont il eut :

XIII. Claude DE RAGUET-BRANCION, premier du nom, capitaine des cheveu-légers de Louis XI, roi de France; fut tué à la bataille de Montlhéri, en 1465. Il avait épousé Marguerite de Vaudray, dont il eut :

XIV. Simon DE RAGUET-BRANCION, capitaine de cheveu-légers de Charles VIII; mort en Italie, où il accompagnait ce prince. Il avait épousé Claudine Gérard de Belle-Assise, fille de Humbert de Belle-Assise et de Charlotte de Bazoché. Il eut de ce mariage :

- 1.° Gérard, dont l'article suit ;
- 2.° Jean-Charles, qui fut père de Pierre, qui eut une fille nommée Marie; et d'Antoine, mort sans postérité;
- 3.° Claude, qui fut père de Louis.

XV. Gérard DE RAGUET-BRANCION, gouverneur de Hadon-Château, et grand bailli du comté de Charolais, épousa Marguerite de Brielle, fille du seigneur de Brielle et d'Espargne, en Champagne, et de Louise d'Ailly de Chaulne. Il eut de ce mariage :

XVI. Nicolas DE RAGUET-BRANCION, qui succéda au gouvernement de Hadon-Château, que possédait son père. Il épousa 1.° Christine, fille du baron de Montangon; 2.° Nicole, fille de Charles du Saussay, seigneur de Lespy. Il eut de son premier mariage :

XVII. Jean DE RAGUET-BRANCION, second du nom, seigneur de Voiselles, Liman, Marmora, qui épousa, le 7

novembre 1650, Beatrix, fille de Georges de Mangeot et de Jeanne de Barrail. Il eut de ce mariage :

XVIII. François DE RAGUET-BRANCION, chevalier, seigneur de Royalmaix, Liman Marmora, gouverneur des pays et ville de Remireront, pour les rois de France Louis XIII et Louis XIV, épousa, en 1636, Anne, fille de Richard d'Orme et de Marie-Françoise, princesse de Furstemberg. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Charles, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Honoré, seigneur de Royalmaix et de Fossé, marié à Anne de Cluny, dont il eut Marguerite, laquelle épousa M. de la Bruyère.
- 3.<sup>o</sup> François, mort sans postérité.

XIX. Jean-Charles DE RAGUET-BRANCION, chevalier, seigneur de Liman et de Fossé, mestre de camp de cavalerie, alcade de la chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne, épousa Louise, fille de Philibert, comte de Brancion, seigneur de S.- Martin en Bresse, et de Philiberte Gérard de la Magdeleine. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> François-Marie, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Etienne, seigneur de Marmora, élu par la noblesse de Charolais aux Etats de Bourgogne ;
- 3.<sup>o</sup> Antoine, seigneur de la Bergement, capitaine des vaisseaux du roi, mort à Toulon.
- 4.<sup>o</sup> Jean, capitaine au régiment de la Marck, tué à la bataille de Malplaquet.
- 5.<sup>o</sup> Jacques-Charles, seigneur de Liman, page du roi qui épousa en secondes noces mademoiselle de la Suze, dont il n'eut que des filles.
- 6.<sup>o</sup> Deux dames chanoinesses.

XX. François-Marie DE RAGUET-BRANCION, comte, seigneur de Liman et de Fossé, lieutenant-colonel du régiment de la Marck, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa Marie-Josèphe, fille de Jacques Philippe Dominique, baron de Casier, seigneur de Camphin et de Franckendal. Il eut ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Louis, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Pierre, tué à la bataille de Deckendorf, où commandait une compagnie de grenadiers ;
- 3.<sup>o</sup> Antoine de Raguet de Fossé, dont l'article viendra plus bas ;
- 4.<sup>o</sup> Charles-Antoine, comte de Raguet-Brancion, maréchal des camps et armées du roi, chevalier d

l'ordre royal et militaire de S.-Louis, alcade de la noblesse des Etats de Bourgogne, et commandant des Grenadiers-Royaux dudit comté. Il est auteur du canal du Charolais, qui devait joindre l'Océan à la Méditerranée, par la communication de la Saône, de la Loire et de la Seine. Il est mort en 1793. Il avait épousé Marie-Reine de Vault de Bellefontaine, dont il eut Charles-Josserand de Raguët-Brancion, capitaine au trente-septième régiment d'infanterie de ligne ;

5.° Pierre-Anne-Charles de Raguët-Brancion, élève de l'École militaire, chevalier des ordres de S.-Louis et de S.-Lazare, capitaine du corps royal du génie, auteur, avec son frère Charles-Antoine, du canal du Charolais ;

6.° Charlotte, mariée à M. de Masclary ;

7.° Jeanne, comtesse de Brancion, morte sans postérité ;

8.° Marie-Charlotte, mariée à M. de Vault, capitaine au corps royal du génie, dont vinrent : 1.° Charles, 2.° Marie, 3.° Louise.

9.° Trois religieuses.

XXI. Jean-Louis DE RAGUËT-BRANCION, vicomte, seigneur de Liman, mort lieutenant-colonel du régiment de la Marck, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, avait épousé 1.° N... de Bormestran, de Valenciennes ; 2.° Sophie-Dorothée, fille du baron de Damenn et de Christine, comtesse de Harnemm, décédée.

*Enfant du premier lit.*

1.° Une demoiselle, mariée à M. de Lescale de Villote.

*Enfants du second lit.*

2.° Frédéric-Christian-Xavier, vicomte de Raguët-Brancion, adjudant-major de la garde du roi, a épousé Clotilde de Raguët-Brancion, sa cousine ;

3.° Louis de Raguët-Brancion, chef d'escadron de gendarmerie ;

4.° Charles de Raguët, garde-du-corps.

XXII. Antoine DE RAGUËT-BRANCION DE FOSSÉ, troisième fils de François-Marie et de Marie-Josèphe de Casier, fut capitaine au régiment de la Marck, chevalier de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, et mourut en 1781. Il avait

épousé Clotilde de Polchet, fille de M. de Polchet, brigadier des armées du roi, et lieutenant de roi de la ville et du gouvernement du Quesnoy. De ce mariage vinrent :

- 1.° Louis-François-Henri de Raguet-Brancion, dont l'article viendra;
- 2.° Antoine-François-Jacob de Raguet-Brancion, né en 1766, élève de l'École militaire; il a émigré et fait les campagnes dans l'armée des princes français. Il est aujourd'hui garde-du-corps;
- 3.° Marie - Antoinette - Clotilde - Théodore, mariée à Frédéric de Brancion, son cousin germain.

XXIII. Louis-François-Henri, comte DE RAGUET-BRANCION, né le 11 octobre 1765, élève de l'École militaire, major du sixième régiment d'infanterie légère, commandant à Phalsbourg, reçut de S. A. R. Monsieur, lieutenant-général du royaume, une lettre de Nancy, datée du 3 avril 1814, dont la teneur suit :

« Le colonel comte de Trogoff, qui vous remettra cette  
« lettre, monsieur, est revêtu de tous mes pouvoirs pour  
« convenir avec vous de tout ce qui a rapport à l'événement,  
« si heureux pour la France et si glorieux pour nous, qui  
« va replacer la ville de Phalsbourg et sa brave garnison  
« sous l'autorité légitime et paternelle du roi mon frère.

« Fidèle et courageux Brancion, venez, avec tous les  
« braves qui vous obéissent, recevoir par moi la plus belle  
« et la plus noble récompense pour des cœurs vraiment  
« français, celle de vous être rendu digne de la reconnais-  
« sance de votre roi et de celle de votre patrie.

« La conduite du gouvernement général de la Lorraine  
« et celle du commandant de la force armée à votre égard,  
« ainsi que les ordres donnés, tant pour la ville de Phals-  
« bourg que pour la marche de votre garnison, sont les  
« plus sûrs garans de la loyauté et de la pureté des inten-  
« tions des souverains coalisés, et de leur volonté de for-  
« mer une alliance solide avec notre roi légitime. En  
« attendant le moment où je vous recevrai dans mes bras,  
« je vous donne, monsieur, la ferme assurance de tous  
« mes sentimens et de ma parfaite estime.

« *Signé* CHARLES-PHILIPPE. »

*Branche de BRANCION-VISARGENT.*

I. Pierre, comte DE BRANCION, second fils de de Jossierand II

et de Marguerite de Vienne, seigneur de Visargent, de Vorme, de la Tour-du-Bois et de Saint-André, épousa la veuve de Renaud, sire de Beaugé, dont il eut :

II. Huguenin, seigneur de Visargent, de la Tour-du-Bois, qui épousa Marguerite de Digoine. Il eut de ce mariage :

II. Jacques, seigneur DE BRANCION. Il épousa Marguerite de Scey, dont il eut :

IV. Humbert DE BRANCION, mariée à Jeanne de Lugny, dame de Malaise et de Dammartin. Sont issus de ce mariage :

1.° Jean, qui suit ;

2.° Claude-Louis, seigneur de Visargent, allié à Françoise de Clugny.

V. Jean, seigneur DE BRANCION, premier du nom, né en 1350, épousa, en 1371, Guillemette, fille de Gilles de Montconis, dont il eut :

1.° Hugues, dont l'article suit ;

2.° Gilles, mort en 1428.

VI. Hugues DE BRANCION, premier du nom, seigneur de Visargent, mort en 1420, avait épousé Marie de Sandon. Ils eurent :

VII. Antoine, seigneur DE BRANCION, mort en 1482, qui avait épousé, en 1447, Marguerite de Montjeu. Il laissa :

1.° Claude, dont l'article viendra ;

2.° Louis, qui forme la troisième branche ;

3.° Marguerite, femme de François de Ferrières, sire de Caffre.

4.° Antoine, qui, de Claudine d'Aix, eut :

a. Jacques de Brancion ;

b. Claudine.

VIII. Claude, seigneur DE BRANCION, capitaine de la ville de Châlons. En 1492 il épousa Jacqueline de Bouton, fille d' Aimard, seigneur du Fay, chambellan du duc de Bourgogne, et de dame Doisselle. Il eut de ce mariage :

1.° Jean, qui suit ;

2.° Claude, chanoine de Notre-Dame de Beaune ;

3.° Marguerite, religieuse ;

4.° Marie.

IX. Jean DE BRANCION, deuxième du nom, seigneur de Pernant, Alauze, Courgolin, mort en 1523, avait épousé Pierrette Dellairon, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Hugues, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Anne-Marie, qui épousa Jean de Digoine, seigneur de Merceray ;
- 3.<sup>o</sup> Isabeau.

X. Hugues DE BRANCION, deuxième du nom, seigneur de Visargent, Alauze, Courgolin, etc., épousa Baconde, fille de Jacques de Lantaye, sire de Roussillon-Moray, etc., et de Jeanne de Millon. Il eut :

- 1.<sup>o</sup> Adrien, mort sans postérité ;
2. Françoise, mariée, 1.<sup>o</sup> à Nicolas de Lenoncourt, seigneur de Chanfous ; 2.<sup>o</sup> à Louis de Villers-la-Faye, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Villers et de Chevigny.

*Troisième branche.*

I. Louis, comte DE BRANCION, premier du nom de cette branche, seigneur de Visargent, de Saaffre et de Saint-André en Bresse, second fils d'Antoine et de Marguerite de Montjeu, épousa, le 12 mai 1482, Jeanne de Maillardet, fille de Maillardet de Poligny. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Jean, seigneur de la Mure, qui épousa Marguerite du Salins, dont une fille, nommée Jeanne ;
- 3.<sup>o</sup> Antoine ;
- 4.<sup>o</sup> Jacqueline, mariée à Jacques de Fussey, seigneur de Singny.

II. Jacques, comte DE BRANCION, seigneur de Saint-André et de la Mure, épousa, le 21 décembre 1521, Anne, fille de Bouton Chamilli, seigneur du Fay. Sont issus de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Valentin, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Claude, mort jeune ;
- 3.<sup>o</sup> Charles, religieux de Saint-Claude ;
- 4.<sup>o</sup> Osrion, mort sans alliance ;
- 5.<sup>o</sup> Jean, mort sans postérité ;
- 6.<sup>o</sup> N..., mariée à Philibert de Châtenay ;
- 7.<sup>o</sup> Louise, mariée à Geoffroi, seigneur de Novilars ;
- 8.<sup>o</sup> Pierrette, morte jeune ;
- 9.<sup>o</sup> Marguerite, religieuse de Saint-Andoche d'Autun.

III. Valentin, comte DE BRANCION, épousa, le 1<sup>er</sup> octobre 1551, Isabeau de Montconis, fille du seigneur de Montconis. Il eut de ce mariage :



- 1.° Philibert, dont l'article viendra ;
- 2.° Louis, qui forme la quatrième branche ;
- 3.° Jeanne, mariée à François de Beaurepaire.

IV. Philibert, comte DE BRANCIION, premier du nom, seigneur de Chasnay et de S.-Martin en Bresse, vivant en 1630, épousa Françoise de Poligny, dont il eut :

- 1.° Guillaume, dont l'article viendra ;
- 2.° Louis, qui épousa 1.° Jeanne Ducret, dont il eut : Philiberthe, religieuse ; 2.° N... de Coutas, dont il eut : Jeanne.
- 3.° Guillemette, mariée à François de Mozelles, seigneur de Vaubrisson.

V. Guillaume DE BRANCIION, seigneur de S.-Martin en Bresse, Villegaudin, La Bruyère, épousa Jeanne, fille de Nicolas Boisselet. Il mourut en 1627, et laissa :

- 1.° Philibert, dont l'article viendra ;
- 2.° Jacques ;
- 3.° François ;
- 4.° Charles ;
- 5.° Jeanne ;
- 6.° Henriette.

VI. Philibert, comte DE BRANCIION, deuxième du nom, seigneur de Saint-Martin en Bresse, et de la Bruyère, épousa Philiberthe, fille de Gérard de La Magdeleine. Il eut de ce mariage, Louise, qui épousa son cousin, Jean-Charles de Raguët-Brancion, seigneur de Liman et de Fossé.

#### *Quatrième branche.*

I. Louis, comte DE BRANCIION, seigneur de Visargent, Fangi, de Bati et de Civri, second fils de Valentin et d'Isabeau de Montconis, épousa, le 18 octobre 1583, Françoise de Villers-la-Faye, fille de Claude et de Jeanne de Montjeu. Il eut de ce mariage :

- 1.° Claude, dont l'article suit ;
- 2.° François ;
- 3.° Denise.

II. Claude DE BRANCIION, seigneur de Visargent, Bure, Gérard, élu de la noblesse de la vicomté d'Auxonne, marié le 27 février 1615, à Anne de Montrichard, fille de Jacques, seigneur de Nantes et Châtillon, eut pour fils :

- 1.° Claude-Simon, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Louise, mariée, en 1646, à Antoine de Crosson, seigneur d'Apremont.

III. Claude-Simon DE BRANCION, épousa, le 26 avril 1646, Marie, fille de Beaufort, seigneur de S.-Quentin, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Humbert, dont l'article viendra :
- 2.<sup>o</sup> Jacques, religieux en l'abbaye de Beaune.

IV. Humbert DE BRANCION, seigneur de Visargent, de Bure, etc., a laissé de Madeleine de Chargère-du-Breuil, sa femme :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Louis, chevalier des ordres de Saint-Michel et de Saint-Lazare.
- 3.<sup>o</sup> Louis, chevalier de Malte, lieutenant-colonel du régiment de la Marine.
- 4.<sup>o</sup> Suzanne, chanoinesse de Château-Châlons.
- 5.<sup>o</sup> Marguerite, religieuse à Château-Saunier.
- 6.<sup>o</sup> Françoise, religieuse à Château-Châlons.

V. Jacques DE BRANCION, chevalier, seigneur de Visargent, Bure, Condé et Géraud, a épousé, le 26 mai 1733, Jeanne-Claude-Madeleine le Compasseur de Courtivron, fille du marquis de Courtivron, et de Marie-Françoise de Clermont-Tonnerre. Il a eu de ce mariage :

Madeleine Gasparde, mariée, le 24 juin 1749, à Jean-Claude de Clermont-Mont-Saint-Jean, marquis de la Bastie, en Savoie, baron de Flaccieux-les-Terreux, et de la Belme en Bugey, seigneur de Mercorax, Challonge et Sacconnexe en Savoie.

*Armes* : « Ecartelées d'un champ d'azur à trois fasces  
« ondées d'or, à une tour d'argent maçonnée de sable,  
« surmontée d'un rat d'argent passant.

---

MERCY (DE), famille ancienne et d'extraction noble, établie depuis plusieurs siècles dans le comté de Verdun, en Lorraine, a donné des hommes illustres à l'Eglise et à l'Etat ; plusieurs évêques, dont un fut archevêque de Bourges ; des généraux, entre autres, Henri, baron de Mercy, Gaspard et Florimond-Claude, qui devinrent feld-maréchaux de l'empereur d'Allemagne, et furent décorés du titre de comtes. Ils avaient des descendants,

mais leur absence déterminâ le dernier général à adopter le colonel d'Argenteau pour son héritier, il l'honora de son nom, de ses titres, et il lui fit part de ses biens.

Cependant, la branche de Picardie, suivant ses preuves de noblesse, en 1558, et autre pièces authentiques, d'une date postérieure, réclame en sa faveur, d'être issue directement de Nicolas, auteur de la branche du général Mercy.

La branche de Lorraine se rattache également à Nicolas, par son frère Humbert, quatrième fils de Roger, qui fait souche de la maison de Mercy.

Ce Roger était arrière-petit-neveu de Mercy d'Otange et d'Albert de Mercy, tous deux évêques de Toul et Verdun, en 1156. Ils étaient fils de Leudo Marceio de Mercy, dont la mort se trouve consignée dans le nécrologe de l'église cathédrale de Verdun, comme cela est justifié par l'inscription suivante : « Vijj. Kal. mai, HUGO de MARCEIO, « miles, vir nobilis, qui dedit ecclesiæ nostræ furnum « bannale, apud Gerbanville, cujus proventus in ejus « anniversus sunt distribuendi, anno millesimo decimo. »

HUMBERT, quatrième fils de Roger, fait en 1557 le partage de ses biens à Jean et Hyérôme, ses fils, et meurt le pénultième février de la même année. Ses armes sont gravées sur un bouclier qui lui sert d'écu.

Il est taillé en marbre, à genoux, ainsi que sa femme. Au-dessus du mausolée, on lit l'inscription suivante : « Ici « reposent les os de noble Humbert de Mercy, décédé à « Rampont, le pénultième février 1557, et a été inhumé « en l'église dudit Rampont.

Jean I<sup>er</sup>, son fils, est qualifié de noble et chevalier ainsi que son fils François, qui a donné naissance à la branche de Dauphiné; ils sont inhumés aussi en l'église de Rampont.

Ce même Jean I<sup>er</sup> a procréé, de son second mariage, la branche de Lorraine. Ces trois branches susmentionnées ont contracté, de nos jours, des alliances honorables, entre autres, la première, par demoiselle de Mercy, de Picardie, fille d'Antoine de Mercy, seigneur de l'Etang, avec M. le comte des Fossez de Fransard.

La seconde, par demoiselle de Mercy, arrière-petite-fille de M. de Mercy, seigneur de Pixérécourt, avec M. le marquis de la Tour-du-Pin-de-Montauban, dont il existe aujourd'hui une D<sup>lle</sup>, et M. le comte de Mercy, son frère.

La troisième branche, ou celle de Lorraine, s'est unie

non moins honorablement avec la famille des MESSIEURS de France; et par Marguerite de Mercy de Pixérécourt, à la branche de Dauphiné. Elle s'était mariée à Nicolas de Mercy, son cousin, fils de Marc-François, lequel était issu de Jean II, fils de Jean I<sup>er</sup>, descendant en ligne directe de Humbert de Mercy.

De ce mariage est issu François-Christophe-Florimond de Mercy, ch. <sup>er</sup>, docteur en médecine de la faculté de Paris traducteur d'Hippocrate. Il a un fils, Charles-Michel.

Nicolas s'était marié d'abord à demoiselle Vauson, de laquelle il a eu Charles de Mercy de Milleraye, dont trois fils; deux sont au service.

Ceux qui existent encore sont : M. Amédée de Mercy, chevalier, capitaine de carabiniers, du régiment de MONSIEUR infanterie légère, fils de Jean-François de Mercy, deuxième fils de Marc-François; il a épousé demoiselle de Cotolendy, sa cousine.

François-Christophe de Mercy, capitaine au régiment de Foix, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Son frère, Charles-Nicolas, sous-lieutenant de cavalerie, a épousé Marguerite de Mercy, sa cousine; il a deux fils au service. Ces deux frères, susmentionnés, descendent de Christophe, frère de Jean-François, et de Nicolas, cités plus haut; tous trois étaient fils de Marc-François. Georges, son fils aîné, est mort sans enfants.

*Armes* : « Porte parti au premier d'or, au demi aigle « déployé de sable, couronné de gueules et surmonté de « trois étoiles d'azur; et au second d'or, au lion de gueules ; « et pour cimier le lion de l'écu, au franc quartier d'or à la « croix d'azur. » *Voyez* Trés. des Chart., fol. 1, registre 1715.

*Nota*. Les branches d'Allemagne, de Dauphiné et de Picardie portent pour armes, d'azur à la croix d'or.

---

BARRES (DES), maison des plus anciennes et des plus illustres de la Champagne. Elle a donné son nom à la *Tour des Barres*, bâtie depuis près de 600 ans, et elle y faisait sa résidence depuis un temps immémorial. Cette famille a fourni un maréchal de France, des gentilshommes de la maison du roi, et a fait des alliances avec les maisons les plus illustres.

I. Jean DES BARRES, premier du nom, noyé à la rupture du pont d'Epte, sous Philippe-Auguste, l'an 1180.

II. Guillaume DES BARRES, premier du nom, chef de cavalerie, fit, sous Philippe-Auguste, tant d'exploits de guerre dans la France et dans la Terre-Sainte, que l'histoire le qualifie le plus *renommé chevalier* qui fut lors en France. Il rapporta de son voyage de la Terre-Sainte, en 1196, une sainte épée de la couronne de Notre-Seigneur, laquelle était encore de nos jours en grande vénération au bourg de Saint-Martin, qui appartenait à la famille des Barres. Il épousa Isabeau de Pacy, fille de Pierre II, seigneur de Pacy et de Nanteuil-le-Haudoin, issu de l'illustre maison de Châtillon. De ce mariage vinrent :

- 1.° Jean, deuxième du nom, qui suit ;
- 2.° Isabelle, mariée à Robert de Dreux, quatrième du nom, seigneur de Bagnaux, descendant de Robert de France, comte de Dreux, cinquième fils de Louis VI, dit le Gros, roi de France.

III. Jean DES BARRES, deuxième du nom, élevé à la dignité de maréchal de France, en 1318, marié à *Helissans*, dame de Chaumont-sur-Yonne, fille unique et héritière de Guillaume, sire de Prunay; elle vivait encore en 1347. De ce mariage vinrent :

- 1.° Pierre des Barres, chevalier, lequel épousa Alays. Ils affranchirent, d'un commun accord, leurs hommes de Chaumont et de Ville-Blouyn, de toute servitude, et eurent deux fils, Guillaume et Guy ;
- 2.° Jean, qui suit.

IV. Jean DES BARRES, troisième du nom, vivait en 1328; il épousa Clémence de Dreux, de la même famille que la précédente, et veuve de Gauthier de Nemours, seigneur d'Achènes. Elle eut de son mariage avec Jean des Barres :

V. Denis DES BARRES, premier du nom, co-seigneur de Saint-Martin, puis ensuite qualifié de premier seigneur dudit lieu, par transaction de 1490; on ignore le nom de sa femme, mais il laissa pour fils :

VI. Denis DES BARRES, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Saint-Martin, consentit des actes en 1528 et 1540; il épousa demoiselle Barbe de Gan, de laquelle il laissa :

- 1.° Jean, quatrième du nom, dont l'article suit ;
- 2.° Nicole, mariée à Henri de Dardenet, écuyer, sei-

gneur de Marchainville. De ce mariage vint Simonette de Dardenet, mariée à Laurent de Marcheville, écuyer, seigneur de Feraulmont.

3.° Perrette, mariée à Balthazar de Susemont, écuyer.

VII. Jean DES BARRES, quatrième du nom, chevalier, seigneur de Saint-Martin; il épousa Claudine de Balthazard, de laquelle il laissa :

- 1.° Denis, troisième du nom, dont l'article suit ;
- 2.° Anne, morte sans enfants;
- 3.° Paschalle, religieuse.

VIII. Denis DES BARRES, troisième du nom, chevalier, seigneur de Saint-Martin, *gentilhomme ordinaire de la maison du roi*, et gouverneur pour Sa Majesté des villes de Saulieu, de Dourdan, de Mantes et Meulan ainsi qu'il est constaté par plusieurs lettres-missives des années 1589, 1594, 1595, etc., etc., adressées à Denis des Barres, par le roi Henri IV et le sieur de Tavannes, et par un certificat du duc de Guise, donné à Poitiers le 13 janvier 1616, portant que ledit sieur des Barres avait servi près de lui, en 1615, en qualité de lieutenant de l'artillerie. Il avait épousé Antoinette de Vornay, fille de Pierre de Vornay, conseiller et maître-d'hôtel du roi, capitaine-lieutenant des gardes-corps de Sa Majesté. De ce mariage vinrent :

- 1.° Claude, premier du nom, qui suit ;
- 2.° Hubert des Barres, prieur de Bouconvilliers, doyen de l'église de Langres, lequel renonça à toutes successions paternelles ou maternelles, en faveur de Claude des Barres, son frère aîné, par acte du 9 février 1621.
- 3.° Jeanne, Claude et Catherine, qui font la même renonciation, par acte du 13 octobre 1621.

IX. Claude DES BARRES, premier du nom, chevalier, seigneur de Saint-Martin et de Bréchainville, qualifié, dans un acte de l'an 1618, de *gentilhomme de la maison du roi* et de *commissaire de son artillerie*. Il obtint du roi une pension de deux mille livres en récompense de ses services et de ceux de son père; il mourut vers 1632, et avait épousé : 1.° le 11 janvier 1621, Claude de La Venue; 2.° le 3 mars 1631, Michelle Hedelin de Chauffours, fille de noble Claude Hedelin, conseiller du roi, lieutenant-général et particulier, civil et criminel, au bailliage et duché de Nemours.

*Du premier lit vinrent :*

- 1.<sup>o</sup> Denis;
- 2.<sup>o</sup> Catherine, tous deux morts jeunes.

*Du deuxième lit :*

- 3.<sup>o</sup> Claude, deuxième du nom, qui suit :

X. Claude DES BARRES, deuxième du nom, chevalier, comte des Barres, baron de Marat, seigneur de Saint-Martin, Dommarien et de Bréchainville ; il épousa, en premières nocés, le 1<sup>er</sup> juillet 1675, Marguerite Gouffier, fille de Louis Gouffier, duc de Rouannois, comte de Maulevrier et pair de France, et de Claude Eléonore de Lorraine, fille du duc d'Elbeuf ; laquelle Marguerite Gouffier était veuve d'André de Chastillon, marquis d'Argenton. Il n'en eut point d'enfants ; et, en secondes nocés, Anne Le Moine, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> Claude des Barres, chevalier, seigneur et baron de Marat, mort le 25 décembre 1753. Il avait épousé Claudette *Delcey de Récourt*, de laquelle il eut trois filles : 1.<sup>o</sup> Anne-Nicole, morte sans alliance ; 2.<sup>o</sup> Gabrielle-Rose, mariée à Philibert-Charles Pietrequin, écuyer, seigneur de Prangey ; 3.<sup>o</sup> Anne, mariée à Nicolas de Serrey, écuyer, seigneur de Guyouvelle.
- 2.<sup>o</sup> Jean-Baptiste des Barres, chevalier, seigneur de Bréchainville, né le 29 juin 1688, marié à Elisabeth *Delcey de Récourt*, sœur de la précédente, de laquelle il eut Pierre-Claude-Antoine des Barres, mort sans postérité, à Goussaincourt, quoiqu'ayant été marié deux fois : 1.<sup>o</sup> avec N.... d'Arbois ; 2.<sup>o</sup> avec Marguerite Doublot. Il avait eu deux sœurs, mortes en bas âge.
- 3.<sup>o</sup> Pierre-Antoine, comte des Barres, dont l'article viendra :
- 4.<sup>o</sup> Deux filles, mortes en bas âge.

XI. Pierre-Antoine, comte DES BARRES, chevalier, seigneur de Bréchainville, officier de cavalerie, tué à Donawerth, en 1742, avec son fils aîné, qui servait dans le même régiment que lui. Il avait épousé Rose-Claire de Ville, morte le 6 octobre 1754 ; elle était fille de M. de Ville, écuyer, gouverneur des château et citadelle de Coiffy. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Etienne, officier de cavalerie, tué à Donawerth, sans avoir été marié ;

- 2.<sup>o</sup> Pierre, officier dans les armées du roi, tué à Rocoux, sans avoir été marié ;
- 3.<sup>o</sup> François, officier au régiment de Montmorin, mort en juillet 1770, sans alliance ;
- 4.<sup>o</sup> Pierre-Nicolas, dont l'article suit ;
- 5.<sup>o</sup> Charlotte, mariée à Louis Préot de La Joncière, écuyer ; elle mourut le 21 février 1763.
- 6.<sup>o</sup> Jeanne-Louise des Barres, née le 5 janvier 1726, dite MADAME DES BARRES, *supérieure-générale* de tous les couvents de l'institut de l'Enfant-Jésus. Ses vertus, sa haute piété et son noble dévouement pour les pauvres, lui ont mérité à sa mort (8 avril 1764) les regrets de tous les gens de bien.

XII. Pierre-Nicolas, comte DES BARRES, chevalier, capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, reçut plusieurs blessures au service du roi, et mourut le 4 juin 1798. Il avait épousé : 1.<sup>o</sup> Marie-Caroline Chatelain de Pronville, de laquelle il n'eut point d'enfants ; 2.<sup>o</sup> le 25 janvier 1774, Jeanne-Catherine Monginot, fille de noble Jean-Baptiste Monginot, lieutenant-particulier à Langres, et de demoiselle Marguerite Baudin. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Pierre-Antoine-Alexandre-Auguste, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Elisabeth-Félicité, morte en bas âge.

XIII. Pierre-Antoine-Alexandre-Auguste, comte DES BARRES, chevalier, né le 24 janvier 1775, obtint de M. d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France, un certificat, en date du 19 mai 1785, qui atteste qu'il avait la noblesse requise pour être admis au nombre des *gentilshommes*, élèves de l'école royale-militaire. Le dévouement de M. le comte des Barres pour l'auguste maison régnante, s'est manifesté dans sa province en diverses circonstances, et lui a attiré à plusieurs reprises des persécutions dont il ne peut que s'honorer. Il a été député, en 1814, par la ville de Langres, pour féliciter Sa Majesté Louis XVIII sur son avènement au trône. Il a épousé, le 14 novembre 1796, demoiselle Marguerite-Agnès Thevenot, sa cousine germaine maternelle, morte le 4 juin 1813. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Hugues-Auguste, né à Coiffy, en septembre 1797, mort quatre jours après sa naissance ;
- 2.<sup>o</sup> Claude-Auguste, né à Coiffy, le 14 avril 1800.



3.° Anne-Louise, née à Coiffy, le 22 octobre 1801 ;

4.° Joséphine, née à Langres, le 27 mars 1805.

*Armes* : « D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, deux en chefs. et une en pointe, « écartelé en suite de diverses alliances, et pour supports « deux sauvages. »

PIGNOL ou PIGNIOL (DE), famille noble d'extraction, originaire du Languedoc, divisée aujourd'hui en deux branches, dont l'une sous le nom de *Pignol*, est établie à Sarlat, en Périgord; et l'autre, sous celui de baron *de Rocreusé*, est fixée à Cormery, en Touraine.

I. Jean Raimond, chevalier, seigneur de Pigniol, issu d'une noble et ancienne race, épousa, au mois de mai 1202, Marie Guiraud. Il rendit hommage, la même année, des château et domaine de Pigniol, à Raimond VII, comte de Toulouse, qui, en août 1203, lui assigna une pension en récompense de ses services. Il acquit le surnom de *vaillant* à la bataille de Castelnaudary, sous les ordres du comte de Foix. Il était frère d'Adolphe de Pigniol, qui fit la cinquième croisade, commandée par saint Louis; assista au siège et à la prise de Damiette, et fut tué par les Sarrasins en 1250. Raimond de Pigniol eut pour fils :

1.° Jacques, dont l'article suit ;

2.° Joseph de Pigniol, chevalier de l'ordre militaire du Navire et du Croissant, marié à Isabelle de Saint-Etienne, fille de Louis de Bergame de S.-Etienne, établi en Auvergne.

II. Jacques DE PIGNIOL, chevalier, épousa, en 1261, Catherine de Lautrec, dont il laissa :

1.° Louis, dont l'article suit ;

2.° N... - Louis.

III. Louis DE PIGNIOL, premier du nom, chevalier, épousa 1.° Marie de Lausenaï, dont il n'eut point d'enfants; 2.° en 1323, Cécile de Permessan, de laquelle il laissa :

1.° Paul, mort en bas âge ;

2.° Raimond, qui suit ;

3.° Antoinette, mariée à Philippe de Vanceaux, chevalier.

IV. Raimond DE PIGNIOL, premier du nom, chevalier,

épousa Marie de Bussy, fille de messire Etienne de Bussy et de Charlotte de N.... Il eut de ce mariage :

- 1.° Raimond, qui suit ;
- 2.° Arnault ;
- 3.° Cécile de Pigniol, mariée à N.... de Valerin, sire de Belpech.

V. Raimond DE PIGNIOL, second du nom, chevalier, épousa le 4 janvier 1421, Marguerite de Dormans, fille de Renaud de Dormans, procureur du roi au parlement de Paris; et de Philippine de Thibault. De ce mariage sont issus :

- 1.° Joseph, mort en bas âge ;
- 2.° Charles, qui suit ;
- 3.° Marguerite de Pigniol, mariée à N.... Bourdin.

VI. Charles DE PIGNIOL, chevalier, établi à Sarlat en 1473. Il avait épousé, en 1474, Marie Mortier, fille de Louis Mortier et de Jeanne Fonvailles. Il eut de ce mariage :

- 1.° François, qui a continué la branche aînée, fixée à Sarlat depuis le 4 février 1473, laquelle est représentée aujourd'hui par François de Pigniol, marié à demoiselle de la Haye ;
- 5.° Joseph, qui suit ;
- 3.° Anne de Pigniol, mariée à Ambroise de Tristam, écuyer.

VII. Joseph DE PIGNIOL, écuyer, épousa, le 12 février 1522, Cécile du Bellay, fille de Jacques du Bellay, écuyer, et de Toinette de Mesme. Il laissa de ce mariage :

- 1.° Joseph, marié à Sarlat ;
- 2.° Raimond, qui suit ;
- 3.° Marie.

VIII. Raimond DE PIGNIOL, troisième du nom, écuyer, épousa, le 29 avril 1559, Céline de Vergnes, fille de Louis de Vergnes, écuyer, et de Marie de Lunel. Il eut pour fils :

- 1.° Etienne, mort jeune ;
- 2.° Jean, dont l'article suit ;
- 3.° Bernard ;
- 4.° Cécile, mariée à Jérôme de Forgerie ;
- 5.° Louise, mariée à Adrien de N.... ;
- 6.° Jeanne, religieuse de Sainte-Ursule, à Toulouse.

IX. Jean DE PIGNIOL, premier du nom, épousa, le 16 janvier 1597, Marie de Mauléon, fille de Louis de Mauléon, et de dame Marie de Pignan, de laquelle il laissa :

- 1.° Bernard ;

2.<sup>o</sup> Louis, qui suit ;

3.<sup>o</sup> Jeanne, mariée à François de Thimothée, seigneur de Puicherie.

X. Louis DE PIGNIOL, premier du nom, écuyer, épousa, le 11 janvier 1639, Françoise de Barits, fille de Marc de Barits et de Louise Saurine. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Bernard, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Louis de Pigniol, marié à Limoux, avec demoiselle de Bassières ;

3.<sup>o</sup> Jeanne.

XI. Bernard DE PIGNIOL, écuyer, seigneur de Pignau, Riboulets et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie, épousa, 1.<sup>o</sup> le 2 janvier 1664, Raimonde de Raslet, dont il n'eut point d'enfants ; 2.<sup>o</sup> Catherine de Baillade, fille de messire de Baillade, écuyer, et de N.... de Monterinard, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Joseph, mort sans alliance ;

2.<sup>o</sup> Antoine de Pigniol, capitaine au régiment de Picardie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

3.<sup>o</sup> Bernard ;

4.<sup>o</sup> Jean-François, qui suit ;

5.<sup>o</sup> Anne de Pigniol, mariée au sieur Luguel, de Carcassonne.

XII. Jean-François DE PIGNIOL, chevalier, épousa, le 4 février 1720, Raimonde de Poulhariez, fille de N.... de Poulhariez, sieur de Chalabre. Il laissa de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Jean-Pierre, qui épousa N.... Audran, veuve d'Antoine Rebaudé, sieur de Carcassonne.

3.<sup>o</sup> Louis-Joseph, ecclésiastique, commandeur de l'ordre de la Mercy.

XIII. Jean DE PIGNIOL, second du nom, chevalier, baron de Rocreuse, épousa, le 14 janvier 1742, Cécile de Rieux, fille du sieur Joseph de Rieux, et de Marie Lauriol. Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Gaspard-Jean-Joseph-Olivier, dont l'article viendra ;

2.<sup>o</sup> Jean-Pierre, mort au service du roi ;

3.<sup>o</sup> Marie-Anne, épouse de N.... de Franck ;

4.<sup>o</sup> Marguerite, morte sans alliance ;

5.<sup>o</sup> Jeanne, épouse de N.... Serda.

XIV. Gaspard-Jean-Joseph-Olivier DE PIGNIOL, chevalier, baron de Rocreuse, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1789, capitaine au régiment d'Agénois, infanterie, en 1791, a fait la campagne de 1792 dans l'armée des princes, dans la huitième brigade des mousquetaires du roi, commandée par M. le comte d'Asnières. Au licenciement, il est passé en Espagne, et a été incorporé dans le régiment de Bourbon, dont il fut premier capitaine en 1803. Il a été agrégé, en la qualité de lieutenant-colonel, à la place de Puycerda, jusqu'à la prise de possession de cette ville par les Français. Il a épousé, le 24 janvier 1785, Louise-Eléonore de Berthé de Chailly, fille de messire Berthé de Chailly, chevalier, ancien officier de la marine royale, seigneur de Pontlong, la Carmelière, Beauvais, la Couarse, le Coudrai et autres lieux, et de dame Victoire Le Née. Il a de ce mariage :

- 1.° Charles-Olivier, adjudant-major au troisième régiment d'infanterie légère ;
- 2.° Paul ;
- 3.° Anne ;
- 4.° Raimonde-Louise ;
- 5.° Cécile - Euphrasie ;
- 6.° Marie-Joséphine.

*Armes* : « De gueules, au sautoir d'or, quatre besans « d'or, un dans chaque angle. Devise : *Deus et meus Rex.* »

BOURBEL DE MONTPINÇON (DE), famille noble d'extraction, et des plus anciennes de la Normandie; elle a fourni des chevaliers à l'ordre de Malte; sa noblesse est prouvée par des titres authentiques conservés jusqu'à ce jour, et par la visite des commandeurs, commissaires de l'ordre de Malte, le 7 mai 1789.

I. Jean DE BOURBEL-MONTPINÇON, premier du nom, qui siégea à l'Echiquier comme baron normand, en 936, fut confirmé en 948 par Richard I<sup>er</sup>, duc de Normandie, dans la possession de la seigneurie de Bourbel, à charge à lui d'entretenir trente hommes d'armes dans ledit château de Bourbel (M. La Bresle), et dans la seigneurie de Mont-Pinçon, à charge de faire bâtir une tour en pierre (M. La Scie.)

II. Raoul DE BOURBEL-MONTPINÇON, premier du nom,

vivant en 1066, fournit cinquante hommes d'armes à l'armée de Guillaume II, et se trouva à la bataille d'Hastings.

III. Guillaume DE BOURBEL-MONTPINÇON, premier du nom, eut le commandement d'une tour formidable qu'avait fait bâtir le duc Henri, pour mettre à l'abri une partie de sa province; elle fut prise après deux terribles assauts, et tout y fut passé par les armes. Guillaume eut pour fils:

IV. Andrieux DE BOURBEL-MONTPINÇON, premier du nom; il fut prisonnier dans une affaire, comme il est prouvé par un sauf-conduit qui existe, et dont voici la teneur:

« Sachant tous que moi Enguerrand de Biaüver, com-  
 « mandant dudit lieu, pour monseigneur le duc de Nor-  
 « mandie, ai donné bon, loyal sauf-conduit jusqu'à seize  
 « jours prochain à noble seigneur Andrieux de Bourbel,  
 « ( fils de Guillaume de Montpinçon, décédé, ) mon pri-  
 « sonnier, pour lui, ses chevaux, ses juments, ses valets,  
 « pour aller querir et chercher sa rançon; c'est pourquoi  
 « audit noble seigneur Andrieux, ni à ses biens, ne doit  
 « être fait aucun mal; mais que l'on lui donne confort et  
 « assistance. Donnés au fort de Biauver, le 26 d'avril  
 « 1164. »

Andrieux eut pour fils:

V. Philippe DE BOURBEL-MONTPINÇON, vivant en 1213, qui épousa Marie de Giffard, fille de sire Charles de Giffard; il siégea à l'Echiquier comme baron normand, et eut de son mariage:

VI. Jean DE BOURBEL-MONTPINÇON, deuxième du nom, qui accompagna le roi Saint-Louis dans une croisade, et donna la maladrerie à l'abbaye de Sainte-Vandrille vers 1248. Il eut pour fils:

VII. Charles DE BOURBEL-MONTPINÇON, premier du nom, vivant en 1287, épousa Claire de Goui, de laquelle il laissa:

VIII. Hue DE BOURBEL-MONTPINÇON, vivant en 1330; il épousa Charlotte de Roux de Touffreville, dont il eut:

IX. Andrieux DE BOURBEL-MONTPINÇON, deuxième du nom, vivant en 1364; il épousa Anne de Créqui, de laquelle il laissa:

X. Jean DE BOURBEL-MONTPINÇON, troisième du nom, vivant en 1400, qui épousa Marie de Belleville, dont il eut:

XI. Charles DE BOURBEL-MONTPINÇON, deuxième du nom, ayant armé son château de Montpinçon pour le roi Charles VII; il y fut brûlé en 1438. Il laissa de son mariage avec Françoise de Manneville :

XII. Guillaume DE BOURBEL-MONTPINÇON, deuxième du nom, vivant en 1463, qui épousa Françoise de Moui. Il eut de ce mariage :

XIII. Andrieux DE BOURBEL-MONTPINÇON, troisième du nom, vivant en 1492; il épousa Antoinette de Roussé, de laquelle il eut :

- 1.° Allard, dont l'article suit ;
- 2.° Raoul, bailli de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; en 1523; il fut tué au siège de Rhodes en défendant le bastion d'Espagne.

XIV. Allard DE BOURBEL-MONTPINÇON, vivant en 1518, épousa Blanche de Cuverville, de laquelle il laissa :

- 1.° François, dont l'article viendra ;
- 2.° Guillaume, prieur de Malte en 1565 ;
- 3.° Emmanuel, chevalier de Malte; ces deux derniers furent tués au siège de cette ville, et inhumés dans l'église de Saint-Jean, où leur tombeau existe encore.

XV. François DE BOURBEL-MONTPINÇON, premier du nom, vivant en 1541, épousa Alix de Benne, dont il eut :

XVI. Antoine DE BOURBEL-MONTPINÇON, qui épousa Charlotte de Dampierre; il fut créé marquis, en 1571, par lettres patentes du roi. Il laissa de son mariage :

- 1.° Charles, dont l'article viendra ;
- 2.° Philippe ;
- 3.° Pierre ;
- 4.° Zenon.

XVII. Charles DE BOURBEL-MONTPINÇON, troisième du nom, s'attacha, ainsi que ses trois frères, au service de Henri IV; ils furent tous quatre tués à la bataille d'Arques: leur mère Charlotte de Dampierre enleva les corps de ses quatre fils, et présenta au roi son petit-fils, âgé de six ans, qu'il embrassa et promit de protéger. Le tombeau de ces quatre guerriers se voit encore dans l'église, près le château de Montpinçon. Charles avait épousé Marie de Toustaint, dont il eut :

XVIII. François DE BOURBEL-MONTPINÇON, deuxième du nom, vivant en 1609, épousa Madeleine d'Herbouville. Ses

titres et honneurs furent reconnus par Louis XIII, en 1623; il laissa :

XIX. JACOB DE BOURBEL-MONTPINÇON, vivant en 1641, qui épousa Marie de La Motte-Imard, dont il eut :

- 1.° N..... de Bourbel-Montpinçon, mort jeune;
- 2.° Raoul, dont l'article suit;
- 3.° Pierre-Charles, reçu chevalier de Malte, en 1650, et qui y mourut, faisant ses caravanes, en 1671.

XX. RAOUL DE BOURBEL-MONTPINÇON, deuxième du nom, vivant en 1685, épousa Elisabeth Leroux du Fenugueray, de laquelle il laissa :

XXI. EMMANUEL DE BOURBEL-MONTPINÇON, vivant en 1728; il épousa Henriette de Genteville, dont il eut :

- 1.° Louis de Bourbel, dont l'article suit;
- 2.° Antoine, reçu chevalier de Malte en 1739.

XXII. LOUIS DE BOURBEL-MONTPINÇON, naquit en 1763; la branche aînée s'étant éteinte dans la personne du marquis de Montpinçon, mort sans postérité en 1773, Louis de Montpinçon a continué la lignée; il a fait toutes les campagnes de la guerre de sept ans, et a été souvent persécuté comme royaliste; il a été emprisonné, en 1804, comme impliqué dans l'affaire de Georges et Pichegru. Il a épousé Marie-Félicité Graville, de laquelle il a eu :

- 1.° Henri, dont l'article viendra;
- 2.° Louis-Auguste, reçu chevalier de Malte en 1780, qui a fait la campagne de 1792 dans l'armée des princes; il est aujourd'hui major de cavalerie.
- 3.° Raoul, reçu aussi chevalier de Malte en 1780; le dévouement sans bornes de cette famille, et son attachement à ses princes légitimes, lui ont fait éprouver les plus cruelles persécutions. Raoul de Bourbel a été jugé à Amiens, en 1796, par un conseil de guerre, comme conspirateur royaliste; il était alors âgé de dix-huit ans; il a fait aussi la campagne de 1792, dans l'armée des princes, en qualité d'officier supérieur de la gendarmerie.

XXIII. HENRI DE BOURBEL-MONTPINÇON, a épousé, en 1795, Marie-Anne Spence, fille de Henri Spence, seigneur de Malling, d'une ancienne maison du comté de Sussex. Il a de ce mariage :

- 1.° Henri-Alonzo;
- 2.° Auguste-Harold;
- 3.° Une fille.

Par acte du 24 mai 1797, S. M. Georges III, roi d'Angleterre, reconnut les titres de marquis et de comtes de la famille Bourbel-Montpinçon, et la confirma dans ses honneurs en la naturalisant.

*Armes*: « Trois besans d'or sur un fond d'azur, couronne de marquis. »

GODART DE BELBEUF, famille originaire de Normandie, qui possède depuis trois siècles la terre de Belbeuf, érigée en marquisat en 1719. Cette famille a donné aux cours souveraines de cette province deux procureurs généraux du parlement de Normandie, un grand nombre de conseillers, un procureur général de la cour des comptes de Rouen, un évêque à l'église d'Avranche mort en émigration en Angleterre, des chevaliers de Malte capitaines de cavalerie.

De cette famille était M. Louis-Pierre-François Godart de Belbeuf, député de la noblesse aux états généraux en 1789.

*Armes*: « D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux molettes d'éperon d'or, et en pointe d'une rose aussi d'or tigée et feuillée d'or. »

ESCHERNY (D'), famille noble de race et d'extraction, originaire de Savoie, et établie à Paris.

*Lettres* de reconnaissance de noblesse en faveur du sieur François-Louis d'Escherny, comte du Saint-Empire, et ancien chambellan de la cour de Wurtemberg.

« Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'état, roi des Français, à tous, présents et à venir, salut :

« Notre cher et bien aimé le sieur François-Louis d'Escherny, chanoine du chapitre noble de la cathédrale de Colberg, en Poméranie, nous a fait représenter qu'il espère de notre justice que nous voudrions bien lui consacrer dans notre royaume les honneurs et prérogatives attachés à sa naissance, et dont sa famille, originaire de Savoie, transplantée successivement au canton de Berne, dans la principauté de Neuchâtel en Suisse, et agrégée à la noblesse de l'empire, est en possession depuis plu-



« sieurs siècles, ainsi qu'il est justifié par les titres qu'il a  
 « mis sous nos yeux, et qui ont été vérifiés par le généalo-  
 « giste de nos ordres, etc., etc., que tous les degrés de sa  
 « filiation sont appuyés de plusieurs actes civils originaux  
 « ou expéditions en forme authentique, portant tous qua-  
 « lification caractéristique et constante de noblesse, etc. ;  
 « que le 2 juin 1787, il a fait à Berlin ses preuves d'an-  
 « cienne noblesse, et a obtenu du roi de Prusse actuelle-  
 « ment régnant des lettres patentes par lesquelles ce sou-  
 « verain le reconnaît bon et ancien gentilhomme de la  
 « principauté de Neuchâtel, etc. A ces causes, de l'avis  
 « de notre conseil, nous avons reconnu et, par ces pré-  
 « sentes signées de notre main, reconnaissons ledit sieur  
 « François-Louis d'Escherny pour être issu *d'ancienne*  
 « *race et noblesse d'extraction*, etc. En foi de quoi nous  
 « avons signé et fait contresigner cesdites présentes, aux-  
 « quelles nous avons fait apposer le sceau de l'état, à  
 « Paris, au mois de décembre l'an de grâce 1789, et de  
 « notre règne le seizième. *Signé Louis*. Plus bas, par le  
 « roi, DE S.-PRIEST. *Visa* archevêque de Bordeaux.

Toutes les preuves ci-dessus, d'ancienne noblesse féodale par possession, sans origine connue, et qui se perd dans la nuit des temps, ont été faites par le comte François-Louis d'Escherny, chez M. Chérin, dont on connaît l'exactitude, la fidélité et la rigueur.

I. Noble Jean-François d'ESCHERNY, né en décembre 1699, bourgeois de Nion, canton de Vaud et de Neuchâtel, en Suisse, marié, en 1733, à noble dame de Pourtalés ou Portalés. De ce mariage vinrent :

- 1.° François-Louis, qui suit ;
- 2.° Anne d'Escherny, mariée à noble Jean de Fries, comte du Saint-Empire. Elle a eu pour fils Maurice de Fries, comte du Saint-Empire, marié à la princesse de Hohenloe, et deux filles, l'une mariée au comte de Shoenfeld, ambassadeur de Saxe à Vienne, en Autriche ; et l'autre au comte de Haugwitz.

II. François-Louis d'ESCHERNY, comte du Saint-Empire, et ancien chambellan de la cour de Wurtemberg, né le 24 novembre 1733, marié, en janvier 1771, à noble demoiselle Marie-Anne-Elisabeth-Emélie, fille de noble Jean-Baptiste-Isaac de Brissac, seigneur de Soxey, la Colombe, Pailleroles, etc. De ce mariage vient :

III. Abraham-François-Louis, comte d'ESCHERNY, né en décembre 1777, marié à noble dame Mélanie-Thérèse Bourlet, dont :

IV. Arthur-Louis d'ESCHERNY, né le 22 août 1811.

*Armes* : « D'azur à trois bandes d'argent, au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules. Pour supports : « deux lions, avec la couronne de comte. »

VENOIS (DE), famille noble d'extraction, originaire de Normandie, a fourni plusieurs rameaux qui se sont étendus dans la Champagne, et autres provinces de France. Un d'eux est représenté aujourd'hui par :

Jacques-Joseph-Théodore DE VENOIS, chevalier, né le 6 juin 1754, qui a commencé ses services 1773, dans l'ancien corps de la gendarmerie de France. Il est aujourd'hui commandant d'armes à Philippeville.

*Armes* : « D'or à six lys de sable, trois, deux, et un. »

BILIOTTI, famille établie dans le département de Vaucluse, originaire de Florence, et plus anciennement encore de Lucques; elle portait dans cette dernière ville le nom de *Volpe*, *Volpi*, *Vulpelli*, et même, depuis, plusieurs ont ajouté à celui de *Biliotti*, le surnom de *Volpi*.

Le *renard* en italien s'appelant *Volpe*, les armes de cette maison étaient parlantes.

Il est peu de famille italiennes établies en France qui aient une origine aussi ancienne : elle a joué un grand rôle à Florence, et y a occupé les premiers emplois dans le temps de la république. Lors des troubles civils de Florence et de l'élévation des Médicis, elle s'est réfugiée à Avignon et dans le comtat, ainsi que nous l'indiquent les titres et les historiens.

Ugolin Vérini, dans son poème en vers sur les nobles familles de Toscane (*De illustratione urbis Florentiæ*), imprimé en 1583, livre III, s'exprime ainsi :

Corbinella domus, simul et Biliotta propago,  
 Utraque Lucana de nobilitate putata,  
 In nostram venere urbem sub Othone secundo: (an 980)  
 Et Biliotta prius, lucæ volpella vocata est,  
 Gestat adhuc rubræ soboles insignia vulpis.

Le Prioriste et les autres registres publics conservés à Florence, et sur lesquels étaient inscrits les noms des nobles familles qui avaient occupé des emplois dans le gouvernement, font souvent mention des Biliotti et des Volpi, ou mieux encore des Biliotti-Volpi ; on compte parmi les gonfaloniers de justice, charge qui correspondait du temps de la république à celle de doge à Venise, dix individus du nom de Biliotti ; on en voit beaucoup parmi les prieurs, seigneurs de la Liberté, autre charge ou conseil de la république de Florence. Il y a eu des ambassadeurs près les diverses cours de l'Europe, des ministres, généraux d'armées et conseillers, jusqu'aux derniers temps de la république. La chronique florentine fait aussi mention d'évêques et de cardinaux.

Cette famille était titulaire à Florence d'un majorat ou patronat jus-fidéicommiss de l'ordre de Saint-Étienne.

L'an 1198, les Florentins, au nombre de cinq cent vingt-trois, formant le corps de la république, prêtèrent un serment solennel pour l'association et la sûreté de la Toscane ; l'original de l'acte se trouve aux archives publiques de Florence.

Cet acte a été imprimé dans plusieurs ouvrages, entre autres dans l'Histoire de la maison de Gondi, par Corbinelli, 2 vol. in-4°. Parmi les cinq cent vingt-trois signataires de l'acte d'association, on lit, tome I, pag. 13 des Preuves :

Quartier de Sancta Maria Ughi. III *idus*, januarii 1198, Forte Bilicotthi.

Quartier de Saint Andrea. III *idus*, januarii 1198, Deotisalvi Beliocti.

Quartier de Sancto Michael Berthelde. III *idus*, januarii 1198, Davitimus Biliotthi.

Quoique l'identité avec le nom de *Biliotti* ne soit pas complète, il y a trop peu de différence, pour ne pas voir dans cette manière d'écrire une de ces erreurs si communes dans les anciens titres, où les noms propres ne sont presque jamais écrits d'une manière uniforme.

L'an 1256, il y eut un traité de paix entre les Florentins et les Pisans ; ce traité existe aux archives de Florence, il en est parlé dans les historiens, et notamment dans l'ouvrage de Scipion Ammirato. Ce traité, imprimé et rapporté dans l'Histoire de la maison de Gondi, tome I, page 73 des Preuves, nous montre, parmi les conseillers de la république de Florence qui l'ont ratifié, les noms suivants :

Machiavelli , Alberti , *Octavianus Biliotti* , Burnetus Cambii , Rainerius Gondi , Donatus Medicii , Filius Ugolini , etc. , etc.

L'historien Benoît Varchi , dans son *Histoire delle guerre della republica Fiorentina* , in-folio , *Leyde* , page 270 , en faisant l'énumération de la puissance et de la prospérité des Florentins , cite comme beaux palais et édifices particuliers remarquables , ceux possédés par les Pitti , Medici , Pazzi , Strozzi , Salviati , Aldobrandini , Perruzzi , *Biliotti* , Corsini , Acciaiuoli , Seristori , etc. , etc.

L'an 1268 , Charles d'Anjou , après la mort de Frédéric d'Autriche , et de Conradin , empereur d'Allemagne , devenu paisible possesseur des royaumes de Naples et de Sicile ; voulut changer de caractère , et combler de bienfaits des peuples qui avaient longtemps gémi de ses cruautés ; il commença par la noblesse qui lui avait été fidèle , et parmi les dons qu'il lui fit , *Biliotti* , de la ville de Bénévent , baron de Léporano , fut gratifié des baronnies de Galutola et de Maglia , avec d'autres seigneuries dans la Calabre et la terre d'Otrante. Charles de Lellis , dans son *Histoire de la Noblesse de Naples et de Bénévent* , dit que les *Biliotti* de Bénévent ont la même origine que ceux de Florence. V. Zazzaro , Basso , Piperno , et autres auteurs napolitains.

(Histoire manuscrite de Florence , page 342.)

Vincent Borghini , historien soigneux dans ses recherches , dit dans ses discours sur les armes , la noblesse et les monnaies de Florence , que les *Biliotti* ont pour armes un renard , et que leur ancien nom était *Volpi*. Parlant ensuite de Sandro , ou Alexandre *Biliotti* , qui fut maître de la monnaie , il ajoute qu'on le voit sur les tombeaux de cette maison , dans la vieille église du Saint-Esprit à Florence. Le même auteur , page 104 , des armes et nobles familles , et page 248 , des monnaies de Florence , partie 2 de ses discours imprimés à Florence en 1585 , dit également que l'an 1339 , Sandro *Biliotti* étant grand-maître de la monnaie , plaça ses armes et la lettre S initiale de son prénom sur les monnaies au coin de la république de Florence. Il est fait mention de ces écus d'or aux armes des *Biliotti* dans le Dictionnaire historique , géographique , etc. , etc. , imprimé à Avignon chez Chambaud , 1760 , tome IV , article Florence.

Ces monnaies , un des titres les plus précieux et les plus authentiques de noblesse , d'illustration et d'ancienneté , ont

été exhibées par deux chevaliers de Malte des maisons de Guast et de Marcel-Crochans , petits-fils d'une Biliotti, pour preuve de l'ancienne noblesse de nom et d'armes de la maison de Biliotti, et des ascendans paternels de ladite dame.

Nous ignorons si les orages révolutionnaires n'auront point enlevé ces monnaies des mains de cette famille, mais il en existe encore à Florence. Voyez l'Histoire des monnaies de Florence par Ignazio Orsini, 1760, in-4.º, p. 12, 31, 310, etc.

Les preuves pour la réception à Malte de MM. de Guast et de Marcel-Crochans, sont de 1648 et 1654. Le procès-verbal en faveur de Jean-Charles de Guast, dans lequel celles de la maison de Biliotti se trouvaient, a été commencé le 24 octobre 1654, et fini le 30 dudit mois, par frères Horace de Blacas-Aups et Jean-Baptiste de Thomas Millaud, commandeurs dudit ordre, écrivant Combe, notaire et secrétaire au Thor.

L'Histoire de Provence de César Nostradamus, in-folio, Lyon, 1614, donne l'origine et la filiation de la plupart des anciennes familles ; en parlant de celles qui, venues de Florence à Avignon (pages 443 et 444), étaient réputées les plus illustres et les plus recommandables, il fait connaître leurs armoiries, qui sont gravées à la marge de l'ouvrage, et cite, d'après *Jacques Nardi* ( Histoire de Florence ), le nombre de gonfaloniers de justice, depuis l'an 1300, qu'ont fournis cinq ou six familles dont la postérité existe encore aujourd'hui, tels que les Cambi, les Peruzzi, les Anselmi, les Biliotti, les Baroncelli.

Il est à remarquer que les Biliotti et les Baroncelli n'ont jamais altéré l'orthographe italienne de leur nom, et qu'aucune lettre ajoutée ou changée n'en a fait varier la prononciation, tels que *Anselme* pour *Anselmi*; *Donnis*, *Cambis*, *Perussis*, etc., etc., etc., pour *Donni*, *Cambi*, *Peruzzi*. Les Français croyaient ennoblir leur origine en donnant un air étranger à leur nom, tandis que les étrangers au contraire se plaisaient quelquefois à franciser le leur.

Les armes de la maison de Biliotti se voyaient à Avignon, au couvent de Sainte-Claire, dans l'église paroissiale de Piolenc, et à Paris dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, à la chapelle des *Gondi*, avec lesquels la famille de Biliotti avait eu deux alliances actives et passives ; elles étaient mises en couleur avec celles de Médicis, sur un

parchemin contenant des exemptions et des privilèges accordés par Léon X aux Biliotti, Peruzzi, etc., etc.

Les monuments publics qu'on a cités ou qu'on rapportera encore ne prouvent pas seulement l'origine, les noms, les armes et la transmigration de la famille Biliotti, mais ils rendent témoignage à son ancienne noblesse, qui a été authentiquement attestée par les lieutenants et conseillers de François de *Médicis*, grand duc de Toscane, par un acte public en forme, du 31 juillet 1579, adressé au roi de France Henri III, sur la noblesse de la maison de Gondi et de ses alliés, parmi lesquels les Biliotti sont énoncés. (Histoire de la maison de Gondi, page 523 et suivantes, vol. 2.) Cet acte y est tout au long, et sert de réponse à la lettre écrite par Henri III au gouvernement de Florence le 14 avril 1579, pour avoir des renseignements sur la famille de Gondi et celles qui lui étaient alliées, et sur l'usage établi à Florence pour constater la noblesse et sa filiation; cette pièce fut produite au roi de France lorsqu'il voulut décorer la maison de Gondi de l'ordre du Saint-Esprit.

M. d'Hozier, juge d'armes de France, atteste aussi l'illustration et la noblesse des Gondi et de ses alliés. *Voyez* ses remarques sommaires. *Voyez* aussi les procès-verbaux d'examen des preuves pour l'admission aux écoles militaires, déposées à la bibliothèque royale, aux manuscrits, vol. 9, 16, 18, lesquels contiennent un sommaire de beaucoup d'actes, et remontent la généalogie jusqu'à Zénobi de Biliotti, père de Jean, qui vint s'établir à Avignon sur la fin du quinzième siècle

On voit, au livre 20 des délibérations et décrets du sérénissime grand duc de Toscane, existant en original dans la chancellerie ducale, un arrêt rendu le 22 avril 1659, sur la demande de l'archevêque de Paris, Jean-Charles-François de Gondi, cardinal duc de Retz, au sujet de la noblesse des familles auxquelles la maison de Gondi avait été alliée, tendante à faire déclarer que ces familles étaient nobles et patriciennes de Florence, habiles et capables d'obtenir tous les emplois et toutes les dignités et honneurs qu'il pouvait y avoir, etc., etc. Cet acte et un autre arrêt encore plus détaillé, rendu le 7 mars 1659, attestent la noblesse des Biliotti; ils sont relatés en entier dans l'Histoire de la maison de Gondi, tome I, pag. 220, 223, etc., etc.

Françoise de Biliotti, fille de Christophe, fils de François, fut mariée en 1419 avec Léonard, fils de Léonard, fils

de Simon, fils de Geri de Gondi, d'où sont descendus les Gondi, ducs de Retz.

Altérius Biliotti, après avoir été nommé en 1515 à l'évêché de Todi par le pape Léon X, s'en démit l'an 1523. Dictionnaire canonique et dogmatique du père Richard, tome V, art. Todi.

Augustin Dathi, de Sienne, fait souvent mention dans ses ouvrages d'un Dominique Biliotti, chanoine de l'église de Sienne; et on voit par ses lettres latines imprimées (1503 in-fol.) la considération qu'il avait pour lui, et combien il appréciait son suffrage comme écrivain.

L'historien Benoit Varchi, dans son Histoire de Florence, fait mention d'un capitaine Ivo Biliotti, qui combattit vaillamment le prince d'Orange, et soutint avec gloire les derniers moments de l'indépendance de sa patrie. Après l'établissement du grand duc de Toscane, il passa au service de France, et fut tué au siège de Dieppe.

Dom Eugène Gamurini et plusieurs autres auteurs italiens, font connaître les alliances de la famille de Biliotti avec les maisons les plus considérables d'Italie, tels que les Gondi, les Salviati, les Peruzzi, les Strozzi, etc., etc.

En général, il est très-difficile d'établir une filiation bien positive qui remonte à plusieurs siècles, et très-peu de familles en France ont l'avantage d'avoir conservé trois actes en dues formes qui établissent le rang et l'ordre de la filiation de chaque individu; les révolutions naturelles, les accidents, les guerres civiles les malheurs ou la dispersion des familles, leur migration et les vicissitudes de leur fortune, sont autant de causes qui concourent à obscurcir leur origine, et à rendre en quelque sorte conjecturale la science généalogique, lorsqu'elle veut remonter trop loin; c'est seulement par induction qu'on peut considérer comme descendant, l'individu dont le nom se retrouve avec une certaine ressemblance dans les fastes de l'histoire. En Italie cette filiation s'établissait avec moins de difficultés, d'abord par les soins du gouvernement, qui, dans des registres publics nommés *prioriste*, *livre d'or*, etc., etc., conservait l'identité des noms; et puis par l'usage où l'on était de relater à la suite du nom d'un individu, celui de deux, trois, quatre ascendants, et quelquefois plus.

Il existe encore à Florence une branche de la maison de Biliotti; mais nous ne devons nous occuper que de celle qui est établie en France.

*Généalogie de la branche des Biliotti, établie dans le comtat depuis plus de trois siècles.*

I. BENCIVENNI OU BENVENUTI VOLPI, est le plus ancien qui soit connu comme le chef de la maison de Biliotti; il vivait au commencement du treizième siècle: on ignore ce qui donna lieu à son changement de nom; on pourrait croire qu'il épousa une fille de la famille de Biliotti de Bénévent; mais Charles de Lellis, dans son *Discours sur les nobles familles de Naples*, infirme ce sentiment, puisqu'il ne parle point de cette alliance: il donne la généalogie de cette famille, page 233 et suivantes. Il relate ses armes d'azur à un serpent à deux têtes, avec la devise *bino capite luctans*. Ces armes n'ont aucun rapport avec celles des Biliotti, et cependant le même auteur dit, d'après d'autres, que les Biliotti de Bénévent sont les mêmes que ceux de Florence: la conformité seule de nom peut avoir dirigé l'opinion des auteurs. Quoi qu'il en soit, Bencivenni Volpi eut des fils qui furent connus, ainsi que leur postérité, sous le nom de *Biliotti*.

- 1.° Octavianus Biliotti fut conseiller de la république, et ratifia le traité de paix avec les Pisans en 1256;
- 2.° Lotto, ou Biliotto-Biliotti, qui suit;
- 3.° Simon Biliotti; il eut un fils nommé Jean, prieur de la Liberté en 1297.

II. LOTTO OU BILIOOTTO-BILIOTTI, second fils de Bencivenni Volpi. Il est désigné dans le *Prioriste* et dans l'*Histoire de Florence* de Scipion Ammirato, vol. I, liv. 4, page, 197, année 1295. Un zèle patriotique le porta à prendre le parti du peuple que la noblesse voulait opprimer, il fut assailli et blessé par cinq individus de la famille des *Cavalcanti*; ce démêlé, dont plusieurs historiens ont parlé, fut bien puni par les magistrats, mais donna naissance à la haine qui divisait les deux familles.

Gamurini, dans son *Histoire de la noblesse de Toscane* et d'Ombrie, en parlant des divisions de certaines familles, et qui étaient ensuite partagées par leurs enfants, cite comme exemple celle qui existait entre les Biliotti et les Ceffini de San-Simone en Toscane.

Mathieu Biliotti, et Cenni, qui suit, sont désignés dans le *Prioriste* comme enfants de Biliotto-Biliotti.

Mathieu Biliotti, di Biliotto-Biliotti, ainsi qu'il est désigné dans le *Prioriste*, occupa plusieurs fois les premières



places de l'Etat de Florence. On le voit prieur de la Liberté en mai et juin 1299, en 1303, en 1315 et en 1316.

L'an 1309, il fut envoyé en ambassade extraordinaire à Avignon, auprès du pape Clément V, pour obtenir la levée de l'interdit lancé sur la ville de Florence, et sa mission eut un heureux succès.

Voyez les diverses Histoires de Florence et d'Avignon, et, entre autres, Scipion Ammirato, tome I, page 241, année 1309.

III. CENNI BILIOTTI, di BILIOOTTO-BILIOTTI, fut prieur de la Liberté en 1304 et 1309; il eut plusieurs enfants:

- 1.<sup>o</sup> Barthélemy, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Sandro Biliotti, dont l'Histoire de Florence fait souvent mention, qui remplit plusieurs charges et commissions importantes, qui fut grand-maître de la monnaie en 1339, et y plaça l'écu de ses armes;
- 3.<sup>o</sup> François, dont la postérité s'est éteinte dans la maison de Gondi;
- 4.<sup>o</sup> Dominique;
- 5.<sup>o</sup> Thomas.

IV. BARTHÉLEMY, nommé dans le Prioriste Bartholomeo, di Cenni BILIOTTI, fut plusieurs fois prieur-seigneur de la Liberté; en 1351 il fut député avec Paul Altoviti, pour réformer les vallées du Mugello et de Grève, et ramener l'ordre dans ces contrées.

Il eut deux fils:

- 1.<sup>o</sup> Jean, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Gauthier, dont la branche est éteinte.

Nicolas Biliotti, religieux dominicain à Florence, un des descendants de Gauthier, fut un des quatre que le gouvernement grand-ducal n'avait pas exilés. Tous les autres religieux furent renvoyés, parce qu'ils renouvelaient le sentiment du fameux père Savonarola en faveur de la liberté du peuple florentin. Les trois qui restèrent avec lui sont: François Médici, Dominique et Mathieu Strozzi, ainsi que le rapporte Megliore dans son ouvrage intitulé *Firenze illustrata*, pag. 228, an 1556.

V. JEAN BILIOTTI, premier du nom, désigné dans le Prioriste sous le nom de *Jiovanni*, di *Bartholomeo* Biliotti, fut prieur-seigneur en 1377; du bureau des dix de la guerre en 1388; gonfalonier de justice en 1392, et dé-

puté avec Mathieu Davanzati en 1397, vers les Pisans et les Lucquois, pour accommoder leurs différends, et les engager à prendre les armes contre le duc de Milan. Voyez Ammirato, Histoire de Florence, vol. I, pages 793, 834 et 856.

Jean Biliotti eut trois enfants :

- 1.° Sandro, qui suit;
- 2.° Gauthier, dont la postérité est éteinte ;
- 3.° Pierrette, qui épousa N.... Carducci. Scipion Ammirato, dans son Histoire des nobles familles de Florence, pag. 202, Généalogie de Carducci, rapporte que Pierrette eut quinze garçons et sept filles.

VI. SANDRO OU ALEXANDRE BILIOTTI est appelé dans le Prioriste Sandro, di Giovanni Biliotti : il fut, comme le premier Sandro, fils de Cenni (III), son grand-oncle, souvent occupé des affaires de l'État, et les historiens de Florence en font souvent mention: il était gonfalonier de justice en 1427, et du bureau des dix de la guerre; il entra dans le même bureau l'an 1431. Il fut seigneur-prieur en 1434 et 1440; gonfalonier pour la seconde fois en 1444, et la même année général des armées de la république. On sait qu'à cette époque Florence, appelée la moderne Athènes, était le centre des richesses du monde, et soudoyait des armées de près de cent mille hommes. Sandro Biliotti laissa une nombreuse postérité :

- 1.° Zénobi, qui suit;
- 2.° Augustin, auteur de la branche qui existe à Florence; sa postérité a été assez nombreuse. Julien, second fils d'Augustin, eut un fils qui épousa Genève de Gondi, tome I, page 347 de l'Histoire de la maison de Gondi. Les Biliotti de Piolenc étaient en correspondance avec la branche qui existait il y a quelques années à Florence dans la personne de Laurent et de Joseph de Biliotti; il y avait dans cette branche plusieurs chevaliers de Saint-Etienne, ordre institué d'après celui de Malte.
- 3.° Mathieu, qui n'a point eu d'enfants.
- 4.° Nicolas, prieur-seigneur en 1463, nommé dans le Prioriste Nicolas, di Sandro, di Giovanni. Il épousa Madeleine Salviati.

VII. ZÉNOBI BILIOTTI, di Sandro, di Giovanni, comme il est écrit dans le registre public, fut élu prieur-seigneur

en 1455, et gonfalonier de justice en 1471 ; de nouveau ,  
prieur-seigneur en 1486. Il épousa Constance de Guigni ,  
d'une noble et ancienne famille de Florence.

Il a laissé plusieurs enfants :

- |   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| 1.° Louis,  | } religieux ou morts sans enfants ; |
| 2.° Dominique,  |                                     |
| 3.° François,   |                                     |
| 4.° Mathieu,  |                                     |
| 5.° Jean de Biliotti, qui suit ;  |                                     |
| 6.° Sandro , dont le petit-fils, Ivo Biliotti , est plu-<br>sieurs fois cité comme un grand capitaine ; |                                     |
| 7.° Camilla, qui épousa Gabriel Strozzi ;   |                                     |
| 8.° Laura.  |                                     |

VIII. Giovanni, ou Jean DE BILIOTTI, deuxième du nom, fils de Zénobi, fils de Sandro, naquit à Florence le 7 juillet 1467 ; il vint s'établir à Avignon sur la fin du quinzième siècle : on n'a pas connaissance qu'il ait passé des actes avant l'année 1500 ; mais tous ceux qui existent le désignent ainsi : *Nobilis vir Joannes, Zenobii Biliottis Florentinus, civis Avenionensis*. Des manuscrits de M. de Cambis-Velleron, sur les nobles familles de Provence, disent que Jean Biliotti vint pour la première fois à Avignon quelques années avant 1500, pour y suivre un procès important ; ce motif fut peut-être un prétexte pour cacher les raisons de politique qui le forcèrent à abandonner sa patrie où sa famille avait une belle existence, et jouait un rôle actif dans toutes les agitations du gouvernement. Il est certain qu'il quitta Florence avec deux de ses frères, et plusieurs autres nobles Florentins, après les diverses conjurations contre les Médicis ; et ce qui confirme l'idée que les événements politiques avaient été la seule cause de son éloignement de Florence, c'est que le pape Léon X lui adressa le 30 janvier 1515, ainsi qu'à plusieurs autres, les brefs et autorisations nécessaires pour retourner dans sa patrie.

Il paraît que Jean de Biliotti apporta avec lui de grandes richesses ; il y a plusieurs actes d'obligations en sa faveur. Il acquit beaucoup de directes et censes seigneuriales à Avignon, en 1524 et 1526, écrivant Bernard de Garrêto, notaire à Avignon ; lesquelles reconnaissances sont relatées dans les Preuves de Malte du chevalier de Guast, dont il a déjà été parlé. Il acquit des biens à Tarascon, des directes au Thor et à Caderousse, et plusieurs domaines dans les

territoires d'Avignon, de Château-Neuf et de Piolenc, lesquels sont encore possédés en partie par ses descendants.

Par contrat du 4 octobre 1500, écrivant Mathieu Dalmassi, à Avignon, Jean de Biliotti s'est marié à Angélique de Peruzzi, fille de Rodolphe, et d'Hélène de Fallet ou Faret.

Jean de Biliotti a été consul de la ville d'Avignon en 1510 et 1515.

Il mourut à Avignon le 4 juin 1530, en ne laissant qu'un fils. Il fut enterré dans l'église des dames de Sainte-Claire, où l'on voyait son tombeau avec ses armes et celles d'Angélique de Peruzzi, sa femme. On lit sur la pierre sépulcrale qui le recouvrait :

*Hic jacet nobilis vir Joannes Biliottus, natione Florentinus, civis Avenionensis, qui dies suos clausit extremos, anno nostræ salutis 1530 et 4 junii.*

IX. Joachim DE BILIOTTI, premier du nom, passa en 1525 un contrat d'échange, conjointement avec Jean, son père, écrivant Bernard de Garrêto, notaire à Avignon. Il obtint une sentence favorable en 1553, pour un procès qu'il soutenait à la cour de Rome, comme fils et héritier de Jean. Il acquit la co-seigneurie de la Garde-Paréol l'an 1556.

Joachim de Biliotti fut marié à Hélène de Lause. Il fit son testament le 20 septembre 1580, devant Colin Tache, notaire d'Avignon. Il ordonna à Antoine de Biliotti, son héritier, d'acquitter les legs pies que la dame Hélène de Lause, sa femme, avait faits par son testament du 4 août 1560. — Louis de Balma, notaire à Piolenc.

Il mourut à Avignon, et fut enterré dans le tombeau de son père.

Il eut sept filles et cinq garçons.

Joachim II, son fils cadet, qui suit, est le seul dont la postérité se soit conservée.

Antoine I<sup>er</sup>, fils aîné et héritier de Joachim, épousa Madeleine de Serres. Il n'eut de ce mariage qu'une fille, Angélique de Biliotti, qui épousa, l'an 1602, Torquat de Fortia, seigneur de Cuirol, et qui porta par ce mariage la presque totalité des biens de la maison de Biliotti dans celle de Fortia : Angélique de Biliotti, fille d'Antoine, n'eut elle-même que deux filles : Jeanne, qui épousa Michel de Guast; Suzanne, qui fut mariée à Louis de Marcel-Crochans; et c'est pour les enfants de ces deux demoiselles de Fortia, filles d'Angélique de Biliotti, qu'ont été faites les preuves pour Malte dont il a été parlé plus haut.

Antoine de Biliotti, après la mort de sa femme, embrassa l'état ecclésiastique. Il mourut en 1624. On trouve son éloge funèbre dans les archives du chapitre de la métropole d'Avignon.

X. Joachim DE BILIOTTI, second du nom, co-seigneur de la Garde, n'eut que les biens de Piolenc dans la succession de son père; son frère aîné, Antoine, conserva tous les autres biens de sa famille. La fortune de Joachim étant ainsi très-bornée, il quitta Avignon, et vint s'établir à Piolenc. Il s'y maria avec Catherine de la Beaume, fille de Pierre, écuyer de la ville d'Orange, par acte du 4 novembre 1756. — Jean Bénivadi, notaire.

Il concéda quittance pour la dot de Catherine de la Beaume, le 27 octobre 1578. — De la Vastre, notaire à Piolenc.

Joachim II fit son testament le 24 juillet 1604, pardevant Pierre Fournier, notaire à Orange, dans lequel il établit Antoine de Biliotti, son fils, héritier universel; il mourut la même année, et fut enterré dans l'église de Piolenc, devant la chapelle du S.-Esprit, qui lui appartenait, et qui a été le tombeau de ses descendants.

XI. Antoine DE BILIOTTI, fils de Joachim II.

Il fut marié avec Delphine de Bertoin, le 19 mars 1611, Mazelli, notaire d'Avignon. Il laissa trois enfants.

Voulant conserver le droit de citoyen de la ville d'Avignon, il obtint des consuls des lettres patentes en due forme, du 10 septembre 1643, qui le déclarèrent citoyen de la ville d'Avignon, quoique n'habitant plus cette ville.

Il fit son testament le 31 mars 1643, La Baulme, notaire à Carpentras, par lequel il institua Guillaume, son fils, son héritier.

Marié une seconde fois avec Marguerite d'André, il eut un fils, Joachim, mort sans postérité, et une fille.

XII. Guillaume DE BILIOTTI, fils d'Antoine et de Delphine de Bertoin, épousa à Carpentras, le 12 décembre 1651, Isabelle de la Beaume, sa parente. Il lui fut délivré une dispense par le vice-légat d'Avignon, le 24 novembre 1651. Voyez les actes de mariage de la cathédrale de Carpentras.

Guillaume fit un partage de ses biens avec Joachim, son frère, le 19 avril 1653, écrivant d'Avignon, notaire à Piolenc.

Il testa à Piolenc, le 10 septembre 1661, pardevant Esprit Michel, notaire. Il laissa trois enfants, deux filles et Joachim III, qui suit :

XIII. Joachim DE BILIOTTI, troisième du nom, fils de Guillaume, épousa Thérèse de Salvator, de Bollène, dans le Comtat, par contrat passé le 20 mars 1681, Fabre, notaire à Carpentras. Acte du 9 avril 1696, Michel, notaire à Piolenc, au profit de Joachim de Biliotti.

Il fit son testament le 29 décembre 1709, écrivant Jean Floret, notaire à Carpentras.

Il eut de son mariage trois fils, et deux filles qui n'ont pas été mariées.

- 1.<sup>o</sup> Joseph, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Joachim, capitaine au régiment de Feugeret, par commission du 7 mars 1702, mort à Nieuport, le 8 septembre 1706 ;
- 3.<sup>o</sup> Joachim-Blaise, capitaine au régiment de Talaru par commission du 28 juillet 1734 ; chevalier de Saint-Louis, mort en 1747, au camp de la Trinité dans le comté de Nice.

XIV. Joseph DE BILIOTTI, fils de Joachim III, épousa Charlotte de Planet, le 12 octobre 1723, écrivant Michaëlis, notaire à Carpentras, et André, notaire à Aubignan. Contrats passés par Joseph de Biliotti : le 10 novembre 1719, Barjavel, notaire à Carpentras ; le 13 février 1739, Benet, notaire à Orange.

Joseph de Biliotti n'a eu qu'un fils et deux filles.

- 1.<sup>o</sup> Joseph-Joachim, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Marie-Thérèse-Elisabeth, religieuse ;
- 3.<sup>o</sup> Charlotte Alexandrine, mariée à Joseph de Mornas, dont Nicolas et Marcelin de Mornas, qui n'eurent point d'enfants.

XV. Joseph-Joachim DE BILIOTTI, fils de Joseph, capitaine au régiment de Talaru, par commission du 8 novembre 1746 ; chevalier de S.-Louis le 23 juillet 1756 ; s'est marié le 16 février 1751, écrivant Pierre Blaze, notaire à Cavailhon, à noble demoiselle Esperitte Véranne de Béraud, de Cavailhon.

Il a acheté, le 1<sup>er</sup> octobre 1763, Rogier, notaire à Avignon, les terres et seigneuries de Beauregard et de Galégabie, dans la principauté d'Orange ; et a prêté foi et hommage en la manière des nobles, à la chambre des comptes de

Grenoble, pour lesdits seigneuries et fiefs, le 7 août 1764, comme il conste par les divers arrêts rendus à cette époque par la cour, laquelle a ordonné l'enregistrement textuel de tous les titres qui établissent la filiation dudit Joseph-Joachim de Biliotti, et sa descendance directe et authentique de noble Zénobi de Biliotti, fils de Sandro, fils de Jean, gonfalonier de justice à Florence, et père de Jean de Biliotti, qui est venu s'établir à Avignon.

Joseph-Joachim de Biliotti, dans les nombreux contrats qu'il a passés depuis l'acquisition du château de Beauregard, a toujours pris le titre de haut et puissant seigneur, marquis de Biliotti, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc. etc.

M. de Biliotti, par une ordonnance de S. M., le roi étant en son conseil, a été maintenu, le 9 mai 1773, dans la possession exclusive d'un droit de bac sur toute la rivière d'Ouvèze, comme dépendance du fief de Beauregard.

Victime de l'orage révolutionnaire et des malheurs inouïs qui ont pesé sur la France dans ces temps de calamité générale, où la naissance, la fortune, la considération publique et la pratique des vertus étaient des chefs d'accusation, M. Joseph-Joachim de Biliotti a péri sur l'échafaud le 29 juillet 1794 ( 17 thermidor an 2 ), âgé de près de soixante-dix ans. Il fut la dernière victime du tribunal révolutionnaire d'Orange, et sembla prédire la fin des assassinats ordonnés par ce tribunal. On se souvient encore à Orange du calme et de la résignation de M. de Biliotti. Il pardonnait à ses bourreaux, il priait Dieu pour eux; il consolait ses compagnons d'infortune, comme lui innocents, et comme lui jugés et condamnés à la mort.

On l'a entendu dire à son fils, à ses amis, qui étaient avec lui dans la prison, et avant de les quitter pour toujours: « Si je ne vous ai pas appris à bien vivre, je veux au moins vous apprendre à bien mourir. » M. de Biliotti fut généralement regretté, et laissa dans toute sa province une réputation bien honorable pour ses enfants.

Le jugement de la commission populaire porte: « Accusation de délits de conspiration tendante à détruire la souveraineté du peuple et la liberté, et, depuis l'établissement de la république, rompre son unité et son indivisibilité, contre Joseph-Joachim Biliotti, ci-devant noble et marquis:

« Je traduis devant vous (a dit le juge) « le nommé Joseph-  
 « Joachim Biliotti, ex-noble, ci-devant maire de sa com-  
 « mune : je l'accuse depuis le commencement de la révo-  
 « lution de s'en être montré l'ennemi le plus acharné; il a  
 « tout tenté pour détruire la liberté; il s'est dans toutes  
 « les circonstances déclaré l'ami, le partisan et le protec-  
 « teur des aristocrates; il a vexé les bons citoyens, lors-  
 « qu'élevé à la place de maire par la confiance des amis  
 « de l'ancien régime et de la tyrannie, il remit des armes  
 « aux esclaves, et fit jeter dans des cachots les plus chauds  
 « patriotes: partisan prononcé de l'ancienne noblesse et  
 « de ses privilèges, il a voulu opérer la contre-révolution,  
 « par tous ces faits tenté d'allumer la guerre civile, perpé-  
 « tuer l'anarchie; il a conspiré contre la république et  
 « son unité, etc., etc..... La commission, considérant qu'il  
 « a existé une conspiration pour détruire la république,  
 « etc., etc....., condamne Joseph-Joachim Biliotti à la  
 « peine de mort, et déclare ses biens acquis et confisqués  
 « au profit de la république..... »

Joseph-Joachim, marquis de Biliotti, a eu plusieurs enfants; quatre garçons et une fille lui ont survécu :

- 1.<sup>o</sup> Joseph-Joachim-Bazile-Régis de Biliotti, né le 15 juin 1754, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Ambroise-Joachim, chevalier de Biliotti, élève de l'école royale et militaire de Paris, ancien capitaine au régiment de Beauce, marié à Valréas avec mademoiselle de Grély, sans postérité;
- 3.<sup>o</sup> Michel-Wenceslas, ancien officier de marine, chevalier de Saint-Louis;
- 4.<sup>o</sup> Alexandre-Stanislas de Biliotti-Volpi, ancien officier au régiment de Conti;
- 5.<sup>o</sup> Marie-Thérèse, inscrite sur la liste des élèves de Saint-Cyr en 1758.

Angélique et Victoire, mortes avant leur majorité, ont été reçues et élevées dans la maison noble de l'Enfant-Jésus, à Paris.

Alexandre et Michel, qui étaient encore au service au moment de la révolution, l'ont quitté pour suivre les princes français sur une terre étrangère.

XVI. Joseph-Joachim-Bazile-Régis, marquis DE BILIOTTI, fils de Joseph-Joachim, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Lazare, a été élevé à l'école royale militaire de Paris, où il a été reçu en 1764; les preuves pour son admis-



sion sont déposées à la bibliothèque royale, au neuvième volume, page 27.

Il a servi dans le régiment de Conti, infanterie.

Il a épousé, le 10 novembre 1777; écrivant Simon, notaire à Sarrians, Rose-Marguerite, fille de Dominique de Pêtre de la Costière, et de noble dame Marguerite-Lucrèce de Leautaud-Artaud-Montauban de Bellegarde.

Il a prêté de nouveau foi et hommage pour la terre de Beauregard en 1784, à la cour des comptes du Dauphiné.

M. le marquis de Biliotti a assisté en 1789 aux assemblées des Etats de la principauté d'Orange pour l'ordre de la noblesse; il est aujourd'hui maire de la commune de Jonquières, sur le territoire de laquelle est situé le château de Beauregard; il est membre du conseil général et du collège électoral du département de Vaucluse.

M. le marquis de Biliotti a eu de son mariage trois enfants :

- 1.<sup>o</sup> Victor de Biliotti, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Pauline, mariée à M. le comte de Correggio ;
- 3.<sup>o</sup> Amélie, mariée à M. de l'Espinasse.

XVII. François-Victor-Julien-Joachim de BILIOTTI, fils de Joseph-Joachim-Basile Régis, est né à Sarrians le 16 janvier 1780, nommé auditeur au conseil d'Etat par décret du 5 juillet 1811; il a été envoyé en cette qualité à la grande armée, l'a suivie à Moscou et dans toute la retraite de 1812; il a été nommé intendant de la ville de Liegnitz en Silésie en 1813.

Marié, par contrat du 28 novembre 1811, Lemaître, notaire à Paris, à mademoiselle Maury, dont une fille :

Sifreinie-Victorine-Rose-Françoise de Biliotti, née à Paris (neuvième arrondissement), le 24 septembre 1812.

*Armes* : « De gueules, au chef d'argent chargé d'un renard passant de gueules.

« *Support*. Deux renards.

« *Cimier*. Un renard de gueules tenant un gonfanon sur lequel sont ces quatre lettres: S. P. Q. F. *Senatus populusque Florentinus*.

« Deux bannières représentant les monnaies de Florence, avec ces deux légendes: à dextre, *Senatus populusque Florentinus*; à sénestre, *Jesus Rex noster et Deus noster*.

« La devise italienne: *Pensate al fine*. »

Outre les ouvrages déjà cités dans le cours de cet article, on peut consulter, pour avoir de nouveaux renseignements ou la confirmation de ceux qui ont été donnés, les Histoires de Florence de Dante ; Jean-Villanni ; les archives publiques de la réformation de Florence ; l'Histoire de Florence de Léonard Bruni, dit l'Arretin ; Dictionnaire des Gaules et de la France, par Expilly, articles Avignon ; Piolenc et Regard (Beauregard) ; Dictionnaire héraldique de la Chesnaye-des-Bois ; Calendrier de la noblesse ; Essai sur la Noblesse du Comtat, in-4.<sup>o</sup> ; Description des curiosités de l'église Notre-Dame de Paris ; Dictionnaire de Moréri ; la Biographie universelle, etc., etc., etc.

PONTHAUD (DE), famille noble, originaire de Basse-Normandie, dont le chef a été convoqué à l'assemblée de la noblesse du bailliage du Cotentin, pour les états généraux de 1789. Elle est représentée par :

Mathurin-André-Marie DE PONTHAUD, écuyer, seigneur des Plessis et de la Mazure, maître particulier des eaux et forêts du comté de Mortain. Il a épousé Marie-Françoise-Marthe Lentaigne, de laquelle il a :

- 1.<sup>o</sup> Joseph-François Ponthaud, chef de cohorte de la garde nationale de Mortain, en activité ;
- 2.<sup>o</sup> Marie-Françoise, mariée en 1804, à René-Charles-Joachim de l'Espinasse, gentilhomme de Normandie.

*Armes* : « Gironné d'argent et de sable. »

ARBAUD (D'), famille noble, originaire de Provence, recommandable par les services importants qu'elle a rendus à l'État, dans les armées et dans la magistrature. La filiation suivie de cette famille remonte à :

I. Barthélemi D'ARBAUD, chancelier du roi Robert, comte de Provence ; on le trouve qualifié *miles*, chevalier, dans plusieurs actes passés aux années 1324 et 1326. *Nostradamus* le nomme parmi les hommes illustres de ce temps-là,

dans son Histoire de Provence, fol. 338. Il épousa Béatrix de Fos, fille de Rosselin de Fos, de laquelle il eut :

- 1.° Jean d'Arbaud, qui s'établit à Arles, où il passa plusieurs actes dans lesquels il est qualifié *damoiseau*. Il est constaté par une charte de l'église de S.-Trophine de cette ville, de l'an 1343, qu'il fonda une messe, à la chapelle de la même église, pour le repos de l'âme de Barthélemi d'Arbaud, son père. Ses descendants ont toujours soutenu de la manière la plus honorable leur noblesse. Ils l'ont illustrée par leurs services dans les armées de nos rois, et par leurs bonnes alliances. Cette branche était connue à Arles sous le nom d'*Arbaud Blonzac* ;

- 2.° Melchior, qui suit.

II. Melchior d'ARBAUD, succéda aux seigneuries et possessions que son père avait dans la Haute-Provence. Il épousa, en 1338, Blanche de Sabran, dont il eut :

III. Guillaume d'ARBAUD premier du nom, qualifié *nobilis et potens vir* dans plusieurs reconnaissances, passées en la ville d'Aups, aux années 1389 et suivantes, jusqu'en 1400. Il épousa Antoinette de Pigono ou Pingon. Il eut de ce mariage :

IV. Arbaud d'ARBAUD, co-seigneur d'Aups, premier consul de la ville d'Aix en 1428. Nostradamus, Histoire de Provence, fol. 561, parlant des gentilshommes célèbres de l'an 1419, fait mention d'Arbaud d'Arbaud, seigneur d'Aups ; il est qualifié *magnificus et potens vir* dans plusieurs reconnaissances, 1405, 1408, jusqu'en 1427, reçues par Bellandt, notaire d'Aups. Il testa le 14 janvier 1445, et laissa de son mariage, contracté le 18 août 1420, avec Suzanne de Castellane, fille de Pons de Castellane :

V. Guillaume d'ARBAUD, deuxième du nom, co-seigneur d'Aups, seigneur de Brest, de Bargemont, le Comps, de Callas, de Malignon et de Fabregues ; lequel testa en 1505. Il laissa d'Honorine de Fabry, sa femme :

- 1.° Pierre, auteur de la branche des seigneurs de Gardane et de Jouques, rapportée ci-après ;
- 2.° Honoré, auteur de celle des seigneurs de Brest et de Châteauvieux, rapportée plus loin ;
- 3.° Jean, qui suit.

VI. Jean d'ARBAUD, légataire de la seigneurie de Fabregues, se retira à Aix, où il acquit un office de maître rational en 1502. Honoré d'Arbaud, son fils, fut pourvu de

la même charge en 1523. Cette branche est éteinte dans la maison de Roux-la-Pérusse, qui en porte le nom et les armes.

*Branche des seigneurs de GARDANE et de JOUQUES.*

I. Pierre d'ARBAUD, institué cohéritier par Guillaume, second du nom, son père, eut les terres de Bargemont et de Callas. Il fut premier consul de la ville d'Aix, et procureur du pays en 1545. Il épousa 1.<sup>o</sup> Marguerite de Pontevès; 2.<sup>o</sup> Honorade de Bourgarel. Il eut de sa première femme : Jacques d'Arboud, surnommé le majeur, qui fut la tige des seigneurs de Rognac, éteinte dans la maison de Thomassin Raillane. Du second lit sortirent :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, dit le mineur, duquel sont issus les seigneurs de Porchères, et de la Chapelle-Senevois ;
- 2.<sup>o</sup> Honoré, qui suit.

II. Honoré d'ARBAUD, seigneur de Gardane, fut pourvu d'un office d'avocat général en la cour des comptes de Provence, en 1554. Il laissa de Jeanne de Bompar, sa femme :

- 1.<sup>o</sup> Joseph, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Honoré, chevalier de Malte, et pourvu d'une commanderie en 1607 ;
- 3.<sup>o</sup> Gérard, second colonel d'Aix en 1621, mort sans alliance ;
- 4.<sup>o</sup> Louise d'Arbaud, mariée en 1588 à Jeande Gaillard.

III. Joseph d'ARBAUD, seigneur de Gardane, fut reçu avocat général de la cour des comptes, en 1595. Il épousa Louise Thomas, dont il laissa :

IV. Jean-Augustin d'ARBAUD, seigneur de Gardane et de Jouques, conseiller en la cour des comptes de Provence. Il testa en 1649, et laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

V. Jacques d'ARBAUD, seigneur de Gardane, acquit la terre de Jouques. Il épousa, en 1674, Marguerite de Maurel du Chafaut, de laquelle il eut :

- 1.<sup>o</sup> André-Elzéard, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Charles, mort major du régiment de Champagne ;
- 3.<sup>o</sup> Joseph d'Arbaud, seigneur de Gardane, chef d'escadre des armées navales.

VI. André Elzéard d'ARBAUD, premier du nom, seigneur de Gardane et de Jouques, fut successivement conseiller et président à mortier au parlement d'Aix. Il épousa, en 1697,

Anne de Citrany, fille de Joseph de Citrany, conseiller à la cour des comptes de Provence. Il mourut en 1744, et laissa :

- 1.° Jean-Joseph-Augustin, dont l'article suit :
- 2.° Gaspard, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;
- 3.° François-Casimir, chanoine de l'église d'Aix, abbé de St.-Laurent de Combelongue ;
- 4.° Bache-Alexandre, comte d'Arbaud, gouverneur de la Guadeloupe, lieutenant-général de armées navales, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort sans postérité, dans les prisons d'Aix, en novembre 1793.

VII. Jean-Joseph-Augustin D'ARBAUD, seigneur de Jouques et d'Ongles, conseiller au parlement, épousa Françoise-Lucrèce-Cécile de Renaud, dame d'Ongles, fille de Jean de Renaud, seigneur dudit lieu. Il eut de ce mariage :

- 1.° André-Elzéard, dont l'article viendra ;
- 2.° Joseph Bache, baron d'Arbaud, capitaine de vaisseau et major-général à la Martinique, mort à Aix, le 15 avril 1812, auquel il n'était resté de son mariage, contracté avec Pauline-Charlotte de Mignot de Voconnu, qu'un fils, Alexandre, baron d'Arbaud, aujourd'hui marié à la Martinique, avec N.... de Clessemeur, fille d'un gentilhomme breton décédé à la Martinique, capitaine de vaisseau du roi.

VIII. André-Elzéard D'ARBAUD, second du nom, président à mortier au parlement d'Aix, marquis de Jouques et de Mison, baron d'Ongles, mourut à Lyon, le 26 décembre 1793, victime d'un jugement révolutionnaire. Il avait épousé Gabrielle-Thérèse de Milan-Forbin, de laquelle il laissa :

- 1.° Joseph - Charles-André, dont l'article viendra ;
- 2.° Bache-Philippe-Augustin D'ARBAUD, officier au régiment du roi, dragons ; ensuite colonel de cavalerie au service d'Autriche ; aujourd'hui major de cavalerie au service de France, chevalier de Malte, de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, et de la Légion d'honneur ;
- 3.° Melchior-Elzéard-André D'ARBAUD, chevalier de Malte et de l'ordre royal et militaire de S.-Louis, officier au régiment du Roi, infanterie ; depuis, chef d'escadron dans le régiment autrichien des cuirassiers de Mélas ; aujourd'hui major de cavalerie en France, officier de la légion d'honneur.

IX. Joseph-Charles-André d'ARBAUD, marquis de Jouques et de Mison, baron d'Ongles, reçu chevalier de Malte en février 1791, aujourd'hui préfet du département des Hautes-Pyrénées, et chevalier de la légion d'honneur; a épousé Joséphine-Marie-Charlotte de Rafelis-Saint-Sauveur, dont il a :

- 1.° Jean-Philippe-Joseph-André, né le 11 novembre 1804;
- 2.° Caroline-Elzéarine;
- 3.° Augustine-N....

*Branche des seigneurs de BREST et de CHATEAUVIEUX.*

I. Honoré d'ARBAUD, premier du nom de cette branche, aussi institué héritier par le testament de Guillaume II, son père; fut seigneur de Saint-Jean de Brest. Il testa le 12 septembre 1524, et laissa, de Marguerite de Clary, sa femme :

II. Honoré d'ARBAUD, second du nom, seigneur de Saint-Jean de Brest, qui laissa, de son mariage avec Antoinette de Portamer :

III. Melchior d'ARBAUD, premier du nom, marié, en 1545, à Françoise de Laugier, dont il eut :

- 1.° Guillaume, qui suit;
- 2.° Antoine-Marcelin, qui épousa Blanche de Barras.

IV. Guillaume d'ARBAUD, épousa Diane de Barras, sœur de Blanche, en 1571. Il fut père de :

V. François d'ARBAUD, marié, en 1625, avec Marguerite de Fabri-Fabrègues, dont il eut :

- 1.° Melchior, dont l'article suit;
- 2.° François, reçu chevalier de Malte en 1653;
- 3.° Marguerite, mariée à César de Fabran.

VI. Melchior d'ARBAUD, second du nom, seigneur de Fos-Amphoux et de Châteauvieux, épousa, en 1660, Françoise Raimond-Déoux, de laquelle il laissa :

- 1.° Alexandre, qui épousa N.... de Pontevès-Bargena, dont naquit Françoise, mariée dans la maison de Chailans-Mouriès;
- 2.° Antoine, qui suit;
- 3.° François, chevalier de Malte.

VII. Antoine d'ARBAUD, seigneur de Châteauvieux, ci-devant chevalier de Malte, eut, de son premier mariage, Louis d'Arbaud, chevalier de l'ordre royal et militaire de

S.-Louis, officier de vaisseau; et de son second mariage, avec Jeanne de Gaufrigny de Fos, qu'il avait épousé le 1<sup>er</sup> juin 1723 :

- 1.° N... d'Arbaud, reçu chevalier de Malte, et mort officier des vaisseaux du roi ;
- 2.° N... d'Arbaud, admis, après avoir fait ses preuves de noblesse, dans l'une des places de l'abbaye sécularisée de Saint-Victor-lès-Marseille, le 19 juillet 1751.

*Armes* : « D'azur, au chevron d'argent et au chef d'or chargé d'une étoile de gueules. Devise : *Nascitur et perit ira.* »

CHAZELLES (DE), maison noble, originaire d'Auvergne, qui a constamment servi ses rois avec honneur depuis le onzième siècle. Le nobiliaire de cette province fait foi que depuis l'an 1286 jusqu'à ce jour, on compte une succession non interrompue de services rendus à l'Etat par cette famille :

En 1266, Géraud DE CHAZELLES ,  
 En 1286, PONS DE CHAZELLES ,  
 En 1333, Pierre DE CHAZELLES ,  
 En 1343, les seigneurs DE CHAZELLES ,  
 En 1402, Guillaume DE CHAZELLES ,  
 En 1543, Louis et Antoine DE CHAZELLES furent appelés aux bans et arrière-bans ; Antoine de Chazelles dans la compagnie de M. Berthier, sur les frontières du Bourbonnais.

En 1666 vivaient Tristan DE CHAZELLES, et les seigneurs du Bougnol et du Poujols.

Jean DE CHAZELLES, seigneur du Poujols, épousa Alix de Boisson, fille du seigneur de Caveirac, en Languedoc, où il s'établit et fut la souche de la branche qui y existe aujourd'hui. Il eut de son mariage :

Jean DE CHAZELLES, qui fut colonel d'un régiment de dragons de son nom, maréchal général des logis de l'armée d'Espagne pendant les guerres de la succession, fut honoré de marques distinctives de Louis-le-Grand, et de l'amitié du duc de Vendôme. Il fut titré comte, et périt devant Gironne.

Guillaume DE CHAZELLES, son frère, fut appelé à l'intendance du Canada, et périt en revenant en France, sur le vaisseau du roi *le Chameau*.

PONS DE CHAZELLES, troisième fils de Jean, épousa Catherine de Rozel, dont il n'eut qu'un fils, qui fut cornette dans le régiment de Chazelles, et recueillit la succession de ses deux oncles. Il eut, de son mariage avec Amélie du Houré :

- 1.° Augustin de Chazelles, seigneur de Luc et de Laboussière, comte de Chusclan, qui fut président du conseil supérieur à Nîmes ;
- 2.° Jacques, mort en bas âge ;
- 3.° Jacques-Scipion, dont l'article viendra ;
- 4.° Marie de Chazelles, qui épousa N....., comte de Rochemore, chef d'escadre, lieutenant-général des armées du roi, et cordon rouge ;
- 5.° Julie de Chazelles, mariée à Amédée de Julien de Mons, marquis de Saint-Just, officier aux Gardes-Françaises.

Jacques-Scipion DE CHAZELLES, comte, baron de Chazelles, lieutenant de roi à BÉFORT, maréchal des camps et armées du roi, épousa Thérèse de Monlauzun, fille de Charles de Monlauzun, capitaine de cavalerie au régiment de Montcalm, lieutenant des maréchaux de France, seigneur haut-justicier et baron de Lussac, Vabres, Lescure, Flauzins et autres lieux. Il eut de ce mariage :

- 1.° Augustin-Jean-Baptiste-Louis-Marie, dont l'article viendra ;
- 2.° Jeanne-Charlotte de Chazelles, mariée à Jérôme, vicomte de Laslie-S.-Jal.

Augustin-Jean-Baptiste-Louis-Marie, comte DE CHAZELLES, baron de Lussac, Vabres, Lescure, Flauzins, Luc, et autres lieux, a épousé Antoinette de Lézan, de laquelle il a :

Eugène-Amédée-Scipion de Chazelles, né le 12 mai 1801.

*Armes* : « D'azur, à la tête de lion d'or affronté, passé « de gueules, au chef de gueules, chargé d'une étoile et « d'un croissant d'argent. »

*Nota*. Nous attendons sur cette famille des détails généalogiques plus étendus, que nous transmettrons dans un prochain volume.

---



MOGES (DE), famille noble d'extraction, originaire de Bretagne, province dans laquelle elle possédait, bien avant l'an 1040, le comté de Moges, qui fut dans la suite réuni à celui de Nantes. Les anciennes chartes parlent de sire Guillaume de Moges, vivant en 960, capitaine célèbre qui, à la tête d'une partie de la noblesse de son pays, battit les Anglais près des murs d'Auray. Les sires de Moges furent pendant longtemps en possession de la dignité de grand-maréchal de Bretagne, et ils ne quittèrent cette province, pour aller s'établir en Normandie, que par suite des guerres qui s'y étaient élevées par la rivalité des divers prétendants à ce duché. En 1329, nous voyons Pierre de Moges, chevalier, épouser Isabeau de Clisson, nièce du connétable de ce nom. En 1365, Renaud de Moges, chevalier, achète les fief et terres de Mesnil-au-Grain. Philippe, son petit-fils, chevalier, par son mariage avec Guillemette de Semilly, obtint, en 1436, le fief et la terre de Buron, et depuis cette époque cette famille n'a cessé de servir nos rois dans différentes carrières. Elle a joui, sous Louis XV, des honneurs de la présentation, dans la personne du marquis de Moges, mestre-de-camp, commandant le régiment de Cambresis, mort maréchal-de-camp ; et, sous Louis XVI, dans celle du vicomte de Moges, officier du régiment du roi. Le comte de Moges, qui est mort capitaine aux gardes et maréchal des camps et armées du roi, se trouvant occuper un poste à la bataille de Fontenoy, fut longtemps exposé à un feu si vif, que ses habits, et surtout son chapeau, se trouvèrent criblés de balles et mis en lambeaux ; et comme il voulait se découvrir au moment où le roi passait, Louis XV lui dit : *Comte de Moges, restez couvert ; un chapeau comme le vôtre est une couronne triomphale.*

Cette famille, sur laquelle nous donnerons une filiation plus suivie, est divisée en trois branches.

La première subsiste en la personne du vicomte Joseph de Moges et de son fils ;

La deuxième en celle du marquis Charles de Moges et de ses deux frères. Leur père était maréchal des camps et armées du roi ;

La troisième est établie en Franche-Comté. Le chef de cette branche périt, il y a quinze ans, à l'armée de monseigneur le prince de Condé.

*Armes* : « de gueules à trois aigles, à deux têtes d'argent, 2 et 1, et pour devise : *Cælum, non solum*. Le ciel, » non la terre. »

MONTLÉART ou MONTLIART (DE), famille du Gatinais. Don Jean Verninac, le prieur de Mondonville, et autres historiens, ont laissé des mémoires sur la noblesse de l'Orléanais, le Gatinais, la Beauce, le Perche, etc., et dans lesquels ils ont reconnu formellement l'identité de ce nom avec celui de la paroisse qu'on nomme aujourd'hui Montliart en Gatinais, et qui s'appelait de Montléart autrefois. Cette identité a de plus été consacrée par un mémoire du généalogiste des ordres du roi, en vertu duquel les comtes de Montléart, titrés marquis de Rumont par érection de leurs terres en marquisat, au mois de septembre 1657, en faveur des services militaires d'eux et de leurs pères, et de leur ancienne noblesse, ont joui des honneurs de la cour et des carrosses de S. M.

III. Gausbert I<sup>er</sup>, surnommé DE MONTLÉART, chevalier, est le premier connu de ce nom. Il fonde par acte passé à Orléans, le 7 des calendes de février 1065, le prieuré de Chalette, près Montargis. Un autre acte de 1183, à l'occasion de l'institution de deux moines de plus audit prieuré en rappelle la fondation faite en 1065, par Gausbert, dit de Montléart, chevalier. — Il est un des seigneurs qui signent un acte, passé à Montluçon, la veille de la Saint-Jean-Baptiste 1067, par lequel Archambault de Bourbon, dit le Fort, confirme toutes les donations de son père Archambault de Monticullo, à l'abbaye de Saint-Denis en France, et lui donne de plus une chapelle dans le Bourbonnais, dite la Chapelle Aude ou Chapelaude, etc. De sa femme inconnue on connaît :

1.<sup>o</sup> Hugues I<sup>er</sup>, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Guillaume I<sup>er</sup>, qui fut à la première croisade, sous Godefroy de Bouillon, en 1096 ;

3.<sup>o</sup> Gausbert II, qui se croisa aussi avec un seigneur du Berri, nommé Guillebaud de la Roche ; il paraît en avoir épousé une parente ; il forma dans cette province une branche qui y posséda nombre de terres, et fit de grands dons aux abbayes de Bonlieu, des Pierres, diocèse de Bourges, etc. Cette branche se continua à Yèvre-le-Châtel en Beauce

jusqu'au quatorzième degré, et donna, entre autres sujets marquants :

Simon de Montléart, le premier grand-maître des arbalétriers de France, dont l'histoire et celle du sire de Joinville, fassent mention; il commandait, en cette qualité, au premier voyage de saint Louis à la Terre-Sainte en 1256, et se distingua aux sièges d'Acre et de Sayette;

Thomas, ambassadeur en 1255, à la cour du roi d'Aragon; sénéchal de Carcassonne et de Béziers en 1264, qui épousa Mathilde, veuve de Henri de Cousances, maréchal de France, de la maison des Clément, seigneurs du Mez-le-maréchal, en Gatinais, si illustre sous le règne de Philippe-Auguste, et dans laquelle famille la dignité de maréchal de France, fut longtemps après héréditaire. . . . .

Adam, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes en 1290; il siège avec les pairs et barons, au parlement tenu en 1278 et 1281, etc.

IV. Hugues I<sup>er</sup> DE MONTLÉART, chevalier, seigneur dudit lieu en Gatinais, etc. est mis avec son frère Guillaume, dans l'histoire orientale, parmi les seigneurs, qui accompagnèrent en 1096, Godefroy de Bouillon à la Terre-Sainte.

Il eut pour femme Beline, fille de Robert Clément, seigneur châtelain de Montreuil en Gatinais, et d'une dame nommée Beline. — De ce mariage vinrent :

1.<sup>o</sup> Hugues II, qui suit;

2.<sup>o</sup> Thibault I<sup>er</sup>, présent à une donation, vers 1110, à l'abbaye de Saint-Pierre de Néronville en Gatinais, par Beline, veuve dudit Robert ci-dessus, du consentement d'Albéric, Robert, Raynard, dit le Beau, et Roscelin Clément, leurs enfants. — Sa femme Adeline, et leur fils Louis rappelés dans une autre donation . . . . . etc.

V. Hugues II DE MONTLÉART, chevalier, seigneur dudit lieu, des Marais, etc. fut un des premiers et principaux bienfaiteurs de l'abbaye de la Courdieu, diocèse et forêt d'Orléans, dès sa fondation en 1118, etc. Il épousa N... de Revel, fille de Guidon de Revel, chevalier, dont les fils Renaud et Geoffroy, signent une donation, faite vers 1130, au

prieuré de Saint-Pierre de Néronville, etc. — Il eut de ce mariage :

1.<sup>o</sup> Hugues III, rappelé dans le cartulaire de Philippe-Auguste, au nombre des chevaliers qui avaient droit d'usage et de chasse à volonté dans la forêt d'Orléans ; il l'avait pour la maison ou hôtel de Montléart, etc. De sa femme inconnue, il eut entre autres enfants :

a. Arnould, mis dans ledit cartulaire au nombre des chevaliers de la baillie de Lorris en Gatinais.

Il fut avec Guillaume, son cousin, au premier voyage de saint Louis à la Terre-Sainte, en 1248 ;

b. Guillaume II, qui suit ;

c. Jean I<sup>er</sup>, religieux à l'abbaye de la Courdieu.

VI. Guillaume II DE MONTLÉART, chevalier, seigneur dudit lieu, des Marais, d'Atray, etc., approuve, avec son frère Hugues, la confirmation faite le 10 des calendes de janvier 1167, par Renaud, fils de Geoffroy de Revel, leur oncle, du don que ledit Geoffroy avait fait au monastère de Wadi-Ulmi, en s'y faisant religieux. Il est un des seigneurs témoins à un aveu rendu en 1168 à Gilon, seigneur de Sully. Il fait en 1199, avec madame Adeline sa femme, sœur d'Hervé de Lisle, chevalier, une donation à l'abbaye de la Courdieu, et laisse entre autres enfants :

1.<sup>o</sup> Philippe I<sup>er</sup> de Montléart, chevalier, seigneur dudit lieu, de Guignonville, des Bordes, etc. Il fut en grande faveur auprès d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, frère du roi saint Louis. Il siège, avec les barons du pays, à un parlement tenu par ledit comte en 1264. Il fut chargé par ce prince de missions importantes dans les sénéchaussées de Toulouse, de Périgord, etc. Il fait, avec madame Agnès de Clarello sa femme, des donations à l'abbaye de la Courdieu, diocèse et forêt d'Orléans, en 1254, 1259 et 1263, qui annonçaient qu'il n'eut point d'enfants ;

2.<sup>o</sup> Guillaume III, qui suit ;

3.<sup>o</sup> Pierre, compris dans le cartulaire de Philippe-Auguste, au nombre des écuyers des baillies de Lorris en Gatinais, et d'Yèvre-le-Châtel en Beauce.

VII. Guillaume III DE MONTLÉART, chevalier, seigneur

udit lieu, des Marais, d'Atray, Montbaudaer, etc., est mis, dans le susdit cartulaire de Philippe-Auguste, au nombre des chevaliers de la baillie de Lorris, et des grands feudataires de la couronne qui firent hommage au roi vers 1230. Il eut, comme son frère Philippe, la faveur du comte Alphonse, qu'il accompagna à la Terre-Sainte en 1249, à la première croisade du roi saint Louis son frère, et dont il reçut plusieurs dons. Il épousa demoiselle Aliénor, fille de messire Jehan d'Escrènes, chevalier, seigneur dudit lieu en Beauce, Javeroy et autres lieux, au Perche, sénéchal de Carcassonne et de Béziers, dont il eut :

1°. Philippe II de Montléart, chevalier, seigneur dudit lieu, en partie de Briare, Autruy, Conlons eu Puisaye, etc. Il traite, en 1278 et 1279, avec les religieux de l'abbaye de la Courdiou, à l'occasion de l'aumône à eux faite par le testament de feu messire Guy d'Achères, chevalier, baron dudit lieu, du consentement de Marguerite sa femme, fille du baron et de madame Asceline, sa veuve, et leur donne en échange des terres sises à Briare et Conlons, paroisse de Saint-Gondon. Il n'eut qu'une fille :

Marie, héritière des terres de Montléart, des Marais, etc., qu'elle porta à un seigneur de Montmartin, maison établie depuis en Franche-Comté, etc. ;

2°. Thibault, qui suit ;

3°. Madeleine ou Mathilde.

VIII. Thibault II DE MONTLÉART, chevalier, seigneur dudit lieu au Perche, d'Atray, Montbaudaer, etc., grand-maitre des arbalestriers de France, après son cousin Simon de Montléart ; siège en 1260, au parlement. Il commandait, au second voyage de saint Louis à la Terre-Sainte, toutes les forces du roi, et décida la prise de la Tour de Carthage, où il périt en 1270 de la peste, dont le saint roi fut une des premières victimes. — Il épousa Marie, fille de messire Goiard d'Arrablay, chevalier, seigneur dudit lieu, et de Marie des Chastelliers, oncle et grand oncle de Jean d'Arrablay, chevalier, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, et de Pierre d'Arrablay, cardinal. Il en eut :

1°. Pierre, qui suit ;

2°. Jean, seigneur en partie de Marreau aux Bois, Jorville, Montpolin, Atray, etc.; épouse demoiselle Agnès, fille de Guillaume de Montpolin, chevalier, seigneur dudit lieu, dont un fils Adam, qui rappelle son défunt père dans un acte de 1341..... etc.

3°. Catherine, qu'une généalogie des seigneurs de Cholet fait femme de Pierre de Cholet, chevalier, seigneur de la Choletière en Chartrain, etc.

IX. Pierre II DE MONTLÉART, chevalier, banneret, seigneur dudit lieu au Perche, d'Atray, Montbaudaer, etc. obtint, en 1276, des lettres patentes du roi Philippe-le-Hardi, adressées au receveur de l'Orléanais, à l'effet d'être payé d'un legs que le feu comte Alphonse, oncle du roi, par son testament en 1270, avait fait aux hoirs de feu Guillaume de Montléart, jadis son chevalier. — Il épousa demoiselle Marie, fille de monseigneur Henri Clément, maréchal de France, seigneur du Mez, dit le maréchal, baron d'Argenton, etc., et d'Aveline de Nemours. Il est présent à un accord du mardi avant l'Épiphanie 1283, entre Marie sa femme et les frères d'icelle, à l'occasion du partage de la succession du feu maréchal leur père. — Il eut de ce mariage :

1°. Robert qui suit;

2°. Guillaume IV, un des chevaliers de la maison de M. de la Marche, en 1321;

3°. Marguerite, mariée à Jean III d'Arrablay, chevalier, conseiller du roi, grand-maître de son hôtel, capitaine d'une compagnie d'ordonnance à la guerre de Flandres en 1315, etc.; veuve en 1345. Elle plaide au parlement contre ses gendres Philippe de Courtenay et Jean d'Andrezel, chevaliers, en 1346 et 1350;

4°. Jeanne, femme de Raoul le Bouteiller de Senlis, chevalier, qui en était veuf en 1350, etc.

X. Robert I<sup>er</sup> DE MONTLÉART, chevalier, seigneur dudit lieu, d'Atray, Montbaudaer, Chambon, etc.; épouse demoiselle Seville, fille de messire Hugues, de Guéart, chevalier, seigneur de Chaussi en Beauce, de Villiers, etc., et de madame Marguerite, etc. Il en était veuf en 1299, et meurt en 1320, laissant :

1°. Jean, qui suit;

2.<sup>o</sup> Thomas, un des chevaliers de la maison de MONSIEUR, frère du roi, en 1353, etc. ;

3.<sup>o</sup> Pierre III, chanoine de Notre-Dame de Paris, chancelier de l'église de Chartres, archevêque de Toulouse en 1356-1359.

XI. Jean II DE MONTLÉART, chevalier, seigneur dudit lieu, d'Atray, Montbâudaer, Chambon, Brandelon, etc. ; épouse demoiselle Jehanne, fille de N.-H.-Guillaume de Germonville, chevalier, seigneur dudit lieu, de Brandelon en Beauce, etc. Il paraît avec elle dans des actes de 1331, 1348, etc. ; mort avant 1352, laissant :

1.<sup>o</sup> Robert II, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Guillaume V, seigneur en partie d'Ensonville, de Freteval, en 1366. De sa femme Gillette de Prulay il n'eut qu'un fils :

Guyot de Montléart, chevalier, seigneur d'Ensonville, etc. ; marié vers 1400 à demoiselle Marie de Cloye, nièce de M. Oudard de Cloye, chevalier, seigneur de Romainville, de Lavau, etc. ; dont une fille :

Marguerite, mariée à Julien des Vaulx, seigneur de Gley au Maine, etc. Ils font leur testament en 1446, etc. ;

3.<sup>o</sup> Jean III, seigneur en partie de Montléart au Perche, avec Robert, son frère, en 1376-1380 ; enseigne d'une compagnie d'ordonnance, etc. ; n'eut qu'un fils :

Jean IV, marié à demoiselle Isabelle de Blande, avec laquelle il vend, en 1429, la terre de Blande ou la Lande à Julien des Vaulx ci-dessus.

XII. Robert II DE MONTLÉART, chevalier, seigneur d'Atray, Montbâudaer, Chambon, sire et baron de Chamerolles, etc. ; épouse, avant 1368, demoiselle Isabeau, fille et unique héritière de messire Guillaume III de Brouart, chevalier, baron de Chamerolles, etc., capitaine d'une compagnie d'ordonnance, et d'Isabeau de Montpolin, etc. Enfants :

1.<sup>o</sup> Jean V, qui suit ;

2.<sup>o</sup> Robin, seigneur de Brandelon, dont une fille mariée à messire Guillaume de Mesalant, chevalier ;

3.<sup>o</sup> Phelippon, mort garçon après 1398 ;

4.<sup>o</sup> Anne, veuve en 1396 de messire Gaucher de Pralles, chevalier.

XIII. Jean V DE MONTLÉART, chevalier, sire et baron de Chamerolles, seigneur en partie d'Atray, Montboudaer, Chambon, Crottes, Isy, etc., capitaine d'une compagnie d'ordonnance à la guerre de Flandres, dont il était de retour en 1382; épouse madame Jeanne, fille et petite-fille de Henri II et Henri III de Gaudonvilliers, chevaliers, seigneurs dudit lieu en Beauce, etc., successivement grands sénéchaux d'Aginois, veuve de messire Ivon de Cholet, chevalier, seigneur de la Choletière en Dunois, etc., dont il eut :

1.<sup>o</sup> Jean VI, qui suit;

2.<sup>o</sup> Guillaume VI, seigneur en partie de Crottes, d'Isy, etc., qui de sa femme Jehanne de Gabilleux ne laissa qu'un fils, Jean, mort sans enfants en 1482, etc.

XIV. Jean DE MONTLÉART, chevalier, seigneur dudit lieu au Perche, d'Atray, Montboudaer, Chambon, Crottes, Isy, etc., conseiller et chambellan du roi, capitaine de cinquante lances, épouse en premières noces demoiselle Perette, fille de messire Guillaume, seigneur d'Isy en Beauce, etc., chevalier, et de demoiselle Marie des Eaux. En secondes noces, demoiselle Marguerite, fille de messire Pierre de Lanneray ou Lanneré, chevalier, seigneur dudit lieu en Dunois, de Valière, Fontenay, etc., dit le *Magnien de Valière*, et de demoiselle Marguerite de Cornoy. Il meurt avant 1450, combattant contre les rebelles de Bourgoigne. Enfants :

1.<sup>o</sup> Jean VII, seigneur de Melleray en Beauce, en partie de Montboudaer, Crottes, Chambon, etc., lieutenant d'une compagnie d'ordonnance en 1460. Épouse demoiselle Marguerite, fille de N. H. Jean Gueret, écuyer, seigneur de Melleray, Montigny, Bergeresses près Jargeau, etc., bailli de Chartres, et de demoiselle Simone la Maréchale. Il a fait la branche des seigneurs de Melleray, qui s'est éteinte au 19 degré, et a donné entre autres alliances, celles de d'Allonville, de la Ferté, de Courcy, de Boussonval, de Goux, seigneur de Campremi, etc.

2.<sup>o</sup> Pierre, qui suit.



XV. Pierre IV DE MONTLÉART, chevalier, seigneur en partie d'Atroy, Montboudaer, Crottes, Isy, Chambon, les Ruets, etc., servait en 1469, dans la compagnie du connétable de Luxembourg, transige en 1465, avec son frère Jean sur les donations faites par leur père à son pré-judice, à cause qu'il avait suivi le parti du duc de Bourgogne. Il épouse en 1468 demoiselle Christoffette, fille de messire Guillaume de Lion, chevalier, seigneur dudit lieu en Beauce, etc., et de demoiselle Jehanne de Traitainville; meurt en 1475. Laissant:

1.° Jean VIII, seigneur d'Isy, etc. Enseigne de la compagnie du duc de Vendôme en 1520, mort sans enfants de demoiselle Michelle, fille de N. H. Philippe de la Folie, chevalier, seigneur dudit lieu, etc.; et de demoiselle Marie de Saint-Mars, etc.;

2.° Dimanche, qui suit;

3.° Christoffette, mariée à N. H. Gonon de Boulart, écuyer, seigneur de Mainvillier, etc.

XVI. Dimanche DE MONTLÉART, chevalier, seigneur de Rumont en Gatinais, en partie de Crottes, Isy, les Ruets, d'Ossainville; d'abord page du roi, puis enseigne d'une compagnie d'ordonnance en 1495. Épouse en 1498, demoiselle Françoise, fille et unique héritière de N. H. Jean de Legeret; chevalier, seigneur de Rumont, Jallemain, Marolles, etc., et de demoiselle Marie de Villers, etc. Enfants:

1.° Antoine, qui suit;

2.° Jean IX, seigneur des Ruets, servait en 1544, dans la compagnie de monseigneur le duc d'Orléans, etc. Il épousa, en 1564, demoiselle Jeanne, fille de M. Louis du Gouldroy, seigneur de Ferroles, etc., et de demoiselle Marie des Personnes, etc., dont il eut:

1.° Marie, mariée à M. Claude de Mortaize, chevalier, seigneur de Beauséjour, etc.;

2.° Élisabeth, morte sans alliance;

3.° Catherine, femme, en premières noces, de Mary de Buthement, officier de la garde du corps du roi; en deuxièmes noces, de Jean III de Rogres, vicomte de Fessard, seigneur de Bromeilles, etc.

XVII. Antoine DE MONTLÉART, chevalier, seigneur de

Rumont, Fromont, Isy, etc., gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, inspecteur des troupes, etc. Épouse en 1538, demoiselle Marie, fille de M. Christophe de Harlay, chevalier, seigneur de Beaumont, etc., premier président au parlement de Paris, etc., et de demoiselle Marie Duval, etc., dont :

- 1.° Marin, mort garçon, en 1593;
- 2.° Ulysse, qui suit;
- 3.° Christophe, mort garçon;
- 4.° Louis, chevalier de Malte, commandeur d'Estrepagny, etc.;
- 5.° Abel, chanoine du chapitre de Notre-Dame de Paris, trésorier de la Ste. Chapelle, abbé de la Chapelle-aux-Planches, etc.;
- 6.° Jehanne mariée à M. Joseph de Bigny, seigneur dudit lieu, etc., gentilhomme de la chambre du roi, etc.;
- 7.° Louise, femme de N. H. Valentin de la Taille, seigneur de Faronville, etc.;
- 8.° Cassandre, femme de M. Martin de Hally, seigneur de la Chapelle en Normandie, etc.

XVIII. Ulysse DE MONTLÉART, chevalier, seigneur de Rumont, Fromont, Puiset, Beauxmoulins, etc., lieutenant des gens d'armes de monseigneur le prince de Condé, etc., épouse en 1598, Marie de Tappereau, dame de Puiset, la Madelaine, Maisoncelles, etc., fille de Simon Tappereau, seigneur des dits lieux, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, et de Marie Coignet, veuve de Edme de Rogres, seigneur de Chevrainvilliers.

Le roi Henri IV, en récompense des services qu'Ulysse avait rendus dans la guerre de la Ligue, lui donna en 1592, toutes les prises qu'il avait faites sur les rebelles; il obtint du même roi d'autres lettres patentes en 1595, à l'effet de renouveler tous les titres de ses terres de Rumont, Fromont, etc., attendu que les ligueurs de Montargis et de Châteaulandon avaient dévasté son château de Rumont, et en avaient brûlé tous les titres... Enfants :

- 1.° Charles, qui suit;
- 2.° Marie, mariée à Antoine de Picot de Dampierre, seigneur de Combreux, de Lavau, etc., fils du marquis de Dampierre, etc.

XIX. Charles DE MONTLÉART, marquis du Rumont,

seigneur de Fromont, Puiset, Beauxmoulins, etc., colonel d'infanterie, épouse, en 1631, demoiselle Catherine, fille de M. Pierre de Verton, seigneur de Gaubertin, etc., conseiller du roi, trésorier de France et général de ses finances à Orléans, et de Marie de Bragelongne. Il obtint en récompense des services de lui et de ses pères et de leur ancienne noblesse, l'érection en marquisat de ses terres de Rumont, Fromont, etc., sous la dénomination de marquisat de Rumont, par lettres patentes datées de Péronne en septembre 1657. Enfants :

- 1.° Simon, mort garçon ;
- 2.° Jean, idem ;
- 3.° Pierre, qui suit ;
- 4.° Marie-Thérèse, mariée en premières noces en 1654, à M. Louis Hurault de l'Hospital, baron de Vignay ; en secondes noces, à M. Mathieu de Thisart, seigneur du Couldray, dont elle était veuve en 1680, etc ;
- 5.° Geneviève, religieuse à Remiremont.

XX. Pierre DE MONTLÉART, marquis de Rumont, seigneur de Fromont, Puiset, Beauxmoulins, etc., lieutenant des gardes-du-corps de S. A. R. MONSIEUR, frère unique du roi ; gouverneur et grand bailli d'épée des ville et duché de Nemours, capitaine des chasses dudit duché. commandeur de l'ordre de St.-Lazare du Mont-Carmel, etc., épouse en 1688, demoiselle Jeanne, fille de feu M ; Marius Basile Morel de Vindé, seigneur de Boistiroux, etc., conseiller du roi en ses conseils, et d'Antoinette Colart sa veuve, etc. De ce mariage :

- 1.° Jean-Pierre, marquis de Rumont, etc., commandeur de l'ordre de St.-Lazare du Mont-Carmel, gouverneur et grand bailli d'épée des ville et duché de Nemours, capitaine de cavalerie, etc. , épouse demoiselle Elisabeth, fille de M. Jacques Mithon, seigneur de la Grange, etc., conseiller du roi, intendant de justice, police, finances et marine à Toulon, etc., dont :
  - a. N.... de Montléart, mort garçon à vingt ans, capitaine de cavalerie, etc. ;
  - b. Jean-Baptiste, dit le chevalier de Rumont, chevalier de Malte, officier de la marine, mort en 1759 ;

- c. Antoinette - Marie - Jeanne, morte fille en 1776 ;
- 2.<sup>o</sup> Charles-Nicolas, dit le comte de Rumont, capitaine de carabiniers ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort garçon, etc. ;
- 3.<sup>o</sup> Achille-Louis, qui suit ;
- 4.<sup>o</sup> Louis qui a fait branche, dont reste une fille née en 1776 ;
- 5.<sup>o</sup> Charles-Christophe, mort garçon ;
- 6.<sup>o</sup> Geneviève, mariée, en 1733, à M. Charles de Godard, seigneur d'Erainville, etc., lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc.

XXI. Achille-Louis, dit le comte DE MONTLÉART, seigneur en partie de Beauxmoulins, et capitaine de cavalerie, épouse à Nantes, à son retour de Saint-Domingue, le 24 juillet 1724, demoiselle Madelaine-Françoise-Marie, fille mineure et unique héritière de feu M. Jacques Heurtevant, capitaine d'infanterie à Saint-Domingue, et de dame Marie-Louise de Besson de Saint-Joie ; et nièce de M. Louis Dubois, colonel-commandant pour le roi, au quartier de Léogane de Saint-Domingue, son tuteur ; elle meurt, le 9 octobre 1725 avant seize ans, en couches de Louis-Jean, qui suit.

XXII. Louis-Jean, comte DE MONTLÉART, seigneur en partie de Puiset, Beauxmoulins, mousquetaire de la garde à cheval du roi, etc. ; hérite de sa mère de deux habitations à Saint-Domingue. Il se trouva à la bataille de Fontenoy, où il eut deux chevaux tués sous lui et reçut plusieurs blessures, des suites desquelles il mourut, avant trente ans, à Saint-Domingue, laissant de sa femme, demoiselle Marie-Jeanne Butte, les enfants qui suivent :

- 1.<sup>o</sup> Achille-Louis, mort en bas âge ;
- 2.<sup>o</sup> Christian-Louis, mort idem ;
- 3.<sup>o</sup> Marie-Louis, qui suit ;
- 4.<sup>o</sup> Sophie-Louise, mariée à Paris, le 31 juillet 1771, à M. Alexandre-Joseph, comte de Ségur, seigneur du Grand Puch, près Bordeaux, etc. lieutenant des gens d'armes de la garde-du-corps du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

XXIII. Marie-Louis, comte DE MONTLÉART, d'abord

officier dans le corps de la Marine du roi, puis capitaine de cavalerie, etc., épouse, le 28 mai 1786 à Versailles, demoiselle Marie-Louise, fille de M Balthazar-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon-Sandricourt, brigadier des armées du roi, grand maître des cérémonies du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et gouverneur et grand bailli de Senlis; et de Blanche-Elisabeth de Rouvroy de Saint-Simon, sa cousine et sa femme; une des dames d'honneur de madame la comtesse de Provence.

La dame comtesse de Montléart, reçue aussi, en 1787, au nombre des dames d'honneur de ladite princesse. — De ce mariage il n'est né qu'un fils :

Jules-Maximilien-Thibault.

*Armes*: « d'azur à trois besans d'or; pour supports » trois arbalétriers. »

CHABIEL DE MORIÈRE, en Poitou, famille originaire d'Espagne.

I. Rodrigues CHABIEL DE MORIÈRE, écuyer, officier-commandant dans une place de la domination espagnole, prise d'assaut par les Français, ne fut redevable de la vie qu'à la clémence du général, qui ne mit d'autre prix à sa conservation, qu'un engagement de passer au service de France. Il obtint une charge de commissaire provincial d'artillerie, s'y maria, et désirant y faire un établissement solide à ses enfants, il obtint, au mois de mai 1634, des lettres de naturalisation. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

- 1.° Charles, qui suit;
- 2.° Henri-Charles, prieur de Laubourdière.

II. Charles CHABIEL DE MORIÈRE, écuyer, épousa, le 9 juillet 1661, Jeanne Herboreau, dont il eut :

- 1.° Jean, dont l'article suit;
- 2.° Claude, rapporté après son aîné;
- 3.° André, mentionné après ses deux frères.

III. Jean CHABIEL DE MORIÈRE, écuyer, né le 25 octobre 1663, prit le parti de la robe, et laissa de son mariage, contracté le 23 novembre 1699, avec Marguerite Poupeau :

IV. Jean-Mathieu CHABIEL DE MORIÈRE, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, né en 1700, fut lieutenant dans le régiment de Miroménil. Il quitta le service à la paix qui suivit la guerre de la succession d'Espagne, et qui occasionna une réforme considérable dans les troupes. Il prit le parti de la robe et exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mai 1743, une charge de procureur du roi à Poitiers. Il avait épousé, en secondes noces, le 10 septembre 1731, Marguerite Charet, fille de Marc-Antoine Charet, écuyer, seigneur de Marsaudrie, dont il avait eu :

1.° Hugues-Louis, capitaine au régiment de Lorraine, tué à la bataille de Vandavachy, près Pondichéry;

2.° Jean-Mathieu Chabiel, qui suit.

V. Jean-Mathieu CHABIEL DE MORIÈRE, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur du Verger, gendarme de la garde du roi, puis maire et capitaine-général de la ville de Poitiers, mort le 21 janvier 1805. Il avait épousé Thérèse-Claire Creuzé-de-la-Touche,, de laquelle il a eu :

1.° Bonaventure, dont l'article viendra ;

2.° Jolande, mariée à François-Philippe le Maye, gentilhomme du Poitou, et chevalier de la légion d'honneur, ancien capitaine au corps royal d'artillerie ;

3.° Jeanne-Alexandrine, mariée à M. de Tudert, gentilhomme du Poitou, ancien officier au régiment de Dauphin, cavalerie.

VI. Bonaventure CHABIEL DE MORIÈRE, écuyer, seigneur du Verger, né le 9 mai 1774, officier au régiment d'Agénois, a émigré en 1791, et fait huit campagnes sous les ordres de Mgr. le prince de Condé, dans le corps des Chasseurs nobles. Il est commandant de la garde nationale de Chatellerault ; il a été député, en cette qualité, pour féliciter, au nom de la ville, S. M. Louis XVIII, sur son heureux avènement au trône, en 1814 ; il a épousé, le 15 octobre 1810, Thérèse-Françoise-Elisabeth d'Aligé de Saint-Cyran, de laquelle il a :

Edme-Bonaventure, né au château de Saint-Cyran en Berry, le 27 septembre 1811.

Il y a eu de cette famille une branche sous le nom de Chabiel de la Motte-Bureau, dont sont issus, par les femmes,

MM. le comte et le chevalier de Moulins de Rochefort, anciens officiers au corps royal de la marine.

Il y a encore une autre branche qui existe en Champagne, du chef d'André Chabiel de Morière, troisième fils de Charles Chabiel, mort lieutenant-colonel au régiment de Maisontiers, et sur laquelle nous attendons des détails généalogiques plus étendus.

*Armes* : d'azur à trois pommes de pin d'or, posées deux et une.

NARBONNE-LARA (DE), famille des plus illustres, originaire d'Espagne et issue des anciens comtes de Castille.

I. Manrique DE LARA, vivant en 1133, fut tuteur du jeune roi Alphonse de Castille, et fut tué en 1164, d'un coup de lance. Il avait épousé \* Ermessende, vicomtesse de Narbonne, héritière de cette vicomté qu'elle porta à la maison de Lara. De ce mariage vint, entre autres enfants :

II. Pierre-Manrique, vicomte de NARBONNE-LARA, lequel épousa \* Sanche de Navarre, fille de Garcie-Ramire, roi de Navarre, et d'Urraque, fille d'Alphonse, roi de Castille. De ce mariage vint, entre autres enfants :

III. Aymeri IV, vicomte de NARBONNE-LARA, marié, 1.<sup>o</sup> à Guillemette de Montcade; 2.<sup>o</sup> \* à Marguerite de Montmorency. De ce mariage :

IV. Aymeri V, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1270, mariée à \* Philippine d'Anduse, de laquelle il eut :

V. Almaric I<sup>er</sup>, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1311, qui épousa, 1.<sup>o</sup> Algaie de Rodès; 2.<sup>o</sup> Marie d'Antioche. Il laissa du premier lit :

VI. Almaric II, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1341, et mariée à \* Aude de Clermont, de laquelle il eut :

VII. Amalric III, vicomte de NARBONNE-LARA, tué en 1371. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Sibille d'Arpajon; 2.<sup>o</sup> Géraude d'Usson. Du premier lit vint :

(1) Les femmes, dont les noms seront précédés d'une étoile, sont les grand'mères de la présente filiation; les autres ont formé des branches collatérales, ou sont mortes sans enfants.

VIII. Amalric. IV, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1408. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Jeanne de Boussagnes; 2.<sup>o</sup> \* Constance de Lévis, de laquelle il eut :

IX. Amalric V, vicomte de NARBONNE-LARA, tué en 1434, marié 1.<sup>o</sup> à Eglina de Vernet; 2.<sup>o</sup> à \* Lavezone de Guers. De ce dernier mariage vint :

X. Jean I<sup>er</sup>, vicomte de NARBONNE-LARA, tué en 1487, marié à \* Sibille de Carmain, de laquelle il laissa :

XI. Jean II, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1523, épousa \* Irène de Lévis, de laquelle il eut :

XII. Aymeri VI, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1499, après avoir été marié à \* Anne de Lomagne-Fimarcon. De ce mariage :

XIII. Bernard I<sup>er</sup>, vicomte de NARBONNE-LARA, tué en 1569; fut marié, 1.<sup>o</sup> à Cécile de Mauléon; 2.<sup>o</sup> à \* Françoise de Bruyères-Chalabre, de laquelle il eut :

XIV. Agésilas, vicomte de NARBONNE-LARA, tué en 1630, marié à \* Henrie-Renée de Galard, de laquelle il laissa :

XV. Jean III, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1644, marié à \* Jeanne de Noaillan. De ce mariage vint :

XVI. François I<sup>er</sup>, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1675, avait épousé \* Charlotte d'Esparbès-de-Lussan, dont il eut :

XVII. François II, vicomte de NARBONNE-LARA, mort en 1706; marié, 1.<sup>o</sup> à Iphigénie-Octavie Cassagnet-Fimarcon; 2.<sup>o</sup> à \* Angélique de Gouth, de laquelle il eut :

XVIII. Jean-François, duc de NARBONNE-LARA, créé grand d'Espagne en novembre 1789, mort en 1806; avait épousé \* Françoise de Chaluz, de laquelle il laissa :

1.<sup>o</sup> Philippe - Louis - Innocent - Christophe, dont l'article viendra :

2.<sup>o</sup> Louis-Marie-Jacques-Almeric de Narbonne, chevalier d'honneur de madame Adélaïde de France, tante du roi; colonel du régiment de Piémont. Il avait épousé Marie - Adélaïde de Montholon, fille de Nicolas de Montholon, premier président du parlement de Rouen et conseiller d'Etat. De ce mariage sont nés deux demoiselles.

XIX. Philippe - Louis - Innocent - Christophe DE NAR-



BONNE-LARA , colonel du régiment de Forez , aujourd'hui titré grand d'Espagne, par la mort de son père, en août 1806, comme fils aîné du duc de Narbonne. Il a épousé, en janvier 1771 , Antoinette- Françoise- Claudine de la Roche-Aymond, fille de N..... de la Roche-Aymond, lieutenant-général des armées du roi, chevalier, commandeur des ordres de Sa Majesté.

*Armes* : « De gueules en plein, et la devise des Lara :  
\* *Nos descendonos de reyes, si no los reyes de nos.* »

---

CROY ou CROUY, (DE) famille aussi illustre qu'ancienne, qui descend de la maison royale de Hongrie, de la dynastie de Saint-Etienne, et que les malheurs des temps ont forcée de se retirer en France, où elle fit des acquisitions dans les montagnes d'Allevard en Dauphiné, puis dans la Picardie. Elle tire son nom du village de Croy ou Crouy, situé dans cette dernière province, près de la rivière de Somme, à trois lieues nord-est d'Amiens. Un partage fait sous la médiation des plus grands seigneurs de ce temps, Amédée, comte de Genève, Pierre du Peloux, Raoul de Clermont, connétable de France, et Baudouin de Guines, alloue les terres du Dauphiné à Félix de Hongrie, et celles de Crouy et de Picardie, à Marc, son frère, tous deux fils d'André III, roi de Hongrie, et petits-fils d'Etienne le Posthume. La filiation de cette famille est prouvée par les pièces les plus authentiques, et confirmée par plusieurs arrêts de la chambre des comptes du Dauphiné, de 1790, lesquels nous ont été mis sous les yeux, et qui « *déclarent que*  
» *son origine et sa descendance en ligne directe et masculine* de Félix, prince royal de Hongrie, dit de *Croy-Chanel*, fils aîné d'André III, dit le *Vénitien*, petit-fils du prince Etienne, dit le *Posthume*, et arrière-petit-fils d'André II, roi de Hongrie, sont suffisamment prouvées, et ordonne que les titres produits soient enregistrés. »

I. Bela III, roi de Hongrie, fut couronné le 13 janvier 1174, et mourut le 18 avril 1196. Il avait épousé, en 1185, Marguerite de France, fille de Louis VII, roi de France; il eut de ce mariage :

II. André II, roi de Hongrie, qui mourut le 7 mars 1235, après avoir régné environ trente-un ans. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Gertrude, fille de Berthold IV, duc de Méranie;

2.<sup>o</sup> Yolande, fille de Pierre de Courtenai, empereur de Constantinople; 3.<sup>o</sup> le 14 mai 1234, Beatrix, fille d'Aldrobrandin, marquis d'Est. Il laissa entre autres enfants :

III. Etienne, dit le *Posthume*, fils unique du troisième lit, qui épousa Thomassine de Morosini, nièce du doge de Venise, dont il eut :

IV. André III, surnommé le *Vénitien*, qui fut couronné roi de Hongrie, le 4 août 1290. Les troubles continuel qui agitaient son royaume et les guerres qu'il eut à soutenir contre les Papes, l'empereur Rodolphe d'Habsbourg, les rois de Naples, de Sicile et de Bohême, le réduisirent à la dure extrémité de se voir dépouiller de sa couronne. Il mourut à Bude, le 14 janvier 1302, étant le dernier roi de la famille de Saint-Etienne. Il avait épousé, 1.<sup>o</sup> Sybille de Cumana, fille d'un sénateur de Venise; 2.<sup>o</sup> Agnès d'Autriche.

*Enfants du premier lit :*

- 1.<sup>o</sup> Félix de Hongrie, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Marc de Hongrie, co-seigneur de Croy-sur-Somme, qu'on croit être la souche des sires de Croy et de Renty, des princes de Chimay, de Solre et des ducs d'Havré ;

*Du second lit :*

- 3.<sup>o</sup> Elisabeth, qui se retira pendant les troubles de Hongrie, en Suisse où elle finit ses jours dans le couvent des dominicaines de Toess.

V. Félix de Hongrie, seigneur de Brastole en Dalmatie, et co-seigneur de Croy-sur-Somme, fit un traité le 1<sup>er</sup> mars 1279, (1), entre lui et les habitants du hameau et mande-

(1) Lorsque l'on a fait, à la Chambre des comptes, l'inventaire des titres qui servent à établir la filiation de la maison de Croy, la pièce la plus ancienne de chaque génération fut cotée de la lettre *A*; (celle-ci est du nombre) la seconde plus ancienne fut cotée de la lettre *B*, et ainsi de suite; de manière que, dans chaque génération, les pièces, à commencer par les plus anciennes, sont cotées *A*, *B*, *C*, *D*, etc.

On trouve également un traité de partage, du 9 février 1282, entre Félix et Marc de Hongrie, dans lequel Félix cède à Marc son frère, ses droits sur la terre de Croy-sur-Somme, se réservant pour sa part les biens situés à Allevard, et entre autres une terre sise à Bellecombe, près Allevard, appelée de Chanel, ou de Chanay. C'est depuis cette époque que Félix et Marc ajoutèrent de *Croy* et de *Chanel* à leur vrai nom qui est de Hongrie; et que dans la suite ils les y substituèrent entièrement; mais de nos jours, les dernières générations du prince *Félix* ont repris de nouveau le nom de Hongrie.

ment de Brastole, au sujet du droit de pâturage dans la forêt de Weyaga : il est qualifié *noble, puissant et magnifique homme, seigneur Félix de Hongrie*. On y rappelle l'usage où étaient les habitants d'y mener leurs chevaux au pâturage, surtout pendant la possession du seigneur André, qui s'y trouve qualifié de prédécesseur et père dudit seigneur Félix, qui était digne par ses grands sentiments de son aïeul royal. Il est bon d'observer qu'André III, père de Félix, avait habité, pendant sa minorité, le pays de Brastole, voisin des villes de Spalatro et d'Almisum, où Roger de Morosini, son beau-frère, commandait pour les Vénitiens. Les pirates infestant cette contrée, Félix se retira en France dans les montagnes d'Allevard en Dauphiné, où Etienne de Hongrie, dit le *Posthume*, son aïeul, avait déjà trouvé une retraite lorsqu'il était poursuivi par la haine de son aïeul maternel le marquis d'Est : il y épousa Guigonne de la Chambre, des anciens comtes de la Chambre, famille des plus illustres de la Savoie, et mourut en 1285, environ dix-sept ans avant la mort de son père. Il laissa de son mariage :

- 1.° Antoine de Hongrie, qui suit;
- 2.° André de Hongrie, dit de *Croy-Chanel*;
- 3.° Jean de Hongrie, dit de *Croy-Chanel*, archevêque d'Embrun.

VI. Antoine de Hongrie, dit de *Croy-Chanel*, co-seigneur d'Allevard, qualifié dans son obit, de *militis nobilissimi*, épousa Ambroisie de Commiers, de laquelle il laissa :

- 1.° Pierre de Hongrie, dont l'articie viendra ;
- 2.° Jean de Hongrie, dit de *Croy-Chanel*, chevalier, marié à Isabeau de Croy, dame de Clary, petite-fille d'Enguerrand, sire de Croy, et d'Hélène, son épouse. C'est lui que Scohier suppose mal-à-propos l'auteur de la branche de *Croy-Chanel* ;
- 3.° Humbert de Hongrie, dit de *Croy* ou de *Cruce*, qui fut sénéchal, ou grand-maître d'hôtel de la dauphine Béatrix, en 1334 ; et en 1335, il fut sénéchal du dauphin Humbert II ;
- 4.° Simond de Hongrie, dit de *Croy* ou de *Cruce*, qui se trouva en armes au camp rassemblé devant Mirebel, proche la Grande-Chartreuse, le 6 avril 1348.

VII. Pierre de Hongrie, dit de *Croy-Chanel*, chevalier, seigneur de la Tour-d'Allevard, épousa, le 9 décembre 1308, Agnès de Sassenage de Véracieux. Il est qualifié dans son contrat de mariage de cousin de Béatrix de Hongrie, femme du dauphin de Viennois Jean II. Il eut pour fils :

- 1.° Guillaume, dont l'article suit;
- 2.° Aimond de Croy, chevalier, cité avec cette qualité dans le testament de sa belle-sœur Jeanne de Pons de Bergerac, du 1<sup>er</sup> octobre 1349.

VIII. Guillaume DE CROY-CHANEL, chevalier, co-seigneur de la Tour-d'Allevard, tué, le 26 août 1346, à la bataille de Crécy, avait épousé Jeanne de Pons de Bergerac, dont il eut :

- 1.° Jean, dont l'article viendra;
- 2.° Aimond de Croy, mort sans hoirs;
- 3.° Anne de Croy.

IX. Jean I DE CROY-CHANEL, fut fait chevalier sur le champ de bataille à Rosebek, le 27 novembre 1382. Il avait épousé Richarde de Mailles, de laquelle il laissa :

- 1.° Jean, qui suit;
- 2.° Jeanne de Croy, mariée à Robert de Mainterne, seigneur de Ruffin.

X. Jean II de CROY-CHANEL, chevalier, co-seigneur de la Tour-d'Allevard, fit la guerre à Thibault de Rougemont, archevêque de Vienne, conjointement avec Guy et Jean de Torchefelon, en 1402. Il eut de son mariage avec Jeanne du Peloux :

XI. Rodolphe DE CROY-CHANEL, chevalier, seigneur et châtelain delphinal d'Allevard. Il est qualifié de *noble et puissant homme* dans une procédure de 1434 et dans son testament du 7 avril 1443. Il avait épousé Marguerite du Claux, dont sont issus :

- 1.° Hector, dont l'article viendra;
- 2.° André;
- 3.° Claude de Croy, qui eut en partage, avec son frère André, les biens et la terre de Chanay, situés à Bellecombe;
- 4.° Béatrix de Croy, religieuse au couvent de Montfleury, près Grenoble.

XII. Hector DE CROY-CHANEL, chevalier, co-seigneur de

la Tour-d'Allevard, épousa Catherine de Guiffrey. Il testa le 28 décembre 1488, laissant de son mariage :

1.° Jean, qui suit;

2.° Catherine de Croy, mariée à Guillaume du Peloux-d'Allevard.

XIII. Jean III DE CROY-CHANEL, chevalier, épousa en 1488, Michelle de Grolée de Viriville. Il eut pour fils :

XIV. Louis-Georges DE CROY-CHANEL, qui fut capitaine des gendarmes de Gaspard de Coligny. Il se distingua à la bataille de Cérises, le 14 avril 1544. Il avait épousé Charlotte de Guers, de laquelle il eut :

1.° Jean, dont l'article viendra;

2.° Claude-Guigues de Croy, marié à Aimonette de Salvaing;

3.° Jean de Croy, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem;

4.° Catherine de Croy.

XV. Jean IV DE CROY-CHANEL fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557. Il avait épousé Florence de Pellet la Vêrune-Narbonne. De ce mariage sont issus :

1.° Claude, dont l'article suit;

2.° Jean de Croy.

XVI. Claude I<sup>er</sup> DE CROY-CHANEL, capitaine de deux cents hommes d'armes, par brevet du 22 mai 1594; fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la prise du fort de Barreaux, le 15 mars 1598. Il avait épousé, le 18 février 1565, Catherine de Charra, de laquelle il eut :

1.° Philibert, dont l'article suit;

2.° Laurent de Croy, né le 24 décembre 1575.

XVII. Philibert DE CROY-CHANEL, né le 12 novembre 1574, épousa, le 8 septembre 1601, Clermonde-Hélène du Faure-de-Vercors. Il eut pour fils :

1.° François-Laurent, qui suit;

2.° Jean de Croy.

XVIII. François-Laurent DE CROY-CHANEL fut d'abord capitaine de cavalerie dans le régiment de Fimarcon, ensuite major-commandant du fort de Barreaux, par brevet

du 20 mars 1642. Il avait épousé, le 16 février 1625, Antoinette d'Armand de Grisac, dont sont issus :

- 1.° Claude, dont l'article suit ;
- 2.° Marc-Hector de Croy, capitaine de cavalerie au régiment de Fimarcon. Il fit ses preuves de noblesse devant M. du Gué, intendant du Dauphiné, et en eut acte le 25 octobre 1668.

XIX. Claude II DE CROY-CHANEL, capitaine d'infanterie au régiment de Vannicelli, par brevet du 28 octobre 1654, épousa, le 3 octobre 1671, Anne Dauvet, de laquelle il laissa :

XX. Claude III DE CROY-CHANEL, seigneur de la maison forte d'Argenson, capitaine d'infanterie dans le régiment de Dauphin. Il quitta le service par suite des blessures qu'il reçut au Quesnoy le 4 octobre 1712. Il épousa, le 20 août 1713, Elisabeth de Pison, dont il eut :

- 1.° Jean-Claude, dont l'article viendra ;
- 2.° François-Nicolas, chef de la seconde branche de la maison de Hongrie de Croy, rapportée ci-après ;
- 3.° François-Paul de Croy, religieux, prieur dans l'ordre des Frères Prêcheurs.

XXI. Jean-Claude DE CROY-CHANEL, épousa, le 28 janvier 1741, Françoise de la Croix de Roussillon, dont il eut :

XXII. Claude IV DE HONGRIE DE CROY-CHANEL, capitaine de dragons le 6 octobre 1778. Il avait épousé Elisabeth de Naulot, dont il eut :

- 1.° Claude-François de Hongrie, qui suit ;
- 2.° Françoise-Julie de Hongrie de Croy, mariée à noble Gaspard de Lambert d'Hautebare ;
- 3.° Justine-Clémence ;
- 4.° Marie-Elisabeth de Hongrie de Croy, mariée le 1<sup>er</sup> août 1789, avec Xavier d'Allemond de la Queylane.

XXIII. Claude-François DE HONGRIE, comte de Croy, a épousé, 1<sup>o</sup> le 11 novembre 1799, Anne-Charlotte-Gabrielle-Joséphine-Pétronille d'Aguesseau, décédée le 26 janvier 1806, fille de Charles-Albert-Xavier, marquis d'Aguesseau, maréchal de camp, cordon rouge, major-général des gardes du corps, gouverneur de Ham, etc., dont il n'est point resté d'enfants ; 2.° le 11 septembre 1811,

Marie-Eugénie Raimond de Montmort , fille de Jean-Louis Raimond , marquis de Montmort , maréchal de camp , lieutenant des gardes du corps.

*Seconde branche, prise du vingtième degré.*

XXI. François-Nicolas DE CROY-CHANEL , second fils de Claude de Croy , III<sup>e</sup> du nom , et d'Elisabeth de Pison , seigneur de la maison forte d'Argenson par testament de son père , du 11 juillet 1742 , épousa , le 14 juin 1753 , Françoise-Marguerite de Samuel. De ce mariage sont issus :

- 1.<sup>o</sup> Claude-François, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Claude-Henri de Hongrie, chevalier de Croy , capitaine au régiment de Toul , du corps royal d'artillerie , marié le 18 mai 1801 à Anne-Gabrielle-Joséphine de Belloy , fille de Pierre , chevalier de Belloy , seigneur de Droménil , maréchal de camp. Il eut de ce mariage André-Raoul-Claude-François-Simon de Hongrie de Croy , né le 18 février 1802 ;
- 3.<sup>o</sup> François-Zacharie , capitaine dans le corps royal du génie. Il avait émigré en 1792 et pris du service en Prusse. Ayant été fait prisonnier par les Français , il fut fusillé à Metz en 1793 ;
- 4.<sup>o</sup> Marie-Emérantienne , sans alliance ;
- 5.<sup>o</sup> Julie-Marguerite-Madeleine , morte le 7 octobre 1803.

XXII. Claude-François DE HONGRIE , marquis de Croy , seigneur de la maison forte d'Argenson , officier à l'armée de monseigneur le duc de Bourbon , dans la compagnie noble dauphinoise , a épousé , le 25 mars 1793 , Marie-Charlotte de Bagel-d'Urfé , fille du baron de Bagel-d'Urfé. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> François-Claude-Auguste de Hongrie de Croy , né le 31 décembre 1793 , servant dans les gardes du corps de S. M.
- 2.<sup>o</sup> Pierre-Paul-François-Martin , né le 11 novembre 1796 , mort le 18 avril 1805 ;
- 3.<sup>o</sup> François-Nicolas-Jean-Henri , né le 22 mai 1799 ;
- 4.<sup>o</sup> Claude-François-André-Félix , né le 5 février 1802 ;
- 5.<sup>o</sup> François-Auguste , né en 1813 ;

6.° Françoise-Pauline-Emérantienne, née le 31 août 1804;

7.° Clémentine-Charlotte-Claudine, née le 4 juin 1810.

*Armes* : « Ecartelé au premier de France ; au deuxième » de Sassenage, qui est burelé d'argent et d'azur de dix » pièces, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné » d'or ; au troisième de Pons, qui est d'argent à la fasce, » bandé d'or et de gueules de six pièces ; au quatrième de » Narbonne ancien, qui est de gueules en plein, et bro- » chant sur le tout de Hongrie, qui est de Croy, qui porte » fascé d'argent et de gueules de huit pièces ; le tout sur- » monté d'une couronne d'or antique en forme de demi- » globe, surmontée d'une petite croix terminée en fer de » lance d'or : ladite couronne ornée de chaînes et de pe- » tites croix qui pendent sur le devant et sur les côtés de » cette couronne qui est celle de Saint-Etienne, premier » roi chrétien de Hongrie. Supports, deux guerriers ar- » més de toutes pièces. Cri de guerre, *Jérusalem*. Pre- » mière devise, *Sanguis regum Hungariæ* ; seconde de- » vise, *Crouy salve tretous*. »

---

LA TOUR (DE), en Auvergne, famille noble, et dont l'origine remonte aux temps les plus reculés. Elle compte parmi ses ancêtres des personnages de la plus haute considération, et qui, dans la carrière des armes, ont rendu à l'Etat les plus importants services. Les alliances qu'elle a contractées avec les premières maisons du royaume, prouvent assez l'ancienneté et les grandes prérogatives de sa noblesse. Dans l'impossibilité où nous sommes de rappeler toutes les branches de cette famille, nous nous bornerons à suivre la filiation de la branche aînée établie alors en Auvergne.

I. Bertrand DE LA TOUR, 1<sup>er</sup> du nom, marié en 1190 avec Judith de Mercœur, eut pour fils :

1.° Bernard, qui suit ;

2.° Guillaume ; tous deux faits chevaliers, en 1244, par Raymond VII, comte de Toulouse. Ce dernier est auteur d'une branche établie dans le Lauraguais ;

3.° Pons de la Tour, auteur d'une autre branche.

II Bernard DE LA TOUR, 1<sup>er</sup> du nom, chevalier, co-sci-



gneur de la dixmerie de Saint-Michel de Puiluna, fit, à la suite de saint Louis, le voyage de la Terre-Sainte, dont il était de retour en 1250. Il avait épousé B.... de Rochefort, dont il eut :

- 1.° Bernard, dont l'article viendra;
- 2.° Bertrand, chanoine de Clermont;
- 3.° Dauphine, mariée au vicomte de Ventadour;
- 4.° Gaillarde, mariée à Pierre, vicomte de Murat;
- 5.° Marguerite de la Tour.

III. Bernard DE LA TOUR, II<sup>e</sup> du nom, damoiseau, épousa, en 1275, Béatrix d'Oliergues, fille d'Agnet d'Oliergues, dont il laissa :

- 1.° Bernard, qui continue la tige des seigneurs de la Tour de Lauraguais;
- 2.° Bertrand, dont l'article suit;
- 3.° Guillaume de la Tour, chanoine de Reims;
- 4.° Agnet de la Tour, prieur de Crépy en Valois;
- 5.° Dauphine de la Tour.

IV. Bertrand DE LA TOUR, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Oliergues, épousa, en 1314, Marguerite Aycelin de Montagu. Il eut de ce mariage :

- 1.° Agnet, dont l'article viendra; 2.° Bertrand;
- 3.° Gilles; 4.° Pierre; 5.° Blanche de la Tour.

V. Agnet DE LA TOUR, I<sup>er</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Oliergues, épousa, en 1343, Catherine de Narbonne, de laquelle il laissa :

- 1.° Jean; 2.° Agnet, dont l'article suit; 3.° Bertrand; 4.° Alguaye de la Tour.

VI. Agnet DE LA TOUR, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Oliergues, épousa, en 1372, Béatrix de Chalencçon. De ce mariage sont issus :

- 1.° Louis; 2.° Agnet de la Tour, marié avec Olipre de Vendat, lequel fut chef d'une autre branche; 3.° Guillaume; 4.° Bertrand, dont l'article suit; 5.° Jean; 6.° Pierre; 7.° Catherine; 8.° Isabeau; 9.° Marguerite; 10.° Béatrix de la Tour.

VII. Bertrand DE LA TOUR, III<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Oliergues, épousa, en 1423, Marguerite de Beaufort, fille de Nicolas de Beaufort, seigneur de Li-meuil, et de Marthe de Montault. Il eut pour fils :

VIII. Agnet DE LA TOUR, III<sup>e</sup> du nom de cette branche,

chevalier, seigneur d'Oliergues, vicomte de Turenne, chambellan du roi Louis XI, qui épousa, en 1454, Anne de Beaufort sa cousine germaine, fille de Pierre de Beaufort et de Blanche de Gimel. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> François de la Tour, vicomte de Turenne;
- 2.<sup>o</sup> Gilles;
- 3.<sup>o</sup> Agnet;
- 4.<sup>o</sup> Pantaléon de la Tour;
- 5.<sup>o</sup> Antoine, auteur de la branche d'où sont issus les ducs de Bouillon;
- 6.<sup>o</sup> Antoine-Raymond, dont l'article viendra;
- 7.<sup>o</sup> Anne;
- 8.<sup>o</sup> Marguerite;
- 9.<sup>o</sup> Isabeau;
- 10.<sup>o</sup> Louise;
- 11.<sup>o</sup> Gabrielle;
- 12.<sup>o</sup> Catherine;
- 13.<sup>o</sup> Françoise;
- 14.<sup>o</sup> Marie de la Tour.

IX. Antoine Raymond DE LA TOUR, chevalier, baron de Murat, seigneur d'Oliergues, épousa, le 8 novembre 1537, Marie de la Fayette, fille d'Antoine de la Fayette, chevalier, seigneur de Pontgibault, Monteil-Gelac, etc., et de Marguerite de Rouville. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Antoine;
- 2.<sup>o</sup> Jean, dont l'article suit;
- 3.<sup>o</sup> François;
- 4.<sup>o</sup> Gilles;
- 5.<sup>o</sup> Thomas;
- 6.<sup>o</sup> Catherine;
- 7.<sup>o</sup> Hélène;
- 8.<sup>o</sup> Anne de la Tour.

X. Jean DE LA TOUR, chevalier, baron de Murat, épousa, le 9 juillet 1572, Marguerite de Murat, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Martin, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> René;
- 3.<sup>o</sup> Thomas de la Tour.

XI. Martin DE LA TOUR, chevalier, baron de Murat, marié, le 26 juin 1597, avec Marguerite Robert de Lignerac, eut pour fils :

- 1.<sup>o</sup> Jacques, qui suit;
- 2.<sup>o</sup> Claude;
- 3.<sup>o</sup> Françoise;
- 4.<sup>o</sup> Marie de la Tour.

XII. Jacques DE LA TOUR, chevalier, baron de Murat, épousa, au mois de janvier 1624, Marguerite de Bèze, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Martin de la Tour, baron de Murat, chef de la maison d'Apchier;
- 2.<sup>o</sup> Jacques, qui suit :

XIII. Jacques DE LA TOUR, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Oliergues, épousa, en 1656, Françoise Dochain, de laquelle il laissa :

- 1.<sup>o</sup> Armand-Jules, dont l'article suit;
- 2.<sup>o</sup> Catherine-Françoise;
- 3.<sup>o</sup> Anne de la Tour.

XIV. Armand-Jules DE LA TOUR, chevalier, seigneur

d'Oliergues, épousa, en 1704, Marie de Burgny. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Pierre-François, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-Baptiste-François ;
- 3.<sup>o</sup> Marie-Louise de la Tour.

XV. Pierre-François DE LA TOUR, chevalier, seigneur d'Oliergues, épousa, en 1734, Jeanne-Françoise de Warquier, dont il eut :

- 1.<sup>o</sup> Pierre-Armand-Jules-César de la Tour, chef d'escadron, mort à la suite des blessures qu'il reçut à la bataille de Marengo ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-Baptiste-François, dont l'article viendra ;
- 3.<sup>o</sup> Six enfants, morts sans postérité.

XVI. Jean-Baptiste-François DE LA TOUR, chevalier, seigneur de Santan et de Savonnière, ancien conseiller aulique de Son Altesse Sérénissime monseigneur Clément-Auguste, électeur de Cologne, et ancien premier président des trésoriers de France en la généralité d'Orléans, a épousé, en 1775, Jeanne Pascal, fille de Jean Pascal, lieutenant-colonel du régiment de Piémont, et de Louise du Roure, parente de la vicomtesse du Roure, dame d'honneur de Marie-Antoinette, reine de France. Il a de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Henri de la Tour, qui suit ;
- 2.<sup>o</sup> Jeannette-Françoise de la Tour, née le 4 octobre 1775.

XVII. Henri DE LA TOUR, chevalier, lieutenant-colonel de la garde nationale de Blois, né le 16 septembre 1779.

*Armes* : « D'azur, à la tour d'argent, accompagné de » neuf fleurs de lys en or, posées en pal, quatre de chaque » côté, et une en pointe : le tout sur une bande de gueules, » chargée en chef d'un écusson d'argent. »

DROUARD DE BOUSSET, famille originaire de Bourgogne, qui a fourni Jean-Jacques Drouard de Bousset, substitut du procureur général de la chambre des comptes de Paris, le 27 octobre 1734, mort le 31 août 1780. Il a laissé :

Charles DROUARD DE BOUSSET, né le 6 janvier 1754,

greffier de la chambre des comptes de Paris, le 20 janvier 1787, et qui est père de :

Alphonse-Henri, né en 1787.

*Armes* : « d'azur au chevron d'or, deux molettes d'épe-  
rons, avec cercle d'argent, mises en chef, et un arc  
» tendu avec sa flèche, mis en pointe. »

LA FRESNAYE DE SAINT-AIGNAN (DE), une des plus anciennes maisons de la province de Normandie, possédait en 1100, dans le Bocage, la terre de ce nom. On ignore l'époque depuis laquelle cette maison est en possession de la terre de Saint-Aignan, à trois lieues de Caen, érigée en marquisat, et qui est encore aujourd'hui sa propriété.

Les ancêtres de cette maison sont passés très-anciennement en Angleterre, et y sont demeurés fort longtemps ; on a même tiré de la tour de Londres beaucoup de titres qui ont servi aux preuves faites par M. Chérin, généalogiste de la cour, pour obtenir à madame la marquise de la Fresnaye de Saint-Aignan, née de Broc, une place de dame pour accompagner S. A. S. madame la princesse de Conty, dont elle a été ensuite dame d'honneur.

Quatre terres en Normandie, du nom de la Fresnaye, ont été possédées par les ancêtres de cette maison. Il existe au chartrier du marquisat de Saint-Aignan la copie d'une fondation faite en 1326 d'une chapelle à l'abbaye de Saint-Spire, à Corbeil, où la reine Clémence de Hongrie fut mariée, en 1314, au roi Louis dit *le Hutin*, lequel la laissa veuve en 1316, ayant son douaire assis par un Jean de la Fresnaye porté dans la généalogie des preuves faites par M. Chérin. Ce Jean de la Fresnaye était chevalier d'honneur de cette princesse.

C'est une vérité généralement reconnue dans tout le pays, que la maison de la Fresnaye Saint-Aignan est une des plus anciennes de la province de Normandie.

*Armes* : « Au champ de gueules, à 3 fresnes d'or posés  
» 2 et 1. »

*Nota.* — Il n'existe aujourd'hui de cette maison que M. Nicolas-Alexandre-François de La Fresnaye, marquis de Saint-Aignan, et M. Alexandre-François de La Fresnaye, son fils, capitaine de vaisseau, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

DE LAROCHE, famille noble et ancienne, originaire de Bourgogne, et établie en Beaujolais, depuis plus de trois cents ans. Elle existe encore dans plusieurs branches.

*Armes* : « écartelé au premier et troisième, d'argent à » trois bandes de gueules ; au second et quatrième, d'or au » chevron d'azur, accompagné de trois croisettes aussi » d'azur, deux et une ; et pour devise : *Sublimi feriam si-*  
» *dera vertice*. Pour supports deux renards.

CRESTIN (DE), famille noble de Franche-Comté, ou elle réside encore de nos jours

I. Abraham CRESTIN, qualifié noble et écuyer, était en 1582, gouverneur de la justice et prévôté d'Orgelet, et fut, de 1585 à 1593, maire de la même ville. Il avait épousé Jacqueline, fille de noble Claude des Bordes, écuyer de l'écurie du roi, seigneur du Châtelet en Bresse, et de Barbe de Bussy. De ce mariage vint :

II. Philibert CRESTIN, qui fut seigneur de la Ferté, dans la terre de Saint-Claude ; il mourut en 1608. Il avait épousé Loïsa Meynier, fille de noble Jean Meynier de la Salle et de Victoire-Claudine de Millet. De ce mariage vinrent :

1.° Ferdinand, qui fut seigneur de la Ferté, et qui, de son mariage avec Jeanne, fille de noble Claude Pariset et de Jeanne Vuillot, eut Otherin, seigneur de la Ferté, qui fut assassiné le 23 décembre 1640, et fonda les Carmes de Saint-Claude, qui héritèrent de lui ;

2.° Claude, dont l'article suivra ;

3.° Christienne, qui s'allia avec noble Sébastien de Charnage.

III. Claude CRESTIN fut lieutenant des troupes des ville et terre de Saint-Claude, par brevet du 14 septembre 1617. Il fut, pendant la guerre contre les Suédois, en 1636 et 1637, adjudant du comte du Watteville, commandant des troupes de la province. Il mourut en 1651 ; il avait épousé, le 11 octobre 1608, 1.° Anne Millet, dont il eut :

1.° Jean-Baptiste, qui fut officier au service d'Espagne, et mourut à Naples, sans alliance ;

2.° Affricain, qui fut officier au service d'Espagne,

et servit en Italie, et qui épousa, en 1644, Philiberte Piard, dont il eut plusieurs enfants. Le dernier rejeton de cette branche est Marie-Josèphe Crestin, alliée avec Claude-François-Gabriel Crestin, dont il sera parlé ci-après.

Claude CRESTIN épousa 2.<sup>o</sup> le 20 avril 1632, Pernelle, fille de noble Jean Bunod, procureur du roi à Orgelet, et secrétaire de leurs altesses sérénissimes. Il eut de ce mariage :

- 1.<sup>o</sup> Jean, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Sébastien, mort en bas âge ;
- 3.<sup>o</sup> Michel-Ange, mort sans alliance ;
- 4.<sup>o</sup> François, né le 17 mai 1640, mort diacre ;
- 5.<sup>o</sup> Antonia-Gasparde, morte en bas âge ;
- 6.<sup>o</sup> Henriette-Claudine, religieuse à Saint-Amour.

IV. Jean CRESTIN naquit à Orgelet en 1634, et mourut à Saint-Claude le 29 novembre 1709. Il avait épousé, à Saint-Amour, le 28 octobre 1664, Gabrielle, fille de noble Claude de Branges et de Louise Benoît. Leurs enfants furent :

- 1.<sup>o</sup> Alexis, dont l'article suivra ;
- 2.<sup>o</sup> Gaspard, qui a formé une branche rapportée plus bas ;
- 3.<sup>o</sup> Claude-Joseph, prêtre.

V. Alexis CRESTIN naquit à Saint-Claude le 29 mai 1679 ; il fut docteur ès droits, et mourut le 22 janvier 1723. Il avait épousé, le 16 mai 1719, Marie-Josèphe, fille de noble Christophe de Grivel de Lons-le-Saunier. Les enfants de ce mariage furent :

- 1.<sup>o</sup> Christophe, dont l'article viendra ;
- 2.<sup>o</sup> Joseph-Gabriel, docteur de Sorbonne, chanoine et grand-vicaire à Nancy et à Auch, et prieur de Grasville, mort en 1785.

VI. Christophe CRESTIN naquit le 19 décembre 1720, et mourut le 4 août 1786. Il fut garde-du-corps du roi, puis officier de cavalerie au régiment de Bourbon-Busset. Il s'allia, le 9 mai 1757, avec Marie-Françoise, fille d'Alexis Bayard de la Ferté, grand juge à Saint-Claude. Leurs enfants sont :

- 1.<sup>o</sup> Jean-Baptiste-Denis, docteur en théologie et ancien chanoine de la métropole de Besançon, a émigré en 1792 ;
- 2.<sup>o</sup> Jean-Joseph, dont l'article viendra ;
- 3.<sup>o</sup> Alexis-Ignace, né le 19 décembre 1763, a

émigré et est mort à Batavia en juillet 1794. Il servit dans la marine royale, fut lieutenant de vaisseau en 1787, et fut de l'expédition destinée à la recherche de M. de La Pérouse, pendant laquelle il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

VII. Jean-Joseph CRESTIN, né le 5 mai 1762, a servi dans le corps royal de l'artillerie, et fut capitaine au régiment d'Auxonne, en mai 1789. Il a émigré en 1792, et a fait une campagne à l'armée des princes, puis quatre autres campagnes dans l'armée anglaise. Il s'est allié à Besançon, en 1806, avec mademoiselle Césarine, fille de messire Nicolas-Eugène Droz, conseiller au parlement de Franche-Comté. De ce mariage est né, en 1808, François-Xavier-Jules.

*Autre branche.*

I. Gaspard CRESTIN, second fils de Jean et de Gabrielle de Branges, né le 1<sup>er</sup> décembre 1682, fut licencié ès lois. Il avait épousé, en 1709, Anne-Catherine Nicod de la Ferté, dont il eut :

1.<sup>o</sup> Jean-Baptiste-Gabriel, qui suivra ;

2.<sup>o</sup> Philippe-Joseph, mort sans alliance, en 1799. Il fut capitaine de cavalerie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

II. Jean-Baptiste-Gabriel CRESTIN, né le 26 août 1711, mourut en 1766 : il fut maire à Saint-Claude. De son mariage, avec Anne-Thérèse Cactaud, il eut les enfants suivants :

1.<sup>o</sup> Constantin-François-Gabriel, qui suivra ;

2.<sup>o</sup> Marie-Josèphe, morte en bas âge.

III. Claude-François-Gabriel CRESTIN est né le 23 février 1743. Il s'est allié, en 1768, avec Marie-Josèphe, fille de Jean-Baptiste Crestin, seigneur d'Amange, et garde-du-corps du roi. Il est docteur ès droits et président du tribunal de Saint-Claude. Il a de son mariage Jean-Baptiste-Joseph, qui suit :

IV. Jean-Baptiste-Joseph CRESTIN est né à Saint-Claude, le 11 novembre 1769 ; il est maire de cette ville et a de son mariage, avec Eugénie Nicod, Anne-Léon, né le 21 novembre 1803.

*Armes* : « de sable au chevron d'or, à trois larmes d'argent, posés 2 et 1. »

PIOCHARD DE LA BRULERIE. A l'article Jean-Louis Piochard de la Brulerie, page 183; ajoutez : *chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et fait brigadier le 1<sup>er</sup> juillet 1814 dans les gardes-du-corps de Sa Majesté.*

DE CARREY DE BELLEMARE, page 40, ajoutez : Antoinette-Marie-Anne, décédée sans alliance en 1814.

René-Augustin, pag. 41, entré aux chevau-légers en 1814.

M. Claude-Marie de RIVÉRIEULX, baron de Chambost, page 317, a été décoré de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en juillet 1814.

La maison PETAU, page 286, porte : « d'azur à trois » rosettes d'argent, au chef d'or, chargé d'un aigle éployé » d'argent. »

## OBSERVATIONS.

Les chiffres romains qui commencent chaque article marquent le nombre de ceux qui sont devenus chefs de famille, et peuvent baser assez ordinairement le nombre des degrés, lorsque ce n'est pas un frère qui a succédé à un autre frère.

Dans l'ordre généalogique, les mâles, quoique d'un âge moins avancé, sont comptés avant les filles.



# TABLE

## ALPHABÉTIQUE.

---

### A

ABZAC, (D')	page 190
AIGNAN, (LA FRESNAYE DE SAINT-)	524
ARBAUD (D') DE JOUQUES,	490
AUBUISSON, (D')	1
AUBUSSON (D') DE LA FEUILLADE,	113

### B

BARDONNET, (DE)	295
BARRAL, (DE)	323
BARRES, (DES)	461
BARRUEL (DE) DE BEAUVERT,	60
BAZOUGES, (DE)	285
BEAUCHEMIN, (DE)	178
BEAUGENDRE, (DE)	46
BEC-DE-LIÈVRE, (DE)	124
BELLEMARRE, (DE)	37
BENOIST DE LA PRUNARÈDE,	169
BERNARD (DE) DE LA CARBONNIÈRE,	394
BESSE DE LA RICHARDIE,	416
BILIOTTI,	474
BLACAS (DE) DE CAROS,	184 et 417
BLÉNAC, (DE LA ROCHE-COURBON-)	401
BOIS (DU) DU BAIS,	386
BONET DE LA CHAPOULIE,	44
BORDE, (DE LA)	32
BOUCHARD DE LA POTERIE,	30

## TABLE

BOURBEL (DE) DE MONTPINÇON,	468
BOURCEL (DE) DE MAISON BLANCHE,	35
BOURCIER DE MONTUREUX ET DE SAINT-AUNEZ,	218
BOUSSET, (DROUARD DE)	523
BOUVIER, (DE)	334
BOUVIER (DE) MONTMEIRAN,	275
BRANCION, (DE RAGUET)	449
BRANCION VISARGENT,	454
BRANDIN DE SAINT-LAURENS,	283
BRANDOIS, (DE)	433-441
BREMOY, (DE)	320
BROC, (DE)	445

## C

CARBONNIÈRE, (DE LA)	394
CARDON (DE) SANDRANS,	174
CARON (LE) DE MAZENCOURT,	67
CARREY DE BELLEMARRE,	37
CASAS, (DE LAS)	251
CHABIEL DE MORIÈRE,	509
CHALENDAR, (DE)	35
CLAIBROOKE HANMER,	24
CHAZELLES, (DE)	495
CLINCHAMP, (DE)	421
CONTADES, (DE)	102
COSTON (DE) DE CORNAS,	281
COURBON, (DE LA ROCHE-COURBON-BLÉNAC)	401
CRENY, (DE)	384
CRESTIN, (DE)	525
CROY, (DE)	513

## ALPHABÉTIQUE.

## D

DE PRET,	101
DESBARRES,	461
DESCHAMPS DU MERY,	68
DESMARQUETTE DE CRIMON,	310
DES ROTOURS,	203
DROUARD DE BOUSSET,	523
DUBOT,	52

## E

ESCHERNY, (D')	472
ESPAGNE (D') DE VÉNEVELLES,	330

## F

FABBRONI,	29
FALLOUX, (DE)	105
FARGUES, (MÉALET DE)	187
FAUCOMPRÉ (DE) DE GODET,	295
FAUR (DU) D'ENCUNS,	399
FEUILLADE, (D'AUBUSSON DE LA)	113
FONDRAGON, (DE MENGIN) voyez MENGIN.	296
FONTENOY, (DE)	213
FOUCHER DE BRANDOIS,	443
FRESSINET DE JOUSSINEAU,	96
FRESNAYE, (DE LA)	524

## G

GAIGNEAU (DU) DE CHATEAU-MORAND,	43
GARNIER, (DE)	203
GLATIGNY, (LE PELLETTIER DE)	99
GODARD DE BELBEUF,	472
GONIDEC, (LE)	15
GRAIMBERG, (DE)	189

TABLE

GRANT, (LE) LE GRAND, voyez LE GRANT	
ou LE GRAND.	353
LE GRAND DU SOUCHEY,	366
GUIOT DE SAINT-REMY,	33
H	
HANMER CLAIBROOKE, voyez CLAIBROOKE,	24
HOOKE, (DE)	19
HOUPEVILLE (DE) DE NEUVILLETTE,	102
HONGRIE-CROY, (DE)	513
J	
JOUENNE (DE) DESGRIGNY,	110
JOUSSINEAU, (DE)	96
JUBIÉ, (DE)	184
K	
KERMAREC DE TRAUROUT,	111
L	
LA BORDE (DE),	32
LA LANCE (DE),	6
LANGLOIS DE CRIQUEBŒUF,	29
LANNEAU, (DE),	57
LA ROCHE (DE),	517
LAS CASES (DE),	251
LA TOUR, (DE)	520
LA VILLE, (DE)	287
LE CARON DE MAZENCOURT,	67
LE CONTE DES GRAVIERS,	22
LE FER,	348
LE GRAND, voyez GRAND, GRANT.	353
LE GRANT DU SOUCHEY,	363
LE GRIX DE NEUVILLE,	15
LE JOLIS DE VILLERS,	321
LE PELLETIER DE GLATIGNY,	99

## M

MAZENCOURT, (LE CARON DE)	67
MÉALET DE FARGUES,	187
MELUN (DE)	263
MENGIN (DE) FONDRAGON,	296
MERCY,	458
MILAN (DE) D'ASTIS,	448
MOGES, (DE)	497
MONTUREUX,	218
MONTLÉART (DE) ou MONTLIART,	498
MONTMORENCY (DE) MORRES,	70
MONTPINÇON, (DE BOURBEL DE)	468
MORIÈRE, (CHABIEL DE)	509

## N

NARBONNE (DE) LARA,	511
NEUVILLETTE, (HOUEVILLE DE)	102

## P

PASTOUR DE COSTEBELLE,	105
PETAU,	286
PIERRES DU PLESSIS BAUDOIN,	147
PIGNIOL (DE) ou DE PIGNOL,	465
PIOCHARD (DE) DE LA BRULERIE,	179
PLANTA, (DE)	226
PONTEVEZ,	308
PONTHAUD, (DE)	490
PORTE, (DE LA)	372
POTERIE, (DE LA)	30
PRET, voyez DE PRET.	101
PREUD'HOMME (LE OU DE) D'HAILLIES, DE FONTENOY,	207-213
PRUNARÈDE, (DE LA)	169

TABLE ALPHABÉTIQUE.

R

RICHARDIE, (DE BESSE DE LA)	416
RIVIÉRIEULX, (DE)	317
ROSTAING (DE) DE CHAMPFERRIER,	47
ROTOURS, (DES)	303
ROCHE, (DE LA)	525

S

SABATER, (DE)	108
SAINT-AIGNAN, (LA FRESNAYE DE)	524
SAINT-LAURENS,	283
SAINT-REMI,	33
SALES (DE) DE SALELES,	311
SALPERWICK, (DE)	313
SAMBUCY, (DE)	420

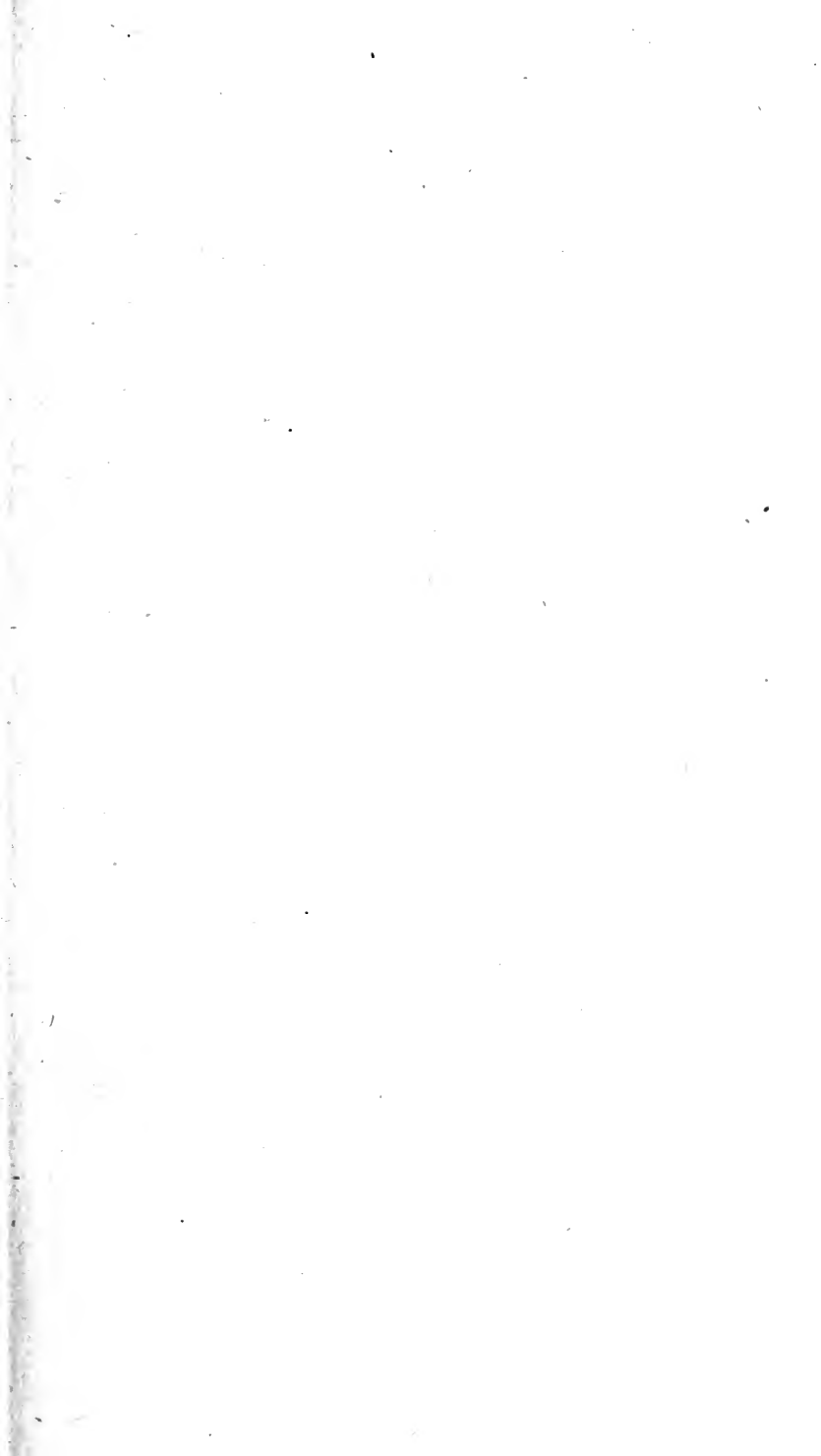
T

THOISY, (DE)	336
TILLET, (DU)	230
TOUR, (DE LA)	520

V

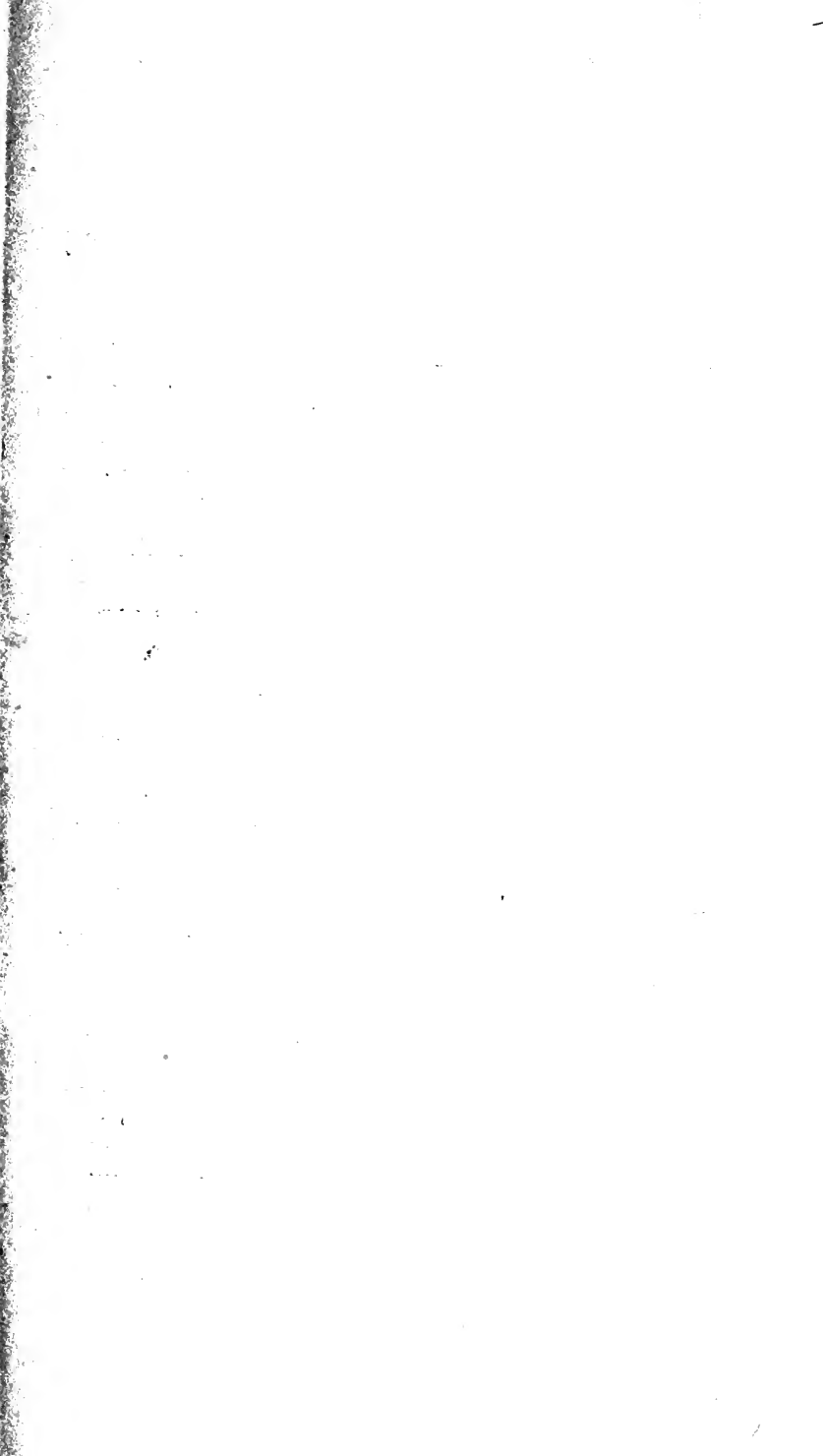
VAL, (DU)	337
VALLIN, (DE)	62
VENOIS, (DE)	474
VÉRON, (DE)	33
VILLE, (DE LA)	287
VIOT DE MERCURE,	447
WILLOT DE BEAUCHEMIN,	178

FIN DE LA TABLE.









CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

A U

NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

---

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent, à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un es-compte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

VALEUR DE L'OUVRAGE

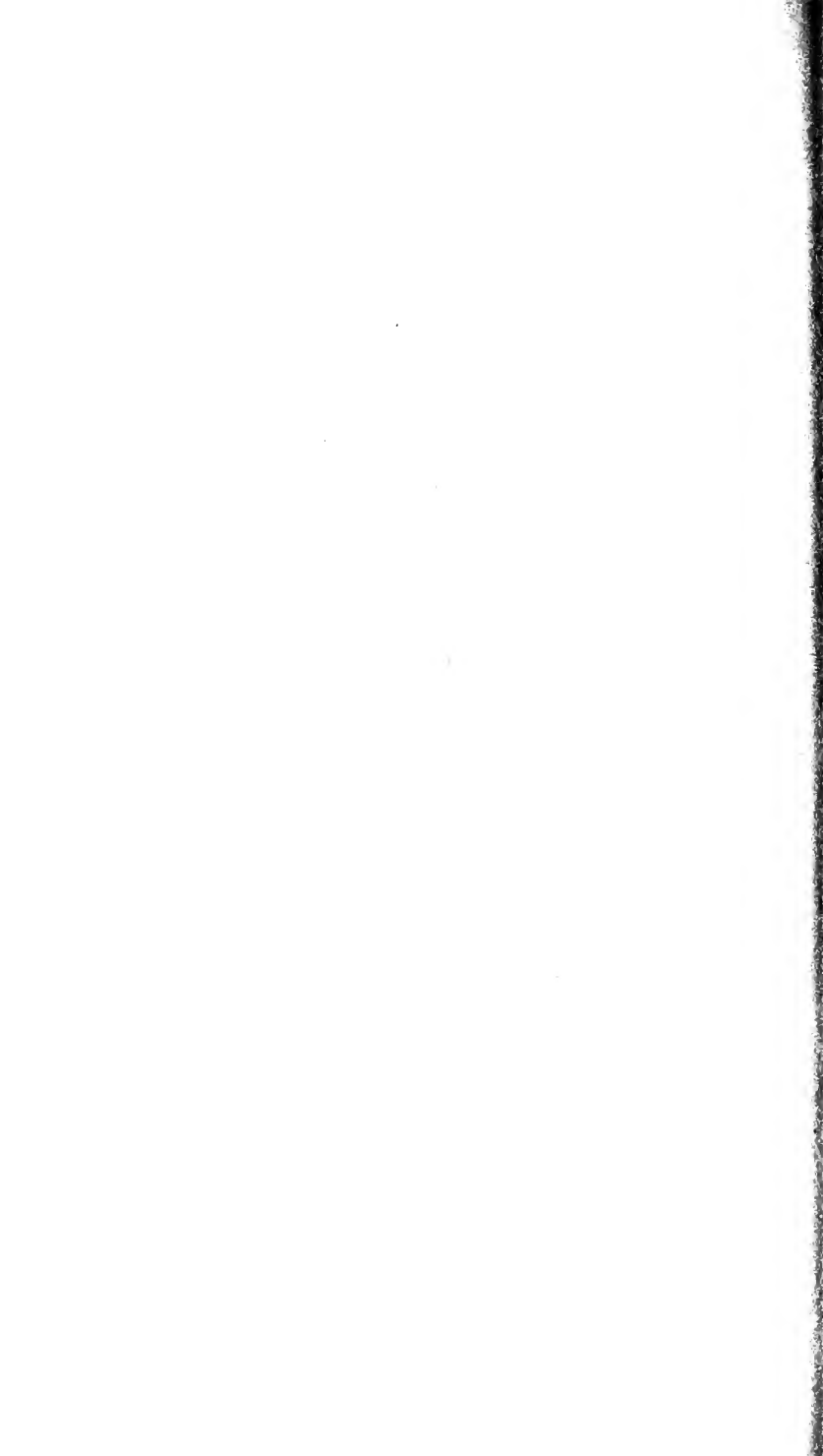
Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment.

AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres de ces familles pourront gratuitement, en 30 lignes dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a une grande importance au point de vue de l'usurpation des noms.









CS                    Saint-Allais, Nicolas  
587                    Viton de  
S2                     Nobiliaire universel de  
1872                  France  
t.1

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

